

EXPOSITION SUIVIE
DES
QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE
SAINT THOMAS D'AQUIN

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

FORMÉ D'EXTRAITS D'AUTEURS GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DE GLOSES ET DE PASSAGES DES SAINTS VECU
RÉDIGÉE ADMIRABLEMENT EN UN SEUL TEXTE ET UN SEUL ENCHAÎNEMENT
ET APPELÉE A JUSTE TITRE

LA CHAÎNE D'OR

Édition purgée d'une foule infinie de fautes énormes
que contiennent les autres éditions, ainsi que de leurs indications fausses ou incomplètes,
enrichie d'additions et de nouvelles notes,

PAR LE P. R. F. JEAN NICOLAI

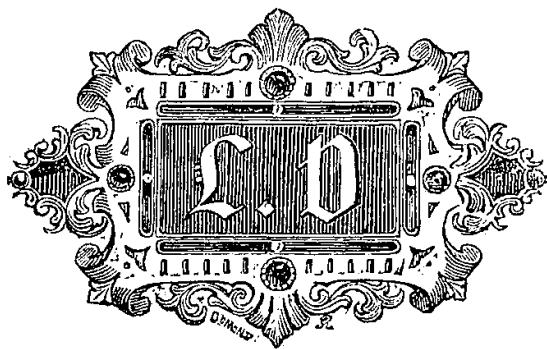
De l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier professeur de théologie
et préfet d'études dans le couvent de Saint-Jacques.

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. L'ABBÉ EM. CASTAN

Docteur en théologie, chanoine honoraire de Paris, du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

TOME CINQUIÈME



PARIS
LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR,
RUE CASSETTE, 23.

1854



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2011.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

EXPOSITION SUIVIE
DES
QUATRE ÉVANGILES
PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE
SAINT THOMAS D'AQUIN.

AVIS. — *Vu les traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, on ne peut reimprimer ni traduire cet ouvrage sans l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur*

PRÉFACE DU P. NICOLAI.

Principalement dans cette partie, sage lecteur, il vous faut un avertissement sur les commentaires cités et sur les indications que j'ai employées dans les notes de ces commentaires, parce qu'ils sont moins familiers à tous et inconnus à plusieurs. Nulle part, les auteurs grecs ne sont plus souvent cités, parce que, si on excepte Bède, Ambroise et quelques homélies ou fragments, les Latins n'ont presque rien écrit sur saint Luc. Jamais, jusqu'ici, ils n'ont été désignés que par des indications douteuses et obscures, parce que, dans l'exemplaire grec d'où ils sont tirés, les noms des auteurs étaient écrits en caractères abrégés difficiles à comprendre. Jamais textes ne furent plus vicieusement altérés, ni interprétations plus dénaturées. La raison en est que le traducteur dont saint Thomas fut obligé de se servir pour comprendre le texte grec n'a pas lu assez distinctement des manuscrits confus, ou n'en a pas assez compris et pénétré le sens. Ce fut un grand zèle dans le docteur évangélique, ainsi que Possevinus a soin de le remarquer.

PRÆFATIO.

In hac maxime parte præmonendus es, prudens lector, quid ad illius expositores referendos ac expositionum annotandos indices pertineat; quia minus in usu apud omnes, minus pervii apud aliquos esse possunt. Scilicet nusquam frequentiores quam hic scriptores græci annotati, quia in Lucam præter Bedam et Ambrosium et homilias vel particulas quasdam vix Latini scripserunt; nusquam prius dubio magis indicio vel involuto designati, quia characteribus in Exemplari græco unde sumpti sunt brevitate auctores non omnibus obvii consignantur. Nusquam vitiosius adulterati eorum textus vel interpretationes depravatæ; quia interpret ille quo S. THOMAS uti ad ejusmodi græca intelligenda coactus est, vel non satis distincte quædam legit quæ invenerat in codicibus manuscriptis implicatius exarata, vel eorundem sensum non auspiciato satis intellexit. Fuerit summæ in Angelico viro charitatis, ut Possevinus recte laudat, quod ad pensum hoc suum exsequendum expositores illos græcos

de faire traduire en latin ces commentaires grecs afin de remplir sa tâche. Lui-même n'avait pas appris à traduire cette langue, alors moins usitée. Plût à Dieu qu'il l'eût apprise pour mettre le comble à la gloire qu'il s'est acquise par tant d'autres mérites ! Il vécut dans un siècle grossier et barbare ou qui, du moins, ne s'était point exercé et n'était pas habile dans ce genre d'étude, à ce point que le traducteur, non-seulement traduit toujours sans élégance et sans art, mais encore, en plusieurs endroits, faussement et vicieusement, ne pénétrant pas ce qui présente un sens obscur ou difficile. Peut-être aussi des écrivains inhabiles ont-ils depuis altéré ce qui avait été bien rendu dans la traduction primitive.

Non-seulement il y a des erreurs déplorables dans la reproduction des paroles des auteurs, mais même dans leurs noms et indications ; tantôt un nom est confondu avec un autre à cause d'une ressemblance qui vient des caractères abrégés, tantôt un nom indéfini et indéterminé est mis pour un nom particulier et certain. C'est ainsi que plusieurs fois, au lieu de Théophilacte on a mis Théophile, même dans cette édition, la meilleure de toutes, qui fut portée à Rome par Conrad, et qui est si généralement estimée. Je m'en suis aperçu au premier coup d'œil, lorsqu'il y a peu de jours elle m'a été montrée un instant. Comme si ces passages appartenaient à Théophile, patriarche d'Antioche, dont il existe quelques commentaires sur les quatre évangélistes dans la bibliothèque des Pères ; cependant ils ne sont pas de lui, mais de Théophilacte qui l'a suivi de plusieurs siècles. Ainsi, sous le nom moins connu d'Isidore, abbé, est désigné Isidore Pelusiotte, comme on le nomme plus ordinairement aujourd'hui. Ainsi le Grec ou le com-

latine reddi procurarit; quia interpretari per se non didicerat genus illud locutionis minus eo tempore usitatum, quod utinam ad summæ laudis tot aliis dotibus comparatæ plenum cumulum didicisset ! Fuit vero seculi rudioris et impoliti, vel in illo saltem genere non exculti admodum nec sagacis, ut non ineleganter tantum et inornate passim omnia sed corrupte ac vitiose plura redderet parum auspiciatus Interpretæ, quæ turbatum ac præposterum sensum exhiberent; nisi et posterius quædam per imperitos exscriptores depravata sunt quæ recte tamen in primitiva traditione reddiderat.

Nec ipsis duntaxat referendis auctorum verbis infeliciter aberratum, sed in eorum

nominiibus vel indicibus exprimendis; dum nomen unum pro altero propter affinitatem quamdam ex brevibus characteribus commutatur, vel pro certo ac singulari nomen indefinitum et ambiguum obtruditur. Sic enim passim loco Theophylacti *Theophilus* ponitur, in ea ipsa editione omnium prima quæ a Conrado Romam invecta commendari tam insigniter solet, ut ante paucos dies cum exhibita mihi obiter esset primo statim aspectu deprehendi; quasi ad Theophilum Patriarcham Alexandrinum, cujus brevia in quatuor Evangelistas commentaria tomi Bibliothecæ Patrum extant, auctoritates illæ pertinerent, quæ non in illo tamen, sed in Theophylacto reperiuntur multis enim sæculis consequente: sic Isi-

mentateur grec est désigné vaguement et généralement sans autre nom particulier. Cependant, tantôt c'est Antipater de Bostrie, tantôt Astérius, tantôt Alexandre, Amphiloche, Apollinaire, Evagre, Euthychius patriarche, Géométer, Isaac, Irénée, Maxime, Macarius, Méthaphraste, Photius, Sévère d'Antioche, Théodoret, Théophane, Théophriste, Victor d'Antioche, ou quelqu'un de ceux que j'ai mis dans le catalogue ajouté à la préface de saint Matthieu ; bien que ce nom vague de Grec désigne plus souvent et plus spécialement ceux que je viens de dire.

Je soupçonnais que ce Grec, ainsi noté sans être défini, était quelque auteur anonyme qui (comme il est arrivé à plusieurs) aurait voulu que ses écrits fussent connus pour l'utilité de tous et rester lui-même inconnu par humilité. Je le soupçonnais, car je ne pouvais faire plus n'ayant rien en main pour le vérifier certainement. Mais j'ai été confirmé dans cette opinion par un commentaire grec sur saint Luc, manuscrit en caractères anciens composé d'un grand nombre de divers interprètes, à l'instar de cette chaîne, et avec un art semblable. Il m'a été prêté par la remarquable bibliothèque de l'éminentissime cardinal Jules Mazarin. J'ai pu le retenir chez moi quelque temps et l'étudier pour compléter à mesure ce qui, sans ce secours si utile, serait resté incomplet et imparfait. Je le dois à notre révérend Père François Combefix, bien connu de tous les savants par ses productions. Comme je cherchais avec soin ce commentaire, il me l'a indiqué le premier. Lui-même s'en était servi avec avantage pour les homélies des Pères, qu'il

DORUS ABBAS minus trito nomine insignitur pro ISIDORO PELUSIOTA, ut communius nunc appellant : sic semper GRÆCUS vel EXPOSITOR GRÆCUS absque alia peculiari nomenclatura vage tantum ac generatim indicatur ; qui nunc Antipater Bostrensis, nunc Asterius, nunc Alexander, Amphilocheus, Apollinaris, Evagrius, Euthychius Patriarcha, Geometer, Isaac, Irænæus, Maximus, Macarius, Methaphrastes, Photius, Severus Antiochenus, Theodoretus, Theophanes, Theopistus, Victor Antiochenus, aut aliquis eorum quos Catalogus præfationi meæ in Matthæum subjunctus exhibuit ; quamvis hoc vagum GRÆCI nomen prædictis frequentius ac expressius conveniat.

Et quidem Græcum illum qui sic indefinite notabatur, certum auctorem quemdam esse sed anonymum suspicabar, qui (ut

alii contigisse notum est) sua duntaxat scripta sciri ad publicam utilitatem sed se nesciri ad privatam humilitatem voluisset ; id vero suspicabar ; quia cum ad manum non essent unde ista certius explorarem ac nosse possem, divinare aliud non licebat. Sed certiozem de his Expositio in Lucam græca fecit ex tam variis interpretibus Cætenæ instar ut hic non dissimili artificio texta, et vetustis characteribus manuscripta, quam ex Eminentissimi Cardinalis JULII MAZARINI Bibliotheca tam spectabili commodatam aliquandiu retinere apud me ac versare licuit ut ex ea supplerem oportune quod absque subsidio tam auspicato mancum et imperfectum remansisset. Debeo gratiam hanc Reverendo admodum Patri Francisco Combefixio nostro suis hactenus lucubrationibus apud peritos quosque satis noto, qui eam sollicitè quæ-

se propose de publier, et il l'a officieusement demandé en mon nom. Je le dois au très honorable seigneur de la Poterie, préfet de cette bibliothèque insigne; sur la demande faite en mon nom, il me l'a gracieusement prêté et m'a accordé la faculté de m'en servir librement tant que j'en aurais besoin.

Je dirais aussi que je le dois au dévouement pour l'intérêt public de l'éminentissime cardinal qui, non content de rechercher partout des livres si rares, veut qu'ils ornent sa bibliothèque pour l'usage de tous. Mais c'est peu que je lui doive ceci en particulier, notre maison de Saint-Jacques doit avec moi tant de bienfaits à sa bienveillance, l'Eglise doit sa défense à la religion de ses décrets, le siège pontifical doit à sa piété la protection de son autorité, toute la Gaule doit à sa fortune et à son habileté sa tranquillité intérieure. Vous qui lirez cet ouvrage, vous lui devez aussi que je vous offre plus éclairci et mieux expliqué ce qui n'eût pu l'être autrement; que je rétablisse avec plus de certitude et corrige, d'après les sources, ce qui autrement n'eût pu l'être que par conjecture ou par instinct.

Ainsi j'ai reformé des mots latins dénaturés; ainsi, pour les auteurs qui n'existent pas ailleurs, j'ai rétabli des phrases entières altérées ou confuses, et je les ai ramenées à l'intégrité de leur texte comme j'ai fait, d'après les originaux, pour ceux qui existent. Ainsi j'ai expliqué en termes plus clairs des sens souvent obscurs et embarrassés; ainsi j'ai remplacé non-seulement les barbarismes de l'ancienne version, mais les contre-sens, par des expressions plus exactes et plus correctes que

renti primus omnium indicavit, qua nempe ipse ad homilias Patrum quas apparare perguit concinnandas, apprime usus erat; imo et eam quoque officiose meo nomine postulavit. Debeo illam honestissimo viro Domino de la Poterie, Bibliothecæ tam insignis Præfecto, qui sic meo nomine postulatam humanissime commodavit, et liberam utendi facultatem quandiu opus esset indulxit. Debere me sentirem ac profiterer Eminentissimi Cardinalis in publicam utilitatem propensione qua tam raros undique libros conquirere tam studiose non contentus ita Bibliothecæ suæ ad ornatum esse vult ut omnibus ad usum esse possint; nisi parum sit ut hoc ei debeam speciatim, cujus benignitati tot alia beneficia mecum nostra S. Jacobi domus, religioni Decretorum suorum defensionem Ecclesia, pietati patrociniæ suæ auctoritatis Pontificia Se-

des, felicitati ac solertiæ intestinam tranquillitatem suam Gallia debet universa. Debes et illi quisquis hoc opus leges, ut ea tibi exploratius ac expressius exhibeam quæ non aliter licuisset; ac securius ex fontibus reponam et emendem quod alioqui conjecturis duntaxat parum certis assequi nec nisi otiose divinans potuissem.

Inde nimirum depravatas latine voces reformavi; inde adulteratas vel confusas integras phrases constructioni suæ ac sui textus integritati restitui quoad auctores illos qui seorsim non extant; sicut et ex fontibus aliorum qui extant idem quoque præstiti quoad illos; inde obscuros multoties involutosque sensus quos ipsa vocum corruptela fecerat, verbis planioribus explicavi; inde veteris versionis non barbaricam tantum aliquando sed præposteram significationem rectiori locutione ac correc-

la connaissance du texte grec m'a fournies. Bien plus, j'ai corrigé librement, quand il l'a fallu, le travail plus récent d'Anian ou d'autres, qui parfois s'écartaient du sujet et du sens (comme il peut arriver par mégarde même aux plus savants). Plusieurs fois j'ai innové entièrement, à moins que je ne craignisse de choquer quelqu'un même à tort et sans raison. J'ai répété les noms de tous les auteurs déjà cités qui jusqu'ici n'étaient que vaguement indiqués. Pour d'autres plus connus, dont le nom était cité, j'ai marqué le traité particulier qui n'était pas désigné. Si quelquefois je n'ai pas indiqué ces traités, parce qu'ils n'existent pas, autant que possible, j'ai cité le titre sous lesquels ils sont désignés. J'ai fait cela en particulier pour saint Cyrille et pour Tite de Bostrie, parce que ni Tite sur saint Matthieu, ni saint Cyrille sur saint Luc n'existent. Ainsi j'ai pu souvent citer ce qui est rapporté sous leurs noms et m'assurer par un témoignage indubitable de ce que l'un et l'autre avaient écrit.

Cependant je n'ai pu faire ces recherches studieuses que pour les douze premiers chapitres de saint Luc, parce que le manuscrit grec n'allait pas au-delà. Que n'ai-je pu l'avoir tout entier sur les douze derniers chapitres ! dans ce trésor si précieux qu'on ne saurait rechercher ni conserver assez soigneusement, j'aurais puisé avec la même certitude ce qui peut manquer ici.

J'ai dû suppléer, d'après Cordérius, à ce que je n'ai pu tirer entièrement de ce recueil, et chercher dans la chaîne des soixante Pères grecs qu'il a publiés avec tant de soin ce que je ne pouvais mieux vérifier ou annoter d'après l'original grec. Quoique pour des auteurs qui exis-

tiori quam notione vocabula ipsa græca suppeditarunt, comutavi, quin et recentiorum Aniani aut aliorum quorumlibet a scopo et a sensu non semel aberrantem (ut contingere oculorum excursu viris etiam doctissimis potuit) pari, quia necessitas urgebat, libertate correxi; novam plane daturus in plerisque, nisi quorumdam offensio, quamvis intemperata et insipiens, obstitisset. Inde nomina singulorum auctorum qui jam indicati sunt, prius vage notata reposui; et alia etiam notiora quæ definite quoad personam, sed absque certo Tractatum indice notabantur, expressi, vel si quando expressa non sunt quia Tractatus illi non occurrant, quali titulo tamen ibidem indicentur, quantum licuit, designavi. Quod in Cirillo nominatim ac in Tito Bostrensi feci, quia nec Titus in Matthæum nec Cy-

rillus in Lucam extat, unde sæpe contigit sumi quæ utroque nomine referuntur, et ab utroque scripta esse indubitato testimonio compertum est.

Hæc omnia nihilominus explorata in prima tantum duodecim capita Lucæ perficere tam accurato studio datum; quia nec Manuscriptum illud græcum ultra terminum istum excurrerat; quod utinam integrum in alia etiam duodecim posteriora occurrisset! ut ex thesauro tam utili qui curiose satis quæri non possit nec studiose satis asservari, cætera quæ hic manca videri possunt, pari securitate depromerem. Sed supplendum ex Corderio fuit quod ex promptuario illo non potuit integrum derivari, et ex Catena septuaginta quinque græcorum Patrum quam insigni labore con-

tent j'ai pu, à force de recherches, mettre quelques indications qu'il avait omises, j'ai dû laisser anonymes et incertaines quelques citations vagues ou rapportées comme d'un anonyme. N'ayant pas cette chaîne grecque, je ne pouvais savoir ce qu'avait ignoré ce savant si sagace et si studieux qui a pu la consulter. Profitez de ceci en attendant qu'il vous vienne quelque chose dont vous puissiez jouir avec plus d'abondance et de bonheur.

cinnavit, hinc inde repetendum quod ex Originali græco exploratius petere non licuit, vel securius annotare : quamvis et quædam indicare omittit certo, quæ diligenter inquisita ubi noti auctores erant, indicavi; quædam quæ vaga tantum inscriptione velut ex *Anonymo* refert, relinquere

sic anonyma et incerta debui, quia notiora non potuerunt esse græcam ipsam Catenam non habenti quæ tam sagax et curiosus explorator cui eam nancisci aliunde contigit, ignorasset. His interim frui, dum alia contingant quibus ipse plenius ac felicius frui possis.

DE SAINT JÉRÔME

SUR LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

Saint Luc, médecin d'Antioche (ainsi que ses écrits le font voir) savait la langue grecque ; il fut disciple de l'apôtre saint Paul et compagnon de ses voyages. Il a écrit l'Évangile dont parle saint Paul : « Nous avons envoyé avec lui notre frère dont la louange est par son Évangile dans toutes les Églises. » Et : « Luc vous salue, ce très cher médecin. » Et : « Luc est seul avec moi. » Quelques-uns même pensent que chaque fois que saint Paul dans ses épîtres dit : « Selon mon Évangile, » il veut parler du livre de saint Luc. Saint Luc a appris l'Évangile non-seulement de saint Paul (qui n'avait pas vécu avec le Sauveur), mais encore des autres apôtres, ce qu'il déclare lui-même au commencement de son livre, disant : « Comme nous ont transmis ceux qui ont vu depuis le commencement et ont été ministres de la parole. » Il a donc écrit l'Évangile d'après ce qu'il avait entendu. Pour les Actes des Apôtres, il les a composés d'après ce qu'il avait vu lui-même. Il vécut quatre-vingt-quatre ans et ne fut point marié. Il est enseveli à Constantinople. Ses ossements furent transportés de l'Achaïe dans cette ville avec les reliques de l'apôtre saint André, la vingtième année du règne de Constantin.

EX HIERONYMO

DE SCRIPTORIBUS ECCLÉSIASTICIS.

Lucas, medicus Antiochensis (ut ejus scripta indicant, græci sermonis non ignarus), fuit sectator Apostoli Pauli et peregrinationum ejus omnium comes. Scripsit Evangelium de quo idem Paulus (2 ad Corinth., 8) : Misimus, inquit, cum illo fratrem cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias ; et (ad Coloss., 4) : Salutem vos Lucas, medicus charissimus ; et (2 ad Timoth., 4) : Lucas est mecum solus. Quidam etiam suspicantur, quotiescumque in Epistolis suis Paulus dicit : Juxta Evangelium meum, de Lucæ significare volumine ; et Lucam non solum ab Apostolo Paulo

didicisse Evangelium (qui cum Domino in carne non fuerat), sed a cæteris Apostolis, quod ipse quoque in principio sui voluminis declarat dicens : Sicut tradiderunt nobis qui a principio ipsi viderunt et ministri fuerunt sermonis. Igitur Evangelium sicut audierat scripsit ; Acta vero Apostolorum sicut viderat ipse composuit. Vixit octoginta et quatuor annos, uxorem non habens.

Sepultus est Constantinopoli ; ad quam urbem vigesimo Constantini anno ossa ejus cum reliquiis Andræ apostoli translata sunt de Achaia.

PRÉFACE DE SAINT THOMAS.

Le prophète Isaïe, prédisant avec tant d'exactitude et de clarté les divers mystères de l'incarnation du Christ, dit : « J'envelopperai les cieus de ténèbres, et je les couvrirai comme d'un sac ; le Seigneur m'a donné une langue savante afin que je puisse soutenir, par la parole, celui qui est abattu ; il m'éveille au matin, il dresse mon oreille au matin, afin que je l'écoute comme un maître. » Par ces paroles nous pouvons connaître la matière de l'Évangile selon saint Luc, la manière d'écrire, le but et la condition de l'écrivain (1). — S. AUG. — Saint Luc paraît s'occuper surtout de la race et de la personne sacerdotale du Seigneur. C'est pourquoi il est figuré par le taureau qui est la principale victime qu'offre le prêtre. — S. AMB. — Le taureau est par excellence la victime sacerdotale ; aussi il est bien représenté par un taureau ce livre de l'Évangile qui commence aux prêtres et finit

(1) Ceci, ordinairement indiqué comme de la Glose, n'existe point dans celle que nous avons, mais est tiré de saint Jérôme ; une partie, du Traité des écrivains sur saint Luc, l'autre, du Commentaire sur Isaïe.

PROOEMIUM SANCTI THOMÆ.

Inter cætera incarnationis Christi mysteria, quæ Esaias propheta diligenter et aperte prænunciat, dicit (cap. 50) : Induam cælos tenebris, et saccum ponam operimentum eorum. Dominus dedit mihi linguam cruditam, ut sciam sustentare eum qui lassus est, verbo. Erigit mane, mane erigit mihi aurem ut audiam quasi magistrum. Ex quibus verbis accipere possumus Evangelii secundum Lucam materiam, modum scribendi, finem et conditionem scriptoris.	AUG., <i>De con. Evang.</i> (lib. 1, cap. 2 et 6). Lucas enim circa sacerdotalem Domini stirpem atque personam magis occupatus videtur. Unde per vitulum significatus est, propter maximam victimam sacerdotis. AMB. (<i>præfat. in Lucam</i>). Vitulus enim sacerdotalis est victima : unde bene congruit vitulo hic Evangelii liber ; qui a sacerdotibus inchoavit, et consummavit in vitulo ; qui omnium peccata suscipiens, pro totius mundi vita est immolatus, et ipsam vituli
--	--

par l'immolation de ce taureau qui, prenant les péchés de tous, a été immolé pour la vie du monde entier ; et saint Luc développe, dans un récit plus étendu, cette immolation du taureau. — GLOSE. — Saint Luc, voulant principalement exposer la passion du Christ, la matière de cet Évangile peut être signifiée par ce qui est dit : « J'envelopperai les cieux de ténèbres, et je les couvrirai comme d'un sac. » Car, à la lettre, dans la passion du Christ, les ténèbres se firent et la foi fut obscurcie dans les disciples. — S. JÉR. — Le Christ était méprisé et couvert d'ignominie quand il était suspendu à la croix, son visage fut voilé et déshonoré, afin que la puissance divine fût cachée sous un corps humain.

S. JÉR. — Le langage de saint Luc, dans l'Évangile ainsi que dans les Actes des Apôtres, est relevé et sent l'éloquence du siècle ; d'où il est dit : « Le Seigneur m'a donné une langue savante. » — S. AMB. — Quoique les divines Écritures négligent la méthode de la sagesse mondaine, parce qu'elle retentit de mots prétentieux plutôt qu'elle ne se fonde sur la raison des choses, cependant, si quelqu'un cherche des modèles à imiter dans les divines Écritures, il en trouvera. Saint Luc, en effet, a suivi un certain ordre historique et nous a révélé plusieurs des miracles opérés par le Seigneur, de sorte que son histoire renferme tous les prodiges de sagesse de l'Évangile. Qu'y a-t-il de plus supérieur à la sagesse naturelle que quand il nous montre que l'Esprit-Saint a été créateur même de l'incarnation du Seigneur ? Dans son livre, il enseigne les choses morales ; ainsi, comment je dois aimer mon ennemi ; il enseigne encore les choses rationnelles quand je lis : « Celui qui est fidèle dans les petites choses est fidèle aussi dans les grandes. »

immolationem Lucas stylo quodam pleniore diffundit. GLOS. Quia igitur Passionem Christi principaliter exponere Lucas intendit, hujus Evangelii materia significari potest in eo quod dicitur : Induam caelos tenebris, et saccum ponam operimentum eorum : nam ad litteram in Passione Christi tenebræ factæ sunt, et in discipulis fides obscurata est. HIER. *sup. Esa.* (cap. 53). Et Christus despectus erat et ignobilis ; quando et pendeat in cruce, et absconditus est vultus ejus atque despectus, ut humano corpore divina potentia celaretur.

HIER. Sermo autem Lucæ tam in Evangelio quam in Actibus Apostolorum compertior est, et secularem redolet eloquentiam :

unde subditur : Dominus dedit mihi linguam eruditam. AMB. (ut sup.). Nam licet Scriptura divina mundanæ evacuet sapientiæ disciplinam, quod majore fucata verborum ambitu, quam rerum ratione subnixæ sit ; tamen si quis in Scripturis etiam divinis illa quæ imitanda illi putant, quærat, inveniet. Sanctus enim Lucas velut quemdam historicum ordinem tenuit, et plura nobis gestorum Domini miracula revelavit ; ita tamen ut omnes sapientiæ virtutes Evangelii ipsius complecteretur historia. Quid enim præcellentius ad sapientiam naturalem, quam quod Spiritum Sanctum creatorem etiam dominicæ incarnationis extitisse reseravit ? Docet moralia in eodem

EUSÈBE. — Celui-ci, né à Antioche, médecin de profession, selon cette médecine qu'il avait apprise de la société ou de la tradition des apôtres, nous a composé deux livres médicaux pour guérir non les corps mais les âmes; d'où suit : « Afin que je sache soutenir par la parole ceux qui sont abattus. » — **S. JÉR.** — Il dit avoir reçu du Seigneur la parole pour soutenir et rappeler au salut le peuple abattu et égaré.

GREC. — Saint Luc, ayant un esprit distingué et une grande capacité, acquit la science des Grecs; possédant très bien la grammaire et la poésie, il apprit parfaitement la rhétorique et l'art de persuader, et il ne manqua point des dons de la philosophie; enfin il apprit aussi la médecine. L'activité de sa nature ayant assez goûté de la sagesse humaine, il aspira à une sagesse plus élevée. Il courut donc en Judée et s'approcha du Christ pour le voir et l'entendre. Lorsqu'il eut connu la vérité, il devint un vrai disciple du Christ, demeurant longtemps avec ce maître. — **GLOSE.** — C'est pourquoi il est dit : « Il m'éveille au matin (comme dès la jeunesse pour la sagesse mondaine); il dresse mon oreille au matin (pour les choses divines), afin que je l'écoute comme un maître (c'est le Christ lui-même) (1). » — **Eus.** — On dit qu'il écrivit son Évangile sous la dictée de saint Paul, de même que saint Marc écrivit ce que saint Pierre avait prêché. — **S. CHRYS.** — Chacun d'eux a imité son maître; l'un, comme saint Paul, roule, pour ainsi dire, sur les fleuves; l'autre, comme saint Pierre, est plus bref dans ses dis-

(1) Ceci paraît contraire à la préface de l'Évangile qui va suivre, dans laquelle saint Luc insinue qu'il écrit ce qu'il a seulement entendu, non ce qu'il a vu.

libro (cap. 6, v. 27, 32, 35), quemadmodum scilicet amare inimicum debeam; docet etiam rationalia, cum lego (Luc., 16, v. 10) : Quoniam qui fidelis est in minimo, et in magno fidelis est.

EUSEB. in *Eccles. Hist.* (lib. 3, cap. 4). Is ergo genere quidem Antiochenus, arte medicus, secundum hanc medicinam, quam ex apostolorum vel societate vel traditione susceperat, duos nobis medicinales libros, quibus non corpora, sed animæ curentur, explicuit : unde sequitur : Ut sciam sustentare eum qui lassus est verbo. **HIER.** sup. *Isaiam* (cap. 50). Dicit enim se a Domino accepisse sermonem, quomodo lassum errantemque populum sustentet et revocet ad salutem.

GRÆCUS exposit. Cum autem Lucas bonæ indolis esset et capacitatis strenuæ, Græcorum scientiam consecutus est; grammaticam siquidem atque poesim adeptus perfecte, rhetoricam autem et persuadendi leporem assecutus ad plenum, neque philosophiæ muneribus caruit; denique et medicinam acquirit. Et quoniam naturæ velocitate satis de humana gustaverat sapientia, ad altiorem convolat. Accelerat igitur ad Judæam, et visibiliter et verbo tenus Christum adit. Cumque veritatem cognosceret, verus efficitur Christi discipulus, plurimum cum magistro commoratus. **GLOS.** Unde subditur : Erigit mane (quasi a juventute ad secularem sapientiam), mane erigit mihi aurem (ad divina) ut audiam quasi magistrum, scilicet ipsum Christum. **EUSEB.**, in

cours. — S. Aug. — Ils écrivirent dans un temps où ils méritèrent l'approbation, non-seulement de l'Église du Christ, mais des apôtres eux-mêmes qui vivaient encore. Ces préliminaires suffisent.

<p><i>Eccles. Hist.</i> (ut sup.). Tradunt autem quod Evangelium suum ex Pauli ore conscripserit; sicut et Marcus quæ ex Petri ore fuerunt prædicata, conscripsit. CHRYS., <i>sup. Matth.</i> (hom. 4). Uterque autem eorum magistrum imitatus est; hic quidem Paulum super flumina fluentem; ille autem</p>	<p>Petrum breviluquo studentem. AUG., <i>De cons. Evang.</i> (lib. 4, cap. 8). Eo autem tempore scripserunt, quo non solum ab Ecclesia Christi, verum etiam ab ipsis adhuc in carne manentibus apostolis probari meruerunt. Et hæc proœmialiter dicta sufficiant.</p>
--	---

PRÉFACE DE SAINT LUC

CHAPITRE PREMIER.

Beaucoup de personnes ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous, suivant le rapport que nous en ont fait ceux qui dès le commencement les ont vues de leurs propres yeux, et qui ont été les ministres de la parole, j'ai cru, très excellent Théophile, qu'après avoir été très exactement informé de toutes ces choses depuis leur premier commencement, je devais aussi par écrit vous en représenter toute la suite, afin que vous reconnassiez la vérité de ce qui vous a été annoncé.

Eus. — Saint Luc (1), au commencement de son Évangile, a indiqué le motif pour lequel il a écrit; savoir : parce que plusieurs avaient témérairement présumé de raconter des choses qui lui étaient plus clairement connues. C'est pourquoi il dit : « Plusieurs ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses. » — S. AMB. — De même que chez le peuple juif, plusieurs, inspirés du divin Esprit, ont prophétisé; d'au-

(1) Ce ne sont point les propres paroles d'Eusèbe, mais le sens est le même.

PROOEMIUM LUCÆ.

Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationes quæ in nobis completa sunt rerum (sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis), visum est mihi assecuto a principio omnia diligenter ex ordine tibi scribere, optime Theophile, ut cognoscas eorum verborum de quibus eruditus es, virtutem.

EUSEB., in *Eccles. Hist.* (lib. 3, cap. 4).
Lucas in initio Evangelii sui causam cur

scripserit, indicavit; videlicet quoniam multi alii temere præsumperant enarrare res quæ sibi magis erant ad liquidum compertæ. Et hoc est quod dicit : Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationes rerum. AMB. (in *prooemium Lucæ*). Nam sicut multi in Judæorum populo, divino infusi Spiritu prophetaverunt, alii autem pseudoprophetæ erant potius quam prophetæ; sic et nunc in novo Testamento multi Evangelia scribere conati sunt, quæ boni nummulari

tres, au contraire, étaient faux prophètes (1) plutôt que prophètes, de même, maintenant, dans le Nouveau-Testament, plusieurs ont entrepris d'écrire des évangiles qui ne sont pas de bon aloi; on cite un évangile qu'on dit avoir été écrit par les apôtres; Basilide aussi a osé écrire un évangile; il y en a un second selon saint Matthias. Bède en compte (2) plusieurs, moins à cause de leur nombre que pour la variété de leurs hérésies. N'ayant pas reçu le don de l'Esprit-Saint, ils se sont épuisés en un vain labeur et ont composé des récits plutôt qu'ils n'ont tracé la vérité de l'histoire. — S. AMB. — Celui qui s'est efforcé de raconter, s'est efforcé dans son labeur et n'a rien accompli, car (3) les dons et la grâce de Dieu sont sans effort; quand elles'épanche, elle a coutume de se répandre, de sorte que l'esprit de l'écrivain n'est pas dans l'indigence, mais dans l'abondance. Aussi il dit avec raison : « Des choses qui se sont accomplies en nous, » c'est-à-dire qui abondent en nous; car ce qui abonde ne manque à personne, et nul ne doute de ce qui est accompli, lorsque l'effet établit la foi et que le résultat la démontre. — TITE de Bostrie. — Il dit : « Des choses, » parce que Jésus n'a pas fait son avènement charnel comme un fantôme, ainsi que le prétendent les hérétiques, mais, étant la vérité, il a réellement accompli son œuvre. — ORIG. (4). — Il indique l'effet quand il dit : « Qui se sont accomplies en nous, » c'est-à-dire « qui ont été très manifestement montrées en nous (selon le grec *πεπληρο-*

(1) Faux prophètes ou faux diseurs, du grec *ψευδῆς*, qui signifie faux, menteur, etc.

(2) Non comme il y avait : *recommande*. Comment pourrait-il recommander ceux qui n'ont point l'Esprit-Saint.

(3) Ceci veut dire que la grâce de Dieu ne dépend point des efforts de l'homme.

(4) Ceci avec ce qui précède, qui est de Tite, était compris, dans les autres éditions, sous le seul nom d'Origène; elles ont omis l'appendice grec *πεπληροφορημένων*, que nous rétablissons.

non probarunt : et aliud quidem fertur Evangelium quod duodecim Apostoli scripserunt dicuntur : ausus est etiam Basilides Evangelium scribere : fertur aliud secundum Matthiam. BED. (*præf. in Luc.*). Multos ergo eos non tam numerositate quam hæreseos multifariæ diversitate connumerat; qui non Spiritus Sancti munere donati, sed vacuo labore conati, magis ordinaverunt narrationem quam historiæ toxuerunt veritatem. AMB. (*ut sup.*). Qui enim conatus est ordinare, suo labore conatus est, nec implevit suo conatu : sine conatu cuim sunt et donationes et gratia Dei; quæ ubi se infuderit, rigare consuevit, ut non egeat sed redundet scriptoris ingenium. Et ideo benedicit : Rerum quæ in nobis completæ sunt; vel quæ in nobis redundant : quod enim redundat, nulli deficit; et de completo nemo dubitat; cum fidem effectus astruat, exitus prodat. TITUS BOSTRENSIS (*in præf. Luc.*). Dicit autem : Rerum, quia non secundum phantasiam juxta hæreticos exercuit Jesus carnalem sui ipsius adventum, sed cum veritas osset, revera negotium persecutus est. ORIG. (*hom. I in Luc.*). Affectum autem suum (vel effectum) indicat ex hoc quod ait : Quæ in nobis completæ sunt; id est, quæ in nobis manifestissime sunt ostensæ (prout fert græc-

φορημενων, que le latin ne peut rendre par un seul mot), car il avait connu par une foi certaine et réfléchie, et il n'avait aucune hésitation.

S. CHRYS. — L'évangéliste ne se contente pas de son propre témoignage, il en réfère aux apôtres d'où vient toute la valeur de sa parole, c'est pourquoi il ajoute : « Comme nous ont transmis ceux qui ont vu eux-mêmes dès le commencement. » — EUS. — Il est certain qu'il tient la vérité ou de saint Paul qui la lui a exposée ou des autres apôtres qui dès le commencement l'avaient vue eux-mêmes ou se l'étaient transmise. — S. CHRYS. — « Ils ont vu, » dit-il, parce que le plus grand motif de croyance est d'avoir appris de ceux qui ont vu étant présents.

ORIG. — Il est évident que l'objet de certaines sciences est dans la science elle-même comme dans la géométrie; pour d'autres sciences, l'objet est dans les effets comme dans la médecine, et ainsi en est-il de la parole de Dieu; c'est pourquoi après avoir signifié la science en disant « Eux-mêmes ont vu, » il parle des œuvres dans ce qui suit : « Et ont été ministres de la parole (ou du Verbe). » — S. AMB. — Cette expression ne doit point nous faire penser que le ministère du Verbe ait été vu plutôt qu'entendu; elle signifie qu'il n'était point un Verbe parlé mais substantiel, afin que nous comprenions que ce n'est point du Verbe vulgaire mais céleste que les apôtres furent ministres.

S. CYR. — Ce qu'il dit des apôtres, qu'ils virent ce Verbe, s'accorde avec la parole de saint Jean : « Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire. » Car le Verbe est devenu visible par le moyen de la chair. — S. AMB. — Non-seulement ils vi-

cum πεπληροφορημένων, quod uno verbo latinus sermo non explicat), certa enim fide et ratione cognoverat, neque in aliquo fluctabat.

CHRYS. (in *Cat. græcor. Patrum*). Evangelista autem non solum testimonio contentus est proprio, sed ad apostolos totum refert, inde robur venatur sermoni : et ideo subdit : Sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt. EUSEB., in *Eccles. Hist.* (lib 3, cap. 4). Certus est quod veritatem, vel Paulo exponente, vel aliis apostolis qui ab initio ipsi viderant, vel sibi tradiderant, consecutus sit. CHRYS. (ubi sup.). Dicit autem : Viderunt, quia hoc maxime robur nanciscitur credulitatis, quod addiscitur ab his qui præsentialiter viderunt.

ORIG. (ut sup.). Palam est autem quod cujusdam doctrinæ finis, est in ipsa doctrina sicut Geometriæ; alterius vero doctrinæ, finis in opere computatur, sicut medicinæ : et ita est in sermone Dei : et ideo postquam significaverat scientiam, ex hoc quod dixerat : Ipsi viderunt, demonstrat opera, ex hoc quod sequitur : Et ministri fuerunt sermonis (vel verbi). AMB. Non congruit ista locutio, ut magis ministerium verbi visum quam auditum esse credamus; sed quia non prolativum verbum sed substantiale significatur, non vulgare verbum sed cœlestis intelligamus, cui apostoli ministrarunt. CYRIL. Quod autem dicit hujus verbi visores fuisse apostolos, concordat cum Joanne, qui dicit : Verbum

rent le Seigneur selon la chair, mais encore selon le Verbe ; car ceux-là virent le Verbe qui virent la gloire du Verbe avec Moïse et Élie (1), les autres ne le virent point qui ne purent voir que son corps. — ORIG. — Il est écrit dans l'Exode : « Le peuple voyait la voix du Seigneur. » Cependant la voix s'entend plutôt qu'elle ne se voit. Il est ainsi écrit pour nous montrer que la voix du Seigneur est visible pour d'autres yeux par lesquels voient ceux qui le méritent. Or, dans l'Évangile, ce n'est point la voix qui est vue, mais la parole qui est supérieure à la voix. — THÉOPH. — Ici il est manifestement insinué que saint Luc ne fut point disciple dès le commencement, mais dans la suite des temps. D'autres furent disciples dès le commencement ; ainsi Pierre et les fils de Zébédée. — BÈDE. — Cependant saint Matthieu et saint Jean, pour beaucoup de choses qu'ils ont écrites, ont eu besoin de les apprendre de ceux qui avaient pu connaître son enfance, sa jeunesse, sa généalogie, et assister à ses œuvres.

ORIG. — Ensuite, il revendique le droit d'écrire, parce que ce qu'il a écrit, il ne l'a point connu par la rumeur publique, mais il l'a appris lui-même depuis le commencement ; d'où suit : « J'ai cru, excellent Théophile, qu'après avoir été exactement informé de toutes ces choses depuis le commencement, je devais aussi vous en représenter par écrit toute la suite. — S. AMB. — En disant : *j'ai cru*, il n'exclut point l'action de Dieu, car c'est Dieu qui dispose la volonté de l'homme (2). Personne n'ignore que ce livre de l'Évangile est plus étendu que les

(1) Allusion à ceux qui le virent transfiguré sur la montagne avec Moïse et Élie.

(2) Allusion à ce passage des Proverbes : « Le Seigneur dispose la volonté » (Prov., 8, v. 35).

caro factum est, et habitavit in nobis ; et vidimus gloriam ejus : Verbum namque mediante carne visibile factum est. AMB. (ut sup.). Non solum autem secundum corpus viderunt Dominum, sed etiam secundum verbum : viderunt enim verbum, qui cum Moyse et Elia viderunt gloriam Verbi ; alii non viderunt, qui corpus tantum videre potuerunt. ORIG. (ut sup.). Et in Exodo quidem scriptum est (cap. 20, v. 18) : Populus videbat vocem Domini. Vox autem auditur potius quam videtur : sed propterea ita scriptum est, ut ostenderetur nobis, aliis videri oculis vocem Domini, quibus illi aspiciant qui merentur. Porro in Evangelio non vox cernitur, sed sermo qui voce præstantior est.

THEOPH. (*præf. in Luc.*). Ex hoc enim manifeste innuitur quod Lucas non fuit discipulus ab initio, sed processu temporis. Alii autem fuerunt discipuli ab initio, scilicet Petrus et filii Zebedæi. BÈDE. Et tamen Matthæus quoque et Joannes in multis quæ scriberent ab his qui infantiam, pueritiam genealogiamque ejus scire, et gestis interesse potuerant, audire opus habebant.

ORIG. (ut sup.). Deinde facultatem scribendi replicat, quoniam ea quæ scripsit, non rumore cognovit, sed ab initio fuerat ipse consecutus. Unde sequitur : Visum est et mihi assecuto a principio omnia diligenter ex ordine tibi scribere, optime Theophile. AMB. (ut sup.). Cum dicit : Visum est mihi, non negat Deo visum : a Deo

autres, c'est pourquoi il affirme qu'il ne dit rien de faux, mais la vérité; ainsi il dit : « Informé sur toutes ces choses, j'ai cru devoir les écrire; » non qu'il écrive tout, mais il s'est informé de tout; car si tout ce que Jésus a fait était écrit, je ne crois pas que le monde même pût le contenir (Jean, 21). Il a omis à dessein ce que les autres ont écrit, afin que chaque livre de l'Évangile se distinguât par quelque miracle particulier des mystères et des œuvres de Jésus-Christ.

THÉOPH. — Il écrit à Théophile, homme illustre et peut-être prince, car ce qu'il dit : *excellent*, ne se disait qu'aux princes et aux gouverneurs; c'est ainsi que saint Paul dit au gouverneur Festus : « Excellent Festus. » — **BÈDE.** — Théophile signifie *aimant Dieu*, ou *aimé de Dieu* : quiconque donc aime Dieu ou veut être aimé de Dieu, qu'il pense que cet Évangile a été écrit pour lui et qu'il conserve ce don et ce gage qui lui est confié. Il ne veut point donner à ce Théophile la raison de choses nouvelles et inconnues, mais il promet de lui exposer la vérité des choses dont il a été instruit. Ainsi il ajoute : « Afin que vous connaissiez la vérité de ce qui vous a été annoncé (1); » c'est-à-dire, afin que vous puissiez connaître ce qu'on a dit du Seigneur ou ce qu'il a dit et fait lui-même, et dans quel ordre. — **S. CHRYS.** — Ou encore : afin que vous ayez la certitude et que vous soyez sûr de ce que vous avez entendu dire, voyant les mêmes choses dans l'Écriture. — **THÉOPH.** — Souvent, lorsque quelqu'un dit quelque chose sans l'écrire, nous le regardons comme faux; mais s'il écrit ce qu'il dit, nous y croyons

(1) D'après le grec *ἀσφάλειαν*, la certitude.

enim præparatur voluntas hominum. Prolixiorem autem hunc Evangelii librum quam cæteros esse nemo dubitaverit, et ideo non ea quæ falsa sunt, sed quæ vera sibi vendicat. Et ideo dicit : Assecuto quidem omnia visum est scribere; non omnia, sed ex omnibus, quia quæ fecit Jesus si scribantur omnia, nec ipsum mundum capere arbitror (Joan., 21). Consulto autem quæ ab aliis sunt scripta, præterit, ut propriis quibusdam singuli Evangeliorum libri mysteriorum gestorumque miraculis eminent.

THEOPH. Scribit autem ad Theophilum virum inclytum fortassis et principem, quia quod dicit : Optime, non dicebatur nisi principibus, et præsidibus; sicut et Paulus Festo præsidi dixit (*Act.*, 26, v. 25) : Optime Feste. **BEDA.** Theophilus autem in-

terpretatur amans Deum, vel amatus a Deo : quisquis ergo amat Deum sive a Deo se desiderat amari, ad se scriptum putet Evangelium, et ut sibi datum munus, sibi que commendatum pignus conservet. Non autem novorum quorumlibet eidem Theophilo et velut ignotorum ratio pandenda, sed eorum de quibus eruditus est verborum promittitur veritas exprimenda; cum subditur : Ut cognoscas eorum verborum, de quibus eruditus es, veritatem, scilicet ut quo quidque ordine de Domino vel a Domino dictum gestumve sit, agnoscere queas. **CHRYS.** (ut sup.). Vel aliter : certitudinem habeas, et securus existas de iis quæ auditu perceperas, prospiciens eadem in Scriptura. **THEOPH.** Plerumque enim cum sine scripto aliquid ab aliquo dicitur, calumniatur illud quasi falsum; cum vero

plus, comme s'il ne pouvait écrire que ce qu'il juge vrai. — S. CHRYS. — Ou encore : toute la préface de l'évangéliste contient deux choses : la condition de ceux qui, avant lui, avaient écrit l'Évangile (savoir de saint Matthieu et de saint Marc), et ensuite pourquoi lui-même s'est proposé d'écrire. Lorsqu'il a dit : « Se sont efforcés, » ce mot pouvait s'appliquer et à ceux qui ont présomptueusement entrepris cette œuvre, et à ceux qui l'ont traitée avec honneur ; il précise ce sens douteux par une double explication. Premièrement en disant : « Les choses qui ont été accomplies parmi nous ; » secondement, quand il dit : « Comme nous ont transmis ceux qui ont vu dès le commencement. » Ce mot *transmis* me paraît indiquer un avertissement de propager ; car de même qu'ils ont transmis, ceux qui reçoivent doivent à leur tour promulguer. Les Écritures pouvaient alors recommander les traditions sans qu'on eût à craindre les inconvénients nombreux qui devaient venir dans la suite des temps. Aussi, est-ce avec raison que ceux qui avaient reçu la tradition des premiers témoins et des ministres du Verbe la répandirent par des écrits dans tout l'univers, dissipant les calomnies, détruisant l'oubli et constituant l'intégrité par la tradition.

quæ dicit scripserit, tunc magis credimus, quasi, nisi putaret vera, non scriberet. CHRYS. Vel aliter : totum Evangelistæ proœmium duo continet : conditionem eorum qui ante eum Evangelium scripserant (puta Matthæi, Marci), et rursum cur et ipse scribere proposuit. Cum vero dixisset : Conati sunt, vocabulum potens applicari, et ad presumptuose aggredientes materiam, et ad honeste pertractantes illam, duabus additionibus dubiam sententiam certificat. Primo quidem, quia dixit : Quæ in nobis completæ sunt rerum : secundo, quia dixit : Sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi

viderunt. Simul autem hoc quod dico : Tradiderunt, indicare mihi videtur, quod et ipsi moneantur propagare : velut enim illi tradiderunt ipsos quoque oportebit accipientes seriatim ad invicem promulgare. Nondum autem commendantes scripturæ quæ tradita fuerant, contingebat inconvenientia plurima provenire diurnitate temporis : unde merito qui de primis visoribus verbi et ministris verbi acceperant, in scriptis universo mundo traditionem præstiterunt, et calumnias propellentes, et oblivionem destruentes, et ex ipsa traditione integritatem accommodantes.



EXPOSITION COMPLÈTE ET SUIVIE

DE SAINT THOMAS

SUR LES QUATRE ÉVANGILES.

LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT LUC.

CHAPITRE PREMIER.

Il y avait sous le règne d'Hérode, roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie, de la famille sacerdotale d'Abia, l'une de celles qui servaient dans le temple chacune en leur rang; et sa femme était aussi de la race d'Aaron, et s'appelait Elisabeth. Ils étaient tous deux justes devant Dieu, et ils marchaient dans tous les commandements et les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible. Ils n'avaient point de fils, parce qu'Elisabeth était stérile, et qu'ils étaient déjà tous deux avancés en âge.

S. CHRYS. — Il commence la narration évangélique à Zacharie et à

SANCTI THOMÆ AQUINATIS

EXPOSITIO CONTINUA

SUPER QUATUOR EVANGELISTAS.

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM

SECUNDUM LUCAM.

CAPUT PRIMUM.

Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam nomine Zacharias, de vice Abia, et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elisabeth. Erant autem justii ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et

justificationibus Domini sine querela. Et non erat illis filius, eo quod esset Elisabeth sterilis, et ambo processissent in diebus suis.

CHRYS. (in Cat. græc. Patr. ex homil. in

la nativité de Jean, racontant une merveille avant une merveille, une moindre avant une plus grande ; ainsi une vierge devant enfanter, la grâce nous prépare à ce mystère en nous montrant une stérile qui conçoit : il indique le temps quand il dit : « Sous le règne d'Hérode, » et il détermine la dignité en ajoutant : « roi de Judée. » Ce fut un autre Hérode qui mit à mort saint Jean ; l'un était tétrarque, l'autre était roi. — BÈDE. — Le temps d'Hérode (c'est-à-dire d'un roi étranger) est assigné pour l'avènement du Seigneur ; car il avait été prédit : « Que le sceptre ne sera point ôté de Juda ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé vienne. » Aussi les Juifs, depuis la sortie d'Égypte, furent gouvernés par des juges de leur nation jusqu'au prophète Samuel, et ensuite par des rois jusqu'à la transmigration de Babylone. Après le retour de Babylone, le souverain pouvoir fut exercé par des pontifes jusqu'à Hyrcan, roi et pontife. Celui-ci ayant été tué par Hérode, le royaume de Judée, par ordre de César-Auguste, fut donné à gouverner à cet Hérode étranger. Ce fut la trente-unième année de son règne que, selon la prophétie dont il vient d'être parlé, celui qui devait être envoyé vint.

S. AMB. — La divine Ecriture nous apprend à louer non-seulement les mœurs de ceux qui sont recommandables, mais encore leurs parents, afin que, dans ceux que nous voulons louer, brille comme un héritage immaculé de pureté transmise. C'est pourquoi la noblesse de saint Jean ne remonte pas seulement à ses parents, mais à ses ancêtres ; elle n'est point illustre par l'exercice d'un pouvoir séculaire,

Joan.) Evangelicæ narrationis exordium a Zacharia sumit et a nativitate Joannis mirum ante mirum edisserens, minus ante majus. Nam quoniam Virgo paritura erat, præparavit gratia ut vetus prius conciperet (et hom. 6 in *Matth.*). Declarat autem tempus cum dicit : Fuit in diebus Herodis, et adjicit dignitatem cum subdit : Regis Judææ. Alius autem Herodes fuit qui Joannem occidit ; sed ille tetrarcha fuit, hic autem rex. BÈDE. Tempus autem Herodis (alienigenæ scilicet regis) dominico attestatur adventui. Prædictum namque fuerat (*Gen.*, 49) : Quia non deficiet princeps de Juda, neque dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est. Ex quo enim Patres ex Ægypto exierunt, gentis suæ Judicibus usque ad Samuelem prophetam, ac deinde Regibus usque ad transmigrationem Babylonis regebantur. Post reditum vero

Babylonis per Pontifices rerum summa gerebatur usque ad Hyrcanum regem simul et pontificem ; quo ab Herode interempto Judææ regnum ipsi Herodi alienigenæ jussu Augusti Cæsaris traditur gubernandum ; cujus 31 anno juxta prophetiam supradictam, qui mittendus erat, advenit.

AMB. Docet autem nos divina Scriptura non [solum mores in his qui prædicabiles sunt, sed etiam parentes oportere laudari ; ut veluti transmissa immaculatæ puritatis hæreditas in his quos volumus laudare, præcellat. Non solum igitur a parentibus sed etiam a majoribus S. Joannis nobilitas propagatur ; non seculari potestate sublimis, sed religionis successione venerabilis. Plena est igitur laudatio, quæ genus, mores, officium, factum, judicium comprehendit.

Officium in sacerdotio : unde dicit : Sacerdos quidam nomine Zacharias. BÈDE., in

mais vénérable par une succession de piété. La louange est complète si elle embrasse la race, les mœurs, les fonctions, les actes et la justice.

Les fonctions étaient dans le sacerdoce; c'est pourquoi il dit : « Un prêtre nommé Zacharie. » — BÈDE. — Saint Jean naquit de la race sacerdotale afin d'annoncer le changement du sacerdoce avec d'autant plus de puissance que lui-même serait connu pour appartenir à la race sacerdotale. — S. AMB. — La race se prend dans les ancêtres; c'est pourquoi il est dit : « De la famille d'Abia, » c'est-à-dire noble parmi les premières familles. — BÈDE. — Il y avait des princes du sanctuaire (c'est-à-dire grands-prêtres) parmi les enfants d'Éléazar et parmi les enfants de Thamar. David leur avait distribué par vingt-quatre sorts leur tour de ministère pour entrer dans la maison de Dieu. Le huitième sort avait échu à la famille d'Abia (de laquelle Zacharie était sorti). Ce n'est point sans motif que le premier héraut du Nouveau-Testament naît au huitième jour du sort; de même que l'Ancien-Testament est souvent exprimé par le nombre sept, à cause du sabbat, de même quelquefois le Nouveau est exprimé par le nombre huit, à cause du sacrement du dimanche ou de notre résurrection. — THÉOPH. — Voulant montrer qu'il était bien légalement de la race sacerdotale, il ajoute : « Il avait une femme des filles d'Aaron, du nom d'Elisabeth; » car il n'était pas permis de prendre sa femme d'une autre tribu, mais de la sienne. Elisabeth veut dire *repos*, et Zacharie, *souvenir du Seigneur*. — BÈDE. — Jean est engendré par des parents justes, afin qu'il pût donner aux peuples des préceptes de justice avec d'autant plus de confiance qu'il ne les avait pas appris comme une nouvelle chose, mais il les gardait comme les ayant reçus

homil. De sacerdotali enim prosapia Joannes ortus est, ut eo potentius inmutationem sacerdotii præconizaret (sive præconaretur), quo ipsum ad sacerdotale genus pertinere claresceret. AMB. Genus autem comprehendit in majoribus : unde sequitur : De vice Abia, id est, nobilis inter superiores familias. BÈD. Erant enim principes sanctuarii (id est, summi sacerdotes), tam de filiis Eleazar, quam de filiis Thamar; quorum vices secundum ministeria sua, ut ingrederentur domum Dei, 24 sortibus David distinxit; in quibus familiæ Abia (de qua Zacharias ortus est) sors contigit octava (1 Paral., 24). Non autem frustra primus novi Testamenti præco in octavæ sortis jure nascitur; quia sicut septenario sæpe numero propter sabbatum vetus Testamentum, sic novum aliquoties per octonarium propter sacramentum dominicæ vel nostræ resurrectionis exprimitur. THÉOPH. Volens etiam ostendere quod legaliter ex sacerdotali genere erat, subdit : Et uxor illi de filiabus Aaron, et nomen ejus Elizabeth non enim permittebatur de alia tribu uxorem accipere, sed de sua. Elizabeth interpretatur requies. Zacharias vero memoria Domini. BÈD., in *hom.* (ut sup.). Justis enim parentibus Joannes est genitus, ut eo confidentius justitiæ præcepta populis daret; quo hæc ipsa non quasi novitia didicisset, sed velut hæreditario jure a progenitoribus accepta servaret : unde sequitur : Erant autem ambo justis ante Deum. AMB. Et sic

de ses ancêtres par un droit héréditaire. D'où suit : « Ils étaient tous deux justes devant Dieu. » — S. AMB. — Ainsi il comprend les mœurs dans la justice. Il dit bien *devant Dieu*, car il peut arriver que, par affectation de bonté populaire, quelqu'un paraisse juste et ne soit pas juste devant Dieu, si la justice ne vient point de simplicité, mais de dissimulation complaisante. C'est donc une louange parfaite d'être juste *devant Dieu*, car celui-là seul est parfait qui est éprouvé par celui qui ne peut être trompé. Il comprend les actes dans *les commandements* et la justice dans *les ordonnances*. D'où suit : « Marchant dans les commandements et les ordonnances du Seigneur. » Lorsque nous obéissons aux commandements célestes, nous marchons dans les commandements du Seigneur ; lorsque nous jugeons sagement, nous paraissions garder les ordonnances du Seigneur. Cependant il faut pourvoir au bien non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes ; d'où suit : « Sans reproche. » Il n'y a point de reproche quand la bonté de l'intention s'accorde avec la bonté de l'action ; mais la justice des hommes, quelquefois plus dure, cherche encore des reproches. — ORIG. — Une chose juste peut aussi être faite injustement ; par exemple, si quelqu'un fait des largesses par ostentation, ce qui n'est pas *sans reproche*.

SUITE. — « Ils n'avaient point de fils, parce qu'Élisabeth était stérile. » — S. CHRYS. — Élisabeth ne fut pas seule stérile : Sara, Rebecca, Rachel, épouses des patriarches, l'étaient aussi (ce qui était une honte chez les anciens). Nous ne pouvons pas dire que cette stérilité fut la suite d'une faute, puisque toutes étaient justes et vertueuses. Voici donc pourquoi elles furent stériles : afin que, lorsque vous ver-

mores in æquitate comprehendit. Bene autem dicit : Ante Deum : fieri enim potest, ut aliquis affectata bonitate populari justus videatur mihi, justus autem ante Deum non sit ; si justitia non ex mentis simplicitate formetur, sed adulatione simuletur. Perfecta igitur laus est, ante Deum justum esse : solus enim perfectior est qui ab eo probatur qui non potest falli. Factum autem comprehendit in mandato, in justificatione judicium : Unde sequitur : Incedentes in mandatis et justificationibus Domini : cum enim mandatis cœlestibus obedimus, in mandatis Domini incedimus ; cum enim congrue judicamus, tenere Domini justificationes videmur. Providere autem oportet bona non solum coram Deo, sed etiam coram homi-

nibus : unde sequitur : Sine querela : nulla enim querela est, ubi et mentis bonitas concordat et facti ; et plerumque justitia durior hominum querelam excitat. ORIG. (hom. 2). Potest etiam aliquid justum injuste fieri, ut si jactantiæ causa quis clarigatur, quod non est sino querela.

Sequitur : Et non erat illis filius eo quod esset Elizabeth sterilis, etc. CHRYS. (in Cat. græcor. Patr. ex hom. in Genes.). Non solum autem Elizabeth erat sterilis, sed et patriarcharum conjuges, Sara, Rebecca, Rachel (quod dedecus erat antiquis). Non enim possumus dicere, quod peccati effectus esset sterilitas ; cuncti justii, cuncti virtuosii : hæc autem fuit sterilitatis causa, ut cum videris virginem parientem Dominum,

rez une vierge enfanter le Seigneur, vous ne soyez point incrédule, ayant déjà exercé votre esprit à croire à la fécondité des stériles. — THÉOPH. — De plus, afin que vous appreniez que la loi de Dieu conseille la multiplication spirituelle des enfants plus que la multiplication charnelle, tous deux avaient avancé dans la vie moins selon le corps que selon l'esprit, plaçant des degrés dans leur cœur, passant leur vie comme un jour et non comme une nuit, et marchant honnêtement comme dans le jour (1).

Or, Zacharie faisant sa fonction de prêtre devant Dieu dans le rang de sa famille, il arriva par le sort, selon ce qui s'observait entre les prêtres, que ce fut à lui d'entrer dans le temple du Seigneur pour y offrir les parfums; cependant toute la multitude du peuple était dehors, faisant sa prière à l'heure qu'on offrait les parfums.

BÈDE. — Dieu établit par Moïse un seul grand-prêtre, il ordonna qu'à sa mort un autre lui succédât par ordre de succession, et cela fut observé jusqu'à David, qui, par l'inspiration de Dieu, en institua plusieurs. C'est pourquoi il est dit que maintenant Zacharie, selon l'ordre que le sort avait donné à sa famille, remplissait les fonctions du sacerdoce : « Il arriva par le sort, selon ce qui s'observait entre les prêtres, que Zacharie remplissait les fonctions du sacerdoce, etc. » — S. AMBR. — Ici Zacharie paraît désigné comme grand-prêtre, parce que une fois par an le grand-prêtre seul entrait dans le second sanc-

(1) Allusion au psalme : « Il a disposé des degrés dans son cœur ; » et à saint Paul : « La nuit a fui et le jour approche..... Comme dans le jour marchons avec honnêteté. » Et : « Nous ne sommes pas enfants de la nuit. »

non sis incredulus exercitans mentem tuam in alvo steriliūm. THEOPH. Et ut etiam tu addisceres quod lex Dei multiplicationem filiorum non appetit corporalem, sed magis spiritualem, processerant ambo non solum secundum corpus, sed secundum spiritum; ascensiones in corde ponentes, et vitam suam ut diem non ut noctem habentes, et quasi in die honeste ambulantes.

Factum est autem cum sacerdotio fungeretur Zacharias in ordine vicis suæ ante Deum, secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum poneret, ingressus in templum Domini. Et omnis multitudo populi erat orans foris hora incensi.

BÈDE. Per Moysen Dominus unam consti-

tuit summum sacerdotem, cui mortuo alium per ordinem succedere jussit; et hoc usque ad David tempora servatum est a quo plures fieri Domino agente decretum est : unde nunc Zacharias in ordine vicis suæ sacerdotio functus esse asseritur, cum dicitur : Factum est autem cum sacerdotio fungeretur Zacharias in ordine vicis suæ ante Deum, secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit, etc. AMB. Videtur autem hic Zacharias summus designari sacerdos; quia semel in anno solus summus sacerdos in secundum sanctuarium intrabat, non sine sanguine quem offerret pro se et pro populi delictis. BÈDE. Non autem nunc nova sorte electus est cum incensum esset adolendum, sed prisca sorte cum ex ordine sui pontificatus in vicem Abia suc-

tuaire avec du sang qu'il offrait pour lui-même et pour les péchés du peuple. — BÈDE. — Il ne fut point désigné par un sort nouveau pour brûler l'encens, mais par le sort ancien succédant dans l'ordre de son pontificat, parce qu'il était de la famille d'Abia. — SUITE. — « Et toute la multitude du peuple, etc. » Il était ordonné au pontife de porter l'encens dans le Saint des saints, pendant que tout le peuple attendait hors du temple, le dixième jour du septième mois, et ce jour devait être appelé de l'expiation ou de propitiation; l'Apôtre, découvrant aux Hébreux le mystère de ce jour, montre Jésus, véritable pontife, qui avec son propre sang pénètre dans le secret du ciel pour nous rendre propice son Père et intercéder pour les péchés de ceux qui attendent encore en priant à la porte.

S. AMBR. — Il est ce grand-prêtre qu'on demande au sort, qui est encore inconnu comme véritable; car celui qui est désigné par le sort n'est pas choisi par le discernement de l'homme. Celui-ci était donc cherché et un autre était figuré véritable et éternel qui, non par le sang des victimes mais par son propre sang, devait réconcilier Dieu le Père avec le genre humain. Alors c'était par tour, mais maintenant c'est la perpétuité.

Et un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums. Zacharie, le voyant, en fut tout troublé, et la frayeur le saisit. Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, Zacharie, parce que votre prière a été exaucée; et Elisabeth votre femme vous enfantera un fils auquel vous donnerez le nom de Jean. Vous en serez dans le ravissement, et beaucoup de personnes se réjouiront de sa naissance.

S. CHRYS. — Zacharie étant entré dans le temple pour porter à Dieu

cederet. Sequitur : Et omnis multitudo populi, etc. Incensum in Sancta Sanctorum a pontifice deferri, expectante foris templum omni populo, decimo die septimi mensis est jussum, et hanc diem expiationis sive propitiationis vocari; cujus diei mysterium Apostolus ad Hebræos pandens (cap. 9), Jesum ostendit pontificem esse verum, qui in sanguine proprio cœli secreta subiit, ut propitiatus nobis faceret Patrem, et interpellaret pro peccatis eorum qui adhuc præ foribus orantes expectant.

AMBR. Hic est autem ille summus sacerdos qui adhuc sorte quæritur; qui verus adhuc ignoratur : qui enim sorte eligitur, humano judicio non comprehenditur. Ille igitur quærebatur, et alius quærebatur verus

in æternum sacerdos, qui non hostiarum cruore sed proprio Patrem Deum generi reconciliaret humano : tunc quidem vices erant, nunc autem perpetuitas.

Apparuit autem illi Angelus Domini, stans a dextris altaris incensi. Et Zacharias turbatus est, videns; et timor irruit super eum. Ait autem ad illum angelus : Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua, et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabit nomen ejus Joannem; et erit gaudium tibi, et exultatio; et multi ejus natiuitate gaudebunt.

CHRYS. (hom. 2 De incomprehens. Dei natura). Ingressus Zacharias in templum,

les prières de tous, comme un médiateur entre Dieu et les hommes, vit l'ange paraître au dedans, d'où suit : « Un ange lui apparut, etc. » — S. AMB. — Il est vrai de dire que l'ange apparut à celui qui le vit tout-à-coup ; et c'est ainsi que l'Écriture a coutume de parler des anges ou de Dieu, en disant que ce qu'on voit à l'improviste apparaît ; car on ne voit pas également les choses sensibles et celui dont la volonté est de se montrer, quoique sa nature soit invisible. — ORIG. — Nous ne disons point cela seulement de ce siècle, mais aussi du futur : lorsque nous aurons quitté le monde, Dieu et les anges n'apparaîtront pas à tous, mais celui-là seulement les verra qui aura eu le cœur pur. Le lieu ne pourra nuire ni aider à personne. — S. CHRYS. — Il apparut manifestement et non dans le sommeil, parce qu'il annonçait une chose trop extraordinaire, et pour cela il fallait une vision plus manifeste et plus étonnante. — S. DAM. — Cependant les anges ne se montrent pas aux hommes comme ils sont, mais transfigurés en la forme que Dieu ordonne (pour être visibles). — S. BAS. — Il dit : « De l'autel de l'encens, » parce qu'il y avait un autre autel destiné aux holocaustes. — S. AMB. — Ce n'est pas sans raison que l'ange paraît dans le temple, parce que déjà était annoncé l'avènement du prêtre, et se préparait le sacrifice céleste auquel les anges servent ; car ne doutez point que l'ange ne soit présent lorsque Jésus-Christ est immolé. Il apparut à droite de l'autel de l'encens, parce qu'il portait le signe de la miséricorde divine : « Le Seigneur est à ma droite, afin que je ne sois point troublé (Ps. 15). »

ut preces ferret pro cunctis ad Deum quasi Dei et hominum mediator, vidit angelum intus stantem : unde dicitur : Apparuit autem illi angelus, etc. AMB. Bene apparuisse dicitur ei qui eum repente conspexit ; et hoc specialiter aut de angelis aut de Deo Scriptura divina tenere consuevit, ut quod non potest prævideri, apparere dicatur : non enim similiter sensibilia videntur, et is cujus in voluntate situm est videri, et cujus naturæ est non videri. ORIG. (hom. 3). Et hoc non tantum in præsentisæculo dicimus, sed in futuro : cum migraverimus a mundo, non omnibus vel Deus vel angeli apparebunt, sed ille tantum videbit, qui mundum habuit cor. Locus autem nec nocere poterit quemquam, nec juvare. CHRYS. (in *Cat. græcor.* ubi sup. ex hom. 4 in *Matth.*). Manifeste autem apparuit non in somnis : eo quod nimis arduum annuncia-

batur : unde manifestiori et mirabiliori visioni egebat. DAMASC. (*De fide orth.*, lib. 2, cap. 2). Tamen angeli non ut sunt, hominibus patefunt ; sed transfigurati (prout possunt visores aspicere) in quodcumque jusserit Dominus. BASIL. (in *Cat. græcor.* ubi sup.). Dicit autem : Altaris incensi, eo quod alterum erat altare deputatum ad holocausta. AMB. Non immerito autem angelus videtur in templo, quia veri sacerdotis annunciabatur jam adventus ; et celeste sacrificium parabatur, in quo angeli ministrarent : non enim dubites assistere angelum quando Christus immolatur. Apparuit autem a dextris altaris incensi, quia divinæ insigne misericordiæ deferebat : Dominus enim a dextris est mihi, ne commovear (*Psal.* 15).

CHRYS. (hom. 2). *De incomprehens. Dei natura*, ubi sup. Non potest autem homo.

S. CHRYS. — L'homme quelque juste qu'il soit ne peut voir un ange sans crainte; aussi Zacharie, ne pouvant supporter la vue de la présence de l'ange ni soutenir son éclat, est troublé; c'est pourquoi il est ajouté : « Zacharie fut troublé, etc. » Lorsque celui qui conduit un char est effrayé et abandonne les rênes, les coursiers se précipitent et le quadriga se renverse; ainsi en est-il de l'âme chaque fois qu'elle est abattue par quelque stupeur ou inquiétude. C'est pourquoi il dit ici : « La frayeur le saisit. » — ORIG. — Une forme nouvelle qui s'offre aux regards de l'homme trouble l'esprit et consterne l'âme, aussi l'ange, sachant que telle est la nature humaine, rassure d'abord ce trouble; c'est pourquoi il suit : « Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, etc. » — S. ATHAN. — Ainsi le discernement des bons esprits et des mauvais n'est point difficile; car si à la crainte succède la joie, nous savons que c'est un secours venu de Dieu, parce que la sécurité de l'âme est un indice de la présence de la majesté divine; de même si la frayeur éprouvée demeure, c'est l'ennemi que nous voyons.

ORIG. — Non-seulement il rassure son effroi, mais encore il le réjouit par une surprenante nouvelle, ajoutant : « Votre prière a été exaucée et Élisabeth votre épouse enfantera, etc. » — S. AUG. — Ici il faut d'abord remarquer qu'il n'est point vraisemblable qu'offrant le sacrifice pour les péchés ou le salut du peuple ou sa rédemption, ce vieillard dont la femme était avancée en âge ait pu laisser les vœux du peuple pour demander des enfants, surtout parce que personne ne demande ce qu'il désespère d'obtenir. Il désespérait à ce point d'avoir des enfants qu'il ne crut point à la promesse de l'ange. Donc ce qui

quantumcunque sit justus, absque timore cernere angelum : unde et tunc Zacharias aspectum non tolerans presentia: angeli, nec fulgorem illum valens sufferre, turbatur : et hoc est quod subditur : Et Zacharias turbatus est, etc. Sicut autem auriga perterrito, loraque dimittente, currunt equi præcipites, totaque quadriga pervertitur, sic accidere consuevit animæ, quoties ab aliquo stupore vel sollicitudine deprimitur : unde et hic subditur : Et timor irruit super eum. ORIG. (hom. 4). Nova quippe facies humanis se obtutibus præbens, turbat mentem animumque consternat : unde angelus sciens hanc humanam esse naturam, primum perturbationi medetur : nam sequitur : Ait autem ad illum angelus : Ne timeas, etc. ATHAN. (in Vita Antonii). Unde non difficilis est bonorum spirituum malorumque

discretio : si anim post timorem successerit gaudium, a Domino venisse sciamus auxilium ; quia securitas animæ presentis majestatis indicium est : sicut autem incussa formido permanserit, hostis est qui videtur.

ORIG. (ut sup.). Non solum autem trepidantem refocillat, sed etiam novo lætificat nuncio, subdens : Quoniam exaudita est deprecatio tua ; et uxor tua Elizabeth pariet, etc. AUG. (De quæst. Evang., lib. 2, quæst. 1). Ubi primo hoc attendendum est, quia non est verisimile, ut cum pro peccatis populi vel salute, vel redemptione, sacrificium ille offerret, potuerit publicis votis relictis homo senex uxorem habens anum, pro accipiendis filiis orare ; præsertim vero quia nemo orat accipere, quod so accepturum esse desperat. Usque adeo autem ille jam se habiturum filios desperabat, ut hoc angelo

lui est dit : « Votre prière a été exaucée, » doit s'entendre pour le peuple. Le salut et la rédemption de ce peuple et l'abolition des péchés devaient venir par le Christ, et il est annoncé à Zacharie qu'il lui naîtra un fils, que ce fils est destiné à être le précurseur du Christ.—S. CHRYS.— La preuve que la prière est exaucée est qu'il lui doit naître un fils qui s'écriera : « Voici l'Agneau de Dieu, etc. » — THEOPH. — Comme s'il disait : « A quoi connaîtrai-je cela ? » L'ange lui dit : « Parce que Élisabeth enfantera, vous croirez que les péchés du peuple sont remis. — S. AMB. — Ou encore : les bienfaits de Dieu sont toujours pleins et surabondants, ils ne sont pas limités à un don étroit, mais se composent d'une riche réunion de biens ; ainsi d'abord le fruit de la prière est ici promis, ensuite l'enfantement de celle qui était stérile, et le nom est indiqué d'avance en disant : « Vous lui donnerez le nom de Jean, etc. »

BÈDE. — C'est un indice de mérite singulier chaque fois que Dieu impose un nom aux hommes ou qu'il le change. — S. CHRYS. — Il faut aussi dire que ceux qui, dans la plus tendre enfance, devaient éclater de vertu, recevaient leur nom de Dieu dès le commencement, tandis que pour ceux qui devaient s'élever dans la suite, le nom leur était imposé plus tard (1). — BÈDE. — Jean veut dire : *qui a la grâce*, ou *grâce du Seigneur*. Par ce nom d'abord est annoncée la grâce donnée à ses parents, auxquels naît un fils dans la vieillesse ; ensuite elle est annoncée à Jean lui-même qui devait être grand devant le Seigneur ; enfin

(1) Ainsi Jésus-Christ imposa à Pierre son nom, lui disant : Tu seras appelé Céphas, ce qui veut dire Pierre.

promittenti non crederet. Ergo quod ei dicitur : Exaudita est deprecatio tua, pro populo intelligendum est ; cujus populi quoniam salus et redemptio et peccatorum abolitio per Christum futura erat, adhuc nunciatur Zachariæ nasciturus filius, quia præcursor Christi destinabatur. CHRYS. (*De incomp. Dei natura*, ubi sup.). Vel quod exaudita sit ejus deprecatio, probat per hoc quod gignendus erat ei filius, clamans : Ecce Agnus Dei, etc. THEOPH. Quasi ipso dicente : Unde erit mihi hoc manifestum ? ait angelus : Ex hoc quod Elizabeth pariet, credes quod peccata populo sunt remissa. AMB. Vel aliter : Plena semper et redundantia sunt divina beneficia, non exiguo constricta munere, sed uberi bonorum coacervata congestu ; ut hic, ubi primum precationis

fructus promittitur deinde sterilis partus uxoris, cujus nomen prænunciat subdens : Et vocabis nomen ejus Joannem, etc.

BED. Singularis meriti indicium datur, quoties hominibus a Deo vel imponitur nomen, vel mutatur. CHRYS. *sup. Joan.* (homil. 18). Illud quoque oportet exprimere, quoniam in quibus ab ipsa tenentate infantia virtus refulgere debebat, a principio divinitus sumebant nomina : his vero qui postea debebant excrescere, nomen postea imponebatur. BED. Joannes ergo interpretatur in quo gratia, vel Domini gratia, quo nomine declaratur primo parentibus ejus gratiam, quibus decrepitis nasceretur filius, esse donatam ; deinde ipsi Joanni qui magnus coram Domino erat futurus ; postremo etiam filiis Israël quos ad

aux enfants d'Israël qu'il devait convertir au Seigneur; d'où suit : « Vous serez dans la joie et le ravissement. » — ORIG. — Car, lorsqu'un juste vient au monde, les auteurs de sa naissance se réjouissent, tandis que, lorsque celui qui naît est pour ainsi dire réservé aux peines et à l'esclavage, l'auteur de sa naissance est consterné et abattu. — S. AMB. — Il est saint non-seulement pour être la joie de ses parents, mais encore le salut d'un grand nombre; d'où suit : « Et beaucoup se réjouiront de sa naissance. » Ici les parents sont avertis de se réjouir de la naissance des saints et de rendre grâces; car ce n'est pas un médiocre don de Dieu de donner des enfants qui perpétuent la race et sont les héritiers de la famille.

Car il sera grand devant le Seigneur; il ne boira point de vin, ni rien de ce qui peut enivrer; et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère. Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu; et il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, pour réunir les cœurs des pères avec leurs enfants, et rappeler les désobéissants à la prudence des justes, pour préparer au Seigneur un peuple parfait.

S. AMB. — Après la joie d'un grand nombre est promise la grandeur de la vertu, lorsqu'il est dit : « Il sera grand devant le Seigneur, etc. » Il n'annonce point la grandeur du corps, mais de l'âme. Devant Dieu la grandeur est dans l'âme et dans la vertu. — THÉOPH. — Beaucoup sont appelés grands devant les hommes qui ne le sont point devant Dieu, comme les hypocrites. Les parents de Jean ont aussi été appelés justes devant le Seigneur. — S. AMB. — Il ne recule point les frontières

Dominum erat conversurus : unde sequitur : Et erit gaudium tibi et exultatio. ORIG. (hom. 4 ut sup.). Quando enim justus oritur in mundo, ministri nativitatis ejus lætantur; quando vero ille nascitur, qui quasi ad pœnas et ergastulum relegatur, minister consternitur et concidit. AMB. Sanctus autem non solum parentum gratia, sed etiam salus est plurimorum : unde sequitur : Et multi in nativitate ejus gaudebunt. Admonentur hoc loco sanctorum generatione lætari, admonentur parentes gratias agere : non enim mediocre munus est Dei, dare liberos propagatores generis, successione hæredes.

Erit enim magnus coram Domino, et vinum et sicaram non bibit, et Spiritu Sancto repletur adhuc ex utero matris suæ, et multos

filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ, ut convertat corda patrum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino plebem perfectam.

AMB. Post lætitiã plurimorum magnitudo virtutis promittitur, cum dicitur : Erit enim magnus coram Domino, etc. Non corporis sed animæ magnitudinem declaravit. Est coram Domino magnitudo animæ, magnitudo virtutis. THÉOPH. Multi namque magni dicuntur, sed coram hominibus, non coram Deo, sicut hypocritæ : ita autem et parentes Joannis justi coram Domino dicti sunt. AMB. Denique non fines alicujus propagavit imperii, non triumphos bellici certaminis reportavit; sed (quod est

d'un empire, il ne rapporte point les triomphes guerriers d'un combat ; mais (ce qui est plus), prêchant dans le désert, il ruina les délices des hommes et la mollesse du corps par la grande vertu de son âme ; d'où il suit : « Il ne boira ni vin ni cervoise. » — BÈDE. — La cervoise signifie l'ivresse ; par ce mot les Hébreux désignent toute boisson qui peut enivrer (qu'elle soit faite de pommes ou de fruits ou de toute autre matière). Il était prescrit dans la loi des Nazaréens de s'abstenir de vin et de cervoise durant le temps de la consécration, c'est pourquoi Jean et d'autres semblables à lui, pour être toujours Nazaréens (c'est-à-dire saints), se sont toujours abstenus de ces choses ; car il ne faut point que celui-là s'enivre de vin, dans lequel est la luxure, qui veut être rempli de l'effusion de l'Esprit-Saint. Aussi celui qui fuit l'ivresse du vin mérite d'être comblé de la grâce de l'Esprit-Saint. Il suit : « Et il sera rempli de l'Esprit-Saint, etc. » — S. AMB. — Celui qui reçoit l'effusion de l'Esprit-Saint a la plénitude des grandes vertus. Et saint Jean avant de naître, encore enfermé dans le sein de sa mère, montre la grâce de l'Esprit-Saint qu'il avait reçue, lorsque, tressaillant dans le sein de sa mère, il annonça l'avènement du Seigneur. Autre est le souffle de cette vie, autre est celui de la grâce ; celui-là commence à la naissance et finit à la mort ; celui-ci n'est point limité par l'âge, ne s'éteint point à la mort, et n'est point exclu du sein de la mère.

GRÆC. — Quelle sera l'œuvre de Jean, ce qu'il accomplira par l'Esprit-Saint, il le montre en ajoutant : « Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu. » — ORIG. — Jean en convertit plusieurs, l'œuvre du Seigneur, au contraire, est de les convertir tous à Dieu son Père. — BÈDE. — Lorsqu'il est dit que Jean (qui, rendant té-

amplius) prædicans in deserto, delicias hominum corporisque lasciviam magna animi virtute depressit : unde sequitur : Et vinum et siceram non bibet. BÈD. Sicera interpretatur ebrietas ; quo vocabulo Hebræi omne quod inebriare potest poculentum (sive de pomis, sive de frugibus, seu de qualibet alia materia confectum) significant. Proprium vero in lege Nazaræorum erat, vino et sicera tempore consecrationis abstinere, unde Joannes cæterique tales, ut semper Nazaræi (id est, sancti) manere possint, semper his abstinere satagunt : non enim decet vino, in quo est luxuria [Eph., 5], inebriari eum qui musto Spiritus Sancti desiderat impleri : unde recte cui vini ebrietas tollitur, Spiritus gratia cumu-

latur. Sequitur autem : Et Spiritu Sancto replebitur, etc. AMB. Cui Spiritus Sanctus infunditur, magnarum est plenitudo virtutum. Siquidem sanctus Joannes antequam nasceretur, matris adhuc in utero positus, Spiritus accepti gratiam designavit, cum in utero parentis exiliens, Domini evangelizavit adventum. Alius est spiritus vitæ hujus, alius gratiæ : ille nascendo sumit exordium, moriendo defectum ; iste non ætatibus coercetur, non obitu extinguitur, non alvo matris excluditur.

GRÆC. Quod autem erit opus Joannis, quidve per Spiritum Sanctum peraget, ostendit subdicens : Et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. ORIG. [hom. 4]. Joannes quidem plurimos

moignage au Christ, baptisait les peuples dans sa foi) a converti les enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu, il devient évident que le Christ est le Dieu d'Israël ; que les ariens cessent donc de nier que le Christ « soit le Seigneur-Dieu, » que les photiniens rougissent de faire commencer le Christ à la Vierge, et de croire que le Dieu du peuple d'Israël soit un autre que le Dieu des chrétiens. — S. AMB. — Nous n'avons pas besoin de témoignage pour croire que Jean a converti le cœur d'un grand nombre, puisque l'Écriture prophétique et l'Évangile nous l'attestent. Car la voix de celui qui crie dans le désert : « Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers, » et le baptême, recherché par le peuple, nous indiquent les progrès considérables de sa prédication. Précurseur du Christ, il ne prêchait point pour lui-même, mais pour le Seigneur. C'est pourquoi il suit : « Et il marchera devant lui, etc. » En effet, il marchera devant, celui qui est né *précurseur* et qui est mort précurseur (1). C'est aussi avec raison qu'il est dit encore : « Dans l'esprit et la vertu d'Élie ; » en effet, l'esprit qui était dans Élie vint à Jean et pareillement sa vertu. — S. AMB. — Car jamais l'esprit n'est sans la vertu, ni la vertu sans l'esprit ; c'est pourquoi il est dit dans l'esprit et la vertu. Le saint prophète Élie eut une grande vertu et une grâce abondante. La vertu pour retirer de l'infidélité l'esprit des peuples et le ramener à la foi : la vertu d'abstinence, de patience et l'esprit de prophétie ; Élie était dans le désert, Jean était dans le désert : celui-là ne rechercha point la faveur du roi Achab ;

(1) Dans sa nativité il a précédé la nativité du Christ, et dans sa mort la mort du Christ.

convertit, Domini autem opus est ut omnes ad Deum Patrem convertat. BED. Cum autem Joannes (qui Christo testimonium perhibens, in ejus fide populos baptizabat) dicitur filios Israel ad Dominum Deum ipsorum convertisse, patet Christum Deum esse Israel : unde desinant Ariani Christum Dominum Deum esse, negare. Erubescant Photiniani Christo ex Virgine principium dare : cessent Manichæi, alium populi Israel atque alium Christianorum Deum credere. AMB. Non autem agemus testimonio, quod plurimorum sanctus Joannes corda convertit, in quo nobis prophetice Scripturæ et evangelicæ suffragantur. Vox enim clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus, et baptismata populis frequentata declarant converse plebis non mediocri factos esse processus

{vel progressus}. Nom enim de se, sed de Domino prædicabat prænuncius Christi. Et ideo sequitur : Et ipse præcedet ante illum, etc. Bene præcedet ante illum qui prænuncius natus et prænuncius mortuus est : bene etiam jungitur : In spiritu et virtute Eliæ. ORIG. Non dicit : In anima Eliæ, sed in spiritu et virtute : spiritus enim qui fuerat in Elia, venit in Joannem ; et similiter virtus ejus. AMB. Nunquam enim sine virtute spiritus, vel sine spiritu virtus : et ideo in spiritu et virtute ; quia sanctus Elias virtutem habuit magnam et gratiam : virtutem ut ad fidem animos populorum a perfidia retorqueret : virtutem abstinentiæ, atque patientiæ, et spiritum prophetandi ; in deserto Eliæ, in deserto Joannes ; ille Achab regis gratiam non quæsit, hic sprexit Herodis ; ille Jordanem

celui-ci dédaigna celle d'Hérode ; l'un divisa les eaux du Jourdain, l'autre les changea en bain salutaire : celui-ci est le précurseur du premier, celui-là du futur avènement du Seigneur.

BÈDE. — Ce qui est annoncé d'Élie par Malachie, l'ange le dit de Jean lorsqu'il ajoute : « Pour convertir les cœurs des pères vers leurs enfants, » en enseignant aux peuples par sa prédication la science spirituelle des saints anciens, « Et rappeler les désobéissants à la prudence des justes, » qui ne consiste point à tirer la justice des œuvres de la loi, mais à chercher le salut dans la foi. — **GREC.** — Ou encore : Les ancêtres de Jean et des apôtres furent les Juifs, et cependant, par orgueil et par infidélité, ils sévissaient contre l'Évangile ; c'est pourquoi (Jean d'abord et ensuite les apôtres), comme des enfants généreux leur montraient la vérité, les attirant dans leur propre justice et prudence ; ainsi Élie convertira les Hébreux à la vérité des apôtres.

BÈDE. — Ayant dit que Zacharie, priant pour le peuple, était exaucé, il ajoute : « Pour préparer au Seigneur un peuple parfait, » où il enseigne dans quel ordre ce même peuple sera sauvé et rendu parfait ; savoir, par la pénitence à la prédication et par la foi dans le Christ. —

THÉOPH. — Ou encore : Jean prépare un peuple non incrédule, mais parfait, c'est-à-dire prêt à recevoir le Christ. — **ORIG.** — Le sacrement de Jean (1) s'accomplit encore dans le monde ; car l'esprit et la vertu de Jean viennent d'abord dans l'âme de tous ceux qui doivent croire en Jésus-Christ, et préparent au Seigneur un peuple parfait.

(1) C'est-à-dire le sacrement figuré par saint Jean.

divisit, hic ad lavacrum salutare convertit ; hic prioris, ille sequentis dominici præcursor adventus.

BED. Quod autem de Elia per Malachiam prædictum est (cap. 4), hoc per angelum de Joanne dicitur, cum subditur : Ut convertat corda patrum in filios ; spiritualem antiquorum sanctorum scientiam populis prædicando infundens. Et incredulos ad prudentiam justorum, quæ est non de legis operibus justitiam præsumere, sed ex fide salutem quærere (*ad Rom.*, 10). **ГРÆС.** Vel aliter : parentes Joannis et apostolorum Judæi fuerunt, sed tamen contra Evangelium ex superbia et infidelitate sæviebant. Itaque tanquam benigni filii (Joannes prius, et apostoli consequenter), eis veritatem monstrabant in propriam jus-

titiam et prudentiam eos attrahentes : sic etiam Elias reliquias Hebræorum convertit ad apostolorum veritatem. **BED.** Quia vero Zachariam pro plebe supplicantem dixerat exauditum, subjungit : Parare Domino plebem perfectam : in quo docet quo ordine plebs eadem salvari et perfici debeat ; ad prædicationem scilicet Joannis pœnitendo et credendo in Christum. **ТНѢОФН.** Vel aliter : Joannes plebem paravit, non incredulam sed perfectam, id est, præparatam ad suscipiendum Christum. **ОРИГ.** (*hom.* 4). Sacramentum autem Joannis usque nunc expletur in mundo : quicumque enim crediturus est in Jesum Christum, antea spiritus et virtus Joannis ad animam illius venit, et præparat Domino populum perfectum.

Zacharie répondit à l'ange : A quoi connaîtrai-je la vérité de ce que vous me dites ; car je suis vieux et ma femme est déjà avancée en âge ? L'ange lui répondit : Je suis Gabriel, qui suis toujours présent devant Dieu ; j'ai été envoyé pour vous parler, et pour vous porter cette heureuse nouvelle ; et dans ce moment vous allez devenir muet, et vous ne pourrez plus parler jusqu'au jour que ceci arrivera, parce que vous n'avez point cru à mes paroles qui s'accompliront en leur temps. Cependant le peuple attendait Zacharie, et s'étonnait de ce qu'il demeurerait si longtemps dans le temple. Mais étant sorti, il ne leur pouvait parler ; et comme il leur faisait des signes pour se faire entendre, ils reconnurent qu'il avait eu une vision dans le temple, et il demeura muet.

S. CHRYS. — Zacharie pensant à son âge et à la stérilité de son épouse douta, d'où il est dit : « Zacharie dit à l'ange : A quoi connaîtrai-je cela ? » comme pour dire : Comment cela se fera-t-il ? Et il donne la raison de son doute : « Car moi, je suis vieux, etc. » Mon âge n'est pas propice, ma nature est impuissante ; je suis faible pour engendrer, ma terre est stérile. En cela quelques-uns ne trouvent point pardonnable au prêtre de faire tant de questions ; car, lorsque Dieu annonce une chose, il faut y ajouter foi, et discuter ainsi est d'une âme opiniâtre ; d'où il suit. Et l'ange lui répondit : « Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu. » — BÈDE. — Comme s'il disait : A un homme qui promettrait de tels prodiges, il serait permis de demander un signe ; mais, lorsqu'un ange promet, il ne convient plus de douter. Il suit : « Et je suis envoyé pour vous parler, etc. »

S. CHRYS. — Ainsi, apprenant que je suis envoyé de Dieu, n'estimez comme humain rien de ce qui vous est dit ; car je ne parle point de

Et dixit Zacharias ad angelum : Unde hoc sciam ? Ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis. Et respondens angelus, dixit ei : Ego sum Gabriel qui asto ante Deum, et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evangelizare. Et ecce eris tacens, et non poteris loqui usque in diem quo hæc fiant, pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo. Et erat plebs expectans Zachariam, et mirabantur quod tardaret ipse in templo. Egressus autem non poterat loqui ad illos ; et cognoverunt quod visionem vidisset in templo ; et ipse erat innuens illis, et permansit mutus.

CHRYS. (De incomprehens. Dei natura, ut jam sup.). Habito respectu Zacharias ad propriam ætatem, quin etiam conjugis sterilitate conspecta diffians est : unde dicitur :

Et dixit Zacharias ad angelum : Unde hoc sciam ? Quasi diceret : Quomodo hoc fiet ? et causam dubitationis subdit : Ego enim sum senex, etc. Ætas intempestiva, natura inepta ; ego generans debilis, terra sterilis. Non autem censetur a quibusdam propter hoc dignus esse venia sacerdos, dum seriem rerum exoptulat : quancumque enim Deus aliquid indicat, oportet in fide suscipere : nam super hujusmodi disceptare, contumacis est animæ : unde sequitur : Et respondens angelus dixit ei : Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum. BÈDE. Quasi dicat : Si homo talia signa promitteret, impune signum flagitare liceret. At cum angelus promittat, jam dubitare non decet. Sequitur : Et missus sum loqui ad te, etc. CHRYS. (ut sup.). Ut cum audias me a Deo missum nihil humanum æstimes ex his quæ

moi-même, mais j'annonce les paroles de celui qui m'a envoyé. Le mérite et la vertu d'un envoyé consistent à ne rien dire de lui-même. — BÈDE. — Il faut remarquer ici que l'ange affirme en même temps qu'il est devant Dieu et qu'il est envoyé pour annoncer à Zacharie. — S. GRÉG. — Parce que, lorsque les anges viennent à nous, ils remplissent extérieurement leur ministère, de telle sorte qu'intérieurement ils ne perdent jamais la contemplation de Dieu; car, si l'esprit angélique est limité, l'Esprit souverain (qui est Dieu) n'est point limité. C'est pourquoi les anges, même quand ils sont envoyés, sont devant lui: car où qu'ils soient envoyés ils courent en lui.

BÈDE. — Il lui donne le signe qu'il a demandé, afin que celui qui a parlé en doutant apprenne à croire en se taisant; d'où suit: « Et voilà que vous serez muet, etc. » — S. CHRYS. — Comme si le lien de son impuissance était transporté à l'organe de la voix. Il n'est pas épargné en considération du sacerdoce: au contraire, il est puni davantage, parce que sa foi devait être plus grande que celle des autres. — THÉOPH. — Le mot qui est dans le grec, κωφος, signifiant aussi *sourd*, on peut dire: Parce que vous ne croyez point, vous serez *sourd* et vous ne pourrez parler. Il avait mérité ces deux châtimens: la surdité par sa désobéissance, le mutisme par sa contradiction. — S. CHRYS. — Il dit: *Et voilà*, comme s'il disait: *A l'instant*. Mais considérez la miséricorde de Dieu dans ce qui suit: « Jusqu'au jour où ceci arrivera; » comme pour dire: Lorsque, par l'accomplissement des choses que je dis, je t'aurai montré et tu auras reconnu la justice de ton châtiment, alors je te délivrerai de ta peine. Et il indique le motif de la punition

tibi dicuntur: neque enim ex me loquor, sed mittentis relata denuncio: hæc est enim nuncii virtus et bonitas, ut nihil ex se referat. BÈDE. Ubi notandum est quod angelus se et ante Deum stare, et ad evangelizandum Zachariæ missum esse testatur. GRÉG. (in hom. 34 in *Evang.*). Quia et cum ad nos veniunt angeli, sic exterius implent ministerium; ut tamen nunquam interius desint per contemplationem; quia etsi circumscriptus est angelicus spiritus, summus tamen Spiritus (qui Deus est) circumscriptus non est. Angeli itaque etiam missi ante ipsum sunt; quia quolibet missi veniant, intra ipsum currunt.

BÈDE. Dat autem ei signum quod rogatus, ut qui discredendo locutus est, jam tacendo credere discat: unde sequitur: Et ecce eris

tacens, etc. CHRYS. (ut sup.). Ut a vi generativa ad organa vocalia, vincula transferantur: nec intuitu sacerdotii ei parcitur, sed ob hoc plectebatur amplius quia circa fidem cæteris præesse debebat. THÉOPH. Sed quia verbum quod in græco habetur κωφος potest etiam surdum significare, bene ait: Qui non credis, eris surdus, et non poteris loqui. Convenienter enim hæc duo passus est: tanquam enim inobediens surditatem incurrit, et tanquam contradictor taciturnitatem. CHRYS. (ut sup.). Dicit autem: Et ecce, quasi diceret: In hoc instanti. Sed considera miserationem Domini in hoc quod sequitur: Usque in diem quo hæc fiant: quasi dicat: Cum per eventus rerum quod dico ostendero, et noveris te jure punitum, tunc te de poena

en ajoutant : « Parce que vous n'avez point cru à mes paroles qui s'accompliront en leur temps ; » n'ayant point égard à la puissance de celui qui m'a envoyé et devant lequel je suis présent. Que si celui-là est puni qui avait été incrédule sur la naissance mortelle, comment celui qui repousse la nativité céleste et ineffable échappera-t-il à la vengeance? — GREC. — Pendant que ceci se passait au dedans, la durée du temps jetait dans l'étonnement la multitude qui attendait au dehors ; d'où suit : « Et le peuple attendait Zacharie, et s'étonnait de son retard. » Comme il y avait beaucoup de suppositions, chacun disait la sienne, jusqu'à ce que Zacharie sortant leur apprît par son silence ce qui lui était arrivé dans le secret du temple ; d'où suit : « Etant sorti il ne pouvait parler, etc. » — THÉOPH. -- Zacharie faisait des signes au peuple qui sans doute lui demandait la cause de son mutisme ; ne pouvant pas le dire, il l'exprimait par signes ; d'où suit : « Et il leur faisait des signes, et il resta muet. » — S. AMB. — Un signe est un mouvement du corps sans parole cherchant à faire comprendre la volonté et ne l'exprimant pas.

Quand les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla en sa maison. Quelque temps après, Elisabeth sa femme conçut, et elle se tenait cachée durant cinq mois, en disant : C'est là la grâce que le Seigneur m'a faite, en ce temps où il m'a regardée pour me retirer de l'opprobre où j'étais devant les hommes.

BÈDE. — Pendant les jours de leur fonction, les pontifes, occupés uniquement des offices du temple, non-seulement s'abstenaient de

eripiam. Et causam pœnæ ostendit, cum subditur : Pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo ; non attendens virtutem ejus qui misit me, cui ego assisto. Si autem is qui erga nativitatem mortalem incredulus erat, punitur ; qualiter qui cœlestem et ineffabilem calumniatur, vitabit ultionem ?

GRÆC. (vel Antipater Bostrensis, in *Cat. græcor. Patrum*). Dum autem hæc intrinsecus agerentur, dilatio temporis admirari cogebat expectantem forinsecus multitudinem : unde sequitur : Et erat plebs expectans Zachariam ; et mirabantur quod tardaret. Cumque per diversa vagaretur suspicio, quilibet dictabat ad libitum, donec Zacharias egrediens docuit silendo quod latendo perpessus est : unde sequitur : Egressus autem non poterat loqui, etc. THEOPH. In-

nuebat autem populo Zacharias, forte causam taciturnitatis interroganti, quam loqui non valens, per nutum declarabat : unde sequitur : Et ipse erat innuens illis, et permansit mutus. AMB. Est autem nutus quidam sine verbo corporalis actus, indicare moliens nec exprimens voluntatem.

Et factum est ut impleti sunt dies officii ejus, abiit in domum suam. Post hos autem dies concepit Elisabeth uxor ejus, et occultabat se mensibus quinque, dicens : Quia sic fecit mihi Dominus in diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.

BÈD. Vicis suæ tempore pontifices templi tantum officiis mancipati, non solum a complexu uxorum sed ab ipso quoque dormorum suarum abstinebant ingressu : unde

voir leurs femmes, mais même n'entraient point dans leurs maisons; d'où il est dit : « Et il arriva que les jours étant accomplis, etc. » Parce qu'alors la succession sacerdotale était prise dans la race d'Aaron, il était nécessaire qu'il fût donné aux prêtres le temps de se substituer une postérité. Au contraire, parce que maintenant ce n'est plus la succession charnelle, mais la perfection spirituelle qui est requise, la chasteté est toujours prescrite aux prêtres (afin que toujours ils puissent servir à l'autel). Il suit : « Après ces jours, etc., » c'est-à-dire après la fin des jours des fonctions de Zacharie. Ceci se passa au mois de septembre, le 8 des calendes d'octobre, quand les Juifs célébraient le jeûne de la fête des Tabernacles, pendant l'équinoxe où la nuit commence à être plus longue que le jour; car il faut que le Christ grandisse et que Jean diminue. Et ce n'était point en vain que ces jours étaient des jours de jeûne, car Jean devait prêcher aux hommes l'affliction de la pénitence.

SUITE. — « Et elle se cachait, etc. » — S. AMB. — Pourquoi se cachait-elle, sinon par pudeur? Car il y a un temps dans le mariage où il est décent de vouloir des enfants, dans la vigueur de l'âge, tandis qu'on a l'espoir d'en obtenir. Mais lorsque est venue la vieillesse et cette maturité de l'âge plus habile à diriger les enfants qu'à les mettre au monde, c'est une honte (et légitime) de porter les signes de la fécondité, d'être appesantie par le fardeau d'un autre âge et de dilater son sein par un fruit qui n'est plus de saison. Elle était donc honteuse à cause de son âge, par où nous pouvons comprendre que déjà ils n'étaient point ensemble à la manière des époux, car celle qui n'eût point rougi de servir d'épouse dans sa vieillesse, n'eût point rougi d'enfanter; cependant elle rougissait du poids de la maternité, tant qu'elle

dicatur : Et factum est ut impleti sunt dies, etc. Quia enim tunc sacerdotalis ex stirpe Aaron successio quærebatur, necessario tempus substituendæ soboli procurabatur. At quia nunc non carnalis successio sed perfectio spiritualis inquiritur, sacerdotibus (ut semper altari queant assistere) semper castitas observanda præcipitur. Sequitur : Post hos autem dies, etc., post dies scilicet officii Zachariæ completos. Gesta sunt autem hæc mense septembri, 8 kalend. octob. quando oportebat Judæos jejunium scenopægiæ celebrare, imminente æquinotio, in quo incipit nox esse major quam dies; quia Christum oportet crescere, Joannem autem minui. Nec frustra tunc

dies jejuniorum erant, quia per Joannem erat hominibus afflictio penitentiae prædicanda.

Sequitur : Et occubabat se, etc. AMB. Quæ causa occultationis, nisi pudor? Sunt enim quædam tempora præscripta conjugio, quando dare operam procreandis liberis sit decorum, dum anni vigent, dam suscipiendorum liberorum spes est. At ubi et matura ævi senectus successerit, et ætas est regendis liberis habilior quam creandis, pudor est (legitimi licet) foetus gestare indicia, et gravari alienæ ætatis onere, et tumescere alvum non sui temporis fructu. Pudebat ergo eam propter ætatem : unde intelligi potest causa, quæ jam non conve-

ignora ce mystère de religion. Mais celle qui se cachait parce qu'elle avait conçu un fils commence à se produire parce qu'elle portait un prophète. — ORIG. — Et c'est pourquoi il dit : « Cinq mois, » c'est-à-dire jusqu'à ce que Marie conçut, et que son fruit, tressaillant de joie, prophétisa. — S. AMB. — Quoiqu'elle rougît de l'âge de son enfantement, elle se rejouissait encore d'être délivrée de l'opprobre, en disant : « Le Seigneur a fait cela pour moi, etc. » — S. CHRYS. — C'est-à-dire, il a fait cesser ma stérilité, il m'a accordé un don surnaturel, et une pierre inféconde a produit des épis verts; il m'a enlevé mon opprobre en me rendant mère; d'où il suit : « Dans les jours où il m'a regardée pour me tirer de l'opprobre où j'étais devant les hommes. » — S. AMB. — Car c'est une honte pour les femmes de n'avoir point le fruit des noces qui est pour elles le seul motif de se marier. — S. CHRYS. — Elle se réjouit doublement, parce que Dieu lui a enlevé la honte de la stérilité et parce qu'elle a enfanté un illustre rejeton; car ce n'est pas seulement l'union conjugale qui est intervenue comme dans les autres générations, mais la grâce céleste a été le principe de cette naissance.

BÈDE. — *Zacharie* peut représenter d'une manière mystique le sacerdoce des Juifs, et *Elisabeth*, la loi qui, développée par les leçons des prêtres, devait engendrer à Dieu des enfants spirituels; elle était impuissante, parce que la loi « ne conduit personne à un état parfait. » Tous deux étaient justes, parce que la loi est bonne et que le sacerdoce était saint pour ce temps; tous deux étaient avancés en âge, parce que le Christ venant, ils s'inclinent vers la vieillesse. Zacharie entre dans le temple, parce que c'est aux prêtres d'entrer dans le sanc-

niant inter se concubitu conjugali : neque enim ea quæ senilem non erubesceret coitum, erubesceret partum : et tamen erubescat onus parentis, quamdiu nescit mysterium religionis. Sed quæ occultabat se quia conceperat filium, jactare se cœpit, quia gerebat prophetam. ORIG. (in *Cat. græc. Patrum*). Et ideo dicit : Mensibus quinque, id est, donec Maria conciperet, et fœtus ejus exultans cum gaudio prophetaret. AMB. Et quamvis partus sui erubesceret ætatem, rursus caruisse se gaudebat opprobrio, dicens : Quia sic fecit mihi Dominus, etc. CHRYS. (vel Orig., ut sup.). Scilicet solvit sterilitatem, donum supra naturam concessit, et petra infructuosa spicas virentes produxit; abstulit dedecus dum genitricem fecit : unde sequitur : In diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter

homines. AMB. Pudor enim est feminis nuptiarum præmia non habere; quibus hæc sola est causa nubendi. CHRYS. (homil. *De Anna* vel *in Annam* ex *Cat. græc. Patr.*). Dupliciter igitur gaudet, dum et a nota sterilitatis ipsam eripuit Dominus; et quoniam illustrem partum enixa est : non enim ut in cæteris gignentium solus concubitus intervenit, sed gratia cœlestis hujus ortus fuit exordium.

BÈDE. Mystice autem per Zachariam sacerdotium Judæorum, per Elisabeth potest lex ipsa designari, quæ sacerdotum doctrinis exercitata spirituales Deo filios gignere debebat; sed non valebat quia neminem ad perfectum adduxit lex (*Hebr.*, 7). Erant ambo justis, quia bona est lex (*Timoth.*, 1), et sacerdotium pro illo tempore sanctum. Ambo processerant in diebus suis, quia

tuair des mystères célestes. La multitude était dehors parce qu'elle ne peut pénétrer les choses mystiques. Pendant qu'il met l'encens sur l'autel, il connaît la naissance de Jean, parce que, tandis que les docteurs brûlent du feu des leçons divines, ils trouvent la grâce qui vient de Jésus-Christ. Tout cela est annoncé par un ange, parce que « la loi a été donnée par le ministère des anges. » — S. AMB. — La voix du peuple devint muette en un seul, parce que tout le peuple parlait à Dieu par l'intermédiaire d'un seul ; car la parole de Dieu a passé dans nous et elle n'est point muette en nous. Celui-là est muet qui ne comprend pas la loi ; pourquoi, en effet, vous paraîtrait-il plus muet celui qui n'entend pas le son que celui qui ne comprend pas le mystère ? Le peuple juif est semblable à celui qui fait des signes et qui ne peut donner la raison de ses mouvements. — BÈDE. — Cependant Elisabeth conçoit Jean, parce que l'intérieur de la loi est rempli des sacrements du Christ ; elle cache sa conception pendant cinq mois, parce que Moïse a écrit dans cinq livres les mystères du Christ ; ou encore : parce que la rédemption du Christ a été figurée dans cinq âges du monde, par les paroles et par les actes des saints.

Or, comme Elisabeth était dans son sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée; et cette vierge s'appelait Marie.

BÈDE. — L'incarnation du Christ devant arriver au sixième âge du monde, et devant accomplir la loi, six mois après la conception de

adveniente Christo jam incurvantur ad senium. Ingreditur Zacharias templum, quia sacerdotum est intrare in sanctuarium mysteriorum cœlestium. Foris erat multitudo, quia mystica penetrare nequit. Dum altari thymiana imponit, nasciturum Joannem agnoscit, quia dum doctores flamma divinæ lectionis ardent, gratiam Dei per Jesum prodituram reperiunt; et hoc per angelum quia lex per angelos ordinata est (Gal., 3, v. 19). AMB. In uno autem vox plebis obmutuit, quia in uno totus ad Deum loquebatur populus : transivit enim ad nos Dei verbum, et in nobis non tacet. Mutus est qui non intelligit legem. Cur enim tibi magis videatur mutus esse qui sonum quam qui mysterium nescit ? Innuenti similis est populus Judæorum, qui actuum suorum

præstare non potest rationem. BÈD. Et tamen Elizabeth concipit Joannem, quia interiora legis sacramentis Christi abundant. Conceptum quinque mensibus occultat, quia Moyses quinque libris mysteria Christi designat; seu quia Christi dispensatio in quinque mundi ætatibus per sanctorum dicta vel facta figuratur.

In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph, de domo David; et nomen Virginis Maria.

BÈD. Quia Christi incarnatio vel sexta ætate seculi futura, vel ad impletionem legis erat profutura, recte sexto mense

Jean, l'ange envoyé à Marie annonce la naissance du Sauveur : d'où il est dit : « Le sixième mois, etc. » Par le sixième mois, il faut entendre le mois de mars; c'est le vingt-cinquième jour que notre Seigneur a été conçu et a souffert sa passion, de même qu'il est né le vingt-cinquième jour de décembre. Que si, comme quelques-uns le pensent, un de ces jours est l'équinoxe du printemps et l'autre le solstice d'hiver, il convenait « que celui qui illumine tout homme venant en ce monde » fût conçu et naquit avec l'accroissement du jour. Mais si quelqu'un objecte qu'avant le temps de la naissance et de la conception du Seigneur les jours croissent ou sont plus longs que la nuit, nous lui dirons que Jean évangélisait le royaume des cieux avant son avènement.

BAS. — Les esprits célestes ne viennent pas à nous d'eux-mêmes, mais quand il le faut pour notre utilité, parce qu'ils contemplent l'éclat de la divine sagesse; d'où il suit : « L'ange Gabriel fut envoyé, etc. » — **S. GRÉG.** — Ce n'est point un ange quelconque qui est envoyé à la Vierge Marie, mais l'archange Gabriel; il convenait qu'un ange sublime vînt pour ce ministère qui annonçait le plus sublime événement. Il est désigné par son propre nom qui montre ce qu'il peut accomplir; car il se nomme Gabriel qui veut dire *force de Dieu*. Celui-là devait être annoncé par la force de Dieu qui, Seigneur des vertus et fort dans la lutte, venait combattre les puissances de l'air. — **LA GLOSE.** — Le lieu où il est envoyé est aussi désigné, lorsqu'il est dit : « Dans la ville de Nazareth, etc. » Car la venue du Nazaréen, c'est-à-dire du *Saint des saints*, était annoncée. — **BÈDE.** — Tel devait

concepti Joannis missus ad Mariam angelus nasciturum nunciat Salvatorem : unde dicitur : In mense autem sexto, etc. Mensem sextum martium intellige, cujus 25 die Dominus noster et conceptus traditur et passus, sicut et 25 die mensis decembris natus, quod si vel hoc die ut nonnulli arbitrantur, æquinotium vernale, vel illo solstitium brumale fieri credamus, convenit cum lucis incremento concipi vel nasci eum qui illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum (Joan., 1). At si quis ante dominicæ nativitatis et conceptionis tempus lucem vel crescere vel tenebras superare convicerit, dicimus et nos quia Joannes ante faciem adventus ejus regnum cælorum evangelizabat.

BASIL. (in *Esaiam*, c. 6, seu v. 6). Adeunt autem nos cælestes spiritus, non

quasi ex seipsis, sed ex occasione propter utilitatem nostram; eo quod divinæ sapientiæ decorem conspiciunt : unde sequitur : Missus est angelus Gabriel, etc. **GRÉG.** (in hom. 34 in *Evang.*). Ad Mariam enim Virginem non quilibet angelus, sed Gabriel archangelus mittitur : ad hoc quippe ministerium summum angelum venire dignum fuerat, qui summum omnium nunciabat. Qui idcirco privato nomine censetur, ut signetur per vocabulum in operatione quid valeat : Gabriel enim Dei fortitudo nominatur. Per Dei ergo fortitudinem nunciandus erat, qui virtutum Dominus et potens in prælio ad debellandas potestates aercas veniebat. **GLOS.** (interlin.). Additur autem et locus quo mittitur, cum subditur : In civitatem Nazareth, etc. Nazareus enim, id est, sanctus sanctorum, nunciabatur ven-

être le principe de la réparation humaine, qu'un ange fut envoyé de Dieu à la Vierge destinée à l'enfantement divin, parce que la première cause de la perte de l'homme avait été lorsque le serpent était envoyé du démon à la femme pour la séduire par l'esprit d'orgueil. D'où il suit : « A la Vierge. » — S. AUG. — La virginité seule était digne de l'enfanter, parce qu'il ne pouvait avoir d'égal dans sa nativité. Il fallait que notre chef (par un insigne miracle) naquît d'une vierge selon le corps, pour signifier que ses membres naîtraient selon l'esprit de l'Eglise vierge. — S. JÉR. — C'est avec raison qu'un ange est envoyé à une vierge, parce que toujours la virginité est une parenté avec les anges. Assurément, vivre dans la chair en dehors de la chair n'est point une vie terrestre, mais céleste.

S. CHRYS.— L'ange n'annonce point à la Vierge après l'enfantement, parce qu'elle eût été trop troublée. C'est pourquoi il lui parle avant la conception, non en songe, mais apparaissant visible, parce que, recevant une grande révélation, elle avait besoin d'une vision extraordinaire avant l'accomplissement.

S. AMB. — L'Écriture établit en même temps qu'elle était épouse et vierge, car il suit : « Epousée : » vierge pour marquer qu'elle ignorait le commerce des hommes ; épouse afin de n'être point atteinte par l'infamie d'une virginité souillée, lorsque, sa fécondité paraissant, elle eut semblé porter les indices de la corruption. Le Seigneur préféra que quelques-uns doutassent de son origine plutôt que de la pudeur de sa mère ; il savait que l'honneur d'une vierge est délicat et la réputation de pudeur fragile ; et il ne jugea point devoir asseoir la foi à son

turus. BED. (in hom.). Aptum humanæ restorationis principium, ut angelus a Deo mitteretur ad Virginem partu consecrandam divino : quia prima perditionis humanæ fuit causa, cum serpens a diabolo mittebatur ad mulierem spiritu superbie decipiendam. Unde sequitur : Ad Virginem. AUG., *De san. Virg.* (cap. 15). Illum enim solum virginitas decenter parere potuit, quia in sua nativitate parem habere non potuit. Oportebat enim caput nostrum (propter insigne miraculum) secundum corpus nasci de Virgine, quod significaret membra sua de virgine Ecclesia secundum spiritum nascitura. HIER. (in serm. *de Assumpt.*). Et bene angelus ad Virginem mittitur, quia semper est angelis cognata virginitas. Profecto in carne præter car-

nem vivere non terrena vita est, sed cælestis.

CHRYS., *sup. Matth.* (hom. 4). Non autem angelus post partum annunciat Virgini, ne nimium exinde turbaretur : et ideo ante conceptionem alloquitur illam, non in somnis, imo visibiliter assistens : nam quasi magnam valde relationem accipiens egebat ante rei eventum visione solemnem.

AMB. Bene autem utrumque posuit Scriptura, ut et desponsata esset et virgo : sequitur enim : Desponsatam : virgo, ut expers virilis consortii videretur ; desponsata, ne temeratae virginitatis adureretur infamia, cui gravis alvus corruptelæ videretur insigne præferre. Maluit autem Dominus aliquos de suo ortu quam de matris pudore dubitare : sciebat enim tenerram esse

origine sur l'injure de sa mère. C'est pourquoi, de même que l'intégrité de la pudeur de sa sainte Mère persévère, ainsi persévère l'opinion inviolable de sa virginité. Il ne fallait point laisser aux vierges qui vivent dans une mauvaise réputation ce semblant d'excuse, que la Mère elle-même du Seigneur eût paru déshonorée. Qu'aurait-on pu reprocher aux Juifs ou à Hérode, s'ils eussent paru persécuter le fruit d'un adultère? Comment lui-même aurait-il dit : « Je ne suis point venu détruire la loi, mais l'accomplir, » s'il eût paru commencer par une violation de la loi, la loi condamnant l'enfantement de celle qui n'est point mariée? Rien d'ailleurs ne donne plus de foi aux paroles de Marie et n'éloigne davantage tout motif de mensonge. Mère sans être mariée, elle eût paru vouloir cacher sa faute par un mensonge; mais, épouse, elle n'avait point de motif de mentir, puisque la fécondité est le privilège du mariage et la grâce des noces. Une grande raison en est encore, afin que la virginité de Marie trompât le prince du monde, qui, la voyant mariée à un homme, ne pût soupçonner son enfantement. — ORIG. — Si elle n'eût point eu d'époux, aussitôt cette pensée secrète fût venue au démon : Comment celle qui n'est point unie à un homme est-elle féconde? Cette conception doit être divine, ce doit être quelque chose de supérieur à la nature humaine. — S. AMB. — Cependant elle trompa bien plus les princes du siècle; car la malice du démon découvre même les choses cachées, mais ceux qui sont occupés des vanités du siècle ne peuvent connaître les choses divines; bien plus, Dieu se sert du mari, témoin plus sûr de la pudeur, parce qu'il eût pu se plaindre de l'injure et venger l'opprobre,

virginis verecundiam, et lubricam famam pudoris; nec putavit ortus sui fidem matris injuriis astruendam. Sequitur itaque sanctæ Mariæ sicut pudore integra, ita et inviolabilis opinione virginitas: nec decuit sinistra virginibus opinione viventibus velamen excusationis relinqui, quod infamata mater quoque Domini videretur. Quid autem Judæis, quid Herodi posset ascribi, si natum viderentur ex adulterio persecuti? Quemadmodum autem ipse diceret (Matth., 5): Non veni legem solvere, sed adimplere, si videretur cœpisse a legis injuria, cum partus innuptæ lege damnetur: quid quod etiam fides Mariæ verbis magis adiscitur: et mendacii causa removetur? Videretur enim culpam obumbrare voluisse mendacio inuupta prægnans: causam autem mentiendi desponsata non habuit, cum conjugii

præmium et gratia nuptiarum partus sit feminarum. Non mediocris quoque causa est, ut virginitas Mariæ falleret principem mundi, qui cum desponsatam viro cerneret, partum non potuit habere suspectum. ORIG. (hom. 6). Si enim non habuisset sponsum, statim cogitatio tacita diabolo surrepsisset, quomodo quæ non accubuit cum viro, prægnans esset: debet iste conceptus esse divinus, debet aliquid humana natura esse sublimius. AMB. Sed tamen magis fefellit principes seculi: dæmonum enim malitia facile etiam occulta deprehendit: at vero qui secularibus vanitatibus occupantur, scire divina non possunt: quin etiam locupletior testis pudoris maritus adhibetur, qui posset et dolere injuriam, et vindicare opprobrium, si non agnosceret et sacramentum, de quo subditur: Cui nomen

s'il n'eût connu le sacrement. Il est dit de lui : « Il s'appelait Joseph, de la maison de David. » — BÈDE. — Ceci n'est point vrai seulement de Joseph, mais aussi de Marie. Car c'était un commandement de la loi que chacun prît une femme de sa tribu ou de sa famille. Il suit : « Et cette vierge s'appelait Maric. » — BÈDE. — Marie, en hébreu, veut dire *étoile de la mer*, et en syriaque *maîtresse*, et c'est avec raison qu'elle s'appelle ainsi, parce qu'elle mérita d'engendrer le maître du monde et la lumière perpétuelle des siècles.

L'ange, étant entré où elle était, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Mais elle, l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation.

S. AMB. — Reconnaissez la Vierge à ses mœurs. Elle est seule dans l'intérieur de sa maison, loin de tous les regards des hommes. Un ange seul peut la trouver ; d'où il est dit : « L'ange étant entré chez elle, etc. » Afin qu'elle ne fût point souillée par un colloque indigne d'elle, elle est saluée par un ange. — S. GRÉG. — Le discours maintenant adressé à la Vierge est dirigé contre les paroles autrefois adressées à la femme : pour l'une, la pénitence du péché est la douleur de l'enfantement ; pour l'autre, la douleur est écartée par la joie. Aussi c'est avec raison que l'ange prédit la joie à la Vierge en disant : « Je vous salue. » Selon un autre commentateur, l'ange atteste qu'elle est digne des noces quand il dit : « Pleine de grâce. » Cette abondance de grâce est montrée à l'époux comme une dot et un gage dont il est dit : « Ceci est à

Joseph, de domo David. BED. (in homil. de Annunt., ut sup.). Quod non tantum ad Joseph, sed etiam pertinet ad Mariam. Legis namque erat præceptum, ut de sua quisque tribu aut familia acciperet uxorem. Sequitur : Et nomen Virginis Maria. BED. Maria hebraice stella maris, syriace vero domina vocatur : et merito, quia et totius mundi Dominum et lucem seculis meruit generare perennem.

Et ingressus angelus ad eam, dixit : Ave, gratia plena, Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio.

AMB. Disce virginem moribus : sola in

penetralibus, quam nemo virorum videret, solus angelus reperiret : unde dicitur : Et ingressus angelus ad eam, etc. Et ne quo quidem degeneri depravaretur affatu ab angelo salutatur. GREG. (id est, Gregor. Nyss., orat. in Christi Nativit.). Contra vocem prius editam mulieri, dirigitur nunc sermo ad Virginem. In illa doloribus partus est causa peccati punita ; in hac per gaudium mœstitia pellitur : unde jucunditatem non absurde prænunciat angelus Virgini, dicens : Ave. Item alius (nimirum Geometer in Cat. græc. Patr.). Quod autem digna cognosceretur sponsalium, attestatur, cum dicit : Gratia plena : quasi enim quædam arrha aut dos sponsi ostenditur, quod fecunda sit gratiis : horum enim quæ dicit, hæc sunt sponsæ, alia sponsi. HIER. (in

l'épouse et cela à l'époux. » — S. JÉR. — Elle est véritablement *pleine de grâce*, car elle est donnée aux autres avec mesure, mais la plénitude de la grâce se répand tout à la fois sur Marie. Elle est véritablement *pleine de grâce*, celle par qui toute créature a été inondée de la pluie abondante de l'Esprit-Saint. Mais déjà il était avec la Vierge, celui qui lui envoyait un ange; le Seigneur précéda son envoyé, il ne put être empêché par la distance, lui qui est en tout lieu; d'où il suit: « Le Seigneur est avec vous. » — S. AUG. — Plus qu'il n'est avec moi, car il est dans votre cœur, il s'est formé dans votre sein, il remplit votre esprit, il remplit vos entrailles. — GREC. — Ceci est le complément de toute l'ambassade; le Verbe de Dieu, comme un époux qui s'unit d'une manière incompréhensible à la raison, engendrant lui-même et étant lui-même engendré, s'adapte à lui-même toute la nature humaine. Enfin il est dit comme perfection et couronnement: « Vous êtes bénie entre toutes les femmes; » c'est-à-dire seule entre toutes les femmes, afin que les femmes soient aussi bénies en vous comme les hommes seront bénis dans votre Fils; bien plus, les uns et les autres dans tous deux; car de même que le péché et la douleur sont entrés par une femme et par un homme, ainsi maintenant par une femme et par un homme la bénédiction et la joie sont rappelées et répandues sur tous.

S. AMB. — Reconnaissez la Vierge à sa pudeur, elle eut peur; car il suit: « Ayant entendu, elle fut troublée. » C'est le propre des vierges de trembler, et de craindre à toutes les approches d'un homme, de redouter tout entretien avec un homme. O Vierge, apprenez à fuir

serm. de Assumpt.). Et bene gratia plena, quia cæteris per partes præstatur; Mariæ vero simul se totam infudit gratiæ plenitudo. Vere gratia plena, per quam largo Spiritus Sancti imbre superfusa est omnis creatura. Jam autem erat cum Virgine, qui ad Virginem mittebat angelum, et præcessit nuncium suum Dominus; nec teneri potuit locus qui omnibus habetur in locis: unde sequitur: Dominus tecum. AUG., in serm. de Nativ. Dom. (serm. 14). Magis quam mecum: ipse enim in tuo est corde, in tuo fit utero; adimplet mentem, adimplet ventrem. GRÆC. [vel Geometer ut sup. in Cat. græcor. Patr.]. Hoc autem est totius legationis complementum. Dei enim Verbum ut sponsus supra rationem unionem efficiens, tanquam ipse germinans, idemque germi-

natus, totam naturam humanam sibi ipsi conformavit. Ultimum vero ponitur tanquam perfectissimum et compendiosum: Benedicta tu in mulieribus; una scilicet præ cunctis mulieribus; ut etiam benedicantur in te mulieres, sicut mares in filio; sed magis utrique in utrisque: velut enim per unam feminam et unum marem peccatum simul ac tristitia intravit, sic et nunc per unam et unum benedictio revocata est et lætitia, et ad singulos est profusa.

AMB. Disce autem virginem a verecundia, quia pavebat: nam sequitur: Quæ cum audisset turbata est, etc. Trepidare virginum est, et ad omnes ingressus viri pavere, omnes viri affatus vereri. Disce virgo verborum vitare lasciviam; Maria etiam salutationem angeli verebatur. GRÆC.

toute licence de paroles; Marie redoutait même la salutation d'un ange. — GREC. — Comme elle était accoutumée à ces visions, l'évangéliste attribue son trouble non à la vision, mais aux paroles qui lui sont adressées et il dit : « Elle fut troublée de ces paroles. » Considérez la pudeur et la prudence de la Vierge et son âme et aussi sa voix. Elle entend parler de joie et elle examine ce qu'on lui dit, elle ne résiste point ouvertement par incrédulité ni ne se soumet aussitôt par légèreté, évitant à la fois la légèreté d'Eve et l'obstination de Zacharie; d'où il est dit : « Elle pensait quelle pouvait être cette salutation, non cette conception, » car elle ignorait encore l'immensité du mystère; cette salutation est-elle donc licencieuse comme il arrive d'un homme à une vierge? Est-elle divine, car il est fait mention de Dieu en disant : « Le Seigneur est avec vous? » — S. AMB. — Elle s'étonnait aussi de cette formule de bénédiction qui jamais n'avait été employée; elle était réservée à Marie seule. — ORIG. — Car si Marie avait su que semblable discours eût été adressé à quelque autre (elle qui avait la science de la loi), jamais cette salutation étrange ne l'eût épouvantée.

L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie; car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, il qui vous donnera le nom de JÉSUS. Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père; il régnera éternellement sur la maison de Jacob; et son règne n'aura point de fin.

BÈDE. — Ayant vu la Vierge troublée de cette salutation extraordinaire, il l'appelle par son nom comme s'il la connaissait plus famili-

(vel Geometer, ut sup.). Cum autem assueta foret his visionibus, Evangelista non visioni sed rebus turbationem attribuit, dicens: Turbata est in sermone ejus. Attende autem Virginis et pudicitiam, et prudentiam, et animam simul et vocem. Audita lætitia dictum examinavit, et neque manifeste obstitit per incredulitatem, nec statim paret ex levitate; Evæ levitatem evitans simul et dicitur Zachariæ: unde dicitur: Et cogitabat qualis esset ista salutatio, non conceptio. Nam adhuc ignorabat immensitatem mysterii. Sed salutatio nunquid libidinosa, ut a viro ad virginem? an divina, dum Dei faceret mentionem, dicens: Dominus tecum? AMB. Benedictionis etiam novam formulam mirabatur, quæ usquam est ante

comperta: soli Mariæ hæc servabatur. ORIG. (hom. 6). Si enim scivisset Maria ad alium quempiam similem factum esse sermonem (utpote quæ habebat legis scientiam) nunquam eam quasi peregrina talis salutatio exterruisset.

Et ait angelus ei: Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum. Ecce concipies in utero et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur. Et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis.

BED. Quia salutatio insolita Virginem

lièrement et lui dit qu'elle ne doit point craindre ; d'où il est dit : « Et l'ange dit : Ne craignez point, Marie, etc. » — GREC. — Comme s'il disait : Je ne suis point venu vous séduire, mais donner le pardon de la séduction ; je ne suis point venu vous enlever votre inviolable virginité, mais ouvrir sa demeure à l'auteur et au gardien de la pureté ; je ne suis point le ministre du serpent, mais l'envoyé de celui qui doit écraser le serpent ; je viens traiter de vos noces et non pas dresser des embûches. Ainsi donc, il ne la laissa point se tourmenter par des réflexions inquiétantes, afin de n'être point jugé infidèle ministre de sa négociation. — S. CHRYS. — Celui qui est digne de grâce devant Dieu n'a rien à craindre ; d'où il suit : — « Vous avez trouvé grâce devant Dieu, etc. » Mais comment chacun trouvera-t-il grâce, si ce n'est par l'humilité ? Car Dieu donne la grâce aux humbles. — GREC. — La Vierge trouva grâce devant Dieu, parce que, ornant son âme de l'éclat de la pureté, elle prépara à Dieu une agréable demeure, et que non-seulement elle garda un célibat inviolable, mais encore elle conserva son âme immaculée. — ORIG. — Plusieurs avant elle avaient trouvé grâce, c'est pourquoi il ajoute ce qui lui est propre disant : « Voilà que vous concevrez dans votre sein. » — GREC. — Cette parole, *voilà*, indique la promptitude, l'actualité, insinuant que la conception a été opérée en même temps qu'il a parlé. « Vous concevrez dans votre sein, » pour montrer que le Seigneur prend sa chair du sein virginal lui-même et de notre substance. Le Verbe divin vient réparer la nature humaine, l'enfantement et l'origine de notre génération ; c'est pourquoi, sans péché et sans le concours d'un homme,

turbatam viderat, quasi familiaris notam vocans ex nomine, ne timere debeat jubet : unde dicitur : Et ait angelus : Ne timeas, Maria, etc. GRÆC. (nempe Photius in *Cat. græc. Patr.*). Quasi diceret : Non accessi decepturus, imo deceptionis absolutionem depromere ; non veni prædaturus inviolabilem tuam virginitatem, sed Conditori puritatis et custodi contubernia reserare ; non sum serpentis minister, sed perimentis serpentem legatus, sponsalium tractator, non insidiarum molitor. Sic ergo nequaquam distrahentibus ipsam considerationibus vexari permisit, ne dijudicaretur infidus minister negotii. CHRYS. (in *Cat. græcor. Patr.*). Qui autem apud Deum meretur gratiam, non habet quid timeat : unde sequitur : Invenisti enim gratiam apud Deum, etc.

Qualiter autem illam quisque reperiet, nisi humilitate mediante ? Humilibus enim dat Deus gratiam (Jacob, 4, et 1 Petr., 5). GRÆC. (vel Photius, ut sup.). Invenit enim gratiam Virgo coram Deo, quia splendore pudicitiae propriam exornans animam, gratum Deo habitaculum præparavit ; nec solum cœlibatum inviolabilem servavit, sed etiam immaculatam conscientiam custodivit. ORIG. Invenerant enim plures gratiam ante eam : et ideo subdit quod proprium est, dicens : Ecce concipies in utero. GRÆC. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*). Quod dicitur : Ecce, conceleritatem et præsentiam denotat ; insinuans cum ejus verbo celebratam esse conceptionem. (Et Severus Antiochenus, ubi sup.) Concipies in utero ; ut demonstret Dominum ab ipso utero vir-

il est conçu dans sa chair comme chacun de nous, et il est porté pendant neuf mois dans le sein. — GRÆC. — Mais parce que dans ce cas particulier il arrive que l'Esprit divin est conçu et qu'elle enfante l'Esprit de salut, comme dit le prophète, l'ange ajoute : « Et vous enfanterez un fils. » — S. AMB. — Tous ne sont pas comme Marie, et concevant le Verbe par l'Esprit-Saint ne l'enfantent point; car il en est qui rejettent le Verbe avorté avant d'enfanter; il en est qui ont le Christ dans leur sein, mais ne l'ont point encore formé.

S. GRÆG. de Nyssè. — Comme l'attente de l'enfantement inspire la crainte aux femmes, le récit d'un doux enfantement apaise cette appréhension de crainte, lorsqu'il est dit : « Vous lui donnerez le nom de Jésus. » Car l'avènement du Sauveur est l'éloignement de toute crainte. — BÈDE. — Jésus signifie *sauveur* ou *salutaire*. — GRÆC. — Il dit : « Vous le nommerez; » ce n'est point le père qui le nommera, car il n'a point de père selon sa génération inférieure, comme il n'a point de mère selon sa génération supérieure. — S. CYR. — Ce nom fut imposé nouvellement au Verbe, et il convenait à la nativité de sa chair selon cette parole prophétique : « Vous serez appelé d'un nom nouveau, que la bouche du Seigneur vous donnera. » Mais parce que ce nom lui est commun avec le successeur de Moïse (Josué), l'ange, insinuant que ce n'est point la même chose, ajoute : « Il sera grand. » — S. AMB. — Il a été dit aussi de Jean qu'il serait grand; mais l'un « sera grand comme homme, » l'autre « sera grand comme Dieu, » car la vertu de Dieu se répand au loin, ainsi que la grandeur de la

ginali et de nostra substantia carnem suscipere : venit enim divinum Verbum emundaturum naturam humanam, et partum, et nostræ generationis primordia : et ideo sine peccato et humano semine per singula sicut nos in carne concipitur, et novem mensium spatio gestatur in utero. GRÆC Nyss. (vel Geometer, in *Cat. græcor. Patr.*). Sed quoniam contingit specialiter divinum concipi spiritum et spiritum parere salutarem, secundum Prophetam, ideo addidit : Et paries Filium. AMB. Non autem omnes sunt sicut Maria, ut dum de Spiritu Sancto concipiunt verbum, pariant : sunt enim quæ abortivum excludant verbum, antequam pariant; sunt quæ in utero Christum habeant, sed nondum formaverint (in Luc., 22).

GRÆG. Nyss. (*Orat. in diem nat. Christi*). Cum autem expectatio partus mulieribus

timorem incutiat, sedat timoris metum dulcis partus relatio, cum subditur : Et vocabis nomen ejus Jesum. (Et rursus in *Cat. græcor. Patr.*) Salvatoris enim adventus est cujuslibet timoris propulsio. BÈDE. Jesus autem Salvator vel Salutaris interpretatur. GRÆC. (vel Geometer, ut sup.). Dicit autem : Tu vocabis, non pater : patre enim caret : quantum ad inferiorem generationem, sicut et matre respectu supernæ. CYRIL. Hoc autem nomen de novo fuit Verbo impositum, nativitati congruus carnis; secundum illud propheticum (Esai., 62) : Vocabitur tibi nomen novum, quod os Domini nominavit. GRÆC. (vel rursus Geometer, ut sup.). Verum quia hoc nomen commune est sibi cum successore Moysi (Josue, 1), idcirco innuens angelus quod non erit secundum illius similitudinem, subjungit : Hic erit magnus. AMB. Dictum est

substance céleste; elle n'est point contenue dans un espace, elle n'est point comprise par la pensée; elle n'est point limitée par une appréciation; elle ne varie point avec le temps. — ORIG. — Voyez donc la grandeur du Sauveur, elle s'est répandue dans tout l'univers; montez dans les cieux, elle remplit les espaces célestes; descendez par la pensée dans les abîmes, vous verrez qu'elle y est descendue. En voyant cela, vous contemplez l'accomplissement de cette parole : « Il sera grand. »

GRÆC. — L'assomption de la chair ne déroge pas à la hauteur de Dieu, mais plutôt la bassesse de l'humanité en est élevée; d'où il suit : « Et il sera appelé le Fils de Dieu. » Ce n'est donc pas vous qui lui donnerez ce nom, mais il sera appelé; par qui, si ce n'est par son père consubstantiel? car nul ne connaît le Fils que le Père. Celui-là est le véritable juge du nom qui lui doit être imposé, qui a la connaissance du Fils dont il dit : « Celui-ci est mon Fils bien aimé. » Il existe éternellement, quoique son nom nous soit montré maintenant pour notre instruction, et c'est pourquoi il dit : « Il sera appelé, » non point « il sera fait » ni « il sera engendré; » car avant tous les siècles il était consubstantiel au Père. Ainsi, vous le concevrez, vous serez sa mère, votre sein virginal contiendra celui que l'espace du ciel ne peut contenir. — S. CHRYS. — Peut-être paraîtra-t-il extraordinaire à quelques-uns (ou même indécemment) que Dieu habite un corps; mais le soleil, qui est un corps sensible, où qu'il envoie ses rayons, est-il souillé dans sa propre pureté? A plus forte raison le soleil de justice, prenant un corps

quidem etiam de Joanne quia erit magnus; sed ille quasi homo magnus, hic quasi magnus Deus: late enim funditur Dei virtus, late celestis substantiæ magnitudo porrigitur. Non loco clauditur, non opinione comprehenditur, non æstimatione concluditur, non ætate variatur. ORIG. (hom. 6). Vide ergo magnitudinem Salvatoris, quomodo in toto orbe diffusa sit: ascende in cœlos, quomodo cœlestia repleverit; descendente cogitatione ad abyssos, et vide eum illuc descendisse. Si hoc videris, pariter intueberis opere completum: Hic erit magnus.

GRÆC. (vel Photius, ut sup.). Neque carnis assumptio Deitatis derogat celsitudini, imo potius humanitatis humilitas sublimatur: unde sequitur: Et Filius Altissimi vocabitur. Non utique tu impones vocabulum, sed ipse vocabitur; a quo nisi a

consubstantiali genitore? Nullus enim Filium novit nisi Pater (Matth., 11). Penes quem vero infallibilis est notitia geniti, is verus interpretis est erga impositionem congruam nominis quo dicit: Hic est Filius meus dilectus (Matth., 17). Ab æterno siquidem est, quamvis nunc ad nostram doctrinam nomen ejus patnerit: et ideo ait: Vocabitur, non fiet vel generabitur: nam et ante secula fuerat consubstantialis Patri. Hunc ergo concipies, hujus mater efficiet, hunc virginalis cella concludet, cujus celeste spatium capax non extitit CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Cæterum siquidem enorme (sæu indecens) quibusdam videtur, Deum habitare corpus. Nonne sol cujus est corpus sensibile, quocumque radios mittit, non læditur in propria puritate? Multa ergo magis justitiæ Sol ex utero virginali mundissimum corpus assumens, non tantum

très pur d'un sein virginal, non-seulement n'est point souillé, mais encore nous montre sa mère plus sainte.

GREC. — Pour rappeler à la Vierge les prophètes, il ajoute : « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, etc., » afin qu'elle sache clairement que celui qui naîtra d'elle est le Christ qu'ils promirent devoir naître de la race de David. — **S. CYR.** — Cependant le corps très pur du Christ ne vint point de Joseph qui était descendu de la même lignée d'ancêtres que la Vierge, de laquelle le Fils unique de Dieu prit la forme de l'humanité. — **S. BAS.** — Le Seigneur ne s'assit point sur le trône matériel de David, le gouvernement des Juifs étant transféré à Hérode; mais il appelle « trône de David » le royaume indissoluble sur lequel le Seigneur est assis; d'où il suit : « Et il régnera sur la maison de Jacob, etc. » — **S. CHRYS.** — Il appelle présentement « la maison de Jacob » ceux qui, parmi les Juifs, crurent en lui. De même que saint Paul dit : « Tous ceux qui descendent d'Israël ne sont point israélites, mais ceux qui sont fils de la promesse sont réputés être de la race d'Israël. » — **BÈDE.** — Ou encore : « La maison de Jacob » veut dire toute l'Église, qu'elle soit d'une bonne racine ou que, olivier sauvage, elle ait été greffée en un bon olivier par le mérite de la foi. — **GREC.** — Dieu seul règne éternellement, aussi, bien qu'à cause de l'incarnation il soit dit prendre « le trône de David, » cependant lui-même en tant que Dieu est reconnu comme roi éternel. Il suit : « Et son règne n'aura point de fin. » Non-seulement comme Dieu mais encore comme homme; présentement il règne sur un grand nombre et finalement il régnera sur tous, toutes choses lui

contaminatus non est; imo etiam ipsam Matrem sanctiorem ostendit.

GRÆC. (vel Severus Antiochenus, in *Cat. græcor. Patr.*). Et ut Virginom redderet memorem prophetarum subdit: Et dabit illi Dominus Deus sedem David, etc. Ut noscat liquido quoniam qui nasciturus est ab ea, ipse est Christus, quem illi promiserunt David ex semine nasciturum. **CYRIL.** (in *Cat. græc. Patr.*). Non tamen ex Joseph est editum corpus Christi mundissimum: secundum enim unam lineam cognationis profluxerant Joseph et Virgo, ex qua formam humanitatis unigenitus sumpsit. **BASIL.** (*ad Amphiloichium*). Non autem in materiali sede David sedit Dominus translato judaico regno ad Herodem; sed sedem appellat David in qua resedit Dominus indissolubile regnum. Unde sequitur: Et

regnabit in domo Jacob, etc. **CHRYS.** (hom. 7 in *Matth.*). Dicit autem ad præsens domum Jacob eos qui de numero Judæorum crediderunt in illum. Ut enim Paulus dicit (*Rom.*, 9): Non omnes qui ex Israel sunt, hi sunt Israëlites; sed qui sunt filii promissionis, computantur in semine. **BÈDE.** Vel domum Jacob totam Ecclesiam dicit; quæ vel de bona radice nata, vel cum oleaster esset, merito tamen fidei in bonam est inserta olivam (*Rom.*, 11). **GRÆC.** (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Nullius autem est in æternum regnare nisi Dei solius; quo fit ut etsi propter incarnationem dicatur David sedem accipere, tamen idem ipse in quantum Deus, Rex æternus agnoscitur. Sequitur: Et regni ejus non erit finis. Non solum in quantum Deus est, sed etiam in eo quod homo: et in præ-

étant soumises. — BÈDE. — Que Nestorius ne dise donc plus que *l'homme seul* est né de la Vierge, et qu'il n'a point été reçu par le Verbe de Dieu dans l'unité de personne, car l'ange, disant que le même qui avait pour père David serait appelé « le Fils du Très-Haut, » démontre l'unité de la personne du Christ en deux natures. L'ange dans ses paroles ne se sert point du futur dans ce sens que le Christ n'existait point avant Marie, comme le prétendent les hérétiques, mais parce que, ne faisant qu'une seule personne, l'Homme-Dieu prend le nom de Fils.

Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il ; car je ne connais point d'homme ? L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.

S. AMB. — Marie ne devait point refuser de croire à l'ange ni usurper trop témérairement les choses divines, d'où il est dit : « Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il ? » Cette réponse est plus modérée que les paroles du prêtre : elle dit : « Comment cela se fera-t-il ? » lui avait répondu : « A quoi connaîtrai-je cela ? » Il refuse de croire ce qu'il dit ne point savoir, et il cherche pour ainsi dire un autre motif de croire ; elle se déclare soumise et ne doute point de l'accomplissement, puisqu'elle demande comment cela s'accomplira. Marie avait lu : « Voilà qu'une vierge concevra dans son sein et enfantera un fils, » c'est pourquoi elle croit que cela arrivera ; mais elle n'avait point lu comment cela se ferait, car il n'avait pas été révélé même à un si grand

senti quidem habet regnum multorum, finaliter vero universorum, cum ei omnia subjiçientur (1 Cor., 15). BÈDE. Omittat ergo Nestorius dicere hominem tantum ex virgine natum, et hunc a Verbo Dei non in unitate personæ esse receptum : angelus enim qui ait eundem ipsum patrem habere David, quem Filium Altissimi vocari pronuntiat, in duabus naturis unam Christi personam demonstrat. Non autem ideo futuri temporis verbis angelus utitur, quia secundum hæreticos Christus ante Mariam non fuerit, sed quia secundum eandem personam homo cum Deo filii nomen sortitur.

Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? Et respondens angelus, dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi

obumbrabit tibi : ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.

AMB. Neque non credere angelo Maria debuit, neque tam temere usurpare divina : unde dicitur : Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud ? Temperatior est ista responsio quam verba sacerdotis : hæc ait : Quomodo fiet istud ? Ille respondit : Unde hoc sciam ? Negat ille se credere quod se negabat scire, et quasi fidei adhuc alium quærit auctorem : ista se facere profitetur, nec dubitat esse faciendum, quod quomodo fiat inquirat. Legerat Maria : Ecce concipiet in utero et pariet filium, ideo credidit futurum ; sed quomodo fieret, ante non legerat : non enim quemadmodum fieret vel Prophetæ tanto fuerat revelatum : tantum enim mysterium non hominis fuit, sed angeli ore promendum.

prophète comment cela devait s'accomplir. Ce grand mystère devait être proclamé, non par la bouche d'un homme, mais par celle d'un ange.

S. GRÉG. de Nyssé. — Considérez encore les paroles de la Vierge pure. L'ange lui annonce un enfantement, elle s'attache à la virginité jugeant l'intégrité préférable à la vision angélique (1), d'où elle dit : « Car je ne connais point d'homme. » — S. BAS. — Connaissance s'entend dans plusieurs sens; on appelle connaissance la science de notre Créateur, ainsi que l'étude de sa grandeur et des voies qui mènent à lui et l'observation des commandements. On appelle aussi connaissance l'union des époux, selon le sens de cet endroit. — S. GRÉG. de Nyssé. — Ces paroles de Marie nous sont un indice de ce qui se passait dans le secret de son âme; car si elle eût voulu se marier à Joseph pour vivre avec lui à la manière des époux, pourquoi s'étonnerait-elle quand on lui parle de conception, puisqu'elle se serait attendue à devenir mère un jour selon la loi de la nature. Mais parce que son corps, offert à Dieu comme une chose sacrée, devait être conservé inviolable, elle dit : « Je ne connais point d'homme, » comme si elle disait : Quoique vous soyez un ange, cependant parce que je ne connais point d'homme cela me paraît impossible; comment donc serais-je mère n'ayant pas d'époux? car je ne connais point Joseph comme époux.

GREG. — Mais considérez de quelle manière l'ange lève le doute de la Vierge, et lui explique son union immaculée et son ineffable enfantement; car il suit : « L'ange lui répondit : L'Esprit-Saint surviendra

(1) Ce n'est pas seulement la vision angélique, mais la déclaration de l'ange qui lui annonçait la maternité divine.

GRÉG. Nyss. (*Orat. in diem nat. Christi*, ut jam sup.). Attende etiam mundæ Virginitis vocem : Partum annuntiat angelus, ipsa vero virginitati innititur; præstantiorem incorruptibilitatem angelica visione dijudicans : unde dicit : Quoniam virum non cognosco. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup., ex epist. 401, quæ inscribitur Amphiloquio). Cognitio multifarie dicitur. Dicitur enim cognitio nostri conditoris sapientia, ac magnalium illius notitia, necnon mandatorum custodia, et quæ sit apud eum appropinquatio, et copula nuptialis, ut hic accipitur. GRÉG. Nyss. (ut sup.). Hæc igitur Mariæ verba indicium sunt eorum quæ tractabat in mentis arcano : nam si causa copulæ conjugalis Joseph desponsari voluisset, cur admiratione ducta est dum sibi narratur conceptio? cum nimirum ipsa

præstolaretur ad tempus mater effici juxta legis naturam. Verum quia oblatum corpus Deo quasi quoddam ex sacris, inviolabile reservari decebat; ideo dicit : Quoniam virum non cognosco : quasi diceret : Etsi sis angelus, tamen quod virum non cognoscam, ex impossibilibus cernitur : qualiter igitur mater ero carens conjuge? Joseph siquidem in sponsum agnovi.

GRÆC. (id est, Geometer in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Sed considera qualiter Virgini solvit dubium angelus, ac explanat intemeratum connubium et ineffabilem partum : sequitur enim : Et respondens angelus, dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, etc. CHRYS. (hom. 49 in *Gen.*). Quasi dicat : Non quæras ordinem naturalem, ubi naturam transcendunt et superant quæ tractantur. Dicis : Quomodo fiet istud,

en vous, etc. » — S. CHRYS. — Comme s'il disait : Ne cherchez point un ordre naturel où il est question de choses qui sont au-dessus de la nature et la surpassent ; vous dites : « Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme. » Cela arrivera, parce que vous n'avez point connu d'époux ; car, si vous eussiez connu un homme, vous n'auriez pas été jugée digne de ce mystère, non que l'union des époux soit profane, mais parce que la virginité est plus excellente. Il convenait, en effet, que le Seigneur de tous participât à la manière de notre naissance, et cependant qu'il s'en écartât ; il a de commun avec nous de naître du sein d'une femme, il nous est supérieur en ce qu'il naît sans qu'elle s'unisse à un homme.

S. GRÉG. de Nysse. — Bienheureux ce corps qui, à cause de l'incomparable pureté de la Vierge Marie, se donne à son âme. Dans tous les autres, à peine une âme sincère obtiendra-t-elle la présence du Saint-Esprit, et ici la chair devient la demeure de l'Esprit. Enfin, le véritable législateur se polit avec notre terre les tables de notre nature que le péché avait brisées ; il crée, sans union charnelle, le corps que prend sa divinité, et que sculpte le doigt divin, c'est-à-dire l'esprit survenant dans la Vierge. De plus : « La vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » *La vertu du roi très haut*, c'est le Christ qui est formé dans la Vierge par la venue de l'Esprit-Saint. — S. GRÉG. — Cette ombre signifie les deux natures du Dieu incarné ; car l'ombre est formée par la lumière et par un corps ; le Seigneur, par la divinité et la lumière. Or, parce que cette lumière incorporelle devait prendre un corps dans son sein, il lui est dit : « La vertu du Très-Haut vous cou-

quoniam virum non cognosco ? Quinimo eo ipso continget quod es conjugis inexperta ; nam si virum experta fuisses, non digna censereris hoc mysterio, non quia profanum sit conjugium, sed quia virginitas potior : decebat enim communem omnium Dominum, et in nativitate nobiscum participare, et ab ea discrepare : quod enim ex utero nasceretur, habuit commune nobiscum ; quod autem absque concubitu nasceretur, plus a nobis obtinuit. GRÉG. Nyss. (*in diem natal. Christi*, ubi sup.). Quam beatum corpus illud, quod ob exuberantem munditiam Virginis Mariæ, ut videtur, donum animæ seipsum allexit : in singulis enim cæteris vix utique anima sincera Sancti Spiritus impetrabit præsentiam, sed nunc caro receptaculum efficitur spiritus. Et in lib. *De vita Moysi* vel *De vita perfecta* (quod

idem est), tabulas enim nostræ naturæ, quas culpa confregerat, denuo verus legislator de terra nostra sibi dolavit ; absque concubitu divinitatis suæ corpus susceptibile creans, quod divinus digitus sculpsit ; scilicet Spiritus superveniens Virgini. [Et iterum *in diem nat. Christi*, ubi sup.]. Insuper et virtus Altissimi obumbrabit tibi : altissimi Regis virtus Christus est, qui per adventum Spiritus Sancti formatur in Virgine. GRÉG., 18 *Moral.* (cap. 12). Per obumbrationis enim vocabulum incarnandi Dei utraque natura significatur : umbra enim a lumine formatur et corpore. Dominus autem per Divinitatem lumen est : quia ergo lumen incorporeum in ejus erat utero incorporandum, recte ei dicitur : Virtus Altissimi obumbrabit tibi, id est, corpus in te humanitatis accipiet incorporeum lumen

virra de son ombre, » c'est-à-dire : En vous le corps de l'humanité recevra la lumière incorporelle de la Divinité. Ceci est dit encore à Marie pour exprimer la douce consolation qui lui sera donnée du ciel.

— BÉD. — Vous ne concevrez donc point par le concours d'un homme que vous ne connaissez point, mais par l'opération de l'Esprit-Saint dont vous serez remplie. Il n'y aura point en vous l'ardeur de la concupis-
cence, l'Esprit-Saint vous couvrira d'ombre. — S. GRÉG. de Nysse. — Il dit : « Vous couvrira de son ombre; » parce que, comme l'ombre d'un corps prend sa forme de ce qui est devant elle, ainsi les signes de la divinité de son fils éclateront par le miracle de sa génération; car de même qu'en nous paraît une force vivifiante dans la matière corporelle dont l'homme est formé; ainsi dans la Vierge, la vertu du Très-Haut, par l'esprit vivificateur, a pris d'un corps virginal la matière de chair qui a servi à son corps pour former l'homme nouveau. D'où il suit : « C'est pourquoi ce qui naîtra de vous, etc. » — S. ATHAN. — Nous croyons que le corps pris de la matière de la nature humaine existe véritablement, et le même selon la nature que notre corps; car Marie est notre cœur, puisque tous nous sommes descendus d'Adam.

— S. BAS. — D'où saint Paul dit : « Dieu a envoyé son Fils né, non par une femme, mais d'une femme; » car dire *par une femme* eût pu indiquer une idée de naissance qui ne serait qu'un passage; mais en disant *d'une femme*, il démontre la communauté de nature du fils à l'égard de la mère.

S. GRÉG. — Différent de notre sainteté, Jésus est dit d'une manière singulière devoir naître saint; nous, en effet, quoique nous devenions

divinitatis : hoc etiam Mariæ dicitur propter mentis refrigerium coelitus datum. BÉD. Non ergo virili quod non cognoscis semine, sed Spiritus Sancti quo impleris opere concipies : concupiscentiæ in te non erit æstus ubi umbram faciet Spiritus Sanctus. GREG. Nyssa. [*In diem natal. Christi*, ubi sup.]. Vel dicit : Obumbrabit tibi; quia sicut corporis umbra præcedentium caractere conformatur, ita indicia Deitatis Filii ex virtute generandi patebunt : sicut enim in nobis quædam vivifica virtus in materia corporali conspicitur, qua homo formatur, sic in Virgine Altissimi virtus per vivificantem Spiritum pariter corpori insitam materiam carnis ex virgineo corpore ad formandum novum hominem assumpsit. Unde sequitur : Ideoque et quod nascetur ex te, etc. ATHAN. [*Epist. contra hæreticos ad Epictetum*]. Profi-

temur enim quoniam naturæ humanæ assumptum ex materia corpus verissimum extitit, et idem secundum naturam corpori nostro : soror namque nostra Maria est, cum omnes ab Adam descenderimus. BASIL. [*De Spiritu Sancto*, cap. 5]. Unde et Paulus dicit [*Galat.*, 4] quoniam misit Deus Filium suum natum, non per mulierem, sed ex muliere : nam hoc quod dico per mulierem, transitoriam poterat indicare nativitatæ sententiam; quod autem dicitur ex muliere, manifestat communionem naturæ genitæ respectu parentis.

GREG., 18, *Moral.* (cap. 27). At distinctionem autem nostræ sanctitatis Jesus singulariter sanctus nasciturus asseritur : nos quippe, etsi sancti efficimur, non tamen nascimur, quia ipsa naturæ corruptibilis conditione constringimur, ut cum Propheta

saints, nous ne naissons point tels, parce que nous sommes enveloppés dans la condition d'une nature corruptible, de sorte que nous pouvons dire avec le prophète : « J'ai été conçu dans l'iniquité. » Celui-là seul est véritablement saint, qui n'a pas été conçu par une union charnelle ; qui n'est point (comme le rêvent les hérétiques) autre dans son humanité, autre dans sa divinité ; ni un pur homme dans sa conception et sa naissance qui a mérité ensuite d'être Dieu ; mais qui, à la voix de l'ange et par la venue de l'Esprit, d'abord Verbe dans le sein, est aussitôt Verbe chair dans le sein de sa mère. D'où il suit : « Il sera appelé, etc. »

GREC. — Considérez comment l'ange mentionne à la Vierge toute la Trinité en nommant *l'Esprit-Saint, la Vertu et le Très-Haut*, car la Trinité est indivisible.

Et sachez qu'Elisabeth votre cousine a conçu aussi elle-même un fils dans sa vieillesse, et que c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qui est appelée stérile ; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Ainsi l'ange se sépara d'elle.

S. CHRYS. — Parce que les premières paroles surpassaient l'esprit de la Vierge, il descendit à un langage plus humble, la persuadant par des choses sensibles ; c'est pourquoi il dit : « Et voilà qu'Élisabeth votre cousine. » Remarquez la prudence de Gabriel ; il ne lui rappelle point Sara, ou Rebecca, ou Rachel, parce que ces exemples sont anciens, mais il cite un fait récent pour convaincre son esprit. C'est pour cela aussi qu'il rappelle son âge et l'impuissance de la nature en disant : « Elle a conçu un fils dans sa vieillesse. » — SUITE. — « Etc'est ici le sixième

dicamus (*Psal. 50*) : Ecce in iniquitatibus conceptus sum, etc. Ille autem solus veraciter sanctus est, qui ex conjunctione carnalis copulæ conceptus non est ; qui non (sicut hæreticus desipit) alter in humanitate, alter in Deitate est, non purus homo conceptus atque editus post per meritum ut Deus esset accepit ; sed nuntiante angelo, et adveniente Spiritu, mox Verbum in utero, mox intra uterum Verbum caro. Unde sequitur : Vocabitur, etc.

GREC. (id est, Victor Presbyter in *Cat. græcor. Patr.*). Tu autem attende qualiter Virgini angelus totam Trinitatem edidit, dum Spiritum Sanctum commemorat, virtutem et Altissimum, Trinitas enim indivisibilis est.

Et ecce Elisabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua. Et hic mensis est sextus illi, quæ vocatur sterilis ; quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Et discessit ab illa angelus.

CHRYS. (hom. 49 in *Gen.*). Quoniam præcodens dictum superabat Virginis mentem, ad humiliora deolnavit sermonem, ad sensibilia ipsi suadens : unde dicit : Et ecce Elisabeth cognata tua. Animadvertite Gabriëlis industriam : non memoravit eam Saræ, vel Rebecca, vel Rachelis, quia antiquiora exempla, sed imminens factum inducit, ut ejus mentem corroboret. Ob hoc

mois, etc. » Il n'a point annoncé, dès le principe, la conception d'Élisabeth, mais après six mois, afin que les signes de sa grossesse soient une preuve. — S. GRÉG. de Nazianze. — Quelqu'un demandera : Comment le Christ vient de David ? Marie, en effet, descend du sang d'Aaron, car l'ange dit qu'elle est cousine d'Élisabeth. Ceci est arrivé par un dessein de Dieu, pour que la race royale fût unie à la lignée sacerdotale ; afin que le Christ qui est roi et prêtre naquît des deux selon la chair. On lit aussi dans l'Exode que Aaron, premier prêtre selon la loi, prit pour femme Élisabeth, fille d'Aminadab, de la tribu de Juda. Voyez cette disposition sainte de l'Esprit, lorsqu'il fait que la femme de Zacharie s'appelle Élisabeth, nous ramenant à cette Élisabeth qui fut la femme d'Aaron.

BÈDE. — Ainsi, afin que la Vierge ne doute point qu'elle puisse enfanter, il cite l'exemple d'une stérile qui enfantera dans la vieillesse, pour qu'elle sache que tout est possible à Dieu, même ce qui paraît contraire à l'ordre de la nature ; d'où il suit : « Parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. » — S. CHRYS. — Étant le Seigneur de la nature, il peut tout ce qu'il veut ; il fait et dispose toutes choses, tenant les rênes de la vie et de la mort. — S. AUG. — Celui qui dit : « Si Dieu est tout puissant qu'il fasse que ce qui est arrivé ne soit point arrivé, » ne comprend pas qu'il dit : « Qu'il fasse que ce qui est vrai soit par là même faux. » Il peut faire que ce qui était ne soit plus, comme lorsqu'il fait que celui qui avait commencé à être à sa naissance ne soit plus et meure ; mais qui pourrait dire qu'il fasse que cela ne soit pas, qui déjà n'est plus ? En effet, ce qui est passé n'est

et statem commemoravit, cum dicit : Et ipsa concepit filium in senectute sua, et defectum naturæ. Sequitur : Et hic mensis est sextus, etc. Non enim a principio conceptus Elizabeth statim annuntiavit, sed acto sex mensium spatio, ut tumor ventris perhibeat argumentum. GREG. Nazianzen. (in *Cat. græcor. Patr. ex carminibus ejus*). Sed quæret aliquis : Qualiter ad David Christus refertur ? Siquidem Maria de sanguine manavit Aaron, cujus cognatam angelus Elizabeth asserruit : sed hoc nutu superno contigit, ut regium genus sacerdotali stirpi jungeretur ; ut Christus, qui Rex est et Sacerdos, ab utrisque secundum carnem nasceretur. Legitur etiam in Exodo (cap. 6, v. 13) quod Aaron primus secundum legem sacerdos, duxit ex tribu Judæ in conjugem Elizabeth, filiam Aminadab.

Et attende sacratissimam spiritus administrationem, dum et hanc Zachariæ conjugem statuit Elizabeth vocari, reducens nos ad illam Elizabeth quam duxerat Aaron.

BED. Sic ergo ne Virgo se parere posse diffidat, accepit exemplum sterilis anus parituræ ; ut discat omnia Deo possible esse : etiam quæ naturæ ordine videntur esse contraria : unde sequitur : Quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. CHRYS. (in *Cat. græcor. Patr.*, ut sup.). Ipse namque cum sit naturæ Dominus, cuncta potest cum velit, qui cuncta peragat et disponit, vitæ mortisque lora gubernans. AUG. cont. *Faust.* (lib. 26, c. 5). Quisquis autem dicit : Si omnipotens Deus est, faciat ut ea quæ facta sunt, facta non fuerint, non percipit se dicere : Faciat ut ea quæ vera sunt eo ipso quod vera sunt falsa sint : potest

déjà plus ; si quelque chose peut en être fait , il y a donc encore de quoi faire ? et s'il y a quelque chose, comment est-ce passé ? Cela donc n'existe point dont nous disons avec vérité qu'il a existé, parce que cela n'existe que dans notre pensée, et nullement dans ce qui n'est déjà plus. Dieu ne peut réaliser cette fausse pensée. Nous ne disons pas que Dieu soit *tout puissant*, dans ce sens que nous croyions qu'il puisse mourir. Celui-là seul peut être appelé sans restriction *tout puissant* qui existe véritablement (1), et par qui seul existe tout ce qui a quelque existence.

S. AMB. — Voyez l'humilité de la Vierge, voyez son dévouement ; car il suit : « Marie dit : Je suis la servante du Seigneur. » Elle se dit servante celle qui est choisie pour mère ; elle n'a point d'orgueil de cette promesse inattendue ; car celle qui doit enfanter *le doux et l'humble* doit aussi elle-même se montrer humble. De plus, en se disant servante, elle ne réclame aucune prérogative d'une si grande grâce, que de faire ce qui lui sera ordonné ; d'où suit : « Qu'il me soit fait selon votre parole ; » vous avez entendu sa soumission, voilà son désir. « Je suis la servante du Seigneur, » c'est sa disposition à remplir son office : « Qu'il me soit fait selon votre parole. » C'est le désir qu'elle conçoit. — S. EUS. — Chacun célébrera, à sa manière, les paroles de la Vierge : l'un admirera sa constance, l'autre la promptitude de son obéissance, un autre qu'elle n'ait point été séduite par les promesses si splendides et si sublimes d'un grand archange, un autre

(1) Celui qui a l'être, qui existe par lui même, et de qui tout ce qui existe reçoit son être.

enim facere quod aliquid non sit quod erat, velut cum aliquis qui cœpit esse nascendo, faciat non esse moriendo. Quis autem dicat ut id quod jam non est faciat non esse? Quicquid enim præteritum est, jam non est ; si de ipso fieri aliquid potest, adhuc est de quo fiat ; et si est, quomodo præteritum est? Non ergo est quod vere diximus fuisse, quia in nostra sententia verum est, non in ea re quæ jam non est : hanc autem sententiam Deus falsam facere non potest. Omnipotentem autem Deum non ita dicimus, ac si eum etiam mori posse credamus. Ille plane omnipotens vere solus dicitur qui vere est, et a quo solo est quicquid aliquo modo est.

AMB. Vide autem humilitatem Virginis, vide devotionem : sequitur enim : Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, Ancillam

se dicit, quæ mater eligitur, nec repentino exaltata promisso est : mitem enim humilemque paritura humilitatem debuit etiam ipsa præferre : simul etiam ancillam se dicendo, nullam sibi prærogativam tantæ gratiæ vindicavit, quin faceret quod juberetur : unde sequitur : Fiat mihi secundum verbum tuum. Habes obsequium, vides votum : Ecce ancilla Domini, apparatus officii est ; fiat mihi secundum verbum tuum, conceptus est voti. EUSEB. (vel Geometer, in *Cat. græcor. Patr.*). Alius aliud quiddam in præsentii sermone Virginis extollet apicibus ; hic quidem constantiam, hic obedientiæ promptitudinem ; alius quod non allecta est tam splendidis et arduis per magnum archangelum promissis, alius quod non excessit modum in dando instantias ; sed æqualiter cavit et Evæ levitatem, et

qu'elle n'ait point excédé la mesure dans sa résistance, mais qu'elle ait également évité la légèreté d'Ève et l'obstination de Zacharie. Pour moi, je trouve que la profondeur de son humilité n'est pas moins admirable. — S. GRÉG. — Par un ineffable mystère, à cause de sa conception sainte et de son enfantement inviolable, la même Vierge fut à la fois servante du Seigneur et sa mère selon la vérité des deux natures :

BÈDE. — Cependant l'ange, ayant reçu le consentement de la Vierge, retourne bientôt aux cieux, d'où il suit : « Et l'ange se sépara d'elle. » — S. EUS. — Non-seulement il a obtenu ce qu'il désirait, mais il est rempli d'admiration pour l'éclat de la Vierge et la plénitude : vertu.

Marie partit en ce même temps, et s'en alla en diligence vers les montagnes de Judée, en une ville de la tribu de Juda; et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth. Aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit; et élevant sa voix, elle s'écria: Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni; et d'où me vient ce bonheur, que la mère de mon Seigneur vienne vers moi? Car votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. Et vous êtes bien heureuse d'avoir cru, parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur sera accompli.

S. AMB. — L'ange annonçant des choses mystérieuses, pour fortifier sa foi par un exemple, révèle à la Vierge la conception d'une femme stérile. Dès que Marie apprit cela, non qu'elle ne crût point à cet oracle, ni qu'elle soupçonnât l'envoyé ou qu'elle doutât de l'exemple, mais comme réjouie par son désir, zélée pour son office, et transportée

Zachariæ inobedientiam. Mihi autem humilitatis profunditas non minus conspicitur admiranda. GRÉG. Per ineffabile namque sacramentum conceptu sancto et partu inviolabili secundum veritatem utriusque naturæ eadem Virgo ancilla Domini fuit et Mater.

BÈDE. Accepto autem Virginis consensu, mox angelus cœlestia repetit, unde sequitur : Et discessit ab illa angelus. EUSEB. (vel Geometer, ubi sup.). Non solum impetrans quod optabat, sed stupens in virginica forma et virtutis plenitudine.

Exurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda, et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth, Et factum est, ut audivit sa-

lutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus. Et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth : et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui. Et unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me? Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo : et beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino.

AMB. Angelus cum abscondita nuntiaret, ut fides astrueretur exemplo, feminæ sterilis conceptum virgini nuntiavit. Ubi hoc audivit Maria, non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo, sed quasi læta pro

par sa joie, s'en alla vers les montagnes, d'où il est dit : « Marie partit en ce même temps, et s'en alla promptement vers les montagnes, etc. » Remplie de Dieu maintenant où pourrait-elle aller avec empressement sinon vers les hauteurs? — ORIG. — Jésus qui était dans son sein se hâtait pour sanctifier Jean encore enfermé dans le sein de sa mère; d'où il suit : « Avec promptitude, etc. » — S. AMB. — La grâce de l'Esprit-Saint ne connaît point les lenteurs. O vierges, apprenez à ne point vous arrêter sur les places publiques, à ne point vous mêler aux discours de la foule. — THEOPH. — Elle alla vers les hauteurs, parce que Zacharie habitait dans les montagnes; d'où il suit : « En une ville de Juda, et elle entra dans la maison de Zacharie. » — S. AMB. — Vous, saintes femmes, apprenez quels soins vous devez donner à vos parentes qui sont près d'être mères. Marie, qui auparavant se tenait seule dans son intérieur, ne fut pas retenue loin du public par sa pudeur, l'aspérité des montagnes n'arrêta point son zèle, et la longueur du chemin ne retarda point ses services. Vierges, apprenez aussi l'humilité de Marie; elle est plus jeune, et elle vient vers sa parente plus âgée; non-seulement elle vient, mais elle la salue la première; d'où il suit : « Elle salua Elisabeth. » Ainsi, plus une vierge est chaste, plus elle doit être humble et pleine de déférence pour la supériorité de l'âge; elle doit être maîtresse en humilité, celle qui fait profession de chasteté. Elle a encore un motif pieux, puisque, supérieure, elle vient assister son inférieure; Marie vient à Elisabeth, le Christ à Jean. — S. CHRYS. — Ou encore : La Vierge cachait au fond de son cœur ce qui lui avait été dit, et elle ne le découvrit à personne; car

voto, religiosa pro officio, festina præ gaudio, in montana perrexit : unde dicitur : Exsurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana, etc. Quo enim jam Deo plena, nisi ad superiora cum festinatione conscenderet? ORIG. (hom. 7). Jesus enim qui in utero illius erat, festinabat adhuc in ventre matris Joannem positum sanctificare : unde sequitur : Cum festinatione, etc. AMB. Nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia. Discite virgines non demorari in plateis, non aliquos in publico miscere sermones. THEOPH. Propter hoc abiit in montana, quia Zacharias in montanis habitabat : unde sequitur : In civitatem Juda, et intravit in domum Zachariæ. AMB. Discite vos, sanctæ mulieres, sedulitatem, quam prægnantibus debeatis exhibere cognatis : Mariam enim,

quæ ante sola in intimis penetralibus versabatur, non a publico virginitatis pudor, non a studio asperitas montium, non ab officio prolixitas itineris retardavit. Discite etiam, virgines, humilitatem Mariæ : venit propinqua ad proximam, junior ad seniore; nec solum venit, sed et prior salutavit : unde sequitur : Et salutavit Elisabeth. Decet enim ut quanto castior virgo, tanto humilior sit, noveritque deferre senioribus : sit magistra humilitatis, in qua est professio castitatis. Est etiam causa pietatis, quia superior venit ad inferiorem, ut inferior adjuvetur; Maria ad Elizabeth, Christus ad Joannem. CHRYS. *sup. Matth.* (hom. 4). Vel aliter : celabat quæ supra dicta sunt in se virgo, nec cuiquam hominum pandit; non enim credebat ab aliis posse fidem ad-

elle ne jugeait point qu'on pût ajouter foi à son récit; au contraire, si elle parlait, elle pensait avoir à subir des outrages comme cherchant à voiler un crime. — GREC. — Elle se réfugie (ou elle a recours) à Élisabeth; car elle avait coutume d'agir ainsi à cause de leur parenté et à cause de la conformité de leurs mœurs.

S. AMB. — Aussitôt des bienfaits signalent l'arrivée de Marie et la présence du Seigneur; car il suit : « Dès qu'Élisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, l'enfant tressaillit, etc. » Remarquez la distinction et le sens particulier de chaque parole : Élisabeth entendit la voix la première, mais Jean sentit la grâce le premier; elle entendit selon l'ordre de la nature, lui tressaillit à cause du mystère; elle sentit l'approche de Marie, lui l'approche du Seigneur. — GREC. — Le prophète voit et entend mieux que sa mère, il salue le prince des prophètes; et parce qu'il ne le peut faire en paroles, il bondit dans le sein (ce qui arrive surtout dans la joie). Qui jamais a tressailli avant de naître? La grâce a produit ce qui était inconnu à la nature : le soldat enfermé dans les entrailles de sa mère reconnut le seigneur et le roi qui devait naître; l'enveloppe du sein qui l'a conçu n'empêcha point cette vision mystique, il regarda non par les paupières mais par l'esprit. — ORIG. — Il n'était pas rempli de l'esprit avant la présence de celle qui portait le Christ dans son sein; mais alors il fut rempli de l'esprit qui rejaillit sur sa mère, d'où il suit : « Elisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint. » Il n'est point douteux que celle qui fut alors remplie de l'Esprit-Saint ne l'ait été à cause de son fils.

S. AMB. — Cependant celle qui s'était cachée parce qu'elle avait

liberi mirandis relatibus; imo magis putabat se pati convicia si diceret, quasi volens scelus proprium palliare. GRÆC. (nimirum Geometer, ut sup.). Ad solam autem refugit (sive recurrit) Elisabeth: sic enim consueverat propter cognationem et propter cæteram hujusmodi (sive morum) conjunctionem.

AMB. Cito autem adventus Mariæ et præsentia dominicæ beneficia declarantur: nam sequitur: Et factum est ut audivit salutationem Mariæ Elizabeth, exultavit infans, etc. Vide distinctionem singulorumque verborum proprietatem: vocem prior Elizabeth audivit, sed Joannes prior gratiam sensit: illa naturæ ordine audivit, iste exultavit ratione mysterii; illa Mariæ, iste Domini sensit adventum. GRÆC. (vel Geometer, ubi sup.). Propheta enim parente

acutius videt et audit, salutaturque prophetarum principem; sed quoniam verbis non poterat, saltat in utero (quod maximum existit in gaudio). Quis unquam novit tripudium nativitate antiquius? Insinuavit gratia quæ naturæ ignota extiterant: reclusus ventre miles agnovit Dominum ac regem oriturum, ventris tegmine non obstante mysticæ visioni: inspexit enim, non palpebris, sed spiritu. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Non autem antea repletus fuerat spiritu donec assisteret, quæ Christum gerebat in utero: tunc autem et Spiritu erat plenus, et resultabat in parente: unde sequitur: Et repleta est Spiritu Sancto Elizabeth. Non autem dubium est quin quæ tunc repleta est Spiritu Sancto, propter filium sit repleta.

AMB. Illa autem quæ se occultaverat

conçu un fils commença à se produire parce qu'elle portait un prophète; celle qui auparavant rougissait, maintenant elle bénit; d'où il suit : « Élevant la voix elle s'écria : Vous êtes bénie entre les femmes. » Elle éleva la voix aussitôt qu'elle sentit l'approche du Seigneur, parce qu'elle crut à l'enfantement divin. — ORIG. — Elle dit : « Vous êtes bénie entre les femmes. » Aucune ne fut jamais aussi comblée de grâce, ni ne pouvait l'être, puisque seule elle est mère d'un fruit divin. — BÈDE. — Elle est bénie de la même manière par Élisabeth et par l'ange pour faire voir qu'elle est vénérable aux anges et aux hommes. — THÉOPH. — Mais, parce qu'il y avait eu d'autres saintes femmes, qui cependant avaient engendré des enfants souillés par le péché, elle ajoute : « Et le fruit de vos entrailles est béni. » Ou encore : elle avait dit : « Vous êtes bénie entre les femmes ; ensuite comme si quelqu'un lui demandait pourquoi, elle en dit la cause : « Et votre fruit est béni, etc ; » de même il est dit dans le psaume : « Béni le Seigneur Dieu qui vient au nom du Seigneur et qui a brillé parmi nous ; » car l'Écriture a coutume d'employer *et* pour *parce que*. — ORIG. — Elle appelle le Seigneur fruit des entrailles de la Mère de Dieu, parce qu'il n'est point sorti d'un homme, mais de Marie seule ; car ceux qui sont nés d'un père sont ses fruits. — GREC. — Ce fruit est donc le seul béni, parce qu'il a été produit sans la coopération d'un homme et sans péché. — BÈDE. — C'est le fruit qui fut promis à David : « Je placerai sur ton trône un fruit de ton sein. » — EUS. — De ce passage où le Christ est appelé fruit des entrailles, ressort une réfutation d'Eutichès ; en effet, tout fruit est de même nature que la plante qui le produit, d'où il ré-

quia conceperat filium, jactare se cepit quia gerebat prophetam ; et quæ erubescibat ante, benedicit : unde sequitur : Et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres. Magna voce exclamavit, ubi Domini sensit adventum, quia religiosum credidit partum ORIG (ut sup. in *Cat. græc. Patr.*). Dicit autem : Benedicta tu inter mulieres : nulla enim unquam tantæ fuit gratiæ particeps, aut esse poterat : unius enim divini germinis parens est unica. BÈD. Eadem autem voce ab Elizabeth, qua a Gabriele benedicitur, quatenus et angelis et hominibus veneranda monstretur. THÉOPH. Quia vero aliæ sanctæ mulieres fuerunt, quæ tamen genuerunt filios peccato inquinatos, subjungit : Et benedictus fructus ventris tui. Vel aliter intelligitur : dixerat : Benedicta tu inter

mulieres : deinde quasi interrogante aliquo quare, subjungit causam. Et benedictus fructus, etc., sicut dicitur in Psalm. 117 : Benedictus qui venit in nomine Domini Deus Dominus, et illuxit nobis. Consuevit enim sacra Scriptura, et pro quia recipere. ORIG. (ut sup. in *Cat. græc. Patr.*). Fructum autem ventris Dei genitricis Dominum dixit, quia nequaquam ex viro, sed ex sola Maria processit, nam qui semen sumpserunt a patribus, fructus eorum existunt. GRÆC. (vel Geometer, ubi sup.). Solus ergo hic fructus benedictus, quia absque viro et absque peccato producit. BÈD. Ista est fructus qui David promittitur [*Psal.* 131] : De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. EUSEB. In qua parte emergit Eutychis redargutio, dum fructus ventris Christus asseritur : omnis enim

sulte que la Vierge était de même nature que le second Adam qui efface le péché du monde. Que ceux-là soient aussi confondus qui se font une idée fantastique de la chair du Christ, et qu'ils reconnaissent le véritable enfantement de la Mère de Dieu; car le fruit procède de la substance même de l'arbre. Où sont encore ceux qui disent que le Christ a passé par la Vierge comme par un canal? qu'ils reconnaissent par les paroles d'Élisabeth remplie de l'Esprit que le Christ fut le fruit des entrailles.

SUITE. — « D'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur vienne à moi? » Elle ne parle point ainsi par ignorance, car elle sait que c'est par la grâce et l'action du Saint-Esprit que la mère du Seigneur salue la mère du prophète pour l'avantage de son fils, mais reconnaissant que ce n'est par aucun mérite humain et seulement par un don de la grâce divine, elle dit : « D'où me vient ce bonheur? » c'est-à-dire pour quelle justice, pour quelles œuvres, pour quels mérites? — ORIG. — En disant cela, elle s'accorde avec son fils; car Jean aussi se jugeait indigne que le Christ vînt à lui. Elle nomme la Vierge *mère de Dieu*, devinant l'événement par inspiration prophétique. Une disposition divine (ou providentielle) avait conduit Marie à Élisabeth, afin que le témoignage de Jean, du sein de sa mère, parvînt au Seigneur. En effet, dès lors le Seigneur établit Jean comme prophète; d'où il suit : « Car dès que votre voix m'a saluée, etc. » — S. AUG. — Comme l'évangéliste le déclare, pour parler ainsi elle fut remplie de l'Esprit-Saint; certainement ce fut par sa révélation qu'elle connut ce que signifiait ce tressaillement de l'enfant : savoir, que la mère de

fructus est ejusdem naturæ cum planta; unde et virginem relinquitur ejusdem fuisse naturæ cum secundo Adam, qui tollit peccata mundi. Sed et qui phantasticam opinionem de carne Christi confingunt, in vero Dei genitricis partu erubescant : nam ipse fructus ex ipsa substantia procedit arboris. Ubi sunt etiam dicentes quasi per aqueductum Christum transisse per Virginem? Advertant ex dictis Elizabeth, quam replevit Spiritus, Christum fructum fuisse ventris.

Sequitur : Unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me? AMB. Non quasi ignorans dicit : scit enim esse Sancti Spiritus gratiam et operationem, ut Mater Domini matrem prophetæ ad profectum sui pignoris salutet; sed quasi non humani hoc meriti, sed divinæ gratiæ munus esse

cognoscat, ita dicit : Unde hoc mihi? hoc est, qua justitia, quibus factis, pro quibus meritis? ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Convenit autem hoc dicens cum filio : nam et Joannes indignum se sentiebat adventu Christi ad ipsum. Matrem autem Domini nuncupat adhuc Virginem existentem, præoccupans eventum ex dicto prophético. Divina autem provisio (sive providentia) duxerat Mariam ad Elizabeth, ut Joannis testimonium ab utero perveniret ad Dominum : ex tunc enim Joannem Dominus in prophetam constituit : unde sequitur : Ecco enim ut facta est vox salutationis, etc. AUG., ad *Dardanum* (epist. 57). Hoc autem ut diceret sicut Evangelista prælocutus est, repleta est Spiritu Sancto; quo procul dubio revelante cognovit quid illa exultatio significasset infantis, id est, illius venisse

cet enfant était venue dont il devait être le précurseur et le héraut. Telle fut donc la signification d'une si grande chose que les adultes devaient connaître, qui ne pouvait être connue par un enfant, car il ne dit point : « L'enfant a tressailli de foi dans mon sein, » mais « a tressailli de joie. » Nous voyons tressaillir non-seulement des enfants, mais même des animaux, dont les tressaillements ne viennent ni de la foi, ni de la religion, ni de quelque cause raisonnable; celui-ci est nouveau et inconnu, parce qu'il arrive dans le sein de la mère et à l'approche de celle qui devait enfanter le Sauveur de tous. Ainsi ce tressaillement et, pour ainsi dire, ce salut rendu à la Mère du Sauveur (à la manière des miracles) se fit divinement dans l'enfant, et ne fut point produit humainement par l'enfant. Alors même que l'usage de la raison et de la volonté aurait été précoce dans cet enfant, à ce point que dès le sein de sa mère il pût connaître, croire et vouloir, cela devrait encore être attribué à un miracle de la puissance divine et non aux facultés ordinaires de la nature.

ORIG. — La Mère du Seigneur était venue visiter Élisabeth pour voir la conception miraculeuse que l'ange lui avait annoncée, afin que s'ensuivît la foi à l'enfantement plus extraordinaire qui devait émaner d'une vierge. Élisabeth veut parler de cette foi quand elle dit : « Vous êtes bienheureuse d'avoir cru; parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur sera accompli. » — S. AMB. — Vous voyez que Marie n'a point douté, elle a cru, et pour cela elle a reçu le fruit de sa foi. — BÈDE. — Il n'est point surprenant que le Seigneur, qui devait racheter le monde, commence son œuvre par sa mère, afin que celle qui préparait à tous le salut, puisât elle-même la première le fruit du salut

Matrem, cujus ipse præcursor et demonstrator esset futurus. Potuit ergo esse ista significatio rei tantæ a majoribus cognoscendæ, non a parvulo cognitæ: non enim dixit: Exultavit in fide infans in utero meo, sed exultavit in gaudio. Videmus autem exultationem, non solum parvulorum, sed etiam pecorum; non nique de aliqua fide, vel religione, vel quacunque rationali cognitione venientem, sed hæc inusitata et nova extitit, quia in utero, et ad ejus adventum quæ omnium Salvatorem fuerat paritura. Ideo hæc exultatio et tanquam Matri Domini reddita resalutatio (sicut solent miracula fieri), facta est divinitus in infante, non humanitus ab infante: quamquam etiam si usque adeo in illo puero est acceleratus usus rationis, et voluntatis, ut intra

viscera materna jam posset agnoscere, credere et consentire, etiam hoc in miraculis habendum divinæ potentiæ, non ad humanæ trahendum exempla naturæ.

ORIG. (ut sup. in *Cat. græc. Patr.*). Venerat autem Mater Domini visura Elizabeth, ut et miraculosum conceptum, quem retulerat angelus, ut per hoc sequatur credulitas potioris ad Virginem manaturi: et ad hanc fidem facit sermo Elizabeth, dicentis: Et beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino. AMB. Vides minime dubitasse Mariam, sed credidisse, et ideo fructum fidei consecutam. BÈDE. Nec mirum, si Dominus redempturus mundum operationem suam inchoavit a matre; ut per quam salus omnibus parabatur, eadem prima fructum sa-

dans son enfant. — S. AMB. — Bienheureux vous aussi qui avez entendu et qui avez cru, car toute âme qui croit conçoit et engendre le Verbe de Dieu et connaît ses œuvres. — BÈDE. — Celui qui a conçu dans son esprit le Verbe de Dieu monte aussitôt par le chemin de l'amour aux sommets élevés des vertus, jusqu'à ce qu'il entre dans la ville de Juda (c'est-à-dire la citadelle du dévouement et de la louange), et jusqu'à ce qu'il demeure dans la perfection de la foi, de l'espérance et de la charité (qui sont comme les trois mois que Marie passa chez Élisabeth). — S. GRÉG. — L'esprit de prophétie lui fit sentir à la fois le passé, le présent et l'avenir; elle connut que la Vierge avait cru aux promesses de l'ange; en l'appelant mère, elle comprit qu'elle portait dans son sein le Rédempteur du genre humain; et de plus, annonçant tout ce qui devait s'accomplir, elle vit aussi ce qui devait suivre dans l'avenir.

Alors Marie dit ces paroles : Mon âme glorifie le Seigneur.

S. AMB. — De même que le péché a commencé par les femmes, ainsi le bien commence par les femmes, aussi ce n'est pas sans raison qu'Élisabeth prophétise avant saint Jean, et Marie, avant la naissance du Seigneur; de plus, Marie étant plus élevée, sa prophétie est plus parfaite. — S. BAS. — La Vierge, avec une pensée sublime et une vue profonde, contemplant l'immensité du mystère, et comme avançant dans ses profondeurs, glorifie Dieu; d'où il suit : « Et Marie dit : Mon âme glorifie le Seigneur. » — GREC. — Comme si elle disait : Les merveilles

luti hauriret ex pignore. AMB. Sed et vos beati qui audivistis et credidistis : quæcunque enim crediderit anima, et concipit et generat Dei verbum, et opera ejus agnoscit. BÈDE. Omnis autem quæ Verbum Dei mente concepit, virtutum statim celsa cacumina gressu conscendit amoris; quatenus civitatem Juda (id est, confessionis et laudis arcem) penetrare, et usque ad perfectionem fidei, spei et charitatis (quasi tribus in ea mensibus) valeat commemorari. GRÉG. sup. Esch. (hom. 1). Simul de præterito, et de præsentis, et de futuro, per prophetiæ spiritum tacta est; quæ et eam promissionibus angeli credidisse cognovit, et matrem nominans, quia Redemptorem humani generis in utero portaret, intellexit; et cum omnia perficienda prædiceret, quid etiam de futuro sequeretur, aspexit.

Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum.

AMB Sicut peccatum a mulieribus coepit, ita et bona a mulieribus inchoantur : unde non otiosum videtur quod et ante Joannem Elizabeth prophetat, et Maria ante Domini generationem : sequitur autem ut Mariæ, quo persona melior, eo prophetia sit plenior. BASIL. (in Cat. græc. ex illius exposit. in psal. 33). Virgo enim intentione sublimi, ac speculatione profunda, immensitatem contemplanis mysterii, quasi profundius gradiens magnificat Deum : unde dicitur : Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum. GRÆC. (nempe Athanasius in Cat. græc. Patr.). Quasi diceret : Mirabilia quæ Deus pronuntiavit, in meo corpore exercebit, sed anima mea infructuosa

que Dieu a décrétées, il les accomplira dans mon corps, mais mon âme ne sera point inactive devant Dieu, je dois apporter le fruit de ma volonté, car plus est grand le miracle auquel je sers, plus je dois glorifier celui qui opère en moi ces merveilles. — ORIG. — Si Dieu ne peut recevoir aucun accroissement ni aucun détriment, pourquoi Marie dit-elle : « Mon âme magnifie le Seigneur ? » Si je considère que le Seigneur-Sauveur est l'image invisible de Dieu, et mon âme faite à son image pour être l'image de l'image, je verrai que, comme il arrive à ceux qui peignent des images, lorsque j'agrandirai mon âme par mes œuvres, mes pensées, mes paroles, alors l'image de Dieu deviendra plus grande et le Seigneur lui-même dont l'image est dans mon âme est agrandi.

Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.

Le premier fruit de l'Esprit est la paix et la joie. La Vierge sainte ayant reçu toute la grâce de l'Esprit, elle dit avec raison : « Mon esprit tressaille de joie. » *Ame* et *esprit* signifient la même chose. L'emploi du mot *tressaillir* exprime ordinairement un état de l'âme remplie de joie et de bonheur dans ceux qui en sont dignes. Ainsi la Vierge tressaille d'un ineffable tressaillement dans le Seigneur et son cœur est transporté d'une émotion de pur amour. Il suit : « En Dieu mon Sauveur. — BÈDE. — L'esprit de la Vierge se réjouit de la divinité éternelle du même Jésus (c'est-à-dire Sauveur), dont la chair est engendrée par une conception temporelle. — S. AMB. — L'âme de Marie glorifie le Seigneur et son esprit tressaille en Dieu, parce que, dévouée d'âme et

apud Deum non erit. Convenit autem mihi et voluntatis fructum afferre : nam quantum amplo deservio miraculo, tantum teneor glorificare in me mirabilia operantem. ORIG. [hom. 8]. Si autem Dominus nec augmentum nec detrimentum recipere potest, quid est quod Maria loquitur : Magnificat anima mea Dominum ? Sed si considerem Dominum Salvatorem imaginem esse invisibilis Dei, et animam factam ad ejus imaginem, ut sit imago imaginis, tunc videbo quoniam in exemplum eorum qui solent imagines pingere, quando ego magnificavero animam meam opere, cogitatione, sermone, tunc imago Dei grandis efficitur, et ipse Dominus, cujus imago est in anima mea, magnificatur.

Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.

BASIL. (in Psal. 32). Primus Spiritus fructus est pax et gaudium. Quia ergo Virgo sancta totam sibi hauserat Spiritus gratiam, merito subjungit : Et exultavit spiritus meus. Idem animam dicit et spiritum. Consueta autem in Scripturis exultationis prolatio insinuat alacrem quemdam et jucundum habitum animæ in his qui digni sunt. Proinde Virgo exultat in Domino ineffabili cordis tripudio et exultatione in strepitu honesti affectus. Sequitur : In Deo salutari meo. BÈD. Quia ejusdem Jesu (id est, Salvatoris) Spiritus Virginis æterna Divinitate lætatur, cujus caro temporali

d'esprit au Père et au Fils, elle honore avec un pieux amour le Dieu unique auteur de tout. Que l'âme de Marie soit en tous pour glorifier le Seigneur, que son esprit soit en tous pour tressaillir dans le Seigneur. S'il n'y a qu'une mère du Christ selon la chair, le Christ est le fruit de tous selon la foi. Car toute âme conçoit le Verbe de Dieu si elle est immaculée et si, exempte de vices, elle garde sa chasteté avec une pudeur inviolable. — THÉOPH. — Celui-là glorifie Dieu qui suit dignement le Christ et qui, portant le nom de chrétien n'amoindrit point la dignité du Christ, mais opère de grandes et célestes œuvres : alors l'Esprit (c'est-à-dire l'onction de l'Esprit) tressaillira, c'est-à-dire progressera et ne sera point mourant. — BAS. — Si jamais la lumière pénètre votre cœur, et si vous voyez, même d'une manière obscure et passagère la grande constance des justes à aimer Dieu et à mépriser les choses corporelles, certainement vous sentirez de la joie dans le Seigneur. — ORIG. — L'âme glorifie d'abord le Seigneur pour tressaillir ensuite en Dieu; car si premièrement nous ne croyons, nous ne pouvons tressaillir.

Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante; et désormais je serai appelée bienheureuse dans la succession de tous les siècles.

GRÆC. — Elle indique pourquoi elle doit glorifier Dieu et tressaillir en lui, lorsqu'elle dit : « Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante; » comme si elle disait : Il l'a accompli, je ne l'ai point espéré; j'étais satisfaite de l'humilité de ma condition, mais maintenant je suis

conceptione fœtatur. AMB. Magnificat ergo anima Mariæ Dominum, et exultavit spiritus ejus in Deo; eo quod anima et spiritu Patri Filioque devota unum Deum ex quo omnia, pio veneratur effectu. Sit autem in singulis Mariæ anima, ut magnificet Dominum; sit in singulis spiritus Mariæ, ut exultet in Domino. Si secundum carnem una Mater est Christi, secundum fidem tamen omnium fructus est Christus: omnis enim anima concipit Dei Verbum, si tamen immaculata et immunis a vitiis intemerato castimoniam pudore custodiat. THEOPH. Ille autem Deum magnificat, qui digne sequitur Christum, et dum Christianus vocatur, Christi non minuit dignitatem, magna et cœlestia operando; et tunc Spiritus (id est, spirituale chrisma) exultabit; id est, proficiet, et non mortificabitur. BASIL. (ut

sup.). Si quando vero lux in cor tuum irrepserit, et ad Deum diligendum et commendanda corporea (per illam obscuram et brevem imaginem) perfectam perceperis justorum consistentiam, absque ulla difficultate consequeris in Domino gaudium. ORIG. (ut sup., hom. 8). Prius autem anima magnificat Dominum, ut postea exultet in Deo: nisi enim antea crediderimus, exultare non possumus.

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ: ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

GRÆC. expositor (vel Isidorus, in *Cat. græc. Patr.*). Causam manifestat cur se magnificare Deum debeat, ac exultare in illo, dicens: Quia respexit humilitatem ancillæ

choisie pour un ineffable dessein et je suis élevée de la terre aux cieux. — S. AUG. — O véritable humilité, qui a enfanté Dieu aux hommes, donné la vie aux mortels, renouvelé les cieux, purifié le monde, ouvert le paradis et délivré les âmes des hommes ! L'humilité de Marie est devenue l'échelle céleste par laquelle Dieu est descendu sur la terre. Que veut dire : « Il a regardé, » si ce n'est « il a approuvé ? » Beaucoup paraissent humbles aux yeux des hommes, mais leur humilité n'est point regardée par le Seigneur ; car s'ils étaient véritablement humbles, ils voudraient que Dieu fût loué par les hommes et point eux-mêmes ; leur esprit ne tressaillirait point dans ce monde mais en Dieu. — ORIG. — Qu'avait d'humble et d'abaissé celle qui portait le Fils de Dieu dans son sein ? Considérez que dans l'Écriture l'humilité est la vertu que les philosophes nomment *modestie* ; nous pouvons la dépeindre par une périphrase, c'est n'être point enflé d'orgueil, mais s'abaisser soi-même. — BÈDE. — Celle dont l'humilité est regardée est à bon droit appelée par tous bienheureuse ; d'où il suit : « Et voilà que pour cela tous m'appelleront bienheureuse. — S. ATH. — En effet, si selon le prophète ceux-là sont heureux qui ont leur famille dans Sion et leurs proches à Jérusalem, quelle doit être la louange de la divine et très sainte Vierge Marie qui est devenue mère du Verbe selon la chair ? — GREC. — En se disant bienheureuse, elle n'est point tourmentée d'une vaine gloire ; où pourrait être l'orgueil de celle qui se regarde comme la servante du Seigneur ? Elle est inspirée par l'Esprit-Saint et elle annonce ce qui doit arriver. — BÈDE. — De même que

suæ : quasi diceret : Ipse providit, non ego expectavi : humilibus eram contenta ; nunc autem ad ineffabile consilium eligor, et exaltor de terra ad sidera. AUG. (in *serm. de Assumpt.*). O vera humilitas, quæ Deum hominibus peperit, vitam mortalibus edidit, cælos innovavit, mundum purificavit, paradysum aperuit, et hominum animas liberavit. Facta est Mariæ humilitas scala cælestis, per quam Deus descendit ad terras. Quid enim est dicere respexit, nisi approbavit ? Multi enim videntur in conspectu hominum humiles esse, sed eorum humilitas a Domino non respicitur : si enim veraciter humiles essent, Deum ab hominibus non seipsos laudari vellent ; non in hoc mundo, sed in Deo spiritus eorum exultaret. ORIG. (hom. 8). Sed quid humile atque dejectum habebat quæ Dei Filiun gestabat in utero ? Sed considera quoniam humilitas in Scrip-

turis una de virtutibus prædicatur, quæ a philosophis modestia dicitur. Sed et nos eam possumus appellare quodam circuitu, cum aliquis non est inflatus, sed ipse se dejicit. BED. Cujus autem humilitas respicitur, recte beata ad omnibus cognominatur : unde sequitur : Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes, etc. ATHAN. (in *Cat. græc. Patr.*). Si enim secundum prophetam (Esai., 31, juxta 70) beati sunt qui habent semen in Sion et proximos in Hierusalem (sive οἰκείτους, domesticos), quantum debet esse præconium divinæ ac sacrosanctæ Virginis Mariæ qui secundum carnem Verbi genitrix est effecta ? GRÆC. (vel Metaphrastes in *Cat. græc. Patr.*). Non autem se beatam appellat inani vexata gloria : unde enim locus in ipsa superbix, quæ se ancillam Domini nuncupavit ? sed sacro tacta Spiritu, quæ futura sunt, præcinit.

la mort entra dans le monde par l'orgueil de nos premiers parents, il convenait que l'entrée de la vie s'ouvrit par l'humilité de Marie. — THÉOPH. — Elle dit : « Toutes les générations, » parce que ce n'est point seulement Élisabeth, mais encore toutes les nations des croyants.

Cur il a fait en moi de grandes choses, lui qui est tout puissant, et de qui le nom est saint.

THÉOPH. — La Vierge déclare que ce n'est point à cause de sa vertu qu'elle doit être proclamée bienheureuse, elle en donne le motif en disant : « Parce que celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses. »

— S. AUG. — Quelles sont ces grandes choses? C'est que, créature, vous missiez au monde le créateur, servante, vous engendriez le seigneur; que par vous Dieu rachetât le monde et par vous le rappelât à la vie.

— TITE. — Comment sont-elles grandes si ce n'est que, par la volonté de Dieu, élevée au-dessus de la nature, je conçois sans cesser d'être intacte; et que j'ai été jugée digne de devenir mère sans la coopération d'un homme, et pas une mère quelconque, mais mère du Sauveur unique?

— BÈDE. — Ceci se rapporte au commencement du cantique où il a été dit : « Mon âme glorifie le Seigneur, » car l'âme à laquelle Dieu a daigné faire de grandes choses peut seule le glorifier par de dignes louanges. — TITE. — Elle dit : « Celui qui est puissant; » afin que si quelqu'un doute du mystère de sa conception où elle a conçu sans cesser d'être vierge, il attribue ce miracle à la puissance de celui qui

BED. Decabat enim ut sicut per superbiam primi parentis mors in mundum intravit, ita per humilitatem Mariæ, vitæ introitus panderetur. THEOPH. Et ideo dicit : Omnes generationes : non solum Elizabeth, sed etiam omnes credentium nationes.

Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.

THEOPH. Ostendit Virgo, non per suam virtutem se beatam prædicandam, sed causam assignat dicens : Quia fecit mihi magna qui potens est. AUG. [*Serm. de Assumpt.*]. Quæ tibi magna fecit? Credo ut creatura ederes Creatorem, famula Dominum generares; ut per te mundum Deus redimeret, per te ad vitam revocaret. TITUS

(Bostrensis, ut jam sup.). Quomodo vero magna, nisi quod manens illibata concipio, superans (nutu Dei) naturam? Digna reputata sum sine viro, non quomodocunque genitrix effici, sed unigeniti Salvatoris. BED. Respicit autem hoc ad initium carminis, ubi dictum est : Magnificat anima mea Dominum. Sola enim anima illa cui Dominus magna facere dignatur, dignis eum præconiis magnificare potest. TITUS (ut sup.). Dicit autem : Qui potens est; ut si quis diffidat in conceptionis negotio, dum virgo manens concepit, retorqueat miraculum ad potentiam operantis. Nec quia unigenitus accessit ad feminam, ex hoc inquinatur, quia sanctum est nomen ejus. BASIL. [*in Psal. 32, versus finem*]. Sanctum vero dicitur nomen Dei, non quia in syllabis quam-

l'a opéré. Quoiqu'un fils unique lui soit venu, elle n'est point souillée, « Parce que son nom est saint. » — S. BAS. — Le nom de Dieu est appelé *saint*, non que dans ses syllabes il renferme aucune vertu particulière, mais parce que toute mention de Dieu est sainte et pure. — BÈDE. — Il surpasse toute créature par la singularité de sa souveraine puissance, et il est bien loin de tout ce qu'il a fait; ceci est plus clair dans le mot grec où le mot lui-même, *agion*, signifie qui est au-dessus de la terre.

Sa miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

BÈDE. — De ses dons particuliers se tournant vers l'ensemble des jugements de Dieu, elle décrit l'état de tout le genre humain en ajoutant : « Sa miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent; » comme si elle disait : Ce n'est point à moi seule que le Tout-Puissant a fait de grandes choses, il est secourable à toute nation qui craint Dieu. — ORIG. — La miséricorde de Dieu ne s'exerce point sur une seule génération, mais elle s'étend perpétuellement de génération en génération. — GREC. — C'est par la miséricorde qu'il a pour la suite des générations que je conçois et que lui-même s'unit à un corps vivant, s'occupant de notre salut par pure compassion. Il est miséricordieux, non indistinctement, mais pour ceux de toute nation que sa crainte a soumis; d'où il est dit : « Sur ceux qui le craignent; » c'est-à-dire ceux qui, conduits par le repentir, se convertissent à la foi et à la pénitence; car ceux qui sont obstinés ont fermé pour

dam significativam virtutem contineat, sed quia quomodolibet Dei speculatio sancta dignoscitur et sincera. BED. Singularis enim potentiae culmine transcendit omnem creaturam, et ab universis quae fecit, longe segregatur; quod graeca locutione melius intelligitur: in quo ipsum verbum quod dicit *agion*, quasi extra terram esse significat.

Et misericordia ejus a progenie et progenies timentibus eum.

BED. A specialibus se donis ad generalia Dei judicia convertens, totius humani generis statum describit subdens: Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum. Quasi diceret: Non solum mihi

fecit magna qui potens est, sed in omni gente qui timet Deum, acceptus est illi. ORIG. (hom. 8). Misericordia enim Dei, non in una generatione, sed in sempiternum extenditur a generatione in generationem. GRÆC. (nempe Victor Presbyter, in *Cat. graec. Patr.*, ut sup.). Ex misericordia ejus quam habet in generationes generationum ego concipio, ac ipse corpori animato conjungitur, nostram tractans salutem solius intuitu pietatis. Miseretur autem non qualitercunque, sed his quos timor ejus com-pescuit in qualibet natione. Unde dicitur: Timentibus eum; qui scilicet poenitentia ducti, ad fidem et ad poenitentiam convertuntur: nam qui obstinati sunt, incredulitatis vitio clausurunt sibi januam pietatis. ΤΗΡΟΡΗ. Vel per hoc innuit, quod timen-

eux la porte de la miséricorde, par le crime de leur incrédulité. — THÉOPH. — Ou encore, elle insinue par ces paroles que ceux qui craignent Dieu obtiendront miséricorde dans cette génération (c'est-à-dire dans le siècle présent), et dans la génération future (c'est-à-dire dans le siècle à venir); dans ce siècle ils recevront le centuple, et dans l'autre beaucoup plus.

Il a déployé la force de son bras. Il a dissipé ceux qui s'élevaient d'orgueil dans les pensées de leur cœur.

BÈDE. — Décrivant l'état du genre humain, elle montre ce que méritent les orgueilleux et les humbles, en disant : « Il a fait éclater la puissance de son bras, etc. ; » c'est-à-dire du Fils de Dieu lui-même; car, de même que votre bras est ce par quoi vous agissez, on appelle *bras de Dieu* son Verbe par qui le monde a été créé. — ORIG. — Il a fait éclater la puissance de son bras sur ceux qui le craignent, parce que bien que vous vous approchiez de Dieu infirme, si vous le craignez, vous obtiendrez le secours qu'il a promis. — THÉOPH. — Il a fait éclater la puissance de son bras (c'est-à-dire de son Fils incarné), parce que la nature est vaincue par le miracle d'une vierge mère et d'un Dieu fait homme. — GREC. — Au lieu de : *il a fait*, on peut entendre : *il fera éclater la puissance*, car ce n'est point, comme autrefois, par Moïse contre les Egyptiens, ni par un ange (comme lorsqu'il anéantit plusieurs mille Assyriens rebelles), ni par aucun autre intermédiaire, mais c'est par sa propre vertu qu'il triomphe, vainqueur des intelligences ennemies ; d'où il suit : « Il a dispersé, etc., »

tes misericordiam consequentur in generatione ista (id est, in præsentī seculo), et futura (id est, in seculo futuro), in hoc seculo centuplum accipientes (Matth., 19), in illo vero multo majora.

Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui.

BÈDE. Humani generis statum describens, quid superbi et quid humiles mereantur, ostendit dicens : Fecit potentiam in brachio suo, etc. Id est, in ipso Dei Filio : sicut enim tuum brachium est quo operaris, sic brachium Dei dictum est ejus Verbum, per quod operatus est mundum. ORIG. (hom. 8). Timentibus autem se, fecit potentiam in

brachio suo ; quia licet infirmus ad Deam accesseris, si timueris eum, promissam virtutem consequeris. THÉOPH. In brachio etiam suo (scilicet ejus Filio incarnato) potentiam fecit quia natura devicta est Virgine pariente et Deo humanato. GRÆC. (Photius). Vel fecit pro faciet potentiam, non ut dudum per Moysen contra Ægyptios, nec per angelum (puta quando multa milium rebellium prostravit Assyriorum), nec quoquam alio mediante nisi vi propria triumphum docuit, intelligibiles hostes superando : unde sequitur : Dispersit, etc. Scilicet quamlibet mentem elatam non parentem ejus adventui ; quinetiam aperuit et vitiosas ostendit superbas cogitationes eorum. CYRIL. Magis autem proprie de dæmonum

c'est-à-dire tout esprit orgueilleux qui ne s'est point soumis à sa venue; bien plus, il a mis à découvert et montré leurs superbes pensées. — S. CYR. — Ceci doit s'entendre principalement de la cohorte ennemie des démons; car comme ils ravageaient la terre, le Seigneur les a dissipés par sa venue, et a rétabli dans son obéissance ceux qu'ils tenaient enchaînés. — ΤΗΘΡΗ. — Ceci peut s'entendre encore des Juifs qu'il a dispersés dans tous les pays, comme ils sont maintenant dispersés.

Il a arraché les grands de leur trône, et il a élevé les petits.

BÈDE. — Ce qu'elle vient de dire : « Il a fait éclater la puissance de son bras, » et ce qu'elle avait dit auparavant : « Sa miséricorde se répand d'âge en âge, » doit être rattaché à ce verset; en effet, dans toute la suite des siècles, les superbes ne cessent de périr et les humbles d'être exaltés (par une juste et pieuse disposition de la puissance divine); d'où il est dit : « Il a déposé les puissants de leur trône et il a élevé les humbles. — S. CYR. — Les démons et le diable, les sages des Gentils, les pharisiens et les scribes étaient grands; cependant il les a déposés, et il a élevé ceux qui s'humiliaient sous la main puissante de Dieu, leur donnant la vertu de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et tout pouvoir sur l'ennemi. Les Juifs aussi furent grands par la puissance, mais l'incrédulité les a renversés, tandis que les Gentils, qui étaient méprisés et humbles, sont montés au faite par la foi. — GREC. — Notre intelligence doit être le siège de la divinité, cependant les puissances mauvaises avaient envahi nos entrailles pour y régner comme sur leur trône; c'est pourquoi le Seigneur vint

hostili caterva intelligenda sunt hæc : hos enim sævientes in terra dissipavit adveniens Dominus, et compeditos ab eis obedientiæ suæ restituit. ΤΗΘΡΗ. Potest hoc etiam de Judæis intelligi, quos in omnem dispersit regionem sicut nunc dispersi sunt.

Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.

BÈDE. Quod dixit : Fecit potentiam in brachio suo, et quod præmiserat : Et misericordia ejus a progenie in progenies, his versiculis per singula commata est annexandum; quia scilicet per omnes seculi generationes, et perire superbi, et humiles exaltari (pia justaque divinæ potentiæ dispensatione) non cessant : unde dicitur :

Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. CYRIL. Magna sapiebant dæmones et diabolus, Gentilium sapientes, pharisæi et scribæ. Hos tamen deposuit, erexitque humiliantes se sub potenti manu Dei (ex 1 Petr., 5), dans illis virtutem calcandi super serpentes, et scorpiones, omnemque potestatem inimici (Luc., 10). Erant et quandoque Judæi potestate superbi, sed prostravit hos incredulitas; ex gentibus autem ignobiles et humiles per fidem ad apicem conscenderunt. GRÆC. (vel Macarius, in *Cat. græc. Patr.*). Deitatis enim tribunal noster intellectus esse cognoscitur, sed iniquæ virtutes post transgressionem incubuerunt præcordiis protoplasti, tanquam in proprio solio. Ob hoc, ergo venit Domi-

chasser du siège de nos volontés les esprits mauvais, et relever ceux que les démons avaient terrassés, purifiant leurs consciences et faisant de leur âme son propre trône.

Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé vides ceux qui étaient riches.

Parce que la prospérité humaine paraît consister surtout dans les honneurs de la puissance et dans l'abondance des richesses, après la chute des puissants et l'exaltation des humbles, elle parle du dénûment des riches et de l'abondance des pauvres, disant : « Il a rempli de biens les affamés, etc. » — S. BAS. — Ce passage s'applique même aux biens sensibles et nous enseigne l'incertitude des choses du monde; en effet, elles sont fragiles comme les nuages que disperse l'impétuosité des vents. Voici le sens spirituel : Le genre humain était affamé, excepté les Juifs que la tradition de la loi et les enseignements des saints prophètes avaient enrichis; mais, parce qu'ils ne s'attachèrent point humblement au Verbe fait homme, ils furent laissés vides, n'ayant rien, ni foi, ni science; privés de l'espoir des biens, exclus de la Jérusalem terrestre et de la vie future. Ceux, au contraire, que la faim et la soif avaient épuisés parmi les Gentils, s'étant attachés au Seigneur, furent remplis des biens spirituels. — GLOSE. — Ceux qui désirent avec ardeur, et comme affamés, les biens éternels, seront rassasiés lorsque le Christ apparaîtra dans sa gloire; mais ceux qui aiment les biens terrestres seront laissés vides de toute béatitude.

nus, et spiritus iniquos ejecit a sedibus voluntatum, et prostratos a dæmoniis exaltavit : eorum conscientias purgans, et eorum mentem statuens propriam sedem.

Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.

GLOS. Quia humana prosperitas præcipue in honoribus potentium, et in abundantia divitiarum consistere videtur, post dejectionem potentium et exaltationem humilium de divitum exinanitione et pauperum repletionem mentionem facit dicens : Esurientes, etc. BASIL. sup. Psal. Dispositum quidem nos præsens verbum etiam quoad sensibilia, edocens rerum mundanarum incertitudi-

nem : caduca siquidem sunt hæc, sicut unda quæ ab impetu ventorum hinc inde diffunditur : intellectualiter autem sumendo esuriebat genus humanum, exceptis Judæis : hos namque ditaverat legis traditio et sanctorum dogmata prophetarum : quia vero non humiliter hæserunt Verbo humano dimissi sunt inanes, nihil deferentes, non fidem, non scientiam; et spe bonorum privati sunt, et a terrena Hierusalem, et a vita futura exclusi. Quos vero de gentibus famas et sitis contriverat, cum hæssissent Domino, repleti sunt spiritualibus bonis. GLOS. Qui etiam æterna toto studio quasi esurientes desiderant, saturabuntur, cum Christus apparuerit in gloria; sed qui terrenis gaudent, in fine totius beatitudinis inanes dimittentur.

S'étant souvenu de sa miséricorde, il a pris en sa protection Israël son serviteur, selon la promesse qu'il a faite à nos pères, à Abraham et à sa race pour toujours.

GLOSE. — Après avoir rappelé en général la miséricorde et la justice divines, elle ramène ses paroles au don singulier et nouveau de l'incarnation, en disant : « Il a pris sous sa protection Israël son serviteur, etc. » comme un médecin prend un malade ; il se fait visible parmi les hommes, afin qu'Israël (c'est-à-dire le *voyant Dieu*) (1) devienne son serviteur. — **BÈDE.** — C'est-à-dire obéissant et humble, car celui qui néglige de s'humilier ne peut être sauvé. — **S. BAS.** — Elle ne veut point parler d'Israël dans un sens matériel, mais spirituel, de celui qui tenait son nom de la foi, ayant les yeux attentifs pour voir Dieu par la foi. Ceci peut encore s'appliquer à ceux qui étaient d'Israël selon la chair, puisque un grand nombre crurent parmi eux. Il a fait cela, « se souvenant de sa miséricorde ; » car il a accompli ce qu'il a promis à Abraham, en disant : « Tous les peuples de la terre seront bénis dans ta race. » La Mère de Dieu, se rappelant de cette promesse, disait : « Selon la promesse qu'il a faite à nos pères, à Abraham, etc. » Car il fut dit à Abraham : « J'établirai mon alliance avec vous, et, après vous, avec votre race dans la suite de leurs générations, par un pacte éternel, afin que je sois votre Dieu et le Dieu de votre postérité après vous. »

BÈDE. — *Race* signifie moins ceux qui sont engendrés selon la chair

(1) D'après saint Jérôme, ce sens est forcé ; Israël veut plutôt dire *fort contre Dieu*. C'est le sens des paroles de l'ange à Jacob.

Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiae suae : sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in secula.

GLOS. Post generalem divinae pietatis et justitiae commemorationem, ad singularem novae incarnationis dispensationem convertit verba, dicens : Suscepit Israel puerum suum, etc., quasi medicus aegrum, visibilia inter homines factus, ut faceret Israel (id est, videntem Deum) puerum suum. **BED.** Obedientem scilicet et humilem : nam qui contemnit humiliari, non potest salvari. **BASIL.** (vel Cyril., in *Cat.*). Israel enim dicit non materialem, quem sua nobilitabat appellatio : sed spiritualement, qui nomen fidei

retinebat ; habens oculos tendentes ad Deum videndum per fidem. Potest etiam ad Israel carnalem adaptari, cum ex eo infiniti crediderint. Hoc autem fecit recordatus misericordiae : hoc enim implevit quod Abraham promisit, dicens (*Gen.*, 12) : Quoniam benedicantur in semine tuo omnes cognationes terrae. Hujus ergo promissionis Dei genitrix recordata dicebat : Sicut locutus est ad patres Abraham, etc. Nam et Abraham dictum est (*Gen.*, 17) : Statuam pactum meum inter me et te, et inter semen tuum post te in generationibus suis foedere sempiterno, ut sim Deus tuus et seminis tui post te.

BED. Semen autem dicit non tam carne progenitos, quam fidei ejus vestigia secutos,

que ceux qui ont suivi les traces de sa foi, et auxquels la venue du Sauveur a été promise dans les siècles. — GLOSE. — Parce que cette promesse de postérité n'a point de terme, et que jusqu'à la fin des siècles il y aura des croyants et que la gloire de la béatitude sera éternelle.

Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois ; et elle s'en retourna ensuite en sa maison.

S. AMB. — Marie resta jusqu'à ce que fût venu pour Elisabeth le temps d'enfanter ; d'où il est dit : « Elle demeura, etc. » — THEOPH. — Ce fut au sixième mois de la conception du précurseur que l'ange vint à Marie qui demeura trois mois avec Elisabeth, et ainsi les neuf mois furent accomplis. — S. AMB. — L'intimité ne fut point la seule cause pour laquelle elle demeura si longtemps, elle demeura aussi pour l'avantage d'un si grand prophète. Car si, à son arrivée, il y eut un si grand don que l'enfant tressaillit dans le sein à la voix de Marie, que dut ajouter la présence de la pieuse Marie pendant un si long espace de temps ? Il est donc bien vrai de dire qu'elle rendit un service et observa un nombre mystique. — BÈDE. — Car il est nécessaire que l'âme chaste qui conçoit le désir du Verbe spirituel monte au sommet élevé de l'exercice céleste, et qu'y demeurant comme le temps de trois mois, elle ne cesse point de persévérer jusqu'à ce qu'elle soit éclairée par la lumière rayonnante de la foi, de l'espérance et de la charité. — THEOPH. — Lorsque Elisabeth fut près d'enfanter, la Vierge s'en retourna ; d'où il suit : « Elle s'en retourna, etc. » c'est-à-dire à cause de la foule qui devait se réunir pour l'enfantement. Il ne convenait point que la

quibus adventus Salvatoris in secula promissus est. GLOS. Quia ipsa promissio hæreditatis nullo fine claudetur, et usque in finem seculi credentes non deerunt, et beatitudinis gloria erit perennis.

Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam.

AMB. Tandiu mansit Maria quandiu Elisabeth pariendi tempus impleret : unde dicitur : Mansit autem, etc. THEOPH. In sexto enim mense conceptionis Præcursoris venit angelus ad Mariam, quæ mansit cum Elizabeth mensibus tribus, et sic novem menses implentur. AMB. Non autem sola familiaritas est causa quod diu mansit, sed etiam

tanti vatis profectus : nam si primo ingressu tantus progressus extitit, ut ad salutationem Mariæ exultaret infans in utero, repletur Spiritu Sancto mater infantis, quantum putamus usu tanti temporis sanctæ Mariæ addidisse præsentiam ? Bene ergo inducitur exhibuisse officium, et mysticum numerum custodisse. BÈDE. Anima enim casta, quæ spiritualis verbi desiderium concipit, necesse est ut alta cœlestis exercitii juga subeat, et quasi trium mensium dies ibidem demorata, quousque fidei, et spei, et charitatis luce radietur, perseverare non desistat. THEOPH. Quando vero Elizabeth paritura erat, Virgo recessit. Unde sequitur : Et reversa est, etc., scilicet propter multitudinem quæ ad partum congregari

Vierge fût alors présente. — GREC. — Car c'est la coutume que les vierges se retirent lorsqu'une femme enfante. Dès qu'elle fut arrivée à sa maison, elle ne s'en alla point ailleurs; elle y resta désormais jusqu'à ce qu'elle connût que l'heure de son enfantement était proche; et ce fut là que l'ange éclaircit le doute de Joseph.

Cependant le temps où Elisabeth devait accoucher arriva, et elle enfanta un fils. Ses voisins et ses parents, ayant appris que le Seigneur avait signalé sa miséricorde à son égard, s'en réjouissaient avec elle.

S. AMB. — Si vous le remarquez avec soin, vous ne trouverez jamais employé le mot plénitude que dans la génération des justes (1). D'où il est dit ici : « Le temps d'Élisabeth fut accompli. » Car la vie du juste a la plénitude; au contraire, les jours des impies sont vides. — S. CHRYS. — Dieu retarda l'enfantement d'Élisabeth, pour augmenter sa joie et rendre cette femme plus célèbre; d'où il suit : « Les voisins apprirent, etc. » Ceux qui avaient connu sa stérilité devinrent témoins de la grâce divine; et après avoir vu l'enfant, nul ne se retirait en silence, mais tous louaient Dieu qui l'avait accordé contre tout espoir. — S. AMB. — La naissance des saints fait la joie d'un grand nombre, parce qu'elle est un bien général; la justice, en effet, est une vertu générale (2); c'est pourquoi, à la naissance du juste, il y a

(1) C'est-à-dire dans la naissance ou la race des justes. Cependant il y a des exemples de cette manière de parler pour quelques-uns qui n'étaient pas justes.

(2) Non-seulement dans ce sens, que toutes les vertus sont renfermées dans la justice ou que la justice est une rectitude universelle, mais, selon le sens de ce passage, parce qu'elle contribue au bien commun d'un grand nombre.

debat : inconveniens autem erat in talibus Virginem esse præsentem. GRÆC. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*). Mos enim est virginibus cedere quoties prægnans parit. Ut autem propriam applicavit domum, alio quidem nullatenus abiit; ibi vero manebat ulterius, donec adesse partus horam cognovit; ibique Joseph dubitans ab angelo edocetur.

Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium. Et audierunt vicini et cognati ejus quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa, et congratulabantur ei.

AMB. Si diligenter advertas, plenitudinis

verbum nusquam invenies positum nisi in generatione justorum : unde et nunc dicitur : Elisabeth autem impletum est tempus : plenitudinem enim habet justæ vitæ, inanes autem sunt dies impiorum. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Idcirco autem Deus Elizabeth partum retardavit, ut gaudium augetur, et famosorem faceret mulierem : unde sequitur : Et audierunt vicini, etc. Nam qui sterilitatem ejus cognoverant, testes divinæ gratiæ sunt effecti : nemo autem viso infante cum silentio discedebat, sed Deum qui illum ex insperato concesserat, collaudabat. AMB. Habet enim sanctorum editio lætitiâ plurimorum, quoniam commune est bonum ; justitia enim communis est virtus, et ideo in ortu justæ futuræ vitæ insigne præmittitur, et gratia secu-

un signe de sa vie future et la grâce de la vertu qui doit suivre est annoncée (figurée par la joie des voisins).

Et étant venus le huitième jour pour circoncire l'enfant, ils le nommaient Zacharie du nom de son père. Mais sa mère, prenant la parole, dit : Non, mais il sera nommé Jean. Ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre famille qui porte ce nom. Et en même temps ils demandèrent par signe au père de l'enfant comment il voulait qu'on le nommât. Ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus : Jean est le nom qu'il doit avoir. Ce qui remplit tout le monde d'étonnement. Au même instant sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia, et il parlait en bénissant Dieu.

S. CHRYS. — La loi de la circoncision fut d'abord donnée à Abraham comme signe de distinction, afin que la race du patriarche fût conservée sans mélange et pût ainsi atteindre les biens qui lui étaient promis. Mais dès que l'œuvre de l'alliance est consommée, le signe est supprimé. Ainsi, par le Christ, la circoncision a cessé et le baptême a succédé; mais auparavant Jean devait être circoncis. D'où il est dit : « Le huitième jour ils vinrent, etc. » Car le Seigneur avait dit : « L'enfant de huit jours sera circoncis. » Je pense que ce terme de huit jours avait été fixé par la divine clémence pour un double motif : premièrement, afin que dans un âge plus tendre on souffrit moins de l'incision de la chair ; secondement, pour nous avertir que c'était un signe ; car le jeune enfant ne discerne point ce qui se fait sur lui. Après la circoncision, on imposait un nom ; d'où il suit : « Et ils le nommaient, etc. » Cela se passait ainsi, parce qu'il faut d'abord recevoir le signe du Seigneur et ensuite le nom humain ; ou bien, parce que nul, s'il ne renonce au-

turæ virtutis (exultatione vicinorum præfigurante) designatur.

Et factum est in die octavo, venerunt circumcidere puerum, et vocabant eum nomine patris sui Zachariam. Et respondens mater ejus, dixit : Nequaquam, sed vocabitur Joannes. Et dixerunt ad illam, quia nemo est in cognatione tua, qui vocetur hoc nomine : innuebant autem patri ejus quem vellet vocari eum : et postulans pugillarem, scripsit, dicens : Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi. Apertum est autem illico os ejus, et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum.

CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Circumcisionis norma primo tradita est Abraham in signum distinctionis : ut genus

patriarchæ impermixtum conservetur, et sic promissa bona consequi valeant : ubi autem pacti consummatur negotium, appositum signum de medio tollitur. Sic igitur et per Christum circumcissione cessante baptismus succedit ; sed antea Joannem circumcidi decebat. Unde dicitur : Et factum est in die octavo, venerunt, etc. Dixerat enim Dominus (*Gen.*, 7) : Infans octo dierum circumcidetur in vobis. Hanc autem temporis mensuram a divina clementia constitutam autumo duplici de causa : primo quidem ut in tenerrima ætate levius patiatur dolorem sectionis carnis ; secundo ut ex ipsis operibus moneamur, quoniam hoc agebatur in signum : tener enim puer minime discernit quæ circa ipsum fiunt. Post circumcissionem autem nomen imponebatur. Unde sequitur : Et vocabant

paravant à la chair (ce qui est signifié par la circoncision), n'est digne que son nom soit écrit dans le livre de vie.

S. AMB. — L'évangéliste a bien fait de commencer par dire que plusieurs voulurent appeler l'enfant Zacharie du nom de son père; afin que vous remarquiez que le nom de quelqu'un de sa famille ne déplut point à sa mère, mais que le Saint-Esprit lui inspira celui que l'ange avait déjà désigné à Zacharie. Zacharie, muet, ne put déclarer à sa femme le nom de son fils, mais Élisabeth apprit par prophétie ce qu'elle n'avait point appris de son mari. D'où il suit: « Et répondant, etc. » Ne vous étonnez point si cette femme prononce un nom qu'elle n'a point appris, puisque l'Esprit-Saint qui l'avait dit à l'ange le lui a révélé. Il ne pouvait ignorer le nom du précurseur, celui qui avait annoncé le Christ. La suite est digne d'attention: « Ils lui répondirent, etc. » Afin que vous sachiez que ce n'est point un nom de famille, mais de prophète. On interroge aussi Zacharie par signe; d'où il suit: « Ils faisaient signe au père, etc. » Mais parce que son incrédulité lui avait enlevé la parole et l'ouïe, ce qu'il ne pouvait dire avec la voix, il le dit avec la main et en l'écrivant; d'où il suit: « Ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus: Jean est son nom, etc. » Ce qui revient à dire: Ce n'est pas nous qui donnons un nom à celui qui a déjà reçu de Dieu son nom. — ORIG. — Zacharie signifie *qui se souvient de Dieu*, et Jean signifie *qui le montre*; or, *on se souvient* d'un absent, et *on montre* celui qui est présent. Jean ne devait donc point exprimer le souvenir de Dieu absent, mais plutôt montrer du doigt sa présence en disant: « Voilà l'agneau de Dieu. » — S. CHRYS. —

eum, etc. Hoo autem ideo fiebat, quia prius oportet sumere signaculum Domini, et postea nomen humanum: vel quia nullus, nisi prius abjiciat carnalia (quod significat circumcisio), dignus est, quod in libro vitæ nomen ejus scribatur.

AMB. Mire autem sanctus Evangelista præmittendum putavit, quod plurimi infantem patris nomine Zachariam appellandum putarunt; ut advertas matri, non nomen alicujus displicuisse de genere, sed id Sancto infusum Spiritu, quod ab angelo ante Zachariæ fuerat prænuntiatum. Et quidem ille mutus intimare vocabulum filii nequivit uxori, sed per prophetiam Elizabeth didicit, quod non didicerat a marito. Unde sequitur: Et respondens, etc. Ne mireris si nomen mulier quod non audivit, asseruit; quando Spiritus ei Sanctus, qui

angelo mandaverat, revelavit: neque poterat Domini ignorare prænuntium, qui prophetaverat Christum: et bene sequitur: Et dixerunt ad illam, etc., ut intelligas nomen non generis esse, sed vatis; Zacharias quoque nutu interrogatur: unde sequitur: Innuebant autem patri, etc. Sed quia incredulitas ei affatum eripuerat et auditum, quod voce non poterat, manu et litteris est locutus: unde sequitur: Et postulans pugillarem, scripsit dicens: Joannes est nomen ejus, etc. Hoc est, non ei nos nomen imponimus, qui jam a Deo nomen accepit. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Zacharias quidem interpretatur memor Dei; Joannes autem significat demonstrantem: cæterum absentis, memoria; præsentis, demonstratio est. Debebat autem Joannes, non memoriam Dei ut absentis exprimere,

Ce nom de Jean signifie encore *grâce de Dieu*, et comme Élisabeth avait conçu ce fils par l'action de la grâce de Dieu, non par celle de la nature, ils inscrivent dans le nom de l'enfant le souvenir de ce bienfait. — ΤΠΕΟΡΗ. — Mais parce que le père muet s'accorda avec sa femme sur ce nom de l'enfant, il suit : « Tous furent dans l'étonnement, etc. » Car, dans la famille, il n'y avait personne de ce nom, et personne ne pouvait dire que tous deux eussent médité cela auparavant.

S. GRÉG. de Nazianze. — Jean à sa naissance fait cesser le mutisme de Zacharie ; d'où il suit : « Sa bouche s'ouvrit, etc. » En effet, il ne pouvait être que, lorsque la voix du Verbe se faisait entendre, le père restât muet. — S. AMB. — Il méritait que sa langue fût déliée ; l'incrédulité l'avait liée, la foi la délie. Croyons, nous aussi, afin que notre langue (qui est captive dans les liens de l'incrédulité) soit déliée par la voix de la raison ; écrivons dans notre esprit les mystères, si nous voulons parler ; gravons le précurseur du Christ, non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de notre cœur (1) ; car celui qui nomme Jean annonce le Christ ; d'où il suit : « Et il parlait bénissant Dieu. »

BÈDE. — La solennité de la naissance de Jean commence la grâce de la nouvelle alliance d'une manière figurative ; ses voisins et ses parents voulaient lui donner le nom de son père plutôt que celui de Jean, parce que les Juifs, qui lui étaient unis par l'observation de la

(1) Tiré de l'Apôtre : « Vous êtes l'épître du Christ qui n'est point écrite avec de l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de votre cœur. »

imo digito demonstrare præsentem dicens : Ecce Agnus Dei. CHRYS. (ut sup.). Quin etiam hoc nomen Joannes gratia Dei interpretatur. Quod ergo gratia divina favente non natura Elizabeth hunc filium concepit; beneficii memoriam in nomine pueri conscripserunt. ΤΠΕΟΡΗ. Quia vero cum muliere circa hoc nomen pueri, pater mutus concordavit, sequitur : Et mirati sunt universi, etc. Nemo enim hujus nominis erat in cognatione eorum, ut aliquis diceret quod antea hoc ambo cogitassent.

GREG. Nazianz. (orat. 12). Editus ergo Joannes, Zachariæ solvit silentium : unde sequitur : Apertum est autem os ejus, etc. Absurdum enim erat ut cum vox verbi progressa fuisset, pater maneret elinguis.

AMB. Merito etiam continuo resoluta est lingua ejus ; quia quam vinxerat incredulitas, solvit fides. Credamus igitur et nos, ut lingua nostra (quæ incredulitatis vinculis est ligata) rationis voce solvatur : scribamus spiritu mysteria, si volumus loqui ; scribamus prænuntium Christi, sed non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus : etenim qui Joannem loquitur, Christum prophetat : sequitur enim : Et loquebatur benedicens, etc.

BÈD. Allegorice autem Joannis celebrata nativitas gratia novi Testamenti est inchoata, cui vicini et cognati nomen patris quam Joannis imponere malebant, quia Judæi qui ei legis observatione quasi affinitate juncti erant, magis justitiam quæ ex

loi comme par une affinité, préféraient la justice qui vient de la loi à la grâce de la foi ; mais sa mère par ses paroles, et son père, en écrivant, s'empresment de dire le nom de Jean (qui veut dire *grâce de Dieu*), parce que la loi elle-même et les psaumes et les prophéties annoncent clairement la grâce du Christ par leurs oracles, et l'ancien sacerdoce lui rend témoignage par les ombres figuratives des cérémonies et des sacrifices. Zacharie parle le huitième jour de la naissance de son fils, parce que la résurrection du Seigneur qui arriva le huitième jour (c'est-à-dire après celui du sabbat qui est le septième) ouvrit les mystères cachés du sacerdoce légal.

Tous ceux qui demeuraient dans les lieux voisins furent saisis de crainte ; le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays des montagnes de Judée. Et tous ceux qui les entendirent les conservèrent dans leur cœur, et ils disaient entre eux : Quel pensez-vous que sera un jour cet enfant ? Car la main du Seigneur était avec lui.

THÉOPH. — Le silence de Zacharie avait rempli le peuple d'étonnement ; il en fut de même quand il parla ; d'où il est dit : « Tous furent saisis de crainte, etc. » afin que ces deux prodiges fissent penser quelque chose de grand au sujet de l'enfant nouveau-né. Tout cela était disposé afin que celui qui devait être le témoin du Christ fût digne de foi ; d'où il suit : « Tous les placèrent dans leur cœur, disant : Quel pensez-vous que sera, etc. » — BÈDE. — Des signes avant-coureurs ouvrent au précurseur la voie de la vérité, et le futur prophète est recommandé par des oracles qui le précèdent ; d'où il suit : « Car la main du Sei-

lege est, sectari, quam fidei gratiam suscipere cupiebant, sed Joannis (hoc est gratiæ Dei) vocabulum, mater verbis, pater litteris nuntiare satagunt ; quia et lex ipsa psalmique et prophetiæ apertis sententiarum vocibus gratiam Christi prædicant, et sacerdotium illud vetus figuratis cæremoniæ ac sacrificiorum umbris eidem testimonium perhibet. Pulchreque Zacharias octava die prolis editæ loquitur ; quia per Domini resurrectionem quæ octava die (hoc est, post septimam sabbati) facta est, occulta legalis sacerdotii arcana patuerunt.

Et factus est timor super omnes vicinos eorum, et super omnia montana Judææ divulgabatur omnia verba hæc : et posuerunt omnes qui audierunt in corde suo, dicentes : Quis,

putas, puer iste erit ? Etenim manus Domini erat cum illo.

THEOPH. Sicut in taciturnitate Zachariæ miratus est populus, ita et cum locutus est : unde dicitur : Et factus est timor super omnes, etc., ut propter hæc duo magnum aliquid circa natum puerum universi existiment. Hæc autem omnia dispensative fiebant, ut qui testis esse Christi debebat, existeret et fide dignus : unde sequitur : Et posuerunt omnes in corde suo dicentes : Quis putas erit, etc. BÈDE. Præcurrentia enim signa præbent iter præcursori veritatis, et futurus propheta præmissis commendatur auspiciis. Unde sequitur : Etenim manus Domini erat cum illo. GRÆC. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*, etc.).

gneur était avec lui.» — GREG. — En effet, Dieu opérait en lui des prodiges qui n'étaient pas faits par Jean, mais par la main (ou la droite) divine. — GLOSE. — Dans un sens mystique, c'est la crainte salutaire que produisit la prédication de la grâce du Christ au temps de la résurrection du Seigneur, non-seulement sur les Juifs (qui étaient voisins, soit par le pays, soit par la connaissance de la loi), mais encore sur les Gentils éloignés dont elle ébranla les cœurs. Et la renommée du Christ, non-seulement franchit les montagnes de la Judée, mais encore tous les sommets du royaume du monde et de la sagesse mondaine.

Et Zacharie son père, ayant été rempli du Saint-Esprit, prophétisa, en disant : Béni soit le Seigneur le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple.

S. AMB. — Dieu, bon et facile à pardonner les fautes, non-seulement rend ce qu'il avait enlevé, mais encore il accorde des biens inespérés. Que nul donc ne doute, que nul, se souvenant de ses anciens délits, ne désespère des dons de Dieu. Dieu saura changer son jugement si vous savez expier vos fautes. Celui qui, tout à l'heure, était muet prophétise; d'où il est dit : « Zacharie fut rempli de l'Esprit-Saint. » — S. CHRYS. — C'est-à-dire par l'opération du Saint-Esprit; non par une grâce quelconque de l'Esprit-Saint, mais une grâce qui le remplit; le don de prophétie éclatait en lui; d'où il suit : « Il prophétisa. » — ORIG. — Zacharie, rempli de l'Esprit-Saint, annonce deux prophéties : la première au sujet du Christ; l'autre au sujet de Jean; ce qui est

Prodigia enim Deus in illo peragebat, quæ non faciebat Joannes, sed manus (vel dextera) divina. GLOS. Mystice autem tempore dominicæ resurrectionis prædicata gratia Christi salubris timor, non solum Judæorum (qui erant vicini, vel situ loci, vel scientia legis), sed etiam exterarum gentium corda concussit; nec tantum montana Judææ, sed omnia mundani regni mundanæque sapientiæ culmina Christi fama transcendit.

Et Zacharias, pater ejus, repletus est Spiritu Sancto, et prophetauit dicens : Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.

AMB. Bonus Deus et facilis indulgere

peccatis, non solum ablata restituit, sed etiam inasperata concedit. Nemo ergo diffidat, nemo veterum conscius delictorum præmia divina desperet. Novit Deus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum. Ille siquidem dudum mutus prophetat : unde dicitur : Et Zacharias repletus est Spiritu Sancto. CHRYS. (in *Cui. græc. Patr.*). Scilicet operatione Sancti Spiritus; nec quocunque modo gratiam Spiritus Sancti nactus, sed ad plenum; et fulgebat in eo prophetiæ donum : unde sequitur : Et prophetavit. ORIG. (hom. 10). Plenus autem Spiritu Sancto Zacharias duas prophetias generaliter nuntiat, primam de Christo, alteram de Joanne : quod manifeste de verbis illius probatur, in quibus quasi de presenti, et quasi jam versaretur in mundo,

évident dans ses paroles où il parle du Sauveur au présent, et comme si déjà il était dans le monde, en disant : « Béni le Seigneur, Dieu d'Israël, parce qu'il a visité, etc. » — S. CHRYS. — Zacharie, bénissant Dieu, dit qu'il a visité son peuple, soit qu'on entende matériellement les Israélites (car il est venu aux brebis perdues d'Israël), soit que spirituellement on entende les fidèles qui ont été dignes de cette visite, en rendant efficace en eux cette miséricorde divine. — BÈDE. — Le Seigneur a visité son peuple défaillant comme par une longue infirmité ; il était comme vendu au péché, et il l'a racheté par le sang de son Fils unique. Zacharie savait que cela allait s'accomplir, et, selon la manière prophétique, il le raconte comme déjà fait ; il dit : « Son peuple, » non qu'à sa venue il l'ait trouvé sien, mais parce qu'il l'a fait sien en le visitant.

De ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de son serviteur David.

THEOPH. — Dieu paraissait dormir, considérant des fautes sans nombre ; mais enfin, en s'incarnant, il s'est éveillé et il a écrasé les démons nos ennemis ; d'où il est dit : « Il nous a suscité une corne de salut dans la maison de son serviteur David ; » parce que le Christ est né selon la chair de la race de David ; d'où il est dit : « Une corne de salut parmi nous dans la maison de David ; » comme il est dit ailleurs : « Une vigne était dans une corne, » c'est-à-dire en Jésus-Christ (1). *Corne* signifie la puissance, la gloire et la renommée ; cette

(1) Saint Jérôme dit que dans ce passage *corne* veut dire *royaume*.

loquitur de Salvatore, dicens : Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit, etc. CHRYS. Dum Deum benediceret Zacharias, visitationem dicit esse factam ab eo erga populum suum ; sive materiales Israelitas quis velit accipere (venit enim ad oves quæ perierant domus Israel) (Matth., 15, v. 24), sive spirituales (id est, fideles) qui digni fuerunt hac visitatione, efficacem erga se divinam provisionem (sive providentiam) facientes. BED. Visitavit autem Dominus plebem suam quasi longa infirmitate tabescentem ; et quasi venditam sub peccato, unici Filii sui sanguine redemit. Quod quia Zacharias proxime faciendum cognoverat, prophetico more, quasi jam factum narrat :

dicit autem : Plebem suam, non quia veniens suam invenit, sed quia visitando suam fecit.

Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui.

THEOPH. Videbatur Deus dormire, peccata multa respiciens ; sed in novissimis incarnatus temporibus excitatus est, et contrivit dæmones qui nos oderant : unde dicitur : Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui. ORIG. (hom. 10). Quia de semine David secundum carnem natus est Christus : unde dicitur : Cornu salutis nobis in domo David ; sicut et alibi dictum

figure est prise des animaux auxquels Dieu a donné des cornes comme défense et comme gloire. — BÈDE. — Le règne du Christ Sauveur est appelé *corne de salut*, parce que tous les os sont recouverts de chair; mais les cornes dominent la chair, et de même le règne du Christ, qui est appelé *corne de salut*, domine le monde et les joies de la chair. C'est pour figurer ce règne que David et Salomon furent consacrés pour la gloire de leur règne avec une corne remplie d'huile.

Selon qu'il avait promis par la bouche de ses saints prophètes qui ont été dans tous les siècles passés.

THÉOPH. — Michée annonce que le Christ doit naître de la maison de David, en disant : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es point la plus petite; car de toi sortira le chef qui gouvernera mon peuple d'Israël. » Tous les prophètes ont parlé de l'incarnation, c'est pourquoi il est dit : « Selon qu'il avait promis par la bouche des saints, etc. » — GREC. — Ainsi il déclare que Dieu a parlé par eux, et que ce qu'ils ont dit n'est point humain. — BÈDE. — Il dit : « Qui ont été dans les siècles, » parce que toute l'écriture de l'Ancien-Testament est une annonce prophétique du Christ; car notre père Abraham lui-même et les autres patriarches rendent témoignage par leurs actes à sa médiation.

est (Esai., 5) : *Vinea facta est in cornu, id est, in Jesu Christo.* CHRYS. (*Orat. de Anna vel in Annam, ex Cat. græc. Patr.*). Cornu autem nominat potestatem, gloriam et famam, metaphorice a brutis animalibus illud accipiens, quibus loco muniminis et gloriæ cornua Deus dedit. BÈDE. Cornu etiam salutis regnum Salvatoris Christi vocatur : ossa siquidem omnia carne involuta sunt; cornu excedit carnem : et ideo cornu salutis regnum Christi vocatur; quo mundus et carnis gaudia superantur : in cujus figuram David et Salomon cornu olei sunt in regni gloriam consecrati.

Sicut locutus est per os sanctorum, qui a seculo sunt, prophetarum ejus.

THEOPH. Quod de domo David Christus nasceretur, Michæas mentionem facit, dicens (cap. 5) : Et tu, Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es : ex te enim

exiit dux qui regat populum meum Israël : sed omnes prophetæ de incarnatione dixerunt : et ideo dicitur : Sicut locutus est per os sanctorum, etc. GRÆC. (id est, Victor Presbyter, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Per quod innuit Deum per illos esse locutum, et non esse humanum quod dixerunt. BÈDE. Dicit autem : Qui a seculo sunt, quia tota veteris Testamenti scriptura prophetice de Christo procedit : nam et ipse pater Adam et cæteri Patrum factis suis ejus dispensationi testimonium reddunt.

Salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos.

BÈDE. Cum primo breviter præmisisset : Exiit cornu salutis nobis, continuo explanans quid dixerit, subdit : Salutem ex inimicis nostris : quasi dicat : Exiit nobis cornu, id est, exiit nobis salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui ode-

De nous délivrer de nos ennemis, et des mains de tous ceux qui nous haïssent.

BÈDE. — Après avoir dit brièvement : « Il nous a suscité une corne de salut, » développant ce qu'il a dit, il ajoute : « Pour nous sauver de nos ennemis ; » comme s'il disait : « Il nous a suscité une corne de salut, » c'est-à-dire « il nous a suscité un libérateur de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent. » — ORIG. — Ne pensons point qu'ici il soit question d'ennemis corporels, mais spirituels ; le Seigneur Jésus, fort dans le combat, est venu détruire nos ennemis, afin de nous délivrer de leurs embûches et de leurs tentations.

Pour exercer sa miséricorde envers nos pères, et se souvenir de son alliance sainte ; selon qu'il a juré à Abraham notre père, qu'il nous ferait cette grâce.

BÈDE. — Il avait dit que le Seigneur, selon les oracles des prophètes, naîtrait dans la maison de David ; il dit que pour accomplir l'alliance qu'il fit avec Abraham il nous délivrera, parce que la réunion des Gentils et l'incarnation du Christ furent promises surtout à ces patriarches. Il met David le premier, parce qu'à Abraham fut promise la sainte assemblée de l'Église, et à David il fut annoncé que le Christ naîtrait de lui. C'est pourquoi, après avoir parlé de David, il ajoute ce qui se rapporte à Abraham, en disant : « Pour exercer sa miséricorde envers nos pères. » — ORIG. — Je pense qu'à la venue du Sauveur, Abraham, Isaac et Jacob éprouvèrent sa miséricorde ; car il est impos-

runt nos. ORIG. (hom. 16). Non autem putemus nunc de corporalibus inimicis dici, sed de spiritualibus ; venit enim Dominus Jesus fortis in prælio destruere omnes inimicos nostros, ut nos de eorum insidiis et tentationibus liberos faceret.

Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti : jusjurandum quod juravit ad Abraham, patrem nostrum, daturum se nobis.

BED. Dixerat Dominum juxta eloquia prophetarum in domo David nasciturum : dicit eundem ad explendum testamentum

quod Abrahæ disposuit, nos esse liberaturum, quia his præcipue patriarchis de suo semine, vel congregatio gentium, vel Christi est incarnatio promissa : præmittitur autem David, quia Abrahæ sanctus Ecclesiæ cætus est promissus ; David autem quod ex eo Christus nasciturus esset audivit. Et ideo post id quod dictum est de David, subdit de Abraham, dicens : Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris. ORIG. (hom. 10). Ego puto quod in adventu Domini Salvatoris, et Abraham, et Isaac, et Jacob, fructi sunt misericordia ejus : non est enim credibile ut qui prius viderunt diem illius et lætati sunt, postea in adventu

sible que ceux qui avaient vu son jour et s'en étaient réjouis n'aient reçu aucun bien à sa venue, lorsqu'il est écrit : « Pacifiant par le sang de sa croix, soit ce qui est sur la terre, soit ce qui est dans les cieux. »

— THÉOPH. — La grâce du Christ s'étend même à ceux qui étaient morts; puisque nous ressusciterons par lui, non-seulement nous, mais encore ceux qui étaient morts avant sa venue. Il a exercé sa miséricorde envers nos pères dans ce sens, qu'il a accompli leur espérance et leur désir; d'où il suit: « Et le souvenir de son alliance sainte; » celle dont il est dit: « Je vous comblerai de bénédictions et je vous multiplierai. » La race d'Abraham s'est en effet multipliée dans toutes les nations qui sont devenues ses enfants par l'imitation de sa foi; et les patriarches, voyant leurs fils recevoir ces bienfaits, se réjouissent et reçoivent la miséricorde en eux-mêmes; d'où il suit: « Selon qu'il a juré à Abraham notre père qu'il nous ferait ce don. »

— S. BAS. — Cependant que personne, entendant dire que le Seigneur a juré à Abraham, ne soit porté à jurer; car, de même que lorsqu'on parle de la fureur de Dieu cela ne signifie point une passion, mais un châtement, de même aussi Dieu ne jure point à la manière des hommes; sa parole est appelée serment, parce qu'elle exprime toujours la vérité, accomplissant avec une immuable résolution ce qu'il a promis.

Qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servirons sans crainte.

S. CHRYS. — Après avoir dit qu'une corne de salut est suscitée pour nous de la maison de David, il montre que par elle nous recevons la

ipsius nihil utilitatis acciperent; cum scriptum sit (*Coloss.*, 1) : Pacem faciens per sanguinem crucis suæ; sive super terram, sive in cælis. ΘΕΟΦΗ. Christi etiam gratia se usque ad illos extendit qui mortui extiterunt; quia per eum resurgemus, non solum nos, sed et qui fuerunt ante mortui. Fecit et misericordiam cum patribus nostris secundum quod eorum spem et desiderium implevit: unde sequitur: Et memorari testamenti sui sancti; illius scilicet de quo dicitur (*ad Hebr.*, 6) : Benedicens benedicam tibi, et multiplicabo te. Multiplicatus est enim Abraham in omnibus gentibus, per imitationem fidei ejus adoptatis in filios: sed etiam patres videntes suos filios talia beneficia recepisse, congauident et recipiunt misericordiam in seipsis: unde

sequitur: Jusjurandum quod juravit ad Abraham, patrem nostrum, daturum se nobis. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Nemo autem audiens quod jurasset Dominus Abrahæ, ad jurandum sit promptus: sicut enim furor de Deo dictus non significat passionem, sed punitionem, sic neque Deus jurat ut homo, sed verbum ejus loco juramenti nobis ad veritatem exprimitur, immutabili sententia, quod promissum est, approbans.

Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi.

CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Quia exortum nobis cornu salutis ex domo David dixerat, ostendit quod per ipsum et

gloire et nous évitons les maléfices de l'ennemi ; d'où il dit : « Afin qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servions sans crainte. » Il n'est pas facile de trouver ces deux choses réunies ; plusieurs évitent le danger, mais ils sont privés de la vie glorieuse : tels sont les criminels qui sont graciés de la prison par la clémence royale. Au contraire, d'autres ont la gloire, mais ils doivent s'exposer à des dangers pour elle : tels sont les guerriers qui, embrassant la vie glorieuse des combats, sont toujours dans les périls. Cette corne (1) sauve à la fois et glorifie ; elle sauve en délivrant des mains des ennemis, et cela pas à moitié, mais admirablement, de manière qu'on n'ait plus à craindre ; c'est pourquoi il dit : « Afin qu'étant délivrés des mains de nos ennemis nous le servions sans crainte. » — ORIG. — Ou encore : souvent on est délivré des mains d'un ennemi, mais non sans crainte ; car, la crainte et le péril précédant la délivrance, on peut bien être arraché aux mains de l'ennemi, mais non sans crainte. C'est pourquoi il a dit que la venue du Christ nous a tirés sans crainte (2) des mains de nos ennemis ; car nous n'avons pas senti les embûches, mais, nous séparant d'eux tout-à-coup, il nous a conduits à la demeure de notre propre héritage.

Dans la sainteté et dans la justice, nous tenant en sa présence tous les jours de notre vie.

S. CHRYS. — Zacharie glorifie Dieu parce qu'il a fait que nous le

(1) Voir plus haut le sens de ce mot.

(2) Le sens est plutôt : « Afin que nous le servions sans crainte. »

gloriam participamus, et dispendia inimici vitamus : unde dicit : Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi. Duo prædicta non facile reperiet aliquis sese comitantia : plures enim evitant pericula, sed vita gloriosa privantur ; sicut sceleris patratores, qui de carcere ex indulgentia regia absolvuntur : e contra gaudent alii gloria, sed ob hanc periclitari coguntur ; sicut milites bellicosi vitam inclytam amplectentes securitate multoties caruerunt : sed hoc cornu, et salvat, et glorificat : salvat quidem eripiens a manibus hostium ; non leviter, sed mirifice, ut non sit ultra timendum ; ex hoc est quod dicit : Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, etc. ORIG. (hom. 10).

Vel aliter crebro de hostium manu aliqui liberantur, sed non absque timore : cum enim metus et discrimen ante præcesserint, et sic de inimicorum manu quis eruat, liberatus est quidem, sed non sine timore : ideo dixit quod Christi adventus sine timore nos a manibus hostium eripi fecit : non enim eorum insidias sensit, sed repente ab eis nos segregans, eduxit ad sortis propriæ mansionem.

In sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris.

CHRYS. (ut sup.). Glorificat Zacharias Dominum, quia fecit nos sibi servire cum plena fiducia, non carnaliter (ut Judæa) in

servions avec pleine confiance, non d'une manière charnelle (comme la Judée), par le sang des victimes, mais spirituellement, par les bonnes œuvres, et c'est pour cela qu'il dit : « Dans la sainteté et la justice. » La sainteté consiste à être irréprochable devant Dieu; la justice, à l'être devant les hommes; tel est celui qui observe religieusement les choses divines et qui vit honorablement parmi les hommes. Il ne dit point : « Devant les hommes » (comme les hypocrites qui veulent plaire aux hommes), mais : « Devant Dieu, » comme ceux qui ne cherchent point l'approbation des hommes, mais celle de Dieu; et cela non une fois ou pour un temps, mais chaque jour et toute la vie; d'où il dit : « Tous les jours de notre vie. » — BÈDE. — Celui qui avant sa mort quitte son service, ou qui tache par quelque souillure, soit la justice de sa foi, soit l'intégrité de sa conduite, ou qui cherche à être saint et juste devant les hommes et nullement devant Dieu, celui-là ne sert point le Seigneur entièrement délivré des mains de ses ennemis spirituels; mais, à l'instar des anciens Samaritains, il veut en même temps servir le Seigneur et les dieux des Gentils.

Et vous, petit enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut; car vous marcherez devant la face du Seigneur pour lui préparer ses voies.

Après avoir magnifiquement prophétisé sur Dieu, il ramène ses paroles au prophète, pour marquer que c'est aussi un don du Seigneur, de peur qu'en énumérant ce qui était pour tous, il ne paraisse se taire avec ingratitude sur ce qui lui est propre; d'où il est dit : « Et vous, petit enfant, vous serez appelé le prophète du Très-

sanguine victimarum, sed spiritualiter in bonis operibus : et hoc est quod dicit : In sanctitate et justitia : est enim sanctitas apta circa Deum æquitas ; justitia vero quæ circa homines. Puta quod aliquis reverenter exæquatur divina, et quoad homines laudabiliter conversetur. Dicit autem non coram hominibus (ut hypocritæ volentes hominibus placere), sed coram Deo, sicut hi quorum commendatio non est ab hominibus, sed a Deo (*Rom.*, 2, v. 29), et hoc non semel aut ad tempus, sed singulis diebus et quandiu vixerint : unde dicit : Omnibus diebus nostris. BÈDE. Nam qui vel ante mortem ab ejus servitio discedit, vel immunditia qualibet sive justitiam fidei sive sinceritatem commaculat, vel coram homi-

nibus tantum et non coram Deo sanctus et justus esse contendit, nondum perfecte de manu spiritualium inimicorum liberatus Domino servit; sed exemplo veterum Samaritanorum diis gentium pariter et Domino servire conatur.

Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis. præbis enim ante faciem Domini parare vias ejus.

AMB. Pulchre cum de Domino prophetaret, ad prophetam sua verba convertit; ut hoc quoque beneficium esse Domini designaret; ne cum publica numeraret, sua quasi ingratus tacuisse videretur : unde dicitur : Et tu, puer, propheta Altissimi vo-

Haut, etc. » — ORIG. — Sans doute Zacharie se hâta de parler à son petit enfant, parce qu'il savait que bientôt il habiterait le désert et qu'il ne pourrait jouir de sa présence. — S. AMB. — Peut-être quelques-uns regarderont comme un étrange écart d'esprit qu'il parle à un enfant de huit jours; mais, si nous nous souvenons de ce qui précède, nous comprendrons qu'il ait pu entendre la voix de son père après sa naissance celui qui avant de naître entendit la salutation de Marie : ce prophète savait que les prophètes ont des oreilles qu'ouvre l'Esprit de Dieu et non l'âge du corps; il pouvait bien avoir la faculté de comprendre, celui qui avait eu l'élan pour tressaillir. — BÈDE. — A moins qu'on ne pense que Zacharie, pour instruire ceux qui étaient présents, aussitôt qu'il put parler, ait voulu publier les fonctions futures de son fils, qu'il avait apprises de l'ange. Que les ariens entendent comment le Christ, que Jean précédait en prophétisant, est appelé *Très-Haut*, de même qu'il est dit dans les psaumes : « Un homme est né en elle, et le Très-Haut lui-même l'a fondée. » — S. CHRYS. — Ceux qui sont le plus près des rois sont leurs compagnons d'armes. Ainsi Jean, qui était l'ami de l'époux, précéda de près sa venue; et de là il est dit : « Vous marcherez devant la face du Seigneur, pour lui préparer ses voies. » Les autres prophètes annoncèrent de loin le mystère du Christ; mais lui l'annonce de près, jusqu'à voir le Christ et le montrer aux autres. — S. GRÉG. — Qui-conque par sa prédication purifie des souillures des vices les cœurs de ceux qui l'entendent, prépare la voie à la sagesse qui vient au cœur.

caberis, etc. ORIG. (hom. 10). Ideo reor Zachariam festinasse ut loqueretur ad parvulum; quia sciebat eum post paululum in eremo moraturum, nec se ejus posse habere præsentiam. AMB. Sed fortasse aliqui quasi irrationabilem mentis excessum putent, quod octo dierum infantem alloquitur: verum si tenemus superiora, intelligimus profecto quod potuit vocem patris natus audire, qui Mariæ salutationem, antequam nasceretur, audivit: sciebat propheta alias esse aures prophetæ, quæ Spiritu Dei non corporis ætate reserantur: habebat intelligendi sensum, qui exultandi habebat affectum. BÈD. Nisi forte putandus Zacharias propter eos qui aderant potius instituendos, futura sui munera filii, quæ dudum per angelum didicerat, mox ut loqui potuit,

prædicare voluisse. Audiant Ariani quod Christum, quem Joannes prophetando præibat, Altissimum vocat, sicut in Ps. dicitur (Ps. 86): Homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Sicut autem regibus commilitones sunt cui eis viciniores existunt, sic Joannes cum esset amicus sponsi, de prope ejus adventum præcessit: et hoc est quod subditur: Præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus: alii enim prophetæ eminus Christi mysterium prædicaverunt, hic vero propius prædicavit, ut et Christum videret, et cum cæteris indicaret. GRÉG. (19 *Moral.*, cap. 2). Quisquis autem prædicando a sordibus vitiorum corda audientium mundat, venienti sapientiæ ad cor viam præparat.

Pour donner à son peuple la connaissance du salut, afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés.

THÉOPH. — Il expose comment le précurseur a préparé la voie du Seigneur en ajoutant : « Pour donner à son peuple la connaissance du salut. » Le salut, c'est le Seigneur Jésus ; or, *la connaissance du salut* (c'est-à-dire du Christ) fut donnée au peuple par Jean, qui rendait témoignage au Christ.

BÈDE. — Comme s'il désirait prodiguer le nom de Jésus (c'est-à-dire du Sauveur), il répète souvent le nom de salut ; et, afin qu'on ne crût point qu'il annonçait un salut temporel, il ajoute : « Pour la rémission des péchés. » — **THÉOPH.** — Dieu n'eût point été connu, s'il n'eût remis les péchés du peuple ; car c'est le propre de Dieu de remettre les péchés. — **BÈDE.** — Cependant les Juifs n'ont pas reçu le Christ ; ils préfèrent attendre l'antechrist, parce qu'ils ne veulent point être délivrés au dedans de la domination du péché, mais au dehors du joug de la servitude temporelle.

Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, qui a fait que ce soleil levant nous est venu visiter d'en haut.

THÉOPH. — Dieu nous ayant remis nos péchés, non à cause de nos œuvres, mais à cause de sa miséricorde, il ajoute justement : « Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu. » — **S. CHRYS.** — Ce n'est point par nos efforts que nous trouvons cette miséricorde, mais

Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum.

THÉOPH. Qualiter præcursor viam Domini præparavit, exponit, subdens : Ad dandam scientiam salutis plebi ejus. Salus Dominus Jesus est : data est autem plebi scientia salutis (id est, Christi) a Joanne, qui testimonium perhibebat de Christo.

BÈDE. Quasi enim Jesu (id est, Salvatoris), nomen exponere desiderans, salutis mentionem frequentat ; sed ne temporalem salutem promitti putarent, subdit : In remissionem peccatorum eorum. **THÉOPH.** Non enim aliter cognitus esset Deus, nisi plebi peccata dimisisset : Dei enim est peccata dimittere. **BÈDE.** Verum Judæi non

Christum suscipere, sed antichristum malunt expectare, quia non intus a peccati dominio, sed foris ab humanæ servitutis jugo cupiunt liberari.

Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos Oriens ex alto.

THÉOPH. Quia Deus peccata nobis dimisit, non propter opera nostra, sed propter misericordiam suam, ideo convenienter addidit : Per viscera misericordiæ Dei nostri. **CHRYS.** (hom. 14 in Matth.). Quam quidem misericordiam non ipsimet inquirentes invenimus, sed desuper nobis apparuit. Unde sequitur : In quibus (scilicet misericordiæ visceribus) visitavit nos

Dieu nous a apparu du ciel. D'où il suit : « Par lesquelles (les entrailles de la miséricorde) nous a visités (en prenant une chair) l'Orient du ciel (c'est-à-dire le Christ). » — GREC. — Il habite le ciel, et cependant il est présent sur la terre sans être divisé ni circonscrit; notre intelligence ne peut comprendre cela, ni l'exprimer par aucun langage.

Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pieds dans le chemin de la paix.

BÈDE. — C'est avec raison que le Christ est appelé *Orient*, parce qu'il nous a ouvert l'entrée de la véritable lumière; d'où il suit : « Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, etc. » — S. CHRYS. — Il ne veut point parler des ténèbres matérielles, mais de l'erreur et de l'éloignement de la foi (de l'impiété). — BAS. — Le peuple des Gentils était dans les ténèbres, appesanti par le culte des idoles, jusqu'à ce que la lumière se levant dissipa l'obscurité et répandit la splendeur de la vérité. — S. GRÉG. — L'ombre de la mort est l'oubli de l'âme; car, de même que la mort fait que ce qu'elle tue n'a plus de vie, ainsi l'oubli fait que ce qu'il envahit n'est plus dans le souvenir; d'où il est dit que le peuple juif, qui avait oublié Dieu, était assis dans l'ombre de la mort. *L'ombre de la mort* est encore la mort de la chair; car, de même que la véritable mort est la séparation de l'âme d'avec Dieu, ainsi l'ombre de la mort est la séparation de la chair d'avec l'âme. D'où il est dit par la voix des martyrs : « L'ombre de la mort nous a enveloppés. » Par l'ombre de la mort, on désigne encore l'imitation du diable, que l'Apocalypse ap-

(*assumpta carne*) Oriens ex alto (id est, Christus). GRÆC. (id est, Severus, in *Cat. grec. Patr.*). In altis permanens, tamen in terrenis præsens; non divisionem patiens neque circumscriptionem; quod intellectus noster comprehendere non potest, nec ulla serie verborum exprimeret.

Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

BED. Recte Christus Oriens vocatur, quia nobis ortum veræ lucis aperuit: unde sequitur: Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, etc. CHRYS. (hom. 14 in *Matth.*, ut sup.). Tenebras hic ap-

pellat, non materiales, sed errorem et a fide distantiam (sive impietatem). BASIL. (in *Esai.*, c. 2). Tenebrosa enim erat plebs Gentilis, quæ idolorum cultura gravabatur, donec lux orta dispersit caliginem, et splendorem veritatis expandit. GRÆC. (4 *Moral.*, cap. 17). Umbra vero mortis, oblivio mentis accipitur: sicut enim mors hoc quod interficit, agit ut non sit in vita, ita oblivio hoc quod intercipit, agit ut non sit in memoria: unde Judæorum populus, qui Dei oblitus fuerat, dicitur in umbra mortis sedere. Umbra etiam mortis, mors carnis accipitur; quia sicut vera mors est qua anima separatur a Deo, ita umbra mortis est, qua caro separatur ab anima: unde voce martyrum dicitur (*Ps.* 43): Operuit

pelle la mort ; parce que , de même que l'ombre est dessinée par la forme du corps, ainsi les actions des méchants sont comme une espèce d'imitation du diable. Il dit avec raison qu'ils *sont assis*, car nous ne marchions point dans les ténèbres, mais nous étions assis (comme sans espoir de délivrance). — THÉOPH. — Non-seulement le Seigneur naissant illumine ceux qui étaient assis dans les ténèbres, il dit quelque chose de plus ; d'où il suit : « Pour conduire nos pieds dans le chemin de la paix. » La voie de la paix est la voie de la justice (1) dans laquelle il a dirigé nos pieds, c'est-à-dire les affections de nos âmes. — S. GRÉG. — Nous dirigeons nos pas dans la voie de la paix lorsque nous marchons par nos actions dans ce chemin qui ne s'éloigne pas de la grâce du Créateur. — S. AMB. — Remarquez en même temps ceci : Elisabeth prophétise peu, et Zacharie beaucoup ; cependant l'un et l'autre parlaient remplis du Saint-Esprit ; mais cette règle est observée, qui veut que la femme cherche plus à apprendre les choses divines qu'à les enseigner.

Or, l'enfant croissait et se fortifiait en esprit, et il demeurait dans les déserts jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël.

BÈDE. — Le prédicateur futur de la pénitence, pour arracher plus librement aux délices du monde les auditeurs qu'il instruira, passe dans les déserts le premier âge de sa vie ; d'où il est dit : « L'enfant croissait. » — THÉOPH. — Selon l'âge du corps : « Et il se fortifiait. »

(1) La justice est appelée à bon droit la voie de la paix, à cause de son intime union avec la paix.

nos umbra mortis. Per umbram etiam mortis, imitatio diaboli qui mors in Apoc. dicitur (c. 6) designatur ; quia sicut umbra juxta qualitatem corporis ducitur, ita actiones iniquorum de specie imitationis ejus exprimuntur. CHRYS. (ut sup.). Recte autem dicit sedent ; non enim ambulabamus in tenebris, sed sedebamus (quasi spem liberationis non habentes). THEOPH. Non solum autem oriens Dominus his qui in tenebris sedent, illuminat, sed aliquid amplius dicit : unde sequitur : Ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. Via pacis est via justitiæ ad quam direxit pedes, id est, affectus animarum nostrarum. GREG. (in hom. 32 in Evang.). Tunc enim gressus nostros in viam pacis dirigimus, quando

per illud actionum iter pergimus, in quo ab auctoris nostri gratia non discordemus. AMB. Simul et illud adverte, quam paucis Elizabeth, quam multis Zacharias prophetet ; et uterque Sancto impletus Spiritu loquebatur : sed disciplina servatur, ut mulier discere magis quæ divina sunt studeat quam docere.

Puer autem crescebat et confortabatur spiritu, et erat in desertis usque ad diem ostensionis suæ ad Israel.

BÈDE. Prædicator pœnitentiæ futurus, ut liberius auditores suos a mundi illecebris erudiendo sustollat, primævam in desertis

Les dons du corps et ceux de l'âme croissaient ensemble, et les opérations de l'Esprit apparaissaient en lui de plus en plus. — ORIG. — Il croissait en esprit et il ne restait pas dans l'état où il avait commencé ; l'esprit surtout croissait toujours en lui, toujours sa volonté s'élevant plus haut était en progrès, et son âme contemplant quelque chose de plus divin. Sa mémoire s'exerçait pour conserver dans son trésor ce qui est pur. Il ajoute : « Et il se fortifiait. » La nature humaine est faible ; nous lisons en effet : « La chair est faible ; » c'est pourquoi elle doit être fortifiée par l'esprit, car *l'esprit est fort*. Beaucoup sont fortifiés par la chair, mais l'athlète de Dieu doit se fortifier par l'esprit, afin d'anéantir la puissance de la chair. Aussi, il se retira, fuyant le tumulte des villes et les réunions du peuple ; car il suit : « Il était dans les déserts, » où l'air est plus pur, le ciel plus ouvert et Dieu plus familier ; le temps de son baptême et de sa prédication n'étant pas encore venu, il allait vaquer à l'oraison, converser avec les anges, appeler le Seigneur et l'entendre lui dire : « Me voici (1) ! » — THÉOPH. — Ou encore : *Il était dans les déserts* pour vivre loin de la malice de la foule, afin de ne jamais craindre d'accuser quelqu'un ; s'il eût vécu dans le monde, peut-être aurait-il été dépravé par l'amitié et la conversation des hommes ; c'était encore afin que celui qui devait prêcher le Christ fût digne de foi. Il se cachait dans les déserts jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de le montrer au peuple d'Israël ; d'où il suit : « Jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël. » — S. AMB. — Le temps de la vie du prophète dans le sein de sa mère est

(1) Allusion à ce passage d'Isaïe : « Vous l'invoquerez, et le Seigneur vous exaucera ; vous l'appellerez, et il dira : Me voici. »

trausigit vitam : unde dicitur : Puer autem crescebat. THEOPH. Secundum corporalem ætatem : Et confortabatur. Simul enim cum corpore spirituale donum crescebat, et spiritus operationes in eo magis ac magis ostendebantur. ORIG. (hom. 11). Vel crescebat spiritu, nec in eadem permanebat mensura quæ cooperat ; sed semper crescebat spiritus in eo, semper voluntas ejus ad meliora tendens habebat profectus suos, et mens divini aliquid contemplantur. Exercebat se memoria, ut pura in thesauro suo reconderet. Addit autem : Et confortabatur. Infirmum enim est humana natura : legimus enim (Matth., 26) : Caro autem infirma : confortanda est itaque spiritu : spiritus enim promptus est. Multi confortantur

carne : athleta Dei Spiritu roborandus est, ut sapientiam carnis elidat. Unde recessit, fugiens tumultum urbium, populi frequentiam. Sequitur enim : Et erat in desertis ; ubi purior aer est cœlum apertius, et familiarior Deus ut quia nondum baptismi et prædicationis tempus advenerat, vacaret orationibus, et cum angelis conversaretur, appellaret Dominum et illum audiret dicentem : Ecce adsum. THEOPH. Vel erat in desertis ; ut extra multorum malitiam nutrire, et ut neminem vereretur arguere : si enim fuisset in mundo, forte fuisset amicitia et conversatione hominum depravatus : simul etiam ut esset fide dignus, qui prædicaturus erat Christum. Occultabatur autem in desertis, donec

magnifiquement raconté, afin que la présence de Marie ne soit pas passée sous silence. Il n'est rien dit de son enfance, parce que, fortifié dans le sein de sa mère par la présence de la Mère du Seigneur, il ne connut point les faiblesses de l'enfance.

CHAPITRE II.

Vers ce même temps, on publia un édit de César Auguste pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre. Ce fut le premier dénombrement qui se fit par Cyrinus, gouverneur de Syrie. Et comme tous allaient se faire enregistrer chacun dans sa ville, Joseph partit aussitôt de la ville de Nazareth qui est en Galilée, et vint en Judée à la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était grosse.

BÈDE. — De même que le Fils de Dieu venant dans sa chair naquit d'une vierge pour montrer que l'éclat de la virginité lui était très agréable, de même, en venant au monde dans un temps de paix, il enseigne à chercher la paix en daignant visiter ceux qui aiment la paix. Il ne pouvait y avoir de plus grand signe de paix que ce dénombrement de tout l'univers sous l'empereur Auguste, qui, vers le temps de la naissance du Sauveur, régna pendant douze ans d'une paix si profonde que, toutes les guerres étant apaisées, il parut vérifier à la lettre l'oracle

<p>placuit Deo ipsum israelitico populo demonstrare : unde sequitur : Usque ad diem ostensionis suæ ad Israel. AMBROS. Pulchre autem tempus, quo fuit in utero pro-</p>	<p>pheta describitur, ne Mariæ præsentia taceatur; sed tempus siletur infantia, eo quod præsentia Matris Domini in utero roboratur, qui infantia impedimenta nescivit.</p>
---	--

CAPUT II.

<p><i>Factum est autem in diebus illis, exiit editum a Cæsare Augusto ut describeretur universus orbis. Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino. Et ibant omnes ut profiterentur singuli in suam civitatem. Ascendit autem et Joseph a Galilæa de civitate Nazareth in Judæam civitatem David, quæ vocatur Bethlehæm (eo quod esset de</i></p>	<p><i>domo et familia David), ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante.</i></p> <p>BED. Nasciturus in carne Dei Filius, sicut de Virgine natus, virginitatis sibi deus ostendit esse gratissimum; ita pacatissimo tempore seculi procreatur, quia pacem quærere docuit, et pacis sectatores invisere</p>
--	--

du prophète (1); d'où il est dit : « Vers ce même temps, on publia un édit, etc. » Le Christ naquit lorsqu'il n'y eut plus de prince juif et que l'empire fut transporté aux princes romains. Ainsi s'accomplit la prophétie qui annonçait que le sceptre ne sortirait point de Juda ni le chef de sa race, jusqu'à ce que viendrait celui qui devait être envoyé. Donc, la quarante-deuxième année de son règne, César Auguste publia un édit de faire « le dénombrement de tout l'univers, » pour payer le tribut; César confia ce dénombrement à Cyrinus, qu'il établit gouverneur de Judée et de Syrie; d'où il suit : « Ce premier dénombrement se fit, etc. » Il veut dire que ce dénombrement fut le premier qui comprit tout l'univers, car on lit que plusieurs parties de la terre ont été souvent dénombrées; ou bien, qu'il commença lorsque Cyrinus fut envoyé en Syrie. — S. AMB. — Il devait ajouter le nom du gouverneur pour marquer l'époque du temps; si, en effet, on inscrit le nom des consuls sur les tables des contrats, à plus forte raison le temps de la rédemption de tous devait être marqué. — BÈDE. — C'est par une disposition céleste que l'inscription du cens fut faite de manière qu'on ordonnait à chacun d'aller dans son pays, selon ce qui suit : « Tous allaient pour se déclarer, chacun dans sa ville. » Ce qui arriva afin que le Seigneur, conçu dans un lieu et né dans un autre, échappât à la fureur de l'astucieux Hérode. D'où il suit : « Joseph par-

(1) Isaïe : « Ils feront de leurs glaives des charrues, et des faux de leurs lances; aucune nation ne tirera le glaive et ne s'exercera plus au combat. »

dignatur. Nullum autem potuit majus esse pacis indicium, quam una totum orbem descriptione concludi, cujus moderator Augustus tanta duodecim annis circa tempus dominicæ nativitatis pace regnavit, ut bellis toto orbe sopitis prophetæ præaugurium ad litteram videatur implese : unde dicitur : Factum est autem in diebus illis, exiit edictum, etc. GRÆC. (vel Metaphrastes et Alexander Monachus, in *Cat. græc. Patr.*). Tunc etiam nascitur Christus, cum principes Judæorum defecerant, et ad romanos principes translatum erat imperium, quibus Judæi tributa solvebant; et sic impletur prophetia prædicens, non deficere ducem de Juda, nec principem de femoribus ejus, donec veniat qui mittendus est (*Gen.*, 49). Jam vero Cæsare Augusto 42 annum imperii peragente, exiit ab eo edictum totum orbem conscribi, ad tributa solvenda, quod cuidam Cyrino Cæsare commiserat, quem Judææ et

Syriæ Præsidem statuit : unde sequitur : Hæc descriptio prima facta est sub, etc. BÈDE. Signat hanc descriptionem vel primam esse earum quæ totum orbem concluderint, quia pleræque jam partes terrarum sæpe leguntur fuisse descriptæ; vel primo tunc copisse, quando Cyrinus in Syriam missus est. AMB. Pulchre autem præsidis nomen addidit, ut seriem temporis designaret. Nam si consules ascribuntur tabulis emptionis, quanto magis redemptioni omnium debuit tempus ascribi?

BÈDE. Superna autem dispensatione professio census ita descripta est, ut in suam quisque patriam ire juberetur : secundum quod sequitur : Et ibant omnes, ut profiterentur singuli in civitatem suam. Quod ideo factum est ut Dominus alibi conceptus, alibi natus, insidiantis Herodis furorom facilius evaderet : unde sequitur : Ascendit autem et Joseph a Galilæa, etc. CURYS.

tit aussi de Galilée, etc. » — S. CHRYS. — Auguste porta cet édit par une disposition de Dieu, pour seconder la présence de son Fils unique, car cet édit attirait sa mère dans le pays que les prophètes avaient prédit, Bethléem de Juda; d'où il est dit : « La ville de David appelée Bethléem. » — GRÆC. — Il ajoute *la ville de David*, pour annoncer que la promesse faite à David (que le roi perpétuel sortirait de sa race) est maintenant accomplie; d'où il suit : « Parce qu'il était de la maison et de la famille de David. » Par là même que Joseph était de la famille de David, l'évangéliste a voulu dire que la Vierge était aussi elle-même de la famille de David, puisque la loi divine ordonnait que les unions conjugales fussent contractées dans la même famille; d'où il suit : « Avec Marie son épouse. » Il dit *son épouse*, insinuant qu'ils n'étaient que fiancés au moment de la conception; car la sainte Vierge n'a point conçu avec la coopération d'un homme.

S. GRÆG. — Mystiquement, le dénombrement du monde se fait pour le Seigneur qui va naître; car il apparaissait dans la chair pour inscrire ses élus dans l'éternité. — S. AMB. — Tandis qu'on voit l'inscription temporelle, la spirituelle s'accomplit, non pour le roi de la terre, mais pour celui du ciel. La profession de foi est le cens des âmes; en effet, le cens ancien de la Synagogue étant aboli, un nouveau cens était préparé à l'Église. Enfin, pour que vous sachiez que ce cens n'est point celui d'Auguste, mais celui du Christ, on ordonne à tout l'univers de se déclarer. Qui, en effet, pouvait exiger la déclaration de tout l'univers, si ce n'est celui qui avait l'empire de tout l'univers? Car *la terre est à Dieu* et non à César. — BÈDE. — Il vérifie parfaitement le nom

(*in diem natalem Christi*). Domino autem dirigente Augustus hoc edictum censuit, ut unigeniti præsentis famuletur : nam hoc edictum matrem attrahebat in patriam, quam prophetæ prædixerant; scilicet in Bethlehem Judæ : unde dicit : Civitatem David, quæ vocatur Bethlehem. GRÆC. (vel Irsæn. *contra hæc.*, lib. 3, cap. 11). Ideo autem addidit civitatem David, ut promissionem factam David a Deo (quod ex fructu ventris ejus rex perpetuus adveniret) jam esse completam annuntiet : unde sequitur : Eo quod esset de domo et familia David. Per hoc autem quod Joseph erat de cognatione David, contentus fuit Evangelista ipsam quoque Virginem de cognatione David promulgare; cum lex divina præciperet conjugales copulas ab eadem progne

contrali : unde sequitur : Cum Maria desponsata, etc. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Dicit autem eam fuisse desponsatam, innuens quod solis sponsalibus præcedentibus est conceptio subsequuta; neque enim ex virili semine sancta Virgo concepit.

GRÆG. (in hom. 8 in *Evang.*). Mystice autem nascituro Domino mundus describitur; quia ille apparebat in carne qui electos suos ascriberet in æternitate. AMB. Et dum professio secularis ostenditur, spiritualis implicatur; non terrarum regi dicanda, sed cæli : professio ista fidei, census animarum est : abolito enim Synagogæ censu vetusto, novus census Ecclesiæ parabatur. Denique ut scias censum non Augusti esse, sed Christi, totus orbis profiteri jubetur : quis autem poterat professionem totius orbis

d'Auguste (1), puisqu'il veut augmenter les siens et qu'il en a la puissance. — THÉOPH. — Il convenait que le Christ fit cesser le culte de la pluralité des dieux et qu'un seul Dieu fût honoré. — ORIG. — Si on y regarde avec soin, on aperçoit la figure d'un sacrement dans le fait de l'inscription du Christ au dénombrement de l'univers; il fut inscrit avec tous par les sanctifier tous; et porté sur le cens de l'univers pour se mettre en communion avec l'univers. — BÈDE. — De même que sous l'empire d'Auguste et le gouvernement de Cyrinus, chacun allait dans sa ville se déclarer pour le cens, de même, sous l'empire du Christ par les docteurs (gouverneurs de l'Église), nous devons nous déclarer pour le cens de la justice. — S. AMB. — Voici donc la première déclaration des âmes au Seigneur, pour qui tous se déclarent; elle ne se fait point par la convocation d'un héraut, mais d'un prophète en disant : « Que toutes les nations applaudissent; » et afin qu'on sache que c'est pour le cens de la justice, Marie et Joseph viennent à lui; c'est-à-dire un juste et une vierge; l'un pour garder le Verbe, l'autre pour l'enfanter. — BÈDE. — Notre ville et notre patrie sont le repos bienheureux vers lequel nous devons marcher chaque jour par l'accroissement des vertus. Chaque jour la sainte Église, entourée de ses docteurs, quittant le tourbillon de la conversation mondaine (ce que veut dire Galilée) (2), monte à la ville de Juda (c'est-à-dire de la confession et de la louange), pour payer au roi éternel le

{1} Auguste ne dérive point d'augmenter; il y a seulement une espèce d'euphonie entre ces deux mots.

{2} C'est la signification du mot hébreu, traduit plus communément par *transmigration*. Ce qui suit, *la ville de la confession et de la louange*, est une allusion à la signification hébraïque de *Juda*, qui veut dire *louant* ou *confessant*.

exigere, nisi qui totius orbis habebat imperium? Non enim Augusti, sed Domini est terra, etc. (Psal. 23). BÈD. Qui etiam vocabulum Augusti perfectissime complevit, ut puta suos et augere desiderans, et augere sufficiens. THEOP. Conveniens etiam erat, ut per Christum cultus multorum deorum deficeret, et unus Deus coleretur. ORIG. (hom. 11). Diligentius autem inveniunt sacramentum quoddam videtur figurari; quod in totius orbis professione describi oportuit Christum; ut cum omnibus scriptus sanctificaret omnes, et cum orbe relatus in censum, communionem sui præberet orbi. BÈD. Sicut autem tunc imperante Augusto, et præside Cyrino, ibant singuli in suam civitatem, ut profite-

rentur censum; sic modo imperante Christo per doctores (Ecclesiæ præsides) profiteri debemus censum justitiæ. AMB. Hæc est ergo prima professio mentium Domino, cui omnes profitentur; non præconis evocatione, sed vatis dicentis (Psal. 46): Omnes gentes, plaudite manibus. Denique ut sciant censum esse justitiæ, veniunt ad eum Joseph et Maria; hoc est, justus et virgo: ille, qui verbum servaret, ista, quæ pareret. BÈD. Civitas nostra et patria, est requies beata, ad quam crescentibus quotidie virtutibus ire debemus. Quotidie autem sancta Ecclesia suum comitata doctorem de rota mundanæ conversationis (quod Galilæa sonat) in civitatem Juda (scilicet confessionis et laudis) ascendens, censum suæ

ribut de sa dévotion; vierge, elle nous a conçus dans l'Esprit à l'exemple de la bienheureuse Vierge Marie; épouse d'un autre, elle est fécondée par lui; unie au pontife son chef, elle est comblée de l'invisible vertu de l'Esprit; son nom lui-même nous montre que le zèle du maître qui parle ne sert de rien, à moins que, pour l'entendre, elle n'ait reçu l'assistance de la grâce céleste.

Pendant qu'ils étaient en ce lieu, il arriva que le temps où elle devait accoucher s'accomplit, et elle enfanta son premier-né; et l'ayant emmaillotté, elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.

S. AMB. — Saint Luc a rapporté brièvement la manière, le temps et le lieu de la naissance du Christ selon la chair, en disant : « Pendant qu'ils étaient là, il arriva que le temps de l'enfantement s'accomplit, etc. » La manière : une épouse l'a conçu, mais une vierge l'a enfanté. — S. GRÉG. de Nysse. — Apparaissant comme un homme, il n'est point soumis en tout aux lois de la nature humaine; en effet, ce qui naît de la femme tient de l'humanité, tandis que la virginité qui lui donne naissance montre qu'il est au-dessus de l'homme. Ainsi sa mère le porte avec joie, son origine est immaculée, son enfantement facile, sa naissance sans souillure; il ne commence point par les déchirements, il ne sort point des douleurs. Celle qui par sa faute a attaché la mort à notre nature ayant été condamnée à enfanter dans les douleurs, la mère de la vie devait enfanter avec joie. Il entre par la pureté virginale dans la vie des mortels au moment où les ténèbres

devotionis regi æterno persolvit; quæ in exemplo beatæ Virginis Mariæ concepit nos Virgo de Spiritu; quæ alii quidem desponsata ab illo secundatur, dum præposito sibi pontifici visibiliter jungitur, sed invisibili Spiritus virtute cumulatur; indicans ipso nomine, quod instantia loquentis magistri nil valet, nisi augmentum superni juvenis (ut audiatur) acceperit.

Factum est autem cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret. Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio, quia non erat ei locus in diversorio.

AMB. Breviter sanctus Lucas, et quo modo et quo tempore, et quo etiam loco

secundum carnem Christus natus sit, explicavit, dicens : Factum est autem, cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret, etc. Quomodo quidem; quia nupta concepit, sed virgo generavit. GREG. Nyss. (in *Cat. græc.*). Apparens enim ut homo, non per omnia legibus humanæ naturæ subicitur. Nam quod ex muliere nascitur, humanitatem redolet: virginitas vero quæ ortui deservit, ostendit quod transcenderet hominem. Hujus ergo jucunda portatio, ortus immaculatus, partus facilis, absque corruptela nativitas, nec ex luxu incipiens, nec doloribus editus: quia namque ea quæ naturæ nostræ mortem per culpam inscruit, dannata est ut cum doloribus pareret, oportebat parentem vitæ cum gaudio partum perficere. Eo autem tempore per

commencent à diminuer et où l'intensité de la nuit est dissipée par l'exubérance de la lumière. La mort était le terme de la gravité du péché, maintenant elle va être anéantie par la présence de la lumière véritable qui a éclairé tout l'univers de l'éclat de l'Évangile.

BÈDE. — Il daigna s'incarner dans un temps où il fut aussitôt inscrit au cens de César, afin de se soumettre lui-même à la servitude pour nous délivrer. Il naît à Bethléem, non-seulement en signe de sa couronne royale, mais encore à cause du sens caché de ce nom. — **S. GRÉG.** — Car Bethléem veut dire *maison du pain*, et c'est lui qui a dit : « Je suis le pain vivant descendu du ciel. » Le lieu où naquit le Sauveur était appelé *maison du pain*, parce que là devait apparaître dans la nature de la chair celui qui venait rassasier intérieurement les âmes des élus. — **BÈDE.** — Jusqu'à la consommation des siècles le Seigneur ne cessera point d'être conçu à Nazareth et de naître à Bethléem ; chacun de ceux qui l'écoutent reçoit en lui la fleur du Verbe et devient la maison du pain éternel. Chaque jour il est conçu par la foi dans le sein virginal (c'est-à-dire dans l'âme des croyants), et il est engendré par le baptême.

SUITE. — « Elle enfanta son premier-né, etc. » Sur ce passage Helvidius s'attache à prouver qu'on ne peut appeler *premier-né* que celui qui a des frères, de même qu'on appelle *unique* celui qui est le seul fils de ses parents. Nous, nous l'expliquons ainsi : tout fils unique est premier-né, tout premier-né n'est point unique ; nous appelons premier-né, non celui que suivent d'autres enfants, mais celui qui n'en a aucun avant lui ; si celui-là seul est premier-né qui a des frères

incorruptionem virgineam ad vitam transmigrat mortalium, in quo diminui incipiunt tenebræ, et nocturna immensitas exuberantia radii deficere cogitur : mors enim peccati finem gravitatis attigerat, sed de cætero tendit ad nihilum propter veræ lucis præsentiam, quæ radiis evangelicis totum orbem lustravit.

BED. Eo etiam tempore dignatus est incarnari, quo mox natus censui Cæsaris ascriberetur, atque ob nostri liberationem ipse servitio subderetur : bene etiam non solum propter indicium regii stemmatis, sed etiam propter nominis sacramentum, Dominus in Bethlehem nascitur. **GRÆG.** (hom. 8 in *Evang.*). Bethlehem quippe domus panis interpretatur : ipse namque est qui ait : Ego sum panis vivus qui de cælo descendi. Locus ergo in quo Dominus nas-

citur, domus panis antea vocabatur, quia futurum erat ut ibi ille per naturam carnis appareret, qui electorum mentes interna satietate reficeret. **BED.** Sed et usque ad consummationem seculi Dominus in Nazareth concipi, in Bethlehem nasci non desinit ; cum quilibet audientium verbi flore suscepto domum in se æterni panis efficit ; quotidie in utero virginali (hoc est, in animo credentium) per fidem concipitur, per baptismum gignitur.

Sequitur : Et peperit primogenitum suum, etc. **HEBR.** (*contra Helvid.*). Ex hoc Helvidius nititur approbare primogenitum dici non posse, nisi eum qui habeat et fratres ; sicut unigenitus ille vocatur, qui parentibus sit solus filius. Nos autem ita diffinimus : unigenitus omnis est primogenitus, non omnis primogenitus est uni-

après lui, les prêtres n'ont aucun droit sur les premiers-nés (1) jusqu'à ce que d'autres soient nés, de peur que, s'il ne survient pas d'autre enfantement, ils ne soient uniques et non premiers-nés. — BÈDE. — Il est *unique* dans la substance de la divinité, *premier-né* dans son union avec l'humanité; *premier-né* dans la grâce, *unique* dans sa nature. — S. JÉR. — Personne ne reçut l'enfant, elle n'eut les soins d'aucune femme; elle-même enveloppa de langes l'enfant, elle fut mère et elle reçut l'enfant; d'où il suit : « Elle l'enveloppa de langes. » — BÈDE. — Celui qui revêt le monde de sa riche parure est enveloppé de pauvres langes, afin que nous puissions recouvrir notre robe première; celui qui a tout fait à les pieds et les mains dans des entraves, afin que nos mains soient agiles pour les bonnes œuvres, et que nos pieds se dirigent dans la voie de la paix.

GREC. — Quelle admirable gêne et quel dénûment subit celui qui contient le monde ! Dès le commencement, il prend la pauvreté et il la glorifie en lui-même. — S. CHRYS. — Sans doute, s'il l'eût voulu, il pouvait venir en ébranlant le ciel, faisant trembler la terre et lançant des foudres; mais il ne vint pas ainsi, parce qu'il ne voulait point perdre, il voulait sauver. Il veut dès sa naissance fouler aux pieds l'orgueil humain; c'est pourquoi non-seulement il se fait homme, mais homme pauvre, et il choisit une mère pauvre qui n'a point de berceau pour coucher son enfant nouveau-né; car il suit : « Elle le coucha dans une crèche. » — BÈDE. — Celui qui a le ciel pour demeure est contenu dans

[1] Allusion aux Nomb., 18, v. 15 : « Tout premier né vous appartiendra; cependant vous recevrez un prix de rachat pour le premier-né de l'homme. »

genitus. Primogenitum non esse dicimus eum quem alii subsequuntur, sed ante quem nullus; alioquin si non est primogenitus, nisi is quem sequuntur et fratres, tandiu sacerdotibus primogenita non debentur, quandiu et alii non fuerint procreati; ne forte partu postea non sequente, unigenitus sit et non primogenitus. BÈDE. Est etiam unigenitus in substantia Divinitatis, primogenitus in susceptione humanitatis; primogenitus in gratia, unigenitus in natura. HIER. (contra Helvid.). Nulla autem ibi obstetrix, muliercularum sollicitudo intercessit: ipsa pannis involvit infantem, ipsa mater et obstetrix fuit: unde sequitur: Et paupis eum involvit. BÈDE. Qui totum mundum vario vestit ornatu, pannis vilibus involvitur, ut nos stolam

primam recipere valeamus; per quem omnia facta sunt, manus pedesque astringitur, ut nostræ manus ad opus bonum exertæ, pedesque sint in viam pacis directi.

GRÆC. (vel Metaphrastes, in *Cal. græc. Patr.*). O admirabilem coarctationem et peregrinationem, quam subit qui continet orbem! Ab initio captat penuriam, et eam in seipso decorat (seu honorat). Et CHRYS. (hom. in diem Christi natal.). Nimirum si voluisset, venire poterat, movendo cælum, concutiendo terram, emittens fulmina: non autem sic processit: non enim perdere, sed salvare volebat; et ab ipsis primordiis humanam conculcare superbiam; atque ideo non tantum homo fit, sed etiam homo pauper; et pauperem matrem elegit, quæ caret cunis, quibus natum infantem reclinet.

une crèche étroite et dure pour nous dilater par la joie du royaume céleste ; celui qui est le pain des anges est couché dans une crèche pour nous nourrir, comme un saint troupeau, du froment de sa chair.

S. CYR. — Il trouve l'homme devenu animal dans son âme, et il se place dans une crèche comme pâture, afin que, changeant notre vie animale, nous arrivions à un discernement digne de l'homme, prenant non la pâture mais le pain céleste, le corps de vie. — BÈDE. — Celui qui est assis à la droite du Père est dans l'indigence, en un pauvre abri, afin de nous préparer plusieurs demeures dans la maison de son père ; d'où il suit : « Parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. » Il ne naît point dans la maison de ses parents, mais dans un abri, en chemin ; parce que, dans le mystère de l'incarnation, il est devenu la voie par laquelle il nous conduit à la patrie (où nous jouirons de la vérité et de la vie) (1). — S. GRÉG. — Ainsi il nous montre encore que, par l'humanité qu'il avait prise, il naissait en un lieu pour ainsi dire étranger, non selon la puissance, mais selon la nature.

S. AMB. — Pour vous il est dans l'infirmité, par lui-même dans la puissance ; pour vous dans l'indigence, par lui-même dans l'opulence ; ne vous arrêtez point à ce que vous voyez, mais considérez que vous êtes racheté. Seigneur Jésus, je dois plus à vos humiliations qui me rachètent qu'à vos œuvres qui m'ont créé. Il ne m'eût servi de rien d'être né, si je n'avais été aussi racheté.

(1) Allusion à saint Jean, 14, v. 6 : « Je suis la voie, la vérité et la vie. »

Sequitur enim : Et reclinavit eum in præsepio. BED. Duri præsepis angustia continetur, cui cœlum sedes est, ut nos per cœlestis regni gaudia dilatet ; qui panis est angelorum, in præsepio reclinatur, ut nos quasi sancta animalia carnis suæ frumento reficiat. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Reperit etiam hominem factum bestialem in anima, et ideo in præsepio loco pabuli ponitur, ut vitam bestialem mutantes, ad consonam homini perducatur scientiam ; pertingentes non fœnum, sed panem cœlestem, vitæ corpus. BED. Qui autem ad dexteram Patris sedet, in diversorio loco eget, ut nobis in domo Patris sui multas mansiones præparet (Joan., 14). Unde sequitur : Quia non erat ei locus in diversorio.

Nascitur non in parentum domo, sed in diversorio et in via ; quia per incarnationis mysterium via factus est, qua nos ad patriam (ubi veritate et vita fruemur) adduceret. GREG. (in hom. 8 in *Evang.*). Et ut ostenderet, quia per humanitatem quam assumpserat, quasi in alieno nascebatur ; non secundum potestatem, sed secundum naturam.

AMB. Propter te ergo infirmitas, in se potentia ; propter te inopia, in se opulentia : noli hoc æstimare quod cernis, sed quod redimeris agnosce. Plus, Domine Jesu, injuriis tuis debeo quod redemptus sum, quam operibus quod creatus : non prodesset nasci, nisi etiam redimi profuisset.

Or, il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour-à-tour à la garde de leur troupeau; et tout d'un coup un ange du Seigneur se présenta à eux, et une lumière divine les environna, ce qui les remplit d'une extrême crainte. Alors l'ange leur dit : Ne craignez point; car je vous viens apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur; et voici la marque à laquelle vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant emmaillotté, couché dans une crèche.

S. AMB.—Considérez comment Dieu a soin d'établir la foi; un ange instruit Marie, un ange instruit Joseph, un ange instruit les bergers dont il est dit : « Il y avait aux environs des bergers qui veillaient, etc. » L'ange apparut dans le sommeil à Joseph comme à un homme qu'il était facile d'amener à croire; il apparaît visiblement aux bergers qui sont plus grossiers. Cet ange ne va point à Jérusalem, il n'appelle point les scribes et les pharisiens (parce qu'ils étaient corrompus et tourmentés d'envie). Ceux-ci étaient droits gardant l'ancienne tradition de Moïse et des patriarches. L'innocence est comme un sentier qui conduit à la sagesse. — BÈDE. — Dans toute la suite de l'Ancien-Testament, où les anges apparurent si souvent aux patriarches, nous ne trouvons point que jamais ils soient apparus dans la lumière; ce privilège devait être réservé à ce temps où la lumière des cœurs droits s'éleva dans les ténèbres; d'où il suit : « Une clarté divine les environna. » — S. AMB. — Il sort du sein de sa mère; mais il est rayonnant dans le ciel, il est couché dans un abri terrestre, mais il resplendit d'une lumière céleste.

GREC. — Ce miracle les remplit de frayeur; d'où il suit : « Ils fu-

Et pastores erant in regione eadem vigilantes, et custodientes vigillas noctis super gregem suum. Et ecce, angelus Domini stetit iuxta illos et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno. Et dixit illis angelus : Nolite timere : ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo; quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus in civitate David : et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.

AMB. Videte quemadmodum divina cura fidem astruat. Angelus Mariam, angelus Joseph, angelus pastores edocet; de quibus dicitur : Et pastores erant in regione eadem vigilantes, etc. CHRYS. [in *Cat. græc. Patr.*]. Joseph quidem in somnis apparuit angelus tanquam homini qui facile ad cre-

dendum induci posset : pastoribus autem visibiliter quasi rudioribus : non autem angelus ivit in Hierosolymam, non requisivit scribas et pharisæos (erant enim corrupti, et præ invidia cruciabantur). Sed hi erant sinceri antiquam conversationem patriarcharum et Moysi colentes. Est autem semita quædam ad philosophiam perducens innocentia. BÈD. (in homil.). Nusquam autem in tota veteris Testamenti serie reperimus angelos qui tam sedulo apparuerunt patribus, cum luce apparuisse : sed hoc privilegium recte huic tempori est servatum, quando dixit in tenebris lumen rectis corde [*Psal.* 111]; unde sequitur : Et claritas Dei circumfulsit illos. AMBR. Ex utero funditur, sed coruscat a cælo; terreno in diversorio jacet, sed cælesti lumine viget.

rent saisis de crainte, etc. » L'ange qui avait produit la crainte la dissipe; d'où il suit: « Il leur dit, etc. » Non-seulement il apaise la frayeur, mais encore il répand la joie, car il suit: « Je vous annonce une grande joie, etc., » non au peuple juif seul, mais à tous. Le nouveau et admirable enfantement est la cause de cette joie que manifestent même les noms, car il suit: « Aujourd'hui il vous est né un sauveur qui est le Christ Seigneur. » Le premier de ces noms (celui de *Sauveur*) exprime l'action, le troisième (celui de *Seigneur*) exprime la majesté. — S. Cyr. — Le nom qui est au milieu (celui de *Christ*) exprime l'onction et ne désigne point la nature, mais l'union hypostatique (1). Car nous croyons que le Christ-Sauveur a reçu l'onction; non la figurative par une grâce prophétique (comme autrefois les rois par l'huile), ni par l'accomplissement d'une œuvre particulière, selon ce passage d'Isaïe: « Le Seigneur a dit à mon Christ Cyrus; » ce prince, quoique idolâtre, est appelé *Christ* pour accomplir le décret de Dieu en occupant toute la province de Babylone; mais le Sauveur a reçu l'onction de l'Esprit-Saint, comme homme, dans la forme d'un esclave, et, comme Dieu, il donne l'onction de l'Esprit-Saint à ceux qui croient en lui.

GRÆC. — Il indique le moment de cette naissance, lorsqu'il dit: « Aujourd'hui, » le lieu, en ajoutant: « Dans la ville de David, » et les signes, en continuant: « Voici le signe, etc. » C'est ainsi que les anges annoncent à des pasteurs le pasteur souverain qui naît et qui se manifeste comme un agneau dans une étable. — BÈDE. — La voix des anges et les récits des évangélistes nous parlent souvent de l'enfance

(1) L'union de la nature divine et de la nature humaine en une seule personne.

GRÆC. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*). Verum pavidi facti sunt in miraculo: unde sequitur: Et timuerunt, etc., sed angelus cum pavor ingruerit, fugat ipsum: unde sequitur: Et dixit illis, etc. Non solum sedat terrorem, sed etiam alacritatem infundit. Sequitur enim: Ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, etc., non soli populo Judæorum, sed etiam omnibus. Causa autem gaudii ostenditur, novus et admirabilis partus, qui manifestatur ex ipsis nominibus: nam sequitur: Quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus; quorum primum (id est, Salvator) est actionis, tertium autem (scilicet Dominus) est majestatis. CYRIL. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Sed id quod in medio ponitur (scilicet Christus) est unctionis, et non

naturam significat, sed hypostasim compositam. In Christo enim Salvatore unctionem fore celebratam fatemur, non tamen figuralem (sicut olim in regibus ex oleo) quasi ex prophetica gratia, neque ad perfectionem alicujus negotii, juxta illud Esaiæ (cap. 45): Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro; qui quanquam esset idololatra, dictus est Christus, ut cœli censura totam occuparet Babyloniorum provinciam: fuit autem unctus Salvator Spiritu Sancto humanitus in forma servi; ungens autem ut Deus Spiritu Sancto credentes in eum.

GRÆC. (vel Geometer, ubi sup.). Hujus autem nativitatis et tempus ostendit, cum dicit: Hodie; et locum, cum subdit: In civitate David; et signa, cum subjungit: Et hoc vobis signum, etc. Ecce pastoribus

du Sauveur, afin que le souvenir de ce qui a été fait pour nous se grave plus avant dans nos âmes. Remarquez que le signe de la naissance du Sauveur n'est pas la pourpre de Tyr, mais les langes misérables qui l'enveloppent. On ne le trouvera point dans un berceau orné d'or, mais dans une crèche. — S. MAX. — Si les langes vous semblent vils, admirez les concerts des anges. Si la crèche est misérable, levez les yeux et regardez dans le ciel la nouvelle étoile qui annonce au monde la naissance du Seigneur. Si vous croyez à ce qui est vil, croyez aussi à ce qui est merveilleux; si vous discutez ce qui est humble, vénérez ce qui est grand et céleste.

S. GRÉG. — Mystiquement, l'apparition de l'ange aux bergers qui veillaient et la clarté divine qui les environna signifient que ceux qui conduisent avec sollicitude leur troupeau fidèle méritent avant tous de voir les choses sublimes, et que, pendant qu'ils veillent pieusement sur leur troupeau, la grâce divine brille en eux avec plus d'abondance. — BÈDE. — Mystiquement, ces pasteurs de troupeaux signifient les docteurs et directeurs des âmes fidèles; la nuit durant laquelle ils veillaient tour-à-tour sur leur troupeau représente les périls des tentations dont ils ne cessent de préserver leurs sujets et eux-mêmes. Les pasteurs veillaient sur leur troupeau à la naissance du Seigneur, parce que celui qui vient de naître a dit : « Je suis le bon pasteur, » et que le temps approche où ce même pasteur ramènera aux pâturages de vie ses brebis dispersées (1). — ORIG. — Si je cherche un sens plus mystérieux, je dirai

(1) Allusion à saint Jean, v. 16 : « J'ai d'autres brebis qui ne sont point de ce bercail, il faut que je les amène; » et au chap. 11, v. 52, où il est dit que le Christ mourra pour réunir les enfants de Dieu qui étaient dispersés.

angeli pastorem præcipuum prædicant, tanquam agnum in antro manifestatum et editum. BÈDE. Crebris autem infantia Salvatoris et angelorum præconiis, et evangelistarum nobis est inculcata testimoniis; ut nostris altius cordibus quid pro nobis factum sit, infigatur. Et notandum quod signum nati Salvatoris, datur non tyrio exceptum ostro, sed pannis squalentibus involutum; non in ornatis auro stratoris, sed in præsepibus inveniendum. MAXIMUS, in serm. *Nativ.* (serm. 4). Sed si tibi panni fortassis vilescunt, angelos collaudantes admirare. Si præsepe despicias, erige parumper oculos, et novam in cælo stellam protestantem mundo nativitatem dominicam contuere : si credis vilia, crede mirifica : si de his quæ humilitatis sunt disputas, quæ alta sunt et cælestia venerare.

GRÉG., in homil. (8, in *Evang.*). Mystice autem quod vigilantibus pastoribus angelus apparet, eosque claritas Dei circumfulsit, hoc est quod illi præ cæteris videre sublimia merentur, qui fidelibus gregibus præesse sollicitè sciunt; dumque ipsi pie super gregem vigilant, divina super eos latius gratia coruscat. BÈDE., in homil. (ut sup.). Significant enim mystico pastores illi gregum, doctores quosque ac rectores fidelium animarum : nox cujus vigilias custodiebant super gregem suum, pericula tentationum indicat, a quibus se suosque subjectos custodire non desistunt : et bene nato Domino pastores super gregem vigilant, quia natus est qui dicit (Joan., 10) : Ego sum Pastor bonus; sed et tempus imminebat quo idem pastor oves suas quæ dispersæ erant ad vitæ pascua revocaret.

que les anges étaient comme des pasteurs chargés de conduire les choses humaines; et comme chacun d'eux veillait à son tour, lorsque le Seigneur naquit, un ange vint annoncer aux pasteurs la naissance du véritable pasteur. De plus, avant la venue du Sauveur, les anges pouvaient peu pour ceux qui leur étaient confiés; car à peine dans chaque nation quelqu'un croyait-il en Dieu, tandis que maintenant les peuples embrassent la foi de Jésus.

Au même instant il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu, et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

L'autorité d'un ange pouvait paraître faible; aussi, à peine l'un d'eux a-t-il annoncé le mystère de la nouvelle naissance que la multitude des légions célestes paraît; d'où il suit: « Aussitôt se joignit à l'ange une multitude de la milice céleste. » C'est avec raison que le chœur des anges qui arrive est appelé « milice céleste; » car il sert humblement le chef puissant dans le combat qui a paru pour lutter contre les puissances de l'air (1); il renverse violemment, avec ses armes célestes, ces puissances ennemies, afin qu'elles ne puissent tenter les hommes autant qu'elles le veulent. Parce qu'il naît Dieu et homme, la paix est annoncée aux hommes et la gloire à Dieu; d'où il suit:

(1) Allusion au psaume 23, v. 8: « Le Seigneur puissant dans les combats; » et à saint Paul aux Éphésiens, 2, v. 2, où le démon est appelé *prince de la puissance de l'air*.

ORIG. (homil. 12). Cæterum si ad secretiorem oportet ascendere intellectum, dicam quosdam fuisse pastores angelos qui res humanas regerent: et cum horum unusquisque suam custodiam conservaret, venisse angelum nato Domino, et annuntiasse pastoribus quod verus esset Pastor exortus: angeli enim ante adventum Salvatoris parum poterant commissis sibi utilitatis afferre: vix enim aliquis unus ex singulis gentibus credebatur in Deum: nunc autem populi accedunt ad fidem Jesu.

Et subito facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum, et dicentium: Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

BÆD. Ne parva unius angeli videretur

auctoritas, postquam unus sacramentum novæ nativitatis edocuit, statim multitudo cœlestium agminum affuit: unde dicitur: Et subito facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis. Bene chorus adveniens angelorum militiæ cœlestis vocabulum accepit: qui et duci illi potenti in prælio qui ad debellandas aereas potestates apparuit, humiliter obsecundat; et ipse potestates easdem contrarias, ne mortales tantum tentare valeant quantum volunt, fortiter armis cœlestibus perturbat: quia vero Deus et homo nascitur, jure hominibus pax, et Deo gloria canitur: unde sequitur: Laudantium Deum et dicentium: Gloria in altissimis Deo. Uno angelo, uno evangelizante nuntio natum in carne Deum, mox multitudo militiæ cœlestis in laudem Creatoris prorumpit; ut et Christo devotionem

« Louant Dieu et disant : Gloire à Dieu dans les cieux. » Un ange, un envoyé annonce que Dieu est né dans la chair, et aussitôt la troupe de la milice céleste fait éclater les louanges du Créateur. Ainsi elle prodigue au Christ sa dévotion, et elle nous instruit par son exemple, afin que lorsqu'un de nos frères prononce une parole de la science sacrée, ou lorsque nous-mêmes nous repassons dans notre pensée une pieuse pensée, aussitôt notre cœur, nos lèvres et nos actions éclatent de louanges.

S. CHRYS. — Autrefois les anges étaient envoyés pour punir; ainsi aux Israélites, à David, à Sodome, à la vallée des gémissements; maintenant, au contraire, ils chantent sur la terre et rendent grâces à Dieu qui leur a découvert sa venue parmi les hommes. — S. GRÉG. — Ils ont des louanges, parce qu'ils mettent les voix de leur concert en harmonie avec notre rédemption; ils nous voient reçus dans la grâce, et ils se réjouissent de ce que leur nombre s'accroît. — BÈDE. — Ils souhaitent la paix aux hommes en ajoutant : « Paix sur la terre aux hommes; » après nous avoir vus infirmes et abattus, ils nous saluent comme des frères, lorsque le Seigneur naît selon la chair. — S. CYR. Voici la paix faite par le Christ : il nous a réconciliés à Dieu et au Père (1), ôtant la faute ennemie; il a pacifié deux peuples en un seul homme et a fait un seul troupeau de ceux qui sont dans le ciel et de ceux qui sont sur la terre.

BÈDE.— Ils expliquent pour quels hommes ils demandent la paix, en disant : « De bonne volonté; » c'est-à-dire ceux qui reçoivent le Christ

(1) Voir 2 Cor., c. 5, v. 18 et 19; Ephés., c. 2, v. 16, et Coloss., c. 1, v. 20, 22, où il est parlé de notre réconciliation avec Dieu par le Christ, et de la réconciliation des deux peuples ennemis, les Juifs et les Gentils.

impendat, et nos suo instruat exemplo, ut quoties aliquis fratrum sacræ eruditionis verbum insonuerit, vel ipsi quæ pietatis sunt ad mentem reduxerimus, Deo statim laudes corde, ore, et opere reddamus.

CHRYS. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Et olim quidem angeli ad puniendum mittebantur, puta ad Israelitas, ad David, ad Sodomitas, ad gemitus convallem (*Judic.*, 2); nunc econtra canunt in terra gratias agentes Deo, eo quod suum descensum ad homines eis reseravit. GRÉG., 28, *Moral.* (cap. 7). Simul etiam laudant, quia redemptioni nostræ voces suæ exultationis accommodant; simul etiam quia nos dum conspiciunt recipi, suum gaudent numerum

impleri. BÈD. Optant etiam pacem hominibus, cum subdunt: Et in terra pax hominibus, quia quos infirmos prius abjectosque despexerant, nascente in carne Domino, jam socios venerantur. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Hæc autem pax per Christum facta est: reconciliavit enim nos per se Deo et Patri, culpam hostilem de medio auferens, duos populos in unum hominem pacificavit, ac cœlicolas et terrenos in unum gregem composuit.

BÈD. Quibus autem hominibus pacem poscant, exponunt dicentes: Bonæ voluntatis; eis scilicet qui suscipiunt natum Christum: non enim est pax impiis (*Isaïæ*, 57), sed pax multa diligentibus

qui vient de naître ; car il n'est point de paix pour les impies , mais grande est la paix de ceux qui craignent Dieu. — ORIG. — Le lecteur attentif demandera pourquoi le Sauveur dit : « Je ne suis point venu établir la paix sur la terre, » et pourquoi les anges chantent à sa naissance : « Paix sur la terre aux hommes. » Mais cette question est résolue par ce qui est dit, que la paix est pour les hommes de bonne volonté ; car la paix que le Seigneur ne donne point sur la terre n'est point la paix de la bonne volonté. — S. AUG. — Voyez cette marche admirable ; d'abord il nous envoie des anges, ensuite il conduit l'homme vers les choses célestes ; le ciel se fait terre pour recevoir les choses terrestres.

ORIG. — Mystiquement, les anges ne paraissaient pas pouvoir accomplir l'œuvre qui leur avait été confiée, sans le secours de celui qui pouvait véritablement sauver, et leur remède paraît insuffisant pour la guérison des hommes. Aussi, de même que lorsque vient un savant médecin, ceux qui auparavant n'avaient pu guérir, regardant aux mains du maître et voyant cesser la corruption des plaies, ne se laissent pas aller à l'envie, mais chantent les louanges du médecin et de Dieu qui a envoyé à eux et aux malades un homme de tant de science, de même la multitude des anges loue Dieu pour la venue du Christ.

Après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers se dirent l'un à l'autre : Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé, et ce que le Seigneur nous a fait connaître. S'étant donc hâtés d'y aller, ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche. Et l'ayant vu, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avait été dit touchant cet enfant. Et tous ceux qui l'entendirent admirèrent ce qui leur avait été rapporté par les bergers. Or Marie conservait toutes ces choses en elle-même, les repas-

nomen Dei (Psal. 118). ORIG. (homil. 13). Sed diligens lector inquirat quomodo Salvator dicat (Luc., 12) : Non veni pacem mittere super terram, et nunc angeli de ejus nativitate cantant : In terra pax hominibus ; sed hoc quod pax esse dicitur in hominibus bonæ voluntatis, solvit questionem : pax enim quam non dat Dominus super terram, non est pax bonæ voluntatis. AUG., 13, *De trinit.* (cap. 13). Pertinet enim justitia ad bonam voluntatem. CHRYS. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Aspice autem mirandum processum ; angelos ad nos deduxit prius, ac deinde duxit hominem ad superna : factum est cælum terra, cum terrena deberet recipere.

ORIG. (ut sup.). Mystice autem videbant angeli se opus quod eis creditum fuerat,

implere non posse absque eo qui vere salvare poterat ; et medicinam suam inferiorem esse quam cura hominum poscebat. Unde sicut si veniat aliquis qui habeat summam in medicina notitiam, et illi qui prius sanari nequiverant, cornentes ad magistri manus, putredines cessare vulnere, non invideant, sed in laudem medici erumpant, et Dei, qui sibi ægrotantibusque tantæ scientiæ hominem miserit, sic multitudo angelorum pro Christi adventu Deum laudat.

Et factum est, ut discesserunt ab eis angeli in cælum, pastores loquebantur ad invicem. transeamus usque Bethlehém, et videamus hoc verbum quod factum est, quod fecit Dominus et ostendit nobis. Et venerunt festinantes, et invenerunt Mariam et Joseph,

sant dans son cœur. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, selon qu'il leur avait été dit.

GRÆC. — Ce que virent les pasteurs et ce qu'ils entendirent les jeta dans la stupeur, ils oublièrent leur troupeau et partirent de nuit pour Bethléem, cherchant la lumière du Sauveur; d'où il est dit: « Ils se disaient entre eux, etc.—BÈDE.—Ils ne dirent point: « Voyons l'enfant; » mais, parce qu'ils veillaient, ils dirent: « Voyons le Verbe qui a été fait, » c'est-à-dire voyons comment le Verbe, qui était de tout temps, a été fait chair pour nous; ce Verbe est le Seigneur, car il suit: « Que le Seigneur a fait et nous a montré, » c'est-à-dire voyons comment le Verbe s'est fait lui-même et nous a montré sa chair.—S. AMB.—Remarque comment l'Écriture pèse le sens de chaque parole: car lorsqu'on voit la chair du Seigneur, on voit le Verbe qui est le Fils. Ne trouvez point un médiocre exemple de foi dans les bergers parce que leur personne est vile; c'est la simplicité qui est appelée, l'ambition n'est point recherchée.—SUITE.—« Ils vinrent avec empressement; » car nul ne doit chercher Dieu avec paresse.—ORIG.—Parce qu'ils vinrent avec empressement et non avec lenteur, il suit: « Ils trouvèrent Marie (celle qui avait enfanté Jésus), et Joseph (le protecteur de la naissance du Seigneur), et l'enfant couché dans une crèche, » c'est-à-dire le Sauveur lui-même.—BÈDE.—Il est dans l'ordre que, l'incarnation du Verbe étant célébrée avec un digne honneur, on vienne contempler cette gloire du Verbe; d'où il suit: « Et ayant vu, ils reconnurent la vérité

et infantem positum in præsepio. Videntes autem cognoverunt de verbo quod dictum erat illis de puero hoc. Et omnes qui audierunt, mirati sunt, et de his quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. Et reversi sunt pastores, glorificantes et laudantes Deum in omnibus quæ audierant et viderant, sicut dictum est ad illos.

GRÆC. (Geomet.). Quæ visa sunt et relata stuporem ingesserunt pastoribus, et sic ovilia sua omiserunt, et profecti sunt nocte Bethlehem, lucem indagantes Salvatoris: unde dicitur: Et loquebantur ad invicem, etc. BÈDE. Vere quasi vigilantes non dixerunt: Videamus puerum, sed verbum quod factum est, id est, Verbum quod semper erat, videamus quomodo pro nobis caro factum est; siquidem hoc ipsum Ver-

bum Dominus est: sequitur enim: Quod fecit Dominus et ostendit nobis, id est, videamus quomodo Verbum ipsum se fecerit, et ostenderit nobis carnem suam. AMBR. Vide quam singulariter Scriptura singulorum libret momenta verborum: etenim cum videtur caro Domini videtur Verbum quod est Filius. Non mediocre fidei tibi hoc videatur exemplum, quod vilis sit persona pastorum: simplicitas enim quæritur, non ambitio desideratur: sequitur: Et venerunt festinantes: nemo enim cum desidia Christum requirit. ORIG. (homil. 13). Quia vero festinantes venerunt, et non pedetentim, ideo sequitur: Et invenerunt Mariam (quæ scilicet fudit Jesum in partu): et Joseph (scilicet dispensatorem ortus dominici), et infantem positum in præsepio, scilicet ipsum Salvatorem. BÈDE. Est autem justi ordinis, ut

de ce qui leur avait été dit, etc. » — GREC. — Contemplant le bienheureux récit qui leur avait été fait, il ne leur suffit point d'une foi cachée, ni de la stupeur que leur cause la vérité de ce qu'ils avaient vu d'abord et de ce qu'ils avaient appris par la voix de l'ange; non-seulement ils le racontaient à Marie et à Joseph, mais à tous, et (ce qui est plus) ils le gravaient dans leurs âmes; d'où il suit : « Tous ceux qui l'entendirent, admirèrent, etc. » Comment ne pas admirer en voyant sur la terre celui qui est dans les cieux, la terre réconciliée avec le ciel, cet ineffable petit enfant rattachant entre elles les choses célestes par sa divinité avec les choses terrestres par son humanité, et offrant par son ensemble une admirable alliance ? — LA GLOSE. — Ils admirent non-seulement le mystère de l'incarnation, mais encore ce grand témoignage des bergers qui ne sauraient point feindre ce qu'ils n'auraient pas entendu, mais qui annoncent la vérité avec leur simple langage.

S. AMB.— Ne méprisez point comme simples les paroles des bergers, car Marie recueille la foi de leur bouche; d'où il suit : « Marie conservait toutes ces paroles, les repassant en son cœur. » Apprenons la chasteté de Marie en toutes choses; avec autant de pudeur sur ses lèvres que dans son corps, elle repassait en son cœur les preuves de la foi. — BÈDE. — Pour observer les lois de la pudeur virginale, elle ne voulait révéler à personne les mystères du Christ qu'elle connaissait, mais elle rapprochait ce qu'elle avait lu devoir arriver de ce qu'elle savait être déjà accompli, sans en ouvrir la bouche, le gardant caché dans son cœur.

honore digno celebrata Verbi incarnatione, ad ipsam quandoque Verbi gloriam intuentem pertingatur : unde sequitur : Videntes autem, cognoverunt de verbo quod dictum erat, etc. GRÆC. (id est, Photius, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Occultata scilicet fide felicia relata contuentes, nec contenti de veritate stupere quæ primitus viderant et perceperant Angelo nuntiante, non solum Mariæ et Joseph promebant, sed etiam cæteris, et (quod est amplius) eorum mentibus infigebant : unde sequitur : Et omnes qui audierunt, mirati sunt, etc. Quomodo enim non erat mirandum, videre cœlicolam terrenis, et terram pace conciliari cœlestibus, et ineffabilem illum infantulum numine quidem cœlestia, humanitate vero terrestria connectentem ad invicem, et sui compagine fœdus mirandum præstan-

tem? GLOS. Nec solum mixantur de incarnationis mysterio, sed etiam de tanta pastorum attestazione, qui fingere inaudita nescirent, sed simplici facundia vera prædicarent.

AMB. Ne contemnenda putes quasi vilia verba pastorum, a pastoribus enim Maria colligit fidem : unde sequitur : Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. Discamus sanctæ Virginis in omnibus castitatem ; quæ non minus ore pudica quam corpore, argumenta fidei conferebat in corde. BÈD. (in homil.). Virginalis enim pudicitia jura custodiens, secreta Christi quæ noverat, nemini divulgare volebat, sed conferebat ea quæ facienda legerat, cum his quæ jam facta cognovit, non ore promens, sed clausa in corde custodiens.

GRÆC. — Tout ce que l'ange lui avait dit, tout ce qu'elle avait appris de Zacharie, d'Elisabeth et des bergers, elle le repassait dans son âme, en le comparant ensemble ; cette Mère de la sagesse voyait que tout cela s'accordait à prouver qu'il était vraiment Dieu, celui qui était né d'elle.

S. ATHAN. — Cependant chacun se réjouissait de la naissance du Christ, non humainement (comme les hommes ont coutume de se réjouir à la naissance d'un enfant), mais à cause de la présence du Christ et de l'éclat de la lumière divine ; d'où il suit : « Les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu. » — BÈDE. — C'est-à-dire des anges ; « et de ce qu'ils avaient vu (c'est-à-dire à Bethléem), selon qu'il leur avait été dit ; » c'est-à-dire qu'ils glorifient Dieu de ce que, venant, ils avaient trouvé ce qui leur avait été dit. Ou encore, ils glorifient et louent Dieu, « comme il leur a été dit ; » car les anges leur ont dit de le faire, non avec une parole de commandement, mais en leur offrant le modèle de leur dévotion lorsqu'ils ont chanté : Gloire à Dieu dans les cieux.

BÈDE. — Mystiquement, les pasteurs du troupeau des âmes (bien plus, tous les fidèles), à l'exemple de ces bergers, doivent aller en pensée à Bethléem, et célébrer par de dignes hommages l'incarnation du Christ. Laissons les viles concupiscences de la chair, et allons avec tout l'élan de notre âme jusqu'à la Bethléem céleste (c'est-à-dire la maison du pain vivant) (1), pour mériter de voir régner sur le trône

(1) Allusion au sens hébreu de *Bethlehem*, qui signifie *maison du pain*, et aux paroles de Jésus-Christ : « Je suis le pain vivant, etc. (Jean, c. 6, v. 41 et 52). »

GRÆC. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Quicquid etiam ei dixerat Angelus, quicquid a Zacharia et Elisabeth, et pastoribus audierat, cuncta congregatebat in mente; et ad invicem comparans, unam in omnibus Mater in sapientiæ cernebat concordiam: vere Deus erat qui natus erat ex ea.

ATHAN. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Singuli autem in Christi nativitate exultabant; non humanitus (sicut in puero nato soliti sunt homines congaudere), sed in Christi præsentia et lucis divinæ fulgore: unde sequitur: Et reversi sunt pastores, glorificantes et laudantes Deum in omnibus quæ audierant. BÈDE. Scilicet ab angelis; et viderant (scilicet in Bethlehem) sicut dictum est ad illos; id est, in hoc glorificant,

quod non aliud venientes invenerant quam dictum est ad illos; sive sicut dictum est ad illos, gloriam Deo laudesque referunt: etenim hoc illis facere dictum est ab angelis; non quidem verbo imperantibus, sed formam suæ devotionis offerentibus cum Deo in excelsis gloriam resonarent.

BÈDE., in homil. Mystice autem intellectualium pastores gregum (imo cuncti fideles) exemplo horum pastorum, transeant cogitatione usque in Bethlehem, et incarnationem Christi dignis celebrent honoribus. Transeamus autem abjectis concupiscentiis carnalibus toto mentis desiderio usque in Bethlehem supernam (id est, domum panis vivi), ut quem illi in præsepio videre vagentem, nos in Patris solio mereamur videre regnantem. Non est autem tanta beati-

de son Père celui que virent les bergers dans les vagissements de la crèche. Il ne faut pas chercher une si grande béatitude avec tiédeur ou mollesse, mais il faut suivre avec ardeur les vestiges du Christ. Aussitôt qu'ils le virent, ils le reconnurent ; nous aussi, empressons-nous d'embrasser les révélations pleines d'amour de notre Sauveur, afin de pouvoir les comprendre dans la connaissance parfaite de la vision future. — BÈDE. — Les pasteurs du troupeau du Seigneur, comme s'ils entraient à Bethléem, viennent contempler la vie de leurs pères qui les ont précédés (où se conserve le pain de vie) ; ils n'y trouvent que la beauté virginale de l'Église, c'est *Marie* ; ou la noble phalange des docteurs spirituels, c'est *Joseph* ; ou l'humble avènement du Christ tracé sur les pages de l'Écriture sacrée, c'est *le Christ enfant couché dans la crèche*. — ORIG. — Ou encore cette crèche est celle que ne reconnut point Israël, selon cette parole d'Isaïe : « Le bœuf a reconnu son possesseur et l'âne la crèche de son seigneur. » — BÈDE. — Les bergers ne se turent pas sur ce qu'ils avaient vu, parce que les pasteurs de l'Église sont ordonnés pour exposer à leurs auditeurs ce qu'ils ont appris dans les Écritures.

BÈDE. — Les maîtres du troupeau des âmes, tantôt, durant le sommeil de tous, vont contempler les choses célestes, tantôt ils parcourent dans l'étude les exemples des saints, tantôt ils reviennent à leur ministère pastoral pour instruire le peuple. — BÈDE. — Chacun remplit l'office de pasteur, même celui qui semble renfermé dans la vie privée, si, recueillant un peuple de bonnes actions et de chastes pensées, il cherche à le gouverner avec une juste mesure, à le nourrir de l'aliment des Écritures, et à le préserver des embûches du démon.

tudo cum desidia ac torpore quærenda, sed alacriter sunt Christi sequenda vestigia. Videntes autem cognoverunt : et nos quæ dicta sunt de Salvatore nostro plena dilectione festinemus amplecti, ut hoc in futuro perfectæ cognitionis visu comprehendere valeamus. BED., *super Luc.* Dominici etiam gregis pastores præcedentium Patrum vitam (in qua panis vitæ servatur) quasi Bethlehem portas contemplando subeunt ; nihilque in hac aliud reperiunt, quam virginalem Ecclesiæ pulchritudinem, quasi Mariam ; virilem spiritualium doctorum costum, quasi Joseph, et humilem Christi adventum Scripturæ paginis sacræ insertum : quasi in præsepio positum Christum infantem. ORIG. (homil. 13). Vel præsepe illud erat

quod Israel non cognovit, secundum illud Isaïæ (cap. 1) : Cognovit hos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui. BED., in homil. (ut sup.). Non celavere autem silentio pastores quæ agnoverant : quia Ecclesiæ pastores in hoc ordinati sunt ut quæ in Scripturis didicerunt, auditoribus ostendant. BED., *super Luc.* Magistri etiam spiritualium gregum modo cæteris dormientibus contemplando cœlestia subeunt, modo fidelium exempla quærendo circum-eunt, modo ad publicum pastoralis officii docendo revertuntur. BED., in homil. (ut sup.). Unusquisque etiam qui privatus vivere creditur, pastoris officium tenet, si bonorum actuum cogitationumque mundarum aggregans multitudinem, hanc just

Le huitième jour où l'enfant devait être circoncis étant arrivé, il fut nommé Jésus, qui était le nom que l'ange avait annoncé avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.

BÈDE. — Après avoir raconté la naissance du Sauveur, l'évangéliste continue en disant : « Lorsque les huit jours furent accomplis pour circoncire l'enfant. » — **S. AMB.** — Quel enfant ? N'est-ce point celui dont il est dit : « Un enfant nous est né, un fils nous a été donné ? » Car il s'est soumis à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi. — **S. ÉPIPH.** — Mais, disent les sectateurs d'Ebion et de Cérinthe : « Le disciple n'est point au-dessus du maître ; or, le Christ s'est circoncis, vous devez donc vous circoncire. » Ils errent et détruisent leurs propres principes ; en effet, si Ebion avouait que c'est le Christ-Dieu, descendu du ciel, qui a été circoncis le huitième jour, il pourrait en tirer un argument en faveur de la circoncision ; mais, comme il affirme que c'est un pur homme, un enfant ne peut être la cause de sa circoncision, de même que les enfants ne sont point les auteurs de leur circoncision. Nous, nous confessons qu'il est Dieu descendu du ciel, qu'il a séjourné dans le sein virginal le temps voulu, jusqu'à ce que la chair de son humanité ait été entièrement formée de ce sein virginal ; le huitième jour il a été circoncis dans cette chair, véritablement et non d'une manière apparente ; or, les figures étant arrivées à leur réalisation spirituelle, ni lui, ni ses disciples ne doivent plus propager des figures, mais la vérité. — **ORIG.** — Car de même

moderamine gubernare, Scripturarum pastu nutrire, et contra dæmonum insidias servare contendit.

Et postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus : quod vocatum est ab Angelo priusquam in utero conciperetur.

BED. (in homil. *Circumcis. Dom.*). Exposita nativitate Dominica, subjungit Evangelista, atque ait : Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer. **AMBR.** Quis puer, nisi ille de quo dictum est (*Esai.*, 9) : Puer natus est nobis, et filius datus est nobis ? Factus est enim sub lege, ut eos qui sub lege erant, lucrificeret. (*Galat.*, 4). **ÉPIPH.** (in *Cat. græc. Patr.*). Dicunt autem Ebionis et Cherinthi

sequaces : Sufficit discipulo, si sit sicut magister ejus : circumcidit autem se Christus, tu ergo circumcidaris. Falluntur autem destruentes sua principia : si enim fateretur Ebion Christum Deum cœlitus descendentem octavo die fuisse circumcisum, tunc præberet circumcisioni materiam argumenti ; sed cum nudum hunc asserit hominem, non puer est causa ut circumcidatur, sicut nec infantes sunt suæ circumcisionis auctores : nos autem Deum ipsum fatemur cœlitus descendisse, et in claustro virgineo moram debitam fœtibus protraxisse, quoadusque sibi ex utero virgineo humanitatis carnem perfecte componeret ; in quâ circumcisus est veraciter, non apparenter, octavo die ; quatenus cum ad spiritualem effectum figuræ pervenerint, tam ab ipso quam a suis discipulis divulgentur non

que nous sommes morts avec lui dans sa mort, et ressuscités dans sa résurrection, ainsi nous sommes circoncis en lui; c'est pourquoi nous n'avons plus besoin de circoncision charnelle.

S. ÉPIPH.— Le Christ a été circoncis pour plusieurs motifs; d'abord pour montrer la réalité de sa chair contre Manichès et ceux qui prétendent qu'il n'est venu que d'une manière apparente; ensuite pour faire voir que son corps n'était pas consubstantiel à la Divinité, comme le dit Apollinaire, et qu'il ne l'avait point apporté du ciel, ainsi que l'affirme Valentin; et aussi afin de confirmer la circoncision qu'il avait autrefois instituée pour préparer sa venue; et, encore, afin que les Juifs n'eussent point d'excuse; car, s'il n'avait été circoncis, les Juifs eussent pu objecter qu'ils ne devaient point recevoir un Christ incirconcis. —

BÈDE. — Ce fut encore afin de nous recommander par son exemple la vertu d'obéissance, et pour aider, par sa compassion, ceux qui, étant soumis à la loi, n'avaient pu porter le joug de la loi; afin que celui qui était venu sous la ressemblance de la chair de péché (1) ne repoussât point le remède qui avait coutume de guérir la chair de péché; car, dans la loi, la circoncision opérait la même guérison salutaire contre la plaie du péché originel, que maintenant, depuis la grâce de la révélation, opère le baptême, excepté qu'on ne pouvait encore entrer dans le royaume céleste, mais seulement être consolé après la mort par le repos de la paix céleste dans le sein d'Abraham, et attendre avec un doux espoir cette entrée bienheureuse. — S. ATHAN. — La circoncision n'exprimait pas autre chose que le dépouillement de l'ancienne géné-

(1) Allusion à ce que dit saint Paul aux Romains, c. 8, v. 3.

ultra figuræ, sed veritas. ORIG. (homil. 14). Sicut enim mortui sumus cum illo moriente, et consurreximus resurgenti, sic cum eo circumcisi sumus: unde nequaquam nunc indigemus circumcissione carnali.

EPIPH. Pluribus autem ex causis circumciscus est Christus: et primo quidem, ut ostendat carnis veritatem contra Manichæum, et illos qui apparenter eum dicunt prodiisse; deinde ut pateat quod nequaquam Deitati consubstantialia corpus extiterit, ut fatur Apollinaris; neque ocalitus detulit illud, ut asserit Valentinus; et ut confirmet circumcissionem, quam olim instituerat ejus adventui servientem: quin etiam ut nulla sit Judæis excusatio: nam nisi circumciscus fuisset, objicero poterant quod non possunt incircumciscum Christum

recipere. BÈD. (in homil., ut sup.). Ut etiam nobis obediendi virtutem commendaret exemplo, et ut eos qui sub lege positi, legis opera portare nequierant, sua compassione juvaret; ut qui in similitudine carnis peccati advenit, remedium quo caro peccati consueverat mundari, non respuat: idem enim salutiferæ curationis auxilium circumciscio in lege contra originalis peccati vulnus agebat, quod nunc baptismus revelatæ gratiæ tempore consuevit; excepto quod regni cœlestis januam nondum intrare poterant, sed in sinu Abrahæ post mortem beata requie consolati supernæ pacis ingressum spe felici expectabant. ATHAN. Nihil enim aliud exprimebat circumciscio, nisi generationis vetustæ spoliationem, per hoc quod circumcidebatur pars

ration, en ce qu'elle avait lieu sur cette partie du corps qui est la cause de la naissance corporelle. Cela se faisait alors en signe du baptême futur par le Christ. C'est pourquoi, lorsque vint ce qui était signifié, la figure cessa ; car où toute vieille chair est détruite par le baptême, l'incision figurative d'une partie de la chair est superflue.

S. CYR. — On avait coutume de célébrer la circoncision charnelle le huitième jour ; or, le huitième jour, le Christ est ressuscité des morts et nous a insinué la circoncision spirituelle en disant : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant. » — BÈDE. — Dans la résurrection du Christ a été figurée notre double résurrection, celle de la chair et celle de l'esprit ; par sa circoncision, il a instruit notre nature qui doit maintenant se purifier elle-même, et qui, au dernier jour, sera relevée de la corruption de la mort ; et, de même que le Seigneur est ressuscité le huitième jour, c'est-à-dire après le sabbat qui est le septième, ainsi, nous-mêmes, après les six âges de ce siècle et le septième, qui est le sabbat des âmes (1), et qui se passe en attendant dans l'autre vie, nous ressusciterons comme au huitième âge. — S. CYR. — Selon le précepte de la loi, le même jour il reçut l'imposition d'un nom ; d'où il suit : « Il fut nommé Jésus, » ce qui veut dire *Sauveur* : car il est né pour le salut de tout l'univers qu'il a figuré par sa circoncision, selon ce que dit l'apôtre : « Vous êtes circoncis, non d'une circoncision faite de main d'homme, mais par le dépouillement du corps charnel, c'est-à-dire dans la circoncision du Christ. » — BÈDE. — Le jour même de sa circoncision, il reçut un nom conformément à l'ancienne coutume. Ainsi

(1) C'est-à-dire le *repos des âmes*, selon le sens hébreu de sabbat, qui signifie *repos*.

corporis, quæ corporalis nativitatæ causa existit. Hoc autem tunc temporis agebatur in signum futuri per Christum baptismatis. Idcirco postquam venit signatum, cessavit figura : ubi namque tota vetustas tollitur per baptismum, superfluum est quod partis sectio præfiguratur.

CYRIL., in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup. Octavo autem die consuetum erat carnalem celebrari circumcisionem : octavo enim die Christus a mortuis resurrexit, et insinavit nobis spiritualem circumcisionem, dicens (Matth., 28) : Euntes, docete omnes gentes baptizantes eos. BÈDE. In ejus autem resurrectione præfigurata est utraque nostra resurrectio, et carnis, et spiritus ; Christus enim circumcisis nostram naturam docuit, et nunc per ipsam a vitiorum

labe purgandam, et in novissimo die a mortis peste restaurandam ; et sicut Dominus octavo die, hoc est post septimam sabbati, resurrexit, ita et ipsi post sex hujus seculi ætates, et septimam sabbati animarum, quæ nunc interim in alia vita geritur, quasi octavo tempore surgemus. CYRIL. (ubi sup.). Secundum autem legis præceptum eodem die impositionem nominis recepit. Unde sequitur : Vocatum est nomen ejus Jesus. Quod interpretatur Salvator : editus enim fuit ad totius orbis salutem, quam sua circumcisione præfiguravit ; secundum quod Apostolus dicit (*ad Colos.*) : Circumcisi estis circumcisione non manufacta in expoliatione corporis carnis, scilicet in circumcisione Christi. BÈDE. Sed et hoc quod eodem die suæ circumcisionis

Abraham, qui, le premier, reçut le sacrement de la circoncision, le jour même de sa circoncision, mérita d'être béni par l'amplification de son nom (1). — ORIG. — Le nom glorieux de Jésus, digne de tous les hommages, ce nom qui est au-dessus de tout nom, ne devait point être prononcé d'abord par les hommes, ni être produit par eux dans le monde; c'est pourquoi l'évangéliste ajoute d'une manière significative : « Qui fut nommé par l'ange, etc. » — BÈDE. — Les élus eux-mêmes se rejouissent de participer à ce nom dans leur circoncision spirituelle; car, de même que les *chrétiens* sont ainsi appelés du Christ, de même ils sont appelés *sauvés* de Sauveur; ce nom leur a été donné par Dieu, non-seulement ayant qu'ils fussent conçus par la foi dans le sein de l'Église, mais même avant les siècles du temps.

Et le temps de la purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur; et pour donner ce qui devait être offert en sacrifice, selon la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes.

S. CYR. — Après la circoncision, on attend encore le temps de la purification; d'où il est dit : « Lorsque furent accomplis les jours de la circoncision selon la loi, etc. » — BÈDE. — Si vous examinez attentivement les paroles de cette loi, vous trouverez certainement que la Mère de Dieu, de même qu'elle fut exempte du commerce d'un homme, était de même exempte de la prescription légale; en effet,

(1) Son nom fut changé d'*Abram* en *Abraham*, qui signifie père d'un grand nombre de nations.

nomen accepit, ad imitationem priscae observationis fecit. Abraham enim qui primum circumcisionis sacramentum accepit, in die suae circumcisionis amplificatione nominis benedici promeruit. (Gen., 17). ORIG. (homil. 14). Nomen autem Jesu gloriosum. omnique cultu dignissimum, nomen quod est super omne nomen, non decuit primum ab hominibus appellari, neque ab eis afferri in mundum : unde signanter Evangelista subdit : Quod vocatum est ab Angelo, etc. BÈD. Hujus autem nominis etiam electi in sua spiritali circumcissione participes existere gaudent; ut sicut a Christo christiani, ita etiam a Salvatore salvati vocentur; quod illis a Deo vocabulum, non solum priusquam in utero Ecclesiae per fidem con-

ciperentur, sed etiam ante tempora secularia vocatum est.

Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Hierusalem, ut sisterent eum Domino; sicut scriptum est in lege Domini quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur : et ut darent hostiam, secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum aut duos pullos columbarum.

CYRIL. (ubi sup.). Post circumcisionem rursus exspectatur purgationis tempus : unde dicitur : Et postquam impleti sunt dies purgationis secundum legem, etc. BÈD. Si legis ipsius verba diligentius inspexeris,

toute femme qui enfante n'est point considérée comme immonde, mais seulement celle qui enfante avec le concours d'un homme. Cette distinction était pour celle qui conçut et enfanta sans cesser d'être vierge. Cependant, afin que nous fussions délivrés du joug de la loi, Marie, comme le Christ, se soumit d'elle-même à la loi. — TITE. — Aussi l'évangéliste dit-il avec discernement que « les jours de la purification étaient accomplis selon la loi. » Et, en vérité, il n'était point nécessaire que la Vierge sacrée attendît les jours de sa purification; puisqu'elle avait conçu de l'Esprit-Saint, elle n'avait point de souillure.

SUITE. — « Ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. » — S. ATHAN. — Mais quand est-ce que le Seigneur fut caché aux regards de son Père de manière à ne pouvoir être vu de lui? Quel lieu et hors de son empire, de sorte qu'en s'y trouvant il soit séparé de son Père jusqu'à ce qu'on le porte à Jérusalem, et que là on l'introduise dans le temple? Ceci doit être écrit pour nous; car, de même qu'il ne s'est point fait homme et n'a pas été circoncis dans la chair pour lui-même, mais afin de nous faire dieux par sa grâce, et afin que nous fussions circoncis spirituellement; de même, il est présenté au Seigneur pour nous, afin que nous apprenions à nous présenter nous-mêmes à Dieu. — BÈDE. — Le trente-troisième jour après sa circoncision il est présenté au Seigneur pour insinuer mystiquement que nul n'est digne des regards du Seigneur, s'il n'est circoncis de ses vices; que nul ne peut ressentir toutes les joies de la cité céleste, s'il n'est détaché des liens mortels.

perfecto reperies, quod ipsa Dei genitrix sicut a commixtione virili, sic et a legali fit jure immunis: non enim omnis mulier pariens, sed ea quæ suscepto semine peperit, designatur immunda; ad distinctionem scilicet illius quæ virgo concepit et peperit. Sed ut nos a legis vinculo solveremur, sicut Christus, ita et Maria legi est sponte subjecta. TITUS (BOSTRONSIS). Unde eleganter Evangelista protulit, quod completi sunt dies purificationis ejus secundum legem. Nam revera non incumbere necessitas Virgini sacræ, ut dies purificationis ejus expectaretur; quæ cum ex Spiritu Sancto concepisset, caruit contagio.

Sequitur: Tulerunt illum in Hierusalem, ut sisterent eum Domino. ATHAN. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Sed quando pater-

nis aspectibus latuit Dominus, ut ab eo videri non posset? aut quis locus excipitur ab ejus imperio, ut ibi existendo semotus a Patre sit, nisi afferatur Hierosolymam et introducatur in templum? Sed forte causa nostri hujusmodi scripta sunt: sicut enim non gratia sui homo factus et circumcisus in carne, sed ut nos per gratiam faceret deos, et ut spiritualiter circumcidamur, sic propter nos sistitur Domino, ut discamus Deo præsentare nos ipsos. BÈDE. Post tricesimum autem et tertium circumcisionis diem Domino sistitur, mystice insinuans neminem, nisi circumcisum vitiis, dominicis dignum esse conspectibus; neminem, nisi mortalitatis nexibus absolutum, supernæ civitatis gaudia posse perfecte subire.

Sequitur: Sicut scriptum est in lege

SUITE. — « Comme il est écrit dans la loi du Seigneur. » — ORIG. — Où sont ceux qui nient que le Christ dans l'Évangile n'ait point proclamé le Dieu de la loi? Faut-il croire que Dieu bon ait soumis son Fils à la loi de l'ennemi que lui-même n'avait point donnée? En effet, dans la loi de Moïse est écrit ce qui suit (1) : « Tout mâle ouvrant le sein sera offert au Seigneur. » — BÈDE. — Cette parole : « Ouvrant le sein, » signifie le premier-né de l'homme et celui de l'animal qui, d'après la loi, devaient l'un et l'autre être offerts au *Seigneur*, et ainsi appartenir au prêtre, de sorte néanmoins que pour le premier-né de l'homme il reçût une offrande et qu'il fit racheter tout animal immonde. — S. GRÉG. de Nysse. — Cette prescription de la loi paraît s'accomplir d'une manière singulière et différente de toutes les autres dans le Dieu incarné. En effet, seul ineffablement conçu et né incompréhensiblement, il n'a point ouvert le sein virginal que n'avait point ouvert auparavant l'union conjugale, et qui a miraculeusement conservé le signe de la chasteté. — S. AMB. — Car le commerce d'un homme n'ouvrit point le sein pudique de la Vierge, mais l'Esprit-Saint mit dans son sein inviolable un germe immaculé. Celui donc qui sanctifia le sein d'une autre pour la naissance d'un prophète ouvrit lui-même le sein de sa mère pour sortir immaculé. — BÈDE. — Ces paroles : « Ouvrant le sein, » s'appliquent aux naissances ordinaires, et il ne faut pas croire que le Seigneur ait détruit par sa naissance la virginité du sein sacré qu'il avait sanctifié en y venant faire sa demeure. — S. GRÉG. de

(1) Exode, c. 13, v. 2 : « Consacrez-moi tout mâle premier-né, etc. ; » et v. 12 : « Vous séparerez pour le Seigneur tout premier-né ; tout ce qui sera du sexe masculin vous le consacrerez au Seigneur. »

<p>Domini. ORIG. (homil. 14). Ubi sunt qui Deum legis negant a Christo fuisse in Evangelio prædicatum? An putandum est quod Filium suum bonus Deus sub lege inimici fecit, quam ipse non dederat? In lege enim Moysi scriptum est quod sequitur : Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur. BED. Quod dicit : Adaperiens vulvam, et hominis, et pecoris primogenitum significat ; quod utrumque Domino vocari, atque ideo sacerdotis esse præceptum est ; ita duntaxat ut pro hominis primogenito pretium acciperet, et omne animal immundum redimi faceret. GREG. Nys. (in homil., <i>De cursu Domini</i>). Hoc autem legis decretum in solo incarnato Deo singulariter ab aliis</p>	<p>differenter impleri videtur. Ipse namque solus ineffabiliter conceptus, ac incomprehensibiliter editus, virginalem uterum aperuit non ante a connubio reseratum, servans et post partum mirabiliter signaculum castitatis. AMBR. Non enim virilis coitus vulvæ virginalis secreta reseravit, sed immaculatum semen inviolabili utero Spiritus Sanctus infudit. Qui ergo vulvam sanctificavit alienam, ut nasceretur propheta, hic est qui aperuit matri suæ vulvam, ut immaculatus exiret. BED. Quod ergo ait : Adaperiens vulvam, consuetæ nativitatis more loquitur ; non quod Dominus sacri ventris hospitium quod ingressus sanctificaverat, egressus devirginasse credendus sit. GREG. Nys. (ubi sup.). Solus autem</p>
---	---

Nysse. — Dans un sens spirituel c'est le seul mâle enfantement, parce qu'il n'a rien porté de la faute féminine. C'est pourquoi il est véritablement appelé *saint*; aussi Gabriel (comme pour déclarer que ce titre s'applique à lui seul) disait : « Le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu. » Pour les autres premiers-nés, la précision évangélique a établi qu'ils fussent appelés *saints* comme ayant acquis ce nom par une offrande à Dieu; mais pour le premier-né de toute créature, l'ange proclame « qu'il naît saint, » comme étant saint par lui-même. — S. AMB. — Entre tous ceux qui sont nés de la femme, le Seigneur Jésus est seul *saint*; seul, à cause de la nouveauté de son enfantement immaculé, il n'a pas été atteint par la contagion de la corruption terrestre qu'il a écartée par sa céleste majesté. Si nous nous attachions à la lettre, comment tout mâle serait-il saint, puisqu'il est certain qu'un grand nombre ont été criminels? Mais il est ce saint que les pieux préceptes de la loi divine signalaient dans la figure du mystère futur, parce que seul il devait ouvrir le sein mystérieux de la sainte Vierge l'Église pour engendrer les peuples.

S. CYR. — O profondeur des desseins de la sagesse et de la science de Dieu! celui qui est honoré avec son Père par toutes les offrandes offre des hosties; la vérité observe les figures de la loi; celui qui, comme Dieu, est l'auteur de la loi observe la loi comme homme; d'où il suit : « Pour donner une hostie, selon ce qui est écrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes. » — BÈDE. — C'était l'offrande des pauvres; en effet, Dieu avait ordonné dans la loi que ceux qui pouvaient offrir un agneau offrissent en même temps une tourterelle ou une colombe, et pour ceux qui ne pouvaient offrir un

hic partus masculinus spiritualiter esse conspicitur, qui nil de femineitate culpa portavit. Unde revera sanctus vocatus est : unde et Gabriel (quasi hoc decretum ad ipsum solum pertinere memorans) dicebat : Quod ex te nascetur sanctum, vocabitur Filius Dei. Et in cæteris quidem primogenitis sanctos illos vocari evangelica solertia statuit, tanquam oblatione divina sortitos hujusmodi nomen : at in totius primogenito creaturæ quod nascitur sanctum, pronuntiat angelus quasi proprie sanctum existens. AMBR. Solus enim per omnia in natis de femina sanctus Dominus Jesus ; qui terrenæ contagia corruptelæ immaculati partus novitate non senserit, et cœlesti majestate depulerit. Nam si litteram se-

quimur, quomodo sanctus omnis masculus, cum multos sceleratissimos fuisse non lateat? Sed ille sanctus quem in figura futuri mysterii pia legis divinæ præscripta signabant; eo quod solus sanctæ Ecclesiæ virginis ad generandos populos aperiret genitale secretum.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ex hom. 17). O profunditas scientiarum sapientiæ et scientiæ Dei! Offert hostias qui per singulas hostias honoratur cum Patre; figuras legis custodit veritas; qui legis est conditor sicut Deus, legem custodivit ut homo : unde sequitur : Et ut darent hostiam secundum quod dictum erat in lege Domini (*Lev.*, 12, vers. 8) : Par turturum, aut duos pullos columbarum. BÈDE., in homil.

agneau, qu'ils offrissent deux tourterelles ou deux petits de colombes. Ainsi le Seigneur qui était riche daigne se faire pauvre, afin de nous donner par sa pauvreté de participer à ses richesses.

S. CYR. — Examinons la signification de ces offrandes. La tourterelle est le plus loquace des oiseaux et la colombe est un animal plein de douceur; tel est devenu pour nous le Sauveur pratiquant la plus parfaite douceur, et comme une tourterelle, remplissant son jardin de ses chants pour attirer le monde (1). On immolait la tourterelle ou la colombe, afin de signifier par ces figures que lui-même souffrirait dans sa chair pour la vie du monde. — BÈDE. — La colombe est l'emblème de la simplicité, la tourterelle celui de la chasteté, parce que la colombe aime la simplicité et la tourterelle aime la chasteté, à ce point que si par hasard elle perd sa compagne elle n'en cherche point une autre. C'est avec raison qu'on offre en hostie au Seigneur la tourterelle ou la colombe, parce que la conversation simple et pudique des fidèles lui est un agréable sacrifice de justice. — S. ATHAN. — Il était ordonné d'en offrir deux, parce que l'homme étant composé d'un corps et d'une âme, Dieu nous demande deux choses, la chasteté et la douceur, non-seulement du corps, mais aussi de l'âme; autrement l'homme serait un menteur hypocrite, couvrant sa malice secrète d'une innocence apparente. — BÈDE. — Quoique l'un et l'autre de ces oiseaux, par sa coutume de gémir, soit l'emblème des gémissements présents des saints, ils diffèrent cependant en ce que la tourterelle est solitaire, tandis que

(1) Allusion au Cant. 2, v. 1 : « La voix de la tourterelle s'est fait entendre. »

(Purificat.). Hostia autem hæc pauperum erat : præcepit quippe Dominus in lege (ubi sup.) ut qui possent agnum pro filio aut filia, simul et turturem sive columbam offerrent; qui vero non sufficiebant ad offerendum agnum, duos turtures vel duos columbæ pullos offerrent. Ergo Dominus cum dives esset, pauper fieri dignatus est, ut nos sua paupertate divitiarum suarum donaret esse participes.

CYRIL. (ubi sup.). Videndum autem quid hæc oblata insinuant. Nimirum loquacissima est turtur in avibus, et columba est animal mansuetum : talis autem factus est erga nos Salvator, mansuetudinem perfecte colens, et ut turtur orbem allexit, replens hortum suum propriis melodiis. Occidebatur ergo turtur aut columba, ut ipse per figuras nobis pandatur passurus in carne pro vita mundi. BÈDE., in

homil. (ut sup.). Vel columba simplicitatem, turtur indicat castitatem; quia et columba simplicitatis, et castitatis amator est turtur; ita ut si conjugem casu perdidit, non ultra aliam quærere curet: merito ergo turtur et columba Domino offeruntur in hostiam, quia simplex et pudica fidelium conversatio est illi justitiæ sacrificium gratum. ATHAN. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Ideo vero bina jussit offerri, quia homine consistente ex anima et corpore, duplum a nobis poscit Deus: castitatem et mansuetudinem, non solum corporis, sed etiam animæ; alioquin erit homo fictor hypocrita, gerens in tegumentum occultæ malitiæ innocentiam apparentem. BÈDE., in homil. (ut sup.). Cum vero utraque avis propter consuetudinem gemendi præsentis sanctorum luctus designet, in hoc tamen differunt, quod turtur solivagus, columba

la colombe vole ordinairement par troupes. A cause de cela, l'une représente les larmes secrètes de l'oraison, l'autre les assemblées publiques de l'Eglise. — BÈDE. — La colombe qui vole par troupes signifie l'agitation de la vie active; la tourterelle qui aime la solitude signifie les sommets de la vie contemplative; et parce que l'une et l'autre offrande sont également acceptées du Créateur, saint Luc n'a pas voulu dire si on avait offert au Seigneur des tourterelles ou des petits de colombes, afin de ne point mettre au-dessus de l'autre un de ces genres de vie, enseignant à les suivre tous les deux.

Or, il y avait dans Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, qui vivait dans l'attente de la consolation d'Israël; et le Saint-Esprit était en lui. Il lui avait été révélé par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur. Il vint donc au temple par un mouvement de l'Esprit de Dieu. Et comme le père et la mère de l'enfant Jésus l'y portaient, afin d'accomplir pour lui ce que la loi avait ordonné, il le prit entre ses bras.

S. AMB. — La génération du Seigneur reçut le témoignage, non-seulement des anges et des prophètes, des bergers et de ses parents, mais encore des vieillards et des justes; d'où il est dit: « Il y avait dans Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon. » — BÈDE. — Difficilement on garde la justice sans la crainte; je ne veux point parler de cette crainte qui redoute qu'on lui enlève ses biens temporels (l'amour parfait la chasse) (1), mais de la pieuse crainte du Sei-

(1) Allusion à saint Jean, c. 4, v. 18: « Dans la charité il n'y a point de crainte, mais la charité parfaite chasse la crainte. » Ensuite au psaume 18, v. 10: « La crainte du Seigneur demeure dans les siècles. »

autem gregatim volare consuovit; et ob id iste secretas orationum lacrymas, illa publicos Ecclesiæ conventus insinuat. BED., sup. Luc. Vel columba, quæ gregatim volat, activæ vitæ frequentiam demonstrat; tartur, qui singularitate gaudet, speculativæ vitæ culmina denuntiat: et quia æque utraque Conditori accepta est hostia, consulte Lucas utrum turtures an pulli columbarum pro Domino sint oblati, non dixit, ne unum alteri vivendi ordinem præferret, sed utrumque sequendum doceret.

Et ecce homo erat in Hierusalem, cui nomen Simeon. Et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus Sanctus erat in eo, et responsum acceperat

a Spiritu Sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini. Et venit in Spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo et ipse accepit eum in ulnas suas.

AMBR. Non solum ab angelis et prophetis, a pastoribus et a parentibus, sed etiam a senioribus et justis generatio Domini accepit testimonium: unde dicitur: Et ecce homo erat in Hierusalem, cui nomen Simeon; et homo iste justus et timoratus. RED. Quia difficulter justitia sine timore custoditur: non illum dico timorem qui temporalia sibi bona subtrahi perhorrescit (quem perfecta dilectio foras mittit).

gneur qui dure dans les siècles, et par laquelle, plus le juste aime Dieu avec ardeur, plus il se garde de l'offenser. — S. AMB. — Il était véritablement juste, ne cherchant point sa consolation mais celle du peuple; d'où il suit : « Attendant la consolation d'Israël. » — S. GRÉG. de Nysse. — Le sage Siméon n'attendait pas la félicité temporelle pour la consolation d'Israël, mais la transition à l'éclat de la vérité par la séparation des ombres de la loi. Il lui avait été révélé qu'il verrait le Christ avant de mourir. D'où il suit : « L'Esprit-Saint était en lui (qui le faisait juste). L'Esprit-Saint lui avait révélé, etc. » — S. AMB. — Il désirait être délivré des liens de la fragilité corporelle, mais il attendait de voir celui qui était promis, car il savait que bienheureux sont les yeux qui le voient. — S. GRÉG. — Nous voyons par là avec quel désir les hommes saints du peuple d'Israël ont désiré voir le mystère de l'incarnation. — BÈDE. — Voir la mort signifie la subir, et bienheureux celui qui, avant de voir la mort de la chair, aura cherché à voir le Christ du Seigneur avec les yeux du cœur, en ayant sa conversation dans la Jérusalem céleste, en fréquentant le seuil du temple de Dieu, c'est-à-dire en suivant les exemples des saints (dans lesquels Dieu habite). Cependant la même grâce de l'Esprit qui lui avait déjà fait connaître celui qui devait venir, le lui fit reconnaître lorsqu'il vint; d'où il suit : « Il vint au temple poussé par l'Esprit. »

ORIG. — Vous aussi, si vous voulez prendre Jésus dans vos mains et l'embrasser, faites tous vos efforts, pour avoir l'esprit pour guide, et venez au temple de Dieu; car il suit : « Comme les parents de l'enfant Jésus (Marie, sa mère, et Joseph qu'on croyait être son père)

sed timorem Domini sanctum qui manet in secula; quo justus Deum quanto ardentius diligit, tanto solertius offendere cavet. AMBR. Et bene justus, qui non suam, sed populi gratiam requirebat: unde sequitur: Expectans consolationem Israel. GRÉG. Nysse. (*Orat. de occursu Domini*). Non utique mundanam felicitatem in consolationem Israel prudens Simeon exspectabat, sed veram translationem ad veritatis decorem per separationem a legis umbra: habuerat namque per oracula quod visurus esset Christum Domini, priusquam de seculo presentem transmigraret. Unde sequitur: Et Spiritus Sanctus erat in eo (a quo scilicet justificabantur), responsum accepit a Spiritu Sancto, etc. AMBR. Cupiebat ipse quidem corporeæ vinculis fragilitatis absolvi, sed exspectabat videre promissum: sciebat

enim quia beati oculi qui eum viderent. GRÉG., lib. 7, *Moral.* (cap. 4). In quo etiam discimus quanto desiderio ex plebe israelitica sancti viri incarnationis ejus mysterium videre cupierunt. BÈDE. Videre autem mortem, experiri eam significat; multumque felix mortem videbit carnis, quicumque Christum Domini prius oculis cordis videre satogeryt; conversationem habendo in cœlesti Hierusalem, templi Dei limina frequentando; hoc est, sanctorum (in quibus Deus habitat) exempla sectando. Eadem autem Spiritus gratia, qua olim venturum præcognoverat, et nunc venientem cognovit: unde sequitur: Et venit in Spiritu in templum.

ORIG. (homil. 14). Et tu si vis tenere Jesum et amplexari manibus, omni labore nitere ut ducem habeas Spiritum, venias-

l'introduisaient pour faire à son égard selon la coutume de la loi, il le prit dans ses bras. » — S. GRÉG. de Nyssc. — Qu'elle est heureuse cette entrée sainte dans le saint temple, par laquelle il s'avance vers le terme de sa vie! heureuses mains qui touchèrent le Verbe de vie, heureux bras qu'il ouvrit pour prendre l'enfant! — BÈDE. — Ce juste selon la loi prit l'enfant Jésus dans ses bras pour signifier que la justice des œuvres qui, d'après la loi, étaient figurées par les mains et par les bras, devait être changée par la grâce humble mais salutaire de la foi évangélique. Ce vieillard prit le Christ enfant pour insinuer que ce siècle, comme accablé de vieillesse, allait revenir à l'enfance et à l'innocence de la vie chrétienne.

Et il bénit Dieu en disant : C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez, et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples; comme la lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël.

ORIG. — Si une femme fut guérie en touchant le bord du vêtement, que penser de Siméon qui prit l'enfant dans ses bras? Il se réjouissait de porter l'enfant qui était venu délivrer les captifs, sachant que personne ne pouvait le tirer de la prison de son corps avec l'espoir de la vie future, excepté celui qu'il tenait dans ses bras; d'où il suit : « Il bénit Dieu, en disant : Maintenant, Seigneur, vous délivrerez votre serviteur. » — THÉOPH. — Il dit *Seigneur*, pour confesser que

que ad templum Dei : sequitur enim : Et cum induerent puerum Jesum parentes ejus (scilicet Maria mater, et Joseph, qui putabatur pater), ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo, et ipse accepit eum in ulnas suas. GRÉG. Nyss. (ubi sup.). Quam beatus ille sacer ad sacra introitus, per quem ad vitæ terminum maturavit! Beatæ manus quæ verbum vitæ palpaverunt, et ulnæ quoque quas ad susceptionem paravit! BÈDE. Accepit autem justus secundum legem puerum Jesum in ulnas suas, ut significet justitiam operum quæ ex lege erat per manus et brachia figuratorum, humili quidem, sed salutari fidei evangelicæ gratia mutandam. Accepit senior infantem Christum, ut insinuet hoc seculum quasi senio jam defessum ad infantiam et innocentiam christianæ conversationis rediturum.

Et benedixit Deum, et dixit : Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace. Quia viderunt oculi mei salutare tuum : quod parasti ante faciem omnium populorum : lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.

ORIG. (homil. 15). Si autem ad tactum fimbriæ vestimenti mulier sanata est, quid putandum est de Simeone, qui in suas ulnas accepit infantem, et gaudebat videns parvulum a se gestari qui venerat ad vinctos resolvendos? sciens neminem eum posse de clastro corporis emittere cum spæ futuræ vitæ, nisi is quem in brachiis continebat : unde dicitur : Et benedixit Deum, et dixit : Nunc dimittis servum, Domine. THÉOPH. Quod dicit, Domine, confitentis est quod ipse mortis est et vitæ dominus; et sic puerum quem suscepit, Deum confitetur.

c'est le maître de la mort et de la vie, et ainsi il proclame *Dieu* celui qu'il a pris dans ses bras. — ORIG. — Comme s'il disait : Tant que je ne tenais point le Christ j'étais captif et je ne pouvais sortir de mes liens. — S. BAS. — Si vous examinez les paroles des justes, vous trouverez que tous gémissent sur ce monde et sa triste durée. « Malheur à moi, disait David, parce que mon exil s'est prolongé ! » — S. AMB. — Voyez ce juste enfermé pour ainsi dire dans la prison épaisse du corps, il désire se dissoudre afin de commencer à être avec le Christ (1). Que celui donc qui veut être délivré vienne dans le temple, qu'il vienne à Jérusalem, qu'il attende le Christ du Seigneur, qu'il prenne dans ses mains le Verbe de Dieu, et qu'il l'embrasse pour ainsi dire avec les bras de sa foi ; alors il sera délivré et, ayant vu la vie, il ne verra point la mort.

GRÆC. — Siméon bénissait Dieu surtout parce que les promesses qui lui avaient été faites arrivaient à leur véritable accomplissement, car il avait mérité de voir de ses yeux la consolation d'Israël et de la porter dans ses mains ; c'est pourquoi il dit : « Selon votre parole, » c'est-à-dire : puisque j'ai obtenu la réalisation de votre promesse, puisque j'ai éprouvé d'une manière visible ce que je désirais, maintenant délivrez votre serviteur ; il ne sera point ému de sentir la mort, ni troublé par des pensées d'hésitation. C'est pourquoi il est ajouté : « En paix. » — S. GRÆG. de Nyse. — Car le Christ ayant détruit la faute ennemie et nous ayant réconciliés avec son Père, les saints sont transportés dans la paix. — ORIG. — Quel est celui qui quitte ce monde en paix, sinon celui qui comprend

(1) Tiré de saint Paul aux Phil., c. 1, v. 23 : « Je désire me dissoudre et être avec le Christ. »

ORIG. (ut sup.). Quasi diceret : Quandiu Christum non tenebam, clausus eram, et de vinculis exire non poteram. BASIL. (in homil. De gratiarum actione). Si autem voces justorum inquiras, omnes super hoc mundo et ejus flebili mora ingemiscunt. Heu mihi, dicit David (Psal. 119), quia incolatus meus prolongatus est! AMBR. Vide ergo justum velut corporeæ carcere molis inclusum velle dissolvi, ut incipiat esse cum Christo. Sed qui vult dimitti, veniat in templum, veniat in Hierusalem, expectet Christum Domini, et accipiat in manibus Verbum Dei, et complectatur velut quibusdam fidei suæ brachiis : tunc dimittetur, ut non videat mortem qui viderit vitam.

GRÆC. (id est, Photius, in Cat. græc. Patr., ubi sup.). Simeon autem benedicebat Deum inter cætera, quod promissa sibi facta sortita erant efficaciam veritatem : nam consolationem Israël oculis perspicere meruit, et manibus portare : et ideo dicit : Secundum verbum tuum ; id est, cum finem obtinuerim promissorum : at ubi visibiliter sensi quod desiderabam, nunc solvis tuum servum, nec gustu morti attonitum, nec hæsitacionis cogitationibus conturbatum. Et ideo subditur : In pace. GRÆG. Nyss. (ubi sup.). Quia postquam Christus culpam hostilem destruxit, et nos quoque Patri reconciliavit, facta est translatio sanctorum in pace. ORIG. (ut sup.). Quis est autem qui de seculo isto recedit in pace,

que Dieu était dans le Christ se réconciliant le monde ; celui qui n'a rien d'ennemi de Dieu, mais qui a mis en lui toute paix par ses bonnes œuvres? — GREC. — Il lui avait été promis qu'il ne verrait point la mort avant d'avoir vu le Christ du Seigneur. C'est pourquoi, montrant que cela est accompli, il ajoute : « Parce que mes yeux ont vu votre salut. » — S. GRÉG. de Nysse. — Heureux vos yeux, ceux de l'âme et ceux du corps, ceux-ci de voir Dieu visible, ceux-là non-seulement de méditer ce que vous voyez, mais de reconnaître le Verbe du Seigneur dans sa chair, illuminés qu'ils sont par la lumière de l'Esprit. Car ce *salutaire* que vos yeux ont vu est Jésus même dont le nom annonce le salut. — S. CYR. — Le mystère du Christ qui éclata dans la suite des temps avait été préparé avant l'origine du monde, d'où il suit : « Que vous avez préparé avant la création de tous, etc. » — S. ATHAN. — C'est-à-dire que par le Christ a été accompli le salut du monde entier. Pourquoi donc est-il dit plus haut qu'Israël attendait sa consolation ? Parce que l'Esprit lui fit connaître qu'Israël aurait sa consolation lorsque le salut serait préparé à tous les peuples. — GREC. — Remarquez la pénétration de ce digne et vénérable vieillard : avant d'être jugé digne de la bienheureuse vision, il attendait la consolation d'Israël ; mais dès qu'il a obtenu ce qu'il attendait, il s'écrie qu'il a vu le salut de tous les peuples. Car la lumière ineffable de l'enfant l'a tant éclairé qu'il connaît aussitôt ce qui doit arriver dans la suite des temps. — THÉOPH. — Il dit d'une manière significative : « Devant la face, » afin que son incarnation fût vue de tous ; il dit aussi que ce salut est « la lumière des nations et la gloire d'Israël ; » d'où il suit :

nisi is qui intelligit quod Deus erat in Christomundum reconcilians sibi (2 Cor., 5), nihilque habet inimicum Deo, sed omnem pacem bonis in se operibus assumpsit? GRÆC. (vel Photius, ut sup.). Fucrat autem sibi repromissum non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini ; et ideo hoc impletum ostendens subdit : Quia viderunt oculi mei salutare tuum. GREG. Nyss. (ut sup.). Beati oculi tui, tam animæ quam corporis : hi quidem visibiliter Deum suscipientes ; illi vero, non solum quæ visa sunt attendentes, imo illuminati fulgore Spiritus Domini verbum in carne cognoscentes : salutare namque quod oculis percepisti, ipse Jesus est ; quo nomine salus declaratur. CYRIL. (ubi sup.). Fuerat autem Christus mysterium, quod

patuit in ultimis temporibus seculi præparatum ante mundi originem : unde sequitur : Quod parasti ante faciem omnium, etc. ATHAN. (ubi sup.). Scilicet confectam toti mundo per Christum salutem : qualiter ergo supra dictum est, quod exspectabat Israel consolationem ? Eo quod scilicet tunc futuram esse consolationem Israel agnovit in spiritu, cum et in omnibus populis paratum est salutare. GRÆC. (vel Photius, ut sup.). Attende etiam sagacitatem digni et venerandi senis : antequam dignus videretur beatæ visionis, præstolabatur solamen Israel ; ut autem quod sperabat, obtinuit, exclamat se vidiisse salutem omnium populorum : adeo enim infantis ineffabile jubar illustravit eum, ut processu temporis secutura, mox sibi fierent nota.

« La lumière qui éclairera les nations. » — S. ATHAN. — Avant la venue du Christ, les nations, privées de la connaissance de Dieu, étaient plongées dans les dernières ténèbres. — S. CYR. — Mais le Christ venant fut la lumière de ceux qui étaient dans les ténèbres de l'erreur et que la main du démon avait étreints; ils furent appelés par Dieu le Père à la connaissance du Fils, qui est la véritable lumière. — S. ATHAN. — Cependant, Israël était faiblement illuminé par la loi, c'est pourquoi il ne dit point qu'il leur ait porté la lumière, mais il ajoute : « Et la gloire de votre peuple d'Israël, » se souvenant de cette ancienne histoire où nous voyons Moïse, après avoir parlé à Dieu, revenir avec une figure rayonnante de gloire. Ainsi les Israélites, témoins de la lumière divine de l'humanité du Verbe et rejetant le voile ancien, devaient être transformés de gloire en gloire jusqu'à lui ressembler. — S. Cyr. — En effet, si quelques-uns, parmi eux, ont été rebelles, d'autres furent sauvés et arrivèrent par le Christ à la gloire. Les saints apôtres, dont les clartés illuminèrent tout l'univers, en furent les prémices. Le Christ fut aussi en particulier la gloire d'Israël, parce qu'il naquit d'eux selon la chair, quoique, comme Dieu, il fût roi des siècles et béni de tous les hommes. — S. GRÉG. de Nysse. — Ainsi, il dit : « De votre peuple, » parce que non-seulement il en est adoré, mais de plus il est né de lui selon la chair. — BÈDE. — La lumière des nations devait être mentionnée avant la gloire d'Israël, parce que, lorsque la totalité des nations sera entrée, alors tout Israël sera sauvé.

THEOPH. Signanter autem dicit : Ante faciem, ut scilicet omnibus ejus incarnatio appareret : hoc autem salutare dicit esse gentium lumen et gloriam Israel : unde sequitur : Lumen ad revelationem gentium. ATHAN. (ubi sup.). Gentes enim ante Christi adventum in ultimis tenebris erant constitutæ, cognitione divina privatæ. CYRIL. (ubi sup.). Sed Christus adveniens factus est lux tenebrosis et erraticis, quos diabolica manus pressit : vocati sunt autem a Deo Patre ad notitiam Filii, qui est lux vera. ATHAN. (ubi sup.). Israel autem, licet tenuiter, lege illuminabatur : et ideo non dicit quod lumen illis protulerit : sed subdit : Et gloriam plebis tuæ Israel, memorans antiquam historiam, quod sicut olim Moyses Dominum alloquendo, gloriosam retulit faciem, sic et ipsi divinam

humanitatis lucem pertingentes, votus adjicientes velamen, in eandem imaginem transformarentur de gloria in gloriam. CYRIL. Nam etsi quidam eorum inobedientes fuerint, tamen reliquiæ salvæ factæ sunt, et per Christum pervenerunt ad gloriam. Harum primitiæ fuere divini apostoli, quorum fulgores universum orbem illuminant : fuit etiam Christus singulariter Israel gloria, quia secundum carnem ex eis processit; quamvis cunctis ut Deus præset per secula benedictus. GRÉG. Nysse. Et ideo signanter dixit : Plebis tuæ; quia non ab eis tantum est adoratus, sed insuper ex eis est secundum carnem natus. BÈDE. Et bene revelatio gentium Israelis gloriæ præfertur, quia cum plenitudo gentium introierit, tunc omnis Israel salvus erit (Rom., 11).

Le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses que l'on disait de lui. Et Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : Cet enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël, et pour être en butte à la contradiction des hommes ; jusque-là que votre âme même sera percée comme d'une épée, afin que les pensées cachées dans le cœur de plusieurs soient découvertes.

GRÆC. — Chaque fois que la connaissance des choses surnaturelles revient à la mémoire, le miracle se renouvelle dans l'Esprit ; d'où il est dit : « Son père et sa mère étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui. » — ORIG. — Celles qui avaient été dites par l'ange et la multitude de la milice céleste, par les bergers et par Siméon. — BÈDE. — Joseph est appelé *père du Sauveur*, non qu'il ait été véritablement son père (comme le prétendent les photiniens), mais parce que tous le regardaient comme son père, afin que la réputation de Marie fût conservée. — S. AUG. — Il peut être appelé son père dans ce sens qu'il est l'époux de Marie, quoique sans commerce charnel et sans union conjugale ; en effet, il lui est plus uni par ce lien que s'il l'avait adopté d'une autre manière. Sans avoir aucune part à sa génération, Joseph peut être appelé *père du Christ*, puisque, ne l'ayant pas engendré, il l'a cependant adopté. — ORIG. — En remontant plus haut, on peut dire que l'ordre de la généalogie est supputé depuis David jusqu'à Joseph, afin que Joseph, qui n'était pas le père du Sauveur, pût être ainsi nommé, il est appelé *père du Seigneur* pour la suite de la généalogie (1).

(1) Il n'est point mis comme père dans la suite de la généalogie, mais seulement comme époux de Marie de laquelle est né Jésus (Matth., 1, v. 16).

Et erant pater ejus et mater ejus mirantes super his quæ dicebantur de illo. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam. matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israël, et in signum cui contradicetur. Et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

GRÆC. (vel Photius, ut sup.). Transcendentium rerum notitia, quoties in memoriam venerit, toties renovat in mente miraculum : unde dicitur : Et erant pater ejus et mater ejus mirantes super his quæ dicebantur de illo. ORIG. (homil. 17). Tam ab angelo quam a multitudine cœlestis

exercitus, necnon et a pastoribus et ipso Simeone. BÈD. Patrem Salvatoris appellat Joseph, non quod vere (juxta Photinianos) pater fuerit ei, sed quod ad famam Mariæ conservandam pater sit ob omnibus æstimatus. AUG. Quamvis et eo modo pater illius valeat dici quo et vir Mariæ recte intelligitur sine commixtione carnis, ipsa copulatione conjugii ; multo videlicet conjunctius quam si esset aliunde adoptatus. Neque enim propterea non erat appellandus Joseph pater Christi, quia non eum concumbendo genuerat ; quandoquidem pater esset et ei quem non ex sua conjugate procreatum aliunde adoptasset, ORIG., ut sup. Qui autem altius aliquid inquirat,

GREC. — Après avoir célébré les louanges du Seigneur, Siméon se tourne vers ceux qui conduisaient l'enfant pour les bénir; d'où il suit: « Siméon les bénit. » Il les bénit tous deux, mais il n'adresse qu'à la mère ses mystérieux présages; ainsi Joseph, à cause de cette commune bénédiction, n'est point privé de sa paternité apparente, et en parlant à Marie, à part de Joseph, il la proclame véritablement mère, d'où il suit: « Il dit à Marie sa mère, etc. » — S. AMB. — Voyez la grâce abondante répandue sur tous par la génération du Seigneur, et la prophétie refusée aux incrédules, mais non aux justes. Voilà que Siméon lui-même prophétise que le Christ Jésus est venu pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre. — ORIG. — Selon l'explication la plus simple, on peut dire qu'il est venu pour la ruine des infidèles et pour la résurrection des fidèles. — S. CHRYS. — Comme la lumière, quoique lumière, trouble les yeux affaiblis, ainsi le *Sauveur* ne cesse point d'être *Sauveur*, quoique plusieurs se perdent; leur ruine, en effet, n'est point son œuvre, mais l'œuvre de leur folie; c'est pourquoi sa vertu paraît non-seulement par le salut des bons, mais encore par la ruine des méchants; car plus le soleil brille, plus il trouble la vue des yeux affaiblis.

S. GRÉG. de Nysse. — Remarquez les expressions choisies de cette distinction: il est dit que le salut est préparé devant tout le peuple, mais il annonce la ruine et la résurrection d'un grand nombre. Dieu, en effet, se propose le salut et la gloire de tous; cependant la ruine et la résurrection d'un grand nombre viennent de leur intention, selon

potest dicere quod quoniam generationis ordo a David usque ad Joseph deducitur; ne videretur frustra Joseph nominari, quia pater non fuerat Salvatoris; ut generationis ordo haberet locum, Pater Domini appellatus est.

GRÆC. (vel Photius, ut sup.). Laudibus autem divinis exhibitis, vertit se Simeon ad benedictionem adducentium puerum: unde sequitur: Et benedixit illis Simeon. Benedictione igitur utrumque donat; occultorum vero præsagia dirigit tantum ad matrem, quatenus per communem benedictionem non privetur Joseph similitudine patris; per ea vero quæ dicit matri seorsum a Joseph, veram eam prædicet genitricem: unde sequitur: Et dixit ad Mariam, matrem ejus, etc. AMB. Vide uberem in omnes gratiam Domini in generatione diffusam, et prophetiam incredulis negatam

esse, non justis: ecce et Simeon prophetat, in ruinam et resurrectionem multorum venisse Christum Jesum. ORIG. (homil. 17). Qui simpliciter exponit, potest dicere in ruinam eum venisse infidelium, et in resurrectionem credentium. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ut sup.). Sicut enim lux, etsi oculos debiles turbet, lux est, hoc modo Salvator perseverat, etsi corruant plurimi; neque enim est ejus officium destructio, sed eorum vesaniæ: quamobrem, non solum ex salute bonorum, sed etiam ex malorum dissipatione virtus ejus ostenditur: nam sol, quoniam multum radiat, propterea visus debiles præcipue perturbat.

GRÉG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Attende autem distinctionis exquisitam prolationem: præparatio quippe salutis dicitur coram omni populo, sed casus et sublevatio plurium. Divinum enim pro-

qu'ils croient ou ne croient point. Que ceux qui sont abattus ou incrédules se lèvent, cela est conforme à la raison. — ORIG. — Mais, dira un subtil interprète, nul ne peut tomber s'il n'est debout auparavant; dites-moi qui était ainsi debout pour que le Seigneur soit venu pour sa ruine. — S. GRÉG. de Nysse. — Il est ici question d'une ruine plus profonde, dans ce sens que les hommes, avant le mystère de l'incarnation, ne méritaient pas un châtement aussi grand qu'après la rédemption et la prédication. Ceci doit s'entendre surtout des enfants d'Israël, qui devaient perdre leurs biens précédents et encourir des peines plus graves que toutes les autres nations, parce qu'ils ne reçurent point celui qui avait été prophétisé et adoré parmi eux et qui était né d'eux. C'est pourquoi ils sont en particulier menacés de ruine, non-seulement pour le salut spirituel, mais encore pour la destruction de la ville et de ses habitants. Au contraire, la résurrection est promise aux croyants, à ceux qui étant courbés et comme couchés sous le joug de la loi, doivent être relevés de cette servitude, et à ceux qui ensevelis avec le Christ ressusciteront avec lui. Pour la concordance du sens de ces paroles (avec les oracles prophétiques), apprenez que c'est le même Dieu et le même législateur qui a parlé dans les prophètes et dans le Nouveau-Testament; en effet, les prophètes ont annoncé la pierre de la chute et la pierre du scandale, afin que ceux qui croient en elle ne soient pas confondus. La *ruine* est donc pour ceux qui se scandalisent de l'humilité de sa chair, et la *résurrec-*

positum est salus et deificatio singulorum : casus autem et sublevatio consistit in plurimum intentione, credentium et non credentium. Quod autem jacentes et increduli sublevantur, non est absurdum. ORIG. (ut sup.). Qui autem curiosus interpret est, dicit nequaquam eum cadere qui ante non steterit : da mihi igitur quis fuerit ille qui stetit, in cujus ruinam Salvator advenerit. GREG. Nyss. (ubi sup.). Sed per hoc designat ruinam ad infima; quasi non puniendos æqualiter ante incarnationis mysterium, et post datam dispensationem et prædicationem. Et maxime hi sunt ex Israel quos necesse erat et pristinis bonis carere, et pœnas luere graviore, quam omnes aliæ gentes; eo quod dudum prophetatum in eis, et adoratum, et ex eis productum minime susceperunt. Idcirco specialiter eis minatur ruinam, non solum a spirituali salute, sed etiam propter destructionem

urbis et habitantium civitatem. Resurrectio vero promittitur credentibus, partim quidem velut sub lege jacentibus, et ab ejus servitute sublevandis, partim vero velut consulptis cum Christo, et ei consurgentibus. (Et in *Orat. de occurso Domini.*) His autem verbis intellige per concordiam intellectuum (ad dicta prophetica) unum et eundem Deum et legislatorem, et in prophetis, et in novo Testamento locutum esse : lapidem namque ruinæ et petram scandali futurum, ne confundantur credentes in eum, sermo propheticus declaravit. Ruina est igitur iis qui humilitate carnis illius offenduntur, resurrectio iis qui firmitatem divinæ dispositionis agnoverint.

ORIG. (homil. 16). Est autem et altius quid intelligendum adversus eos qui contra conditorem latrant, dicentes : Ecce Deus legis et prophetarum, videte qualis sit : Ego (inquit) (Deute., 32) occidam, et ego

tion pour ceux qui ont reconnu la certitude de la rédemption divine (1).

ORIG. — Il y a ici une leçon plus élevée pour ceux qui se récrient contre Dieu en disant : « Voici le Dieu de la loi et des prophètes, voyez quel il est : Je ferai mourir et je rendrai la vie. » Si pour cela Dieu est un juge cruel et un créateur sanguinaire, il est manifeste que Jésus son Fils l'est aussi, puisqu'il est écrit aussi de lui qu'il vient pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs. — S. AMB. — C'est-à-dire pour apprécier les mérites des justes et des méchants, et pour nous décerner, en juge intègre et juste, des supplices ou des récompenses, selon la qualité de nos œuvres. — ORIG. — Remarquons que peut-être le Sauveur n'est pas venu pour la ruine dans le même sens qu'il est venu pour la résurrection; en effet, parce que j'étais debout dans le péché, d'abord il me fallait tomber et mourir au péché; de plus, les saints et les prophètes, quand ils voyaient quelque chose de trop auguste, tombaient la face contre terre pour se purifier davantage de leurs péchés par cette chute. Le Sauveur vous a d'abord accordé la même chose; vous étiez pécheurs, que ce qui est péché en vous tombe et meure, afin que vous puissiez ensuite ressusciter et dire : « Si je suis mort avec lui je ressusciterai avec lui. » La résurrection est une vie nouvelle : lorsque de sensuel on devient *chaste*; d'avare, *miséricordieux*; de cruel, *doux*; il s'opère une résurrection, le péché meurt et la justice ressuscite.

SUITE. — « Un signe de contradiction. » — S. BAS. — La croix est

[1] Psaume 117, v. 22 : « La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale de l'angle. » Jésus-Christ s'applique ces paroles dans Matth., c. 21, v. 42. — Isaïe, c. 8, v. 14 : « Il sera une pierre de chute et une pierre de scandale. » Saint Paul applique ce passage aux Rom., c. 9, v. 33.

vivificabo : si propterea cruentus est iudex et crudelis conditor, manifestissimum est et Jesum esse illius filium : eadem siquidem de eo hic scripta sunt, quod veniat in ruinam et resurrectionem multorum. AMBR. Ut scilicet justorum iniquorumque merita discernat, et pro nostrorum qualitate factorum iudex verus et justus, aut supplicia decernat, aut præmia. ORIG. (homil. 17). Videndum est autem ne forte Salvator non æque aliis in ruinam venerit et in resurrectionem : quia enim in peccato stabam, primo mihi utilitas fuit ut caderem, et peccato morerer : denique et sancti et pro-

phetæ, quando augustius aliquid contemplantur, cadebant in faciem suam, ut peccata per ruinam plenius purgarentur : hoc ipsum et Salvator tibi primum concedit peccator cras, cadat in te peccator, ut possis dehinc resurgere et dicere : Si commortui sumus, et convivemus. (2 *Timoth.*, 2). CHRYS. Resurrectio quidem est conversatio nova : cum enim lascivus castus efficitur, avarus misericors, atrox mansuescit, resurrectio celebratur, mortuo quidem peccato, resurgente vero iustitia.

Sequitur : Et in signum cui contradicetur. BASIL. Signum contradictionem acci-

justement appelée par l'Écriture un signe de contradiction; car il est dit que Moïse fit un serpent d'airain et qu'il le dressa pour être un signe. — S. GRÉG. de Nysse. — Il mêle l'ignominie à la gloire; car pour nous, chrétiens, ce signe est un symbole de ce mélange; il est un *signe de contradiction*, parce que les uns le regardent comme une dérision et une horreur, tandis que pour les autres il est adorable. Peut-être encore le Christ lui-même est-il appelé *signe*, parce qu'il est supérieur à la nature et l'auteur des signes miraculeux. — S. BAS. — En effet, *signe* veut dire une chose merveilleuse et mystérieuse; les plus simples le voient, et ceux qui ont un esprit plus exercé le comprennent. — ORIG. — Tout ce que l'histoire raconte du Christ est contredit; non que ceux qui croient en lui contredisent (car nous savons que tout ce qui a été écrit est vrai), mais parce que, pour les incrédules, tout ce qui a été écrit de lui est un signe de contradiction.

S. GRÉG. de Nysse. — Ceci, quoique dit du Fils, s'applique aussi à la Mère qui participe à ses vicissitudes et à sa gloire; il ne lui annonce pas seulement des joies, il lui annonce aussi des douleurs; car il suit: « Votre âme sera percée d'un glaive. » — BÈDE. — Aucune histoire ne dit que la bienheureuse Marie soit morte par le glaive; d'ailleurs ce n'est point l'âme, mais le corps qui est percé par le glaive. Ainsi il nous faut entendre que le glaive qui a percé son âme est celui dont il est dit: « Ils ont un glaive sur leurs lèvres (c'est la douleur de la passion du Seigneur); » quoiqu'elle vit le Christ (comme Fils de Dieu) mourir par sa propre volonté, et qu'elle ne doutât point

piens proprie crux dicitur a Scriptura : fecit enim, inquit (Num., 21), Moyses serpentem æneum, et posuit pro signo. GREG. Nyss. (in Cat. græc. Patr., ubi sup.). Miscet autem dedecus gloriæ. Hujus enim rei nobis Christicolis est hoc signum indicium, contradictionis vero, dum ab his quidem accipitur ut ridiculosum et horribile, ab his vero admodum venerandum. Vel forsân ipsum Christum nominat signum, tanquam supra naturam existentem, et signum auctorem. BASIL. Est enim signum alicujus rei mirabilis et occultæ indicativum; visum quidem a simplicioribus, intellectum vero ab habentibus exercitatum intellectum. ORIG. (homil. 17). Omnibus autem quæ de Christo narrat historia, contradicitur; non quod contradicant hi qui credunt in eum (nos quippe scimus

omnia vera esse quæ scripta sunt), sed quia apud incredulos universa quæ de eo scripta sunt, signum sunt cui contradicitur.

GREG. Nyss. (ubi sup.). Hæc siquidem de Filio dicuntur, spectant tamen ad ejus genitricem, dum singula sibi assumit simul periclitata et glorificata; nec tantum prospera, sed illi denuntiat etiam dolorosa. Nam sequitur: Et tuam ipsius animam pertransibit gladius. BÈDE. Nulla docet historia beatam Mariam ex hac vita gladii occisione migrasse; præsertim cum non anima, sed corpus ferro soleat interfici: unde restat intelligi gladium illum, de quo dicitur (Psal. 38): Et gladius in labiis eorum (hoc est dolorem dominicæ passionis) animam ejus pertransisse; quæ etsi Chris-

qu'il triompherait même de la mort, cependant elle ne put voir crucifier le fils de ses entrailles sans un sentiment de douleur. — S. AMB. — Peut-être veut-il montrer que la sagesse de Marie n'ignorait point les mystères célestes ; car le Verbe de Dieu est vif et pénétrant, et plus aigu que le glaive le plus tranchant. — S. AUG. — Peut-être veut-il dire que Marie elle-même (par laquelle s'est accompli le mystère de l'incarnation), à la mort du Seigneur, eut comme un doute de stupeur en voyant le Fils de Dieu humilié jusqu'à descendre dans la mort. Et comme un glaive qui effleure un homme fait peur sans blesser, ainsi ce doute la désola sans la faire mourir, parce qu'il ne s'arrêta point dans l'âme, mais la traversa comme une ombre.

S. GRÉG. de Nyse. — Il déclare que cette passion n'est pas pour elle seule, quand il ajoute : « Afin que les pensées du cœur d'un grand nombre soit révélées. » En disant : *afin que*, il exprime le fait et ne veut point dire que la cause en soit marquée ; en effet, après tous ces événements, suivit pour plusieurs une révélation de leurs pensées : les uns confessaient Dieu sur la croix, les autres ne se désistaient point de leurs outrages et de leurs injures. Ceci peut être dit encore dans ce sens, qu'au temps de la passion des réflexions se révélèrent dans le cœur de plusieurs, et qu'ils s'amendèrent après la résurrection ; car après le doute une prompte certitude leur survint. Peut-être encore, par *révélation*, faut-il entendre illumination, selon le sens habituel de l'Écriture. — BÈDE. — Jusqu'à la fin du siècle présent, le glaive d'une amère tribulation ne cesse de percer l'âme de l'Église, lorsqu'elle considère en gémissant que le signe de la foi est contredit par les mé-

tum (utpote Dei Filium) sponte propria mori videret, mortemque ipsam non dubitaret esse devicturum ex sua tamen carne procreatum, non sine doloris affectu potuit videre crucifigi. AMBR. Vel prudentiam Mariæ non ignaram mysterii cœlestis ostendit : vivum est enim Verbum Dei et validum, et acutius omni gladio acutissimo. (Heb., 4, vers. 12). AUG. (De quæst. novi et veteris Testamenti, cap. 73). Vel per hoc significavit quod etiam Maria (per quam gestum est incarnationis mysterium) in morte Domini stupore quodam dubitavit, videns Filium Dei sic humiliatum ut usque ad mortem descenderet. Et sicut gladius pertransiens juxta hominem, timorem facit, non percutit ; ita et dubitatio mœstítiam fecit : non tamen occidit, quia non sedit in animo, sed pertransiit quasi per umbram.

GRÉG. Nyss. (ubi sup.). Sed nec ipsam solam in ea passione occupari significat, cum subditur : Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes ; quod dicit, ut eventum designat, non autem causaliter ponitur : his enim omnibus evenientibus, secuta est erga multos intentionum detectio : quidam enim Deum fatebantur in cruce, alii nec sic ab infamiis et criminationibus desistebant. Vel hoc dictum est quatenus tempore passionis pateant ex plurimum cordibus meditationes, et emendentur per resurrectionem : velox enim illis post ambiguitatem certitudo supervenit ; nisi forte revelationem, illuminationem quis æstimet, ut solitum est Scripturæ. BÈDE. Sed et usque ad consummationem sæculi præsentis, Ecclesiæ animam gladius durissimæ tribulationis pertransire non cessat, cum signo

chants, et qu'après avoir entendu le Verbe de Dieu, quelques-uns ressuscitent avec Jésus-Christ, mais un plus grand nombre perdent la foi; lorsque, pénétrant les pensées du cœur d'un grand nombre, où elle a semé la semence parfaite de l'Évangile, elle voit l'ivraie des vices prévaloir et quelquefois être seule à germer. — ORIG. — Il y avait dans les hommes des pensées mauvaises qui ont été révélées, afin que celui qui est mort pour nous pût les détruire; tant qu'elles étaient cachées, il était impossible de les anéantir entièrement; c'est pourquoi, si nous avons péché, nous devons dire: « Je n'ai pas caché mon iniquité; » car si nous révélons nos péchés, non-seulement à Dieu, mais encore à ceux qui peuvent guérir nos blessures, nos péchés seront anéantis.

Il y avait aussi une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, qui était fort avancée en âge, et qui avait seulement vécu sept ans avec son mari depuis qu'elle l'avait épousé étant vierge. Elle était alors veuve, âgée de quatre-vingt-quatre ans, et elle demeurait sans cesse dans le temple, servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières. Etant donc survenue en ce même instant, elle se mit aussi à louer le Seigneur, et à parler de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

S. AMB. — Siméon avait prophétisé, une épouse avait prophétisé, une vierge avait prophétisé; une veuve devait encore prophétiser, afin qu'aucune profession ni aucun sexe ne manquassent. C'est pourquoi il est dit: « Il y avait une prophétesse appelée Anne, etc. » — THÉOPH. — L'évangéliste s'arrête à représenter Anne, il parle de son père et de

fidei ab improbis contradici, cum audito Dei Verbo multos cum Christo resurgere, sed plures a credulitate ruere gemebunda pertractat; cum revelatis multorum cordium cogitationibus, ubi optimum Evangelii sevit semen, ibi zizania vitiorum vel plus justo prævalere, vel sola germinare conspicit. ORIG. (homil. 17). Cogitationes etiam malæ in hominibus erant quæ propterea revelatæ sunt, ut occideret eas ille qui pro nobis mortuus est: quandiu enim absconditæ erant, impossibile erat eas penitus interfici: unde et nos si peccaverimus, debemus dicere: Iniquitatem meam non abscondi. Si enim revelaverimus peccata nostra, non solum Deo, sed his qui possunt mederi vulneribus nostris, delebuntur peccata nostra.

Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser; hæc processerat in diebus multis, et viserat cum viro suo annis septem a virginitate sua. Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor, quæ non discedebat de templo jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die. Et hæc ipsa hora superveniens confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israel.

AMBR. Prophetaverat Simeon, prophetaverat copulata conjugio, prophetaverat Virgo; debuit et vidua prophetare ne qua professio deesset aut sexus: et ideo dicitur: Et erat Anna prophetissa, etc. THEOPH. Immoratur Evangelista circa Annæ descriptionem; et patrem et tribum enarrans,

sa tribu, et semble produire de nombreux témoins qui avaient vu son père et sa tribu. — S. GRÉG. de Nysse. — Peut-être alors existait-il quelque autre femme connue sous le même nom ; afin donc qu'elle fût clairement désignée, il nomme son père et indique sa famille.

S. AMB. — Anne est représentée dans les devoirs de son veuvage et dans ses mœurs comme étant digne d'annoncer le rédempteur de tous ; d'où il suit : « Elle était avancée en âge et avait vécu avec son mari, etc. » Elle avait mérité d'être la demeure de l'Esprit-Saint ; car le premier bien est de conserver la grâce de la virginité quand on le peut ; lorsque, cela n'ayant pas été possible, il arrive qu'une femme perde son mari, elle doit rester veuve, et elle doit être dans cette disposition non-seulement après la mort de son mari, mais même durant sa vie, afin que, si cela n'arrive point, Dieu couronne sa volonté et sa résolution ; elle doit dire : Je fais vœu, je promets que s'il m'arrive un malheur (que Dieu l'écarte !), je ne penserai qu'à rester veuve et pure. Cette sainte femme méritait donc bien de recevoir l'esprit de prophétie, elle qui par une longue chasteté et de longs jeûnes était parvenue à un si haut degré de vertu ; d'où il suit : « Elle ne sortait du temple ni le jour ni la nuit, toujours dans les jeûnes et les prières, etc. » — S. GRÉG. de Nysse. — Ceci indique qu'elle possédait toutes les autres vertus. Voyez comme elle est conforme à Siméon par ses vertus : ils étaient ensemble dans le temple, ils méritèrent ensemble la grâce prophétique ; d'où il suit : « Au même instant elle survint louant Dieu. » C'est-à-dire qu'elle rendait grâce en voyant dans Israël le salut du monde ; elle confessait que Jésus était à la fois le Rédempteur et

et testes quasi multos adducens, qui patrem et tribum viderunt. GRÆG. Nyss. (*Orat. de occursu Domini*). Val quia tunc temporis, cum hac aliæ quædam eodem nomine nuncupabantur. Ut igitur ad eam manifesta discretio fieret, patrem ejus commemorat, et generis qualitatem describit.

AMB. Anna vero, et stipendiis viduitatis, et moribus, talis inducitur, ut digna fuisse credatur quæ Redemptorem omnium nuntiaret : unde sequitur : Hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro, etc. ORIG. (homil. 17). Neque enim Spiritus Sanctus fortuito habitavit in ea : bonum enim est primum, si qua potest virginitatis gratiam possidere ; si autem hoc non poterit, sed venerit ei ut perdat virum vidua perseveret, quod quidem, non solum post mortem viri, sed etiam cum ille vivit,

debet habere in animo : ut etiam si non venerit, voluntas ipsius et propositam a Domino coronetur, et dicat : Hoc voveo, hoc promitto, si mihi humanum aliquid (quod non opto) contigerit, nihil aliud faciam, quam ut incontaminata et vidua perseverem. Juste ergo sancta mulier spiritum prophetandi meruit accipere, quia longa castitate, longis etiam jejuniis, ad hoc culmen ascenderat. Unde sequitur : Quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus, etc. GRÆG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). In quo liquet quod cæterarum virtutum inerat ei congeries. Et aspice conformem Simeoni virtutibus : simul enim erant in templo, simul etiam digni reputati sunt prophetica gratia : unde sequitur : Et hæc ipsa hora superveniens confitebatur Domino. Hoc est, regratiaba-

le Sauveur; d'où il suit : « Elle parlait de lui à tous, etc. » Comme Anne la prophétesse parle peu du Christ et seulement d'une manière obscure, l'Évangile n'a pas rapporté explicitement ses paroles. On peut dire aussi que peut-être Siméon parla le premier, parce qu'il représentait la loi (son nom veut dire obéissant), tandis qu'elle représentait la grâce (c'est la signification de son nom). Le Christ était entre eux, c'est pourquoi il laissa mourir l'un avec la loi et il fortifia la vie de l'autre par la grâce.

BÈDE. — Selon le sens mystique, Anne représente l'Église qui maintenant est comme veuve par la mort de son époux. Le nombre des années de son veuvage figure le temps du pèlerinage du corps de l'Église loin du Seigneur; en effet, sept fois douze font quatre-vingt-quatre : or, sept exprime la marche du temps (qui roule sur sept jours), et douze se rapporte à la perfection de la doctrine apostolique. C'est pourquoi on peut dire, soit de l'Église, soit de l'âme fidèle qui a soumis toute la durée de sa vie à la doctrine des apôtres, qu'elle a servi le Seigneur pendant quatre-vingt-quatre ans. Les sept ans qu'elle avait passés avec son mari ont aussi une signification; car, par un privilège de la majesté du Seigneur, que lui-même étant dans sa chair nous a expliqué, le nombre de sept années est un signe qui exprime un nombre parfait. Il y a encore d'autres symboles touchants des mystères de l'Église : *Anne* veut dire *sa grâce*; elle est fille de *Phanuel*, qui signifie *face de Dieu*; elle descend de la tribu d'*Aser*, c'est-à-dire du *bienheureux* (1).

[1] C'est le sens hébreu des mots Anne, Phanuel et Aser, qui cependant sont diversement interprétés par saint Jérôme et par Bède lui-même.

tur videndo mundi salutem in Israel, et confitebatur de Jesu quoniam ipse esset Redemptor, idemque Salvator : unde sequitur : Et loquebatur de illo omnibus qui, etc. Verum quia Anna prophetissa modicum aliquid et non nimis clarum de Christo disseruit, Evangelium non seriatim induxit quæ ab ea sunt dicta. Forsan autem ob hoc aliquis Simeonem prævenisse fatebitur; eo quod is quidem formam legis gerebat (nam et ipsum nomen notat obedientiam), illa vero gratiæ (quod interpretatio nominis manifestat) inter quos Christus medius erat : ideoque illum quidem dimisit cum lege morientem, hanc vero fovet ultra viventem per gratiam.

BED. Juxta intellectum etiam mysticum

Anna Ecclesiam significat, quæ in præsentis sponsi sui est morte quasi viduata. Numerus etiam annorum viduitatis ejus tempus Ecclesiæ designat, quo in corpore constituta peregrinatur a Domino : septies quippe duodeni, octaginta quatuor faciunt; et septem quidem ad hujus seculi cursum (qui diebus septem volvitur), duodecim vero ad perfectionem doctrinæ apostolicæ pertinent : ideoque sive universalis Ecclesia, sive quælibet anima fidelis quæ totum vitæ suæ tempus apostolicis curat mancipare institutis, octoginta quatuor annis Domino servire laudatur : tempus etiam septem annorum, quo cum viro suo manserat, congruit : nam propter dominicæ privilegium majestatis, quo in carne versatus

Après qu'ils eurent accompli tout ce qui était ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth leur ville. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, étant rempli de sagesse ; et la grâce de Dieu était en lui. Son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâque.

BÈDE. — Ici saint Luc a omis ce qu'il connaissait avoir été suffisamment exposé par saint Matthieu ; savoir, qu'ensuite le Seigneur (pour échapper aux recherches homicides d'Hérode) fut transporté en Égypte par ses parents, et qu'après la mort d'Hérode, étant revenu de la même manière en Galilée, il alla habiter Nazareth, qui était sa ville. Les évangélistes ont coutume d'omettre ainsi les choses qu'ils ont vues racontées par d'autres ou que l'Esprit leur a montrées comme devant l'être plus tard, de sorte qu'ils poursuivent la suite de leur récit comme s'ils n'avaient rien omis. Cependant le lecteur attentif, qui examine l'Écriture d'un autre évangéliste, s'aperçoit de ce qui a été omis. C'est pourquoi saint Luc, ayant passé beaucoup de choses, dit : « Après qu'ils eurent accompli tout, etc. » — ΤΗΘΡΗ. — La ville de Bethléem était comme leur patrie, et Nazareth leur demeure.

S. AUG. — Peut-être vous vous étonnez que saint Matthieu dise que les parents allèrent avec l'enfant en Galilée, parce que, craignant Archélaüs, ils ne voulurent point aller en Judée, tandis qu'il paraît qu'ils vinrent en Galilée à cause surtout que Nazareth était leur ville,

docuit, in signum perfectionis simplex septem annorum est numerus expressus : arridet etiam Ecclesiæ mysteriis Anna, et gratia ejus interpretatur, et filia Phauelis, qui facies Dei dicitur, et de tribu Aser (id est, beati) descendit.

Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam in civitatem suam Nazareth. Puer autem crescebat et confortabatur, plenus sapientia, et gratia Dei erat in illo. Et ibant parentes ejus per omnes annos in Hierusalem, in die solemnium Paschæ.

BED. Prætermisit hoc loco Lucas, quæ a Matthæo satis exposita noverat ; Dominum videlicet post hoc (ne ab Herode necandus inveniretur), et in Ægyptum a parentibus esse delatum, et defuncto Herode sic demum in Galilæam reversum, Nazareth civi-

tatem suam inhabitare cœpisse. Solent enim evangelistæ singuli sic omittere quædam, quæ vel ab aliis commemorata viderunt, vel ad aliis commemoranda in spiritu præviderunt, ut continuata suæ narrationis serie, quasi nulla prætermisisse videantur ; quæ tamen alterius evangelistæ considerata Scriptura quo loco transita fuerint, diligens lector inveniat. Unde multis prætermisissis, Lucas dicit : Et ut perfecerunt omnia, etc. ΤΗΘΡΗ. Erat quidem eorum civitas Bethlehem sicut patria, Nazareth vero tanquam habitaculum.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 9). Forte autem hoc movet, quomodo dicat Matthæus, propterea cum puero parentes ejus iisse in Galilæam, quia metu Archelai in Judæam ire noluerunt ; cum propterea magis iisse in Galilæam videantur, quia civitas eorum erat Nazareth Galilææ, sicut Lucas hic non tacet. Sed intelligendum est,

ainsi que saint Luc le dit en cet endroit. Il faut entendre que, lorsqu'en Egypte l'ange dit à Joseph dans le sommeil : « Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et allez dans la terre d'Israël, » Joseph comprit d'abord qu'il lui était ordonné d'aller en Judée (car c'est par excellence la terre d'Israël). Or, ayant appris ensuite qu'Archélaüs, fils d'Hérode, y régnait, il ne voulut point s'exposer à ce danger; par terre d'Israël, il pouvait entendre aussi la Galilée, puisque le peuple d'Israël l'habitait. — GREC. — Ou encore : saint Luc raconte ici le temps qui précède la fuite en Egypte, car Joseph n'eût point emmené Marie avant sa purification. Avant de fuir en Egypte, aucune révélation ne leur avait dit d'aller à Nazareth, ils y seraient retournés d'eux-mêmes pour vivre de préférence dans leur patrie. Car ils n'étaient venus à Bethléem que pour se faire inscrire, et après avoir rempli le but de leur voyage, ils n'avaient plus qu'à retourner à Nazareth.

THÉOPH. — Il pouvait naître selon le corps dans la plénitude de l'âge, mais cela eût paru fantastique, c'est pourquoi il croissait graduellement; d'où il suit : « L'enfant croissait et se fortifiait. — BÈDE. — Il faut faire attention au sens distinct de ces paroles; car le Seigneur Jésus-Christ ne pouvait croître et se fortifier qu'en ce qu'il était enfant (c'est-à-dire revêtu de la forme de la fragilité humaine). — S. ATHAN. — De plus, si, comme le prétendent quelques-uns, la chair avait été changée en la nature divine, comment eût-elle pu croître? Attribuer un accroissement à celui qui est increé serait un blasphème. — S. CYR. — Il ajoute la croissance de la sagesse à la croissance de l'âge en disant : « Il se fortifiait » par l'Esprit, c'est-à-dire que, selon la mesure de

ubi Angelus in somnis in Ægypto dixit ad Joseph : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel, sic intellectum primo esse a Joseph, ut putaret jussum se esse pergere in Judæam (ipsa enim intelligi primitus potuit terra Israel). Porro autem postea quoniam comperit illic regnare filium Herodis Archelaum, noluit objicere se illi periculo, cum posset terra Israel, etiam sic intelligi, ut etiam Galilæa illi deputaretur, quia et ipsam populus Israel incolebat. GRÆC. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Vel aliter : enumerat hic Lucas tempus ante descensum in Ægyptum : neque enim ante purgationem eam Joseph deduxisset. Ante vero quam in Ægyptum descenderent, non receperant per oracula ut Nazareth pergerent ; imo quasi libentius

in patria conversantes, illuc ultro pergebant. Cum enim ad nihil aliud ascensus in Bethlehem evenisset, nisi causa descriptionis, expedito eo, cujus causa ascenderant descendunt in Nazareth.

THEOPH. Poterat autem secundum corpus ex ipso utero in mensuram maturæ ætatis prodire ; sed videretur hoc secundum phantasiam ; propterea paulatim crescit : unde sequitur : Puer autem crescebat, et confortabatur. BÈD. Notanda est distinctio verborum, quia Dominus Jesus Christus in eo quod puer erat (id est, habitum humanæ fragilitatis induerat), crescere et confortari habebat. ATHAN. (lib. *De incarnat. Christi, contra Apollinarianum*). Cæterum si secundum quosdam caro in divinam naturam mutata est, quomodo capiebat augmentum ? Increato enim augmentum attribuere, ne-

l'âge du corps, la nature divine révélait sa propre sagesse. -- THÉOPH. — S'il eût montré sa sagesse dans l'âge de l'enfance, cela eût paru étonnant; c'est pourquoi il se révélait lui-même selon le progrès de l'âge, afin de remplir le monde. Il n'est point dit qu'il se fortifiait en esprit dans ce sens qu'il reçut la sagesse; comment, en effet, ce qui, dès le commencement, est infiniment parfait, pourrait-il devenir plus parfait? d'où il suit : « Il était rempli de sagesse et la grâce de Dieu était en lui. » — BÈDE. — De sagesse, parce que la plénitude de la sagesse habite corporellement en lui (1). De grâce, parce que l'humanité de Jésus-Christ reçut cette grande grâce d'être parfaite et d'être Dieu dès qu'elle fut humanité. A plus forte raison, en tant que Verbe de Dieu et Dieu lui-même, il n'avait pas besoin de se fortifier et il ne pouvait croître. Etant encore petit enfant, il avait la grâce divine, afin que, comme tout en lui avait été merveilleux, son enfance fût aussi merveilleuse et que la sagesse de Dieu fût accomplie.

SUITE. — « Son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâque. » — S. CHRYS. — Dans les solennités des Hébreux la loi avait fixé non-seulement le temps mais même le lieu, c'est pourquoi les parents du Seigneur ne voulaient point célébrer la pâque hors de Jérusalem. Comment dans l'enfance du Christ ses parents allaient-ils chaque année à Jérusalem, puisqu'ils en étaient éloignés par la crainte

(1) Saint Paul, Col., 2, v. 9. *Corporellement* par opposition aux ombres de la loi; *réellement* non-seulement dans l'âme (comme dans les saints par la foi et la charité), mais selon la chair à cause de l'unité de personne. Ou encore parce qu'il a la présence de Dieu dans les trois sens possibles : il est présent comme partout et dans toute chose; présent par la grâce comme dans les justes, et (ce qui ne convient qu'au Christ) présent par l'unité de personne. C'est l'explication de saint Thomas.

farium est. CYRIL., vel potius Theodoretus (in *Cat. græc. Patr.*). Decenter vero ætatis incremento sapientiæ conjunxit augmentum, cum dicit : Et confortabatur, scilicet spiritu : nam juxta mensuram ætatis corporeæ, natura divina sapientiam propriam revelabat. THÉOPH. Si enim dum parvus ætate erat, sapientiam demonstrasset, videretur prodigium; sed per profectum ætatis seipsum ostendebat, ut totum impleret orbem. Non autem quasi suscipiens sapientiam, spiritu confortari dicitur : quod enim ab initio perfectissimum est, quomodo potest deinde perfectius fieri? Unde sequitur : Plenus sapientia, et gratia Dei erat in illo. BÈDE. Sapientia quidem, quia in ipso habitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter; gratia autem quia ho-

mini Jesu Christo magna gratia donatum est ut ex quo homo fieri cœpisset, perfectus esset et Deus : multo autem magis, in eo quod Verbum Dei et Deus erat, nec confortari indigebat, nec habebat augeri. Adhuc autem cum parvulus esset, habebat gratiam Dei, ut quomodo in illo omnia mirabilia fuerant, ita et pueritia mirabilis esset, ut Dei sapientia completeretur.

Sequitur : Et ibant parentes ejus per omnes annos in Hierusalem, in die solemnii Paschæ. CHRYS. (orat. 2, *contra Judæos*). In Hebræorum sollemnitatibus, non solum tempus, sed etiam locum observare lex jussit; et ideo nec Domini parentes extra Hierosolimam celebrare Pascha volebant. AUG. (*De cons. Evang.*, lib. 2, cap. 20). Quomodo autem ibant parentes ejus per

d'Archélatüs? Ceci ne serait point difficile à résoudre alors même qu'un des évangélistes aurait marqué que c'était durant le règne d'Archélaus; car, en ce jour de fête, ils pouvaient venir cachés dans la foule, et s'en retourner aussitôt. Cependant ils craignaient de venir en d'autres jours, de sorte qu'ils étaient fidèles à la religion ne manquant point à la solennité, et ils ne s'exposaient point par un séjour prolongé à être remarqués. Au reste, comme tous se taisent sur la durée du règne d'Archélatüs, on peut interpréter ce passage de saint Luc, « tous les ans ils allaient à Jérusalem, » dans ce sens que cela n'eut lieu que lorsque Archélaus n'était plus à redouter.

Et lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils y allèrent, selon ce qu'ils avaient accoutumé au temps de la fête. Après que les jours que dure la fête furent passés, lorsqu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Et pensant qu'il serait avec quelqu'un de ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, et ils le cherchaient parmi leurs parents et ceux de leur connaissance. Mais ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Trois jours après ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Et tous ceux qui l'écoutaient étaient ravis en admiration de sa sagesse et de ses réponses. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'étonnement, et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? Voilà votre père et moi qui vous cherchions étant tout affligés. Il leur répondit : Pourquoi est-ce que vous me cherchiez? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service de mon Père? Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.

S. CYN. — Après avoir dit que l'enfant croissait et se fortifiait,

omnes annos pueritiæ Christi in Hierusalem, si Archelai timore illuc prohibebantur accedere? Hoo mihi dissolvere non esset difficile, nec si aliquis evangelistarum expressisset, quandiu regnaret Archelaus : fieri enim poterat ut per diem festum inter tam ingentem turbam latenter ascenderent, mox reversuri; ubi tamen aliis diebus habitare metuerunt, ut nec solemnitate prætermissa essent irreligiosi, nec continua mansione conspicui : eum vero etiam de regno Archelai omnes quam fuerit diuturnum tacuerint, iste quoque intellectus patet ut quod Lucas dicit : Per omnes annos eos ascendere solitos in Hierusalem, tunc accipiamus factum cum jam non timeretur Archelaus.

Et cum factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Hierosolymam, secundum consuetudinem in diei festi, consummatisque

diebus cum redirent, remansit puer Jesus in Hierusalem, et non cognoverunt parentes ejus. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant eum inter cognatos et notos. Et non invenièntes eum, regressi sunt Hierusaelim requirentes eum. Et factum est post triduum, invenerunt illum in templo, sedentem in medio doctorum, audientem illos et interrogantem eos. Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia et responsis ejus. Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te. Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse? Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

CYRIL (in Cat. græc. Patr., ubi sup.).

l'évangéliste prouve ce qu'il vient de dire, et nous montre Jésus allant à Jérusalem avec la Vierge sacrée; d'où il est dit : « Lorsqu'il fut âgé de douze ans. » — **GRÆC.** — Les signes de sagesse ne dépassent point la mesure de son âge; mais au temps où la raison et le discernement ont coutume de se développer en nous (c'est-à-dire à douze ans), la sagesse du Christ se montre. — **S. AMB.** — A douze ans commence la controverse du Seigneur; ce nombre devait être celui des prédicateurs de la foi évangélique. — **BÈDE.** — Nous pouvons dire que, comme le nombre sept, ce nombre de douze (composé des deux parties de sept multipliées l'une par l'autre) exprime la perfection et l'universalité des temps et des choses. C'est pourquoi la lumière du Christ, destinée à remplir tous les lieux et tous les temps, devait commencer au nombre douze.

BÈDE. — Le Seigneur venant avec ses parents chaque année à Jérusalem pour la pâque est un signe d'humilité humaine. Car l'homme, seul doit s'empresse pour offrir à Dieu des sacrifices et l'apaiser par des prières. Ainsi le Seigneur, fait homme parmi les hommes, accomplit ce que Dieu avait commandé aux hommes par ses anges (1); d'où il est dit : « Selon la coutume de ce jour de fête. » Suivons donc les traces de sa vie humaine, si nous voulons la joie de voir la gloire de sa divinité.

GRÆC. — Après la fête tous s'en retournent, et Jésus resta secrètement; d'où il suit : « Quand les jours de la fête furent passés, lorsqu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent point. » Il dit : « Quand les jours furent

(1) Allusion à saint Paul, Gal., 3, v. 14 : « La loi a été ordonnée par les anges. »

Quia dixerat Evangelista quod puer crecebat et confortabatur, proprium sermonem verificat, inducens Jesum una cum sacra Virgine in Hierusalem ascendentem : unde dicitur : Et cum factus esset annorum duodecim. **GRÆC.** (vel Geometer, ubi sup.). Non enim indicium sapientiæ transcendit ætatis mensuram, sed quo tempore penes nos discretionis ratio perfici consuevit (12 scilicet anno) Christi sapientia demonstratur. **AMB.** Val a duodecimo anno dominicæ sumitur disputationis exordium : hic enim prædicandæ fidei evangelizantium numerus debebatur. **BED.** (in *Lucam*). Possumus et hoc dicere, quia sicut septenario numero, sic et duodenario (qui multiplicatis inter se invicem septenarii partibus constat), vel rerum, vel temporum universitas ac

perfectio designatur, atque ideo quo omnia loca vel tempora doceat occupari, recte a duodecimo numero jubæ Christi sumitur exordium.

BED. (in homil.). Quod autem Dominus per omnes annos cum parentibus in Pascha Hierosolymam venit, humilitatis est humanæ indicium : hominis namque est ad offerenda Deo sacrificia concurrere, et eum orationibus conciliare. Fecit ergo Dominus inter homines homo natus quod faciendum hominibus per angelos imperavit Deus. Unde dicitur : Secundum consuetudinem diei festi : sequamur igitur iter humanæ conversationis ejus, si Deitatis gloriam delectamus intueri.

GRÆC. (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Celebrato autem festo, aliis re-

passés, » parce que la solennité durait sept jours. Il resta secrètement, afin que ses parents n'empêchassent point la controverse qu'il devait avoir avec les docteurs de la loi; peut-être veut-il éviter de paraître mépriser ses parents, en ne leur obéissant pas; il reste donc secrètement pour n'être point empêché ou pour n'être pas désobéissant. — ORIG. — Ne soyons pas étonnés qu'on appelle *parents* ceux dont l'un, à cause de l'enfantement, l'autre, à cause de la protection, méritent les noms de père et de mère. — BÈDE. — Si quelqu'un demande comment le Fils de Dieu, élevé par ses parents avec tant de sollicitude, a pu être laissé par oubli, je lui répondrai qu'aux jours de fête les fils d'Israël, allant à Jérusalem ou retournant chez eux, avaient coutume de marcher les femmes séparées des hommes, et que les enfants allaient indifféremment avec l'un ou l'autre de leurs parents. C'est pourquoi Marie et Joseph, chacun de leur côté, pensèrent que l'enfant Jésus qu'ils ne voyaient point avec eux s'en retournait avec son autre parent; d'où il suit : « Pensant qu'il était dans la compagnie, etc. »

ORIG. — Comme lorsque les Juifs lui dressaient des embûches, il s'échappa d'au milieu d'eux et disparut; ainsi je pense que l'enfant Jésus resta sans que ses parents sussent où il était resté; car il suit : « Ne le trouvant pas, ils retournèrent à Jérusalem pour le chercher. » —

GLOSE. — Le premier jour ils s'éloignent de Jérusalem, le second ils le cherchent parmi leurs parents et parmi ceux de leur connaissance, mais ne le trouvant pas, le troisième jour ils retournent à Jérusalem, où ils le trouvèrent. D'où il suit : « Trois jours après ils le trouvèrent. »

meantibus, Jesus latenter remansit : unde sequitur : Consummatisque diebus cum redirent, remansit puer Jesus in Hierusalem, et non cognoverunt parentes ejus. Dicit autem : Consummatis diebus, quia septem diebus durabat solemnitas. Ideo autem latenter remanet, ne parentes impedimento essent disputationi peragendæ cum legisperitis : vel forsitan hoc evitans, ne videatur parentes contemnere, si mandatis non pareret. Latenter ergo remanet, ne aut retrahatur, aut sit inobediens. ORIG. (homil. 19). Non autem miretur parentes vocatos, quorum alter ob partum, alter ob obsequium, patris et matris mernerunt vocabula. BÈDE. (*in Lucam*). Sed quæret aliquis quomodo Dei Filius tanta parentum cura nutritus potuerit obliviscendo relinqui : cui respondendum : Quia filiis Israel mos fuit, ut temporibus festis, vel Hierosoly-

mam confluentes, vel ad propria redeuntes, seorsum viri, seorsum feminæ incederent, infantesque, vel pueri cum quolibet parente indifferenter ire potuerint; ideoque Mariam vel Joseph vicissim putasse puerum Jesum, quem secum non cernebat, cum altero parente reversum. Unde sequitur : Existimantes autem illum esse in comitatu, etc.

ORIG. (nt sup.). Sicut autem quando insidiabantur ei Judæi, elapsus est de medio eorum, et non apparuit; sic et nunc puto remansisse puerum Jesum, et parentes ejus ubi remanserit, ignorasse : sequitur enim : Et non invenientes, regressi sunt in Hierusalem requirentes eum. GLOS. Una quidem die reversi sunt a Hierusalem; secunda quærunter inter cognatos et notos; et non invenientes tertia die, regressi sunt in Hierusalem, et ibi invenerunt. Unde sequitur : Et factum est post triduum, invene-

rent, etc. » — ORIG. — On ne le trouve point aussitôt qu'on le cherche; car Jésus ne se trouve point parmi les proches et les parents selon la chair, ni parmi ceux qui s'attachent à lui par les liens du corps; on ne peut trouver mon Jésus dans la foule. Voyez où ils le cherchent et le trouvent; ce n'est point en un lieu quelconque, mais dans le temple. Vous aussi, cherchez donc Jésus dans le temple de Dieu, cherchez-le dans l'Église, cherchez-le auprès des docteurs qui sont dans le temple; si vous le cherchez ainsi vous le trouverez. Ils ne le trouvèrent point parmi ses parents, parce que la parenté humaine ne pouvait contenir le Fils de Dieu; il ne se trouve point parmi ceux de sa connaissance, parce qu'il est au-dessus de la connaissance et de la science terrestres. Où donc le trouvent-ils? Dans le temple. Si jamais vous cherchez le Fils de Dieu, vous aussi, cherchez-le dans le temple, hâtez-vous d'y aller, là vous trouverez le Christ parole et sagesse (c'est-à-dire Fils de Dieu).

S. AMB. — Après trois jours on le trouve dans le temple, pour indiquer que trois jours après le triomphe de sa passion, alors qu'on le croirait mort, il se montrerait à notre foi sur le trône céleste et dans la gloire divine. — LA GLOSE. — Ou encore, parce que les patriarches avant la loi ont cherché le Christ et ne l'ont pas trouvé; les prophètes et les justes sous la loi l'ont cherché et ne l'ont pas trouvé; tandis que les Gentils sous la grâce l'ont cherché et l'ont trouvé.

ORIG. — Parce qu'il était Fils de Dieu, on le trouve au milieu des docteurs, parlant avec sagesse et les instruisant; parce qu'il était petit enfant, on le trouve au milieu d'eux, non les enseignant, mais les in-

runt illum, etc. ORIG. (homil. 18). Non statim ut quæritur, invenitur : non enim inter cognatos et carnis propinquos invenitur Jesus; non in his qui corporaliter ei juncti sunt : in multorum comitatu Jesus meus non potest inveniri : discite ubi eum quærentes reperiant : non ubicunque, sed in templo. Et tu ergo quære Jesum in templo Dei, quære in Ecclesia, quære apud magistros qui in templo sunt : si enim ita quæsieris, invenies (et homil. 19). Non invenerunt eum inter cognatos; neque enim poterat humana cognatio Dei Filium continere; non invenitur inter notos, quia major est notitia scientiaque mortali : ubi igitur inveniunt eum? In templo. Si quando et tu quæsieris Filium Dei, quære primum in templo; illuc propera; ibi utique Chris-

tum sermonem atque sapientiam (id est, Filium Dei) reperies.

AMBR. Post triduum reperitur in templo, ut esset indicio quia post triduum triumphalis passionis in sede cœlesti et honore divino fidei nostræ se ostenderet resurgens, qui mortuus credebatur. GLOS. Vel quia quæsitus adventus Christi a patriarchis ante legem non est inventus, quæsitus a prophetis et justis sub lege non est inventus; quæsitus a gentibus sub gratia invenitur.

ORIG. (homil. 9). Quia porro Dei Filius erat, invenitur in medio præceptorum, sapientificans et erudiens eos; quia vero parvulus erat, invenitur in medio, non eos docens, sed interrogans : unde dicitur : Sedentem in medio doctorum, audientem

terrogeant; d'où il est dit : « Assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. » Il fait cela par miséricorde, pour nous apprendre ce qui convient aux enfants (même sages et instruits), comment ils doivent écouter leurs maîtres avant de vouloir enseigner et ne point se produire avec une vaine ostentation. Il interrogeait, non pour apprendre, mais pour nous instruire en interrogeant; car interroger et répondre avec sagesse émanent d'une même source d'intelligence. D'où il suit : « Tous ceux qui l'entendaient étaient ravis de sa sagesse, etc. » — BÈDE. — Pour montrer qu'il était homme, il écoutait humblement des docteurs humains; mais pour prouver qu'il était Dieu, il répondait à leurs paroles d'une manière sublime. — GREC. — Il interrogeait avec intelligence, il écoutait avec sagesse, il répondait avec plus de sagesse encore, ce qui ravissait d'admiration : d'où il suit : « Eux le voyant, ils furent remplis d'admiration. » — S. CHRYS. — Le Seigneur ne fit aucun miracle dans son enfance; saint Luc nous raconte seulement ceci où il parut admirable. — BÈDE. — Sa langue révélait une sagesse divine, mais son âge indiquait l'infirmité humaine; aussi les Juifs, troublés d'admiration, hésitent entre la sublimité de ce qu'ils entendent et l'infirmité de ce qu'ils voient; ne soyons donc point étonnés, nous qui savons par le prophète que cet enfant qui nous est né est en même temps le Dieu fort.

GREC. — Admirons la Mère de Dieu émue dans ses entrailles maternelles. Comme elle parle avec gémissement de sa douloureuse recherche; et comme elle exprime tout cela avec la confiance, la douceur et la tendresse d'une mère; d'où il suit : « Sa mère lui dit : Mon fils,

illos, et interrogantem eos. Et hoc, pietatis officio, ut nos doceret quid pueris (quamvis sapientes et eruditi sint) conveniret, ut audiant potius magistros quam docere desiderent, et se vana ostentatione non jactent. Interrogabat autem, non ut addiceret, sed ut interrogans erudiret : ex uno quippe doctrinæ fonte manat, et interrogare, et respondere sapienter : unde sequitur : Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia, etc. BÈDE. Ad ostendendum enim quia homo erat, homines magistros humiliter audiebat; ad probandum vero quia Deus erat, eisdem loquentibus sublimiter respondebat. GRÆC. (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Quærit enim rationabiliter, audit prudenter, respondetque prudentius; quod stuporem fa-

ciebat : unde sequitur : Et videntes admirati sunt. CHRYS., *super Joann.* [hom. 20]. Nullum quippe miraculum egit Dominus in pueritia; hoc tamen unum prodit Lucas, per quod admirabilis videbatur. BÈDE. Divinam siquidem lingua sapientiam probebat, sed infirmitatem ætas prætendebat humanam; unde Judæi inter alta quæ audiunt, et infima quæ vident, dubia admiratione turbantur : nos autem nequaquam miremur, scientes secundum Prophetam (*Isa.*, 9) quod sic parvulus natus est nobis, quod permanet Deus fortis.

GRÆC. (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Miranda vero Dei genitrix maternis affecta visceribus, quasi cum lamentis inquisitionem dolorosam ostendit; et omnia sicut mater, et fiducialiter, et

pourquoi avez-vous agi ainsi? etc. » — ORIG. — La Vierge sacrée savait qu'il n'était point fils de Joseph, cependant elle appelle son époux son père, à cause de l'opinion des Juifs, qui croyaient qu'il avait été conçu de la manière ordinaire. On pourrait dire simplement, que l'Esprit l'avait honoré du nom de père, et qu'il éleva l'enfant Jésus; ou bien, dans un sens plus recherché, qu'ayant donné la généalogie de Joseph jusqu'à David, il ne veut pas qu'elle paraisse superflue. Mais pourquoi le cherchaient-ils? Était-il perdu ou égaré? Loin de nous cette pensée; pouvaient-ils craindre qu'il fût perdu, l'enfant qu'ils savaient être Dieu? Mais comment vous-même, en lisant les Écritures, en cherchez-vous le sens avec douleur? Ce n'est point que vous pensiez que les Écritures se soient égarées ou qu'elles continuent quelque erreur, mais vous cherchez à trouver la vérité qui est cachée en elles; ainsi ils cherchaient Jésus, craignant qu'il ne les eût quittés pour retourner au ciel jusqu'à ce qu'il lui plût de descendre de nouveau. Celui donc qui cherche Jésus ne doit point passer avec négligence ou mollesse, comme font plusieurs qui cherchent et ne trouvent point, mais avec labeur et peine. — LA GLOSE. — Peut-être aussi craignaient-ils que ce qu'Hérode avait voulu accomplir dans son enfance, d'autres, trouvant l'occasion de l'accomplir, ne le missent à mort dans sa jeunesse.

GRÆC. — Cependant le Seigneur lui-même répond à tout, et corrigéant, pour ainsi parler, ce qui avait été dit de celui qui était réputé son père, il manifeste son père véritable, enseignant à ne pas se traîner sur la terre, mais à s'élever jusqu'au ciel; d'où il suit : « Il leur dit :

humiliter, et affectuose exprimit : unde sequitur : Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti? etc. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Noverat Virgo sacrata hunc non esse filium Joseph, et tamen patrem vocat illius sponsum suum, propter Judæorum suspicionem æstimantium ipsum vulgo esse conceptum. Et (homil. 17, in *Luc.*). Dicitur autem forte simplicius, quod eum honoravit Spiritus patris nomine, et quod puerum Jesum educavit; artificiosius vero, eo quod genealogiam Joseph ex David produxit, ne superflua censeretur. Et (homil. 19). Cur autem eum quærebant? an ex eo quod perierit, aut erraverit? Absit : nunquid enim fieri poterat ut perditum formidarent infantem, quem Dominum esse cognoverant? Sed quomodo tu, si quando Scripturas legis, quæris in eis

sensum cum dolore, non quod Scripturas errasse arbitraris, aut perperam aliquid continere, sed veritatem quam intrinsecus habent, quæris invenire; ita illi quærebant Jesum; ne forte relinquens eos reversus esset ad cælos; cum illi placuisset iterum descensus. Oportet ergo eum qui quærit Jesum, non negligenter et dissolute transire, sicut multi quærunt et non inveniunt, sed cum labore et dolore. GLOS. Vel metuebant ne, quod Herodes in infantia ejus patrasse quæsierat, tunc jam in pueritia positum inventa opportunitate alii interficerent.

GRÆC. (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Sed ipse Dominus respondet ad omnia, et corrigens quodammodo dictum ejus, de eo qui putabatur pater, verum patrem manifestat; docens non per infima

Pourquoi me cherchiez-vous ? » — BÈDE. — Il ne les blâme point de l'avoir cherché comme leur fils, mais il les porte à élever les yeux de leur esprit, afin de voir ce que lui-même doit à celui dont il est le Fils éternel; d'où il suit : « Ne saviez-vous point? etc. » — S. AMB. — Il y a dans le Christ deux générations, la paternelle et la maternelle; la paternelle est divine, par la maternelle il est descendu jusqu'à nos labeurs et à notre vie. — S. CYR. — Il parle ainsi, pour montrer qu'il est au-dessus de la nature humaine; que la Vierge, en enfantant sa chair, est devenue l'instrument de la rédemption; que lui-même est, par nature, véritablement Dieu, et que le Très-Haut est son père. Maintenant que les sectateurs de Valentin, après l'avoir entendu dire qu'il était le temple de Dieu, rougissent de prétendre que le Créateur et le Dieu de la loi et du temple n'est pas le père du Christ. — S. EPIPH. — Qu'Ebion remarque qu'à douze ans et non à trente seulement, le Christ est trouvé admirable par la grâce de ses discours. C'est pourquoi on ne peut pas dire qu'il fut fait *Christ*, c'est-à-dire oint du Seigneur, lorsque l'Esprit fut venu en lui par le baptême, mais dès son enfance il reconnut le temple et son Père. — GREC. — C'est la première manifestation de la puissance et de la sagesse de l'enfant Jésus; car ce qu'on appelle ses *enfantines* n'est pas seulement puéril, mais doit venir d'une intention perverse et d'un esprit diabolique cherchant à nier ce qui est rapporté dans les Évangiles et dans les Écritures sacrées; à moins qu'on n'en veuille prendre ce qui est généralement cru, et n'est point contraire à nos autres croyances, mais s'accorde plutôt avec les oracles prophétiques, comme ceci : que

gradi, sed in altum extolli : unde sequitur : Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? BÈDE. Non quod eum quasi filium quæerunt vituperat, sed quid potius debeat ei, cui est æternus Filius, mentis oculos attollere cogit : unde sequitur : Nesciebatis quia, etc. AMBR. Dux sunt in Christo generationes : una est paterna, altera materna; paterna diviniore, materna vero quæ in nostrum laborem usunque descendit. CYRIL. (in Cat. græc. Patr., ubi sup.). Hoc igitur dicit, ostendens se mensuram humanam transcendere; et innuens quod sacra Virgo effecta sit ministra negotii, cum peperit carnem; ipse vero naturaliter et vere Deus erat, et Filius Patris excoelsi. Hinc autem Valentini sequaces audientes quod templum erat Dei, erubescant dicere

quod Creator et legis Deus et templi non ipse Pater est Christi. EPIPH. (contra Hær., lib. 2, hær. 31). Attendat et Ebion quod post annos duodecim, et non post trigessimum annum Christus reperitur stupendus in sermonibus gratiæ : quamobrem non est dicere, quod postquam venit ad eum Spiritus in baptismo, factus fuit Christus, id est; unctus Divinitate, sed ab ipsa pueritia et templum agnovit et Patrem. GRÆC. (vel Geometer, ubi sup.). Hæc est demonstratio prima sapientiæ et virtutis pueri Jesu : nom quæ puerilia ejus vocantur, non puerilis tantum, sed etiam diabolicæ putamus esse mentis ac perversæ intentionis, aggredientis ea calumniari quæ in Evangelio et in sacris habentur elogiis; nisi quis ea sola suscipere velit quæ a multis creduntur, nec

l'enfant Jésus était le plus beau des enfants des hommes, qu'il obéissait à sa mère, qu'il avait des mœurs agréables, qu'il était d'un aspect à la fois vénérable et bon, éloquent à parler, doux et serviable, d'un courage remarquable, comme il convenait à celui qui avait été rempli de sagesse; qu'enfin, comme tout le reste en lui, sa conversation et sa parole humaine avaient une limite et une mesure quoique surhumaines, parce que la miséricorde dominait tout le reste. Personne ne le dirigea pour toutes ces choses, aucune main humaine, excepté celle de sa mère. Ici, nous pouvons trouver une leçon; le Seigneur reprenant Marie de ce qu'elle l'avait cherché parmi ses proches nous suggère le détachement des liens du sang, en montrant que celui qui est encore occupé de ce qui tient au corps ne peut arriver au terme de la perfection, et que l'homme s'éloigne de la perfection par un trop grand amour de ses proches.

SUITE. — « Et ils ne comprirent point, etc. » — BÈDE. — C'est-à-dire, ce qu'il leur disait de sa divinité. — ORIG. — Peut-être ignoraient-ils si, en disant : « Aux choses de mon Père, » il voulait dire : « au temple, » ou quelque chose de plus élevé et de plus édifiant; car chacun de nous, s'il est bon, est la possession de Dieu le Père; et s'il est la possession de Dieu le Père, il a Jésus en lui-même.

Il s'en alla ensuite avec eux, et il vint à Nazareth, et il leur était soumis. Or, sa mère conservait dans son cœur toutes ces choses. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

GREC. — L'évangéliste résume en une parole toute la vie intermé-

aliis professionibus nostris contraria sunt, sed magis prophetici dictis consona; quia speciosus forma præ filiis hominum, et matri obediens, et moribus facetus, et visu non modicum venerandus et placidus, ad loquendum facundus, dulcis et providus, multum strenuitate cognitus, tanquam qui repletus sapientia fuerat; et sicut in aliis, sic conversationis humanæ atque locutionis, quamvis supra hominem, terminus et ratio: mansuetudo enim sibi præcipuum elegit locum. Super hæc autem omnia nihil ascendit superverticem ejus, nec humana manus, excepta materna. Hinc autem possumus utilitatem consequi. Dum enim Mariam increpat Dominus querentem ipsum inter propinquos, omissionem vinculorum sanguinis aptissime suggerit, ostendens quod

non contingit metam perfectionis attingere eum qui adhuc vagatur in his qui corpori conferunt; et quod homo deficit a perfectione per affectum cognatorum.

Sequitur: Et ipsi non intellexerunt, etc. BÈDE. Quia scilicet de sua Divinitate ad eos loquebatur. ORIG. (homil. 20). Vel nesciebant utrum dicens: In his quæ Patris mei sunt significaret in templo; an aliquid altius et quod magis ædificat: unusquisque enim nostrum si bonus fuerit, potius sessio Dei Patris est; si quis autem nostrum sessio Dei Patris est, habet in medio sui Jesum.

Et descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo. Et Jesus

diare du Christ qui précéda l'époque de sa manifestation et de son baptême, parce qu'elle ne fut point signalée par des miracles publics et éclatants ni par son enseignement; il dit : « Il descendit avec eux, etc. » — ORIG. — Jésus descendit souvent avec ses disciples; il n'était pas toujours sur la montagne, parce que les malades ne pouvaient monter sur la montagne; c'est pourquoi maintenant il descend vers ceux qui sont en bas.

SUITE. — « Il leur était soumis, etc. » — GRÆC. — Quelquefois il commençait par établir la loi, et ensuite il la confirmait par des œuvres postérieures, comme lorsqu'il dit : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, » et qu'en effet, hientôt après (voulant notre salut), il dévoua son âme. Quelquefois, au contraire, il donnait d'abord l'exemple et ensuite la règle de vie, comme ici, où par ses actes il nous montre en particulier ces trois devoirs : aimer Dieu, honorer ses parents, préférer Dieu même à ses parents. Car lorsqu'il est repris par ses parents, il a souci avant tout de ce qui est à Dieu; ensuite il se soumet avec obéissance à ses parents. — BÈDE. — Il était venu pour enseigner la vertu, comment n'aurait-il pas rempli ce devoir de piété filiale? Pourrait-il faire parmi nous autre chose que ce qu'il veut que nous fassions nous-mêmes? — ORIG. — Apprenons donc, nous aussi, à être soumis à nos parents. Si nous n'avons ni notre père ni notre mère, soyons soumis à ceux qui par leur âge sont nos pères. Sans doute Joseph devait comprendre que Jésus était plus grand que lui et modé-

proficiebat sapientia, et ætate, et gratia, apud Deum et homines.

GRÆC. (vel Geometer, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Totam intermediam Christi vitam quæ est inter ostensionis tempus et baptismatis, velut immunem alicujus famosi et publici miraculi sive doctrinæ, Evangelista sub uno verbo colligit, dicens : Et descendit cum eis, etc. ORIG. (ut sup.). Crebro Jesus descendit cum discipulis suis, nec semper versatur in monte; quia non valebant, qui variis morbis laborabant, ascendere in montem : idcirco et nunc descendit ad alios qui deorsum erant.

Sequitur : Et erat subditus illis, etc. GRÆC. (vel Geometer, ut sup.). Quandoque enim verbo prius leges instituens, ipse secundario opere comprobabat; sicut illud (Joan., 10) : Bonus Pastor animam suam ponit pro ovibus suis. Ipse namque

paulo post (nostram salutem exquirens) animam exposuit propriam : aliquando vero prius vivendi proponebat exemplar, et postea promebat verbo tenus vivendi sanctionem, sicut hic; hæc tria præ cæteris opere monstrans, diligere Deum, honorare parentes, Deum vero et ipsis præferre parentibus. Cum enim reprehenderetur a parentibus, minoris curæ cætera reputat quam quæ sunt Dei; denique ipsis quoque parentibus obedientiam præstat. BÈD. Quid enim magister virtutis, nisi officium pietatis impleret? Quid inter nos aliud quam quod agi a nobis vellet, ageret? ORIG. (ut sup.). Discamus ergo et nos filii parentibus nostris esse subjecti : quod si patres non fuerint, subjiciamur his qui patrum habent ætatem. Jesus, Filius Dei, subjicitur Joseph et Mariæ : ego vero subjiciar episcopo, qui mihi constitutus est pater. Puto quod intelligebat Joseph, quia major se erat Jesus,

rer en tremblant son autorité. Chacun doit ainsi considérer que souvent celui qui lui est soumis est plus grand que lui. Si celui qui est élevé en dignité a cette pensée, il ne s'élèvera pas avec orgueil, sachant que son sujet est meilleur que lui. — S. GRÉG. de Nysse. — De plus, parce que la raison des enfants est encore imparfaite et qu'ils ont besoin d'être élevés à un degré plus parfait par ceux qui sont plus âgés (ou d'être conduits à mieux par des mains plus sages). Jésus, ayant atteint sa douzième année, obéit à ses parents, afin de montrer que tout ce qui se perfectionne progressivement, avant d'arriver au terme de sa perfection, doit pratiquer l'obéissance (comme conduisant au bien).

S. BAS. — En obéissant à ses parents depuis son enfance, il se soumit humblement et respectueusement à tous les travaux du corps; car bien qu'ils fussent honnêtes et justes, cependant comme ils étaient pauvres et dans la gêne (témoin la crèche qui servit à l'enfantement divin), il est manifeste qu'ils pourvoyaient aux nécessités de leur vie par les sueurs continuelles du corps. Or, Jésus, qui leur obéissait (comme l'Écriture le témoigne), partageait leurs travaux avec une entière soumission. — S. AMB. — Comment peut-il être soumis à son père, étant soumis à sa mère? Cette sujétion n'était pas faiblesse, mais piété. Vainement l'hérétique prétend que celui qui obéit a besoin d'autrui; avait-il besoin des hommes parce qu'il obéissait à l'autorité de sa mère? Il se soumettait à la servante de Dieu, il se soumettait à celui qui n'était son père que par les apparences, et vous demandez comment il était soumis à Dieu? Obéir à l'homme est piété, est-ce qu'obéir à Dieu serait faiblesse?

et trepidus moderabatur imperium. Videat ergo unusquisque quod sæpe qui subjectus est, major sit : quod si intellexerit, non elevabitur superbia, qui est sublimior dignitate, sciens sibi meliorem esse subjectum. GRÆG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Amplius; quoniam impuberibus adhuc est imperfecta discretio (sive mens), egetque per proventus ad statum provehi perfectiorem (seu per quosdam perfectiores ad id quod est melius manuduci), ideo cum pertigisset duodecimum annum, paret parentibus, ut ostendat quod quicquid per promotionem (sive profectum) perficitur, antequam ad finem (vel ad perfectum) perveniat, obedientiam (tanquam perducentem ad bonum) utiliter amplectatur.

BASIL. (in *lib. relig.*). Ab ipsa autem primæva ætate parentibus obediens, quemlibet laborem corporeum humiliter et reverenter sustinuit. Cum enim homines essent honesti et justis, egeni tamen et necessariorum penuriam patientes (teste præsepi partus venerandi ministro), manifestum est quod sudores corporeos continuo frequentabant, necessaria vitæ sibi quærentes. Jesus autem obediens illis (ut Scriptura testatur) etiam in sustinendo labores, subjectionem plenariam sustinebat. AMBR. Et miraris si patri defert qui subditur matri? Non utique infirmitatis, sed pietatis est ista subjectio. Attollat licet caput hæreticus, ut alienis auxiliis asserat eum qui mittitur indigere : nunquid et humano egebat auxilio, ut ma-

BÈDE. — Cependant la Vierge, soit qu'elle les comprît, soit qu'elle ne pût encore les comprendre, recueillait également toutes ces choses dans son cœur pour les repasser et les méditer avec soin; d'où il suit : « Sa mère conservait toutes ces choses, etc. » — **GREC.** — Considérez comment Marie, femme très prudente, mère de la véritable sagesse, est élève (ou disciple) de cet enfant; elle ne l'écoutait point comme un enfant ou comme un homme, mais comme Dieu; ensuite elle méditait ses œuvres et ses paroles divines; aussi rien de ce qu'il disait ou faisait ne lui échappait; de même qu'elle avait conçu le Verbe dans son sein, elle concevait ses paroles et ses actions, et elle les couvait pour ainsi dire en son cœur. Tantôt elle contemplait en elle-même le présent, tantôt elle attendait de plus claires révélations de l'avenir, et elle en faisait la règle et la loi de toute sa vie.

SUITE. — « Jésus croissait en sagesse, etc. » — **THÉOPH.** — Il n'est pas devenu sage progressivement, mais il a laissé voir peu à peu sa sagesse; il agit ainsi lorsqu'il discourut avec les scribes, les interrogeant au milieu de la stupeur de ceux qui l'entendaient. Vous voyez comment il croissait en sagesse, dans ce sens qu'il était reconnu par un plus grand nombre et qu'il leur était un sujet d'admiration; chez lui la manifestation de la sagesse en était le progrès. Aussi, pour expliquer cet accroissement de sagesse, l'évangéliste ajoute aussitôt : « Et en âge, » afin de faire entendre que le progrès ou l'accroissement de l'âge est lui-même le progrès de la sagesse. — **S. CYR.** — Mais on objecte (les Eunomiens hérétiques) : « Comment peut-il être égal en

terno serviret imperio? Deferebat ancillæ, deferebat simulato patri, et miraris si Deo detulit? An homini deferre pietatis est, deferre Deo, infirmitatis?

BÈDE. Virgo autem, sive quæ intellexit, sive quæ nondum intelligere potuit, omnia suo pariter in corde quasi ruminanda et diligentius scrutanda recondebat : unde sequitur : Et mater ejus conservabat omnia verba hæc, etc. **GRÆC.** (vel Metaphrastes et Geometer, ubi sup.). Considera prudentissimam mulierem Mariam, veræ sapientiæ matrem, qualiter scholaris (vel discipula) sit pueri : non enim ei ut puero neque ut viro, sed ut Deo vacabat; ulterius et illius voces divinas et opera reputabat; idcirco nil ex dictis aut ab eo incoassum illi cadebat; sed sicut ipsum verbum prius in visceribus, ita nunc ejusdem modos et dicta concipiebat, et in corde suo quodammodo

fovebat; et hoc quidem jam secum in præsentî contemplabatur, hoc autem expectabat in futuro clarius revelandum : et hæc quidem tanquam regula et lege per totam vitam utebatur.

Sequitur : Et Jesus proficiebat sapientia, etc. **THÉOPH.** Non quod sapiens proficiendo factus fuerit, sed quod paulatim sapientiam suam detexerit : sic autem fecit quando cum scribis disseruit, eos interrogans de lege cum stupore omnium qui eum audiebant. Vides quomodo profecerit sapientia eo quod nosceretur a multis et in admiratione illis esset : emicatio enim sapientiæ ejus profectus ipsius est : vide autem quomodo Evangelista interpretatus quid sit proficere sapientia, subdit mox, et ætate : profectum enim vel augmentum ætatis profectum sapientiæ dicit esse **CYRIL.** (*in Thesaurò, lib. 10, cap. 7*). Sed, inquit

substance au Père, celui dont on dit qu'il croissait comme s'il était imparfait? » On ne dit point qu'il croissait en tant que Verbe, mais en tant qu'il s'était fait homme. En effet, si, étant imparfait auparavant, il se fût perfectionné après s'être fait chair, quelle reconnaissance lui devrions-nous pour s'être incarné à cause de nous? D'ailleurs, comment pourrait-il croître, étant la véritable sagesse? Puisqu'il donne la grâce aux autres, comment pourrait-il croître en grâce? De plus, si personne ne se scandalise d'entendre dire qu'il s'est humilié (en ressentant des infirmités indignes du vrai Dieu), si nous admirons au contraire sa miséricorde, n'est-il pas étrange de se scandaliser quand on entend dire qu'il a progressé? En effet, comme il s'est humilié pour nous, il a aussi progressé, afin que nous, qui sommes tombés par le péché, nous progressions en lui; car tout ce qui est en nous, il l'a pris en lui pour le rendre meilleur. Remarquez qu'il ne dit point que le *Verbe* croissait, mais *Jésus*, afin que vous n'entendiez point que le Verbe pur croissait, mais le Verbe fait chair. De même que nous disons que le Verbe a souffert dans la chair quoique la chair seule ait souffert (parce qu'elle était unie au Verbe), de même il est dit qu'il croissait parce que l'humanité croissait en lui. Il est dit qu'il croissait en tant qu'homme, non que son humanité, qui fut parfaite au commencement, pût s'accroître, mais parce qu'elle se manifestait progressivement. Car l'ordre naturel répugne à ce que l'homme use d'un discernement au-dessus de son âge; ainsi le Verbe (fait homme) était parfait, parce qu'il est la puissance et la sagesse du Père; mais, pour se conformer à notre nature (afin que rien ne parût étrange à

(Eunomiani hæretici) : Quomodo potest æqualis Patri esse in substantia, qui quasi imperfectus crescere dicitur? Non autem in eo quod est Verbum, dicitur incrementum suscipere, sed in eo quod factus est homo. Si enim vere profecit, postquam factus est caro, qui ante imperfectus extiterat, quid ergo gratias agimus ei, velut incarnato pro nobis? Qualiter autem si ipse est vera sapientia, potest augeri? vel qualiter qui cæteris largitur gratiam, ipse in gratia promovetur? Amplius, si nemo scandalizatur cum audit quod Verbum se ipsum humiliaverit (infirma quædam de Deo vero sentiens), sed potius miratur misericordiam ejus, quomodo non est supervacaneum scandalizari audiendo quod profecit? Nam sicut pro nobis humiliatus est, sic pro nobis profecit ut nos in eo proficiamus, qui lapsi fuimus per peccatum : nam quicquid spectat ad nos, ipse vere pro nobis Christus suscepit, ut cuncta reformet in melius. Et attende quod non dicit proficere Verbum, sed Jesum; ne simplex Verbum proficere intelligas, sed Verbum caro factum. Et sicut Verbum in carne passum fatemur, quamvis sola caro fuit passa (quia caro Verbi erat, quæ patiebatur), ita proficere dicitur ex eo quod humanitas proficiebat in ipso. Dicitur autem secundum humanitatem proficere; non quod ipsa suscipiat augmentum, quæ ab initio fuit perfecta; sed ex eo quod paulatim manifestabatur. Naturalis enim lex respuit hominem sensu majori uti quam ætas corporis patiat : erat itaque Verbum (factum

ceux qui le voyaient), il se manifestait lui-même comme un homme, graduellement, à mesure que croissait son corps, et ceux qui l'entendaient ou le voyaient le trouvaient chaque jour plus sage. — GRÆC. — Il croissait *en âge*, son corps s'élevant à la virilité; *en sagesse*, pour ceux qu'il instruisait des choses divines; *en grâce*, par laquelle nous croissons avec joie, espérant obtenir à la fin les biens qu'il nous a promis. Et cela *devant Dieu*, parce que, s'étant fait chair, il accomplissait l'œuvre de son Père; *et devant les hommes*, en les convertissant du culte des idoles à la connaissance de la divine Trinité. — THÉOPH. — Il dit : « Devant Dieu et devant les hommes, » parce qu'il faut plaire à Dieu avant de plaire aux hommes. — S. GRÆG. de Nysse. — Le Verbe croît ainsi différemment dans ceux qui le reçoivent, car il apparaît par degrés, tantôt enfant, tantôt adulte, et tantôt parfait.

homo] perfectum, cum sit virtus et sapientia Patris : verum quia dandum erat aliquid nostræ naturæ moribus (ne aliquid extraneum a videntibus reputetur) tanquam homo paulatim crescente corpore manifestabat seipsum, et quotidie sapientior ab audientibus et videntibus censebatur. GRÆC. (nempe Amphilochius, in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Proficiebat ætate quidem, corpore in virilem statum promotum; sapientia autem, per eos qui ab eo divina docebantur; gratia vero, qua cum gaudio promovemur, credentes in fine obtinere quæ ab eo

promissa sunt; et hoc quidem apud Deum, ex eo quod assumpta carne paternum opus peregit; apud homines vero, per conversionem eorum a cultu idolorum ad summæ Trinitatis notitiam. THÉOPH. Dicit autem : Apud Deum et homines, quia prius decet placere Deo, et postea hominibus.

GRÆG. Nyss. (homil. 3, in *Cant.*). Differenter etiam proficit verbum in his qui ipsum suscipiunt : secundum enim mensuram illius apparet aut infans, aut adultus, aut perfectus.

CHAPITRE III.

Or, l'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de la Galilée, Philippe son frère de l'Iturée et de la province de Trachonite, et Lysanias d'Abilène, Anne et Caïphe étant grands-prêtres, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

S. GRÉG. — Le temps auquel le précurseur du Rédempteur commença la prédication du Verbe est marqué par le nom du chef de la république romaine et des gouverneurs de la Judée, lorsqu'il est dit : « L'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de Galilée, etc. » Comme il venait annoncer celui qui devait racheter plusieurs Juifs et beaucoup de Gentils, le temps de sa prédication est désigné par le nom du roi des nations et des gouverneurs de la Judée ; mais parce que la gentilité devait être réunie, il est rapporté qu'un seul gouvernait la république romaine quand il est dit : « De l'empire de Tibère César. » — GRÉG. — Depuis la mort du monarque Auguste, de qui les empereurs romains prirent le nom d'Auguste, Tibère, qui avait succédé à son pouvoir royal, était à la quinzième année de son règne.

ORIG. — Dans les prophéties qui n'étaient que pour les Juifs, il n'est parlé que du royaume de Judée ; ainsi il est dit : « Vision d'Isaïe au

CAPUT III.

Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, Philippo autem, fratre ejus, tetrarcha Ituræ et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilinæ tetrarcha, sub principibus sacerdotum Anna et Caïpha, factum est Verbum Domini super Joannem Zachariæ filium in deserto.

GRÉG. (in hom. 20, in Evang.). Redemptoris præcursor, quo tempore Verbum prædicationis accepit, memorato romanæ reipublicæ principe, et Judææ regibus designatur, cum dicitur : Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha au-

tem Galilææ Herode, etc. Quia enim illum prædicare veniebat, qui ex Judæa quosdam et multos ex gentibus redempturus erat, per regem Gentium et principes Judæorum prædicationis ejus tempora designantur : quia autem Gentilitas colligenda erat, in romana republica unus præfuisse describitur, cum dicitur : Imperii Tiberii Cæsaris. GRÉG. (vel Metaphrastes, in Cat. græc. Patr.). Mortuo enim Augusto monarcha, a quo romani principes nomen Augusti adepti sunt, Tiberius post illum ad jura monarchiæ succedens, quintum decimum annum suscepti principatus agebat.

ORIG. (hom. 21). Et in prophético quidem sermone solis Judæis prædicato, so-

temps d'Ozias, de Joathan, d'Achas et d'Ézéchias, rois de Juda (1). » Mais dans l'Évangile, qui devait être prêché à tout l'univers, on parle de l'empire de Tibère César, qui était le maître du monde. Si les Gentils seuls avaient dû être sauvés, il eût suffi de faire mention de Tibère seulement; mais comme les Juifs aussi devaient croire, leurs principautés ou provinces sont nommées quand il est dit : « Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, et Hérode tétrarque, etc. » — S. GRÉG. — Les Juifs devant être dispersés à cause de leur coupable perfidie, plusieurs gouvernaient le royaume de Judée divisé par parties, selon cette parole : « Tout royaume divisé en lui-même sera désolé. » — BÈDE. — Pilate, envoyé en Judée la douzième année de l'empire de Tibère César, prit le gouvernement de cette nation et s'y conserva pendant dix années consécutives, jusque vers la fin de Tibère; Hérode, Philippe et Lysanias sont fils de cet Hérode sous lequel naquit le Seigneur. L'un de ces trois frères, Hérode-Archélaüs, régna dix ans; il fut ensuite accusé par les Juifs auprès d'Auguste, et mourut à Vienne, dans l'exil. C'est ce même Auguste qui, pour affaiblir le royaume de Judée, eut soin de le diviser en quatre principautés.

S. GRÉG. — Comme Jean annonçait celui qui était à la fois roi et prêtre, l'évangéliste saint Luc désigne le temps de sa prédication, non-seulement par les rois, mais encore par le sacerdoce; d'où il suit : « Sous les pontifes Anne et Caïphe. » — Les deux étaient grands-

(1) C'est le commencement des prophéties d'Isaïe. Osée commence par des paroles semblables.

lum Judæorum regnum describitur : Visio, inquit, Esaiæ in diebus Ozisë, Joatham, Acham et Ezechisë, regnum Juda. At in Evangelio quod erat prædicandum universo mundo, dominium describitur Tiberii Cæsaris qui totius orbis dominus videbatur. Verum si solum hi qui sunt de Gentibus essent salvandi, satis erat solius Tiberii facere mentionem; sed quia oportebat et Judæos credere, ob hoc etiam Judæorum regna describuntur, seu tetrarchiæ, cum subditur : Procufante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem, etc. GRÆG. (in hom.). Quia enim Judæa erat pro culpa perfidiæ dispergenda, in Judææ regno per partem et partem plurimi principabantur, secundum illud (Luc., 11) : Omne regnum in seipsum divisum desolabitur. BÈDE. Pilatus quidem duodecimo anno Tiberii Cæsaris in Judæam missus procurationem

gentis suscepit, atque ibi per decem continuos annos usque ad ipsum pene finem Tiberii perduravit; Herodes autem, et Philippus, et Lysanias, filii sunt Herodis illius sub quo Dominus natus est, inter quos et ipse Herodes Archelaus frater eorum, decem annis regnavit, qui a Judæis apud Augustum criminatus apud Viennam exilio periit. Regnum autem Judææ quo minus validum fieret, idem Augustus per tetrarchias dividere curavit.

GRÆG. (in hom. 20, ut sup.). Et quia Joannes illum prædicavit qui simul rex et sacerdos existeret, Lucas Evangelista prædicationis ejus tempora, non solum per regnum, sed etiam per sacerdotium designavit : unde subditur : Sub principibus sacerdotum Anna et Caïpha. BÈDE. Ambo quidem, incipiente prædicationem Joanne [id est, Annas et Caïphas], principes fuere sa-

prêtres au commencement de la prédication de Jean; Anne exerçait cette année même, tandis que Caïphe exerça pendant l'année dans laquelle le Seigneur fut crucifié. Il y eut dans l'intervalle trois autres grands-prêtres, mais l'évangéliste parle spécialement de ceux-ci, qui concoururent à la passion du Seigneur. Les préceptes de la loi étaient alors enfreints par la violence et l'ambition; le pontificat ne s'accordait point au mérite ni à la race, c'était l'autorité romaine qui conférait le souverain sacerdoce. Josèphe rapporte en effet que Valère Gratus (après avoir déposé Anne du sacerdoce) nomma grand-prêtre Ismaël, fils de Baphus; bientôt après, déposant celui-ci, il lui substitua Éléazar, fils du grand-prêtre Ananie; un an plus tard, l'arrachant à ses fonctions, il confia le ministère pontifical à Simon, fils de Caïphe. Celui-ci ne le remplit qu'un an et eut pour successeur Joseph (surnommé aussi Caïphe). Ainsi tout ce temps, qui est celui de la prédication de notre Seigneur, est compris dans un espace de quatre ans.

S. AMB. — Avant de rassembler l'Église, le Fils de Dieu opère dans son serviteur; c'est pourquoi il est dit: « Le Verbe de Dieu se fit entendre à Jean, etc. » Ainsi l'Église ne commença point par un homme, mais par le Verbe. Saint Luc proclame Jean prophète par ces seules paroles: « Le Verbe de Dieu se fit entendre à lui. » Il n'ajoute rien de plus; a-t-il besoin, en effet, d'être jugé en lui-même celui qui est rempli du Verbe de Dieu? Ainsi cette seule parole dit tout. Saint Matthieu et saint Marc ont voulu au contraire faire reconnaître le prophète par son vêtement, sa ceinture et sa nourriture. — S. CHRYS. — Il est dit ici que le Verbe de Dieu fut envoyé, parce que le fils de Za-

cerdotum, sed Annas illum annum, Caiphas vero eum quo crucem Dominus ascendit, administrabat; tribus aliis in medio pontificatu perfunctis, verum hi maxime qui ad Domini passionem pertinent, ab Evangelista commemorantur. Legalibus namque tunc præceptis vi et ambitione cessantibus, nulli pontificatus honor vitæ vel generis merito reddebatur, sed romana potestate summa sacerdotii præstabatur: Josephus enim refert quod Valerius Gratus (Anna a sacerdotio deturbato) Ismaelem pontificem designavit filium Baphi; sed etiam hunc non multo post abiciens, Eleazarum, Ananias pontificis filium, subrogavit. Post annum vero et hunc arceat officio, et Simoni cuidam, Caiphæ filio, pontificatus tradidit ministerium; quo non amplius ipse quam unius anni spatio perfunctus, Josephum

(cui et Caiphas nomen fuit) accepit successorem: itaque hoc omne tempus quo Dominus noster docuisse describitur, intra quadriennii spatia coarctatur.

AMBR. Congregaturus autem Ecclesiam Dei Filius ante operatur in servulo: et ideo bene dicitur: Factum est verbum Domini super Joannem, etc. Ut Ecclesia, non ab homine cœperit, sed a verbo. Bene autem Lucas compendio usus est, ut Joannem declararet prophetam dicens: Factum est super eum verbum Dei; alias non adderet: nullus enim eget iudicio sui, qui verbo Dei abundat: unum itaque dicens, omnia declaravit. At vero Matthæus et Marcus, et vestitu, et cinctu, et cibo, prophetam declarare voluerunt. CHRYS. (in Matth., hom. 10). Verbum autem Dei hic mandatum esse dicitur, quia non a se venit Za-

charie ne vint point de lui-même, mais par l'impulsion de Dieu. — **THÉOPH.** — Pendant tout le temps qui s'écoula jusqu'à sa prédication, il se cachait dans le désert; d'où il est dit : « Dans le désert, » afin que le soupçon ne vint point aux hommes qu'il rendait témoignage au Christ à cause de leur parenté ou d'une amitié contractée dès l'enfance. Aussi lui-même, rendant témoignage, disait : « Je ne le connaissais pas. » — **S. GRÉG. de Nysse.** — Celui qui était venu dans l'esprit et dans la vertu d'Élie, éloigné du commerce des hommes, se livrait à la contemplation des choses invisibles pour être exempt des illusions que produisent les sens et se préserver de toute confusion et de toute erreur dans le discernement du bien. Aussi il s'éleva à un si haut degré de grâces divines que la grâce fut plus abondante en lui que dans les prophètes. Pur et exempt de toute passion naturelle, depuis le commencement jusqu'à la fin, il voua son cœur aux divines contemplations. — **S. AMB.** — L'Église est un désert, parce que les enfants de celle qui était abandonnée sont devenus plus nombreux que les enfants de celle qui n'était point seule (1). Le Verbe de Dieu est donc venu afin que la terre, qui auparavant était déserte, nous produisit des fruits.

Et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit au Livre des paroles du prophète Isaïe : On entendra la voix de celui qui crie

(1) Tiré d'Isaïe, 54, v. 1, que saint Jérôme applique à l'Église, disant qu'elle a engendré un plus grand nombre d'enfants que la Synagogue. Saint Paul aux Galates, 4, v. 27, adopte ce sens de la Vulgate qui dit : « Réjouis-toi, toi qui étais stérile, chante des louanges et tressaille, toi qui n'enfantais pas. »

chariæ filius, sed Deo ipsum movente. **THÉOPH.** Per totum autem tempus præteritum usque ad sui ostensionem occultus fuit in deserto : et hoc est quod subditur, in deserto, ut nulla suspicio innascatur hominibus, ut gratia affinitatis ad Christum vel conversationis a teneris annis, talia de ipso testaretur : unde ipse testificans, dicebat (Joan., 1) : Ego nesciebam illum. **GRÉG. Nyss.** (lib. de Virginitate). Simul etiam qui in spiritu et virtute Eliæ hanc vitam ingressus est, amotus a conversatione humana invisibilium speculationi vacans, ne hujusmodi fallaciis quæ per sensus ingeruntur, assuetus, quamdam confusionem ac errorem incurreret erga viri boni discretionem. Et ideo ad tantum divinarum gratiarum cleva-

tus est apicem, ut plus quam prophetis sibi gratia infunderetur; quia mundum et expers cujuslibet naturalis passionis desiderium suum a principio usque ad finem divinis aspectibus obtulit. **AMBR.** Desertum etiam est ipsa Ecclesia, quia plures filii desertæ magis quam ejus quæ habet virum. Factum est ergo Verbum Domini, ut quæ erat ante deserta, fructum nobis terra generaret.

Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum penitentia in remissionem peccatorum, sicut scriptum est in libro sermonum Esaiæ propheta : Vox clamantis in deserto, parate viam Domini, rectas facite semitas ejus : omnis vallis implebitur, et

dans le désert : Préparez la voie du Seigneur ; rendez droits et unis ses sentiers : toute vallée sera remplie, et toute montagne et toute colline sera abaissée ; les chemins tortus deviendront droits, et les raboteux unis ; et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

Après le Verbe vient la voix. Car le Verbe agit d'abord à l'intérieur, ensuite la voix lui sert d'interprète; d'où il est dit : « Il vint dans tout le pays du Jourdain. » — ORIG. — Jourdain veut dire *qui descend*, car le fleuve de l'eau salutaire descend de Dieu. Mais quel lieu Jean devait-il parcourir, sinon les bords du Jourdain, afin que lorsque quelqu'un faisait pénitence, il pût aussitôt venir humblement dans le fleuve pour recevoir le baptême de la pénitence? car il est dit : « Prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés. » On voit par ce récit que non-seulement Jean prêchait le baptême de la pénitence, mais encore qu'il le donna à plusieurs, cependant il ne pouvait donner son baptême pour la rémission des péchés. — S. CHRYS. — La victime n'étant pas encore offerte et l'Esprit n'étant pas descendu, comment cette rémission eût-elle pu se faire? Pourquoi donc saint Luc dit-il : « Pour la rémission des péchés? » Les Juifs étaient ignorants et ne songeaient point à leurs fautes; or, comme c'était là la cause de leurs maux, pour leur faire reconnaître leurs péchés et chercher le Rédempteur, Jean vient les exhorter à faire pénitence, afin que, contrits et rendus meilleurs par la pénitence, ils travaillent à mériter le pardon. C'est pourquoi, après avoir dit « qu'il vint prêchant le baptême de la pénitence, » il ajoute : « Pour la rémission des péchés, » comme s'il disait : « Il les exhortait à faire pénitence, afin

omnis mons et collis humiliabitur ; et erunt prava in directa, et aspera in vias planas ; et videbit omnis caro salutare Dei.

AMBR. Factum verbum, vox secuta est. Verbum enim prius intus operatur, sequitur vocis officium. Unde dicitur : Et venit in omnem regionem Jordanis. ORIG. {hom. 2}. Jordanis idem est quod descendens : descendit enim Dei fluvius aquæ salubris. Quæ autem loca decebat perambulare Baptistam, nisi Jordanis circumadjacentia? ut si quem pœnitere contingeret, protinus occurreret fluenti humilitas ad recipiendum pœnitentiæ baptismum; subditur enim : Prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum. GREG. (in hom. 20, in Evang.). Cunctis legentibus liquet, quia Joannes baptismum pœnitentiæ, non solum

prædicavit, verum etiam quibusdam dedit; tamen baptismum suum in remissionem peccatorum dare non potuit. CHRYS. (sup. Matth., hom. 10). Cum enim nondum oblata esset hostia, nec descendisset Spiritus, qualiter erat fienda remissio? Quid est ergo quod Lucas dicit : In remissionem peccatorum? Erant siquidem Judæi ignari, nec culpas proprias propendebant : quoniam igitur hæc erat causa malorum, ut peccata agnoscerent, ad Redemptorem quærendum, venit Joannes hortans illos pœnitentiam agere, ut per pœnitentiam effecti meliores atque contriti, ad recipiendam veniam satagant. Aptè ergo cum dixisset quod venit prædicans baptismum pœnitentiæ, addit, in remissionem peccatorum : quasi dicat : Idcirco suadebat illis pœnitere, ut subsequenter veniam facilius impetrarent, credentes

que, croyant au Christ, ils pussent obtenir plus facilement le pardon qui venait après lui. » Si, en effet, ils n'avaient été conduits par la pénitence, qui était la préparation à la foi du Christ, jamais ils n'eussent demandé la grâce. — S. GRÉG. — Il est dit que Jean « prêchait le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés; » ne pouvant donner le baptême qui remettait les péchés, il le prêchait; de sorte que son baptême, qui ne pouvait remettre les péchés, précédait le baptême de la pénitence qui remet les péchés, de même que le verbe de sa prédication précédait le Verbe incarné du Père. — S. AMB. — C'est pour cela que plusieurs font de Jean le type de la loi, parce que la loi pouvait dénoncer les péchés et ne pouvait les pardonner.

S. GRÉG. de Nazianze. — Voici en peu de mots la différence des baptêmes : Moïse baptisait par l'eau, le nuage et la mer; ce baptême n'était qu'une figure; Jean baptisa, non plus selon le rite des Juifs (par l'eau seulement), mais pour la rémission des péchés; ce baptême n'était pas tout-à-fait spirituel (car il n'est point ajouté : par l'Esprit); Jésus baptise par l'Esprit, et c'est la perfection. Il est encore un quatrième baptême, par le martyre et par le sang, dont le Christ lui-même a été baptisé; celui-là est beaucoup plus vénérable que les autres, d'autant plus qu'il n'est point souillé par des rechutes. Il en est encore un cinquième, par les larmes, mais plus laborieux; c'est celui de David inondant de larmes, chaque nuit, le lit sur lequel il était couché.

SUITE. — « Comme il est écrit au livre du prophète Isaïe : Une voix crie dans le désert. » — S. AMB. — C'est avec raison que Jean, précurseur du Verbe, est appelé *une voix*; car la voix, qui est moins que

in Christum : nam nisi poenitentia ducerentur, nequaquam exposcerent gratiam, nisi quod præparatorium erat ad fidem Christi. GREG. (in hom. 20, in Evang.). Vel Joannes dicitur prædicans baptismum poenitentiae in remissionem peccatorum, quoniam baptismum quod peccata solveret, quia dare non poterat, prædicabat; ut sicut incarnatum Verbum Patris præcurrebat verbo prædicationis, ita baptismum poenitentiae quo peccata solvuntur, præcurreret suo baptismo, quo peccata solvi non possunt. AMBR. Et ideo plerique sancto Joanni typum legis imponunt, eo quod lex peccatum denuntiare potuit, donare non potuit.

GREG. Nazianz. (orat. 39). Et ut aliquatenus de baptismatum differentia disseramus, baptizavit Moyses, sed in aqua, nube et mari; hoc autem figuraliter agebatur :

baptizavit quoque Joannes, non utique ritu Judæorum (non enim solum in aqua), sed etiam in remissionem peccatorum; non tamen omnino spiritualiter (neque enim addit, in spiritu) baptizat Jesus, sed spiritu, et hæc est perfectio : est quoque quartum baptismum, quod fit per martyrionem et sanguinem, quo etiam ipse Christus est baptizatus; quod cæteris est venerabilius nimis, eatenus, quatenus iteratis contagiis non sædatur. Est etiam quintum ex lacrymis, laboriosius tamen, juxta quod David singulis noctibus suum rigat cubile et stratum in lacrymis.

Sequitur : Sicut scriptum est in libro Esaie prophetæ (cap. 40) : Vox clamantis in deserto. AMBR. Bene vox, dicitur Joannes Verbi prænuntius; quia vox præcedit inferior, verbum sequitur quod præcellit.

le Verbe, le précède, et le Verbe, qui la suit, lui est supérieur. — S. GRÉG.—Il crie dans le désert, car il annonce la consolation d'Israël abandonné et dans la détresse. Nous savons pourquoi il crie quand il est dit : « Préparez la voie du Seigneur, etc. » En effet, celui qui prêche la véritable foi et les bonnes œuvres, que fait-il autre chose que de préparer dans le cœur de ceux qui l'écoutent la voie du Seigneur qui doit venir? Il redresse les sentiers de Dieu en excitant dans l'âme des intentions pures par la bonne parole de sa prédication. — — ORIG. — Il faut préparer la voie du Seigneur dans notre cœur; car le cœur de l'homme est grand et spacieux quand il est pur; et par sa grandeur il ne faut pas entendre son étendue corporelle, mais la force de son intelligence, qui embrasse la science de la vérité. Préparez donc, par une bonne vie, la voie du Seigneur dans votre cœur; redressez le sentier de la vie par l'excellence et la perfection de vos œuvres, afin que la parole de Dieu pénètre en vous sans être étouffée. — S. BAS. — Ce sentier est la voie foulée par leurs ancêtres et ravagée par les premiers hommes; c'est pourquoi sa parole commande à ceux qui s'étaient écartés du zèle de leurs pères de redresser de nouveau leurs sentiers. — S. CHRYS. — Ce n'était point au roi de crier : « Préparez la voie du Seigneur, » c'était l'office du précurseur, et il est ainsi appelé une voix, parce qu'il était le précurseur du Verbe.

S. CYR.—Cependant quelqu'un aurait pu dire : « Comment préparer la voie du Seigneur? Comment redresser ses sentiers? Ceux qui veulent mener une vie vertueuse rencontrent tant d'obstacles? » Le discours prophétique devait répondre à cela, car il y a des voies et des chemins

GRÉG. [hom. 7 et 20, *in Evang.*]. Qui etiam in deserto clamat, quia derelictæ ac destitutæ Judææ solatium redemptionis annuntiat. Quid autem clamaret aperitur, cum dicitur : Parate viam Domini, etc. Omnis enim qui fidem rectam et bona opera prædicat, quid aliud quam venienti Domino ad corda audientium viam parat? ut rectas Deo semitas faciat, dum inundas in animo cogitationes per sermonem bonæ prædicationis format. ORIG. [hom. 21]. Vel in corde nostro via præparanda est Domino : magnum enim est cor hominis et spatiosum, si tamen fuerit mundum : neque in corporis quantitate, sed in virtute sensuum, magnitudinem ejus intellige, quæ tamen scientiam capiat veritatis. Præpara ergo in tuo corde viam Domino per conversationem bonam, et egregiis vel perfec-

tis operibus dirige semitam vitæ, ut in te sermo Dei absque offensa perambulet. BASIL. [in *Cat. græc. Patr.*]. Et quia semita est via quam præcedentes calcaverant, et quam priores homines corruperunt, cam iterato dirigere jubet sermo illis qui a præcedentium zelo recedunt. CHRYS. [in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.]. Clamare autem : Parate viam Domini, non regis erat, sed præcursoris officium : et ita eum vocaverat vocem, quia verbi erat præcursor.

CYRIL. [lib. 3, in *Esai.*, 40]. Sed quasi quis responderet et diceret : Qualiter viam præparabimus Domino? vel, qualiter ejus semitas rectas faciemus? cum plura sint impedimenta honestam vitam volentibus ducere? Ad hoc propheticus sermo respondet. Sunt enim viæ quædam et semitæ, nequaquam ad eundem habiles; adeo ut alicubi

où on ne peut marcher, qui tantôt montent sur les hauteurs ou les collines, et tantôt descendent dans les vallées; aussi, pour réfuter cette objection, il dit: « Toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline sera abaissée. » Mais il y a des chemins inégalement tracés, difficiles à suivre; tantôt ils vont d'un côté et tantôt de l'autre. Pour ceci il ajoute: « Les tortueux seront redressés et les âpres seront aplanis. » Cela a été opéré spirituellement par la puissance de notre Sauveur. En effet, le chemin de la vie et des mœurs évangéliques était autrefois difficile à parcourir, parce que les voluptés mondaines avaient appesanti toutes les âmes; mais aussitôt que Dieu fait homme eut expié le péché dans sa chair, tout fut aplani et devint facile à parcourir, aucune colline ni aucune vallée ne fit plus obstacle à ceux qui voulaient avancer. — ORIG. — Lorsque Jésus vint et envoya son Esprit, toute vallée fut remplie de bonnes œuvres et de fruits de l'Esprit-Saint; si vous les possédez, non-seulement vous cesserez d'être une vallée, mais vous deviendrez la montagne de Dieu. — S. GRÉG. de Nyssé. — Peut-être encore les vallées figurent-elles la pratique des vertus, selon cette parole: « Les vallées seront remplies de froment. » — S. CHRYS. — Par *montagne* il désigne les orgueilleux et les superbes, que le Christ a humiliés; il appelle *collines* ceux qui se désespèrent, non-seulement à cause de l'orgueil de leur esprit, mais encore à cause de l'impuissance de leur désespoir. En effet, une colline ne produit point de fruit. — ORIG. — Par ces collines et ces montagnes on pourrait entendre les puissances ennemies (1) que la venue du Christ a abaissées. — S. BAS.

(1) Les puissances du démon.

ad tumultuosos et juga tollantur, alicubi declives sint : et ad hoc removendum dicit : Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur. Quædam viarum inæqualiter dispositæ sunt, et dum nunc sursum erigunt, nunc vergunt deorsum, valde sunt ad eundem difficiles : et quantum ad hoc subdit : Et erunt prava in directa, et aspera in vias planas. Hoc autem intelligibiliter actum est per nostri Salvatoris potentiam : quondam enim evangelicæ conversationis et vitæ iter erat ad eundem difficile, eo quod et mentes singulorum mundanæ voluptates oppresserant : ut autem Deus factus homo peccatum damnavit in carne, explanata sunt omnia, et reddita sunt ad eundem facilia ; et nec collis nec vallis proficere volentibus obviat. ORIG.

(hom. 22). Quando enim venit Jesus, et Spiritum suum misit, omnis vallis repleta est operibus bonis, et fructibus Spiritus Sancti ; quos si habueris, non solum vallis esse desistes, sed etiam mons Dei esse incipies. GREG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel quietam in virtutibus conversationem significant per convallas, secundum illud (*Psal.* 64) : Valles abundabunt frumento. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Elatos aut superbos nomine montis denuntiat, quos Christus humiliavit ; colles autem desperatos appellat, non solum ob superbiam inentis suæ, sed propter desperationis sterilitatem : collis enim nullos fructus producit. ORIG. (hom. 22). Vel intelligas quoniam montes et colles qui sunt adversariæ potestates, per adventum Christi

— Or, comme les collines, comparées aux montagnes, en diffèrent par la grandeur, mais pour le reste sont pareilles; de même les puissances ennemies sont égales par la volonté de nuire et diffèrent par l'intensité du mal qu'elles font. — S. GRÉG. — Une vallée croît en se comblant, mais une montagne ou une colline décroît en s'abaissant; ainsi la Gentilité reçut la plénitude de la grâce par la foi du Christ, et la Judée perdit la hauteur de sa fierté par sa coupable perfidie; ainsi les humbles reçoivent les biens que les superbes éloignent de leur cœur. — S. CHRYS. — Peut-être il parle ainsi pour déclarer que la difficulté de la loi est changée en la douceur de la foi, comme s'il disait: Vous n'aurez plus ni sueurs ni douleurs, la grâce et la rémission des péchés vous ouvrent une voie plus facile pour le salut. — S. GRÉG. de Nyse. — Peut-être il ordonne de combler les vallées et d'aplanir les collines et les montagnes pour montrer que la véritable vertu ne doit ni fléchir par défaut de bien, ni être âpre par excès. — S. GRÉG. — Les voies tortueuses sont redressées lorsque le cœur des méchants, que l'injustice avait rendu tortueux, revient à la droiture de la justice; quant aux voies âpres qui sont aplanies, ce sont les âmes violentes et colères qui reviennent à la douceur de la mansuétude par l'infusion de la grâce céleste.

S. CHRYS. — Ensuite il révèle la cause de toutes ces choses en disant: « Toute chair verra, etc. » Il montre que la vertu et la connaissance de l'Évangile se répandront jusqu'aux extrémités du monde, transformant en mansuétude et douceur les mœurs féroces et l'opiniâtre volonté du genre humain; et non-seulement les Juifs seront ses

prostrati sunt. BASIL. (ut sup.). Sicut autem colles respectu montium magnitudine differunt, in aliis sunt idem, sic et adversæ potestates proposito quidem conformes sunt, immanitate tamen offensionum discernuntur. GRÉG. (in hom. 20, in *Evangel.*). Vel vallis impleta crescit, mons autem et collis humiliatus decrescit; quia in fide Christi et Gentilitas plenitudinem gratiæ accepit, et Judæa per errorem perfidiæ hoc unde tumebat, perdidit: humiles enim donum accipiunt, quod a se corda superbientium repellunt. CHRYS. (in *Matth.*, hom. 10). Vel per hoc declarat legis difficultatem in fidei facilitatem conversam; ac si dicat: Non ulterius sudores et dolores imminet, sed gratia et remissio peccatorum facilem viam pariunt ad salutem. GRÉG. Nyss. (ubi sup.).

Vel jubet valles impleri, dejici vero colles et montes; volens ostendere quod nec ob defectum boni virtutis ordo sit concavus nec discrepet ob excessum. GRÉG. (in hom. 20, ubi sup.). Prava autem directa fiunt, cum malorum corda per injustitiam detorta ad justitiæ regulam diriguntur, aspera autem in vias planas immutantur, cum immites atque iracundiæ mentes per infusionem supernæ gratiæ ad lenitatem mansuetudinis redeunt.

CHRYS. (ut sup.). Deinde horum subjicit causam, dicens: Et videbit omnis caro, etc. Ostendens quoniam usque ad fines mundi diffundetur Evangelii virtus atque cognitio, ex more ferino et obstinata voluntate, ad mansuetudinem et lenitatem humanum genus convertens. Non autem

prosélytes, mais toute la nature humaine verra le salut de Dieu. — S. CYR. — C'est-à-dire le salut du Père qui a envoyé son Fils pour être notre Sauveur. Ici la chair est prise pour l'homme tout entier. — S. GRÉG. — Ou encore : *Toute chair* (tout homme) n'ayant pu voir dans cette vie le salut de Dieu (le Christ), le prophète porte ses regards jusqu'au jour dernier du jugement, alors que tous, élus et réprouvés, le verront également.

Il disait donc au peuple qui venait en troupes pour être baptisés par lui : Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère qui doit tomber sur vous ? Faites donc de dignes fruits de pénitence, et n'allez pas dire : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham. La cognée est déjà à la racine de l'arbre. Tout arbre donc qui ne produira point de bons fruits sera coupé et jeté au feu.

ORIG. — Celui qui persévère dans son premier état et ne quitte point ses mœurs et ses habitudes ne se prépare point à recevoir le baptême. Si donc quelqu'un veut être baptisé, qu'il sorte ; d'où il est dit expressément : « Il disait à la foule qui sortait pour être baptisée par lui. » C'est à la foule qui sortait pour le baptême qu'il s'adressait, car si déjà elle fût sortie, jamais il ne leur eût dit : « Race de vipères. » — S. CHRYS. — Cet habitant du désert, voyant tous les habitants de la Palestine l'entourer et l'admirer, n'était point fléchi par ce respect ; mais, s'élevant contre eux, il les accusait. La Sainte-Écriture caractérise les hommes, selon les passions qui les dominent, par le nom des diverses bêtes féroces ; quelquefois elle les appelle chiens à cause de

solum Judæi proselyti, imo tota humana natura salutare Dei videbit. CYRIL. (lib. 3, in Esai., 40). Id est, Patris, qui Filium misit ut nostrum Salvatorem. Caro autem ad præsens accipitur pro toto homine. GREG. (in hom. 20, ut sup.). Vel aliter, omnis caro (id est, omnis homo) salutare Dei (videlicet Christum) in hac vita videre non potuit : Propheta ergo oculum ad extremum judicii diem tendit, quando hunc omnes, et electi, et reprobis, pariter videbunt.

Dicebat ergo ad turbas, quæ exhibant ut baptizarentur ab ipso : Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira ? Facile ergo fructus dignos pœnitentiæ, et ne caperitis dicere : Patrem habemus Abraham : dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios

Abrahæ : jam enim securis ad radicem arboris posita est : omnis ergo arbor non faciens fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.

ORIG. (hom. 22). Manens aliquis in pristino statu, et mores suos, et consuetudinem non relinquens, nequaquam rite ad baptismum venit. Si quis ergo vult baptizari, egrediatur : unde signanter dicitur : Et dicebat ad turbas quæ exhibant ut baptizarentur ab ipso : egredientibus itaque ad lavacrum turbis loquitur quæ sequuntur : si enim jam egressi essent, nequaquam ad eos diceret : Genimina viperarum. CHRYS. (in Matth., hom. 11). Ille itaque cultor deserti, videns omnes incolas Palestinæ circumstantes ipsum et admirantes non flectebatur pro tanta reverentia, sed insurgens in

leur insolence, chevaux à cause de leur luxure, ânes à cause de leur inintelligence, quelquefois lions et léopards à cause de leur voracité et de leur violence, aspics à cause de leur fourberie, serpents et vipères à cause de leur venin et de leur ruse. C'est ainsi que maintenant Jean ose appeler les Juifs *race de vipères*.

S. BAS. — Il faut savoir que *filis* et *engendré* se disent des animaux, tandis que *race* se peut dire du germe avant sa formation ; on appelle aussi *germe* les fruits des branches. Rarement on emploie ce mot en parlant des animaux, et toujours dans un mauvais sens. — S. CHRYS. — On raconte que la vipère tue le mâle qui la féconde et que son fruit croissant déchire sa mère, de sorte qu'il vient au monde en déchirant le sein de sa mère comme pour venger la mort de son père : la race de la vipère est donc parricide. Tels étaient les Juifs qui mettaient à mort leurs pères spirituels et leurs docteurs. Mais pourquoi les appelle-t-il ainsi, puisqu'il ne les trouve point dans le péché, mais commençant à se convertir ? Ne devrait-il pas les persuader au lieu de les irriter ? Il n'arrête point son esprit à ce qui se passait extérieurement, car il avait pénétré le secret de leur cœur par la révélation du Seigneur ; ils étaient trop fiers de leurs ancêtres, et c'est pour détruire ce fonds qu'il les appelle *race de vipères*, sans pour cela blâmer les patriarches et les appeler *des vipères*. — S. GRÉG. — C'est parce qu'ils portaient envie aux bons et les persécutaient, suivant la voie de leurs ancêtres charnels, comme des enfants pleins de venin nés de parents venimeux et homicides. De plus, comme ce qui précède se rapporte au

ipsum arguebat eos. Et in *Gen.* (hom. 12). Sacra autem Scriptura secundum stimulantem passionem plerumque ferarum nomina imponit hominibus ; interdum omnes eos nominans causa procacitatis, equos ob luxum, asinos propter dementiam, et leones et pardos causa rapacitatis et petulantiae, aspidem causa doli, serpentes et viperas causa veneni et calliditatis : unde et nunc Joannes Judaeos audacter genimina viperarum vocat.

BASIL. (*contra Eunomium*, lib. 2). Oportet autem scire quod haec nomina, natus et filius, de animalibus dicuntur ; genimen vero potest dici foetus antequam effingatur, fructus etiam palmarum genimina dicuntur ; raro autem in animalibus accipiuntur, et semper in malo. CHRYS. (*in Matth.*, ut sup.). Ferunt autem viperam marem coeundo necare, cujus foetus excrescens perimit

matrem, et sic prodit in lucem scisso parentis utero in vindictam quodammodo percepti genitoris ; itaque parricida est proles vipera. Tales erant Judaei, qui patres spirituales eorum atque doctores occidebant. Quid autem si non invenit eos peccantes, sed incipientes converti ? Non debebat eis convitiari, sed permulcere. Dicendum quod non adhibebat mentem his quae fiebant exterius ; mentis enim eorum arcana cognoverat Domino revelante : nimis enim se jactabant in progenitoribus. Hanc ergo radicem scindens nominat illos genimina viperarum, non quidem vituperans patriarchas, aut eos viperas nominans. GRÉG. (homil. 20, *in Evang.*). Sed quia per hoc quod bonis invident, eosque persequuntur, patrum suorum carnalium vias sequentes, quasi venenati filii de venenatis vel de veneficis parentibus nati sunt. Quia vero su-

Christ, que toute chair verra dans le dernier jugement, il est ajouté : « Qui vous enseignera à fuir la colère à venir ? » La colère à venir est la menace de la vengeance dernière. — S. AMB. — La prudence leur est recommandée par la miséricorde divine, afin qu'ils fassent pénitence de leurs fautes, redoutant avec prévoyance la terreur du jugement. Peut-être encore, selon cette parole : « Soyez prudents comme des serpents, » veut-il dire qu'ils ont la prudence naturelle, prévoyant ce qui est utile et le recherchant d'eux-mêmes, mais qu'ils ne s'éloignent pas encore de ce qui est nuisible.

S. GRÉG. — Comme le pécheur qui maintenant ne recourt point aux larmes de la pénitence ne pourra point alors fuir la colère de Dieu, il est ajouté : « Faites donc des fruits, etc. » — S. CHRYS. — En effet, il ne suffit point aux pénitents de quitter leurs péchés, il faut encore qu'ils fassent les fruits de la pénitence, selon cette parole : « Eloignez-vous du mal et faites le bien ; » de même qu'il ne suffit point pour être guéri d'arracher le dard, mais qu'il faut appliquer à la plaie le remède. Il ne dit point *un fruit*, mais *des fruits*, pour en indiquer l'abondance. — S. GRÉG. — Il ne dit pas non plus de faire *des fruits de pénitence*, mais de *dignes fruits*. En effet, il est permis à celui qui n'a rien commis d'illicite d'user des choses licites ; mais celui qui est tombé dans une faute doit se retrancher les choses licites autant qu'il se souvient d'en avoir commis d'illicites ; car les fruits des bonnes œuvres ne doivent point être pareils pour celui qui a moins péché et pour celui qui a plus péché, pour celui qui n'est tombé dans aucune faute et pour celui qui est tombé dans plusieurs. Ainsi la conscience

prædicta sententia intendit quod in extremo Christus examine ab omni carne videbitur, recte subditur : Quis ostendit vobis fugere a ventura ira ? Ventura ira est animadversio ultionis extremæ. AMBR. Ostenditur autem his Dei miseratione infusa prudentia, ut gerant suorum pœnitentiam delictorum, futuri terrorem iudicii provida devotione metuentes : aut fortasse juxta quod scriptum est (Matth., 10) : Estote prudentes sicut serpentes, ostenduntur habere prudentiam naturalem, qui profutura videant et sponte deposcant, sed adhuc noxia non relinquunt.

GRÉG. (in homil. 20, ut sup.). Quia vero tunc fugere ab ira Dei peccator non valet, qui nunc ad lamenta pœnitentiæ non recurrit, subditur : Facite ergo fructus, etc. CHRYS. (homil. 10, in Matth.).

Non enim satis est pœnitentibus peccata dimittere, sed opus est ejus fructus ferre, secundum illud (Psal. 33) : Declina a malo, et fac bonum, sicut non sufficit ad sanationem sagittam evellere, sed oportet ulceri medicamentum apponere. Non autem dicit fructum, sed fructus, copiam designans. GRÉG. (in homil. 20, ut sup.). Nec solum fructus pœnitentiæ, sed dignos pœnitentiæ admonet esse faciendos. Quisquis enim illicita nulla commisit : huic conceditur ut licitis utatur. At si quis in culpam lapsus est, tanto a se licita debet abscindere, quanto meminit se illicita perpetrasse. Neque enim par fructus esse boni operis debet ejus qui minus, et ejus qui amplius deliquit ; aut ejus qui in nullis, et ejus qui in quibusdam facinoribus cecidit. Per hoc ergo cujuslibet conscientia convenitur, ut

de chacun est avertie de chercher par la pénitence les avantages des bonnes œuvres d'autant plus qu'il s'est fait de plus grands dommages par ses fautes. — S. MAX. — Le fruit de la pénitence est l'impassibilité de l'âme, que nous ne possédons pas entièrement lorsque nous éprouvons quelque passion, parce que nous n'avons pas encore fait de dignes fruits de pénitence. Ayons donc un repentir sincère, afin que, délivrés des passions, nous obtenions le pardon de nos péchés.

S. GRÉG. — Les Juifs, fiers de la noblesse de leur origine, ne voulaient point se reconnaître pécheurs, parce qu'ils descendaient de la race d'Abraham; d'où il leur est dit : « Et n'allez point dire : Abraham est notre père. » — S. CHRYS. — Il ne veut point faire entendre qu'ils ne soient pas descendus d'Abraham par l'origine naturelle, mais qu'il ne leur sert de rien d'être descendus d'Abraham s'ils ne conservent cette parenté selon la vertu. Car l'Écriture a coutume d'appeler liens de parenté, non ceux qui viennent de la nature, mais ceux qui dérivent de la vertu ou du vice. Chacun est appelé fils ou frère de ceux auxquels il ressemble. — S. CYR. — Que sont en effet les liens de la chair s'ils ne se trouvent cimentés par des goûts semblables ? C'est donc en vain qu'on se glorifie d'avoir de glorieux ancêtres si on n'a pas leurs vertus. — S. BAS. — L'agilité du père ne fait point qu'un cheval soit rapide dans la course. De même donc que, pour les autres animaux, le mérite est apprécié dans chacun, de même l'homme a sa propre louange dans la preuve qu'il donne de ses mérites présents ; car il est honteux de se parer de la gloire d'autrui quand on ne la soutient point par sa propre gloire.

S. GRÉG. de Nysse. — Après avoir ainsi annoncé l'exil des Juifs (ou

tanto majora quærat bonorum operum lucra per pœnitentiam, quanto graviora sibi intulit damna per culpam. MAXIM. (in *Cat. græc. Patr.*, ex asceticis). Pœnitentiæ fructus est impassibilitas animæ, qua plenarie non fruimur, dum interdum passionibus instigamur : nondum enim fructus pœnitentiæ dignos peregrimus. Pœniteamus ergo veraciter, ut a passionibus expediti peccatorum veniam consequamur.

GRÉG. (in homil. 22, in *Evang.*). Sed Judæi de generis nobilitate gloriantes, idcirco se agnoscere peccatores nolebant, quia ab Abrahæ stirpe descenderant, quibus recte dicitur : Et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham. CHRYS. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Non hoc indicans quod ab Abraham naturali origine non

descenderant, sed quia eis nihil prodest ab Abraham descendisse, nisi secundum virtutem cognationem observent. Cognationis namque leges consuevit Scriptura vocare, non eas quæ secundum naturam consistunt, sed quæ derivantur a virtute vel vitio. Quibus namque se quisque conformem statuit, horum filius vel frater vocatur. CYRIL. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Quid enim confert carnalis generositas, nisi consimilibus studiis fulciatur ? Vanum est igitur extolli de bonis præcessoribus, et deficere ab eorum virtutibus. BASIL. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Neque enim equum velocem esse facit patris erga cursum strenuitas ; sed veluti cæterorum animalium probitas consideratur in singulis, sic quoque laus propria viri discernitur, quam præsentium bonorum esse

prophétisé leur réprobation), il proclame l'appel des Gentils qu'il appelle des *pierres*, d'où il suit : « Je vous le dis, etc. » — S. CHRYS. — Comme pour dire : Ne pensez point que si vous périssez le patriarche soit sans enfants ; Dieu peut susciter des hommes, même des pierres, et les faire de son sang. Il en fut ainsi au commencement, car la naissance d'un fils du sein stérile de Sara est comparable à *susciter des hommes des pierres*. — S. AMB. — Quoique Dieu puisse changer et transformer des natures différentes, cependant ce mystère me touche plus que ce miracle : qu'étaient-ils autre chose que des pierres ceux qui rendaient un culte à des pierres ? Leurs idoles étaient semblables à ceux qui les avaient faites. Il prophétise donc que la foi pénétrera ces cœurs de pierre, et promet solennellement à Abraham qu'il lui viendra des enfants par la foi. Cependant, afin que vous sachiez quels hommes sont comparés aux pierres, il compare encore des hommes aux arbres, en ajoutant : « Déjà la cognée est à la racine de l'arbre. » Il change ainsi de similitude pour vous faire entendre par ces degrés de comparaison un progrès déjà plus noble de l'homme.

ORIG. — Si la consommation était proche et la fin des temps prochaine, il n'y aurait aucune difficulté ; je dirais que ces choses sont annoncées parce qu'elles vont s'accomplir. Mais, après qu'il s'est écoulé tant de siècles depuis cette parole de l'Esprit-Saint, je pense que cela est annoncé pour le peuple juif, dont la destruction est proche. Entre autres choses, il disait cela à ceux qui venaient à lui pour être baptisés. — S. CYR. — Il appelle *cognée* la colère meurtrière

comprobat argumentum : turpe namque est alienis ornari decoribus, quem virtus propria non venustat.

GREG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Sic igitur Judæorum promulgato exilio (sive rejectione prophetata), consequenter ingerit convocationem Gentilium quos lapides appellat, unde sequitur : Dico enim vobis, etc. CHRYS. (homil. in *Matth.*). Quasi dicat : Ne putetis quod si vos perieritis, filiis privetur patriarcha : potest enim Deus etiam ex lapidibus homines illi præbere, et ad illum perducere sanguinem : nam ab ipso principio sic evenit : ei namque quod est ex lapidibus fieri, æquipollet exitus filii ab illo emortuo utero Saræ. AMBR. Sed licet Deus possit diversas convertere et mutare naturas, tamen mihi plus mysterium quam miraculum prodest : quid enim aliud quam lapides

habebantur, qui lapidibus serviebant ? similes utique his qui fecerant eos. Prophetatur igitur saxosis Gentilium fides infundenda pectoribus, et futuros per fidem Abrahæ filios oraculo pollicentur. Ut autem scias qui lapidibus comparati sunt homines, arboribus quoque homines comparavit, cum subdit : Jam enim securis posita est ad radicem arboris. Exempli autem ideo facta est mutatio, ut illo comparationis processu quidam intelligatur hominis clementior jam profectus.

ORIG. (homil. 23). Et quidem si jam ingrueret consummatio, et temporum finis instaret, nulla mihi quæstio nasceretur : dicerem enim propterea hoc prophetatum esse, quia illo tempore complebitur. Cum autem tanta post secula fluxerint quo Spiritus Sanctus hoc dixit, ego puto israelitico populo prophetari quod præcisio ejus vicina

qui s'appesantit divinement sur les Juifs, à cause de l'attentat sacrilège qu'ils commirent sur le Christ; il ne dit point cependant que la cognée ait pénétré la racine, mais qu'elle est posée à la racine (auprès de la racine); parce que les branches furent coupées sans que la plante fût détruite jusqu'à la racine, et parce que les restes d'Israël seront sauvés.

S. GRÉG. — Ou encore : tout le genre humain est l'arbre de ce monde, notre Rédempteur est la cognée qui par le manche et le fer tient pour ainsi dire de l'humanité, mais qui vient de la divinité. Or, cette cognée est déjà posée à la racine de l'arbre, parce que, bien qu'elle attende par longanimité, on voit cependant ce qu'elle va faire. Il faut remarquer qu'il ne dit point que la cognée soit posée aux branches, mais à la racine. Car détruire les enfants des méchants, qu'est-ce autre chose que couper les branches stériles de l'arbre? Mais lorsque toute une race est détruite avec son père, l'arbre stérile est coupé à sa racine. De plus, quiconque est pervers trouve préparé le feu de la géhenne, parce qu'il néglige de faire les fruits des bonnes œuvres; d'où il suit : « Tout arbre donc, etc. » Il est dit judicieusement : « Qui ne fait point de fruit, » et il est ajouté *bon*, parce que Dieu a créé l'homme pour produire et que l'activité du travail lui est naturelle (il lui est naturel de travailler), tandis que l'oisiveté est contre sa nature. L'inaction nuit à tous les membres de son corps et encore plus à son âme, qui, étant toujours active par nature, ne veut point d'oisiveté. Mais, de même que l'oisiveté est funeste, de même le

sit. His enim qui egrediebantur ad eum, ut baptizarentur, hæc inter cætera loquebatur. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Securim ergo in præsentî nominat mortiferam iram, quæ divinitus irruit in Judæos propter exercitam impietatem in Christum; non tamen hæsisse radici securim pronuntiat; sed ad radicem (id est, juxta radicem) positam : decisi namque fuerunt rami, nec radicibus extirpata est planta; reliquæ enim Israël salvæ fient.

GRÉG. (in homil. 20, in *Evang.*). Vel aliter : arbor hujus mundi est universum genus humanum. Securis vero est Redemptor noster, qui velut ex manubrio et ferro tenetur ex humanitate, sed incidit ex Divinitate. Quæ videlicet securis jam ad radicem arboris posita est : quia etsi per patientiam expectat, videtur tamen quid factura est. Et notandum est quod, non juxta

ramos securim positam, sed ad radicem dicit : cum enim malorum filii tolluntur, quid aliud quam rami infructuosæ arboris abscinduntur? Cum vero tota simul progenies cum parente tollitur, infructuosa arbor a radice abscissa est. Unusquisque autem perversus paratam citius gehennæ concremationem invenit, quia facere fructum boni operis contemnit : unde sequitur : Omnis ergo, etc. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Eleganter dictum est : Non faciens fructum, et adjicitur, bonum, officiosum enim hoc animal Deus creavit, et naturalis est illi exercitiorum instantia (sive naturalis illi est operari), otium vero innaturale : obest enim inertia etiam cunctis corporis membris; nulli autem ut animæ : ea namque cum continuo sit naturaliter mobilis, otiosi non patitur. Sicut autem otium malum est, ita indecens exercitium

mouvement est quelquefois mauvais (savoir lorsqu'on fait le mal). Après avoir parlé de la pénitence, il annonce que la cognéc est proche (non qu'elle frappe (ou tranche), mais seulement pour inspirer la crainte (pour menacer). — S. AMB. — Que celui donc qui le peut fasse des fruits de grâce; que celui qui le doit fasse des fruits de pénitence; voici le Seigneur qui cherche des fruits, vivifie les féconds et reprend les stériles.

Et le peuple lui demandant : Que devons-nous donc faire? il leur répondit : Que celui qui a deux vêtements en donne à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger en fasse de même. Il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés, et qui lui dirent : Maître, que faut-il que nous fassions? Il leur dit : N'exigez rien au-delà de ce qui vous a été ordonné. Les soldats aussi lui demandaient : Et nous, que devons-nous faire? Il leur répondit : N'usez point de violence, ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paie.

S. GRÉG. — Il est constant, par les paroles précédentes de Jean-Baptiste, que les cœurs de ses auditeurs furent troublés et qu'ils demandaient conseil : car il est dit ensuite : « Ils l'interrogeaient, etc. » — ORIG. — Trois classes sont désignées comme ayant interrogé saint Jean sur le salut : une que l'Écriture appelle *la foule*, une autre qu'elle nomme *les publicains*, et une troisième comprise sous le nom de *soldats*. — THÉOPH. — Il recommande aux publicains et aux soldats de s'abstenir du mal; mais à la foule, qui n'a point de malice, il prescrit de faire quelque bien; d'où il suit : « Il leur répondait : Que celui qui a deux tuniques en donne une, etc. » — S. GRÉG. — La tunique, qui

(quando scilicet mala fiunt), ex eo autem quod præmisit pœnitentiam, prædicat quod securis adjacet; non quidem incidens (vel exsequens), sed solummodo terrorem incutiens (vel comminans). AMBR. Faciat ergo fructum qui potest gratiæ; qui debet, pœnitentiæ : adest Dominus qui fructum requirat, fecundos vivificet, steriles reprehendat.

Et interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus? Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti, et qui habet escas, similiter faciat. Venerunt autem et publicani, ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus? At ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod constitutum est vobis faciatis. Interrogabant autem eum et milites,

dicentes : Quid faciemus et nos? Et ait illis : Neminem concutiat, neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris.

GREG. (in homil. 20, in Evang.). In præmissis verbis Baptistæ Joannis constat, quod audientium corda turbata sunt, quæ consilium quærebant, cum subinfertur : Et interrogabant eum, etc. ORIG. (hom. 23). Tres ordines inducuntur sciscitantium Joannem super salute sua : unus quem Scriptura appellat turbas; alius quem publicanos nominat; tertius qui militum appellatione censetur. THÉOPH. Et quidem publicanis et militibus a malo abstinere præcipit. Turbis autem quasi non malitiosis existentibus bonum aliquod præcipit operari : unde sequitur : Respondens autem

nous est d'un usage plus nécessaire que le manteau, sert aux dignes fruits de pénitence, afin que nous partagions avec le prochain, non-seulement toutes les choses indifférentes, mais même celles qui nous sont très nécessaires, soit la tunique dont nous sommes revêtus, soit les aliments dont nous vivons temporellement; d'où il suit : « Et celui qui a des aliments, qu'il fasse de même. » — S. BAS. — Nous apprenons par là que tout le superflu de notre nourriture doit être donné pour Dieu à celui qui en manque, parce que tout ce que nous possédons nous a été donné par lui.

S. GRÉG. — Parce qu'il est écrit dans la loi : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même, » celui-là n'aime point assez son prochain qui dans la nécessité ne partage point avec lui, même ce qui lui est nécessaire; il est commandé de partager deux tuniques avec le prochain, parce que si une tunique était divisée aucun ne serait vêtu. Ceci nous fait comprendre le prix des œuvres de miséricorde, puisqu'elles sont prescrites entre toutes les autres pour les dignes fruits de pénitence. — S. AMB. — Chaque état a ses préceptes particuliers, mais la pratique de la miséricorde est commune à tous; c'est pourquoi il est également commandé à tous de donner à celui qui n'a pas. La miséricorde est la perfection des vertus; cependant la miséricorde se mesure selon les facultés de la condition humaine, de manière que personne ne se prive entièrement, et que chacun partage avec le pauvre ce qu'il possède.

ORIG. — Ce passage a un sens plus profond : en effet, de même que

dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det unam, etc. GRÉG. (in homil. 20, ut sup.). Propter hoc quod tunica plus est necessaria usui nostro quam pallium, ad fructum dignum pœnitentiæ pertinet ut non solum exteriora quæcunque, sed ipsa nobis valde necessaria dividero cum proximis debeamus; scilicet vel tunicam, qua vestimur; vel escam, qua carnaliter vivimus, unde sequitur : Et qui habet escas, similiter faciat. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Hinc autem docemur quod ex omni eo quod affluit supra proprii victus necessitatem, tenemur erogare illi qui non habet, propter Deum, quia quæcunque possidemus, largitus est.

GRÉG. (in homil. 20, in *Evang.*). Quia enim in lege scriptum est : Diliges proximum tuum sicut teipsum, minus proximum amare convincitur, qui non cum eo in ne-

cessitate illius, etiam ea quæ sunt sibi necessaria, partitur : idcirco de dividendis cum proximo duabus tunicis datur præceptum; quoniam si una dividitur, nemo vestitur. Inter hæc autem sciendum est quantum misericordiæ opera valeant, cum ad fructus dignos pœnitentiæ ipsa præ cæteris præcipiantur. AMBR. Alia enim officiorum præcepta propria sunt singulorum, misericordia communis est usus : ideo commune præceptum est omnibus, ut conferant non habenti. Misericordia est plenitudo virtutum; misericordiæ tamen ipsius pro possibilitate conditionis humanæ mensura servatur, ut non sibi unusquisque totum eripiat, sed quod habet, cum paupere partiatur.

ORIG. (homil. 23). Profundiorum autem locus iste recipit intellectum : quomodo enim non debemus duobus servire

nous ne devons point servir deux maîtres, de même nous ne devons pas avoir deux tuniques, de peur que l'une ne soit le vêtement du vieil homme et l'autre celui du nouveau; mais nous devons dépouiller le vieil homme et donner à celui qui est nu; ainsi l'un aura un vêtement, l'autre n'en aura point, et nous serons fortifiés contre notre ennemi. De même qu'il est écrit que nous devons précipiter nos offenses au fond de la mer, de même nous devons repousser loin de nous nos vices et nos fautes, et les jeter sur celui qui en a été la cause en nous. — **THÉOPH.** — On a dit encore que ces deux tuniques étaient la lettre et l'esprit de l'Écriture. Or, Jean avertit celui qui possède l'un et l'autre d'instruire les ignorants et de leur enseigner au moins la lettre.

BÈDE. — Nous voyons la puissance de la parole de Jean-Baptiste, puisqu'elle amène les publicains et les soldats à rechercher des conseils de salut; d'où il suit: « Des publicains vinrent à lui, etc. » — **S. CHRYS.** — C'est une grande puissance de la vertu que les riches demandent la voie de la félicité à celui qui n'a rien. — **BÈDE.** — Il leur recommande de ne rien exiger au-delà de ce qui est prescrit; d'où il suit: « N'exigez rien de plus que ce qui vous est attribué. » On appelait publicains ceux qui levaient les impôts, qui étaient chargés de recevoir les impôts du fisc ou les revenus publics; ceux qui par un négoce cherchaient les profits du siècle avaient aussi le même nom. Il les détourne tous également, chacun dans sa position, de commettre aucune fraude, afin que d'abord ils cessent de désirer le bien d'autrui et qu'ensuite ils arrivent à partager leurs propres biens

dominis, sic nec duas habere tunicas : ne sit unum indumentum veteris hominis, et alterum novi; sed debemus nos exuere veterem hominem, et ei dare qui nudus est : alius enim habet unum, alius vero omnino non habet, contraria scilicet fortitudo : et quomodo scriptum est, ut in profundum maris præcipitemus nostra delicta, sic projici a nobis oportet vitia atque peccata, et jacere super eum qui eorum nobis causa extitit. **THEOPH.** Quidam autem tunicas duas esse dixit, spiritum Scripturæ, et litteram; habentem vero duo hæc monet Joannes, ut instruat ignorantem, et det ei ad minus litteram.

BED. Quantam autem Baptistæ sermo virtutem habuerit, hinc probatur, cum et publicanos et milites ad consilium salutis suæ coegerit inquirendum : unde sequitur :

Venerunt autem et publicani, etc. **CHRYS.** (homil. 24, vel 25). Magna est virtutis fortitudo, dum felicitatis viam requirunt ab indigo locupletes. **BED.** Præcipit ergo eis ne ultra præscriptum exigant. Unde sequitur : Et ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod vobis constitutum est, faciatis. Publicani vero appellantur hi qui vectigalia publica exigunt, qui sive conductores sunt vectigalium fisci, vel rerum publicarum, nec non et hi qui seculi hujus lucra per negotia sectantur, eodem vocabulo censentur; quos omnes pariter in suo quemque gradu ab agenda fraude coercet, ut dum primo se ab aliorum temperarent appetitu, tandem ad propria cum proximis communicanda pertingerent. Sequitur : Interrogabant autem eum et milites, etc. **Justissimo autem moderamine præmonet,**

avec le prochain. — SUITE. — « Dés soldats l'interrogeaient aussi, etc., » il les exhorte à une juste modération, afin qu'ils ne dépouillent point injustement ceux qu'ils devraient protéger; d'où il suit : « Ne commettez aucune concussion (par violence) ni aucune injustice (par fraude), mais contentez-vous de votre paie. » — S. AMB. — Il enseigne que le tribut de la guerre est établi de manière qu'en exigeant la paie on ne se livre point au pillage. — S. GRÉG. — Il appelle *paie* la solde impériale et la rémunération attribuée aux dignités par la loi. — S. AUG. — Il savait que le soldat n'est point un homicide, mais un ministre de la loi; ni un vengeur d'injures, mais un défenseur du salut public. Autrement il eût répondu : Rejetez vos armes, désertez cette milice, ne frappez, ne blessez, ne tuez personne. En effet, qu'y a-t-il de coupable dans la guerre? Est-ce la mort de ceux qui doivent mourir, afin que les vainqueurs dominant en paix? Condamner cela serait un acte de lâcheté, non de religion. Le désir de nuire, la vengeance cruelle; avoir une âme impitoyable, implacable, la férocité dans le combat, l'ambition de dominer (et autres choses semblables): voilà ce qui est justement condamné dans la guerre, et c'est pour punir ces violences que (par l'ordre de Dieu ou de quelque autorité légitime) les bons entreprennent de faire la guerre, lorsqu'ils se trouvent dans des circonstances telles que l'ordre et la justice leur imposent de commander la guerre ou d'obéir à ce commandement.

S. CHRYS. — En parlant ainsi aux publicains et aux soldats, Jean voulait les élever à une autre sagesse plus grande; mais parce qu'ils n'étaient pas encore disposés à l'entendre, il enseigne des choses plus

ne ab eis calumniando prædam requirant, quibus militando prodesse debuerant : unde sequitur : Et ait illis : Neminem concutiatis (scilicet per violentiam), neque calumniam faciatis (scilicet per fraudulentam malitiam), et contenti estote stipendiis vestris. AMBR. Docens ideo stipendia militiæ constituta, ne dum sumptus quæritur, prædo grassetur. GRÉG. (Nazian., orat. 9, in Julianum). Stipendium enim appellat imperialem provisionem, et deputata per legem dignitatibus munera. AUG., contra Faustum (lib. 22, cap. 7). Sciebat enim eos cum militarent, non esse homicidas, sed ministros legis, et non ultores injuriarum, sed salutis publicæ defensores. Alioquin responderet : Arma abjicite, militiam istam deserite, neminem percutite, vulnerate, prosternite. Quid enim culpatur in bello? an quia moriuntur quan-

doque morituri, ut dominantur in pace victuri? hoc reprehendere timidorum est, non religiosorum : nocendi cupiditas, ulciscendi crudelitas, implacatus atque implacabilis animus, feritas rebellandi, libido dominandi (et si quæ talia), hæc sunt quæ in bellis jure culpantur : quæ plerumque ut etiam inde puniantur, adversus violentiam resistentium (sive Deo, sive aliquo legitimo imperio jubente); gerenda ipsa bella suscipiuntur a bonis, cum in eo rerum humanarum ordine inveniuntur, ubi eos vel jubere tale aliquid, vel in talibus obedire juste ipse ordo constringit.

CHRYS. (*super Matth.*, ubi sup.). Volebat autem Joannes, quando publicanis et militibus loquebatur, ad aliam majorem philosophiam ipsos traducere; sed quoniam nondum erant ad illam idonei, minora

humbles, de peur qu'en disant les plus élevées ils ne comprennent point celles-ci et soient privés aussi des autres.

Cependant le peuple étant dans une grande suspension d'esprit, et tous pensant en eux-mêmes si Jean ne pouvait point être le Christ, Jean dit devant tout le monde : Pour moi, je vous baptise dans l'eau ; mais il en viendra un autre plus puissant que moi ; et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. Il prendra le van en main, et il nettoiera son aire ; il amassera le blé dans son grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais.

ORIG. — Il était juste que Jean eût plus d'influence que les autres hommes, puisqu'il avait vécu autrement que tous les mortels ; aussi ils avaient pour lui une légitime prédilection, mais ils dépassaient la mesure de sa charité ; d'où il est dit : « Le peuple croyant qu'il pouvait être, etc. » — S. AMB. — Quoi de plus insensé que de ne pas croire en lui-même celui qu'on croyait dans un autre ? Celui qu'ils pensaient pouvoir venir par une femme, ils ne croient pas qu'il soit venu par une vierge ; et cependant le signe de l'avènement divin est dans l'enfantement d'une vierge, non dans celui d'une femme.

ORIG. — L'affection a ses périls si elle dépasse la mesure ; celui qui aime quelqu'un doit considérer la manière dont il aime et les motifs d'aimer, et ne pas l'aimer plus qu'il ne mérite ; car s'il dépasse la mesure et le degré de la charité, celui qui aime et celui qui est aimé seront coupables. — GRÆC. — Jean ne se glorifia point de l'opinion que tous avaient de lui et ne parut jamais désirer la primauté, mais il con-

reserat ; ne si potiora proferret, nequaquam illis intenderent, et his etiam privarentur.

Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus, respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos ; venit autem fortior me post me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus ; ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igni : cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum ; paleas autem comburet igni inextinguibili.

ORIG. (homil. 25). Dignum erat ut plus Joanni quam cæteris hominibus deferretur, qui aliter quam cuncti mortales vixerat : quam ob causam diligebant quidem eum

justissime ; sed non servabant in charitate modum : unde sequitur : Existimante autem populo ne forte esset, etc. AMBR. Quid autem ineptius quam quod is qui in alio æstimatur, in seipso esse non creditur ? Quem per mulierem venturum putabant, per virginem venisse non credunt ; et utique divini adventus signum in virginis partu, non in mulieris constitutum est.

ORIG. (homil. 25). Habet autem periculum dilectio, si modum trauseat : debet enim qui aliquem diligit, naturam et causas considerare diligendi, et non plus diligere quam meretur : nam mensuram charitatis modumque si transcenderit, et qui diligit et qui diligitur, in peccato erunt. GRÆC. (vel Metaphrastes, in *Cat. græc. Patr.*). Unde Joannes non fuit gloriatus in habita opinione de ipso ab omnibus, nec aliqua-

serva une profonde humilité; d'où il suit : « Jean répondit, etc. » — **BÈDE.** — Comment put-il répondre à ceux qui, dans le secret de leur cœur croyaient qu'il était le Christ, si ce n'est parce que non-seulement ils le pensaient, mais encore (ainsi qu'un autre évangéliste le déclare) parce qu'ils envoyèrent des prêtres et des lévites pour lui demander s'il était le Christ?

S. AMB. — Ou encore, Jean voyait les secrets du cœur, mais considérez par la grâce de qui; car c'est le don de Dieu qui révèle et non la puissance de l'homme, qui est plus éclairé par les secours divins que par ses efforts naturels. Il répondit aussitôt et prouva qu'il n'était point le Christ, lui qui opérait par un ministère visible. Car le mystère, opérant sur deux natures, savoir de l'âme et du corps, s'accomplit d'une manière visible sur ce qui est visible, et d'une manière invisible sur ce qui est invisible : ainsi l'eau purifie le corps, et l'Esprit purifie l'âme de nos fautes, quoique dans le baptême par l'eau se trouve un souffle de la grâce divine. C'est pourquoi le baptême de la pénitence et celui de la grâce diffèrent entre eux : celui-ci opère par l'eau et par l'Esprit, celui-là n'opère que par l'eau; l'œuvre de l'homme est de faire pénitence de ses fautes, le don de Dieu est d'opérer la grâce du mystère. Repoussant donc toute ambition de grandeur, il déclara, non par des paroles mais par des œuvres, qu'il n'était point le Christ; d'où il suit : « Un plus puissant que moi vient après moi, etc. » En disant : « Plus puissant que moi, » il n'établit point une comparaison, il ne pouvait y avoir aucune comparaison entre le Fils de Dieu et un homme; il veut dire que si plusieurs sont puissants, le Christ seul est plus puis-

tenus visus est primatum appetere, sed infirmam humilitatem amplexatus est : unde sequitur : Respondit Joannes, etc. **BÈDE.** Quomodo autem respondit eis, qui in secreto cordis quia Christus esset cogitabant, nisi quia, non solum cogitabant, sed etiam (sicut alius Evangelista declarat) missis ad eum sacerdotibus ac levitis, an esset Christus inquirebant ?

AMB. Vel videbat Joannes cordis occulta. Sed consideremus cujus gratia; Dei enim munus est qui revelat, non virtus hominis, qui divino magis adjuvatur beneficio, quam naturali cernit officio. Cito autem respondens probavit non esse se Christum, qui visibili operatur officio. Nam cum ex duabus naturis, id est, ex anima subsistat et corpore, visibile per visibile, invisible per

invisible mysterium consecratur : aqua enim corpus abluitur, spiritu animæ delicta mundantur : licet etiam in ipso fonte sanctificatio Divinitatis aspiret : et ideo aliud fuit baptisma pœnitentiæ, aliud est gratiæ : istud baptisma ex utroque, illud ex uno : opus hominis est gerere pœnitentiam delictorum, Dei munus est gratiam implere mysterii. Declinans ergo majestatis invidiam, non verbo, sed opere declaravit non esse se Christum : unde sequitur : Venit autem fortior me post me, etc. In hoc quod dicit, fortior me, comparisonem non fecit, neque enim inter Dei Filium et hominem ulla poterat esse comparatio, sed quia multi fortes, fortior nemo nisi Christus. Denique eo usque non fecit comparisonem, ut addiderit : Cujus non sum dignus

sant. Enfin, loin de faire une comparaison, il ajoute : « Je ne suis pas digne de délier la courroie de sa chaussure, etc. » Saint Matthieu a dit : « Je ne suis pas digne de porter sa chaussure. » S'il est de quelque intérêt d'entendre différemment ce qui est dit : « Porter sa chaussure (1), » et « délier la courroie de sa chaussure, » de telle sorte qu'un évangéliste ait dit une chose, et les autres une autre, tous ont raconté ce qui était vrai ; si au contraire Jean, en parlant des chaussures, n'a voulu que montrer l'excellence du Seigneur et sa propre humilité, chaque évangéliste, en disant l'une ou l'autre de ces choses, délier la courroie des chaussures ou porter les chaussures, a rendu la même pensée par ses paroles et exprimé la même signification d'humilité.

S. AMB. — En disant : « Je ne suis pas digne de porter sa chaussure, » il déclare que la grâce de la prédication a été conférée aux apôtres qui sont chaussés pour l'Évangile (1) ; cependant Jean me paraît s'exprimer ainsi surtout parce qu'il représente le peuple juif. — S. GRÉG. — Jean se déclare indigne de délier la courroie de sa chaussure, comme s'il disait : Je ne puis ôter la chaussure des pieds du Rédempteur, puisque je n'usurpe point le nom d'époux qui ne m'appartient pas. Car c'était la coutume chez les anciens que, lorsque quelqu'un ne voulait point accepter l'épouse qui lui était dévolue, celui qui devenait son époux par droit de parenté lui déliait sa chaussure. Ou encore, les chaussures étant faites de la dépouille d'animaux morts, peut-être veut-il faire entendre que le

(1) Porter ne signifie point ici être chaussé, mais porter comme serviteur.

(2) Allusion à ces paroles de l'Apôtre aux Éphésiens, 6, v. 15 : « Que vos pieds aient pour chaussure la préparation à l'évangile de la paix. »

solvere corrigiam calceamenti, etc. AUG. (*De cons. Evang.*, lib. 2, cap. 12). Matthæus quidem dicit : Cujus non sum dignus calceamenta portare. Itaque si ad rem pertinet aliquid aliud intelligere in eo quod dictum est : Calceamenta portare, et corrigiam calceamentorum solvere, ut unus Evangelistarum hoc, alii aliud dicerent, omnes verum narraverunt ; si autem nihil intendit Joannes cum de calceamentis Domini diceret, nisi excellentiam ejus et humilitatem suam, quodlibet horum dixerit, sive de solvenda calceamentorum corrigia, sive de portandis calceamentis eandem tamen sententiam tenuit, quisquis etiam verbis suis per calceamentorum commemorationem eandem significationem humilitatis expressit.

AMB. Per hoc etiam quod dicit : Cujus non sum dignus calceamenta portare, evangelicæ prædicationis ostendit apostolis gratiam esse collatam, qui sunt calceati in Evangelium : videtur tamen ideo hoc dicere, quod plerumque Joannes personam accipit populi Judæorum.

GREG. (*homil. 7, in Evang.*). Sed et Joannes se indignum esse ad solvendum corrigiam calceamenti ejus denuntiat : ac si aperte dicat : Ego Redemptoris vestigia denudare non valeo, qui sponsi nomen mihi immeritus non usurpo. Mos enim apud veteres fuit, ut si quis eam quæ sibi compereret, accipere nollet uxorem, ille ei calceamentum solveret, qui ad hanc sponsus jure propinquitatis veniret : vel quia calceamenta ex mortuis animalibus fiunt, in-

Seigneur incarné est venu au monde avec une chaussure, c'est-à-dire avec la mortalité de notre corruption. La courroie de la chaussure est donc comme le nœud du mystère, et Jean ne peut délier la courroie de sa chaussure, parce qu'il est incapable de pénétrer le mystère de l'incarnation que l'esprit de prophétie lui a fait connaître.

S. CHRYS. — Après avoir dit que son baptême n'est que le baptême de l'eau, il montre l'excellence du baptême institué par le Christ en ajoutant : « Il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu. » Par cette métaphore, il exprime l'abondance de la grâce, car il ne dit point : « Il vous donnera l'Esprit-Saint, » mais « il vous baptisera dans l'Esprit-Saint. » Il ajoute ensuite *le feu*, pour montrer la vertu de la grâce. En effet, de même que le Christ appelle de l'eau (1) la grâce de l'Esprit, exprimant ainsi la pureté qu'elle produit et l'immense consolation qu'elle répand dans les âmes qui la reçoivent ; de même Jean exprime par le feu la ferveur, la sincérité de la grâce, et aussi la consommation des péchés. — BÈDE. — Sous le nom de feu, on peut entendre l'Esprit-Saint qui brûle par l'amour et illumine par la sagesse les cœurs qu'il remplit; ainsi les apôtres reçurent le baptême de l'Esprit par un feu visible. Il en est qui entendent que le baptême *de l'Esprit* est pour le temps présent et celui *du feu* pour le siècle futur, dans ce sens que, de même que nous renaissions par l'eau et par l'Esprit pour

(1) Joan., 4, v. 14 : « Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, elle sera en lui une source d'eau vive qui jaillira dans la vie éternelle; » et 7, v. 38 : « Si quelqu'un croit en moi, des fleuves d'eau vive sortiront de son sein. » L'évangéliste ajoute : « Il voulait parler de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. »

carnatus Dominus, quasi calceatus apparuit, qui morticina nostræ corruptionis assumpsit. Corrigia ergo calceamenti est ligatura mysterii. Joannes itaque solvere corrigiam calceamenti ejus non valet, quia incarnationis mysterium nec ipse investigare sufficit, qui hanc per prophetiæ spiritum agnovit.

CHRYS. (homil. 11, in Matth.). Et quia dixerat quod suum baptismum nil plus haberet quam aquam, consequenter ostendit excellentiam exhibitam per Christum baptismatis, cum subdit : Ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igni; per ipsam dicti metaphoram ostendens abundantiam gratiæ : non enim ait : Dabit vobis Spiritum Sanctum, sed baptizabit. Ac rursus per id quod de igne subjicit, ostendit virtutem gratiæ : et sicut Christus aquam vocat Spiritus

gratiam, ostendens per vocabulum aquæ nitorem qui contingit ex ea, et consolationem immensam quæ mentibus capacibus illius ingeritur; sic et Joannes per ignis vocabulum exprimit fervorem et rectitudinem gratiæ, nec non et peccatorum consumptionem. BÈDE. Potest et Spiritus Sanctus nomine ignis significatus intelligi, quia incendit per amorem, et per sapientiam corda quæ replet, illuminat : unde et apostoli baptismum Spiritus in ignis visione percipiunt. Sunt qui ita exponunt, quod in præsentem in Spiritu, et in futuro baptizemur in igne, ut videlicet sicut in remissionem omnium peccatorum ex aqua et Spiritu renascimur, ita et tunc de levibus quibusdam peccatis purgatorii ignis baptismate mundemur. ORIG. (homil. 24). Et quomodo Joannes juxta Jordanem fluvium ve-

la rémission de tous les péchés, ainsi nous serons purifiés de quelques fautes plus légères par le baptême de feu du purgatoire. — ORIG. — De même que Jean attendait le long du fleuve ceux qui venaient pour le baptême, repoussant les uns par ces paroles : « Race de vipères, » et recevant ceux qui confessaient leurs péchés ; de même le Seigneur Jésus se tiendra le long du fleuve enflammé, avec le glaive de feu, pour baptiser dans ce bain et introduire au paradis quiconque le demande et a besoin d'être purifié ; mais il ne baptisera point dans le bain de feu celui qui n'aura point le signe des baptêmes précédents.

S. BAS. — Quoiqu'il soit dit : « Il vous baptisera dans l'Esprit-Saint, » que personne ne pense que ce soit là toute la forme du baptême, le nom-seul de l'Esprit y étant invoqué. Pour ce qui est de la grâce vivifiante, il faut toujours garder entière la tradition que nous avons reçue ; ajouter ou retrancher quelque chose exclut de la vie éternelle, et, de même que nous croyons, nous baptisons au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. — GREC. — En disant : « Il baptisera dans l'Esprit-Saint, » il montre l'abondance de la grâce et la grandeur du bienfait ; cependant, afin que nul ne pense que répandre des bienfaits est le propre de la puissance et de la volonté du Créateur, tandis que punir les rebelles n'est pas dans ses attributs, il ajoute : « Son van est dans sa main, » exprimant ainsi qu'il est non-seulement le rémunérateur des bons, mais encore le vengeur des prévaricateurs. Le van signifie la promptitude du jugement, car en un instant, sans débat et sans délai, il séparera les damnés de la société des élus.

S. CYR. — En ajoutant : « Il nettoiera son aire, » Jean-Baptiste dé-

nientes ad baptismum præstolabatur, et alios abigebat dicens : Generatio viperarum ; eos vero qui confitebantur peccata, suscipiebat, sic stabit in igneo flumine Dominus Jesus juxta flammeam rhomphæam ; ut quicumque post exitum vitæ hujus ad paradisum transire desiderat, et purgatione indiget, hoc eum lavamino baptizet, et ad paradisum transmittat ; eum vero qui non habet signum priorum baptismatum, lavacro igneo non baptizet.

BASIL. [lib. de Spiritu Sancto, cap. 12]. Non autem propter hoc quod dicit : Baptizabit vos in Spiritu Sancto, integrum quis esse baptismum fatebitur, in quo nomen solius Spiritus invocatum est ; oportet enim semper illibatam manere assignatam traditionem in vivificante gratia. Nam addere vel minuire quidquam excludit a vita per-

petua : sicut enim credimus, sic et baptismum suscipimus in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. GRÆC. Per hoc ergo quod dicit : Baptizabit in Spiritu Sancto, ostendit abundantiam gratiæ et beneficii copiam. Ne autem aliqui putent quod dona largiri, et potestas, et voluntas est Creatoris, punire vero inobedientes nullam sibi fore causam, ob hoc subdit : Cujus ventilabrum in manu ejus ; ostendens quod non solum munificus est dignis, sed etiam prævaricationum ultor. Ventilabrum autem promptitudinem judicii exprimit : non enim cum judiciis, sed in instanti et absque quolibet intervallo separat damnandos a collegio salvandorum.

CYRIL. [in Thesaurio, lib. 2, cap. 4]. Per hoc autem quod subdit : Et permundabit aream suam, designat Baptista Ecclesiam perti-

clare que l'Église appartient au Christ comme à son maître. — BÈDE. — L'aire figure l'Église présente, où beaucoup sont appelés et peu sont élus; la purification de cette aire se fait maintenant en particulier lorsque quelqu'un de pervers est chassé de l'Église (par un châtement sacerdotal) pour des fautes scandaleuses, ou lorsqu'après sa mort il est condamné, au jugement de Dieu pour des fautes cachées; elle s'accomplira à la fin d'une manière générale, lorsque le Fils de l'homme enverra ses anges pour arracher de son royaume tous les scandales. — S. AMB. — Le droit du Seigneur de juger les mérites est exprimé par le van, parce que, quand on vanne les grains sur l'aire, les pleins sont séparés des vides comme par un discernement du souffle de l'air; d'où il suit : « Il amassera le blé dans son grenier, etc. » Par cette comparaison, le Seigneur nous fait voir qu'au jour du jugement il discernera les mérites solides et les fruits de vertu de la légèreté stérile des vaines actions et de l'ostentation, afin de placer dans la demeure céleste les hommes d'un mérite plus parfait. Or, celui-là est un fruit plus parfait qui a mérité de ressembler à celui qui fut semé comme un grain de froment pour produire des fruits abondants. — S. CYR. — La paille représente les lâches, les paresseux, et ceux qui toujours mobiles flottent à tout vent de péché. — S. BAS. — Ils servent à ceux qui sont dignes du royaume des cieux comme la paille sert au froment; ils leur sont utiles spirituellement et corporellement, quoiqu'ils ne le fassent point en vue de la charité de Dieu ou du prochain.

ORIG. — Comme le froment et la paille ne peuvent être séparés que par le souffle de l'air, il a dans sa main un van qui fait connaître que

nere ad Christum quasi ad Dominum. BÈDE. Per aream enim præsens Ecclesia figuratur in qua multi sunt vocati, pauci vero electi : cujus areæ purgatio et nunc viritim geritur, cum quisque perversus vel ob manifesta peccata de Ecclesia [sacerdotali castigatione] ejicitur ; vel ob occulta post mortem divina districtione damnatur ; et universaliter in fine perficietur, quando mittet Filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala. AMB. Ventilabri ergo indicio, discriminandorum Dominus declaratur jus habere meritorum ; eo quod dum frumenta ventilantur in area, plena a vacuis velut quodam auræ spirantis examine separantur : unde sequitur : Et congregabit triticum in horreum suum, etc. Per hanc comparationem Dominus ostendit

quod judicii die solida merita fructusque virtutis ab inanis jactantiæ exiliumque factorum infructuosa levitate discernat ; perfectioris meriti viros locaturus in mansione cœlesti ; ipse enim perfectior fructus est qui meruit ejus esse conformis, qui sicut granum tritici cecidit, ut plurimos fructus afferret (Joan., 12). CYRIL. At paleæ lentos et inanes signant, et quolibet vento peccati ventilatos et volubiles. BASIL. Conferunt autem his qui digni sunt regno cœlorum velut paleæ tritico ; non tamen intuitu divinæ charitatis et proximorum hoc faciunt ; sive spiritualibus donis, sive corporalibus beneficiis.

ORIG. (homil. 26). Vel quia absque vento non possunt triticum et paleæ separari, ideo habet ventilabrum in manu sua ;

les uns sont de la *paille* et les autres du *froment*. Si vous êtes une paille légère (c'est-à-dire incrédule); la tentation vous montre ce que vous étiez sans le savoir; si au contraire vous soutenez avec courage les épreuves, la tentation ne vous rend pas fidèle et patient, mais elle fait éclater la vertu qui était cachée en vous.

S. GRÉG. de Nysse. — Il est bon de savoir que les biens promis à ceux qui vivent d'une manière irréprochable ne sont point tels qu'ils puissent être exprimés par des paroles, car ni l'œil ne les a vus, ni l'oreille ne les a entendus, ni le cœur de l'homme ne les a compris. Les châtimens des péchés non plus ne ressemblent à rien de ce qui affecte maintenant nos sens, et quoique quelques-unes de ces peines soient nommées dans notre langage, elles diffèrent grandement de ce qui les nomme: en effet, lorsque vous entendez parler *de feu*, vous êtes averti de conjecturer quelque autre chose, car il est ajouté *inextinguible*, ce qui ne peut s'appliquer à notre feu. — S. GRÉG. — Le feu de la géhenne est nommé d'une manière merveilleuse. En effet, notre feu corporel est nourri par du bois amoncelé, et il ne dure qu'à la condition d'être alimenté; au contraire, le feu de la géhenne, quoique corporel et quoiqu'il brûle corporellement les réprouvés qui y sont précipités, n'est point alimenté par du bois, mais une fois créé il demeure toujours inextinguible.

Il disait encore beaucoup d'autres choses au peuple dans les exhortations qu'il leur faisait. Mais Hérode le tétrarque étant repris par lui au sujet d'Hérodiade, femme de son frère, et de tous les autres maux qu'il avait faits, il ajouta encore à tous ses crimes celui de faire enfermer Jean dans une prison.

ORIG. — Jean avait annoncé le Christ, il prêchait le baptême de

quod alios paleas, alios triticum esse demonstrat; cum enim esses palca levis (id est, incredulus) ostendit te esse tentatio quod latebas; cum autem fortiter tentamenta toleraveris, non te faciet fidelem tentatio atque patientem; sed virtutem quæ in te latebat, proferet in medium.

GRÉG. Nyss. Expedit autem scire quod nec dona, quæ per repositiones reposita sunt honeste viventibus, talia sunt ut verbo valeant explicari; quia nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt; nec peccatorum pœnæ ad aliquid eorum quæ in præsentî sensum affi-

ciunt, proportionem habent; et quamvis aliquæ illorum pœnarum per nostra nominentur vocabula, differt tamen non modicum: cum enim audis igne, aliud quiddam conjicere doceris ex eo quod additur, inextinguibili; quod in istum ignem non cadit. GRÉG. (in 15, *Moral.*, cap. 17). Miro modo expressus est ignis gehennæ. Ignis namque noster corporeus per congesta ligna nutritur, nec valet nisi fatus subsistere: at contra gehennæ ignis cum sit corporeus, et in se missos reprobos corporaliter exurat, lignis non nutritur, sed creatus semel inextinguibilis durat.

l'Esprit-Saint, et les autres choses que l'histoire de l'Évangile nous rapporte. Il nous est révélé qu'il enseignait encore d'autres choses lorsqu'il est dit : « Il disait encore beaucoup d'autres choses au peuple dans ses exhortations. » — ΤΙΘΕΟΡΗ. — Il prêchait la bonne doctrine, c'est pourquoi elle est appelée avec raison l'Évangile (1). — ORIG. — De même que dans l'Évangile selon saint Jean il est rapporté du Christ qu'il dit encore beaucoup d'autres choses, de même, dans ce passage de saint Luc, on doit entendre que Jean annonça des choses plus grandes qui ne pouvaient être écrites. Nous admirons Jean, parce qu'il a été le plus grand parmi ceux qui sont nés de la femme, parce que ses mérites l'élevèrent à une si grande renommée de vertu que beaucoup pensèrent qu'il était le Christ; mais il est bien plus admirable en ce qu'il n'a point craint Hérode ni redouté la mort; d'où il suit : « Hérode tétrarque étant repris par lui, etc. »

Eus. — Il est appelé tétrarque, pour le distinguer de l'autre Hérode qui régnait à la naissance du Christ : l'un était roi et l'autre tétrarque. Il avait pour femme la fille d'Arétus, roi d'Arabie, qu'il avait prise d'une manière sacrilège (car elle était la femme de son frère Philippe), quoiqu'elle eût des enfants de son frère; ce qui n'était permis qu'à ceux dont les frères étaient morts sans enfants. Jean-Baptiste avait reproché cela à Hérode. D'abord il écouta ses paroles avec empressement, les sachant remplies de gravité et de consolation; mais l'ambi-

[1] C'est-à-dire la bonne nouvelle.

Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo. Herodes autem Tetrarcha cum corripitur ab illo de Herodiade uxore fratris sui, et de omnibus malis quæ fecit Herodes, adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcerem.

ORIG. (homil. 27). Annuntiaverat Joannes Christum, baptismum Spiritus Sancti prædicabat, et cætera quæ Evangelii tradidit historia. Exceptis ergo his alia annuntiasset monstratur in eo quod dicitur : Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo. THEOPH. Exhortatio enim ejus erat bona doctrina; et ideo convenienter Evangelium dicitur. ORIG. Et quomodo in Evangelio secundum Joannem de Christo refertur, quia multa et alia locutus est, sic et in præsentī loco intellige quod Lucas hic dixit, quoniam majora quædam a Joanne annuntiantur quam ut deberent litteris

credi. Miramur autem Joannem, quod inter natos mulierum major nemo fuerit, quod in tantam opinionem meritis virtutis ascenderit, ut a plerisque Christus putaretur : sed illud multo mirabilius quod non timuit Herodem, non formidavit interitum : unde sequitur : Herodes autem Tetrarcha cum corripitur ab illo, etc.

EUSEB. (in Eccles. Hist., lib. 1, cap. 13). Dicitur autem Tetrarcha ad differentiam alterius Herodis, quo regnante natus est Christus : erat enim ille rex, hic autem tetrarcha. Erat autem illi conjux Arætæ, regis Arabum, filia, quam (cum conjux esset fratris sui Philippi) more sacrilego duxit, quamvis prolem haberet a fratre : his enim solum licebat hoc agere, quorum fratres sine prole vitam compleverant. Super hoc Herodem reprehenderat Baptista. Primo quidem diligenter ejus audiebat sermones, cum sciret eos ponderosos et consolatione

tion d'Hérodiade le poussait à mépriser les discours de Jean, c'est pourquoi il le mit en prison; d'où il est dit : « Il ajouta à tout le reste de faire mettre Jean en prison. »

BÈDE. — Ce n'est point alors que Jean fut pris, mais, selon l'Évangile de saint Jean, après que le Seigneur eut fait plusieurs prodiges et après l'éclat de son baptême. Saint Luc le raconte avant le temps pour montrer la malice d'Hérode, lequel, bien différent des autres, voyant la foule accourir, les soldats croire, les publicains faire pénitence et tout le peuple recevoir le baptême, non-seulement méprisa Jean, mais le lia et le fit mourir. — **GLOSE.** — Avant de raconter aucun des actes de Jésus, saint Luc dit que Jean fut pris par Hérode pour montrer qu'il va s'appliquer à décrire uniquement ce qui arriva depuis l'année où Jean fut pris et mis à mort.

Or, il arriva que tout le peuple recevant le baptême, et Jésus ayant été aussi baptisé, comme il faisait sa prière, le ciel s'ouvrit, et le Saint-Esprit descendit sur lui en forme corporelle comme une colombe; et on entendit cette voix du ciel : Vous êtes mon Fils bien aimé; c'est en vous que j'ai mis toute mon affection.

S. AMB. — Saint Luc abrège ce qui a été dit par les autres évangélistes, et fait entendre, plutôt qu'il ne le raconte, que le Seigneur fut baptisé par Jean; d'où il est dit : « Il arriva qu'étant baptisé, etc. » Le Seigneur veut être baptisé, non pour se purifier, mais pour purifier les eaux, afin que, purifiées par la chair immaculée du Christ, elles eussent la vertu du baptême. — **S. GRÉG. de Nazianze.** — Le Christ

plenos; sed Herodiadis concupiscentia cogebat eum aspernari verba Joannis: unde et eum detrudit in carcerem. Et hoc est quod dicitur: Adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcerem.

BÈDE. Non autem his diebus captus est Joannes, sed juxta Evangelium Joannis post aliqua signa gesta a Domino, et post ejus baptismum diffamatum; sed a Luca propter exaggerandam malitiam Herodis præoccupatum est; qui cum videret ad prædicationem Joannis multos confluere, milites credere, publicanos penitere, totum vulgus baptismum suscipere, ipse econverso, non solum Joannem contemnit, sed vinculat et occidit. **GLOS.** Ante etiam quam Lucas aliquid narret de actibus Jesu, dicit Joannem ab Herode captum; ut ostendat se solummodo ea Domini facta præcipue

descripturum, quæ ab anno gesta sunt quo Joannes captus est vel punitus.

Factum est autem cum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato, et orante, apertum est cælum, et descendit Spiritus Sanctus corporali specie sicut columba in ipsum; et vox de cælo facta est: Tu es Filius meus dilectus; in te complacui mihi.

AMB. Pulchre in his quæ a cæteris dicta sunt, Lucas compendium sumpsit, et intelligendum magis quod a Joanne Dominus baptizatus est quam expressum reliquit: unde dicitur: Factum est autem cum baptizaretur, etc. Baptizatus est autem Dominus, non mundari volens, sed mundare aquas; ut ablutæ per carnem Christi qui peccatum non cognovit, baptismatis jus ha-

vint au baptême peut-être pour sanctifier Jean-Baptiste, mais certainement pour submerger dans l'eau tout le vieil Adam. — S. AMB. — Le Seigneur déclare lui-même le motif de son baptême en disant : « Ainsi nous devons accomplir toute justice. » Qu'est-ce en effet que la justice, sinon de faire le premier ce qu'on veut que les autres fassent et de les exhorter par son exemple ? Que personne ne dédaigne donc le bain de la grâce, puisque le Christ n'a point dédaigné le bain de la pénitence.

S. CHRYS. — Il y avait un baptême judaïque qui lavait les souillures du corps, mais ne lavait point les crimes de la conscience, tandis que notre baptême délivre des péchés, purifie l'âme et répand l'abondance de l'Esprit. Le baptême de Jean était plus excellent que celui des Juifs, car il ne consistait point dans l'observance des purifications corporelles, mais dans la conversion du vice à la vertu. Il était moins excellent que notre baptême, en ce qu'il ne conférait point l'Esprit-Saint ni le pardon qui vient de la grâce. C'était comme un milieu entre ces deux baptêmes. Le Christ ne reçut ni le judaïque ni le nôtre, parce qu'il n'avait pas besoin du pardon des péchés, et que sa chair, conçue dès le principe par l'Esprit-Saint, n'avait pas besoin de le recevoir. Il reçut le baptême de Jean, afin que, par la nature même de ce baptême, nous comprenions qu'il n'a été baptisé ni à cause du péché ni par indigence des dons de l'Esprit. Il dit : « Étant baptisé et priant, » afin que vous compreniez qu'après avoir reçu le baptême il faut prier toujours. — BÈDE. — En effet, quoique tous les péchés soient remis au baptême, la fragilité de la chair terrestre n'est pas

berent. GREG. Nazian. Accedit etiam Christus ad baptismum, forsitan sanctificaturus Baptistam; quod autem nulli dubium est, ut totum veteranum Adam immergat aquæ. AMB. Quæ etiam sit dominici causa baptismatis, Dominus ipse declarat dicens: Sic nos deest implere omnem justitiam. Quæ est ergo justitia, nisi quia quod alterum tibi facere velis, prior ipse incipias, et tuo alios hortaris exemplo? Nemo igitur refugiat lavacrum gratiæ, quando Christus lavacrum pœnitentiæ non refugit.

CHRYS. Fuerat autem baptismus judaicum, quod sordes carnis amovebat, non conscientie crimina; nostrum autem baptismus separat a peccatis, lavat animam, et Spiritus copiam elargitur: baptismus vero Joannis judaico præstantius erat: neque enim ad observantiam corporalium

mundificationum inducebat, sed monebat a vitio in virtutem converti: nostro vero baptismate minus; eo quod neque Spiritum Sanctum administrabat, nec remissionem quæ per gratiam fit, exhibebat; cum quasi finis quidam esset utrorumque baptismatum: sed neque judaico baptismate, nec nostro baptizatus est Christus; quia nec indulgentia peccatorum egebat, nec illa caro expers erat Spiritus Sancti, quæ per Spiritum Sanctum ab ipso principio concepta est; sed baptizatus est Joannis baptismate, ut ex ipsa natura baptismatis scias quia neque causa peccati, neque propter indigentiam doni Spiritus baptizatus est. Dicit autem baptizato et orante, ut perpendas quod suscepto baptismate opportuna sit jugis oratio. BÈD. Quia etsi peccata sunt omnia in baptismo laxata, non adhuc ter-

affermie; car lorsque nous avons pour ainsi dire traversé la mer Rouge, et que nous nous félicitons de la submersion des Égyptiens (1), nous rencontrons d'autres ennemis dans le désert de la conversation mondaine, et il nous faut les vaincre par nos efforts, avec la grâce du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions à la patrie. — S. CHRYS. — Il dit : « Le ciel s'ouvrit, » comme si jusqu'alors il eût été fermé ; c'est que désormais le bercaïl céleste et le terrestre sont réunis ensemble ; il n'y a plus qu'un pasteur des brebis, le ciel est ouvert, et l'homme qui habite la terre est associé aux anges. — BÈDE. — Le ciel ne s'ouvrit point alors à lui, puisque ses yeux pénétraient les profondeurs des cieux ; mais ceci nous montre la vertu du baptême, qui ouvre la porte du ciel à quiconque vient de le recevoir ; de plus, lorsque sa chair innocente est touchée par les eaux, le glaive de feu qui autrefois poursuivait l'homme coupable est éteint.

S. CHRYS. — L'Esprit-Saint descendit sur le Christ comme sur le principe de notre race, afin d'être d'abord sur le Christ, qui ne le reçut point pour lui-même, mais pour nous ; d'où il suit : « L'Esprit-Saint descendit, etc. » Que personne ne pense qu'il le reçut comme ne l'ayant pas auparavant, car lui-même comme Dieu l'envoyait du haut du ciel, et en même temps le recevait comme homme ici-bas. Ainsi il vola de lui sur lui, c'est-à-dire de sa divinité à son humanité. — S. AUG. — Il serait absurde de dire qu'à trente ans il reçut l'Esprit-Saint : venant au baptême sans péché, il y vint ayant déjà l'Esprit-

(1) Allusion aux Hébreux, qui, après la sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge, eurent à combattre les Amalécites.

renæ carnis est fragilitas solidata; nam quasi transito mari Rubro gratulamur submersos Ægyptios, sed in deserto mundanæ conversationis hostes occurrunt alii, qui duce Christi gratia nostro sudore vincantur, donec perveniamus ad patriam. CHRYS. Dicit autem : Apertum est cœlum ; tanquam hactenus reclusum fuisset : jam autem ovisi superno et infimo in unum redacto, et uno existente ovium pastore, cœlum patuit, et homo terricola aggregatus est angelis. BÈD. Non enim ei ocelum tunc apertum est, cujus oculi cœlorum interiora cernebant ; sed virtus ibi baptismatis ostenditur, de quo quisque cum egreditur, regni cœlestis ei janua aperitur ; dumque caro innoxia frigentibus tangitur aquis, opposita quondam noxiis romphæa extinguitur ignea.

CHRYS. Descendit etiam Spiritus Sanctus ad Christum tanquam ad generis nostri principium, ut in Christo sit primo, qui non sibi, sed nobis potius illum suscepit : unde sequitur : Et descendit Spiritus Sanctus, etc. Non existimet aliquis quod cum non habuit eum, suscepit ipsum : ipse namque illum desursum tanquam Deus mittebat ; at idem ut homo recipiebat inferius. Igitur ex eo devolavit in eum ; scilicet ex ipsius Deitate ad ejus humanitatem. AUG. (15, *De trinit.*, cap. 26). Absurdissimum autem est cum jam triginta annorum esset, accepisse Spiritum Sanctum : sed venit ac baptismum sicut sine peccato, ita non sine Spiritu Sancto : si enim de Joanne scriptum est (Luc., 1) : Spiritu Sancto replebitur ab utero matris

Saint ; en effet, s'il est écrit de Jean : « Il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le ventre de sa mère, » que penser de l'Homme-Christ dont la conception selon la chair ne fut point l'opération de la chair, mais l'opération de l'Esprit? Aujourd'hui donc il daigne figurer son corps, c'est-à-dire l'Église, où ceux qui sont baptisés reçoivent l'Esprit-Saint. — S. CHRYS. — Ce baptême était à la fois ancien et nouveau : ancien, parce qu'il le recevait d'un prophète ; nouveau, par la descente de l'Esprit.

S. AMB. — L'Esprit se montra sous la forme d'une colombe, parce qu'il est invisible dans la substance de sa divinité. Remarquons le sens mystérieux de cette forme d'une colombe. La grâce du baptême exige la simplicité, il nous faut être simples comme des colombes ; la grâce du baptême exige aussi la paix figurée par cette branche d'olivier qu'une colombe apporta autrefois à l'arche préservée du déluge. — S. CHRYS. — Pour exprimer la mansuétude du maître, il apparaît aujourd'hui sous la forme d'une colombe ; à la Pentecôte, il apparaîtra comme un feu pour exprimer les châtiments. Lorsqu'il fallait pardonner les péchés, la mansuétude était nécessaire ; mais, après que nous avons la grâce, c'est le temps du jugement et de la condamnation. — S. CHRYS. — La colombe est un animal simple et doux, sans fiel amer, sans morsure cruelle, sans griffes déchirantes ; elle recherche les habitations de l'homme, elle s'attache à une seule maison ; lorsqu'elle a des petits, elle ne les quitte point ; s'ils s'envolent, elle vole avec eux ; toujours elle est en compagnie ; par les baisers de son bec

suæ ; quid de homine Christo credendum est, cujus carnis ipsa conceptio non carnalis, sed spiritualis fuit? Nunc ergo corpus suum, id est, Ecclesiam, præfigurare dignatus est, in qua baptizati præcipue accipiunt Spiritum Sanctum. CHRYS. Redolebat illud baptismum aliquid vetustatis, et partim sapiebat novitatem ; quod enim baptismum susciperet a Propheta, ostendebat aliquid vetus ; quod autem Spiritus descenderit, novum aliquid designabat.

AMB. Merito autem Spiritus se in corpore demonstravit columbæ, quoniam in Divinitatis substantia non videtur. Adversus mysterium, quare sicut columba : simplicitatem enim lavacri requirit gratia, ut simus simplices sicut columbæ ; pacem lavacri requirit gratia, quam in typo olivæ columba quondam ad illam arcam, quæ sola fuit diluvii immunis, advexit. CHRYS.

Vel nunc ut mansuetudinem magistri declaret, in specie columbina apparet ; in Pentecoste autem quemadmodum ignis, ut ostendat pœnam. Cum enim oportebat delictis ignoscere, mansuetudo necessaria erat ; sed ut adepti sumus gratiam, restat examinis et judicii tempus. CYPR., *De unit. Eccles. ante medium*. Est autem columba simplex et lætum animal, non felle amarum, non morsibus sævum, non unguæ laceratione violentum ; hospitia humana diligere, unius domus nosse consortium ; cum generant filios, simul sedere ; cum commeant, volatu invicem cohærere ; conversatione communi vitam suam degere ; oris osculo concordiam pacis agnoscere ; legem circa omnia unanimatis implere assuetum.

CHRYS. Et quidem Christus in ortu suo per plurima se manifestaverat oracula ;

elle exprime l'union pacifique; et toujours elle observe en tout la loi de la concorde.

S. CHRYS. — Le Christ s'était manifesté à sa naissance par plusieurs oracles; mais parce qu'on les méconnaissait, après s'être caché un temps, il se manifeste de nouveau d'une manière plus éclatante. En effet, l'étoile l'avait révélé dans le ciel; mais, dans les eaux du Jourdain, l'Esprit descend sur lui, et le Père le proclame en faisant entendre sa voix au-dessus de sa tête pendant qu'on le baptise; d'où il suit: « Une voix se fit entendre du ciel: Vous êtes mon Fils bien-aimé etc. » — S. AMB. — Nous avons vu l'Esprit sous une forme corporelle, écoutons le Père, que nous ne pouvons pas voir, car le Père est invisible; le Fils était aussi invisible selon la divinité, mais il a voulu se faire voir dans un corps; et le Père, qui n'a point de corps, a voulu nous prouver qu'il était avec le Fils, en disant: « Vous êtes mon Fils. » — S. ATH. — L'Écriture sacrée emploie le nom de fils dans deux sens; le premier est celui de ce passage de l'Évangile: « Il leur a donné le pouvoir de devenir fils de Dieu; » le second sens est celui selon lequel Isaac est fils d'Abraham. C'est pourquoi le Christ n'est pas dit simplement *Fils de Dieu*, mais *Fils bien aimé*, pour nous faire entendre qu'il est seul véritablement Fils par nature; aussi il est encore appelé *unique*. S'il était appelé fils dans le sens absurde d'Arius, comme ceux qui obtiennent ce nom par la grâce, il ne différerait en rien de nous. Reste donc le second sens, qui consiste à dire que le Christ est Fils de Dieu comme Isaac est fils d'Abraham. En effet, celui qui est engendré naturellement par un autre et n'a point son origine

verum quia noluerunt advertere, cum medio latuerit tempore, rursum se ab alio clariorum patefacit principio: nam stella desuper indicabat, sed Pater in undis Jordanis, et Spiritus devolabat; protrahens illam vocem super verticem ejus qui baptizatur: unde sequitur: Et vox de cœlo facta est: Tu es Filius meus dilectus, etc. AMB. Vidimus Spiritum, sed in specie corporali; et Patrem quem videre non possumus, audiamus: invisibilis enim est Pater, sed et Filius invisibilis, secundum Divinitatem; sed demonstrare se voluit in corpore; et quia Pater corpus non gerebat, ideo probare voluit nobis in Filio sese præsentem, dicens: Tu es Filius meus. ATHAN. Sacra quidem Scriptura ex nomine Filii duplicem intellectum ostendit: unum quidem ut in

Evangelio dicitur: Dedit eis potestatem, ut fiant filii Dei; alterum autem intellectum, juxta quem Isaac est filius Abrahæ. Christus ergo, non simpliciter dicitur Dei Filius, sed cum articuli additione, ut comprehendamus quoniam solus ipse est, qui revera et secundum naturam est filius, quamobrem et unigenitus dicitur: nam si secundum insaniam Arii dicitur filius, sicut qui hoc nomen per gratiam assequuntur, in nullo a nobis differre videbitur. Restat ergo secundum alium intellectum fatendum esse Christum Filium Dei, secundum quem Isaac filius Abrahæ esse cognoscitur. Quod enim ab alio naturaliter gignitur, non autem ab extrinseco sumit exordium, filium natura recenset. Sed dicitur: Nunquid ut hominis est passibilis nativitas filii? Mini-

du dehors est fils par nature. Mais, dit-on : « La naissance du Fils a-t-elle été douloureuse comme celle de l'homme ? » Nullement ; Dieu, étant indivisible, est le Père du Fils d'une manière impassible, et il est dit « Verbe du Père, » parce que l'homme lui-même profère son verbe sans douleur. De plus, la nature divine étant simple, il est Père d'un seul Fils ; c'est pourquoi il est ajouté : « Bien aimé. » — S. CHRYS. Car lorsque quelqu'un n'a qu'un fils ; il l'aime davantage ; s'il devient père de plusieurs, son affection s'affaiblit en se divisant.

S. ATHAN. — Le Prophète avait annoncé les promesses de Dieu en disant : « J'enverrai le Christ mon Fils ; » aujourd'hui que la promesse est accomplie, il ajoute : « Je me suis complu en vous. » — BÈDE. — Comme s'il disait : « J'ai mis en vous ma volonté, » c'est-à-dire j'accomplirai par vous ce qui me plaît. — S. GRÉG. — Ou encore, celui qui, se repentant, modifie une chose qu'il a faite, montre qu'il s'est déplu à lui-même, puisqu'il corrige ce qu'il a fait ; ainsi le Père tout puissant a parlé des pécheurs à la manière des hommes, en disant : « Je me repens d'avoir fait l'homme, » comme s'il s'était déplu à lui-même en créant les pécheurs. Au contraire, il s'est complu dans le Christ seul, parce qu'en lui seul il n'a point trouvé de faute pour laquelle il pût se reprendre et, pour ainsi dire, se repentir.

S. AUG. — Ce que dit saint Matthieu : « Celui-ci est mon Fils, » et saint Luc : « Vous êtes mon Fils bien aimé, » revient au même sens ; en effet, la voix céleste dit l'une de ces choses, seulement saint Matthieu a voulu montrer que ces paroles : « Celui-ci est mon Fils bien aimé, » signifiaient, pour ceux qui les entendirent, qu'il était le Fils

me ; sed Deus cum sit indivisibilis, impassibiliter Pater est Filii : unde Verbum Patris dicitur ; quia nec ipsum verbum humanum passibiliter producitur ; et cum simplex sit natura divina, unius solius filii pater est, et propter hoc additur, dilectus. CHRYS. Cum enim quis unum solum possidet filium, maxime diligit ; si vero pater factus sit plurium, dispersit affectus remittitur.

ATHAN. Cum autem antea Propheta protulerit Dei promissa dicentis : Mittam Christum Filium meum ; nunc apud Jordanem quasi consummato promisso decenter subjungit : In te complacui mihi. BÈDE. Ac si dicat : In te placitum meum constitui, id est, hoc per te gerere quod mihi placet. GRÉG. [super Ezech., homil. 8]. Vel aliter : omnis qui pœnitendo corrigit aliqua quæ

fecit, eo ipso quod pœnitet, se sibi displicuisse indicat, quia emendat quod fecit : et quia omnipotens Pater humano modo de peccatoribus locutus est, dicens (Gen., 6) : Pœnitet me fecisse hominem, quasi sibi metipsi displicuit in peccatoribus quos creavit : in solo autem Christo sibi complacuit, quia in solo eo non invenit culpam, in qua se reprehendat quasi per pœnitentiam.

AUG., *De cons. Evang.* (lib 2, cap. 14). Quod autem Matthæus dicit : Hic est Filius meus, Lucas autem : Tu es Filius meus dilectus, ad eandem sententiam explicandam valet : vox enim cœlestis unum horum dixit : sed Matthæus ostendere voluit ad id valere quod dictum est : Hic est Filius meus ; ut illis potius qui audiebant, indicaretur quod ipse esset Filius Dei : non enim Christo indicabatur quod sciebat ;

de Dieu. Il n'était pas besoin de dire au Christ ce qu'il savait, et cette voix se fit entendre pour ceux qui étaient présents et qui entendaient.

Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença à exercer son ministère, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli, qui fut fils de Mathat, qui fut fils de Lévi, qui fut fils de Melchi, qui fut fils de Janna, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Mathathias, qui fut fils d'Amos, qui fut fils de Nahum, qui fut fils d'Hesli, qui fut fils de Naggé, qui fut fils de Mahath, qui fut fils de Mathathias, qui fut fils de Séméï, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Joanna, qui fut fils de Résa, qui fut fils de Zorobabel, qui fut fils de Salathiel, qui fut fils de Néri, qui fut fils de Melchi, qui fut fils d'Addi, qui fut fils de Cosan, qui fut fils d'Elmadan, qui fut fils d'Her, qui fut fils de Jésus, qui fut fils d'Eliezzer, qui fut fils de Jorim, qui fut fils de Mathath, qui fut fils de Lévi, qui fut fils de Simeon, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Jona, qui fut fils d'Eliakim, qui fut fils de Méléa, qui fut fils de Menna, qui fut fils de Mathatha, qui fut fils de Nathan, qui fut fils de David, qui fut fils de Jessé, qui fut fils d'Obed, qui fut fils de Booz, qui fut fils de Salmon, qui fut fils de Nasson, qui fut fils d'Aminadab, qui fut fils d'Aram, qui fut fils d'Esron, qui fut fils de Pharès, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac, qui fut fils d'Abraham, qui fut fils de Tharé, qui fut fils de Nachor, qui fut fils de Sarug, qui fut fils de Ragau, qui fut fils de Phaleg, qui fut fils d'Héber, qui fut fils de Salé, qui fut fils de Caïnan, qui fut fils d'Arphaxad, qui fut fils de Sem, qui fut fils de Noé, qui fut fils de Lamech, qui fut fils de Mathusalé, qui fut fils d'Enoch, qui fut fils de Jared, qui fut fils de Malaléel, qui fut fils de Caïnan, qui fut fils d'Enos, qui fut fils de Seth, qui fut fils d'Adam, qui fut créé de Dieu.

ORIG. — Après avoir raconté le baptême du Seigneur, il dit sa génération. Il ne descend point des pères aux enfants, mais il remonte du

sed audiebant, qui aderant, propter quos etiam ipsa vox facta est.

Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur filius Joseph. Qui fuit Eli, qui fuit Mathat, qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph, qui fuit Mathathiaz, qui fuit Amos, qui fuit Naum, qui fuit Esli, qui fuit Nagge, qui fuit Mahath, qui fuit Mathathiaz, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda, qui fuit Johanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri, qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadan, qui fuit Her, qui fuit Jesu, qui fuit Eliezzer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathat, qui fuit Levi, qui fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliachim, qui fuit Meleha, qui fuit Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit

Nathan, qui fuit David, qui fuit Jesse, qui fuit Obeth, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naason, qui fuit Aminadab, qui fuit Aram, qui fuit Esrom, qui fuit Phares, qui fuit Judæ, qui fuit Jacob, qui fuit Isaac, qui fuit Abrahæ, qui fuit Thare, qui fuit Nachor, qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale, qui fuit Cainon, qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe, qui fuit Lamech, qui fuit Mathusalem, qui fuit Enoch, qui fuit Jared, qui fuit Malalehel, qui fuit Caïnan, qui fuit Enos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei.

ORIG. [homil. 28]. Cum autem baptismum Dominum dixisset, generationem Domini exponit; non a superioribus ad inferiora deducens, sed a Christo usque ad ipsum pervenit Deum; unde dicit: Et ipse

Christ jusqu'à Dieu même; d'où il dit: « Jésus commençait, etc. » Il est dit qu'il commença quand il fut baptisé et quand il reçut le mystère de la seconde génération, afin que vous aussi, vous détruisiez la naissance première et renassiez de la seconde génération. — S. GRÉG. de Nazianze. — Remarquez quel est celui qui est baptisé, et par qui, et quand; c'est celui qui est pur, il est baptisé par saint Jean et lorsque déjà il a commencé ses miracles; par là, il veut nous apprendre à nous purifier, à embrasser l'humilité; ou encore, que l'âge parfait selon la chair et selon l'esprit est l'âge de la prédication. La première de ces leçons s'adresse à ceux qui reçoivent le baptême sans s'y disposer par une bonne vie; car, bien que la grâce du baptême remette les péchés, cependant nous devons craindre de retourner au même vomissement. La seconde est pour ceux qui s'insurgent contre les dispensateurs des mystères qui sont plus élevés en dignité. La troisième est pour ceux qui, jeunes et présomptueux, pensent qu'il n'est point d'âge requis pour la prédication et l'enseignement. Quoi donc ! Jésus est purifié, et vous négligeriez de vous purifier; il l'est par Jean, et vous vous insurgeriez contre celui qui vous conseille; il a trente ans, et vous, dans l'adolescence, vous enseignez les vieillards. Citerez-vous Daniel et d'autres exemples semblables, car un coupable est toujours prêt à répondre? Mais ce qui arrive rarement ne fait point loi dans l'Église, de même qu'une hirondelle ne suffit pas à constater le printemps. Peut-être, pour accomplir toute la loi, attendait-il cet âge qui est capable de tous les péchés, afin qu'on ne dit point qu'il détruisait la loi qu'il ne pouvait point observer. — GREC. — Il est baptisé à trente

Jesus erat incipiens, etc. Quando enim baptizatus est, et mysterium secundæ generationis assumpsit, tunc dicitur incepisse; ut tu quoque priorem nativitatem destruas, et in secunda generatione nascaris. GREG. Nazian. (*Orat.* 39, ut sup.). Est ergo considerandum quis esset qui baptizatus est, et a quo, et quando. Mundus siquidem, et a Joanne, et jam inceptis miraculis; ut ex hinc suscipiamus doctrinam nos præmun-dandi, et humilitatem amplexandi, quin et in perfectione et spiritualis est carnalis ætatis prædicandi: quorum primum dictum est baptisma suscipientibus, et non præmunien-tibus se per habitum bonum: nam etsi relaxationem peccatorum faciat donum baptismi, verendum tamen est ne ad eum-dem vomitum revertamur; secundum dic-tum est adversus insurgentes contra dis-

pensatores mysterii: siquidem ipsi dignitate præcellunt; tertium editum est illis, qui de juvenia confidunt, et quodlibet tempus arbitrantur ad prælationem vel doctrinam spectare. Purgatur Jesus, et tu purgationem contemnis. A Joanne, ac tu in tuum monitorem insurgis: tricenarius, tu autem docendo seniores lanuginem prævenis. Sed adsunt Danielis et simillium exempla in ore: nam quilibet noxius ad respondendum paratus est. Non est autem lex Ecclesiæ, quod raro contingit; eo quod nec unica hirundo ver statuit. CHRYS. (in cap., *græc. Patr.*). Vel ideo usque ad illam ætatem quæ cuncta peccata recipit, expectat totam legem solvens, ne quis dicat quod ideo legem solvit, quod eam non poterat consummare. GRÆC. (id est, Severus Antiochenus, in *Cat. græc. Patr.*). Ob hoc

ans, pour montrer que la régénération spirituelle rend les hommes parfaits selon l'âge spirituel. — BÈDE. — L'âge de trente ans, auquel le Sauveur fut baptisé, peut encore être une insinuation du mystère de notre baptême, à cause de la foi à la Trinité et de l'observation du Décalogue. — S. GRÉG. de Nazianze. — Cependant il faut baptiser un enfant si la nécessité presse, car il vaut mieux être sanctifié sans en avoir la conscience que de mourir privé de ce signe. Direz-vous : « Le Christ, qui était Dieu, fut baptisé à trente ans, et vous ordonnez qu'on se hâte pour le baptême? » En disant *Dieu* vous avez répondu à cette objection. En effet, il n'avait pas besoin d'être purifié, il ne s'exposait à aucun danger en différant son baptême; mais vous, qui êtes né dans la corruption, vous vous exposez à une grande expiation si vous mourez sans être revêtu du vêtement de l'incorruption. Sans doute il est bon de conserver l'innocence du baptême, mais il vaut mieux s'exposer à être quelque peu souillé que d'être entièrement privé de la grâce.

S. CYR. — Quoique le Christ n'eût point de père selon la chair, quelques-uns pensaient qu'il avait un père; d'où il suit : « On le croyait fils de Joseph. » — S. AMB. — *On le croyait*, il ne l'était pas véritablement, mais on le croyait, parce que Marie (épouse de Joseph) l'avait mis au monde. Pourquoi la généalogie de Joseph est-elle reproduite plutôt que celle de Marie (puisque Marie a engendré le Christ par le Saint-Esprit, et que Joseph est étranger à la génération du Seigneur)? Nous hésiterions sur ce point si nous ne savions que l'Écriture a coutume de prendre l'origine du côté de l'homme, et si

etiam tricenarius accedit ad baptismum, ut ostendat quod spiritalis regeneratio viros parit perfectos secundum spiritalem ætatem. BÈDE. Potest etiam tricenalibus baptizati Salvatoris ætas nostri etiam baptismatis intimare mysterium; propter fidem scilicet Trinitatis, et operationem decalogi. GRÉG. Naz. (*Orat.* 40). Baptizandus est tamen infans, si necessitas urgeat: nam utilius est insensibiliter sanctificari, quam non signatos transmigrare. Sed dices: Christus tricenarius baptizatur, cum Deus esset, tu vero jubes accelerare baptismum: cum dixisti, Deus, id objectum solvisti. Ipse non indigebat purgamine, nec aliquod imminabat ei periculum dum differret baptismum: at tibi in parvum non redundat piaculum, si transmigras in corruptione natus, non au-

tem incorruptionis veste indutus. Et quidem bonum est baptismi munditiam custodire, sed potius est interdum paulisper maculari, quam gratia carere omnino.

CYR. (*in Cat. gr. Patr. ex Glaphyris*). Licet tamen Christus secundum carnem careat patre, suspicabantur aliqui eum patrem habere: unde sequitur: Ut putabatur filius Joseph. AMB. Bene, ut putabatur, qui vere non erat; sed ideo putabatur, quia cum Maria (quæ Joseph erat desponsata) genuerat. Cur autem Joseph magis quam Mariæ generatio describitur (cum Maria de Spiritu Sancto genuerit Christum, et Joseph a generatione Domini videatur alienus): dubitare possemus, nisi consuetudo nos instrueret Scripturarum, quæ semper viri originem quærit, maxime cum in Joseph etiam sit origo

d'ailleurs Marie et Joseph n'avaient une même origine; car Joseph, qui était juste, prit certainement une épouse de sa tribu (1). C'est pour cela qu'à l'époque du dénombrement de la famille et de la patrie de David, Joseph et Marie son épouse allèrent ensemble pour se déclarer. En venant ainsi se déclarer comme de la même famille et de la même patrie, elle constate qu'elle est de la même tribu et du même pays. C'est pourquoi, dans le récit de la génération de Joseph, il est ajouté : « Qui fut fils d'Héli. » Nous devons remarquer que saint Matthieu dit de Jacob (le père de Joseph) qu'il était *fils de Nathan*, tandis que saint Luc raconte que Joseph (l'époux de Marie) était *fils d'Éli* : un fils peut-il avoir deux pères, Éli et Jacob? — S. GRÉG. de Nazianze. — Quelques-uns prétendent que de David à Joseph il n'y a qu'une succession reproduite sous des noms divers par ces deux évangélistes; mais cela est absurde, puisqu'au commencement de cette généalogie il y eut deux frères, Nathan et Salomon, d'où descendirent différentes générations.

Eus. — Pénétrons plus avant dans l'intelligence de ces paroles : si, saint Matthieu ayant affirmé que Joseph était fils de Jacob, saint Luc eût affirmé également que Joseph était fils d'Éli, il y aurait quelque difficulté; mais, tandis que saint Matthieu affirme, saint Luc ne fait qu'exprimer l'opinion de plusieurs en disant : « On pensait; » ainsi il me semble qu'il n'y a plus aucun doute. En effet, diverses opinions étaient répandues parmi les Juifs sur le Christ, que tous faisaient descendre de

(1) Un juste ne pouvait faire ce qui était contraire à la loi (Nomb., 36).

Marie : nam cum vir justus fuerit Joseph, utique ex tribu sua et ex patria sua accepit uxorem. Itaque et census tempore ascendit Joseph de domo et de patria David, ut profiteretur cum Maria uxore sua. Quæ ex eadem domo et ex eadem patria professionem deferret, utique ejusdem tribus et ejusdem patriæ se esse designat : unde generationem Joseph explicans, subdit : Qui fuit Eli. Illud autem advertamus quod sanctus Matthæus Jacob (qui fuit pater Joseph) filium Nathan esse commemorat : Lucas vero Joseph (cui desponsata fuit Maria) filium Eli esse descripsit : quomodo unius duo patres, scilicet Eli et Jacob, esse potuerunt? GREG. Nazian. Dicunt autem quidam quod unica est successio a David usque ad Joseph, sed diversis nominibus ab utroque Evangelista narratur. Sed hoc absurde fatentur quoniam

initium hujus generationis duos fratres obtinuit, Nathan scilicet et Salomonem, unde generationes diversimodæ proflexerunt,

EUSEB. (in Hist. Eccles., lib. 1, cap. 6). Ipsorum ergo verborum sententiæ intellectum attentius explicemus : si enim approbante Matthæo Joseph esse filium Jacob, Lucas similiter approbasset Joseph esse filium Eli, esset aliqua controversia. Cæterum cum approbante Matthæo Lucas plurimum opinionem declararet, non propriam, dicens, ut putabatur, non arbitror aliquid relinqui dubium : cum enim essent inter Judæos diversæ opiniones de Christo, et omnes reducerent ipsum ad David propter promissiones ei factas ; plurimi autem assererent Christum a David esse futurum per Salomonem et alios reges ; quidam hanc opinionem vitabant eo quod plurima de

David à cause des promesses qui lui avaient été faites ; la plupart disaient que le Christ descendrait de David par Salomon et les autres rois ; d'autres, au contraire, rejetaient cette opinion à cause des nombreux excès qu'on racontait des rois, et parce que Jérémie dit de Jéchonias que sa postérité ne s'asseoirait point sur le trône de David. Saint Luc mentionne l'opinion de ceux-ci, sachant bien que saint Matthieu a raconté la véritable généalogie. Telle est la première raison. Il en est une autre plus profonde : saint Matthieu, commençant son récit avant la conception de Marie et la naissance charnelle de Jésus, devait mettre d'abord la généalogie charnelle, comme dans toute histoire ; de plus, il suit la généalogie en descendant des ancêtres aux enfants, parce que le Verbe de Dieu est descendu en prenant une chair. Saint Luc, au contraire, part de la régénération par le baptême et parcourt une autre succession d'ancêtres, en remontant des derniers aux premiers ; de plus, il omet les pécheurs que saint Matthieu avait nommés (parce que quiconque renaît en Dieu devient étranger à ses coupables ancêtres pour être fils de Dieu), et il mentionne ceux dont la vie fut honnête selon Dieu. C'est dans ce sens qu'il fut dit à Abraham : « Vous irez à vos pères, » non à ses pères selon la chair, mais selon Dieu, par la similitude de la vertu. Ainsi il attribue à celui qui naît en Dieu des ancêtres qui sont pères selon Dieu par la conformité de la vie. — S. AUG. — Ou encore, saint Matthieu descend de Joseph à David par Salomon ; au contraire, saint Luc part d'Éli, qui vivait au temps du Sauveur, et remonte par la postérité de Nathan, fils de David ; il confond dans une même tribu Éli et Joseph, il montre que l'un et l'autre avaient la même origine, et qu'ainsi le Sauveur est fils

regibus dicuntur enormia ; et quia de Jechonia Hieremias dixit, cap. 22, quod non oriretur semen ex eo collocandum in sede David : quorum opinionem commemorat Lucas, sentiens enarrare Matthæum qualis esset veritas generationis : et hæc est prima ratio. Est et alia profundior. Matthæus enim cum inciperet scribere ante conceptionem Mariæ, et carnalem nativitatem Jesu, opportune velut in historia præmittit carnalem progeniem ; unde et generationem a superioribus derivat descendens : cum enim Verbum Dei carnem acciperet, descendebat ; sed Lucas ad factam per lavacrum regenerationem prosilit, et ibi aliam generum successionem exponit, et ab imis ad prima sublevatus, pariter et peccatorum quos nar-

ravit Matthæus memoriam abdicat (eo quod quicumque in Deo renascitur, fit alienus a criminosis parentibus, Dei Filius factus), et eorum qui secundum Deum vitam duxerunt honestam, meminit. Sic enim Abrahæ dictum est (*Gen.*, 15, vers. 15) : Tu proficisceris ad patres tuos ; non quidem carnales, sed in Deo patres ; propter similitudinem honestatis. Igitur ei qui in Deo nascitur, ascribit parentes qui sunt secundum Deum propter æquiparantiam morum. AUG., *De quest. novi et veteris Testamenti*, quæst. 65. Vel aliter : Matthæus a David per Salomonem descendit ad Joseph : Lucas vero ab Eli, qui tempore fuit Salvatoris, ascendit per traducem Nathan filii David, et Eli et Joseph junxit tribum, ostendens unius ge-

non-seulement de Joseph, mais aussi d'Éli. En effet, par la même raison que le Sauveur est appelé fils de Joseph, il est aussi fils d'Éli et de tous les autres de la même tribu. C'est ce qui a fait dire à l'Apôtre : « Les patriarches sont leurs pères, et le Christ est sorti d'eux selon la chair. » — S. AUG. — On peut faire trois hypothèses sur ce passage de l'Évangile : un évangéliste aura nommé le père de Joseph et l'autre son aïeul maternel ou quelqu'un de ses anciens parents ; ou encore, l'un était père naturel de Joseph et l'autre par adoption ; ou encore, l'un étant mort sans enfant, un parent aura pris sa femme, selon la coutume des Juifs, et aura suscité un fils au mort. — S. AMB. — Ainsi il est raconté que Mathan (fils de Salomon) engendra un fils nommé Jacob, et mourut en laissant sa femme, que Melchi l'épousa et engendra d'elle Éli ; ensuite, Jacob étant mort sans enfant, Éli son frère prit sa femme et engendra Joseph, qui, d'après la loi, fut appelé *fils de Jacob*, parce que, selon la disposition de l'ancienne loi, il suscitait une postérité à son frère mort. — BÈDE. — Ou encore, Jacob, selon le commandement de la loi, prit la femme de son frère mort sans enfants, et engendra Joseph, qui était son fils selon l'ordre naturel, mais qui, selon la loi, devint fils d'Éli. — S. AUG. — Il est probable que saint Luc a raconté l'origine par adoption, c'est pourquoi il n'a pas dit que Joseph eût été engendré par celui dont il l'appelle le fils ; en effet, on peut dire que quelqu'un est fils de celui qui l'a adopté, on ne peut pas dire qu'il ait été engendré par celui dont il n'est pas né selon la chair. Saint Matthieu dit au contraire : « Abraham engendra Isaac,

<p>neris esse utrumque, ac per hoc, non solum Joseph filium esse Salvatoris, sed et Eli. Ipsa enim ratione qua Joseph filius dicitur esse Salvator, ipsa etiam est et Eli filius, et cæterorum omnium qui de eadem tribu sunt. Hinc est quod dicit Apostolus (<i>Rom.</i>, 9, vers. 5). Quorum patres, et ex quibus Christus secundum carnem. AUG., <i>De quest. Evang.</i> (lib. 2, cap. 5). Vel tres causæ occurrunt, quarum aliquam Evangelista secutus sit : aut enim unus evangelista patrem ejus a quo genitus est, nominavit, aliter vero vel avum matrum, vel aliquem de cognatis majoribus posuit ; aut unus erat Joseph naturalis pater, et alter eum adoptavit ; aut more Judæorum cum sine filiis unus decessisset, ejus uxorem propinquus recipiens, filium quem genuit propinquo mortuo deputavit. AMB. Traditur enim Mathan (qui a Salomone genus</p>	<p>duxit) Jacob generasse filium et uxore superstitite decessisse ; quam Melchi accepit uxorem, ex qua generatus est Eli. Rursus Eli fratre Jacob sine liberis decedente, copulatus est fratris uxori, et generavit filium Joseph, qui juxta legem Jacob filius dicitur ; quoniam semen fratris defuncti juxta legis veteris seriem suscitabat. BÈD. Vel aliter : Jacob fratris Eli sine liberis defuncti uxorem de mandato legis accipiens, genuit Joseph, natura quidem germinis filium suum, secundum vero legis præceptum efficitur filius Eli. AUG., <i>De cons. Evang.</i> (lib. 1, cap. 3). Probabilis enim intelligimus Lucam adoptantis originem tenuisse, qui noluit Joseph genitum dicere ab illo cujus esse filium narravit ; commodius enim filius dictus est ejus a quo fuerat adoptatus, quam diceretur ab illo genitus ex cujus carne non erat natus. Matthæus</p>
--	--

Isaac engendra Jacob, » et il continue à se servir du mot *engendra* jusqu'à ce qu'enfin il dise : « Jacob engendra Joseph. » Par là il exprime assez clairement qu'il veut parler de cette paternité et de cette origine par laquelle Joseph a été engendré, non adopté. Cependant, alors même que saint Luc aurait dit qu'Éli avait engendré Joseph, cette expression ne devrait pas nous troubler, car on peut dire que celui qui adopte un fils l'engendre par l'amour sinon par la chair.

Saint Luc a raconté l'origine par adoption, parce que la foi au Fils de Dieu nous rend enfants de Dieu par adoption, tandis que le Fils de Dieu est devenu fils de l'homme pour nous par la génération charnelle.

S. CHRYS. — Comme cette partie de l'Évangile se compose d'une suite de noms, on pourrait croire qu'il ne s'y trouve aucun enseignement précieux. Approfondissons donc ce passage pour ne pas tomber dans cette erreur, car on peut tirer de ces noms un riche trésor; les noms sont l'emblème de beaucoup de choses : ils rappellent la divine clémence et les actions de grâces des femmes qui, après avoir obtenu des enfants, leur imposaient le nom du bienfait qu'elles avaient reçu.

GLOSE. — Eli signifie *mon Dieu* ou *celui qui monte*; fils de Mathat, c'est-à-dire *qui pardonne les péchés*; fils de Lévi, c'est-à-dire *qui est ajouté*.

— S. AMB. — Saint Luc ne pouvait nommer plusieurs des enfants de Jacob pour ne point s'égarer dans une énumération étrangère à sa généalogie; cependant il n'a pas voulu omettre ces noms antiques des patriarches qui ne se retrouvent que dans des ancêtres postérieurs; ainsi il nomme Joseph, Juda, Siméon et Lévi qui expriment quatre

autem dicens : Abraham genuit Isaac, Isaac autem genuit Jacob, atque in hoc verbo, quod est genuit, perseverans, donec in ultimo diceret : Jacob autem genuit Joseph, satis expressit ad eum se patrem perduxisse originem generantium a quo Joseph, non adoptatus, sed genitus erat : quanquam si etiam genitum Lucas diceret Joseph ab Eli, nec sic nos hoc verbum perturbare deberet : neque enim absurde quisque dicitur, non carne, sed charitate genuisse, quem sibi filium adoptavit. Merito autem Lucas adoptionis originem suscepit, quia per adoptionem effecimur filii Dei, credendo in Filium Dei; per carnalem vero generationem Filius Dei potius propter nos Filius hominis factus est.

CHRYS. (homil. 31, in epist. ad Rom.). Quia vero hæc pars Evangelii consistit in

serie nominum, nihil pretiosum exinde acquiri existimant, Ne igitur hoc patiamur, experiamur etiam hunc passum scrutari; est enim ex nudis nominibus copiosum haurire thesaurum, quia plurium rerum indicativa sunt nomina : nam et divinam clementiam et oblatas a mulieribus gratiarum actiones sapiunt : cum enim filios impetrabant, nomen imponebant a dono.

GLOS. interlin. Interpretatur igitur Eli Deus meus, vel scandens; qui fuit Matthat, id est, donans peccata; qui fuit Levi, id est, additus. AMB. Pulchre Lucas, quando filios Jacob non poterat plures comprehendere, ne extra generationem evagari superflua serie videretur, licet in aliis longe posterioribus, patriarcharum tamen antiqua nomina non prætermittenda arbitratus est; Joseph, Judæ, Simeonis et Levi. Quatuor

genres de vertus : *Juda* est la figure prophétique du mystère de la passion du Seigneur; *Joseph* représente la chasteté; *Siméon*, le châtiement de la pudeur outragée, et *Lévi*, le ministère sacerdotal. Il suit : fils de Melchi, qui veut dire *mon roi*; de Janna, qui veut dire *main droite*; de Joseph, qui veut dire *accroissement* (c'était un autre Joseph); de Mathathias, qui veut dire *don de Dieu*; d'Amos, c'est-à-dire *qui charge* ou *chargea*; de Nahum, qui veut dire *secourez-moi*; de Mathath, qui veut dire *désir*; de Mathathias, comme dessus; de Séméi, qui veut dire *obéissant*; de Joseph, qui veut dire *accroissement*; de Juda, qui veut dire *croquant*; de Joanna, qui veut dire *grâce de Dieu* ou *miséricorde de Dieu*; de Résa, qui veut dire *miséricordieux*; de Zorobabel, qui veut dire *prince* ou *maître de Babylone*; de Salathiel, qui veut dire *Dieu est mon vœu*; de Néri, qui veut dire *mon flambeau*; de Melchi, qui veut dire *mon royaume*; d'Abdi, qui veut dire *robuste* ou *violent*; de Cosan, qui veut dire *prévoyant*; d'Her, qui veut dire *vigilant* ou *veille* ou *séduisant*; de Jésus, qui veut dire *sauveur*; d'Éliézer, qui veut dire *Dieu est mon secours*; de Joarim, qui veut dire *triomphe de Dieu*; de Mathath, comme dessus; de Lévi, comme dessus; de Siméon, c'est-à-dire *qui a entendu la tristesse* ou *le signe*; de Juda, comme dessus; de Jona, qui veut dire *colombe* ou *plaintif*; d'Eliachim, qui veut dire *résurrection de Dieu*; de Melcha, qui veut dire *son roi*; de Menna, qui veut dire *mes entrailles*; de Mathathias, qui veut dire *don de Dieu*; de Nathan, qui veut dire *il donna* ou *donnant*.

S. AMB. — Nathan est le symbole de la dignité prophétique; ainsi,

enim genera in his cognoscimus fuisse virtutum; in Juda passionis dominicæ per figuram mysterium prophetatum; in Joseph præcessisse castitatis exemplum; in Simeone vindictam læsi pudoris; in Levi officium sacerdotis: unde sequitur: qui fuit Melchi, id est, rex meus; qui fuit Janne, id est, dextra; qui fuit Joseph, id est, accrescens [fuit autem alius iste Joseph]; qui fuit Mathathias; id est, donum Dei, vel, aliquando; qui fuit Amos, id est, onerans, vel oneravit; qui fuit Naum, id est, adjuva me; qui fuit Mathath, id est, desiderium, qui fuit Mathathias, ut supra; qui fuit Semei, id est, obediens; qui fuit Joseph, id est, augmentum; qui fuit Juda, id est, confitens; qui fuit Joanna, id est, Dominus gratia ejus, vel Dominus misericors; qui fuit Resa, id est, misericors; qui fuit Zorobabel, id est, princeps, vel magister Ba-

bylonis; qui fuit Salathiel, id est, petitio mea Deus; qui fuit Neri, id est, lucerna mea; qui fuit Melchi, id est, regnum meum; qui fuit Addi, id est, robustus, vel violentus; qui fuit Cosan, id est, divinans; qui fuit Her, quod est vigilans, vel vigilia, vel pellicens; qui fuit Jesus, quod est Salvator; qui fuit Eliezer, id est, Deus meus adjutor; qui fuit Joarim, id est, Dominus exaltans, vel est exaltans; qui fuit Mathat, ut supra; qui fuit Levi, ut supra; qui fuit Simeon, id est, audivit tristitiam vel signum; qui fuit Juda, ut supra; qui fuit Joseph, ut supra; qui fuit Jona, id est, columba, vel dolens; qui fuit Eliachim, quod est Dei resurrectio; qui fuit Melcha, id est, rex ejus; qui fuit Menna, quod est viscera mea; qui fuit Matthathia, id est, donum; qui fuit Nathan, id est, dedit, vel dantis.

dans chacun de ces ancêtres du Christ, les divers genres de vertus ont précédé le Christ Jésus qui les a toutes.

SUITE.—« Fils de David. » — ORIG. — Le Seigneur, descendant dans le monde, a accepté la condition de tous les pécheurs, et a voulu naître de la race de Salomon (comme saint Matthieu le raconte), dont les péchés sont écrits, et des autres dont un grand nombre firent le mal devant Dieu. Mais lorsqu'il monte du baptême après sa seconde naissance (comme le raconte saint Luc) il ne naît point par Salomon, mais par Nathan qui reprocha à son père la mort d'Urie et la naissance de Salomon (1). — S. AUG. — Il faut dire que ce fut un prophète du même nom qui reprit David, afin qu'on ne pense pas que ce fut le même, car c'était un autre.

S. GRÉG. de Nazianze. — A partir de David, la suite de la généalogie est la même selon les deux évangélistes; d'où il suit : « Fils de Jessé. » — GLOSE. — David veut dire *puissant*; Jessé veut dire *encens*. — SUITE. — Fils d'Abeth, qui veut dire *servitude*; de Booz, qui veut dire *fort*; de Salmon, qui veut dire *sensible* ou *pacifique*; de Naason, qui veut dire *présage* ou *qui serpente*; d'Aminadab, qui veut dire *peuple libre*; d'Aram, qui veut dire *dressé* ou *élevé*; d'Esrom, qui veut dire *flèche*; de Pharez, qui veut dire *division*; de Juda, qui veut dire *croyant*; de Jacob, qui veut dire *supplanteur*; d'Isaac, qui veut dire *sourire* ou *joie*; d'Abraham, qui veut dire *père de beaucoup de nations* ou *voyant le peuple*.

(1) Ce Nathan n'est pas le prophète qui fut envoyé à David; ils n'ont que le même nom.

AMB. Per Nathan autem expressam advertimus prophetiæ dignitatem; ut quia unus omnia Christus Jesus, in singulis quoque majoribus genera virtutum diversa præcederent.

Sequitur : qui fuit David. ORIG. (homil. 28). Dominus descendens in mundum assumpsit peccatorum omnium personam, et nasci voluit de stirpe Salomonis (ut Matthæus refert), cujus peccata scripta sunt, et cæterorum ex quibus multi fecerunt malum in conspectu Dei. Quando vero ascendit, et secundo per baptismum ortus esse describitur (ut refert Lucas), non per Salomonem, sed per Nathan nascitur, qui arguit patrem super Uriæ morte, ortuque Salomonis. AUG., in *lib. Retract.* (lib. I, c. 26). Dicendum autem quod hujusmodi nominis Propheta arguit David, ne putetur idem fuisse homo cum alter fuerit.

GRÉG. Nazian. (ubi sup.). Sed a David ultra secundum utrumque evangelistam est generis processus indivisibilis : unde sequitur : Qui fuit Jesse. GLOS. interlin. Interpretatur David manu fortis, Jesse incensum. Sequitur : qui fuit Obeth, quod est servitus; qui fuit Booz, quod est fortis; qui fuit Salmon, quod est sensibilis, vel pacificus; qui fuit Naason, quod est augurium, vel serpentinus; qui Aminadab, id est, populus voluntarius; qui fuit Aram, quod est erectus, vel excelsus; qui fuit Esrom, id est, sagitta; qui fuit Phares, quod est divisio; qui fuit Juda, id est, confitens; qui fuit Jacob, quod est supplantator; qui fuit Isaac, quod est risus, vel gaudium; qui fuit Abraham, quod est pater multarum gentium, vel videns populum.

CHRYB. (homil. 1). Matthæus quidem

S. CHRYS.—Saint Matthieu écrivant pour les Juifs s'est contenté d'établir dans son récit que le Christ descendait d'Abraham et de David, car les Juifs tenaient surtout à cela. Saint Luc, au contraire (s'adressant à tous), poursuit son récit jusqu'à Adam; d'où il suit : « Fils de Tharé. » — GLOSE.— Qui veut dire *épreuve* ou *injustice*; de Nachor, qui veut dire *repos de la lumière*; de Sarug, qui veut dire *courroie* ou *qui tient les rênes* ou *perfection*; de Ragau, qui veut dire *malade* ou *paissant*; de Pharès, qui veut dire *divisant* ou *divisé*; d'Héber, qui veut dire *passage*; de Salé, c'est-à-dire *qui enlève*; de Cainan, qui veut dire *lamentation* ou *leur possession*. — BÈDE. — Selon le texte hébreu, le nom et la génération de Cainan ne se trouvent ni dans la Genèse, ni dans le livre des jours, et il est rapporté qu'Arphaxat fut le père immédiat de *Selaa* (ou *Salé*). Sachez donc que saint Luc a pris cette généalogie dans l'édition des soixante-dix interprètes, où il est écrit qu'Arphaxat, âgé de cent trente-cinq ans, engendra Cainan, et que celui-ci engendra *Selaa*, à l'âge de cent trente ans. — SUITE.— « Fils d'Arphaxat. » — GLOSE. — Qui veut dire *réparant la dévastation*; de Sem, qui veut dire *nom* ou *nommé*; de Noé, qui veut dire *repas*. — S. AMB. — Le nom du juste Noé ne devait point être omis dans les généalogies du Seigneur, afin que, dès sa naissance, on vît que le fondateur de l'Église avait envoyé auparavant un ancêtre de sa race pour la fonder sous la figure de l'arche. Fils de Lamech. — GLOSE. — Qui veut dire *humilié*, ou *blessant*, ou *blessé* ou *humble*; de Mathusalem, qui veut dire *émission de la mort* ou *qui est mort* ou *interrogea*. — S. AMB. — Les années de ce patriarche

tanquam qui Judæis scribebat, nihil statuit ulterius scribere, nisi quod ab Abraham et David Christus processerat; hoc enim maxime placabat Judæos Lucas (vero sicut qui omnibus communiter loquebatur) ulterius protendit sermonem, attingens usque ad Adam: unde sequitur: qui fuit Thare. GLOS. (interlin.). Quod interpretatur exploratio, sive nequitia; qui fuit Nachor, quod est requievit lux; qui fuit Sarug, quod est corrigia, vel comprehendens lorum, vel perfectio; qui fuit Ragau, quod est ægrotus, vel pascens; qui fuit Phares, quod est dividens, vel divisum; qui fuit Heber, quod est transitus; qui fuit Sale, quod est tollens; qui fuit Cainan, quod est lamentatio, vel possessio eorum. BÈD. Nomen et generatio Cainan juxta hebraicam veritatem neque in Genesi, neque in verbis dierum invenitur, sed Arphaxat Selaa (vel

Sale) filium nullo interposito genuisse perhibetur. Scito ergo Lucam hanc generationem de 70 Interpretum editione sumpsisse: ubi scriptum est quod Arphaxat 135 annorum genuerit Cainan, iste autem cum centum et triginta fuerit annorum, genuerit Selaa. Sequitur qui fuit Arphaxat. GLOS. (interlin.). Quod est sanans depopulationem; qui fuit Sem, quod est nomen, vel nominatus; qui fuit Noe, quod est requies. AMB. Noe quidem justus inter dominicas generationes commemoratio non debuit prætermitti, ut quia ædificator Ecclesiæ nascebatur, eum sui generis auctorem præmissis videatur, qui eam in typo arcæ ante fundaverat. Qui fuit Lamech. GLOS. (interlin.). Quod est humiliatum, vel percutientem, vel percussum, vel humilem; qui fuit Mathusalem, quod est mortis emissio, vel mortuus est, et inter-

sont comptées avant le déluge pour montrer que le Christ, qui seul ne ressent les vicissitudes d'aucun âge, n'a point ressenti les effets du déluge avec ses ancêtres. Fils d'Énoch, celui-ci est un signe éclatant de la sainteté du Seigneur et de sa divinité, en ce que le Seigneur n'a pas été soumis à la mort et est remonté au ciel, comme cet ancêtre de sa race avait été enlevé dans le ciel; par où nous voyons manifestement que le Christ aurait pu ne pas mourir, et qu'il l'a voulu, afin que sa mort nous fût utile. Enoch fut enlevé, afin que le mal ne changeât point son cœur (1), le Seigneur, au contraire (que la malice du siècle ne pouvait changer), retourna par la majesté de sa nature dans le lieu d'où il était venu. — BÈDE. — En remontant du Fils de Dieu baptisé jusqu'à Dieu le Père, il place au soixante et dixième degré Enoch, qui, évitant la mort, fut transporté dans le paradis, pour signifier que ceux qui sont régénérés dans la grâce de l'adoption des enfants par l'eau et l'Esprit-Saint arriveront un jour au repos éternel (après la dissolution du corps). A cause du sabbat qui est le septième jour, ce nombre de soixante-dix signifie le repos de ceux qui, par le secours de la grâce de Dieu, auront observé le décalogue de la loi. — GLOSE. — Enoch veut dire *dédicace*; de Jared, qui veut dire *descendant* ou *contenant*; de Malalehel qui veut dire *loué de Dieu* ou *louant Dieu*; de Cainan, comme dessus; d'Enos, qui veut dire *homme* ou *désespérant* ou *violent*; de Seth, qui veut dire *position* ou *posa*. — S. AMB. — Seth, dernier fils d'Adam,

(1) Son intelligence, d'après la Sagesse, 4, v. 11, qui ne dit point où il fut enlevé. Saint Paul, Heb., 11, v. 15, dit qu'il fut transporté. L'Écclésiaste, 44, v. 10, dit qu'il fut transporté dans le paradis, sans expliquer si c'est le terrestre ou le céleste. Les commentateurs ne s'accordent point. Si on dit le paradis céleste, il ne faut pas entendre le paradis des élus, mais le ciel du firmament.

rogavit. AMB. Hujus ultra diluvium numerantur anni, ut quoniam solus est Christus unus, cujus vita nullam sentit ætatem, in majoribus quoque suis non sensit diluvia videretur. Qui fuit Enoch. Et hic pietatis dominicæ et Divinitatis manifestatum indicium est; eo quod nec mortem senserit Dominus, et ad cælum remeaverit; cujus generis auctor raptus ad cælum est; unde manifestum est Christum potuisse non mori, sed voluisse, ut nobis mors illa prodesset; et ille quidem raptus ne malitia mutaret cor ejus. Dominus autem (quem malitia seculi mutare non poterat) eo unde venerat, naturæ suæ majestate remeavit. BED. Pulchre autem a baptizato Dei Filio usque ad Deum Patrem ascendens, septuagesimo gradu Enoch ponit, qui dilata morte translatus est in paradysum; ut significet eos qui per gratiam adoptionis filiorum ex aqua et Spiritu Sancto regenerantur, interim (post corporis absolutiōnem) æternam suscipiendos in requiem: septuagenarius enim propter septimam sabbati illorum requiem significat qui, juvante Dei gratia, decalogum legis impleverunt. GLOS. (interlin.). Interpretatur autem Enoch dedicatio; qui fuit Jared, quod est descendens, sive continens; qui fuit Malalehel, quod est laudatus Dei, vel laudans Deum; qui fuit Cainan, ut supra; qui fuit Enos, id est, homo, vel desperans, vel violentus; qui fuit Seth, quod est positio, sive posuit. AMB. Seth posterior filius Adæ

est nommé pour signifier (en figure) qu'il y a deux générations de peuple, et que le Christ est compté dans la seconde génération plutôt que dans la première.

SUITE.—« Fils d'Adam. » — GLOSE. — Qui veut dire *homme*, ou *terrestre* ou *indigent*; « Fils de Dieu. » — S. AMB. — Que pouvait-il réunir de plus beau que de commencer au Fils de Dieu la sainte généalogie et de la conduire jusqu'au Fils de Dieu? Celui-ci, créé d'abord en figure, naît ensuite en vérité! L'homme est d'abord fait à son image, ensuite l'image de Dieu descend pour lui sur la terre! Saint Luc a cru devoir faire remonter jusqu'à Dieu l'origine du Christ, parce que Dieu est celui qui a véritablement engendré le Christ, parce qu'il est son père selon sa véritable généalogie, ou parce que, selon la régénération du baptême, il est l'auteur du don mystique. C'est pour cela qu'il n'a point écrit d'abord sa généalogie, mais seulement après avoir raconté son baptême, pour le représenter comme Fils de Dieu (selon la nature et selon la grâce). De plus est-il un signe plus éclatant de sa divine génération que ceci : qu'il fait dire au Père, avant d'écrire sa généalogie : « Vous êtes mon Fils bien aimé? » — S. AUG. — Il montre assez qu'en appelant Joseph *filis d'Éli*, il n'a pas voulu dire qu'il en fut engendré mais adopté, lorsqu'il appelle aussi Adam *filis de Dieu*; car Adam, quoique créé par Dieu, fut mis dans le paradis et devint fils par la grâce (qu'il perdit ensuite par le péché). — THÉOPH. — Il poursuit jusqu'à Dieu sa généalogie pour nous apprendre que les ancêtres qui sont intermédiaires seront élevés jusqu'à Dieu, et deviendront ses enfants par le Christ; et encore, pour nous convaincre que la génération du Christ

non siletur; ut cum duæ sint populi generationes, significaretur (in typo) in posteriore potius quam in priore generatione Christum numerandum.

Sequitur : qui fuit Adam. GLOS. (interlin.). Quod est homo, vel terronus, vel indigens; qui fuit Dei. AMB. Quid pulchrius potuit convenire quam ut sancta generatio a Dei Filio inciperet, et usque ad Dei Filium duceretur? creatusque præcederet in figura, ut natus in veritate sequeretur; ad imaginem factus præiret, propter quem Dei imago descenderet? Putavit etiam Lucas ad Deum Christi originem referendam, quod verus Christi generator Deus sit; vel secundum generationem veram pater; vel secundum lavacrum et regenerationem mystici auctor muneris, et ideo, non a principio generationem ejus cœpit

describere, sed postea quam baptismum ejus explicuit; ut (et secundum naturam et secundum gratiam) Dei Filium demonstraret. Quod autem evidentius divinæ generationis indicium, quam quod de generatione dicturus Patrem præmisit loquentem : Tu es Filius meus dilectus? AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 3). Satis etiam per hoc demonstravit, non se ideo dixisse Joseph filium Eli, quod de illo genitus, sed quod ab illo potius fuerit adoptatus; cum etiam ipsum Adam filium dixit; cum sit factus a Deo, sed per gratiam (quam postea peccando amisit) tanquam filius in paradiso constitutus sit. THÉOPH. Ideo etiam generationem finit in Deum, ut addiscamus quod qui in medio sunt patres, Christus ad Deum eriget, et Filios Dei faciet, et ut etiam crederetur Christi generatio sine se-

se fit sans la coopération d'un homme, comme s'il disait : Si vous ne croyez point que le second Adam ait été formé sans la coopération d'un homme, remontez au premier Adam, et vous trouverez que Dieu l'a formé sans aucun germe.

S. AUG. — Saint Matthieu a voulu représenter le Seigneur descendant à notre mortalité, c'est pourquoi il rapporte les générations au commencement de son Evangile en descendant d'Abraham jusqu'au Christ. Saint Luc, au contraire, ne raconte point les générations dès le commencement, mais seulement après le baptême du Christ; de plus il ne va pas en descendant mais en remontant; enfin, pour mieux désigner le pontife qui doit effacer les péchés, il part de l'endroit où Jean lui rendit témoignage en disant : « Voici celui qui efface les péchés du monde; » ensuite il remonte jusqu'à Dieu, auquel nous sommes réconciliés par la purification et l'expiation. — S. AMB. — Les évangélistes qui ont suivi l'ordre ancien ne sont pas pour cela différents des autres. Ne vous étonnez point si, dans saint Luc, il y a eu depuis Abraham jusqu'au Christ un plus grand nombre de générations que dans saint Matthieu, puisque vous convenez qu'ils n'ont pas suivi la généalogie par les mêmes personnages. Il a pu arriver que les uns aient vécu une longue vie, tandis que ceux de l'autre généalogie soient morts jeunes, de même que nous voyons des vieillards vivre quelquefois avec leurs neveux, et d'autres fois, au contraire, nous voyons des hommes mourir dès qu'ils ont des enfants. — S. AUG. — Saint Luc, commençant au baptême du Seigneur, compte soixante dix-sept personnes en remontant sa généalogie; il a ainsi exprimé notre ascension vers Dieu,

mine fuisse : quasi dicat : Si non credis quod secundus Adam factus sit sine semine, devenias ad primum Adam, et invenies absque semine factum a Deo.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 4). Et Matthæus quidem significare voluit Dominum descendentem ad nostram mortalitatem : ideo generationes ad Abraham usque ad Christi nativitatem descendendo commemoravit ab initio Evangelii sui. Lucas autem, non ab initio, sed a baptismo Christi generationes narrat; nec descendendo, sed ascendendo, tanquam sacerdotem in expiandis peccatis magis assignans, ubi Joannes testimonium perhibuit, dicens (cap. 1) : Ecce qui tollit peccata mundi; ascendendo autem pervenit ad Deum cui

mundati et expiati reconciliamur. AMB. Nec sic evangelistæ discrepare videntur, qui veterem ordinem sunt secuti. Nec mireris, si ab Abraham plures secundum Lucam successiones usque ad Christum sunt, pauciores secundum Matthæum, cum per alias personas generationem fatæaris esse decursam. Potest enim fieri ut alii longævam transegerint vitam, alterius vero generationis viri immatura setate decesserint; cum videamus quamplures senes cum suis nepotibus vivere, alios vero viros statim filiis obire susceptis. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 6). Convenientissime autem Lucas baptizato Domino generationes per septuaginta septem personas sursum versus numerat : nam et ascensus ad Deum, cui per peccatorum abolitionem reconciliamur,

à qui nous sommes réconciliés par la rémission des péchés, car le baptême remet tous les péchés qui sont signifiés par ce nombre; en effet, sept fois onze font soixante dix-sept; or, parce que la dizaine signifie la perfection de la béatitude, la transgression de la dizaine représente le péché qui, par orgueil, veut avoir plus. Le nombre sept fois signifie que cette transgression vient de l'action de l'homme; car le nombre trois signifie la partie immatérielle de l'homme (1), et le nombre quatre est l'emblème de son corps. Cependant l'action n'est point exprimée dans les nombres lorsque nous disons *un, deux, trois*, mais lorsque nous disons *une fois, deux fois, trois fois*; ainsi *sept fois onze* exprime que la transgression vient de l'action de l'homme.

CHAPITRE IV.

Jésus, étant plein du Saint-Esprit, revint des bords du Jourdain, et il fut poussé par l'Esprit dans le désert. Il y demeura quarante jours, et il y fut tenté par le diable. Il ne mangea rien pendant tout ce temps-là; et lorsque ces jours furent passés, il eut faim. Alors le diable lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez à cette pierre qu'elle devienne du pain. Jésus lui répondit: Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu.

THÉOPH. — Le Christ est tenté après son baptême pour nous insinuer

(1) A cause de ses trois facultés. Saint Augustin ajoute que le corps a aussi quatre divisions, quatre humeurs différentes.

expressus est; et per baptismum fit homini omnium remissio peccatorum quæ illo numero significantur; nam undecies septem septuaginta septem sunt: in denario autem perfectio beatitudinis est: unde manifestum est quod transgressio deuarii designat peccatum per superbiam plus aliquid habere cupientis: hoc autem septies propterea	ducitur, ut motu hominis facta significetur illa transgressio: ternario enim numero incorporea pars hominis significatur, quaternario vero corpus; motus autem in numeris non exprimitur, cum dicimus: Unum, duo, tria, sed cum dicimus: Semel, bis, ter: unde per septies undecim, significatur motu hominis facta transgressio.
---	---

CAPUT IV.

<i>Jesus autem plenus Spiritu Sancto, regressus est a Jordane; et agebatur spiritu in desertum diebus quadraginta, et tentabatur a</i>	<i>diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis, et consummatis illis, esuriit. Dixit autem illi diabolus: Si Filius Dei es, dic</i>
--	--

qu'après notre baptême les tentations nous attendent; d'où il est dit : « Jésus étant plein du Saint-Esprit, etc. » — S. Cyr. — Dieu avait dit : « Mon Esprit ne demeurera point dans ces hommes, parce qu'ils ne sont que chair; » mais aussitôt que nous sommes régénérés par l'eau et l'Esprit, nous devenons par l'infusion de l'Esprit-Saint participants de la nature divine. Or le Christ premier-né d'un grand nombre de frères reçoit le premier l'Esprit, lui qui donne l'Esprit, afin que la grâce de l'Esprit-Saint nous arrive par lui. — ORIG. — Lorsque vous lisez que Jésus « était rempli de l'Esprit-Saint, » et que vous voyez écrit dans les Actes que les apôtres furent remplis du Saint-Esprit, gardez-vous de penser que les apôtres soient égaux au Sauveur. En effet, de même qu'en disant : Ces vases sont pleins de vin ou d'huile, vous ne voulez point dire qu'ils en contiennent la même mesure; de même Jésus et Paul étaient remplis de l'Esprit-Saint; mais le vase de Paul était beaucoup plus petit que celui de Jésus, et cependant chacun était rempli selon sa mesure. Jésus, ayant reçu le baptême, et étant rempli de l'Esprit-Saint, qui était venu du ciel sur lui sous la forme d'une colombe, fut conduit par l'Esprit. Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit sont enfants de Dieu, mais lui était fils propre de Dieu et d'une manière supérieure à tous. — BÈDE. — Afin que personne ne doutât par quel esprit les autres évangélistes ont voulu dire qu'il était conduit (ou poussé) dans le désert, saint Luc a dit : « Il agissait par l'impulsion de l'Esprit, pendant quarante jours, dans le désert; » afin qu'on ne crût point que l'esprit immonde avait pu quelque chose contre lui qui, plein de l'Es-

lapidi huic ut panis fiat. Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est quia non in pane solo vivit homo, sed in omni verbo Dei.

THEOPH. Post baptismum Christus tentatur; innuens nobis quod postquam erimus baptizati tentationes imminent nobis: unde dicitur: Jesus autem plenus Spiritu Sancto, etc. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Dudum dixit Deus (*Gen.*, 6): Non permanebit Spiritus meus in hominibus istis, eo quod sunt caro. Ubi vero regeneratione per aquam et Spiritum ditati sumus, facti sumus divinæ naturæ participes per Spiritum Sancti participationem. Primogenitus autem in multis fratribus, primus recepit Spiritum, qui et Spiritus dator est, ut etiam ad nos per ipsum perveniret gratia Spiritus Sancti. ORIG. (homil. 29). Quando

igitur legis Jesum plenum Spiritu Sancto, et in Actibus scribi de apostolis quod repleti fuerint Spiritu Sancto, vide ne æquales putes esse apostolos Salvatori: quomodo enim si volueris dicere: Hæc vasa plena sunt vino vel oleo, non statim dices quod æquali mensura sunt plena; sic et Jesus et Paulus pleni erant Spiritu Sancto; sed vas Pauli multo minus erat quam Jesu, et tamen erat secundum mensuram suam utrumque repletum: accepto itaque baptismo, Salvator plenus Spiritu Sancto qui supra eum in specie columbæ de cælis venerat, ducebatur a spiritu; quia quotquot spiritu ducuntur, hi filii Dei sunt (*Rom.*, 8), iste autem supra omnes proprie Filius Dei erat. BÈDE. Ne cui autem veniret in dubium a quo spiritu ductum (sive expulsum) alii evangelistæ dicerent in desertum, consulte Lucas demum intulit: Et agebatur

prit-Saint, agissait selon sa volonté. — GREC. — Si nous-mêmes disposons notre vie selon notre libre arbitre, comment eût-il été entraîné malgré lui? Cette parole, *poussé par l'esprit*, a en elle-même sa signification; c'est-à-dire qu'il mena spontanément une vie spirituelle pour s'exposer à la tentation. — S. BAS. — Il ne provoque point l'ennemi par ses paroles; mais il cherche le désert et l'excite par ses œuvres. Car le démon aime le désert, il ne peut se supporter dans les villes, la concorde des citoyens le contriste.

S. AMB. — Il allait ainsi à dessein dans le désert pour provoquer le démon; car si celui-ci n'eût combattu, le Sauveur n'eût pas vaincu pour moi. Par ce mystère, Adam, qui avait été chassé du paradis dans le désert, devait être délivré de l'exil. Par cet exemple, il nous montrait que le démon nous porte envie lorsque nous tendons au bien, et que nous devons être alors plus en garde, de peur que l'infirmité de notre âme ne perde la grâce du mystère; d'où il suit: « Il était tenté par le diable. » — S. CYR. — Le voilà parmi les combattants celui qui, comme Dieu, décide des combats; il est parmi ceux qui reçoivent des couronnes celui qui couronne le front des saints. — S. GRÉG. — Cependant notre ennemi ne put ébranler par la tentation l'âme du Médiateur de Dieu et des hommes. Il daigna se soumettre extérieurement à la tentation, mais seulement de telle sorte qu'intérieurement son âme demeurât inébranlablement attachée à la divinité. — ORIG. — Or, Jésus fut tenté durant quarante jours, et nous ne savons quelles furent ces tentations; sans doute elles ont été omises parce qu'il était impossible de les écrire. — S. BAS. — Ou encore, le Sei-

in desertum a Spiritu quadraginta diebus, ne quid contra eum valuisse spiritus putaretur immundus, qui plenus Spiritu Sancto, quæcunque volebat agebat. GRÆC. [id est, Severus Antiochenus, in *Cat. græc. Patr.*]. Si vero nos arbitrio proprio nostram vitam disponimus, quomodo ipse trahebatur invitus? Quod ergo dicitur: Agebatur spiritu, hujusmodi habet intellectum; sponte spirituales duxit conversationem, ut locum exhiberet tentanti. BASIL. [in *Cat. græc. Patr.*]. Non enim verbo provocans inimicum, sed opere incitans, quærit desertum: delectatur enim diabolus in deserto, non patitur esse in urbibus, contristat ipsum concordia civium.

AMB. Agebatur igitur consilio in deserto, ut diabolum provocaret; nam nisi ille certasset, non mihi iste vicisset: mysterio,

ut illum Adam de exilio liberaret, qui de paradiso in desertum ejectus est; exemplo, ut ostenderet nobis diabolus ad meliora tendentibus invidere, et tunc magis esse cavendum, ne mysterii gratiam deserat mentis infirmitas: unde sequitur: Et tentabatur a diabolo. CYRIL. [in *Cat. græc. Patr.*]. Ecce factus est in athleticis jubens agones ut Deus; in his qui coronantur is qui coronat sanctorum vertices. GRÉG. [3, *Moral.*, cap. 11]. Hostis tamen noster mentem Mediatoris Dei et hominum tentatione quassare non valuit: sic enim dignatus est tentationes exterius suscipere, ut tamen ejus mens interius Divinitati inhærens inconcussa permaneret. ORIG. [homil. 29]. Tentatur autem Jesus a diabolo quadraginta diebus, et quæ fuerint tentamenta nescimus; quæ ideo fortasse præter-

gneur ne fut pas tenté de quarante jours, le démon savait qu'il jeûnait et n'avait point faim, aussi il n'osait s'approcher; d'où il suit: « Et il ne mangea rien pendant ces jours, etc. » Il jeûna pour nous montrer que la sobriété est nécessaire à celui qui veut se munir pour les luttes des tentations. — S. AMB. — Trois choses servent au salut de l'homme: le sacrement, le désert et le jeûne. Nul n'est couronné s'il n'a bien combattu, et nul n'est admis au combat de la vertu si après s'être purifié de toutes les souillures du péché il n'est consacré par le don de la grâce céleste. — S. GRÉG. — Il jeûna quarante jours, ne mangeant rien (car il était Dieu). Nous, nous proportionnons notre jeûne à nos forces, quoique le zèle pousse quelques-uns au-delà. — S. BAS. — Or il ne faut pas se priver de nourriture au point que l'énergie naturelle en soit détruite (par défaut d'aliments), ou que l'esprit en soit abattu par excès de faiblesse. C'est pourquoi notre Seigneur ne jeûna ainsi qu'une seule fois, et pendant tout le reste du temps il régla son corps selon l'ordre voulu; Moïse et Élie firent pareillement. — S. CHRYS. — Il fit sagement de ne pas dépasser le nombre des jours de leur jeûne, de peur qu'on ne crût qu'il n'était venu qu'en apparence, qu'il n'avait pas une véritable chair, ou qu'il en avait une supérieure à la nature humaine.

S. AMB. — Vous reconnaissez ce nombre mystique de quarante jours; vous vous rappelez que les eaux du déluge tombèrent pendant le même nombre de jours, et qu'après autant de jours sanctifiés par le jeûne, Dieu fit paraître la clémence d'un ciel plus serein; par au-

missa sunt, quia majora erant quam ut literis traderentur. BASIL. [ut sup.]. Vel Dominus per quadragenam intentatus mansit; noverat enim diabolus quod jejunabat et non famescebat; et ideo non audebat accedere: unde sequitur: Et nihil manducavit in diebus illis, etc. Jejunavit siquidem ostendens quod illi qui se vult ad pugnas tentationum accingere, sobrietas est necessaria. AMB. Tria igitur sunt quæ ad usum proficiunt salutis humanæ: sacramentum, desertum, jejunium. Nemo nisi qui legitime certaverit, coronatur; nemo autem ad certamen virtutis admittitur, nisi prius ab omnibus ablutus maculis delictorum gratiæ cœlestis munere consecretur. GREG. Nazian. (Orat. 40, post medium). Quadraginta siquidem diebus jejunavit nihil manducans [erat enim Deus]. Nos autem jejunium possibilitati proportionamus; licet

zelus aliquibus progredi suadeat ultra posse. BASIL., ut sup. [in *Cat. græc. Patr.*]. Sed tamen non sic utendum est carne ut [per egestatem alimenti] naturalis vigor ejus solvatur, neque ut ad ultimum torporem intellectus urgeatur per dissolutionis excessum: unde Dominus noster semel hoc peregit, sed per totum consequens tempus ordine debito gubernavit corpus, et similiter Moyses et Elias. CHRYS. (homil. 13, in *Matth.*). Valde autem prudenter factum est quod in jejunando eorum non excessit numerum; ne scilicet putaretur apparenter venisse, non autem recepisse veram carnem aut præter humanam esse naturam.

AMB. Quadraginta autem dierum mysticum numerum recognoscis: tot enim diebus aquas abyssi effusas esse meministi; et tot jejunio dierum sanctificato refusam cœli serenioris ostendit clementiam; tot

tant de jours de jeûne, Moïse mérita de recevoir la loi, et les patriarches dans le désert se nourrirent autant d'années du pain des anges. — S. AUG. — Ce nombre est le symbole de cette laborieuse vie pendant laquelle, conduits par le Christ notre roi, nous luttons contre le diable. Ce nombre signifie la durée du temps; en effet, le temps des années est divisé en quatre saisons; de plus, quarante contient quatre fois dix, et ce nombre dix est multiplié lui-même par les nombres depuis un jusqu'à quatre. Ceci nous montre que le jeûne de quarante jours (c'est-à-dire l'humiliation de l'âme) fut consacré dans la loi et les prophètes par Moïse et Élie, et dans l'Évangile par le jeûne du Seigneur lui-même.

S. BAS. — Parce que l'homme est soumis à la faim, le Seigneur voulut sentir la faim, sachant qu'elle n'est point péché; lorsqu'il le voulut, il permit à sa nature humaine de ressentir et de produire ce qui est de sa condition; d'où il suit : « Lorsque ces jours furent passés, il eut faim. » Il n'est point pressé par la nécessité qui asservit la nature, mais, pour ainsi dire, il provoque le diable à un duel. En effet, le diable, sachant que là où est la faim est aussi la faiblesse, s'approche pour le tenter; il cherche des tentations nouvelles, et, en attendant, il engage le Christ souffrant à apaiser sa faim avec des pierres; d'où il suit : « Le diable lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez à ces pierres de devenir du pain, etc. » — S. AMB. — Nous savons que le diable a trois armes qu'il emploie pour blesser l'âme de l'homme : la *gourmandise*, la *jactance* et l'*ambition*. Il commence par celle qui avait vaincu (Adam). Apprenons donc à éviter la gourmandise, la

jejunio dierum Moyses perceptionem legis emeruit; tot annos in eremo constituti patres panem angelorum consecuti sunt. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 4). Numerus autem iste laboriosi hujus temporis sacramentum est, quod sub disciplina regis Christi adversus diabolum dimicamus. Hic enim numerus temporalem vitam significat: tempora enim annorum quadripartitis vicibus currunt; quadraginta autem quater habent decem: porro ipsa decem ab uno usque ad quatuor progrediente numero consummantur: quod declarat quod quadraginta dierum jejunium (hoc est humiliationem animæ) consecravit lex, et prophetæ per Moysen et Eliam, et Evangelium per ipsius Domini jejunium.

BASIL. (ut sup.). Verum quia non esurire supra hominem est, assumpsit Domi-

nus passionem famis, judicans eam non esse peccatum, et concessit cum voluit naturæ humanæ quæ sua sunt pati et agere: unde sequitur: Et consummatis illis, esuriit. Non coactus ad necessitatem quæ præest naturæ, sed quasi provocans diabolum ad duellum: sentiens enim diabolus quia ubi fames, ibi imbecillitas, aggreditur ad tentandum, et quasi tentationum excogitator, sive inventor, tamen Christo patienti suadebat lapidibus appetitum sedare: unde sequitur: Dixit autem illi diabolus: Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat, etc. AMB. Tria præcipue docemur tela esse diaboli quibus ad convulnerandam mentem hominis consuevit armari: gulæ unum, aliud jactantiæ, tertium ambitionis. Inde ergo cœpit, unde jam vicit (scilicet Adam). Discamus igitur cavere gulam,

sensualité, parce qu'elle est une arme du diable. Mais que veut dire cette parole : « Si vous êtes le Fils de Dieu, » sinon qu'il savait que le Fils de Dieu devait venir, et qu'il ne pensait point qu'il fût venu dans cette infirmité de corps? Il s'informe et il tente; il dit qu'il le croit Dieu et il raille l'homme en lui. — ORIG. — Le père à qui son fils demande du pain ne lui donne pas une pierre, mais celui-ci (qui est l'adversaire fourbe et trompeur) donnait une pierre. — S. BAS. — Il l'engageait à apaiser sa faim avec des pierres, c'est-à-dire qu'il voulait détourner son désir des aliments naturels pour le pousser à ceux qui sont contre nature (ou en dehors de la nature). — ORIG. — Il me semble qu'encore aujourd'hui le diable montre une pierre et qu'il excite à dire : « Commandez que cette pierre devienne du pain. » Lorsque vous voyez les hérétiques manger le mensonge de leurs dogmes à la place du pain, pensez que leurs discours sont cette pierre que le diable leur montre.

S. BAS. — Le Christ, qui dissipe les tentations, ne délivre point la nature de la faim (comme si elle était cause du mal, car c'est elle qui conserve notre vie); mais, contenant la nature dans ses propres limites, il montre quelle est sa nourriture; d'où il suit : « Jésus lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, etc. » — THÉOPH. — Comme pour dire : La nature humaine n'est pas sustentée seulement par le pain, le Verbe de Dieu suffit plutôt à nourrir toute la nature humaine. Ainsi le peuple d'Israël fut nourri pendant quarante années par la manne et par des oiseaux; ainsi, par ordre de Dieu, des corbeaux nourrirent Élie; ainsi Élisée nourrit ses compa-

cavere luxuriam, quia telum est diaboli. Sed quid sibi vult talis sermo, si Filius Dei es, nisi quia cognoverat Dei Filium esse venturum, sed venisse per hanc infirmitatem corporis non putabat? Aliud est explorantis, et aliud, tentantis : Deo profitetur se credere, et homini conatur illudere. ORIG. (homil. 29). Rogato autem patre a filio panem, nec daute lapidem pro pane, iste (quasi adversarius versibellis et fallax) pro pane dabat lapidem. BASIL. (ut sup.). Suadebat quidem lapidibus appetitum sedare; hoc est permutare desiderium ab alimento naturali ad existentia præter naturam (sive ad ea quæ sunt extra naturam). ORIG. (ut sup.). Puto etiam quod et usque hodie lapidem diabolus ostendit, ut horretur singulos ad loquendum : Dic ut lapis iste panis fiat. Si videris hæreticos dogmatum suorum mendacium pro pane comedere,

scito lapidem eorum esse sermonem, quem monstrat eis diabolus.

BASIL. (ut sup.). Dissipator autem tentationum Christus non repellit a natura famem (quasi malorum causam, cum sit potius conservativa vitæ nostræ; sed naturam intra proprios fines continens, quale sit ejus nutrimentum ostendit) : unde sequitur : Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, etc. THÉOPH. Quasi dicat : Non solis panibus humana natura sustentatur, imo sufficit Verbum Dei ad nutriendam universam naturam humanam. Taliter pastus est israeliticus populus colligens annis quadraginta manna (*Exod.*, 16, vers. 15), et gaudens volatilium præda (*Num.*, 11, vers. 32). Divino consilio Elias convivas habuit corvos (*3 Reg.*, 17, vers. 6); Elisæus herbis agrestibus socios nutrit (*4 Reg.*,

gnons avec des herbes sauvages. — S. CYR. — Ou encore : notre corps terrestre se nourrit d'aliments terrestres, mais l'âme raisonnable est fortifiée par le Verbe divin dans les nobles actions de l'esprit. — S. GRÉG. de Nazianze. — Car un corps ne peut nourrir notre nature immatérielle. — S. GRÉG. de Nysse. — Le pain ne nourrit point la vertu, et la chair ne fait point la santé et la prospérité de l'âme; la vie supérieure se développe et s'accroît par d'autres aliments; sa nourriture, c'est la tempérance; la sagesse est son pain, la justice est son aliment, la fermeté son breuvage, la science est sa douceur. — S. AMB. — Vous voyez de quelles armes il se sert contre la tentation de gourmandise pour défendre l'homme des insinuations de l'esprit du mal. Il n'use point de son pouvoir comme Dieu (quel bien nous en serait-il venu?), mais il appelle à lui, comme homme, le secours qui nous est commun à tous; il pense à la nourriture des divins enseignements pour oublier la faim du corps et obtenir l'aliment du Verbe. Ainsi celui qui suit le Verbe ne peut désirer le pain terrestre, car les choses divines sont bien au-dessus des choses humaines. De plus, en disant : « L'homme ne vit pas seulement de pain, » il montre que son humanité seule a été tentée, c'est-à-dire ce qu'il a pris de nous, et nullement sa divinité.

Et le diable le transporta sur une haute montagne, d'où lui ayant fait voir en un moment tous les royaumes du monde, il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance et la gloire de ces royaumes, car elle m'a été donnée,

cap. 4, vers. 9). CYRIL. (ubi sup.). Vel aliter : terrenis cibus terrenum nostrum alitur corpus, anima vero rationalis divino Verbo vigoratur, ad bonam habitudinem spiritus. Et GREG. Nazian. (ubi sup., ex Iambicis). Non enim naturam incorpoream corpus alit. GREG. Nyss. (in Ecclesiasten, homil. 5). Unde non alitur virtus pane, nec per carnes bene se habet anima et pinguescit; aliis epulis vita sublimis educatur et crescit; nutrimentum boni castitas; panis, sapientia; pulmentum, justitia; potus, impassibilis status; delectatio, bene sapere. AMB. Vides igitur quo genere utatur armorum, quo hominem a spiritualis nequitie incussione defendat adversum incitamenta gulæ. Non enim quasi Deus utitur potestate (quid enim mihi proderat)? sed quasi homo commune sibi accersit auxilium, ut divinæ pabulo lectionis inten-

tus famem corporis negligat, alimentum verbi acquirat : non enim potest qui verbum sequitur, panem desiderare terrenum; humanis enim divina præstare non dubium est. Simul cum dixit : Non in solo pane vivit homo, ostendit hominem esse tentatum, hoc est, susceptionem nostram, non suam Divinitatem.

Et duxit illum diabolus in montem excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terræ in momento temporis, et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam et gloriam illorum, quia mihi tradita sunt, et cui volo do illa. Tu ergo procidens si adoraveris coram me, erunt tua omnia. Et respondens Jesus dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

THEOPH. Primo inimicus Christum de

et je la donne à qui il me platt. Si donc vous voulez m'adorer, toutes ces choses seront à vous. Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.

THÉOPH. — L'ennemi avait d'abord tenté le Christ par gourmandise, comme Adam; ensuite il le tente par cupidité ou par avarice, en lui montrant tous les royaumes du monde; d'où il suit : « Le diable le conduisit, etc. » Qu'y a-t-il d'étonnant qu'il lui ait permis de le conduire sur une montagne, lui qui a permis à ses suppôts de le crucifier? — THÉOPH. — Comment lui montre-t-il tous les royaumes de la terre? Quelques-uns disent qu'il les lui montra en esprit, mais je dis qu'il les lui fit apparaître d'une manière sensible et fantastique. — TITE. — Peut-être décrivit-il l'univers par des paroles et le représenta-t-il à sa pensée comme une maison, selon ce qu'il croyait. — S. AMB. — Il montre les royaumes du monde et les royaumes terrestres en un instant, ce qui exprime la fragilité passagère du pouvoir, plus rapide qu'un regard; car toutes ces choses passent ainsi en un moment, et souvent la gloire du siècle disparaît plus vite qu'elle n'est venue.

SUITE. — « Il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance. » — TITE. — Il mentait deux fois; il ne l'avait point, et il ne pouvait donner ce qu'il n'avait pas; car il n'a la puissance de rien; il n'est laissé à cet ennemi que le combat. — S. AMB. — Il est dit ailleurs que « toute puissance vient de Dieu. » Ainsi c'est Dieu qui confère la puissance, et le démon ne donne que l'ambition de la puissance. Quoi donc! Est-il bien d'exercer le pouvoir, de rechercher la gloire? Oui, cela est bien quand on la reçoit, non quand on l'usurpe. Cependant il faut distinguer ce bien; il

gula tentaverat, sicut et Adam, deinde de cupiditate, sivo avaritia, in hoc quod ostendit ei omnia regna mundi : unde sequitur : Et duxit illum diabolus, etc. GREG. (in homil. 6, in *Evang.*). Quid mirum si se permisit ab illo in montem duci, qui se pertulit etiam a membris ipsius crucifigi? THEOPH. Sed qualiter ostendit ei omnia regna orbis terræ? Quidam dicunt quod mente hæc ei ostendit : ego autem dico quod sensibiliter et in phantasia apparere facit. TITUS Bostrensis (in *Cat. græc. Patr.*). Vel descripsit orbem verbo, et velut quamdam domum intentioni ejus manifestavit, ut existimabat. AMB. Bene autem in momento temporis regna secularia et terrena monstrantur : non enim tam conspectus celeritas indicatur quam caducæ fragilitas

potestatis exprimitur : in momento enim cuncta illa prætererunt ; et sæpe honor seculi hujus abiit antequam venerit.

Sequitur : Et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam. TITUS, nempe Bostrensis (ubi sup.). In utroque mentiebatur : neque enim habebat, nec conferre poterat quo carebat : nullius enim obtinet potestatem, sed ad pugnam est adversarius derelictus. AMB. Alibi enim legitur (*ad Rom.*, 13) quia omnis potestas a Deo est : itaque a Deo est potestatum ordinatio ; a malo ambitio potestatis ; nec est potestas mala, sed is qui male utitur potestate. Quid ergo? bonum est uti potestate, studere honori? bonum, si deferatur, non si eripiatur. Distingue tamen hoc ipsum bonum : alius enim bonus in seculo, alius perfectæ vir-

y a un bien qui ne l'est que pour ce monde, il en est un autre qui sert à la perfection de la vertu ; c'est dans ce sens qu'il est bien de chercher

eu et ne laisser dominer par aucune préoccupation le désir de connaître la Divinité. Mais si celui qui cherche Dieu est souvent tenté, à cause de la fragilité de la chair et des étroites limites de l'esprit, combien plus celui qui recherche le siècle est-il exposé à la tentation ! Apprenons donc à mépriser l'ambition qui est soumise à la puissance du diable. D'ailleurs, la faveur publique a en elle-même ses périls ; pour dominer les autres, il faut d'abord servir ; il faut s'abaisser servilement pour monter aux honneurs, et tandis qu'on veut être grand, on s'avilit dans une fausse humilité. D'où il est dit : « Si vous m'adorez, etc. »—

S. CYR. — Comment, toi dont le sort est un feu inextinguible, tu promets au Seigneur de toutes choses ce qui est à lui ? Espères-tu recevoir le culte (l'adoration) de celui qui fait tout trembler de crainte ? —

ORIG. — Ou encore, dans un sens différent : ce sont deux rois qui veulent régner à l'envi l'un de l'autre ; le diable, roi du péché, sur les pécheurs, et le Christ, roi de la justice, sur les justes. Le diable, sachant que le Christ est venu pour lui ôter son royaume, lui montre tous les royaumes du monde, non le royaume des Mèdes ou celui des Perses, mais son royaume, et comment il règne sur le monde, c'est-à-dire comment les uns sont gouvernés par la fornication, les autres par l'avarice ; il lui fait voir en un instant, c'est-à-dire dans la durée du temps présent, ce qu'il obtient, et il le met en parallèle avec la durée de l'éternité. Le Sauveur n'avait pas besoin que l'état du monde lui fût montré plus longtemps ; aussitôt qu'il eut levé son regard pour le contem-

tutis usus. Bonum est enim Deum quærere, bonum est cognoscendæ Divinitatis studium nullis occupationibus impediri. Quod si is qui Deum quærit, propter fragilitatem carnis et mentis angustias sæpe tentatur, quanto magis qui seculum quærit obnoxius est ; docemur ergo ambitionem despiciere, eo quod diabolicæ subjacet potestati. Habet autem forensis gratia domesticum periculum ; et ut dominetur aliis prius servit ; curvatur ad obsequium, ut honore donetur ; et dum vult esse sublimior, simulata humilitate fit villior. Unde subdit : Tu si adoraveris coram me, etc. CYRIL. (in *Cat. græc.*). Quomodo tu cujus sors est inextinguibilis flamma, qualiter omnium Domino quæ sua sunt spondes ? putasti te cultorem habere (vel adoratorem) cujus

metu tremunt universa ? ORIG. (homil. 30). Vel aliter totum : duo reges certatim regnare festinant, peccati rex peccatoribus, diabolus, et justitiæ rex justis, Christus. Sciensque diabolus, ad hoc venisse Christum ut regnum ejus tolleret, ostendit ei omnia regna mundi ; non quidem regnum Persarum et Medorum, sed regnum suum, quomodo regnaret in mundo ; quomodo scilicet alii regnantur a fornicatione, alii ab avaritia : et ostendit ei in puncto temporis, hoc est in præsentis temporum cursu, quid ad comparationem æternitatis puncti obtinet instar : neque enim necessariam habebat Salvator ut ei diutius hujus seculi negotia monstrarentur ; sed statim ut aciem luminum suorum ad contemplandum vertit, et peccata regnantia, et eos qui regnaren-

pler, il vit le règne du péché et ceux qui étaient gouvernés par leurs vices. Alors le diable lui dit : Vous êtes venu pour me disputer l'empire, adorez-moi et vous aurez mon empire. Mais le Seigneur veut régner comme étant la justice, régner sans péché; il veut que les nations lui soient soumises par le culte de la vérité; il ne veut point régner sur les autres de telle sorte que le diable règne sur lui; d'où il suit : « Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, etc. » — BÈDE. — Le diable disait au Sauveur : « Si vous vous prosternez pour m'adorer, » et il apprend, au contraire, que lui-même doit plutôt l'adorer comme son Seigneur et son Dieu. — S. CYR. — Pourquoi donc si, comme le veulent les hérétiques, il est fils de la créature, doit-il être adoré? Où sera le crime de ceux qui adorent la créature et non le Créateur, si nous adorons le Fils comme Dieu (tandis qu'il n'est d'après eux qu'une créature)? — ORIG. — Ou encore : Je veux (dit-il) que tous me soient soumis, afin qu'ils adorent le Seigneur Dieu, et ne servent que lui; et tu veux que je donne l'exemple du péché, moi qui suis venu ici pour le détruire! — S. CYR. — Cette parole pénétra jusqu'au fond de ses entrailles; avant sa venue, il était adoré partout, et voilà que la loi divine, le chassant de son trône usurpé, établit le culte de celui-là seul qui est Dieu par nature. — BÈDE. — On demandera comment ce précepte (deservir Dieu seul) peut s'accorder avec les paroles de l'Apôtre qui dit : « Ayez un culte de charité les uns pour les autres; » mais dans le grec *dulia* signifie un culte ordinaire (c'est-à-dire qu'on rend soit à Dieu soit à l'homme); c'est dans ce sens qu'il nous est commandé de nous honorer mutuellement; au contraire, on appelle *latrie* le culte qui est dû à Dieu, et qu'il nous est commandé de ne rendre qu'à Dieu.

tur a vitiis conspexit. Dicit ergo ad eum : Venisti ut adversus me de imperio dimices? Adora me, et accipe regnum quod teneo. Verum Dominus vult quidem regnare, sed quasi justitia, ut absque peccato regnet, et vult gentes sibi esse subjectas, ut serviant veritati; nec sic vult regnare cæteris, ut ipse regnetur a diabolo : nnde sequitur : Et respondens Jesus dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, etc. BÈDE. Dicens diabolus Salvatori : Si procedens adoraveris me, econtrario audit, quod ipse magis adorare eum debeat, quasi Dominum et Deum suum. CYRIL., in *Thesaur.* Qualiter autem si secundum hæreticos filius est creaturæ, adoratur? Quod crimen inferretur adversus eos qui servierunt crea-

turæ, et non Creatori, si Filium (secundum eos creaturam existentem) colimus tanquam Deum? ORIG. (ut sup.). Vel aliter : hos (inquit) omnes propterea mihi volo esse subjectos, ut Dominum Deum adorent, et ipsi soli serviant; tu autem a me vis incipere peccatum, quod ego dissoluturus huc veni. CYRIL. (in *Cat. græc.*). Hoc autem mandatum ejus tetigit intima : ante adventum enim ejus ipse ubique colebatur; lex autem divina ejiciens ipsum a dominio usurpato, adorare statuit solum eum qui naturaliter Deus est. BÈDE. Quærat autem aliquis quomodo conveniat quod hic præcipitur (soli Domino serviendum) Apostoli verbo qui dicit (*ad Gal.*, 5) : Per charitatem servite invicem; sed in græco *dulia* intelligitur

Le diable le transporta encore dans Jérusalem; et l'ayant mis sur le haut du temple, il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous d'ici en bas; car il est écrit qu'il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous et de vous garder; et qu'ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre. Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Le diable, ayant achevé toutes ses tentations, se retira de lui pour un temps.

S. AMB. — La jactance est l'arme qui vient ensuite; elle nous fait tomber dans l'abaissement du péché, parce que les hommes qui veulent s'enorgueillir de la gloire de leur vertu déchoient aussitôt du rang et du degré de leurs mérites. D'où il est dit : « Il le conduisit à Jérusalem, etc. » — ORIG. — Il suivait calme comme un athlète, marchant spontanément à la tentation et disant en quelque sorte : « Conduis-moi où tu voudras, partout tu me trouveras plus fort. » — S. AMB. — C'est le propre de la jactance que quiconque croit s'élever en usurpant des fonctions plus élevées tombe dans la dégradation; d'où il suit : « Il lui dit : Si vous êtes Fils de Dieu, jetez-vous en bas, etc. » — S. ATHAN. — Le diable n'engagea point le combat contre la Divinité (il ne l'osait point; c'est pourquoi il disait : Si vous êtes le Fils de Dieu); mais il l'engagea contre l'homme qu'autrefois il avait pu séduire. — S. AMB. — Les insinuations du diable tendent ainsi à précipiter l'homme de la hauteur de ses mérites en même temps qu'elles nous révèlent sa malice et sa décadence; en effet, il ne peut nuire aux autres que parce qu'il s'est d'abord précipité lui-même, et celui qui préfère les choses

servitus communis (hoc est sive Deo sive homini exhibita), secundum quam jubemur servire invicem; latria autem vocatur servitus Divinitatis cultui debita, qua jubemur soli Deo servire.

Et duxit illum in Hierusalem : et statuit eum super pinnaculum templi, et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum : scriptum est enim quod angelis suis Deus mandavit de te, ut conservent te, et quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. Et respondens Jesus, ait illi : Dictum est : Non tentabis Dominum Deum tuum. Et consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo usque ad tempus.

AMB. Sequitur jactantiæ telum, quo in proclive delinquitur; quia dum homines gloriam virtutis suæ jactare desiderant, de

loco meritorum et statione decedunt : unde dicitur : Et duxit illum in Hierusalem, etc. ORIG. (homil. 31). Sequebatur plane quasi athleta, ad tentationem sponte proficiscens; et quodammodo loquebatur : Duc quo vis, et invenies me in omnibus fortiolem. AMB. Ista est autem jactantia, ut dum se putat unusquisque ad altiora conscendere, sublimium usurpatione factorum ad inferiora tradatur : unde sequitur : Et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te deorsum, etc. ATHAN. (in *Cat. græcor. Patr.*). Non autem contra Divinitatem certamen diabolus iniiit (neque enim audebat, et ideo dicebat : Si Filius Dei es), sed cum homine certamen iniiit, quem quondam seducere potuit. AMB. Vere autem diabolica vox est, quæ mentem hominis de gradu altiore meritorum præcipitare contendit, simul infirmitatem suam diabolus malitiamque designat; quia ne-

terrestres aux célestes se jette comme dans un précipice volontaire où sa vie se détruit. Cependant lorsque le diable vit son arme émoussée, lui qui avait soumis tous les hommes à sa puissance, il jugea que Jésus était plus qu'un homme. Satan se transforme souvent en ange de lumière (1), et se sert des Saintes-Ecritures pour préparer des embûches aux fidèles; d'où il suit : « Il est écrit, etc. » — ORIG. — Comment sais-tu, ô démon, que cela est écrit? As-tu lu les prophètes et les divins oracles? Oui, tu les as lus, non pour devenir meilleur par leur lecture, mais pour tuer, avec la lettre morte, ceux qui s'attachent à la lettre (2)? Tu sais que si tu parlais autrement que ces livres sacrés tu ne pourrais séduire. — S. AMB. — Ne vous laissez donc point surprendre par les hérétiques qui pourront vous citer des exemples de l'Écriture; le diable se sert aussi des témoignages de l'Écriture, non pour instruire, mais pour tromper. — ORIG. — Voyez comme il est fourbe en citant ces témoignages; il veut amoindrir la gloire du Sauveur, comme s'il avait besoin du secours des anges, lui qui est au-dessus des anges. Apprends plutôt, ô démon, que les anges eux-mêmes heurteraient leur pied si Dieu ne les soutenait; et c'est ainsi que toi-même tu t'es heurté, pour n'avoir pas voulu croire en Jésus-Christ, Fils de Dieu. Pourquoi donc passes-tu sous silence ce qui suit : « Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic, sinon parce que tu es ce basilic, ce dragon, ce lion. »

S. AMB. — Cependant, pour montrer que ce qui avait été prédit de

(1) Saint Paul aux Corinthiens, épît. 2, ch. 11, v. 14.

(2) Allusion à saint Paul, 2 Cor., 3, v. 6 : *la lettre tue*, c'est-à-dire le sens grossier et matériel des Écritures.

mini potest nocere, nisi ipse deorsum se miserit : nam qui relictis cœlestibus terrena eligit, voluntarium quoddam præcipitium vitæ labentis incurrit : simul quoniam telum suum diabolus vidit obtusum, qui omnes homines propriæ subjecerat potestati, plus cœpit quam hominem judicare. Transfiguratur autem se Satanus velut angelum lucis, et de Scripturis sæpe divinis laqueum fidelibus parat : unde sequitur : Scriptum est enim, etc. ORIG. (ut supra, homil. 31). Unde tibi, diabole, scire quod ista scripta sunt? nunquid legisti prophetas, vel divina eloquia? Legisti quidem, non ut ipse ex lectione eorum melior fieres, sed ut de simplici littera eos qui amici sunt litteræ, interficias. Scis quia si de aliis ejus voluminibus loqui volueris, non decipies. AMB. Ergo non te capiat hæreticus,

qui potest de Scripturis aliqua exemplum proferre : utitur et diabolus testimoniis Scripturarum, non ut docent, sed ut fallat. ORIG. (ut sup.). Vides autem quomodo et in ipsis testimoniis versipellis est : vult enim minuere gloriam Salvatoris, quasi angelorum indigeat auxilio, offensurus pedem, nisi eorum manibus sublevetur. Hoc enim testimonium, non de Christo, sed de sanctis generaliter scriptum est : neque enim indiget angelorum auxilio qui major est angelis. Quin potius disce, diabole, quod nisi Deus adjuvaret angelos, offenderent pedem suum, et tu propterea offenderesti quia credere in Jesum Christum, Dei Filium, noluisti. Quare autem scies quod sequitur : Super aspidem et basiliscum ambulabis, nisi quia tu es basiliscus, tu draco, tu leo. AMB. Sed Dominus rursus ne ea quæ de

lui ne s'accomplissait pas par la volonté du diable, mais par la volonté suprême de sa divinité, le Seigneur combat sa malice; et, comme il a cité un passage des Écritures, il en triomphe par les Écritures; d'où il suit : « Jésus lui répondit : Il est écrit, tu ne tenteras point le Seigneur. » — S. CHRYS. — C'est le démon qui nous inspire de nous jeter dans les périls pour tenter Dieu en comptant qu'il nous délivrera. — S. CYR. — Dieu donne son secours à ceux qui espèrent en lui et non à ceux qui le tentent; c'est pourquoi le Christ ne voulait point faire voir des miracles à ceux qui le tentaient; il leur disait : « Cette race mauvaise demande un signe : il ne lui sera point donné. » — S. CHRYS. — Considérez comment le Seigneur ne fut point troublé, comment il disputa humblement avec le mauvais, et conformez-vous au Christ dans la mesure de vos forces. Le diable reconnaît les armes du Christ qui l'ont terrassé, il lutta avec mansuétude, il triompha avec humilité. Quand vous rencontrerez un homme devenu l'instrument de Dieu pour lutter contre vous, vous le vaincrez de la même manière. Que votre âme apprenne à conformer vos paroles à celles du Christ; car, de même que le gouverneur romain assis sur son tribunal n'écoute point la demande de celui qui ne sait point parler comme lui, de même le Christ, si vous ne parlez comme lui, ne vous exaucera ni ne vous assistera.

S. GRÉG. de Nysse. — Celui qui lutte avec courage arrive au terme de ses combats, soit que son adversaire cède lui-même au vainqueur, soit qu'à la troisième défaite il dépose les armes, selon les lois de la guerre. D'où il suit : « Ayant achevé toute tentation, il se retira, etc. » —

se fuerant prophetata, ad arbitrium diaboli putaret esse facienda, sed Divinitatis propriæ auctoritate servata, versutis ejus occurrit, ut quia Scripturarum exemplum prætenderat, Scripturarum vinceretur exemplis : unde sequitur : Et respondens Jesus ait illi : Dictum est quia non tentabis Dominum, etc. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr., ex homiliis ad Hebræos*). Diabolicum enim est seipsum injicere ad pericula, et tentare an eripiat Deus. CYRIL. (in *Cat. græc., ut sup.*). Non tentantibus largitur Deus auxilia, sed credentibus in eum : unde Christus tentantibus eum non ostendebat miracula ; quibus dicebat (Matth.) : Generatio prava signum quærit, et non dabitur ei. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr., ex homil. in Matth.*). Aspice autem quomodo non turbatus est Dominus, imo de Scripturis humillime cum

iniquo disceptat; ut conformeris Christo pro posse. Novit diabolus arma Christi quibus succumbit; ex mansuetudine eum cepit, ex humilitate devicit. Tu quoque cum videris hominem effectum diabolum et tibi obviantem, eo modo devincas; doceas animam tuam formare os condecens orï Christi : sicut enim cum romanus forsitan residet judex, non exaudiet responsum ignorantis eo modo loqui quo ipse, sic et Christus nisi suo modo loquaris, non exaudiet te, nec vacabit tibi.

GREG. Nyss. (ubi sup., in *Cat. græc.*). Legitime autem pugnanti agonem reperitur terminus, vel quod adversarius sua sponte cedat vincenti, vel trino casu deponitur secundum pugnatoreis artis decretum. Unde sequitur : Et consummata omni tentatione, recessit, etc. AMB. Non dixisset Scriptura

S. AMB. — L'Écriture n'aurait point dit : « Ayant achevé toute tentation, » si les trois qui précèdent n'étaient l'occasion de toutes les fautes; en effet, les tentations viennent des concupiscences qui sont : la délectation de la chair, le désir de la gloire et l'ambition du pouvoir.

— S. ATHAN. — L'ennemi s'était approché de lui comme d'un homme, mais ne trouvant point en lui la trace de son antique venin, il se retira.

— S. AMB. — Vous voyez que le démon n'est point opiniâtre dans sa poursuite, qu'il cède à la véritable vertu, et que, s'il ne cesse de haïr, cependant il craint d'insister, parce qu'il a peur d'être plus souvent vaincu. Ainsi, au nom de Dieu il se retira (est-il dit) pour un temps, jusqu'à ce qu'il revînt, non pour tenter, mais pour combattre ouvertement.

— THÉOPH. — Dans le désert il l'avait tenté par la volupté, il se retira jusqu'au temps de la croix où il devait le tenter par la douleur.

— S. MAX. — Dans le désert, le diable avait pressé le Christ de préférer les biens matériels du monde au divin amour; le Seigneur lui ordonna de se retirer (ce qui était un signe de divin amour); aussi, dans la suite, il cherchait à lui faire violer l'amour du prochain; c'est pour cela qu'il provoquait les pharisiens et les scribes à lui dresser des embûches, pendant qu'il les instruisait, afin qu'il fût amené à les haïr. Mais le Seigneur, ayant toujours en vue l'amour qu'il leur portait, les avertissait, les reprenait et ne cessait de leur faire du bien.

S. AUG. — Saint Matthieu raconte tout ceci également, mais dans un autre ordre; ainsi nous ne savons ce qui est arrivé d'abord et si les royaumes du monde lui furent montrés avant qu'il fût transporté sur le pinacle du temple, ou si c'est le contraire; cela importe peu,

omnem tentationem consummatam, nisi in tribus præmissis esset omnium materia delictorum, quia causæ tentationum causæ cupiditatum sunt, scilicet carnis oblectatio, spes gloriæ, aviditas potentiz ATHA. (in *Cat. græc.*). Accesserat quidem ad eum hostis ut ad hominem, non inveniens autem in ipso antiqui sui seminis signa, discessit. AMB. Vides ergo ipsum diabolum in studio non esse pertinacem, cedere veræ solere virtuti, et si invidere non desinat, tamen instare formidat, quia frequentius refugit triumphari. Audito itaque Dei nomine, recessit (inquit) usque ad tempus, postea enim non tentaturus, sed aperte pugnaturus venit. THEOPH. Vel quia de voluptate tentaverat in deserto, recessit ab eo usque ad tempus crucis, in quo eum erat de tristitia tentaturus. MAXI. (in *Cat.*

græc. Patr.). Vel diabolus in deserto Christo suggererat præferre mundi materia divino amori, quem Dominus retrocedere jussit (quod erat indicium divini amoris). Unde postea satagebat prævaricatorem eum facere dilectionis ad proximos; et ideo docente eo semitas vitæ provocabat ad illius insidias pharisæos et scribas, ut ad eorum odium perverteretur; sed Dominus dilectionis intuitu quam habebat in eos, monebat, arguebat, beneficia conferre non cessabat.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 6). Totum autem hoc similiter Matthæus narrat, sed non eodem ordine: unde incertum est quid prius factum sit; utrum regna terræ prius demonstrata sint ei, et postea in pinnam templi levatus sit, an hoc prius, et illud postea: nihil tamen ad rem, dum omnia facta esse manifestum sit. MAXI.

puisqu'il est certain que l'un et l'autre arrivèrent. — S. MAX. — Un des évangélistes commence par une chose, et l'autre par une autre, parce que la vaine gloire et l'avarice s'engendrent mutuellement. — ORIG. — Saint Jean, qui avait commencé à Dieu en disant : « Au commencement était le Verbe, » n'a pas raconté la tentation du Seigneur, parce que Dieu, dont il voulait surtout parler, ne peut être tenté. Au contraire, les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc s'occupent surtout de la génération humaine, et saint Marc de l'humanité, laquelle peut être tentée; c'est pour cela que saint Matthieu, saint Luc et saint Marc ont raconté la tentation du Seigneur.

Alors Jésus s'en retourna en Galilée par la vertu de l'esprit de Dieu, et sa réputation se répandit dans tout le pays d'alentour. Il enseignait dans leurs synagogues, et il était estimé et honoré de tout le monde. Etant venu à Nazareth, où il avait été élevé, il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat dans la synagogue, et il se leva pour lire. On lut présenta le livre du prophète Isaïe, et l'ayant ouvert, il trouva le lieu où ces paroles étaient écrites : L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi; c'est pourquoi il m'a consacré par son onction; il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé; pour annoncer aux captifs leur délivrance, et aux aveugles leur recouvrement de la vue; pour renvoyer libres ceux qui sont brisés sous leurs fers; pour publier l'année favorable du Seigneur, et le jour où il se vengera de ses ennemis. Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre, et s'assit. Tout le monde dans la synagogue avait les yeux arrêtés sur lui. Et il commença à leur dire : C'est aujourd'hui que cette Ecriture que vous venez d'entendre est accomplie.

ORIG. — Après que le Seigneur eut vaincu le tentateur, sa vertu s'accrut quant à sa manifestation; d'où il est dit : « Jésus s'en retourna

(ut sup.). Ob hoc autem evangelistarum hanc iste, illam vero ille præmittit; quia inanis gloria et avaritia ad invicem sese gignunt. ORIG. (homil. 29). Joannes autem qui a Deo exordium fecerat, dicens : In principio erat Verbum, tentationem Domini non descripsit; quia Deus tentari non potest, de quo ei erat sermo : quia vero in Matthæi Evangelio et in Luca generatio hominis describitur, et in Marco homo est qui tentatur; ideo Matthæus, Lucas et Marcus, tentationem Domini descripserunt.

Et regressus est Jesus in virtute spiritus in Galilæam, et fama exiit per universam regionem de illo. Et ipse docebat in synagoga sorum, et magnificabatur ab omnibus, Et venit Nazareth ubi erat nutritus; et in-

travit secundum consuetudinem suam die sabbati in synagogam, et surrexit legere; et traditus est illi liber Esaiæ prophetæ; et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat : Spiritus Domini super me, propter quod unxit me; evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corda, prædicare captivis remissionem, et cæcis visum; dimittere confractos in remissionem; prædicare annum Domini acceptum, et diem retributionis. Et cum plicuisset librum, reddidit ministro, et sedit. Et omnium in synagoga oculi erant intendentis in eum. Cæpit autem dicere ad illos, quia hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris.

ORIG. (homil. 32). Quia Dominus ten-

par la vertu de l'Esprit, etc. » — BÈDE. — *La vertu de l'Esprit* exprime les signes miraculeux. — S. CYR. — Il faisait des miracles, non par une puissance extrinsèque et comme ayant acquis la grâce de l'Esprit-Saint (à la manière des autres saints), mais comme étant Fils de Dieu par nature et associé en tout au Père; il se sert de la vertu de l'Esprit-Saint comme étant sa propre vertu et sa propre puissance. Désormais il devait se manifester et faire éclater pour les enfants d'Israël le mystère de l'incarnation; d'où il suit: « Sa renommée se répandit, etc. » — BÈDE. — Parce que la sagesse se rapporte aux enseignements et la puissance aux œuvres, les deux sont ici réunies; d'où il suit: « Il enseignait dans les synagogues, etc. » Synagogue veut dire *congrégation*; les Juifs appelaient ainsi non-seulement l'assemblée du peuple, mais encore le lieu où ils se réunissaient pour entendre la parole de Dieu, de même que nous appelons *église* le lieu où se réunissent les fidèles aussi bien que la réunion des fidèles. Il y a cependant une différence entre synagogue, qui veut dire *congrégation*, et *église*, qui veut dire *assemblée*, en ce que des animaux ou toutes autres choses peuvent former une congrégation, tandis qu'une assemblée ne se forme que par des êtres doués de raison. C'est pour cela que les docteurs apostoliques ont jugé que le peuple de la nouvelle grâce, qui est plus digne, devait s'appeler *église* plutôt que *synagogue*. Celui qui avait le témoignage de tous les faits et de tous les oracles précédents devait être glorifié par tous ceux qui étaient présents; d'où il suit: « Il était glorifié par tous. » — ORIG. — Gardez-vous de penser que ceux-là seulement sont heureux qui furent témoins de son enseignement, et de vous croire

tatorem vicerat, virtus ei addita est; quantum scilicet ad manifestationem: unde dicitur: Et regressus est Jesus in virtute spiritus, etc. BÈDE. Virtutem spiritus signa miraculorum dicit. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Agebat autem miracula, non ab extrinseco, et quasi acquisitam habens Spiritus Sancti gratiam (sicut alii sancti), sed potius cum esset naturaliter Dei Filius et consors omnium quæ sunt Patris, tanquam propria virtute et operatione utitur ea quæ est Spiritus Sancti. Decebat autem ex tunc eum notum fieri, et humanationis fulgere mysterium apud eos qui erant de sanguine Israel: ideo sequitur: Et fama exiit, etc. BÈDE. Et quia sapientia pertinet ad doctrinam, virtus vero refertur ad opera, utraque hic conjunguntur. Unde sequitur: Et ipso docebat in

synagogis, etc. Synagoga græce latine dicitur congregatio: quo nomine, non solum turbarum conventum, sed et domum in qua ad audiendum verbum Dei conveniebant, Judæi appellare solebant, sicut nos ecclesias, et loca, et choros fidelium vocamus: verum differt inter synagogam, quæ congregatio, et ecclesiam, quæ convocatio interpretatur, quia scilicet, et pecora, et quæque res congregari in unum possunt, convocari non possunt, nisi ratione utentia; ideo novæ gratiæ populum quasi majori dignitate præditum, rectius ecclesiam quam synagogam nominare apostolicis doctoribus visum est. Merito autem et magnificatus a præsentibus, asseveratur præcedentibus factorum dictorumque indicibus, cum sequitur: Et magnificabatur ab omnibus. ORIG. (ut sup.). Cave autem ne beatos tantum illos

moins favorisé, vous qui ne l'avez point entendu; car maintenant encore il enseigne dans tout l'univers par ses organes, et il est glorifié par un plus grand nombre que dans ce temps où une seule province s'assemblait autour de lui.

S. CYR. — Il se fait connaître à ceux parmi lesquels il a été élevé selon la chair; d'où il suit: « Il vint à Nazareth, etc. » — THÉOPH. — Il veut nous enseigner à faire du bien à nos proches d'abord et à les instruire, ensuite à répandre notre affection sur les autres. — BÈDE. — Ils se réunissaient dans les synagogues, le jour du sabbat, afin de méditer les enseignements de la loi pendant le repos des choses du monde et dans le recueillement du cœur; d'où il suit: « Le jour du sabbat, selon sa coutume, il entra dans la synagogue. » — S. AMB. — Le Seigneur s'abassa jusqu'à remplir toutes les fonctions, afin que même la fonction de lecteur ne fût point dédaignée; d'où il suit: « Il se leva pour lire et on lui présenta le livre, etc. » Il prit le livre afin de montrer que c'est lui qui a parlé par les prophètes, et pour écarter le perfide sacrilège de ceux qui disent que le Dieu de l'Ancien-Testament n'est pas le même que celui du Nouveau, ou qui font commencer le Christ à la Vierge; comment, en effet, commencerait-il à la Vierge, celui qui parlait avant que la Vierge existât?

ORIG. — Ce n'est point par hasard qu'en ouvrant le livre, il tomba sur le passage qui l'annonçait, cela se fit par la providence de Dieu; d'où il suit: « Dès qu'il l'ouvrit il trouva l'endroit, etc. » — S. ATHAN. Il dit cela pour nous expliquer la cause de la révélation et de son incarnation; car, de même que le Fils (qui donne l'Esprit) ne nie point

judices, et te arbitreris privatum esse Christi doctrina; quia nunc etiam in toto orbe docet per organa sua; et nunc magis glorificatur ab omnibus, quam illo tempore, quo tantum in una provincia congregabantur.

CYRIL. (ubi sup.). Largitur autem sui notitiam illis inter quos educatus est secundum carnem: unde sequitur: Et venit Nazareth. etc. THÉOPH. Ut et nos doceat prius proprios beneficiare et docere, deinde et ad reliquos amicitiam spargere. BÈDE. Confluebant autem die sabbati in synagogis, ut feriatibus mundi negotiis ad meditanda legis monita quieto corde residerent; unde sequitur: Et intravit secundum consuetudinem suam, die sabbati in synagogam. AMB. Ita autem Dominus ad omnia se

curvavit obsequia, ut ne lectoris quidem aspernaretur officium: unde sequitur: Et surrexit legere: et traditus est illi liber, etc. Accepit quidem librum, ut ostenderet seipsum esse qui locutus est in prophetis, et removeret sacrilegia perfidorum, qui alium Deum dicunt veteris Testamenti, alium novi; vel qui initium Christi dicunt esse de Virgine: quomodo enim cœpit ex Virgine, qui ante Virginem loquebatur?

ORIG. (ut sup.). Non autem fortuito revolvit librum, et caput de se vaticinans reperit lectionis; sed hoc providentiæ Dei fuit: unde sequitur: Et ut revolvit, invenit locum, etc. ATHAN. (orat. 2, contra Arianos). Explicans enim nobis causam factæ in mundo revelationis, et suæ humanationis, hoc dicit: sicut enim Filius (cum sit Spi-

que comme homme il chasse les démons par l'Esprit de Dieu, de même, quoiqu'il se soit fait homme, il ne craint point de dire : « L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi. » — S. CYR. — C'est ainsi que nous confessons qu'il a reçu l'onction en tant qu'il a pris la chair; d'où il suit : « C'est pourquoi il m'a consacré par son onction; » car ce n'est point la nature divine qui reçoit l'onction, mais ce qui lui est commun avec nous. De même, lorsqu'il dit qu'il a été envoyé, il faut entendre cela de l'humanité; car il suit : « Il m'a envoyé évangéliser les pauvres. » — S. AMB. — Voilà la Trinité coéternelle et parfaite : l'Écriture annonce Jésus Dieu et homme parfait dans les deux natures (1); elle annonce le Père et l'Esprit-Saint, qui a paru comme coopérateur lorsqu'il est descendu sur le Christ sous l'apparence corporelle d'une colombe. — ORIG. — Il appelle *pauvres* les nations; en effet, elles étaient pauvres, ne possédant rien, ni Dieu, ni loi, ni prophètes, ni la justice, ni les autres vertus. — S. AMB. — Ou encore, il est oint tout entier de l'huile spirituelle et de la vertu céleste, afin d'inonder la pauvreté de la condition humaine avec le trésor éternel de la résurrection. — BÂDE. — De plus il est envoyé pour prêcher l'Évangile aux pauvres et leur dire : « Bienheureux vous qui êtes pauvres, parce que le royaume des cieux est à vous. » — S. CYR. — Peut-être veut-il dire qu'entre tous les biens qui viennent du Christ, le meilleur don est pour les pauvres en esprit. — SUITE. — « Guérir les cœurs brisés : » il appelle *cœurs brisés* les faibles, ceux dont l'âme est fragile, ceux qui ne peuvent résister aux assauts des passions, et il leur promet le re-

(1) Dieu parfait et homme parfait, dit le Symbole de saint Athanase.

ritus dator) non recusat fateri tanquam homo, quod in Spiritu Dei ejicit dæmonia; ita non recusat dicere : Spiritus Domini super me, pro eo quod factus est homo. CYRIL. (ubi sup.). Similiter autem fatemur eum unctum fuisse in quantum carnem suscepit : unde sequitur : Propter quod unxit me : non enim ungitur divina natura, sed quod nobis cognatum existit : sic etiam et quod dicit se missum, imputandum est humanitati : nam sequitur : Evangelizare pauperibus misit me. AMB. Vides Trinitatem coæternam atque perfectam : ipsum loquitur Scriptura Jesum Deum hominemque in utroque perfectum; loquitur et Patrem et Spiritum Sanctum; qui cooperatur ostenditur, quando corporali specie, sicut columba, descendit in Christum. ORIG. (ut sup.). Pauperes autem nationes dicit; isti autem erant pauperes nihil omnino possidentes, non Deum, non legem, non prophetas, non justitiam, reliquasque virtutes. AMB. Vel universaliter ungitur oleo spiritali et virtute cœlesti, ut paupertatem conditionis humanæ thesauro resurrectionis rigaret æterno. BÆD. Mittitur etiam evangelizare pauperibus dicens : Beati pauperes, quia vestrum est regnum cœlorum. CYRIL. (ubi sup.). Forsitan enim pauperibus spiritu in his ostendit exhibitum liberale donum inter omnia dona, quæ per Christum obtinentur : sequitur : Sanare contritos corde. Vocat contritos corde, debiles, fragilem mentem habentes, et resistere nequeunt insultibus passionum, quibus remedium sanitatis promittit. BASIL. [in *Cat. græcor.*

tour à la santé. — S. BAS. — Il vient guérir *les cœurs brisés*, c'est-à-dire ceux dont Satan a brisé le cœur par le péché; car c'est le péché surtout qui abat le cœur humain. — BÈDE. — Ou encore : parce qu'il est écrit : « Dieu ne rejette point un cœur contrit et humilié, » il se dit envoyé pour guérir les contrits de cœur, selon cette parole : « Il guérit les contrits de cœur. »

SUITE. — « Annoncer la délivrance aux captifs. » — S. CHRYS. — Le mot captivité a plusieurs sens : il est une bonne captivité dont saint Paul a dit : « Captivant tout notre esprit pour obéir au Christ; » il en est une mauvaise dont il est dit : « Ils emmenaient captives des femmes chargées de péchés. » La captivité peut être extérieure et venir d'ennemis corporels, mais la pire est celle de l'âme, dont il est dit : « Le péché produit la plus dure tyrannie, il pousse au mal et couvre de confusion ceux qui lui obéissent; » c'est de cette captivité de l'âme que le Christ nous a délivrés. — ΤΙΕΟΡΗ. — On peut encore entendre ceci des morts qui étaient captifs et qui furent délivrés de la domination de l'enfer par la résurrection du Christ.

SUITE. — « La vue aux aveugles. » — S. CYR. — Le diable avait amoncelé des ténèbres dans le cœur de l'homme, le Christ les dissipa (comme un soleil de justice); les hommes étaient enfants de la nuit et des ténèbres, il les fit enfants du jour et de la lumière; et ceux qui auparavant étaient égarés entrèrent dans le sentier des justes.

SUITE. — « Mettre en liberté ceux qui sont brisés. » — ORIG. — Qu'y avait-il de brisé et d'abattu comme l'homme, qui fut délivré et guéri par le Christ? — BÈDE. — Ou encore : « Mettre en liberté ceux qui

Patr., ubi sup.). Vel contritos corde venit sanare, id est, remedium dare habentibus cor contritum a Sathana per peccatum, eo quod præ cæteris peccatum cor humanum prosternit. BED. Vel quia scriptum est (*Psal.* 50) : Cor contritum et humiliatum Deus non spernit, ideo missum se dicit ad sanandum contritos corde; secundum illud (*Psal.* 140) : Qui sanat contritos corde.

Sequitur : Et prædicare captivis remissionem. CHRYS. (in *Ps.* 125). Captivationis vocabulum multiplex est : est enim captivatio bona, sicut Paulus dicit (2 *Cor.*, 10) : Captivantes omnem intellectum ad obedientiam Christi; est et prava de qua dicitur (2 *ad Tim.*, 3) : Captivas abducentes mulierculas oneratas peccatis : est sensibilis, quæ est a corporalibus hostibus; sed deterior est in-

telligibilis, de qua hic dicit : fungitur enim peccatum pessima tyrannide, præcipiens mala et obedientes confundens : ab hoc intelligibili carcere nos Christus eripuit. ΤΙΕΟΡΗ. Possunt autem et hæc de mortuis intelligi, qui capti existentes, soluti sunt ab inferni domino per Christi resurrectionem.

Sequitur : Et visum cæcis. CYRIL. Profluentes enim a diabolo tenebras in corda humana Christus (quasi sol justitiæ) removet; faciens homines filios, non noctis et tenebrarum, sed lucis et dici (ut Apostolus ait 1 *Thessa.*, 5) : qui enim aliquando errabant, perceperunt justorum semitas.

Sequitur : Dimittere contractos in remissionem. ORIG. (ut sup.). Quid enim ita fractum atque collisum fuerat ut homo,

sont brisés, » c'est-à-dire pour relever ceux que le poids intolérable de la loi avait courbés.

ORIG. — Toutes ces choses ont été prédites afin qu'après la vue rendue aux aveugles, après la liberté des captifs, après la guérison des diverses blessures, nous arrivions à l'année favorable du Seigneur; d'où il suit : « Publier l'année favorable du Seigneur. » Quelques-uns disent, selon le sens naturel, que le Sauveur a prêché l'Évangile dans la Judée pendant une année, et que c'est pour cela qu'il est dit : « Publier l'année favorable du Seigneur. » — BÈDE. — Ce ne fut point seulement l'année de la prédication du Seigneur qui fut favorable, mais encore celle de la prédication de l'Apôtre, disant : « Voici maintenant le temps favorable. » Après l'année favorable du Seigneur, il ajoute : « Et le jour de la rémunération, » c'est-à-dire de la justice dernière, où il rendra à chacun selon ses œuvres. — S. AMB. — Ou encore, il appelle *année favorable du Seigneur* l'année éternelle qui ne connaîtra plus le labour de ce monde et qui donnera aux hommes la récompense du repos.

SUITE. — « Ayant fermé le livre, il le rendit, etc. » Après avoir lu le livre à ceux qui étaient devant lui pour l'écouter, il le rendit au ministre. C'est ainsi qu'étant dans le monde, il parlait publiquement, enseignant dans les synagogues et dans le temple, jusqu'à ce que, près de retourner au ciel, il confia le ministère évangélique à ceux qui l'avaient vu dès le commencement, et qui avaient été les ministres de sa parole. Il lit debout, parce qu'en nous expliquant les Écritures qui se rapportaient à lui, il daignait agir dans la chair; mais, après avoir

quæ à Jesu dimissus est et sanatus? BÈDE. Vel dimittere confractos in remissionem, id est, eos qui legis pondere importabili fuerant depressi, relevare.

ORIG. (ut sup.). Ista autem omnia prædicta sunt, ut post visionem ex cæcitate, post libertatem ex vinculis, post sanitatem a diversis vulneribus veniamus ad annum Domini acceptum : unde sequitur : Prædicare annum Domini acceptum. Aiunt autem quidam juxta simplicem intelligentiam, anno uno Evangelium Salvatorem in Judæa prædicasse; et hoc est quod dicitur : Prædicare annum Domini acceptum. Vel annus Domini acceptus est totum tempus Ecclesiæ; quo dum versatur in corpore, peregrinatur a Domino. BÈDE. Neque enim solus ille annus quo Dominus prædicabat fuit acceptabilis, sed etiam iste pro prædicat Apos-

tolus, dicens (2 ad Cor., 6) : Ecce nunc tempus acceptabile. Post annum sane Domini acceptabilem subdit : Et diem retributionis, scilicet extremæ, quando reddet unicuique secundum opus suum. AMB. Vel diem hunc annum Domini acceptum dicit, perpetuis diffusum temporibus, qui redire in orbem laboris nesciat continuationem fructus hominibus et quietis indulgent.

Sequitur : Et cum plicuisset librum, reddidit, etc. BÈDE. Librum audientibus illis qui aderant, legit, sed lectum ministro reddit; quia dum esset in mundo, palam locutus est, docens in synagogis et in templo; sed ad cœlestia reversurus, his qui ab initio viderant, et ministri sermonis fuerant, evangelizandi officium tradidit. Stans legit, quia dum nobis Scripturas quæ de ipso erant, aperuit, in carne dignatus est ope-

rendu le livre, il s'assoit, parce qu'il reprend le trône de son céleste repos. Celui qui agit est debout, celui qui se repose ou qui juge est assis ; tel doit être le prédicateur de la parole : debout pour lire, c'est-à-dire pour agir et prêcher ; assis, pour attendre la récompense du repos. Il lut le livre ouvert, parce qu'ayant envoyé l'Esprit de vérité, il a enseigné à l'Église toute vérité ; il le rendit fermé, parce que tout ne pouvait se dire à tous ; mais il a chargé le docteur de dispenser la parole selon l'intelligence de ceux qui l'écoutent. — SUITE. — « Dans la synagogue tout le monde avait les yeux fixés sur lui, etc. » — ORIG. — Si nous le voulons, nos yeux peuvent se fixer encore maintenant sur le Sauveur. En effet, si vous tournez les grands élans de votre cœur vers la sagesse, la vérité et la contemplation du Fils unique de Dieu, vos yeux regardent alors Jésus. — S. CYR. — Il attirait à lui tous les regards étonnés de voir qu'il savait les Ecritures sans les avoir apprises. Cependant, comme c'était la coutume des Juifs de dire que les prophéties du Christ étaient accomplies par quelqu'un de leurs chefs et rois ou par quelques saints prophètes, le Seigneur se conforma à cet usage ; d'où il suit : « Il commença à leur dire : Cette Ecriture que vous venez d'entendre s'accomplit aujourd'hui. » — BÈDE. — Car le Seigneur faisait les grandes choses que cette Écriture avait prédites, et il en annonçait de plus grandes.

Et tous lui rendaient témoignage ; et dans l'étonnement où ils étaient des paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph ? Alors il leur dit : Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même, et que vous me direz :

rari ; sed reddito libro, residet, quia se supernæ quietis solio restituit : stare enim operantis est, sedere autem quiescentis vel judicantis : sic et prædicator verbi surgat et legat, id est, operetur, et prædicet, et resideat, id est, præmia quietis expectet. Revolutum autem librum legit, quia Ecclesiam misso Spiritu veritatis omnem veritatem docuit ; plicatum ministro reddidit, quia non omnia omnibus dicenda, sed pro captu audientium committit doctori dispensandum verbum.

Sequitur : Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum, etc. ORIG. Et nunc etiam, si volumus, oculi nostri possunt intendere Salvatorem, oculi nostri possunt intendere Salvatorem : cum enim principale cordis tui direxeris ad sapientiam, veritatem, Deique unigenitum contemplandum, oculi tui intuentur Jesum. CYRIL.

(ubi sup.). Tunc autem omnium oculos convertabat ad se, quodammodo stupentium qualiter litteras novit quas non didicit. Sed quoniam mos erat Judæis, promulgatas de Christo prophetias dicere consummari, vel in quibusdam eorum præpositis, id est, regibus, vel in aliquibus sanctis prophetis, Dominus hoc precavit. Unde sequitur : Cæpit autem dicere ad illos quia impleta hæc est scriptura, etc. BÈDE. Quia scilicet sicut illa scriptura prædixerat et magna faciebat, et majora Dominus evangelizabat.

Et omnes testimonium illi dabunt, et mirabuntur in verbis gratiæ que procedebant de ore ipsius, et dicebant : Nonne hic est filius Joseph ? Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice, cura teipsum ! Quanta audivimus facta in Capharnaum

Faites ici en votre pays d'aussi grandes choses que nous avons ouï dire que vous en avez fait à Capharnaüm. Mais je vous assure, ajouta-t-il, qu'aucun prophète n'est bien reçu en son pays. Je vous dis en vérité qu'il y avait beaucoup de veuves dans Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé durant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine dans toute la terre, et néanmoins Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta dans le pays des Sidoniens. Il y avait de même beaucoup de lépreux dans Israël au temps du prophète Elisée; et néanmoins aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman qui était de Syrie.

S. CHRYS. — Le Seigneur étant venu à Nazareth s'abstient de faire des miracles, pour ne point exciter une plus grande envie. Il expose une doctrine non moins étonnante que les miracles; car les paroles du Seigneur étaient accompagnées d'une grâce ineffable qui attendrissait les âmes de ceux qui l'écoutaient; d'où il est dit : « Tous lui rendaient témoignage, etc. — BÈDE. — Ils lui rendaient témoignage, affirmant que, comme il l'avait dit, il était véritablement celui que le prophète avait annoncé. — S. CHRYS. — Cependant des insensés s'étonnent de la vertu de sa parole et le méprisent à cause de celui qu'ils pensaient être son père; d'où il suit : « Ils disaient : N'est-il pas le fils de Joseph? » — S. CYR. — Fût-il le fils de Joseph (comme on le croyait), pourquoi ne serait-il point vénérable et admirable? Ne voyez-vous point les miracles divins, Satan terrassé et ces nombreux malades qu'il a délivrés de leurs maux? — S. CHRYS. — Il retourna chez eux bien plus tard, après l'éclat de ses miracles, et ils ne le supportèrent point, mais encore une fois ils s'enflammèrent d'envie, d'où il suit : « Il leur dit : Vous me direz ce proverbe : Médecin, guéris toi toi-même, etc. » —

fac et hic in patria tua. Ait autem : Amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patria sua. In veritate dico vobis, multe viduae erant in diebus Eliae in Israel, quando clausum est caelum annis tribus, et mensibus sex, cum facta esset fames magna in omni terra, et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniae ad mulierem viduam. Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta, et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus.

CHRYS. (homil. 49, in Matth.). Cum venisset Nazareth Dominus, a miraculis abstinet, ne provocaret eos ad majorem livorem. Præterdit autem eis doctrinam non minus admirandam miraculis : erat enim quædam divina gratia ineffabilis in dictis Salvatoris concurrens, animas permulcens

auditorum : unde dicitur : Et omnes testimonium illi dabant, etc. BÈDE. Testimonium illi dabant, attestando illum vere esse, ut dixerat, de quo Propheta ceoinerat. CHRYS. (homil. 49, in Matth.). Sed stulti admirantes sermonis virtutem, parvipendunt ipsum ab eo qui putabatur pater : unde sequitur : Et dicebant : Nonne hic est filius Joseph? CYRIL. (in Cat. græc. Patr., ubi sup.). Sed quid impedit ut venerabilis et admirabilis sit, si filius esset (ut putabatur) Joseph? Nonne vides divina miracula? Sathanam jam prostratum, nonnullos ab his ægritudinibus liberatos? CHRYS. (homil. 49, in Matth.). Post multum enim tempus, signorum ostensionem, profectus est ad eos; nec eum sustinuerunt, sed iterum se succedebant invidia : unde sequitur : Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem :

S. CYR. — C'était un proverbe qu'on employait dans un sens de mépris; ainsi on criait aux médecins malades : « Médecin, guéris-toi toi-même. » — GLOSE. — Comme pour lui dire : Nous avons appris que vous avez guéri plusieurs malades de Capharnaüm, guérisscz-vous vous-même, c'est-à-dire faites de même dans votre ville où vous avez été conçu, où vous avez été nourri.

S. AUG. — Puisque saint Luc rappelle les grandes choses qu'il a faites et qu'il sait bien n'avoir pas encore racontées, il est évident qu'il a sciemment raconté ceci avant son temps; car il ne fait que de raconter son baptême et ne peut avoir oublié qu'il n'a encore rien dit de ce qui s'est passé à Capharnaüm. — S. AMB. — Le Sauveur avait à s'excuser de n'avoir fait aucun miracle de sa puissance dans sa patrie, afin que personne ne pensât que nous devions estimer peu l'amour de la patrie. Il suit : « Il leur dit : Je vous dis en vérité qu'aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie, etc. » — S. CYR. — Comme s'il disait : Vous voulez que je fasse de nombreux prodiges parmi vous, chez qui j'ai été nourri, mais je n'ignore point le sort commun à toutes choses; les meilleures sont presque toujours méprisées, lorsqu'elles ne sont pas rares et viennent à volonté. Aussi en est-il des hommes, celui qui est familier n'est point respecté de ses proches, parce qu'il est toujours à leur disposition. — BÈDE. — Or, le Christ est appelé prophète par les Écritures et Moïse le témoigne, quand il dit : « Dieu vous suscitera un prophète d'entre vos frères. » — S. AMB. — Cet exemple vous fait voir que vainement vous attendriez le secours de la céleste miséricorde, si vous portez envie au mérite de la vertu d'autrui. Dieu, en effet, méprise les envieux et

Medice, cura teipsum, etc. CYRIL. (ubi sup.). Commune quidem proverbium erat apud Hebræos ad improprium excogitatum : clamabant enim aliqui contra medicos intirmos : Medice, cura teipsum. GLOS. Quasi dicerent : Qui in Capharnaüm plures te curasse audivimus, cura etiam teipsum, id est, fac similiter in tua civitate, ubi conceptus et nutritus es.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 42). Cum autem jam magna ab illo facta fuisset commemorat, quæ se nondum narrasse scit, quid evidentius quam hoc enim scienter præoccupasse narrandum? Neque enim tantum ab ejus baptismo progressus est, ut oblitus putetur nondum se aliquid commemorasse de his quæ in Capharnaüm gesta fuerant.

AMB. Non otiose autem Salvator se

excusat, quod nulla in patria sua miracula virtutis operatus sit; ne fortassis aliquis viliores patriæ nobis esse debere putaret affectum : nam sequitur : Ait autem : Amen dico vobis quia nemo propheta in patria, etc. CYRIL. (ubi sup.). Quasi dicat. Vultis multa prodigia inter vos a me fieri, penes quos sum nutritus; sed non latet me quædam communis, quæ multis accidit, passio : contemnuntur enim quodammodo semper etiam optima quæque, quando non raro contingunt alicui, sed suppetunt ad velle; et sic etiam contingit in hominibus : familiaris enim, quia semper præsto est, debita reverentia privatur a notis ejus. BÈD. Prophetam autem dici in Scripturis Christum et Moyses testis est qui dicit (*Deuterom.*, 18) : Prophetam vobis suscitabit Deus de fratribus vestris. AMB. Hoc au-

éloigne les miracles de sa puissance de ceux qui persécutent dans autrui ces divers bienfaits ; car les actions de la chair du Seigneur sont une preuve de sa divinité, et ce qui est invisible en lui nous est démontré par ce qui est visible. Voyez donc quel mal fait l'envie : cette patrie de Jésus est jugée indigne de ses œuvres à cause de l'envie, elle qui a été digne que le Fils de Dieu fût conçu en elle.

ORIG. — Dans le récit de saint Luc il n'est pas raconté que le Seigneur eût déjà fait aucun signe à Capharnaüm, nous y lisons qu'il vécut à Nazareth avant d'aller à Capharnaüm, d'où je présume que ces paroles : « Ce que nous avons entendu dire que vous avez fait à Capharnaüm, » cachent quelque mystère, et que Nazareth représente les Juifs et Capharnaüm les Gentils. En effet, il viendra un temps où le peuple d'Israël dira : Montrez-nous ce que vous avez fait voir à tout l'univers ; prêchez votre parole au peuple d'Israël, afin que, lorsque toutes les nations seront entrées, le peuple d'Israël soit aussi sauvé. C'est pourquoi il me semble que le Sauveur répondit dans un sens figuré plutôt que selon la lettre : « Aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie. » A la vérité, Jérémie ne fut point reçu dans Anathoth, sa patrie, et il en fut de même des autres prophètes. Cependant je crois qu'il faut plutôt entendre que, quoique le peuple de la circoncision fût la patrie de tous les prophètes, les nations reçurent l'annonce de Jésus-Christ, et crurent à Moïse et aux prophètes annonçant le Christ plus que n'avaient cru ceux de leur patrie qui ne reçurent point Jésus.

S. AMB. — Cependant il cite un exemple bien propre à réprimer

tem exemplo declaratur, quod frustra opem misericordiæ cœlestis expectes, si alienæ fructibus virtutis invidias : aspernator enim Dominus invidorum est, et ab his qui divina beneficia in aliis persequuntur, miracula suæ potestatis avertit. Dominicæ quippe carnis actus Divinitatis exemplum est, et invisibilia ejus nobis per ea quæ sunt visibilia, demonstratur. Videte igitur quid mali invidia afferat : indigna propter invidiam patria judicatur in qua civis operetur, quæ digna fuit in qua Dei Filius conciperetur.

ORIG. (homil. 33). Quantum ad Lucæ historiam pertinet, nondum in Capharnaüm fecisse aliquod signum describitur : nam antequam veniret in Capharnaüm, in Nazareth vixisse legitur, unde puto in præsentis sermone : Quæcumque audivimus facta in Capharnaüm, aliquid latitare mysterii, et

Nazareth esse typum Judæorum, Capharnaüm typum gentium : erit enim tempus quando dicturus est populus Israel : Quæ ostendisti universo orbi, ostende et nobis ; prædica sermonem tuum populo Israel, ut saltem cum subintraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus fiat. Quamobrem videtur mihi convenienter respondisse Salvator : Nemo propheta acceptus est in patria sua, plus juxta sacramentum quam juxta litteram ; licet et Hieremias in Anathoth patria sua non fuerit acceptus, et reliqui prophetæ : sed magis videtur mihi intelligi, ut dicamus patriam omnium prophetarum fuisse populum circumcisionis : et nationes quidem susceperunt vaticinium Jesu Christi, magis habentes Moysen et prophetas de Christo prædicantes, quam illi qui ex his non susceperunt Jesum.

AMB. Bene autem apto comparationis

l'arrogance de ses concitoyens jaloux, et il montre que sa conduite est conforme aux anciennes Ecritures; car il suit : « Il y avait en Israël beaucoup de veuves aux jours d'Élie; » non que ces jours appartiennent à Élie, mais parce qu'il opéra en ces jours. — S. CHRYS. — Cet ange de la terre, cet homme du ciel qui n'avait ni maison, ni table, ni vêtement, ce que le plus grand nombre possèdent, portait dans sa bouche la clef des cieux; c'est pourquoi il suit : « Lorsque le ciel fut fermé, etc. » Or, lorsqu'il eut fermé le ciel et rendu la terre stérile, la famine régna et les corps furent consumés; d'où il suit : « Lorsque la famine fut sur la terre. » — S. BAS. — Comme il vit que la satiété engendrait de grands scandales, il leur imposa le jeûne par la famine, et il reprima ainsi leur faute qui croissait sans mesure. Cependant les corbeaux qui, d'ordinaire, dérobent aux autres leur nourriture, devinrent les messagers de la nourriture de ce juste. — S. CHRYS. — Et comme le fleuve où ce juste s'abreuvait se dessécha, Dieu lui dit : « Allez à Sarepta des Sidoniens, là je commanderai à une femme veuve de vous nourrir; » d'où il suit : « Néanmoins Élie ne fut envoyé à aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta des Sidoniens. » Ceci arriva par une disposition de Dieu, qui le conduisit par un long chemin jusqu'au pays de Sidon, afin que, voyant la famine du monde, il demandât la pluie au Seigneur. Or, dans ce temps, beaucoup étaient riches, et nul ne fit comme cette veuve; car la vénération de cette femme pour le prophète lui fit trouver des richesses, non dans ses domaines, mais dans sa volonté.

exemplo arrogantia civium invidorum retunditur, dominicumque factum Scripturis docetur veteribus convenire : nam sequitur : In veritate dico vobis : Multæ viduæ erant in Israel in diebus Eliæ : non quia Eliæ dies fuerunt, sed in quibus Elias operatus est. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ex *homiliis in epistolas Pauli*). Ipse quidem terrestris angelus ; celestis homo, qui nec tectum, nec mensam, nec amictum habebat, ut multi, clavem cœlorum gerit in lingua : et hoc est quod sequitur : Quando clausum est cœlum, etc. Postquam autem cœlum seravit (vel oclusit) terramque reddidit sterilem regnabat fames, et consumpta sunt corpora : unde sequitur : Cum facta esset fames in terra. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Ut enim aspexit ex saturitate non modicum generali opprobrium, per famem illis jejunium attulit ; quo culpam eorum quæ in

immensum crecebat, cohibuit. Corvi autem facti sunt justo cibi ministri qui consueverunt aliorum pabula usurpare. CHRYS. (ut sup.). Sed quoniam exsiccatus est fluvius, ex quo pocula justo dabantur, vade (inquit Deus) in Sareptam Sidoniæ : illic mandabo mulieri viduæ ut pascat te. Unde et sequitur : Et ad nullam earum missus est Elias, nisi in Sareptam Sidoniæ ad mulierem viduam. Quod ex quadam Dei dispensatione factum est : fecit enim Deus eum per longum iter pergere usque in Sidonem, ut visa mundi fame, poscat a Domino pluvias. Multi autem tunc temporis opulenti erant, sed nullus tale aliquid fecit ut vidua. Reverentia enim mulieris ad prophetam, non prædiorum, sed voluntatis fiebat divitiæ.

AMB. Mystice autem dicit : In diebus Eliæ, quia dies faciebat illis qui in ejus operibus lucem videbant gratiæ spiritualis ;

S. AMB. — Selon le sens mystique, il dit : « Dans les jours d'Élie (1) ; » car il faisait l'éclat de leurs jours, en leur découvrant par ses œuvres la lumière de la grâce spirituelle ; c'est pourquoi le ciel s'ouvrait pour ceux qui voyaient les mystères divins, et il se fermait durant la famine, parce qu'il n'y avait aucun empressement à connaître Dieu. Cette veuve, à laquelle Elie fut envoyé, est une figure de l'Église. — ORIG. — En effet, le peuple d'Israël étant affamé d'entendre la parole de Dieu, le prophète est venu à cette veuve ; d'où il est dit : « Celle qui était abandonnée a plus d'enfants que celle qui a un mari ; » après être venu, il multiplie son pain et sa subsistance. — BÈDE. — Sidonie veut dire *chasse inutile* ; Sarepta signifie *incendie* ou *disette du pain* ; tout cela représente la gentilité qui, occupée à une chasse inutile (c'est-à-dire aux lucre et aux négoes du siècle) ressentait l'incendie des concupiscences charnelles et la disette du pain spirituel, jusqu'à ce que, l'intelligence des Ecritures ayant cessé à cause de la perfidie des Juifs, Élie (c'est-à-dire la parole prophétique) vint à l'Église pour nourrir et fortifier le cœur des fidèles qui le recevraient. — S. BAS. — Ainsi toute âme veuve et privée de la connaissance divine, lorsqu'elle reçoit la parole divine, reconnaît ses fautes, apprend à nourrir la parole avec le pain des vertus, et à arroser la science de la vertu avec la source de la vie.

ORIG. — Il dit encore une autre chose qui a le même sens quand il ajoute : « Il y avait aussi beaucoup de lépreux en Israël au temps du prophète Élisée ; et aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman,

(1) Allusion au soleil, qui fait le jour, et qui s'exprime en grec par *ηλιος*.

et ideo aperiebatur cœlum videntibus divina mysteria ; claudubatur, quando fames erat ; quia nulla erat cognoscendæ Divinitatis ubertas. In vidua autem illa ad quam Elias directus est, typus Ecclesiæ præmissus est. ORIG. Occupante enim fame populum Israel, scilicet audiendi sermonem Dei, venit Propheta ad viduam, de qua dicitur (*Esai.*, 54) : Multi filii desertæ magis, quam ejus quæ habet virum ; et cum venisset, panem illius et alimenta multiplicat. BÈD. Sidonia autem venatio inutilis ; Sarepta incendium vel angustia panis interpretatur ; quibus omnibus gentilitas exprimitur ; quæ inutili venationi dedita (id est, lucris et negotiis sæculi serviens) incendium carnalium cupiditatum, panisque spiritualis angustias patiebatur ; donec Elias (id est, propheticus sermo) ces-

sante Scripturarum intelligentia pro perfidia Judæorum, venit ad Ecclesiam, ut receptus pasceret et reficeret corda credentium. BASIL. Quælibet etiam anima viduata et privata virtute et divina notitia, postquam divinum verbum recipit, propria delicta cognoscens, docetur nutrire verbum virtutum panibus, et irrigare fonte vitæ doctrinam virtutis.

ORIG. (homil. 33). Sed et aliud ad eundem sensum pertinens loquitur, cum subdit : Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta ; et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus, qui utique non erat ex Israel. AMB. Mystice autem populus Ecclesiam contingit, ut sequatur populus ille ex alienigenis congregatus ; ante leprosus priusquam mystico baptizaretur in

de Syrie, » qui, par conséquent, n'était pas d'Israël. — S. AMB. — En effet dans un sens mystique, le peuple touche l'Église; il s'assemble de diverses nations pour marcher à sa suite; il était lépreux avant d'être baptisé dans le fleuve mystérieux; mais, après le sacrement du baptême, il est purifié des souillures du corps et de l'âme, et il devient cette vierge immaculée qui n'a point de rides. — BÈDE. — Naaman (qui veut dire beau) représente le peuple des nations; il lui est commandé de se laver sept fois, parce que le baptême qui sauve nous régénère par les sept dons de l'Esprit; sa chair, après être lavée, devient comme celle d'un enfant, parce que la grâce qui est notre mère nous donne à tous une même enfance, ou encore, parce qu'elle est rendue semblable au Christ dont il est dit : Un enfant nous est né.

Tous ceux de la synagogue, l'entendant parler de la sorte, furent remplis de colère; et se levant, ils le chassèrent hors de leur ville, et le menèrent jusque sur la pointe de la montagne sur laquelle elle était bâtie, pour le précipiter. Mais il passa au milieu d'eux, et se retira.

GRÆC. — Ils s'indignent parce qu'il leur reproche leur mauvaise intention; d'où il est dit : « Tous ceux de la synagogue furent remplis de colère en entendant ces choses. » Comme il leur avait dit : « Aujourd'hui s'accomplit cette prophétie, » ils jugèrent qu'il se comparait lui-même aux prophètes, ils s'indignèrent, et ils le chassèrent hors de la ville; d'où il suit : « Ils se levèrent et le chassèrent, etc. » — S. AMB. — Il n'est pas étonnant qu'ils aient perdu le salut, eux qui chassent le Sauveur de leurs confins. Cependant le Seigneur (qui avait enseigné aux apôtres à se faire tout à tous à son

flumine; sed, post sacramenta baptismatis maculis corporis et mentis ablutus, immaculata virgo cœpit esse sine ruga. BÈDE. Naaman enim (qui decorus interpretatur) populam significat nationum, qui septies lavari jubetur, quia illud baptismum salvat quod septiformis Spiritus regenerat. Caro ejus post lavacrum sicut pueri apparet, quia mater gratia omnes in unam parit infantiam; vel quia Christo conformatur, de quo dicitur (Esai., 9) : Puer natus est nobis.

Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes. Et surrexerunt, et ejecerunt illum extra civitatem, et duxerunt usque ad su-

percillium montis super quem civitas illorum erat ædificata, ut præcipitarent eum : ipse autem transiens per medium illorum ibat.

GRÆC. (id est, Cyrillus, in *Cat. græc. Patr.*). Quia pravam eorum intentionem redarguerat, ideo indignantur : et hoc est quod dicitur : Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes : pro eo etiam quod dixerat : Hodie completa est hæc prophetia, arbitrati sunt quod seipsum compararet prophetis, et ideo indignantur, et fugant eum extra civitatem : unde sequitur : Et surrexerunt, et ejecerunt illum, etc. AMB. Nec mirum si perdidissent salutem, qui ejecerunt de suis finibus Salvatorem :

exemple) ne rejette point les dociles et ne contraint point les rebelles, il ne lutte point contre ceux qui le chassent ni ne manque à ceux qui le prient. C'était une envie bien grande que celle qui faisait ainsi oublier les sentiments qui unissent des concitoyens, et changeait en haine ce qui inspire l'amour; car, tandis que le Seigneur répandait des bienfaits parmi les peuples, ils lui prodiguaient des injures; d'où il suit : « Ils le conduisirent sur le sommet de la montagne pour le précipiter. » — BÈDE. — Les Juifs, disciples du démon, sont pires que leur maître; celui-ci dit : « Jetez-vous en bas, » eux cherchent à le précipiter de leurs mains. Cependant il changea leur esprit ou l'aveugla, et il descendit afin de leur laisser l'occasion de se repentir; d'où il suit : « Passant au milieu d'eux il s'en alla. » — S. CURYS. — Il nous montre ici ce qui est de l'humanité et ce qui est de la divinité : en passant sans être pris au milieu de ceux qui le poursuivaient, il montrait l'excellence de la divinité; en se retirant, il prouvait le mystère de son humanité (ou de son incarnation). — S. AMB. — Ici encore, vous voyez que la passion de son corps n'a pas été forcée, mais volontaire; en effet, il est pris quand il veut, il s'échappe quand il veut; et comment aurait-il été retenu par un petit nombre, lui que tout ce peuple ne peut retenir? Il voulut ainsi être poursuivi par une foule sacrilège, afin de mourir pour tout l'univers en étant immolé par quelques-uns. D'ailleurs il voulait guérir les Juifs plutôt que de les perdre encore, afin que le résultat de leur impuissante fureur leur fit cesser d'entreprendre ce qu'ils ne pouvaient accomplir. — BÈDE. — De plus l'heure de la passion n'était pas encore venue, elle devait arriver

Dominus autem (qui docuerat apostolos exemplo sui omnibus omnia fieri) nec volentes repudiat, nec invitos alligat; nec ejicientibus reluctatur, nec rogantibus deest. Non mediocris autem invidia proditur quæ civiæ charitatis oblita, in acerba odia causas amoris inflectit : cum enim ipse Dominus per populos beneficia diffunderet, illi injurias irrogabant. Unde sequitur : Et duxerunt illum usque ad supercilium montis ut præcipitarent eum. BÈDE. Pejores sunt Judæi discipuli diabolo magistro. Ille enim ait : Mitte te deorsum : isti vero facto mittere conantur : sed ille, mutata subitamente vel obstupefacta, descendit, quia adhuc illis pœnitentiæ locum reservat : unde sequitur : Ipse transiens per medium illorum ibat. CURYS. (homil. 47, in Joan.).

In quo et quæ sunt humanitatis, et quæ sunt Divinitatis ostendit : stare eum in medio insidiantium, et non apprehendi, Divinitatis eminentiam ostendebat; discedere vero, dispensationis (id est, incarnationis) approbabat mysterium. AMB. Simul intellige, non ex necessitate fuisse, sed voluntariam corporis passionem : etenim quando vult, capitur; quando vult, elabatur : nam quemadmodum a paucis teneri potuit, qui a populo non tenetur? Sed voluit sacrilegium esse multorum, ut a paucis quidem affligeretur, sed pro toto moreretur. Quin etiam malebat Judæos adhuc sanare quam perdere, ut inefficaci furoris exitu desinerent velle quod implere non possent. BÈDE. Nondum etiam venerat hora passionis, quæ in parasceve Paschæ futura extiterat; nec-

la veille du sabbat; ce n'était pas le lieu de la passion, figurée à Jérusalem par le sang des victimes et non à Nazareth; ce n'était pas non plus ainsi qu'il devait mourir, car tous les siècles annonçaient qu'il serait crucifié.

Il descendit à Capharnaüm, qui est une ville de Galilée, où il les enseignait les jours du sabbat. Et sa manière d'enseigner les remplissait d'étonnement, parce que sa parole était accompagnée de puissance et d'autorité. Il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur, qui jeta un grand cri, en disant : Laissez-nous; qu'y a-t-il de commun entre nous et vous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes; vous êtes le Saint de Dieu. Mais Jésus, lui parlant avec menaces, lui dit : Tais-toi, et sors de cet homme. Et le diable, l'ayant jeté à terre au milieu de tout le peuple, sortit de lui, sans lui avoir fait aucun mal. Tous ceux qui étaient là en furent épouvantés, et ils se parlaient l'un à l'autre, en disant : Qu'est-ce donc que ceci? il commande avec autorité et avec puissance aux esprits impurs, et ils sortent aussitôt. Et sa réputation se répandit de tous côtés dans le pays d'alentour.

S. AMB. — En quittant la Judée le Seigneur n'était point ému d'indignation ni irrité de ce crime; au contraire, il oublia cette injure pour se souvenir de sa clémence, et (tantôt enseignant, tantôt guérissant) il attendrissait les cœurs du peuple infidèle; d'où il est dit : « Il descendit à la ville de Capharnaüm, etc. » — S. CYR. — Quoique les sachant rebelles et endurcis de cœur, néanmoins il les visite comme un bon médecin qui tente de guérir des malades à l'extrémité. Il enseignait sans crainte dans les synagogues, selon cette parole d'Isaïe : « Je n'ai jamais parlé en secret ni dans aucun lieu caché de la terre. »

dum locum passionis adierat, qui, non in Nazareth, sed Hierosolymis hostiarum sanguine figurabatur; nec hoc genus mortis elegerat, qui crucifigendus a seculo præconabatur.

Et descendit in Capharnaüm, civitatem Galilææ, ibique docebat illos sabbatis. Et stupabant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ipsius. Et in synagoga erat homo habens dæmonium immundum, et exclamavit voce magna, dicens : Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? Scio te, quia sis Sanctus Dei. Et increpavit illum Jesus dicens : Obmutesce, et exi ab eo. Et cum projecisset illum dæmonium in medium, exiit ab illo, nihilque illi nocuit. Et factus est timor in omnibus, et colloquebantur ad invicem, dicentes : Quod est hoc verbum,

*quia in potestate et virtute imperat immun-
dis spiritibus, et exeunt? Et divulgabatur
fama de illo in omnem locum regionis.*

AMB. Non indignatione commotus Dominus nec scelere offensus Judæam deseruit, quinimo immemor injuriæ, memor clementiæ (nunc docendo, nunc sanando) infidæ plebis corda demulcet : unde dicitur : Et descendit in Capharnaüm civitatem, etc. CYRIL. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Quamvis enim sciret quod inobedientes essent et duri cordis, tamen visitat illos, sicut bonus medicus illos qui ultima laborant ægritudine, tentat sanare. Docebat autem in synagogis confidenter, secundum illud Esaïæ (45, vers. 19) : Nequaquam occulte locutus sum, nec in obscuro loco terræ. In sabbato quoque disputabat cum eis, quia vacabant.

Il discutait avec eux au jour du sabbat, parce qu'ils se reposaient ce jour-là. Cependant ils s'étonnaient de la grandeur de sa doctrine, de sa vertu et de sa puissance; d'où il suit: « Sa doctrine les remplissait d'étonnement, parce qu'il parlait avec autorité. » C'est-à-dire que sa parole n'était point molle, mais entraînant et qu'elle poussait au salut. Or, les Juifs pensaient que le Christ était un saint ou un prophète; c'est pourquoi, afin de leur faire prendre de lui une opinion plus haute, il s'élève au-dessus de tous les prophètes; ainsi il ne disait point (selon la coutume des prophètes): « Le Seigneur m'a dit; » mais, étant le Seigneur de la loi, il annonçait ce qui est au-dessus de la loi, passant de la lettre à la vérité, et des figures à leur accomplissement spirituel. — BÈDE. — Ainsi la parole d'un docteur a de l'autorité lorsqu'il fait ce qu'il enseigne, car on méprise celui dont les actes démentent les discours.

S. CYR. — Ses dogmes sont ordinairement accompagnés d'œuvres étonnantes; car l'éclat des miracles persuade ceux que la raison ne dispose point à le reconnaître; d'où il suit: « Il y avait dans la synagogue un homme possédé du démon, etc. » — S. AMB. — Les œuvres de la rédemption divine ont commencé le jour du sabbat pour nous enseigner que la nouvelle création commence où l'ancienne avait fini; de plus, le Fils de Dieu montre ainsi qu'il n'est pas soumis à la loi, mais qu'il était au-dessus de la loi dès le commencement. Il commence le jour du sabbat pour faire voir qu'il est Créateur, unissant les premières œuvres aux nouvelles et poursuivant l'œuvre que lui-même avait autrefois commencée. C'est ainsi que, pour restaurer sa maison, un ouvrier ne va pas d'abord aux fondements, mais aux

Mirati sunt ergo de doctrinæ, virtutis et potestatis magnitudine: unde sequitur: Et stupebant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ejus. Id est, non blandus, sed impulsivus, vel incitatorius ad salutem. Judæi autem putabant esse Christum, sicut aliquem Sanctorum aut prophetarum. Ut autem majorem de eo opinionem accipiant, transcendit mensuram propheticam: non enim dicebat: Hæc dicit Dominus (ut prophetæ consueverant dicere), sed sicut dominus legis quæ sunt supra legem proferebat, transferens litteram ad veritatem, et figuras ad spiritualem. BÈDE. Sermo etiam doctoris in potestate fit, cum ea quæ docet operatur: qui enim facto destruit quod prædicat, contemnitur.

CYRIL. (ut sup.). Opportune autem dogmatibus plerumque ardua miscet opera: quos enim non disponit ratio ad cognoscendum, hos instigat signorum ostensio: unde sequitur: Et in synagoga erat homo habens dæmonium, etc. AMB. Sabbato medicinæ divinæ opera cœpta significat, ut inde nova cœperit, unde vetus creatura ante desivit; ne sub lege esse Dei Filium, sed supra legem in ipso principio designaret. Bene etiam sabbato cœpit, ut ipsum se ostenderet Creatorem, qui opera operibus intexit, et prosequitur opus quod ipse ante jam cœperat; ut si domum faber renovare disponat, non a fundamentis, sed a culminibus incipit solvere vetustatem, ita ut ibi prius manum admoveat, ubi ante

combles, de manière à commencer par où il avait autrefois fini. De plus, il commence par les moindres œuvres pour venir ensuite aux plus grandes. Les hommes qui sont saints peuvent délivrer du démon (au nom de Dieu), mais il n'appartient qu'à la puissance divine de commander aux morts de ressusciter (1).

S. CYR. — Les Juifs calomniaient la gloire du Christ en disant : « Il chasse les démons par Béalzébub, prince des démons. » Afin que cela fût réfuté, les démons, qui étaient devant son invincible puissance et qui ne pouvaient supporter l'approche de la divinité, jetaient des cris violents; d'où il suit : « Il jeta un grand cri en disant : Laissez-nous, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous, etc. ? » — BÈDE. — Comme s'il disait : « Cessez de me tourmenter, vous qui n'avez aucun rapport avec notre malice. » — S. AMB. — Que nul ne s'émeuve de voir dans ce livre que le démon est le premier à dire le nom de *Jésus de Nazareth*, car le Christ n'a pas reçu de lui son nom qu'un ange porta du ciel à la Vierge. Telle est l'impudence du diable : il usurpe le premier quelque chose parmi les hommes, ensuite il le porte parmi les hommes comme une chose nouvelle pour inspirer la terreur de sa puissance; d'où il suit : « Je sais que vous êtes le saint de Dieu. » — S. ATHAN. — Il ne l'appelait pas le *saint de Dieu* comme étant semblable aux autres saints, mais comme *le* saint d'une manière singulière, avec l'article; car il est saint par nature, et tous les autres sont appelés *saints* parce qu'ils participent de lui; de plus, il ne parlait pas ainsi comme le connaissant véritablement, mais en feignant de le connaître. — S. CYR.

(1) Allusion à ces paroles de Jésus Christ : « Jeune homme, lève-toi, je te le commande; » et à celles-ci : « Lazare, sortez... »

desierat. Deinde a minoribus incipit, ut ad majora perveniat. Liberare a dæmone, etiam hominis sancti (sed in Verbo Dei) possunt : resurrectionem mortuis imperare, divinæ solius est potestatis.

CYRIL. (ubi sup.). Calumniabantur autem Judæi gloriam Christi, dicentes : Hic non ejicit dæmones, nisi in Beelzebub, principe dæmoniorum. Ad quod removendum cum repræsentarentur dæmones invictæ potestati ejus, nec tolerarent congressum Deitatis, sævam vocem emittebant : unde et hic sequitur : Et exclamavit voce magna dicens : Sine, quid nobis et tibi, etc. BÈD. Quasi dicat : Paululum a me vexando quiesce, cui nulla est societas cum nostra fraude. AMB. Nec quemquam movere debet,

quod Jesu Nazareni nomen in hoc libro diabolus dixisse primus inducitur. Nec enim ab eo Christus nomen accepit, quod de cælo angelus ad Virginem detulit. Est hujus impudentiæ diabolus, ut inter homines aliquid primus usurpet, et ad homines quasi novum deferat; quo terrorem suæ potestatis incutiat. Unde sequitur : Scio enim te quia sis Sanctus Dei. ATHAN. (in *Cat. græc. Patr.*). Non dicebat eum Sanctum Dei, quasi aliis sanctis similis esset, sed quasi eo singulariter sancto existente, cum articuli adjectione : ipse est enim naturaliter sanctus, cujus participatione omnes alii sancti vocantur : neque tamen hoc dicebat, quasi eum veraciter nosset, sed se cognoscere fingebat. CYRIL. (ubi sup.). Pu-

— Les démons pensaient, en le louant ainsi, lui faire aimer la vaine gloire, et qu'il leur rendrait grâce pour grâce en s'abstenant de les contrarier (ou de les chasser). — S. CHRYS. — Le démon voulut troubler l'ordre des choses et prendre le rôle des apôtres (1) pour engager la foule à lui obéir. — S. ATHAN. — Il réprimait donc sa parole, bien qu'elle confessât la vérité, de peur qu'il ne propagât le mal avec la vérité; il voulait aussi nous accoutumer à ne point nous occuper de choses semblables, même lorsqu'elles nous paraissent dire vrai; car il est criminel d'être enseigné par le diable tandis que nous avons la divine Écriture; d'où il suit : « Jésus, le menaçant, lui dit : Tais-toi, etc. »

BÈDE. — Ce possédé est jeté au milieu de tous, par la permission de Dieu, afin que, la puissance du Sauveur éclatant, un plus grand nombre soit entraîné dans la voie du salut; d'où il suit : « L'ayant jeté au milieu, etc. » Ce passage paraît être en contradiction avec saint Marc qui dit : « L'esprit immonde, l'agitant avec violence et poussant un grand cri, sortit de lui; » à moins que nous n'entendions que par ces paroles : « L'agitant avec violence, » saint Marc ait voulu dire la même chose que celles-ci : « L'ayant jeté au milieu de tous. » Par ce qui suit : « Il ne lui fit aucun mal, » il faut alors entendre que cette agitation de membres et cette secousse ne lui firent point de mal comme d'ordinaire où les démons sortent en brisant et en déchirant les membres; aussi on s'étonnait d'une guérison si complète; car il suit : « Tous furent épouvantés, etc. » — THÉOPH. — Comme s'ils disaient : Quel est donc cet

(1) Chargés d'annoncer le Christ et d'attester sa sainteté.

taverunt enim dæmones quod per hujusmodi laudem facerent ipsum inanis gloriæ amatorem; ut abstineret eorum contrarietate (sive ab iis infestandis) utpote pro gratia gratiam recompensans. CHRYS. (homil. 9, in 1 ad Cor.). Voluit etiam dæmon perturbare ordinem rerum, et apostolorum rapere dignitatem, et suggerere multis ut ei obediant. ATHAN. (ubi sup.). Quamvis igitur vera fateretur, compescebat tamen ejus sermonem; ne simul cum veritate etiam suam iniquitatem promulget; ut nos etiam assuefaciat, ne curemus de talibus, etsi vera loqui videantur : nefas enim est ut cum adsit nobis Scriptura divina, instruamur a diabolo : unde sequitur : Et increpavit illum Jesus, dicens : Obmutescite, etc.

BÈDE. Divina autem permissione liberandus a dæmone homo projicitur in medium, ut virtus patefacta Salvatoris, plures ad viam salutis invitet : unde sequitur : Et cum projecisset illum, etc. Videtur autem repugnare quod hic dicitur, Marco qui ait : Et discerpens eum spiritus immundus, et exclamans voce magna, exivit ab eo : nisi intelligamus hoc dixisse Marcum, discerpens eum, quod hic Lucas dicit : Et cum projecisset illum in medium; ut quod secutus, ait : Nihilque illi nocuit, intelligatur, quia jactatio illa membrorum atque vexatio non eum debilitavit; sicut solent exire dæmonia, etiam quibusdam membris amputatis et evulsis : unde merito pro tam integra restitutione sanitatis mirantur. Nam sequitur : Et factus est pavor in omnibus, etc.

ordre qu'il a donné : « Sors de cet homme, » et il est sorti? — BÈDE. — Car les hommes qui sont saints peuvent bien chasser les démons (au nom de Dieu); mais seul, le Verbe de Dieu opère des miracles par sa propre puissance.

S. AMB. — Dans un sens mystique ce possédé de la synagogue représente le peuple juif qui, enlacé dans les filets du diable, souillait la pureté feinte du corps par les taches intérieures de l'âme. Il était possédé de l'esprit immonde, parce qu'il avait perdu l'Esprit-Saint; car le diable était entré lorsque le Christ était sorti. — THÉOPH. — Sachez que beaucoup sont encore possédés du démon; ce sont ceux qui accomplissent les désirs des démons; les furieux ont le démon de la colère, et ainsi des autres. Cependant le Seigneur vient dans la synagogue, c'est-à-dire quand l'âme de l'homme est recueillie; il dit au démon qui l'habite : « Tais-toi, » et aussitôt il jette cet homme au milieu et il sort de lui. L'homme ne peut être toujours en colère (ce qui est férocité), ni toujours sans colère (ce qui est insensibilité); il doit tenir un milieu et avoir de la colère contre le mal; c'est pourquoi l'homme est jeté au milieu quand l'esprit immonde sort de lui.

Jésus, étant sorti de la synagogue, entra dans la maison de Simon, dont la belle-mère avait une grosse fièvre. Ils le prièrent pour elle. Et étant debout auprès de la malade, il commanda à la fièvre de la quitter, et la fièvre la quitta. Et s'étant levée aussitôt, elle les servait.

S. AMB. — Après nous avoir raconté comment un homme fut délivré de l'esprit du mal, saint Luc continue par la guérison d'une femme;

THEOPH. Quasi dicant : Quale est præceptum hoc quod præcepit : exi ab eo, et exiit? BÈDE. Expellere quidem dæmonia et homines sancti (sed in Verbo Dei) possunt; ipsum autem Dei Verbum propria potestate virtutes operatur.

AMB. Mystice autem qui in synagoga spiritum habebat immundum, populus est Judæorum, qui innodatus diaboli laqueis, simulatam corporis munditiam interioris mentis sordibus inquinabat; et bene spiritum immundum habebat, quia Spiritum Sanctum amiserat; introerat enim diabolus unde Christus exierat. THEOPH. Sciendum est etiam, quod multi nunc dæmonia habent; scilicet qui dæmoniorum desideria implent; ut furiosi habent dæmonium iræ, et sic de cæteris; sed Dominus in synagogam venit, cum mens hominis fuerit con-

gregata; et tunc dicit dæmoni inhabitanti : Obmutescere; et statim ejiciens eum in medium egreditur ab eo : non enim decet hominem semper iracundum esse (bestiale namque hoc est), nec semper abaque ira (insensibile namque hoc est), sed medium inter ambulare oportet, et iram contra mala habere, et sic projicitur homo, cum immundus spiritus ab eo egreditur.

Surgens autem Jesus de synagoga, introivit in domum Simonis. Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, et rogaverunt illum pro ea. Et stans super illam impetavit febrim, et dimisit illam. Et continuo surgens ministrabat illis.

AMB. Postquam Lucas virum a spiritu nequitie liberatum ante præmisit, substituit

car le Seigneur était venu pour guérir l'un et l'autre sexe, et il devait commencer par guérir celui qui fut créé le premier. D'où il est dit : « Étant sorti de la synagogue, il entra dans la maison de Simon. » — S. CHRYS. — Il demeurerait ainsi chez ses disciples pour leur faire honneur et pour animer leur zèle. — S. CYR. — Considérez comment le Christ demeure chez un homme pauvre, lui qui pour nous a voulu souffrir la pauvreté; apprenons de lui à ne pas nous éloigner des pauvres, à ne mépriser jamais les indigents et les nécessiteux.

SUITE. — La belle-sœur de Simon était dans une grande fièvre, et ils le prièrent pour elle. — S. JÉN. — Aussitôt qu'on prie le Sauveur, il s'empresse de guérir les malades pour montrer qu'il est auprès des souffrances du pécheur, qu'il exauce toujours les prières des fidèles, qu'il leur fait connaître ce qu'ils ne connaissent point eux-mêmes de leurs fautes ou qu'il les pardonne sans qu'ils les connaissent, selon cette parole : « Qui connaît ses péchés? Seigneur, purifiez-moi de ceux qui sont en moi. » — S. CHRYS. — Peu nous importe que saint Matthieu ait passé ceci sous silence; cela ne constitue point une contradiction : l'un voulait être court, et l'autre voulait donner une plus complète explication. — SUITE. — « Se tenant auprès d'elle, etc. » — S. BAS. — Saint Luc parle d'une manière figurée, comme d'un commandement fait à un être animé et intelligent; il dit que le Seigneur commanda à la fièvre, et que la fièvre obéit à ce commandement; d'où il suit : « S'étant levée, elle les servait, etc. » — S. CHRYS. — Comme cette maladie n'était pas incurable, il montra sa puissance par la manière dont il la guérit, en faisant ce que l'art de la médecine n'aurait jamais pu faire.

femine sanitatem; utrumque enim sexum Dominus curaturus advenerat, et prior sanari debuit, qui prior creatus est : unde dicitur : Surgens autem de synagoga, introivit in domum Simonis. CHRYS. (hom. 28, in Matth.). Manebat enim apud discipulos honorans ipsos; et ob hoc animosiores reddens. CYRIL. (in Cat. græc. Patr.). Aspice autem quomodo manet penes virum inopem Christus, qui spontanea voluntate paupertatem pro nobis passus est; ut discamus cum pauperibus conversari, nec spernere depressos et pauperes.

Sequitur : Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, et rogaverunt illum pro ea. HIER. (super Matth.). Modo Salvator rogatus, modo ultro curat ægrotos; ostendens se contra peccatorum quoque passiones et precibus semper annuere fide-

lium, et ea quæ ipsi minime in se intelligunt, vel intelligenda dare, vel non intellecta dimittere; secundum illud (Psal. 18): Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me, Domine. CHRYS. (ut sup.). Quod autem Matthæus hic reticuit, non differt, vel nihil refert : illud enim est brevitatis, hoc autem exquisitæ interpretationis : sequitur : Et stans super illam, etc. BASIL. (et Origenes, in Cat. græc. Patr.). In quo Lucas figuravit sermonem tanquam de præcepto animali sensibili facto, sic dicens febris imperatum, et quod febris non omisit imperantis operationem : unde sequitur : Surgens ministrabat illis, etc. CHRYS. (ut sup.). Quia enim morbus curabilis erat, per modum medendi potestatem suam declaravit; faciens quod minime ars medicinæ facere potuisset. Post febris enim sedationem,

En effet, après que la fièvre est apaisée, les malades ont besoin de beaucoup de temps pour revenir à leur santé passée; ici, au contraire, tout se passe en un instant.

S. AMB. — Si nous élevons plus haut nos pensées dans cette méditation, nous devons y reconnaître la santé de l'âme avec celle du corps, de sorte que l'esprit atteint des malices du serpent soit délivré le premier. De plus, Ève n'eut faim qu'après avoir été tentée par la ruse du serpent; c'est pourquoi le remède du salut devait agir d'abord contre l'auteur même du péché. Peut-être cette femme était-elle encore la figure de notre chair malade de la fièvre des passions criminelles; en effet, la fièvre de l'amour est-elle moindre que celle de la chaleur? — BÈDE. — Si nous disons que cet homme qui fut délivré du démon est une figure de l'âme purifiée de ses pensées immondes, cette femme en proie à la fièvre et guérie par le commandement du Seigneur nous représente la chair que les préceptes de la continence préservent de l'ardeur de la concupiscence. — S. CYR. — Nous aussi, recevons Jésus; car lorsqu'il nous visite, lorsque nous le portons dans l'âme et dans le cœur, il éteint le feu des voluptés coupables, il nous rend sains et disposés à le servir, c'est-à-dire à accomplir ses volontés.

Le soleil étant couché, tous ceux qui avaient des malades affligés de diverses maladies, les lui amenaient; et, imposant les mains sur chacun d'eux, il les guérissait. Les démons sortaient du corps de plusieurs en criant et en disant: Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les menaçait, et les empêchait de dire qu'ils sussent qu'il était le Christ.

THÉOPH. — Considérons l'empressement de la multitude; ils lui

multo tempore patientes egent, ut pristinae restituantur sanitati, tunc autem simul omnia facta sunt.

AMB. Si autem altiori consilio ista perpendamus, animi debemus intelligere et corporis sanitatem, ut prius animus, qui serpentinis laborabat insidiis, absolutus sit. Denique non prius Eva esurit, quam serpentis eam versutia tentavit; et ideo adversus ipsum auctorem peccati prius debuit medicina salutis operari. Fortassis etiam in typo mulieris illius variis criminum febribus caro nostra languescebat, nec minorem febrem amoris esse dixerim quam caloris. BÈD. Si enim virum a dæmonio liberatum moraliter animum ab immunda cogitatione purgatum significare dixerimus, consequenter femina febribus tenta, sed ad

imperium Domini curata, carnem ostendit a concupiscentiæ suæ fervore per continentiae præcepta frænata. CYRIL. (ubi sup.). Et nos ergo suscipiamus Jesum: cum enim visitaverit nos, et portamus eum in mente et corde, tunc enormium voluptatum æstum extinguet; et incolumes faciet, ut ministremus ei; hoc est, ei beneplacita peragamus.

Cum autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum. At ille singulis manus imponens, curabat eos. Exhibant autem dæmonia a multis clamantia et dicentia: Quia tu es Filius Dei. Et increpans, non sinebat ea loqui; quia sciebant ipsum esse Christum.

THÉOPH. Considerandum est turbæ desi-

amènent les malades après le coucher du soleil, sans être arrêtés par l'heure tardive; d'où il suit : « Le soleil étant couché, ils lui amenaient des infirmes, etc. » — ORIG. — Ils les amenaient après le coucher du soleil, c'est-à-dire à la fin du jour, soit parce que, durant le jour, ils étaient occupés d'autres choses, soit parce qu'ils croyaient qu'il n'était pas permis de guérir le jour de sabbat (1) : et il les guérissait; d'où il suit : « Imposant les mains sur chacun d'eux, etc. » — S. CYR. — Quoiqu'il eût pu, comme Dieu, chasser toutes les maladies par une parole, cependant il les touche, afin de montrer l'efficacité de sa chair pour guérir, car c'était la chair de Dieu : or, de même que le feu approché d'un vase d'airain lui communique sa propre chaleur, de même le Verbe tout puissant de Dieu, s'étant uni véritablement le temple de son corps et de son âme qu'il avait pris de la Vierge, le fait participer aux effets de sa puissance. Qu'il nous touche, ou plutôt touchons-le nous-mêmes, afin qu'il nous délivre des infirmités de l'âme et des assauts superbes des démons; car il suit : « Les démons sortaient, etc. » — BÈDE. — Les démons confessent le Fils de Dieu et, comme il est dit dans la suite, « ils savaient qu'il était le Christ. » En effet, lorsque le diable le vit fatigué par le jeûne, il le crut un pur homme; n'ayant pu le vaincre par la tentation, il doutait s'il n'était pas le Fils de Dieu; maintenant la puissance des miracles lui fait comprendre, ou plutôt soupçonner, qu'il est *le Fils de Dieu*. Ce n'est donc point, parce qu'il ne croyait pas qu'il fût le *Christ* ou le *Fils de Dieu*, qu'il persuada aux

[1] Le sabbat commençait le soir pour finir le jour suivant à la même heure; c'est pour cela qu'on pouvait travailler le soir du sabbat.

<p>derium : nam cum sol occidisset, adducunt ad eum infirmos, non a tempore impediti : unde dicitur : Cum autem sol occidisset, adducebant infirmos, etc. ORIG. (ut sup.). Ideo quidem circa solis occasum, id est, elapsa die, illos educebant; vel quia de die intenti erant circa alia, vel quia putabant non licere sanare in sabbato : ipse autem sanabat eos : unde sequitur : At ille singulis manus imponens, etc. CYRIL. (ubi sup.). Quamvis autem ut Deus potuisset omnes verbo pellere morbos, tamen tangit eos; ostendens propriam carnem efficacem ad præstanda remedia; nam caro Dei erat : sicut enim ignis appositus vasi æneo, imprimit ei propriæ caliditatis effectum, sic omnipotens Dei Verbum, cum univit sibi</p>	<p>animatum, et intellectivum, particeps suæ potestatis effectum, ei inseruit. Tangat et nos, imo potius nos illum tangamus, quatenus et nos ab animarum infirmitatibus liberet, nec non a dæmonum impugnatione et superbia : sequitur enim : Exhibant autem dæmonia, etc. BÈD. Dæmonia Filium Dei confitentur; et sicut postea dicitur : Sciebant ipsam esse Christum; quia enim jejunio fatigatum diabolus videret, verum hominem intellexit; sed quia tentando non prævaluit, utrum Filius Dei esset, dubitabat; nunc autem per signorum potentiam vel intellexit vel potius suspicatus est esse Filium Dei. Non igitur ideo Judæis eum crucifigere persuasit, quia Christum sive Filium Dei non esse putavit; sed quia se morte illius non prævidit esse damnandum;</p>
--	---

Juifs de le crucifier ; mais parce qu'il ne prévoyait point que lui-même serait condamné par sa mort. L'Apôtre dit de ce mystère caché au monde « qu'aucun des princes de ce siècle ne l'a connu ; que, s'ils l'avaient connu, jamais ils n'eussent crucifié le Seigneur de la gloire. » — S. CHRYS. — Dans ce qui suit : « Les menaçant, il les empêchait de dire, etc. » admirez l'humilité du Christ qui ne voulait point que les démons immondes le manifestassent. Ils ne devaient usurper la gloire du ministère apostolique, et il ne convenait point qu'une langue impure annonçât le mystère du Christ. — THÉOPH. — Car la louange n'est pas glorieuse dans la bouche du pécheur, et d'ailleurs il ne voulait pas exciter l'envie des Juifs, en étant l'objet des louanges de tous. — BÈDE. — Il recommande aux apôtres eux-mêmes de ne point parler de lui, de peur que, sa majesté étant connue, le mystère de sa passion ne fût différé.

Lorsqu'il fut jour, il sortit dehors, et s'en alla en un lieu désert ; et tout le peuple le vint chercher jusqu'où il était ; et comme ils s'efforçaient de le retenir, ne voulant point qu'il les quittât, il leur dit : Il faut que je prêche aussi aux autres villes l'Évangile du royaume de Dieu ; car c'est pour cela que j'ai été envoyé. Et il prêchait dans les synagogues de Galilée.

S. CHRYS. — Après avoir fait assez de miracles en faveur du peuple, il devait se retirer ; car les miracles paraissent plus grands en l'absence de celui qui les a faits ; ils parlent plus haut et tiennent lieu de prédication ; d'où il est dit : « Lorsqu'il fut jour, il sortit et s'en alla, etc. » — GRÆC. — Il alla dans la plaine (d'après saint Marc), et il priait, non

de hoc enim mysterio a seculis abscondito dicit Apostolus (1 Cor., 2) quod nemo principum hujus seculi cognovit : si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent. CHRYS. (in Cat. græc. Patr.). In hoc autem quod sequitur : Et increpans, non sinebat ea loqui, etc. Perspice Christi humilitatem, qui non sinebat ut dæmones immundi eum manifestarent : non enim oportebat eos subripere officii apostolici gloriam, nec decebat Christi mysterium lingua foeda publicari. THÉOPH. Quia non est speciosa laus in ore peccatoris, vel quia nolebat invidiam accendere Judæorum ex hoc quod ab omnibus laudaretur. BÈD. Ipsi autem apostoli præcipiunt reticere de illo, ne divina majestate prædicata passionis dispensatio differretur.

Facta autem die, egressus ibat in desertum locum, et turbæ requirerant eum, et venerunt ad ipsum, et detinebant illum ne discederet ab eis : quibus ille ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei, quia ideo missus sum. Et erat prædicans in synagogis Galilææ.

CHRYS. (ut sup.). Postquam satis utilitatis populis per miracula est collatum, oportebat eum abesse : majora namque putantur miracula post absentiam operantis, dum ipsa magis exclamant, et vice vocis fruuntur : unde dicitur : Facta autem die, egressus ibat, etc. GRÆC. (id est, Victor Antiochenus, in Cat. græc. Patr.). Abiit etiam in desertum (ut Marcus dicit), et orabat, non quod ipse oratione indigeret,

que lui-même eût besoin de prier, mais afin d'être le modèle de nos actions. — S. CHRYS. — Au milieu même de l'éclat des miracles, les pharisiens se scandalisaient de la puissance du Christ; le peuple, au contraire, le suivait et se soumettait aux enseignements qu'il entendait; d'où il suit : « Le peuple le cherchait, etc. » Ce n'étaient ni les principaux ni les scribes, mais ceux que les troubles du mal n'avaient pas aveuglés, et qui conservaient l'intégrité de la conscience. — GREG. — Saint Marc et saint Luc ne sont pas en contradiction en disant, l'un, que les apôtres le rejoignirent pour lui dire que tous le cherchaient; l'autre, que le peuple le rejoignit; car le peuple était venu vers lui à la suite des apôtres. Le Seigneur se réjouissait d'être ainsi entouré; néanmoins il commandait qu'on le laissât, afin que d'autres fussent initiés à sa doctrine, car le temps de sa présence ne devait pas être long. D'où il suit : « Il leur dit : Il faut que j'évangélise les autres villes, etc. » Saint Marc dit : « Je suis venu, » pour montrer la majesté de sa divinité et son anéantissement volontaire; saint Luc, au contraire, dit : « Je suis envoyé, » pour exprimer l'incarnation et la volonté du Père qu'il appelle *mission*; de plus, l'un dit : *pour prêcher*, l'autre ajoute : *le royaume de Dieu*, qui est le Christ. — S. CHRYS. — Considérez encore qu'il pouvait, en restant dans le même lieu, attirer à lui tous les hommes; cependant il ne le fit point, pour nous donner l'exemple; afin que nous marchions à la recherche de ceux qui périssent, comme le pasteur cherche la brebis perdue, et comme le médecin va au malade; car mille fautes sont effacées pour celui qui recouvre une âme; d'où il

sed ut nobis bonæ operationis fieret forma. CHRYS. (in *Cat. græcor. Patr.*, ex *homiliis in Matthæum*). Pharisei quidem ipsis prodigiis prædicantibus potentia Christi scandalizabantur : populi vero eloquia audientes acquiescebant et sequebantur : unde sequitur : Et turbæ requirebant eum, etc. Non quidem aliqui primatum aut scribarum, sed quoscunque malitiæ fucus non denigraverat, et illæsam habebant conscientiam. GRÆC. (id est, Victor, ut sup.). Quod autem Marcus dicit apostolos pervenisse ad eum, dicentes, quod omnes quærunt te; Lucas verò dicit populos pervenisse, non discrepant ab invicem : applicuerant enim ad ipsum populi, apostolorum sequentes vestigia : Dominus autem gaudebat detentus, sed mandabat ut eum dimitterent; ut etiam alii participes forent ejus doctrinæ; quasi tempore suæ præsentiae non multum

duraturo : unde sequitur : Quibus ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare, etc. Marcus dicit : Ad hoc venit, ostendens Divinitatis ejus celsitudinem et voluntariam exinanitionem : Lucas vero dicit : Ad hoc missus sum, incarnationem ostendens, nec non bene placitum Patris missionem appellans. Et ille simpliciter dicit : Ut prædicem : iste vero regnum Dei adjunxit, quod est ipse Christus. CHRYS. (ut sup., in *Cat. græc. Patr.*). Simul etiam considera quod poterat in eodem loco manendo omnes attrahere ad se, non tamen hoc fecit, præbens nobis exemplum ut perambulemus et requiramus pereuntes, sicut pastor ovem perditam; et sicut medicus accedit ad infirmum : una enim anima recuperata poterit aliquis mille delicta abolere : unde et hic sequitur : Et erat prædicans in synagogis Galilææ. Fre-

suit : « Il prêchait dans les synagogues de la Galilée. » Il allait dans les synagogues, afin de leur faire voir qu'il n'était pas un séducteur ; car s'il eût recherché les lieux inhabités, on l'eût accusé de se cacher.

BÈDE. — Si le coucher du soleil est une figure mystique de la mort du Seigneur, le retour du jour est le signe de sa résurrection ; le peuple des croyants le cherche à l'éclat de sa lumière et, après l'avoir trouvé dans le désert des nations, il l'entoure, de peur qu'il ne se retire. Ceci arrive surtout le premier jour après le sabbat qui est celui de sa résurrection.

CHAPITRE V.

Un jour que Jésus était sur le bord du lac de Génésareth, se trouvant accablé par la foule du peuple qui se pressait pour entendre la parole de Dieu, il vit deux barques arrêtées au bord du lac, dont les pêcheurs étaient descendus, et lavaient leurs filets. Il entra donc dans l'une de ces barques, qui était à Simon, et le pria de s'éloigner un peu de la terre ; et, s'étant assis, il enseignait le peuple de dessus la barque.

S. AMB. — Le Seigneur guérissant un grand nombre de malades, l'empressement du peuple à être guéri ne fut arrêté ni par le temps ni

quentabat quidem synagogas, docens illos quod non esset seductor : nam si jugiter inhabitata coleret, diffamarent eum velut latitantem.

Domini exprimitur, die redeunte resurrectio illius indicatur ; cujus manifestata luce a credentium turbis requiritur ; et in gentium deserto inventus, ne abeat, detinetur ; maxime cum hoc contigerit prima sabbati quo resurrectio celebrata est.

BÈDE. Si autem occasu solis mystice mors

CAPUT V.

Factum est autem cum turbæ irruerent in eum, ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secus stagnum Genesareth. Et vidit duas naves stantes secus stagnum ; piscatores autem descenderant, et lavabant retia. Ascendens autem in unam navim, quæ erat Simonis, rogavit eum a terra reducere pusillum. Et sedens, docebat de navicula turbas.

varia genera sanitatum, nec tempore nec loco cœpit a studio sanandi turba cohiberi ; vesper incubuit, scquebantur ; stagnum occurrit, urgebant : unde dicitur : Factum est autem cum turbæ irruerent in eum, etc. CHRYS. [ut sup.]. Erant enim ei connexi, diligentes eum, et mirantes, et tenere cupientes : quis enim discessisset, dum hujusmodi miracula faciebat ? Quis noluisset solam prospicere faciem et os talia loquens ?

AMB. Ubi Dominus impartivit multis

par le lieu; le soir venu, on le suivait au bord du lac, on le pressait : d'où il suit : « La foule se pressant autour de lui, etc. » — S. CHRYS. — Ils étaient comme enchaînés à lui, ils l'aimaient, ils l'admiraient et ils voulaient le retenir; qui donc l'aurait quitté pendant qu'il faisait de tels miracles? Qui n'eût voulu contempler cette face et cette bouche qui disait de telles choses? Non-seulement il était admirable en ce qu'il faisait des miracles, mais son aspect était rempli de grâce; aussi, quand il parlait, on l'écoutait en silence sans jamais interrompre la suite de ses discours; car il est dit : « Pour entendre la parole de Dieu, etc. »

SUITE. — « Il était au bord du lac de Génésareth. » — Le lac de Génésareth est la même chose que la mer de Galilée ou de Tibériade. *La mer de Galilée* tire son nom de la province qu'elle baigne et *la mer de Tibériade* de la ville qui en est voisine; *Génésareth* vient de la nature même du lac (on croit qu'il produit lui-même les vents qui agitent ses flots). Ce mot, d'après l'étymologie grecque, signifie *qui produit en lui-même le vent* (1). Ses eaux, au lieu d'être calmes comme celles des lacs, sont souvent agitées du vent et elles sont douces et bonnes à boire. Mais en hébreu, on appelle mer toute grande étendue d'eau douce ou salée.

THÉOP. — Le Seigneur fuit la gloire autant qu'elle le poursuit, c'est pourquoi il s'éloigne de la foule et monte sur une barque; d'où il est dit : « Il vit deux barques arrêtées au bord du lac, les pêcheurs en étaient descendus pour laver leurs filets. » — S. CHRYS. — Ainsi elles étaient vides. Selon saint Matthieu, il trouva les pêcheurs réparant leurs filets; car ils étaient si pauvres qu'ils réparaient les filets déchirés ne pouvant en avoir de nouveaux. Il monta dans une barque pour mieux

{1} De γεννωω, engendrer, et ανερ, vent. Ce sens est forcé; d'ailleurs Génésareth est un mot hébreu.

Neque enim in agendo miracula solum admirabilis erat, sed visus ejus abundabat plurima gratia : unde et loquentem eum audiunt in silentio, seriem locutionis non interrompentes : dicitur enim : Ut audirent verbum Dei, etc. Sequitur : Et ipse stabat secus stagnum Genezareth.

BED. Stagnum Genezareth idem dicunt esse quod mare Galilææ, vel mare Tiberiadis, sed mare Galilææ ab adjacente provincia dicitur : mare autem Tiberiadis a proxima civitate : porro Genezareth a lacu ipsius natura (quæ crispantibus aquis de seipso sibi excitare auram perhibetur) græco vocabulo quasi generans sibi auram dicitur : neque enim in stagni morem sternitur aqua,

sed frequentibus auris aspirantibus agitur; haustu dulcis et ad potandum habilis. Sed hebrææ linguæ consuetudine omnis aquarum congregatio sive dulcis sive salsa, mare nuncupatur.

THÉOPH. Fugit autem Dominus gloriam, quanto magis ipsa eum sequebatur; et ideo a turbis se separans ascendit in navem. Unde dicitur : Et vidit duas navis stantes secus stagnum : piscatores autem descendebant et lavabant retia, CHRYS. (ut sup., in *Cat. græc.*). Quod erat signum vacationis. Secundum vero Matthæum, invenit eos reficientes retia : tantus enim erat paupertatis excessus, ut laniata repararent, nova nequeunt habere. Volens autem diligenter

rassembler la foule, afin que personne ne fût derrière lui et que tous le vissent face à face; d'où il est dit : « Montant dans une barque qui appartenait à Simon, il le pria, etc. » — **THÉOPH.** — Voyez la mansuétude du Christ, comme il prie Pierre; et la soumission de Pierre, comme il obéit en toutes choses. — **S. CHRYS.** — Après avoir fait un grand nombre de miracles, il expose de nouveau sa doctrine, et se tenant sur la mer, il pêche ceux qui sont à terre; d'où il suit : « Il enseignait le peuple de dessus la barque. » — **S. GRÉG.** — Il est condescendant pour tous afin de tirer le poisson de l'abîme, c'est-à-dire l'homme nageant dans les choses mobiles et dans les amères tempêtes de cette vie.

BÈDE. — Mystiquement, ces deux barques figurent les Juifs et les Gentils. Le Seigneur les voit, car il sait quels sont les siens dans l'un et l'autre peuple, et en les voyant (c'est-à-dire en les visitant dans sa miséricorde), il les conduit au rivage tranquille de la vie future. Les pêcheurs sont les docteurs de l'Église qui nous prennent avec les filets de la foi et nous conduisent au rivage de la terre des vivants. Mais quelquefois ces filets se rompent dans la pêche, et quelquefois on les lave pour les plier, parce que tous les temps ne sont pas propres à la prédication et que le docteur doit tantôt parler et tantôt s'occuper de lui-même. La barque de Simon est l'Église primitive, dont saint Paul dit : « Celui qui a choisi Pierre pour le faire apôtre des circoncis; » il est dit : « Une barque, » parce que « la multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme. » — **S. AUG.** — De cette barque il enseignait la foule; ainsi il instruit les nations par l'autorité de l'Église. Le Seigneur montant dans la barque prie Pierre de s'éloigner un peu

congregare spectaculum, ut nemo remaneret post tergum, sed omnes facie ad faciem cornerent, ascendit in navim : unde dicitur : Ascendens autem in unam navim quæ erat Simonis, rogavit eum, etc. **THEOPH.** Vide autem Christi mansuetudinem, quomodo rogat Petrum, et Petri obedientiam, quomodo in omnibus fuit obediens.

CHRYS. (ut sup.). Postquam vero multa peregerat miracula, iterum doctrinam proponit; et existens in mari, piscatur existens in terra : unde sequitur : Et sedens docebat turbas de navicula. **GRÉG. Nazian.** (orat. 31). Cunctis condescendens, ut a profundis extrahat piscem; hominem scilicet natarem in mobilibus rebus et amarum hujus vitæ procellis.

BÈDE. Mystice autem duæ naves circumcissionem et præputium figurant; quas videt

Dominus, quia in utroque populo novit qui sunt ejus; et ad futuræ vitæ tranquillitatem quasi ad littus videndo (hoc est, misericorditer visitando) provehit. Piscatores sunt Ecclesiæ doctores, qui nos per rete fidei comprehendunt, et (quasi littori) sic terræ viventium advehunt. Sed hæc retia modo laxantur in capturam, modo lota plicantur, quia non omne tempus est habile doctrinæ; sed nunc exerconda est lingua doctoris, et nunc suinet cura gerenda. Navis Simonis est Ecclesia primitiva, de qua Paulus dicit (*ad Gal.*, 2) : Qui operatus est Petro in apostolatam circumcissionis; bene ana dicta, quia multitudinis credentium erat cor unum et anima una (*Act.*, 4). **AUG.**, *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 2). De qua docebat turbas; quia de auctoritate Ecclesiæ docet gentes : quod autem Dominus ascendens in

de la terre pour signifier qu'il faut prêcher aux peuples avec modération, ne les jetant ni dans les choses terrestres, ni trop loin de terre, dans les profondeurs des mystères. Cela veut dire encore qu'il faut d'abord prêcher aux nations des pays voisins, de même que plus tard en disant : « Avancez sur la pleine mer, » il ordonnera de prêcher aux nations plus éloignées.

Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avancez en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais néanmoins je jeterai le filet sur votre parole. L'ayant jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompit. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans une autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et ils remplirent tellement les deux barques, qu'il s'en fallait peu qu'elles ne coulissent à fond.

S. CYR. — Après avoir assez enseigné le peuple, il recommence ses merveilles, et favorisant leur pêche, il pêche les apôtres; d'où il suit: « Lorsqu'il eut fini de parler, il dit à Simon : Avancez sur la pleine mer et jetez vos filets pour pêcher. » — S. CHRYS. — Toujours condescendant pour les hommes, de même qu'il avait appelé les mages par une étoile, il appelle des pêcheurs par leur industrie de la pêche. — THÉOPH. — Pierre s'empressa d'obéir, d'où il suit : « Simon lui répondit : Maître nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; » il n'ajoute point : « Je ne vous écouterai point, je ne m'exposerai point à de nouvelles fatigues: » il ajoute au contraire : « Néanmoins, sur votre parole, je jeterai le filet. » Le Seigneur, qui avait instruit la foule de

navim rogat eum a terra reducere pusillum, significat temperate utendum verbo ad turbas; ut nec terrena eis præcipiantur, nec a terrenis in profunda sacramentorum recedatur: vel prius in proximis regionibus gentibus prædicandum, ut quod postea dicit: Duc in altum, ad remotiores gentes postea prædicandum præcipiat.

Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam. Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus, in verbo autem tuo laxabo rete. Et cum hoc fecissent, concluderunt piscium multitudinem copiosam. Rumpebatur autem rete eorum. Et annuerunt sociis qui erant in alia navi, ut venirent et adjuvarent

eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, ita ut pens mergerentur.

CYRIL. (in *Cat. grac. Patr.*, ubi sup.). Postquam sufficienter populum docuerat, regreditur iterum ad magnificentias proprias; et per piscatoria ministeria piscatur discipulos: unde sequitur: Ut autem cessavit loqui, dixit ad Simonem: Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam. CHRYS. (ut sup., ex homil. 6, in *Matth.*). Condescendens enim hominibus, sicut magos per sidus vocavit, sic piscatores per eorum piscatoriam artem. THÉOPH. Petrus autem obsequi non distulit: unde sequitur: Et respondens Simon dixit illi: Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus: non autem addidit: Non te audiam, nec

dessus la barque, ne laissa point sans récompense le maître de la barque; il le récompensa doublement; d'abord il lui donna une multitude de poissons, ensuite il le fit son disciple; d'où il suit: « L'ayant jeté, il prirent une si grande multitude de poissons, etc. » Il prit tant de poissons qu'il ne pouvait les retirer et demandait du secours à ses compagnons; d'où il suit: « Leur filet se rompaît, et ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir, etc. » Il les appelle par signes, car il ne pouvait parler à cause de la stupeur que cette pêche avait produite en lui. Il est ensuite parlé de leur secours lorsqu'il est dit: « Ils vinrent et ils remplirent les deux barques, etc. » Saint Jean paraît raconter une chose semblable, qui n'est pas la même et qui arriva après la résurrection du Seigneur à la mer de Tibériade. Non-seulement l'époque en est différente, mais la chose elle-même diffère beaucoup. En effet, selon Jean, les filets jetés à droite prirent cinquante-trois poissons très grands, mais, quoiqu'ils fussent si grands, l'évangéliste a soin de dire que les filets ne se rompirent point. Il a voulu ainsi que son récit ne fût point confondu avec le fait rapporté par saint Luc où les filets se rompaient à cause de la multitude des poissons.

S. AMB. — Mystiquement, la barque de Pierre qui flotte selon saint Matthieu et qui selon saint Luc est remplie de poissons, figure l'Église flottant à son origine et ensuite remplie jusqu'au bord. Celle de Pierre n'est point troublée, celle de Judas est troublée(1). Pierre est dans les

(1) Il est dit dans saint Matthieu que *ses disciples le suivirent dans la barque* (Judas était parmi eux).

secundis laboribus me exponam. Sed magis subdit: In verbo autem tuo laxabo rete. Quia vero turbam de navicula Dominus instruxerat, non sine mercede naviculæ dominum dereliquit; dupliciter beneficians ipsum; quia primo dedit ei multitudinem piscium, et deinde discipulum ipsum fecit: unde sequitur: Et cum hoc fecissent, concluderunt piscium multitudinem copiosam, etc. Tot autem pisces cepit ut non posset eos foras educere, sed a sociis auxilium peteret: unde sequitur: Rumpebatur autem rete eorum: et annuerunt sociis qui erant in alia navi ut venirent, etc. Per nutum ipsos vocat, quia ex stupore propter capturam piscium loqui non poterat: et sequitur de eorum auxilio, cum dicitur: Et venerunt, et impleverunt ambas navicu-

las, etc. (lib. 4, cap. 6). Joannes quidem videtur simile miraculum dicere, sed illud longe aliud est quod factum est post resurrectionem Domini ad mare Tiberiadis: ibi enim, non solum ipsum tempus valde diversum est, sed etiam res ipsa plurimum distat: nam retia illic in dexteram partem missa, centum quinquaginta tres pisces ceperunt; magnos quidem, sed pertinuit ad Evangelistam dicere quod cum tam magni essent, retia non sunt disrupta; respicientem scilicet ad hoc factum quod Lucas commemorat, ubi præ multitudine piscium retia rumpebantur.

AMB. Mystice autem navis Petri secundum Matthæum fluctuat (cap. 8), secundum Lucam repletur piscibus; ut et principia Ecclesiæ fluctuantis, et posteriora exube-

deux, mais celui qui serait ferme à cause de ses propres mérites peut néanmoins être troublé à cause d'autrui. Gardons-nous donc du traître, de peur que nous ne soyons troublés à cause de lui. Où la foi est faible, là est le trouble; où l'amour est parfait, là est la sécurité. De plus il est dit à tous de jeter les filets, il n'est dit qu'à Pierre seul : « Avancez sur la haute mer, » c'est-à-dire dans la profondeur des controverses. Y a-t-il rien de plus haut que de connaître le fils de Dieu ? Mais quels sont ces filets qu'il est ordonné aux apôtres de jeter, sinon les formes de la parole et comme les détours et les retours des controverses qui ne laissent point s'échapper ceux qui ont été pris ? Les instruments de pêche des apôtres sont des filets qui ne blessent point ceux qu'ils prennent, mais qui les réservent et qui, de l'abîme où ils étaient agités, les font monter vers le ciel. Il dit : « Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, » parce que ce n'est point une œuvre de l'industrie humaine, mais un don de la vocation céleste. Ceux qui n'avaient rien pris auparavant, sur la parole du Seigneur, prennent une grande multitude de poissons. — S. CYR. — C'était la figure de ce qui devait arriver; ainsi ceux qui jetteront le filet de la doctrine ne travailleront pas en vain, mais ils assembleront la multitude des nations. — S. AUG. — Les filets qui se rompaient et les barques remplies d'une si grande abondance de poissons qu'elles étaient presque submergées, signifient qu'il y aura dans l'Église une si grande multitude d'hommes charnels qu'elle sera déchirée par les hérésies et les schismes qui briseront sa paix. — BÈDE. — Le filet se rompt, mais le poisson ne tombe point, parce que le Seigneur conserve les siens au milieu des scandales de ceux qui les

rantis agnoscas. Non turbatur ista quæ Petrum habet, turbatur illa quæ Judam habet : in utraque Petrus, sed qui suis meritis firmus est turbatur alienis. Caveamus igitur proditorem, ne per unum plurimi fluctuemus. Illic turbatio, ubi modica fides; hic securitas, ubi perfecta dilectio. Denique etsi aliis imperatur ut laxent retia sua, soli tamen Petro dicitur : Duc in altum, hoc est, in profundum disputationum. Quid est tam altum quam scire Dei Filium? quæ sunt autem apostolorum quæ laxari jubentur, retia, nisi verborum complexiones, et quasi quidam orationis sinus et disputationum recessus, qui eos quos ceperint non amittant? Et bene apostolica instrumenta piscandi retia sunt; quæ non captos perimunt, sed reservant; fluctuantes de

infimis ad superna transducunt. Dicit autem : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus; quia non hoc humanæ facundiæ opus, sed supernæ vocationis est munus. Qui autem ante nihil ceperant, magnam in verbo Domini concludunt piscium multitudinem. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Hoc autem fuit figura futuri; non enim incassum laborabunt evangelicæ doctrinæ rete tendentes, sed greges gentium aggregabunt. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, cap. 2). Quod autem retia rumpebantur, et piscium copia naviculæ impletæ sunt ita ut pene mergerentur, significat hominum carnalium multitudinem tantam futuram in Ecclesia, ut etiam disruptione pacis per hæreses et schismata scinderetur. BÈDE. Rumpitur autem rete, sed non labitur piscis;

persécutent. — S. AMB. — L'autre barque figure la Judée où Jean et Jacques sont choisis; ils viennent de la synagogue à la barque de Pierre (c'est-à-dire à l'Église) pour remplir les deux barques. Tous, en effet, Juifs et Grecs, doivent fléchir le genou au nom de Jésus. — BÈDE. — Ou encore : « L'autre barque » est l'Église des Gentils qui, elle aussi, se remplit de poissons élus (une barque ne suffisant pas); car le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, il sait le nombre certain de ses élus; et, ne trouvant pas dans la Judée autant de fidèles qu'il en sait être prédestinés à la foi et à la vie éternelle, il cherche pour ainsi dire une autre barque pour recevoir ses poissons et il remplit de grâce de foi les cœurs des Gentils. La seconde barque est appelée quand le filet se rompt; ainsi, lorsque Judas le traître, Simon-le-Magicien, Ananie et Saphire et un grand nombre de disciples s'en vont, Barnabas et Paul sont choisis pour l'apostolat des Gentils. — S. AMB. — Cependant nous pouvons encore voir dans l'autre barque une autre Eglise, car l'Eglise unique se divise en plusieurs Églises. — S. CYR. — Il fait signe à ses compagnons de venir à son aide; ainsi plusieurs embrassèrent les fatigues des apôtres; d'abord ceux qui écrivirent les Évangiles, ensuite les autres prélats ou pasteurs des peuples et les docteurs de la véritable doctrine. — BÈDE. — Ces barques se remplissent de plus en plus jusqu'à la fin du monde; lorsqu'elles sont remplies, elles enfoncent, c'est-à-dire qu'elles sont menacées de submersion (car elles ne sont pas submergées, mais exposées à l'être); c'est ce qu'enseigne l'Apôtre en disant; « Aux derniers jours, il y aura des temps périlleux et des hommes s'aimant eux-mêmes, etc. » La submersion des barques re-

quia suos Dominus inter persequentium scandala servat. AMB. Alia autem navis est Judæa, ex qua Joannes et Jacobus eliguntur: hi igitur de synagoga ad navim Petri (hoc est, ad Ecclesiam) convenerunt ut impleverint ambas naviculas: omnes enim in nomine Jesu genuflectunt; sive Judæus, sive Græcus. BÈDE. Vel alia navis est Ecclesia gentium; quæ et ipsa (una navicula non sufficiente) piscibus impletur electis; quia novit Dominus qui sunt ejus, et apud ipsum certus est suorum numerus electorum; dumque tot in Judæa credituros non invenit, quot ad fidem vitantque prædestinatos novit æternam, quasi alterius navis receptacula piscibus quærens suis, corda quoque gentium fidei gratia replet. Et bene, rupto reti socia navis advocatur; quando

Judas proditor, Simon Magus, Ananias et Saphira, et multi discipulorum abierunt retro; ac deinde Barnabas et Paulus ad gentium sunt apostolatam segregati. AMB. Possumus tamen et aliam Ecclesiam intelligere navim alterius: ab una enim plures Ecclesie derivantur. CYRIL. (ubi sup.). Innuat autem sociis ut auxiliarentur eis: multi enim sequuntur apostolorum labores, et prius illi qui evangeliorum ediderunt scripturas; post quos alii præidentes et populorum pastores, et in veritatis doctrina periti. BÈDE. Harum autem impletio navium in finem usque seculi crescit; sed quod impletæ merguntur, hoc est in submersione premuntur (non enim sunt submersæ, sed periclitatæ) Apostolus exponit, dicens (2 ad Timoth.) : In novissimis diebus erunt tem-

présente la rechute des hommes qui, après avoir été élus par la foi, sont entraînés dans le siècle par la corruption des mœurs.

Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur. Car il était tout épouvanté, aussi bien que tous ceux qui étaient avec lui, de la pêche des poissons qu'ils avaient faite. Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon, étaient dans le même étonnement. Alors Jésus dit à Simon : Ne craignez point, votre emploi sera désormais de prendre des hommes. Et ayant ramené leurs barques à bord, ils quittèrent tout, et le suivirent.

BÈDE. — Pierre admirait les dons de Dieu, et plus il avait eu de crainte, moins il avait de présomption; d'où il est dit : « Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus en disant : « Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur. » — **S. CYR.** — Se souvenant des fautes qu'il avait commises, il tremble de crainte et ne croit pas qu'étant impur il puisse recevoir celui qui est pur; car il avait appris de la loi (ou selon la loi) que ce qui est souillé doit être séparé de ce qui est saint. — **S. GRÉG. de Nysse.** — Lorsqu'il eut ordonné de jeter les filets, il fut pris autant de poissons que lui, Seigneur de la mer et de la terre, avait voulu; car la voix du Verbe est toujours la voix de la puissance, et, lors de la création du monde, la lumière du monde et les autres créatures s'avançaient à son commandement. Pierre admire ces choses : « Car il était saisi de stupeur aussi bien que ceux qui étaient avec lui, etc. » — **S. AUG.** — Il ne nomme point André qui ce-

pora periculosa; et erunt homines seipsos amantes, etc. Nam mergi naves, est homines in seculum ex quo electi per fidem fuerant, morum pravitate relabi.

Quod cum videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, Domine, quia homo peccator sum. Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant in captura piscium, quam ceperant : similiter autem Jacobum et Joannem filios Zebedæi, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere, ex hoc jam eris homines capiens. Et subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum.

BÈD. Admirabatur Petrus dona divina; et quo plus metnerat, præsumebat minus :

unde dicitur : Quod cum vidisset Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, Domine, quia homo peccator sum. **CYRIL.** (in *Cat. græc. Patr.*). Reducens enim ad conscientiam patrata delicta, tremit et trepidat; et velut immundus mundum non credit se posse suscipere : acceperat a lege (vel dedicerat secundum legem) distinguendum esse inter maculatum et sanctum. **GRÉG. Nyss.** (in eadem *Cat.*, ubi sup.). Cum enim mandasset demergere retia, tanta copia piscium capta est, quantum ipse maris Dominus et terræ voluerat : vox enim Verbi semper est vox virtutis; cujus præcepto in origine mundi lux et cæteræ creaturæ prodibant. In his admiratur Petrus : Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant, etc. **AUG.**, *De cons. Evang.* (lib 2, cap. 17).

pendant devait être dans cette barque, d'après le récit de saint Matthieu et de saint Marc.

SUITE. — « Jésus dit à Simon : Ne craignez point. » — S. AMB. — Dites, vous aussi : « Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur ; » afin que Dieu vous réponde : « Ne craignez point. » Confessez votre péché au Seigneur qui pardonne. Vous voyez combien le Seigneur est bon : il accorde à des hommes le grand pouvoir de vivifier; d'où il suit : « Désormais vous serez pêcheurs d'hommes. » — BÈDE. — Ceci s'adresse plus spécialement à Pierre; le Seigneur lui explique le sens de cette pêche des poissons, savoir : que comme il a pris des poissons avec les filets, ainsi un jour il prendra des hommes avec sa parole; et toute la suite de ce trait montre ce qu'il fait chaque jour dans l'Église (dont il est le chef). — S. CHRYS. — Considérez leur foi et leur obéissance; ils avaient devant eux le soin de leur pêche; cependant, lorsqu'ils entendirent son ordre, ils ne différèrent point, mais, quittant tout, ils le suivirent. Telle est l'obéissance que le Christ demande de nous; il veut que nous ne la négligions jamais, alors même que quelque chose de nécessaire nous presse; d'où il suit : « Ayant ramené leurs barques à terre, etc. » — S. AUG. — Saint Matthieu et saint Marc rapportent plus brièvement comment ceci se passa; saint Luc l'explique plus clairement, et il y a cette différence qu'il fait dire par le Seigneur à Pierre seul : « Désormais vous serez pêcheur d'hommes, » tandis que les deux autres évangélistes le rapportent comme ayant été dit aux deux frères. Mais cela a pu être dit d'abord à Pierre qui s'étonnait de la grande multitude de poissons qu'on

Andream non nominat, qui tamen intelligitur in ea navi fuisse secundum Matthæi et Marci narrationem.

Sequitur : Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere. AMB. Dic et tu : Exi a me, Domine, quia homo peccator sum : ut respondeat Deus : Noli timere : indulgenti Domino peccatum fatere. Vides quam bonus Dominus qui tantum tribuit hominibus, ut vivificandi habeant potestatem. Unde sequitur : Ex hoc eris jam homines capiens. BÈD. Hoc ad ipsum Petrum specialiter pertinet : exponit enim ei Dominus quid hæc captura piscium significet ; quod scilicet ipse sicut nunc per retia pisces, sic aliquando per verba sit capturus homines ; totusque facti hujus ordo quid in Ecclesia (cujus ipse typum tenet) quotidie geratur, ostendit. CHRYS. (homil. 14, in Matth.).

Considera autem eorum fidem et obedientiam : habentes enim opus præ manibus appetibilis piscationis, cum audissent mandantem, non detulerunt, sed relictis omnibus, sequebantur : talem enim obedientiam requirit a nobis Christus, ut eam non prætermittamus, etiamsi aliquid valde necessarium urgeat : unde et sequitur : Et subductis ad terram navibus, etc. AUG., *De cons. Evang.* (ut sup.). Matthæus et Marcus breviter hoc perstringunt quemadmodum gestum sit ; quod Lucas hic apertius explicavit : hoc tamen videtur distare, quod tantum Petro a Domino dictum commemorat : Ex hoc jam homines eris capiens, quod illi ambobus fratribus dictum esse narraverunt. Sed potuit utique prius hoc Petro dici, cum de capta ingenti multitudine piscium miraretur, quod Lucas in-

avait pris; c'est ce que saint Luc insinue; ensuite il aura été dit à l'un et à l'autre ce que les deux premiers évangélistes ont raconté. On peut entendre encore que d'abord il arriva ce que saint Luc rapporte, sans qu'ils fussent appelés par le Seigneur, et que seulement il fut prédit à Pierre qu'il serait pêcheur d'hommes. Il n'est point dit qu'il ne doive plus prendre de poissons; ainsi nous pouvons croire qu'ils retournèrent à la pêche des poissons, et que dans la suite il arriva ce que saint Matthieu et saint Marc racontent; alors, en effet, ils ne ramenèrent point leurs barques à terre comme avec la pensée de revenir, mais ils le suivirent comme les appelant et leur commandant. Or si, d'après saint Jean, Pierre et André le suivirent au bord du Jourdain, comment les autres évangélistes disent-ils qu'il les trouva pêchant en Galilée, et qu'il les appela pour être ses disciples? Il faut peut-être entendre qu'ils virent le Seigneur au bord du Jourdain sans s'attacher inséparablement à lui; qu'ils reconnurent seulement qui il était, et qu'après l'avoir admiré, ils s'en retournèrent chez eux.

S. AMB. — Dans un sens mystique, en disant : « Seigneur, retirez-vous de moi, » Pierre nie que ceux qu'il prend par sa parole soient sa conquête et son butin. Vous aussi, ne craignez point de rapporter à Dieu ce que vous avez, car il nous a donné ce qui était à lui. — S. AUG. — Ou encore : Pierre représente l'Église remplie d'hommes charnels, quand il dit : « Retirez-vous, parce que je suis un pêcheur ; » comme si l'Église, remplie d'une foule charnelle et presque submergée par leurs mœurs, éloignait d'elle le royaume spirituel (dont la personne de Jésus-Christ est la plus haute représentation). Les hommes ne

sinuat; et ambobus postea quod illi duo commemoraverunt : vel intelligendum est, hoc primo fuisse factum quod Lucas commemorat, nec tunc eos a Domino vocatos, sed tantum fuisse prædictum Petro, quod homines esset capturus; non autem quod nunquam pisces esset capturus : unde datur locus intelligendi, eos ad capturam piscium remeasse, ut postea fieret quod Matthæus et Marcus narrant : tunc enim non subductis ad terram navibus, tanquam cum cura redeundi, sed ita cum secuti sunt, tanquam vocantem aut jubentem. Sed si secundum Joannem juxta Jordanem secuti sunt eum Petrus et Andreas, quomodo ab aliis evangelistis dicitur quod eos in Galilæa piscantes invenit, et ad discipulatum vocavit? Nisi quia intelligendum est non sic

eos vidisse Dominum juxta Jordauem, ut ei inseparabiliter cohærent, sed tantum cognovisse quis esset, eumque miratos ad propria remeasse.

AMB. Mystice autem quos Petrus in verbo capit, negat suam prædam, negat suum munus : Exi (inquit) a me, Domine : noli timere et tu quæ tua sunt Domino deferro ; quia quæ sua, nobis ille concessit. AUG., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Vel aliter : ex persona Ecclesiæ carnalibus hominibus plene Petrus dicit : Exi a me, quia homo peccator sum ; tanquam Ecclesiæ turbis carnalium impleta, et eorum moribus pene submersa, regnum spirituum (in quibus maxime persona Christi eminet) a se quodammodo repellat : non enim hoc voce linguæ dicunt homines bo-

disent point cela par des paroles aux bons serviteurs de Dieu, pour les éloigner d'eux ; mais, par la voix de leurs mœurs et de leurs actes, ils les pressent de s'éloigner, afin de n'être pas gouvernés par eux ; et cela d'autant plus qu'ils sont obligés de les honorer. Pierre figurait leur respect en se jetant aux pieds du Seigneur, et leurs mœurs, en disant : « Retirez-vous de moi. » — BÈDE. — Cependant le Seigneur rassure la crainte des charnels, de peur que quelques-uns, tremblant à cause de leur conscience coupable ou découragés par la vue de l'innocence des autres, ne redoutent d'entrer dans la voie de la sainteté. — S. AUG. — Le Seigneur ne s'éloigne point d'eux, afin de montrer que les hommes bons et spirituels ne doivent pas être troublés par les péchés de la foule, ni avoir la volonté de quitter le ministère ecclésiastique (pour vivre avec plus de sécurité et de paix). En conduisant leurs barques à terre et quittant tout pour le suivre, ils figurent la fin des temps où ceux qui se seront attachés au Christ quitteront pour toujours la mer de ce monde.

Lorsque Jésus était en une certaine ville, un homme tout couvert de lèpre l'ayant vu se prosterna contre terre, et le pria en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri ; et sa lèpre disparut au même instant. Jésus lui commanda de n'en parler à personne ; mais allez, dit-il, vous montrer au prêtre, et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage. Cependant, comme sa réputation se répandait de plus en plus, les peuples venaient en foule pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. Mais il se retirait dans le désert, et il y priait.

S. AMB. — La guérison du lépreux est le quatrième miracle que fit

nis ministris Dei, ut eos a se repellant ; sed voce morum et actuum suadent a se recedi, ne per bonos regantur, et eo vehementius, quod deferunt eis honorem, ut honorificentiam eorum significaverit Petrus, cadens ad pedes Domini ; mores autem, in eo quod dixit : Exi a me. BÈDE. Confortat autem Dominus timorem carnalium, ne quis vel de suæ conscientia culpæ tremens, vel de aliorum innocentia stupens, sanctitatis iter formidet aggredi. AUG., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Dominus autem dum non recessit ab eis, significat in bonis et spiritualibus viris non esse oportere hanc voluntatem, ut peccatis turbarum commoti (quo quasi securius tranquilliusque vivant) munus ecclesiasticum deserant. Quod autem subductis ad terram navibus, relictis

omnibus, secuti sunt eum, potest significare finem temporis, quo ab hujus mundi salo, qui Christo inhæserint, penitus recessuri sunt.

Et factum est cum esset in una civitatum, et ecce vir plenus lepra ; et videns Jesum, et procidens in faciem suam rogavit eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare. Et extendens Jesus manum, tetigit eum, dicens : Volo, mundare. Et confestim, lepra discessit ab illo. Et ipse præcepit illi ut nemini diceret ; sed : Vade, ostende te sacerdoti ; et offer pro emundatione tua sicut præcepit Moyses in testimonium illis. Perambulabat autem magis sermo de illo, et conveniebant turbae multe ut audirent et curarentur ab infirmitatibus

le Seigneur, après être venu à Capharnaüm. De même que le quatrième jour il alluma le soleil et le fit plus brillant que les autres créatures, de même nous devons estimer comme plus grande cette œuvre dont il est dit : « Comme il était dans une ville, un homme couvert de lèpre, etc. » Le lieu où le lépreux fut guéri n'est pas désigné, pour montrer que ce n'est pas le peuple particulier d'une seule ville qui est guéri, mais que tous les peuples sont guéris. — S. ATHAN. — Le lépreux adora le Seigneur Dieu subsistant dans un corps, et la chair ne lui fit point croire que le Verbe de Dieu fût une créature; parce que c'était le Verbe, il ne méprise point la chair dont il était revêtu; au contraire, il se prosterne, le visage contre terre, pour adorer dans un temple créé le Créateur de toutes choses; car il suit : « Voyant Jésus, il se prosterna, le visage contre terre, et le pria. » — S. AMB. — Il se prosterna par humilité et par confusion, afin que chacun rougît des souillures de sa vie; cependant la confusion n'arrêta point son aveu, il montra sa plaie et demanda la guérison en disant : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. » Il ne douta point, par infidélité, de la volonté du Seigneur; mais la conscience de son mal l'empêcha d'être présomptueux. D'ailleurs, c'est une entière profession de foi et de religion que d'attribuer la puissance à la volonté du Seigneur. — S. CYR. — Il savait que sa lèpre ne pouvait être guérie par les efforts des médecins; mais il avait vu les démons chassés par la majesté divine et d'autres guéris de diverses maladies; il conjectura que c'était la droite de Dieu qui faisait ces choses. — TITE. — Apprenons par les paroles du lépreux à ne pas rechercher avec inquiétude la guérison des

suis. Ipse autem secedebat in desertum et orabat.

AMB. Quarto signo, ex quo in Capharnaüm Dominus venit, leprosus sanatur. Si autem quartum diem sole illuminavit et clariorem cæteris fecit, hoc clarius opus æstimare debemus; de quo dicitur: Et factum est cum esset in una civitatum, ecce vir plenus lepra, etc. Bene ubi leprosus mundatur, certus non exprimitur locus, ut ostendatur, non unum populum specialis alicujus civitatis, sed omnes populos fuisse sanatos. ATHAN. (in *Cat. græcor. Patr.*). Adoravit autem leprosus Dominum Deum existentem in corpore; et nequæ propter carnem putavit esse creaturam Verbum Dei; nec pro eo quod verbum erat, vilipendit carnem quam vestiebat; imo ut in templo

creato adorabat omnium Creatorem, in faciem procidens: sequitur enim: Et videns Jesum et procidens in faciem suam, rogavit eum. AMB. Quod in faciem procidit, humilitatis est et pudoris; ut unusquisque de vitæ suæ maculis orubescat; sed confessionem verecundia non repressit; ostendit vulnus, remedium postulavit, dicens: Domine, si vis, potes me mundare. De voluntate Domini, non quasi pietatis incredulus, dubitavit, sed quasi iniquitatis suæ conscius non præsumpsit: religionis autem et fidei plena confessio est, quæ in voluntate Domini posuit potestatem. CYRIL. (ubi sup.). Noverat enim lepram experimentis medicorum non cedere, sed vidit divina majestate pelli dæmones, et cæteros ab aliis valetudinibus curari; quæ conjecit divina dextera fieri. TITUS BOSTRENSIS. Addeannus etiam

infirmités corporelles, et à mettre toute notre confiance en la volonté de Dieu, qui sait ce qui est opportun et qui dispose tout avec sagesse.

S. AMB. — Il le guérit de la manière dont il avait été prié; d'où il suit: « Jésus étendant la main le toucha, etc. » La loi défend de toucher les lépreux, mais le maître de la loi n'est pas soumis à la loi, c'est lui qui fait la loi. Il le toucha donc, non qu'il n'eût pu le guérir sans le toucher, mais afin de prouver qu'il n'était pas soumis à la loi, et qu'il ne craignit point la contagion comme les hommes. Il ne pouvait être souillé, lui qui délivrait les autres; au contraire, la lèpre, qui ordinairement souille celui qui la touche, disparut au contact du Seigneur. — THEOPH. — Sa chair purifie et donne la vie, parce qu'elle est la chair du Verbe de Dieu. — S. AMB. — Dans ce qu'il ajoute: « Je le veux, soyez guéri, » se trouvent la volonté et l'effet de la miséricorde. — S. CYR. — Le commandement suprême procède de la majesté; comment donc le Fils unique est-il assimilé aux esclaves, lui qui peut tout par sa seule volonté? Nous lisons du Père « qu'il a fait tout ce qu'il a voulu; » comment donc celui qui exerce la puissance de son père en différencierait-il par nature? Tout ce qui a la même puissance est ordinairement de la même substance. De plus, admirez en ceci le Christ opérant divinement et corporellement; car vouloir et faire aussitôt toutes choses est divin; mais étendre la main est humain; or, le Christ, un, se compose de l'un et de l'autre, parce que *le Verbe s'est fait chair*. — S. GRÉG. de Nysse. — Comme la divinité est unie aux deux parties constitutives de l'homme

ex verbis leprosi corporalium infirmitatum medelam non quærere, sed divino beneplacito totum committere, qui novit opportuna et omnia iudicio disposuit.

AMB. Eo autem sanat genere quo fuerat obsecratus: unde sequitur: Et extendens Jesus manum tetigit eum, etc. Lex tangi leprosos prohibet; sed qui Dominus legis est, non obsequitur legi, sed legem facit. Non ergo tetigit, quia sine tactu mundare non poterat, sed ut probaret quia subjectus non erat legi, nec contagium timebat ut homines; sed quia contaminari non poterat qui alios liberabat: simul e contrario ut lepra tactu Domini fugaretur, quæ solebat contaminare tangentem. THEOPH. Ipsius enim sacra caro est purgativa et vitam tribuens, sicut existens Verbi Dei caro. AMB. In hoc autem quod subdit: Volo, mundare, habes voluntatem, habes et pietatis effectum CYRILL. (in *Cat. græc. Patr.*,

ex *Thesauri*, lib. 12, cap. 14). A majestate autem processit imperiosum mandatum: qualiter igitur in servis computatur unigenitus Filius, qui volendo tantummodo cuncta potest? Legitur de Deo Patre (*Psal.* 113 et 134) quod omnia quæcunque voluit fecit. Qui vero sui Patris potestate fungitur, quomodo diversificabitur in natura ab eo? Solent etiam quæcunque sunt ejusdem virtutis, ejusdem esse substantiæ. Item alibi: mirare tamen in his Christum divine et corporaliter operantem: divinum enim est ita velle ut præsto fiant omnia; humanum autem extendere dexteram: unus itaque Christus ex utrisque perficitur, eo quod Verbum caro factum est. GRÆG. Nyss. (orat. 1, in *Resur. Christi*). Et quia cum utraque hominis particula (anima scilicet et corpore) unita est Deitas, per utramque patebant supernæ naturæ iudicia: corpus enim reconditum in se numen declarabat, cum

(l'âme et le corps), les signes de la nature céleste éclatent par l'une et par l'autre : le corps révélait la divinité cachée en lui, lorsqu'il guérissait en touchant; et l'âme montrait la vertu de Dieu par sa volonté toute puissante; car, de même que le tact est le sens propre du corps, de même la volonté est l'action propre de l'âme; l'âme veut, le corps touche.

S. AMB. — Il dit *je veux*, à cause de Photin; il *commande*, à cause d'Arius; il *touche*, à cause de Manès. Il n'y a point d'intervalle entre l'œuvre de Dieu et son commandement, afin que vous compreniez la miséricorde de ce médecin et la puissance de son opération; d'où il suit : « Aussitôt sa lèpre disparut. » Mais, afin que la lèpre puisse être chassée, que chacun évite la jactance à l'exemple de l'humilité du Seigneur; car il suit : « Il lui ordonna de n'en parler à personne. » Il veut nous enseigner à ne jamais publier nos bienfaits, mais à les cacher de manière à n'obtenir ni salaire ni même reconnaissance. Peut-être lui commande-t-il le silence, parce qu'il estime que ceux qui croient par une foi spontanée sont meilleurs que ceux qui croiraient par l'espoir des bienfaits. — S. CYR. — Dans le silence même du lépreux, il suffisait de la voix de cet événement pour raconter à tous ceux qui le connaissaient la puissance de celui qui l'avait guéri.

S. CHRYS. — Parce que le plus souvent les hommes se souviennent de Dieu quand ils sont malades et l'oublient lorsqu'ils sont guéris, il lui recommande d'avoir Dieu en vue et de le glorifier; d'où il suit : « Allez, montrez-vous au prêtre, » afin que le lépreux guéri se fit examiner par le prêtre et fût ainsi admis par sa déclaration au nombre de ceux

palpando præstabat remedia; sed anima præpotenti voluntate divinam ostendebat virtutem : velut enim sensus tactus proprius corporis est, sic et animæ voluntarius motus : vult anima, tangit corpus.

AMB. Dicit ergo, volo, propter Photinum; imperat, propter Arium; tangit, propter Manichæum. Nihil autem medium est inter opus Dei atque præceptum, ut intelligas medentis affectum, virtutem operis : unde sequitur : Et confestim lepra discessit ab illo : sed ne lepra transire possit in medium, unusquisque dominicæ humilitatis exemplo jactantiam vitet : nam sequitur : Et præcepit illi ut nemini diceret; ut scilicet doceret non vulganda nostra beneficia; sed premenda, ut non solum a mercede abstinemus pecuniæ, sed

etiam gratiæ. Aut fortasse illa silentii causa est imperati, quod meliores putabat qui fide magis spontanea, quam speratis beneficiis credidissent. CYRIL. (in *Cal. græc. Patr.*) Leproso etiam silente sufficiebat ipsa negotii vox ad narrandum omnibus agnoscentibus per eum potestatem curantis.

CHRYS. (homil. 26, in *Matth.*). Et quia ut plurimum homines dum ægrotant, Dei sunt memores; ut autem convalescant, hebetantur, mandat ut Deum præ oculis habeat, dans gloriam Deo : unde sequitur : Sed vade, ostende te sacerdoti; ut scilicet mundatus leprosus committeret se sacerdotis aspectui, ac sic per illius censuram numeraretur intersanos. AMB. Et ut etiam intelligeret sacerdos, non legis ordine, sed gratia Dei supra legem esse curatum; et

qui sont purs.—S. AMB. — Il voulait aussi faire comprendre au prêtre que ce n'est point par le rite de la loi qu'il avait été guéri, mais par la grâce de Dieu qui est au-dessus de la loi. En ordonnant d'offrir le sacrifice prescrit par Moïse, le Seigneur montra qu'il ne détruisait point la loi, mais qu'il l'accomplissait. D'où il suit : « Offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné. » — S. AUG.— Il semble approuver ici le sacrifice prescrit par Moïse que l'Église n'admet point. On en donne pour raison que le sacrifice du Saint des saints qui est son corps n'avait pas encore commencé, car les sacrifices figuratifs ne devaient point être abolis avant que celui qu'ils figuraient eût été établi par le témoignage de la prédication des apôtres et par la foi des peuples fidèles. — S. AMB. — Ou encore, étant la loi spirituelle, il semble ordonner un sacrifice spirituel ; aussi, dit-il : « Selon ce que Moïse a prescrit ; » ensuite il ajoute : « Pour leur être en témoignage. » — TITE.— Les hérétiques prennent ceci dans un sens mauvais et disent qu'il parla ainsi en dérision de la loi ; mais comment aurait-il ordonné d'offrir un sacrifice pour la guérison, selon le précepte de Moïse, s'il eût voulu parler contre la loi ? — S. CYR. — Il dit : « Pour leur être en témoignage, » parce que ce fait montre que le Christ est incomparablement supérieur à Moïse ; en effet, Moïse, n'ayant pu délivrer sa sœur de la lèpre, pria le Seigneur de la délivrer ; le Sauveur, au contraire, dit avec une divine puissance : « Je le veux, soyez guéri. »

S. CHRYS. — « Pour leur être en témoignage, » c'est-à-dire pour leur condamnation et pour prouver que je respecte la loi ; car après vous avoir guéri, je vous envoie à l'examen des prêtres, afin que vous me

dum mandatur sacrificium secundum præceptum Moysi, ostendit Dominus quia legem non solveret, sed adimpleret : unde sequitur : Et offer pro emundatione tua, sicut præcepit Moyses. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 3). Videtur hio approbare sacrificium quod per Moysen præceptum est, cum id non recipiat Ecclesia : quod ideo jussisse intelligi potest, quia nondum cœperat esse sacrificium sanctum sanctorum, quod corpus ejus est. Non enim oportebat auferri significativa sacrificia, priusquam illud quod significabatur confirmatum esset contestatione apostolorum, prædicantium, et fide credentium populorum. AMB. Vel quia lex spiritualis est, videtur sacrificium mandasse spirituale. Unde dicit : Sicut præcepit Moyses : deni-

quo addidit : In testimonium illis. TITUS, Bostrensis (in *Cat. græc. Patr.*). Hæretici perperam hoc accipiunt, dicentes in opprobrium legis esse dictum. Qualiter autem juberet offerre pro emundatione, secundum præceptum Moysi, si hoc diceret contra legem ? CYRIL. (ut sup.). Dicit ergo : In testimonium illis, quia ex hoc facto ostenditur Christum incomparabili excellentia Moysi præferri ; nam quia Moyses insufficientis erat a sorore lepræ pellere morbum, orabat Dominum ut eam liberaret (*Num.*, 12), sed Salvator in potestate divina protulit : *Volò, mundare.*

CHRYS. (homil. 26, in *Matth.*). Vel in testimonium illis, hoc est, ad reprehensionem eorum, et ad probationem quod legem revereor. Cum enim te curaverim, mitto

soyez une preuve que je n'ai pas violé la loi. Quoique le Seigneur, en guérissant, dît de n'en parler à personne, néanmoins sa renommée volait de tous côtés publiant ses miracles; d'où il suit : « Cependant on parlait de lui de plus en plus, etc. » — BÈDE. — La guérison d'un seul entraîne les foules autour du Seigneur; d'où il suit : « Des foules nombreuses venaient à lui pour être guéries, etc. » Car le lépreux, malgré l'ordre qui lui avait été donné, pour faire voir qu'il était guéri extérieurement et intérieurement, publiait partout (selon saint Marc) le bienfait qu'il avait reçu.

GRÉG.— Durant le jour notre Rédempteur fait des miracles éclatants dans les villes, mais la nuit il se retire à une prière assidue; d'où il suit : « Il se retirait dans le désert pour prier. » Il enseigne aux prédicateurs à ne pas quitter entièrement la vie active par amour pour la contemplative, et à ne point négliger les joies de la contemplation pour une activité excessive; mais à se nourrir dans le calme de la contemplation de ce qu'ils répandront en paroles, lorsqu'ils s'occuperont du prochain. — BÈDE. — Quand il se retire pour prier, n'attribuez point cela à la nature qui dit : « Je le veux, soyez guéri, » mais à celle qui étendant la main touche le lépreux; non qu'il y ait deux personnes dans le Fils, comme le prétend Nestorius, mais (de même qu'il y a deux natures) il y a deux opérations de la même personne. — S. GRÉG. — Le plus souvent il faisait ses œuvres au milieu du peuple et ses prières dans le désert, pour nous autoriser à prendre quelque relâche, afin de nous entretenir avec Dieu dans la sincérité de l'âme; car lui-même n'avait besoin ni de retraite, ni de solitude, puisqu'étant Dieu il n'a-

te ad sacerdotum experientiam, ut attesteris mihi quod non sum prævaricatus in legem. Et quamvis Dominus impendens remedia monerat nemini dicere, instruens nos evitare superbiam; fama tamen ejus volabat undique instillans auditui cunctorum miraculum: unde sequitur: Perambulabat autem magis sermo de illo, etc. BÈD. Unius autem perfecta salvatio multas ad Dominum cogit turbas: unde sequitur: Et conveniebant turbæ multæ ut curarentur, etc. Ut enim leprosus exterius et interius se sanatum doceret, perceptum beneficium (ut Marcus ait) etiam jussus non tacet.

GRÉG. (6 *Moral.*, cap. 17). Redemptor autem noster per diem miracula in urbibus exhibet, et ad orationis studium in nocte pernoctat: unde sequitur: Ipse autem se-

cedebat in desertum, et orabat; ut perfectis videlicet prædicatoribus innuat, quatenus nec activam vitam amore speculationis funditus deserant, nec contemplationis gaudia operationis nimietate contemnant; sed quieti contemplantes sorbeant, quod occupati erga proximos loquentes refundant. BÈD. Quod autem secedit orare, non ei naturæ tribuas quæ dicit: Volo, mundare, sed ei quæ extendens manum tetigit leprosum; non quod juxta Nestorium gemina sit filii persona; sed ejusdem personæ (sicut naturæ), sic et operationes sunt duæ. GRÉG. Nazian. (orat. 28). Et opera quidem in populo, orationes autem in deserto peragebat ut plurimum, sanciens quod liceat parumper quiescere, ut mente sincera cum Deo colloquamur; neque enim ipse indi-

vait ni à expier ni à se recueillir, mais il voulait nous montrer qu'il est une heure pour les œuvres, une autre pour des méditations plus hautes, et nous enseigner le temps de l'action et celui qui est propice à une occupation plus sublime.

BÈDE. — Ce lépreux est le type du genre humain malade de ses péchés ; il était couvert de lèpre : « Car tous ont péché et ont besoin de la grâce de Dieu. » Il avait besoin que le Verbe de Dieu, étendant la main (c'est-à-dire s'unissant à la nature humaine), le guérit de ses vieilles erreurs, et il devait offrir son corps comme une hostie vivante pour sa guérison. — S. AMB. — Mais si le Verbe est le remède de la lèpre, le mépris du Verbe est donc la lèpre de l'âme. — THÉOPH. — Remarquez aussi que celui qui est purifié devient digne de présenter l'offrande, c'est-à-dire le corps et le sang du Seigneur qui est uni à la nature divine.

Un jour, comme il enseignait, étant assis, et que des pharisiens et des docteurs de la loi qui étaient venus de tous les villages de la Galilée, du pays de Judée, et de la ville de Jérusalem, étaient assis près de lui, la vertu du Seigneur agissait pour la guérison des malades ; et quelques personnes, portant sur un lit un homme qui était paralytique, cherchaient le moyen de le faire entrer dans la maison, et de le présenter devant lui. Mais ne trouvant point par où le faire entrer, à cause de la foule du peuple, ils montèrent sur le haut de la maison, d'où ils le descendirent par les tuiles avec le lit où il était, et le mirent au milieu de la place devant Jésus ; lequel, voyant leur foi, dit au malade : Mon ami, vos péchés vous sont remis. Alors les docteurs de loi et les pharisiens dirent en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui blasphème de la sorte ? Qui peut remettre les péchés que Dieu seul ? Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : A quoi pensez-vous dans vos cœurs ? Lequel est le plus aisé, ou de dire : Vos péchés vous

gebat remotione vel secessu, quia non erat in eo quod remitteretur, vel in quod colligeret seipsum, cum Deus esset ; sed ut pateat nobis et operationis hora et altioris solertiae ; sive ut actionis et sublimioris cujusdam occupationis tempus opportunum discamus.

BÈDE. Typice autem leprosus humanum genus languidum peccatis designat ; plenum lepra, quia omnes peccaverunt, et egent gratia Dei (Rom., 3), ut scilicet extenta manu (id est, Verbo Dei, humanam contingente naturam) a prisca erroris varietate mudentur, et offerant pro emundatione corpora sua hostiam vivam. AMB. Si autem lepræ medicina verbum est, contemptus verbi lepra mentis est. THÉOPH. Vide autem quod postquam mundatus est aliquis, tunc dignus est offerre hoc munus ; scilicet corpus et sanguinem Domini, quod est divinæ unitum naturæ.

Et factum est in una dierum, et ipse sedebat docens, et erant pharisæi sedentes et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, et Judææ, et Hierusalem ; et virtus Domini erant ad sanandum eos. Et ecce viri portantes in lecto hominem qui erat paralyticus ; et quærebant eum inferre, et ponere ante eum : et non invenientes qua parte illum inferrent præ turba, ascenderunt supra lectum, et per tegulas submiserunt eum cum lecto in medium ante Jesum. Quorum fidem ut vidit, dixit : Homo, remittuntur tibi peccata tua. Et ceperunt cogitare scribæ et pharisæi, dicentes : Quis est hic qui loquitur blasphemias ? Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus ? Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens dixit ad illos : Quid cogitatis in cordibus vestris ? Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata ? an dicere : Surge et ambula ? Ut autem sciatis quia Filius ho-

sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez ? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, levez-vous, je vous le commande, dit-il au paralytique, emportez votre lit et vous en allez en votre maison. Il se leva au même instant en leur présence, et emportant le lit où il était couché, il s'en retourna en sa maison, rendant gloire à Dieu. Ils furent tous remplis d'un extrême étonnement, et ils rendaient gloire à Dieu. Et dans la frayeur dont ils étaient saisis, ils disaient : Nous avons vu aujourd'hui des choses prodigieuses.

S. CYR. — Les scribes et les pharisiens, qui avaient été témoins des miracles du Christ, écoutaient aussi son enseignement ; d'où il suit : « Un jour, il était assis et enseignait ; des pharisiens étaient assis près de lui, etc..... La vertu du Seigneur agissait pour les guérir ; » non qu'il empruntât d'un autre sa puissance, mais il opérait comme Dieu et Seigneur, par sa propre puissance. Souvent les hommes se rendent dignes des dons spirituels, mais quelquefois ils s'écartent du but que se propose l'auteur des dons ; il n'en fut pas ainsi du Christ, parce que la puissance divine affluait en lui pour guérir. Or, comme il fallait, au milieu de cette foule des scribes et des pharisiens assemblés, qu'il se fit quelque chose qui attestât sa puissance devant ceux qui le méprisaient, il opéra un miracle sur un paralytique. L'art médical ayant échoué en lui, ses proches le portaient au divin et céleste médecin, d'où il suit : « Des hommes portaient, etc. » — S. CHRYS. — Admirons ceux qui portaient le paralytique ; ne pouvant le faire entrer par la porte, ils tentèrent un moyen nouveau et étrange ; d'où il suit : « Ne trouvant pas où le faire entrer, ils montèrent sur le toit, etc. » Découvrant le toit, ils descendirent le grabat et déposèrent le paralytique au milieu

minis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico) : Tibi dico, surge : tolle lectum tuum, et vade in domum tuam. Et confestim surgens coram illis, tulit lectum in quo jacebat, et abiit in domum suam magnificans Deum. Et stupor apprehendit omnes, et magnificabant Deum, et repleti sunt timore, dicentes quia vidimus mirabilia hodie.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Scribæ et pharisæi, qui facti fuerant prodigiorum Christi spectatores, audiebant ipsum quoque docentem : unde dicitur : Et factum est in una dierum et ipse sedebat docens : et erant pharisæi sedentes, etc. Et virtus Domini erat ad sanandum eos : non quasi mutuo acciperet potestatem alterius ; sed quasi Deus et Dominus propria operabatur

virtute. Fiunt autem homines sæpe donorum spiritualium digni, sed plerumque deficiunt a ratione quam novit donorum largitor. Quod in Christo non accidit : affluebat enim præstandis remediis virtus divina. Quia vero necessarium erat, ubi tanta scribarum et pharisæorum turba convenerat, aliquid fieri ex his quæ virtuti attestarentur ipsius, coram eis qui eum parvipendebant, factum est quoddam miraculum in paralytico ; in quo quia defecisse videbatur medicinalis ars, portabatur a proximis ad supernum et cœlestem medicum : unde sequitur : Et ecce viri portantes, etc. CHRYS. (in *Cat.*, ut sup.). Mirandi vero sunt qui paralyticum adduxerunt, qualiter cum nequissent intrare per ostium, novum aliquid et alienum attentaverunt : unde sequitur : Et non invenientes qua parte illum inforrent, ascen-

de la maison ; d'où il suit : « Ils le descendirent par les tuiles. » L'endroit où ils descendirent par les tuiles le lit du paralytique était sans doute peu élevé.

BÈDE. — Avant de guérir cet homme de la paralysie, le Seigneur délie d'abord les liens de ses péchés pour montrer que la dissolution de son corps venait des liens de ses fautes et qu'il ne pouvait retrouver l'usage de ses membres qu'après qu'elles seraient déliées ; d'où il suit : « Voyant leur foi, etc. » — **S. AMB.** — Il est grand le Seigneur qui pardonne aux uns à cause du mérite des autres, qui exauce les uns et pardonne aux autres leurs erreurs. O homme, comment votre semblable ne serait-il pas considéré par vous, lorsque auprès de Dieu un esclave peut intervenir par ses mérites et a droit à être exaucé ? Si donc vous doutez du pardon de vos grands péchés, faites intervenir les prières d'autrui, faites intervenir l'Eglise qui priera pour vous, afin que Dieu vous pardonne ce qu'il aurait pu vous refuser à vous-même. — **S. CHRYS.** — Cependant la foi de ce malade intercédait aussi, car il n'eût pas souffert qu'on le descendît s'il n'eût cru lui-même.

S. AUG. — En disant : « O homme, vos péchés vous sont remis, » il insinuait que les péchés étaient remis à cet homme qui, par là même qu'il était homme, ne pouvait pas dire : « Je n'ai point de péché ; » de plus il voulait faire entendre que c'était Dieu qui pardonnait à cet homme. — **S. CHRYS.** — Quand nous souffrons corporellement, nous nous hâtons d'éloigner ce qui nous fait souffrir ; au contraire, lorsque l'âme est malade, nous différons, et c'est pour cela que nous ne sommes pas guéris même des souffrances du corps. Séparons-nous donc de la

derunt supra tectum, etc. Detegentes autem tectum deponunt grabatum, et ponunt in medio paralyticum : unde sequitur : Et per tegulas dimiserunt. Dicit aliquis demissum fuisse locum, a quo per tegulas deposuerunt paralytici lectum.

BÈDE. Hominem autem Dominus a paralyti curaturus, primo peccatorum vincula dissolvit, ut ostenderet eum ob nexus culparum artuum dissolutione damnari ; nec nisi his relaxatis membrorum posse recuperatione sanari : uude sequitur : Quorum fidem ut vidit, etc. **AMB.** Magnus Dominus qui aliorum merito ignoscit aliis ; et dum alios probat, aliis relaxat errata. Cur apud te, homo, collega non valet ? cum apud Deum servus et interveniendi meritum et jus habeat impetrandi ? Si gravium peccatorum diffidis veniam, adhibe precatores,

adhibe Ecclesiam quæ pro te precetur cujus contemplatione quod tibi Dominus negare posset ignoscit. **CHRYS.** (homil. 30, in *Matth.*). Occurrebat autem et in hoc ipsius patientis fides : non enim sustinisset se inferius submitti, nisi credidisset.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 25). Quod autem dicit : Homo, dimittuntur tibi peccata, ad hoc insinuandum valet, quia homini dimittebantur peccata, qui eo ipso quod homo erat, non posset dicere : Non peccavi. Simul etiam ut ille, qui homini dimittebat, intelligeretur Deus. **CHRYS.** (in *Cat. græc. Patr.*, ex *homiliis in Matth.*). Nos autem si corporaliter patimur, satagimus nocivum abjicere : cum vero male sit animæ, differimus ; atque ideo nec a corporis nocevis curamur. Abscindamus igitur fontem malorum, et cessabunt ægritudinum fluxus.

source du mal et le cours de nos maladies cessera. Cependant les pharisiens, craignant la multitude, n'osaient point manifester leurs pensées, ils se contentaient de les méditer dans leurs cœurs; d'où il suit : « Ils dirent en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui blasphème ? » — S. CYN. — Ils proclament déjà la sentence de mort; car la loi ordonnait que quiconque blasphémerait contre Dieu serait puni de mort. — S. AMB. — Ainsi le Fils de Dieu reçoit d'eux un témoignage en faveur de ses œuvres, car rien n'établit mieux la foi qu'un aveu fait malgré soi, et rien n'inflrme une preuve de culpabilité comme la négation de ceux qui sont laissés à leurs assertions; d'où il suit : « Qui peut remettre les péchés, que Dieu seul ? » Quelle est la folie du peuple infidèle, après avoir confessé que Dieu seul peut remettre les péchés, il ne croit point à Dieu pardonnant les péchés. — BÈDE. — Car ils disent vrai; Dieu seul peut remettre les péchés, c'est lui qui les remet par ceux auxquels il a donné ce pouvoir. Ainsi il est prouvé que le Christ est vraiment Dieu parce qu'il peut remettre les péchés comme Dieu.

S. AMB. — Cependant le Seigneur, voulant sauver les pécheurs, démontre sa divinité par la connaissance des choses cachées; d'où il suit : « Afin que vous sachiez etc. » — S. CYR. — Comme s'il disait : O pharisiens, vous dites : « Qui peut remettre les péchés, que Dieu seul ? » je vous répons : « Qui peut scruter les secrets du cœur, que Dieu seul ? » lui qui dit par les prophètes : « Je suis le Seigneur scrutant les cœurs et pénétrant les reins. » — S. CHRYS. — Si donc vous êtes incrédules sur la première chose (c'est-à-dire la rémission des péchés), j'ajoute celle-ci : Je découvre vos intimes pensées; et encore celle-ci : J'affermis le

Metu autem multitudinis suam intentionem aperire pharisæi non audebant, sed solum in cordibus suis meditabantur : unde sequitur : Et cœperunt cogitare dicentes : Quis est hic qui loquitur blasphemias ? CYRIL. (in *Cat. græcor.*, ubi sup.). In quo mortis præcipitant sententiam. Erat enim mandatum in lege (*Levi.*, 24) quod quicumque blasphemaret in Deum, morte puniretur. AMB. Itaque ab ipsis ex operibus suis Dei Filius accipit testimonium. Nam et validius est ad fidem, quod confitentur inviti, et perniciosius ad culpam, quod negant qui suis assertionibus relinquantur : unde sequitur : Qui potest peccata dimittere nisi solus Deus ? Magna infidæ plebis amentia, ut cum confessa fuerit solius Dei esse donare peccata, non credat Deo peccata donanti. BÈD. Verum enim dicunt quia nemo

peccata dimittere nisi Deus potest; qui per eos quoque dimittit, quibus dimittendi tribuit potestatem. Et ideo Christus vere Deus esse probatur, quia dimittere peccata quasi Deus potest.

AMB. Dominus autem salvos volens facere peccatores, ex occultorum cognitione Deum se esse demonstrat : unde sequitur : Ut autem cognoscatis, etc. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Quasi dicat : O pharisæi, quia dicitis : Quis potest peccata dimittere, nisi solus Deus ? respondeo vobis : Qui potest secreta cordis scrutari, nisi solus Deus ? Qui per prophetas dicit : Ego Dominus scrutans corda et probans renes. CHRYS. (homil. 30, in *Matth.*). Si ergo increduli estis erga primum [scilicet remissionem peccati], ecce aliud adjicio. dum intima vestra patefacio : quinetiam

corps de ce paralytique ; d'où il ajoute : « Lequel est plus facile, etc. » Il est évident qu'affermir le corps est plus facile, car autant l'âme est plus noble que le corps, autant l'absolution des fautes est plus excellente ; mais parce que vous ne croyez point à ceci qui est caché, j'ajouterai ce qui est moindre, mais visible, afin que ce qui est caché soit ainsi démontré. De plus, en interpellant le malade, il ne dit pas : « Je vous remets vos péchés, » pour exprimer son propre pouvoir, mais : « Vos péchés vous sont remis ; » ensuite, poussé par eux, il déclare plus évidemment son propre pouvoir en disant : « Afin que vous sachiez. » — **THÉOPH.** — Il remet les péchés sur la terre ; car, tant que nous sommes sur la terre, nous pouvons effacer nos péchés, mais lorsque nous sommes enlevés de terre, nous ne pouvons les confesser, car la porte est fermée.

S. CHRYS. — Il prouve le pardon des péchés par la guérison du corps ; d'où il suit : « Il dit au paralytique : Je vous le commande, levez-vous. » Il prouve aussi la guérison du corps en lui faisant emporter le lit, afin que ce qui est arrivé ne soit pas regardé comme fantastique ; d'où il suit : « Prenez votre grabat, etc. » Comme s'il disait : Je voulais, par votre souffrance, guérir ceux qui semblent sains, mais dont l'âme est malade ; puisqu'ils ne veulent point, allez vous-même convertir votre famille. — **S. AMB.** — La guérison s'opère sur-le-champ ; en même temps qu'il parle, il guérit ; d'où il suit : « Se levant aussitôt, etc. » — **S. CYR.** — Ce fait démontrait que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés ; comme il l'avait dit pour lui et pour nous. En effet, lui-même, en tant que Dieu fait homme,

aliud, dum paralytici corpus consolido : unde subdit : Quid est facilius, etc. Palam quidem est, quia consolidare corpus facilius est : quanto namque nobilior est anima corpore, tanto est excellentior absolutio criminum : verum quia illud non creditis eo quod lateat, adjiciam quod minus est, apertius tamen ; quatenus quod est occultum per hoc demonstratur. Et quidem cum allocutus est infirmantem, non dixit : Dimitto tibi peccata, propriam exprimens potestatem, sed, remittuntur tibi peccata. Cogentibus autem illis, evidentius propriam declarat potestatem, dicens : Ut autem sciatis, etc. **THEOPH.** Vide quod in terra dimittit peccata. Dum enim sumus in terra, peccata nostra delere possumus ; postquam vero a terra tollimur, non valebimus confiteri, clauditur enim janua.

CHRYS. (in homil. 30, in *Matth.*). Demonstrat autem peccatorum veniam per corporis sanationem : unde sequitur : Ait paralytico : Tibi dico, surge : ipsam vero corporis sanitatem demonstrat per lecti portationem, ut sic non reputetur phantasia quod factum est : unde sequitur : Tolle grabatum tuum, etc. Quasi diceret : Ego volebam per tuam passionem curare illos qui sani videntur, infirmantur autem in anima ; sed quia nolunt, vade tuum correcturus familiam. **AMB.** Nec mora ulla, sanitas intervenit ; unum dictorum remediumque momentum est : unde sequitur. Et confestim surgens, etc. **CYRIL.** (ubi sup.). Quo facto patuit quod Filius hominis potest in terra relaxare peccata ; quod pro se et pro nobis dixerat. Ipse namque ut Deus factus homo, tanquam Dominus

commemaitre de la loi, remet les péchés; et nous-mêmes avons reçu de lui cette grâce si admirable; car il a été dit aux disciples : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les aurez remis. » Comment ne remettrait-il pas le premier les péchés, lui qui a donné aux autres ce pouvoir? Les rois de la terre et les princes font grâce aux homicides et les délivrent de la peine de ce monde, mais ils ne peuvent absoudre leurs crimes.

S. AMB. — Les Juifs incrédules voient le paralytique se lever et s'étonnent qu'il marche; d'où il suit : « Ils furent tous saisis de stupeur, etc. » — S. CHRYS. — Ils hésitent en louant Dieu, et cependant ils ne croient pas qu'il soit Dieu, car la chair les empêchait (1), et c'était beaucoup que de le reconnaître comme le premier des hommes et comme envoyé de Dieu. — S. AMB. — En voyant des miracles divinement opérés, ils aiment mieux craindre que croire; d'où il suit : « Ils furent remplis de crainte, etc. » S'ils avaient cru, ils n'eussent point craint, ils eussent aimé; car l'amour parfait dissipe la crainte. La guérison de ce paralytique n'est ni inutile ni d'un médiocre enseignement, puisqu'il est dit qu'au paravant le Seigneur pria, non qu'il eût besoin de prier, mais pour nous donner l'exemple. — S. AUG. — Car on peut voir dans ce paralytique une image de l'âme privée de l'usage de ses membres, c'est-à-dire de ses opérations, cherchant le Christ (c'est-à-dire la volonté du Verbe de Dieu); elle est empêchée par la foule de ses pensées jusqu'à ce qu'elle soulève le toit, c'est-à-dire le voile des Écritures, pour arriver ainsi à la connaissance

(1) La chair de Jésus-Christ ou celle des Juifs.

legis peccata dimittit : sortiti sumus etiam nos ab eo tam mirabilem gratiam ; dictum est enim discipulis (Joan., 20) : Quorum remisieritis peccata, remittuntur eis. Quomodo autem non magis ipse peccata dimittit, qui cæteris potestatem faciendi hoc tradidit? Reges autem terreni et principes homicidas absolventes a pœna præsentis liberant, a criminibus autem expiari non possunt.

AMB. Spectant autem surgentem increduli, mirantur abeuntem : unde sequitur : Et stupor apprehendit omnes, etc. CHRYS. (homil. 30, in *Matth.*). Paulatim serpunt Judæi magnificentantes Deum, non tamen putantes eum Deum esse; obstabat enim eis caro, nec tamen erat modicum aestimare eum præcipuum esse mortaliū, et

a Deo processisse. AMB. Divini autem operis miracula malunt timere quam credere : unde sequitur : Et repleti sunt timore, etc. Si autem credidissent, non timuissent utique, sed dilexissent; perfecta enim dilectio foras timorem excludit. Non otiosa autem hujus paralytici, nec angusta medicina est, quoniam Dominus orasse præmittitur : non propter suffragium, sed propter exemplum. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 4). De paralytico enim potest intelligi animam dissolutam membris, hoc est, operationibus, Christum quærere (id est, voluntatem Verbi Dei). Impediri autem a turbis, scilicet cogitationum, nisi tecta, id est, operta Scripturarum aperiat, et per hoc ad notitiam Christi perveniat, hoc est ad ejus humilitatem fidei pietate descendat.

du Christ, c'est-à-dire pour descendre pieusement jusqu'à l'humilité de la foi. — BÈDE. — Il est dit que la maison de Jésus était couverte de tuiles, parce que, sous le voile grossier de la lettre, se trouve la vertu de la grâce spirituelle.

S. AMB. — Quiconque est malade doit faire intervenir les prières d'autrui pour sa guérison, afin que par elles l'infirmité de notre vie soit déliée, et que les pas chancelants de nos actes soient affermis par le remède du Verbe céleste. Il faut pour les âmes des directeurs qui élèvent vers le ciel l'esprit de l'homme appesanti par l'infirmité du corps; dont l'assistance les trouve dociles, les soulève et les humilie pour les placer devant Jésus, devenues dignes d'être regardées par le Seigneur; car le Seigneur abaisse ses regards sur les humbles. — S. AUG. — Ceux qui déposent le paralytique peuvent représenter les docteurs de l'Église; le lit sur lequel il est déposé signifie que pendant que l'homme est ici-bas dans sa chair il doit connaître le Christ. — S. AMB. — Le Seigneur montre ainsi l'espérance entière de la résurrection; il pardonne les péchés de l'âme et il guérit l'infirmité de la chair: c'est la guérison de l'homme tout entier. Mais s'il est grand de remettre les péchés des hommes, il est plus divin de ressusciter les corps, car c'est Dieu qui est la résurrection, et le lit qu'il lui est ordonné d'emporter n'est autre chose que le corps humain. — S. AUG. — Afin que l'infirmité de l'âme ne se repose plus dans les joies charnelles comme sur un lit, mais qu'elle réprime les affections de la chair et marche vers sa maison, c'est-à-dire vers le repos mystérieux de son cœur. — S. AMB. — Ou encore: retourner dans sa maison, c'est retourner au paradis; il est

BÈDE. Et bene domus Jesu regulis contacta describitur, quia sub contemptibili litterarum velamine spiritalis gratiæ virtus invenitur.

AMB. Unusquisque autem æger petendæ precatores salutis debet adhibere, per quos nostræ vitæ compago resoluta, actuumque nostrorum clauda vestigia, verbi cœlestis remedio reformatur. Sint igitur aliqui monitores mentis, qui animum hominis, quamvis exterioris corporis debilitate torpentem, ad superiora erigant, quorum rursus adminiculis et attollere et humiliare se facilius ante Jesum locatur, dominico videri dignus aspectu: humilitatem enim respicit Dominus. AUG., *De quest. Evang.* (ut sup.). Hi ergo a quibus deponitur, bonos doctores Ecclesiæ possunt significare: quod autem cum lecto deponitur, significat ab homine

in ista carne adhuc constituto Christum debere cognosci. AMB. Dominus autem plenam spem resurrectionis ostendens, peccata donat animorum, debilitatem carnis excludit. Hoc enim est totum hominem esse curatum. Quamvis igitur magnum sit hominibus peccata dimittere, tamen multo divinius est resurrectionem donare corporibus, quandoquidem Deus resurrectio est: lectus autem qui tolli jubetur, nihil aliud est quam corpus humanum. AUG., *De quest. Evang.* (ut sup.). Ut non jam in carnalibus gaudiis tanquam in lecto requiescat infirmitas animæ; sed magis ipsa contineat affectiones carnales, et tendat ad domum suam, id est, requiem secretorum cordis sui. AMB. Vel domum repetere suam, hoc est ad paradisum redire. Ea enim est vera domus, quæ hominem prima suscepit, non

en effet la véritable maison, la première habitation de l'homme, qu'il a perdue par sa faute et par l'injustice. Elle doit lui être rendue, puisque celui-là est venu qui abolit la faute et rétablit la justice.

Après cela, Jésus, étant sorti, vit un publicain nommé Lévi, assis au bureau des impôts, et il lui dit : Suivez-moi. Et lui, quittant tout, se leva et le suivit. Lévi lui fit ensuite un grand festin dans sa maison, où il se trouva un grand nombre de publicains et d'autres qui étaient à table avec eux. Mais les pharisiens et les docteurs des Juifs en murmuraient, et disaient aux disciples de Jésus : Pourquoi est-ce que vous mangez et buvez avec des publicains et des gens de mauvaise vie ? Et Jésus, prenant la parole, leur dit : Ce ne sont pas les sains, mais les malades, qui ont besoin de médecin. Je suis venu pour appeler non les justes, mais les pécheurs, à la pénitence.

S. AUG. — Après avoir raconté la guérison du paralytique, il continue par la conversion du publicain, en disant : « Jésus étant sorti vit un publicain nommé Lévi, assis au bureau des impôts. » Saint Matthieu est le même que ce Lévi. — BÈDE. — Saint Luc et saint Marc, pour l'honneur de cet évangéliste, ne disent point son nom vulgaire ; au contraire, saint Matthieu, s'accusant lui-même au commencement de son récit, s'appelle Matthieu et publicain, afin que personne ne désespère du salut à cause de ses péchés, puisque lui-même a été fait de publicain apôtre. — S. CYR. — Lévi avait été publicain, avide du superflu, convoitant le bien d'autrui (c'est la fonction des publicains), mais il est arraché à ces pratiques injustes par le Christ qui l'appelle ; d'où il suit : « Quittant tout, il se leva et le suivit. » — S. CHRYS. — Considérez la

jure amissu, sed fraude. Merito ergo restituitur, quoniam venerat qui nexum fraudis aboleret, jus reformaret,

Et post hæc exiit, et vidit publicanum nomine Levi, sedentem ad telonium ; et ait illi : Sequere me. Et relictis omnibus, surgens secutus est eum. Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua, et erat turba multa publicanorum, et aliorum qui cum illis erant discumbentes. Et murmurabant pharisæi et scribæ eorum, dicentes ad discipulos ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducatis et bibitis ? Et respondens Jesus dixit ad illos : Non egent qui sunt medici, sed qui male habent : non enim veni vocare justos, sed peccatores ad penitentiam.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 1, cap. 26).

Post paralyticum sanatum de conversione publicani subjungit, dicens : Et post hæc exiit, et vidit publicanum nomine Levi sedentem ad telonium : ipse est Matthæus qui et Levi. BÈD. Sed Lucas et Marcus propter honorem Evangelistæ, nomen tacent vulgatum : Matthæus autem in sermonis principio accusator sui factus Matthæum se et publicanum nominat ; ne quis a salute desperet pro immanitate peccatorum ; cum ipse de publicano in apostolum sit mutatus. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Publicanus enim fuerat Levi, vir avarus, effrenis erga superflua, alieni amator (hoc est enim publicanorum officium), sed ab ipsis officinis malitiæ retrahitur, Christo eum vocante : unde sequitur : Et ait illi : Sequere me. AMB. Sequi jubet, non corporis gressu, sed mentis affectu. Itaque ille verbo vocatus, propria dereli-

vertu de celui qui est appelé ; il ne résista point, il n'hésita point, mais il obéit promptement ; il ne voulut point aller dans sa maison pour le déclarer aux siens ; ainsi avaient fait les pécheurs. — S. BAS. — Non-seulement il quitta sans regret les profits de l'impôt, mais encore il ne compta pour rien les dangers que lui et les siens pouvaient courir en laissant inachevés les comptes de l'impôt. — THEOPH. — Ainsi le Christ reçut le cens de celui qui levait le tribut des passants, non en recevant de lui de l'argent, mais en l'associant entièrement à son sort.

S. CHRYS. — Après avoir appelé Lévi, le Seigneur l'honora aussitôt en mangeant avec lui, afin de lui donner plus de confiance ; d'où il suit : « Lévi lui fit un grand festin dans sa maison. » Il se mit à table non-seulement avec lui, mais encore avec plusieurs autres ; d'où il suit : « Il y avait un grand nombre de publicains et d'autres qui étaient à table avec eux. » Ces publicains s'étaient réunis chez lui comme chez un collègue et un homme de la même profession, et lui, fier de la présence du Christ, les invita tous. Tout était pour le Christ un moyen de guérison ; il ramenait ceux qui étaient égarés, non-seulement en discutant avec eux, ou guérissant les malades, ou réprimandant les envieux, mais encore en prenant sa nourriture ; il nous enseignait ainsi que toute occupation et toute circonstance peuvent nous servir. Il n'évita point la société des publicains, à cause du bien qui en devait suivre, comme un médecin qui ne peut guérir une maladie s'il ne touche la plaie. — S. AMB. — En mangeant avec les pécheurs, il nous autorise à manger même avec les Gentils. — S. CHRYS. — Cependant le Seigneur fut accusé pour cela par les pharisiens envieux qui vou-

quit qui rapiebat aliena : unde sequitur : Et relictis omnibus, surgens secutus est eum. CHRYS. (hom. 31, in *Matth*). Ubi et vocantis virtutem et vocati obedientiam considera : neque enim obstitit, neque vacillavit, sed protinus paruit ; nec in propriam domum ire voluit, ut suis hoc intimaret ; sicut nec piscatores. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ex *Asceticis*). Neo solum fœnora telonii postposuit, sed etiam contempsit pericula quæ sibi ac suis accidere poterant ; dum calculos telonii dimitteret imperfectos. THEOPH. Et sic ab accipientibus censum a transeuntibus, Christus censuum accepit ; non quidem accipiens pecuniam, sed totaliter eum transferens ad suum consortium.

CHRYS. (ut sup.). Vocatum autem Levi Dominus honoravit, dum cum eo confestim epulatus est ; hoc enim ei majorem præ-

tabat fiduciam : unde sequitur : Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua. Nec solum cum eo discumbit, imo cum pluribus : unde sequitur : Et erat turba multa publicanorum et aliorum qui cum illis erant discumbentes. Convenerant enim publicani ad eum sicut ad collegam et hominem ejusdem officii, sed et ipse glorians de præsentia Christi, convocavit omnes. Christus etiam quodlibet genus remedii exhibebat, et non solum disputando et præstando sanitatis remedia, vel etiam redarguendo æmulos, sed etiam comedendo, nonnullos errantium corripbat ; inde nos instruens, quod quodlibet opus et tempus potest nobis utilitatem afferre. Sed nec publicanorum participationem vitavit propter utilitatem sequentem ; more medici, qui nisi tangeret saniem, non liberaret a mórbo. AMB. Cum

laient séparer du Christ ses disciples; d'où il suit : « Les pharisiens murmuraient, en disant : Pourquoi mangez-vous avec les publicains, etc. » — S. AMB. — C'est une parole du serpent. Le serpent prononça le premier cette parole en disant à Ève : « Pourquoi Dieu vous a-t-il dit : Ne mangez point, etc. » Ainsi ils épanchent le venin de leur père.

S. AUG. — Il semble que saint Luc ait raconté ceci un peu différemment des autres évangélistes, car il ne dit point que le reproche de manger avec les publicains et les pharisiens ait été adressé au Seigneur, mais aux disciples, de sorte qu'il faut l'entendre de lui et de ses disciples. Saint Matthieu et saint Marc rapportent que ce reproche fut adressé au Christ et aux disciples, parce qu'on l'adressait surtout au maître, et que les disciples mangeant avec les publicains et les pécheurs ne faisaient que l'imiter. C'est donc le même sens d'autant mieux expliqué que les termes en sont différents.

S. CHRYS. — Cependant le Seigneur tourne contre eux leurs paroles; il montre que se mêler aux pécheurs n'est point une faute, mais est conforme à sa miséricorde; d'où il suit : « Jésus leur répondit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin. » Ainsi il les avertit qu'ils sont dans l'infirmité commune, il montre qu'ils se trouvent au nombre des malades, et il ajoute que lui-même est le médecin. — SUITE. — « Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. » Comme s'il disait : Je suis si loin de haïr les pécheurs que je ne suis venu que pour eux, non pour qu'ils

peccatoribus enim manducando etiam cum gentibus nos non prohibet inire convivium. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed tamen Dominus inculpatus est inde a pharisæis, invidentibus et volentibus a Christo discipulos separare : unde sequitur : Et murmurabant pharisæi dicentes : Quare cum publicanis manducatis, etc. AMB. Serpentina vox est : hanc primam vocem serpens emisit, dicens Evæ (*Gen.*, 3) : Quid dixit Deus : Nolite manducare, etc. Ergo patris sui venena diffundunt.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 27). Videtur autem Lucas hoc aliquanto differentius ab aliis evangelistis commemorasse : non enim dicit tantum Domino objectum esse, quod cum publicanis et pharisæis manducaret et biberet, sed discipulis ; quod de ipso ac de ipsis acciperetur : propterea enim Matthæus et Marcus de Christo et

discipulis objectum narrant, quia quod discipuli cum publicanis et peccatoribus manducabant, magistro magis objiciebatur, quem sectando imitabantur : una ergo sententia est tanto melius insinuata, quanto quibusdam verbis (manente veritate) variata.

CHRYS. (hom. 31, in *Matth.*). Ipse autem Dominus in contrarium eorum sermonem convertit ; ostendens non esse culpam cum peccatoribus conversari, sed etiam consonum misericordiæ propriæ : unde sequitur : Et respondens Jesus dixit ad illos : Non egent medico qui sani sunt, sed qui male habent. In quo commonet eos communis infirmitatis, et de numero languentium eos esse ostendit ; se vero medicum esse subjungit. Sequitur : Non enim veni vocare justos, sed peccatores. Quasi dicat : Adeo peccatores non abominor, quod eorum tantum gratia veni ; non ut mancant pec-

demeurent pécheurs, mais pour qu'ils se convertissent et deviennent bons. — S. AUG. — C'est pourquoi il ajoute : à *la pénitence*, ce qui explique le sens de ses paroles, afin qu'aucun pécheur ne pense que le Christ l'aime par cela même qu'il est pécheur. De même la comparaison des malades exprime bien que Dieu, appelant les pécheurs comme un médecin appelle les malades, veut qu'ils soient délivrés de l'iniquité comme d'une maladie. — S. AMB. — Mais comment Dieu aime-t-il la justice, et comment David n'a-t-il jamais vu le juste délaissé, si le juste est abandonné et le pécheur appelé? Il faut entendre qu'il appelle *justes* ceux qui se confient dans la loi, et ne recherchent point la grâce de l'Évangile; or, nul n'est justifié par la loi, mais tous sont rachetés par la grâce. Il n'appelle donc pas ceux qui se disent justes et ceux qui s'attribuent la justice ne sont pas appelés à la grâce, parce que la grâce, venant de la pénitence, celui qui repousse la pénitence abdique la grâce. — BÈDE. — De plus il nomme pécheurs ceux qui, pénétrés de leurs fautes et n'espérant pas être justifiés par la loi, se disposent à la grâce du Christ par la pénitence. — S. CHRYS. — Il nomme les justes par ironie, comme autrefois, lorsqu'il fut dit à l'homme : « Voilà Adam devenu comme l'un de nous. » En effet saint Paul nous apprend qu'il n'y avait point de justes sur la terre, en disant : « Tous ont péché et ont besoin de la grâce de Dieu. » — S. GRÉG. de Nysse. — Ou encore : il dit que ceux qui se portent bien et les justes, c'est-à-dire les anges, n'ont pas besoin de médecin, mais les malades et les pécheurs, c'est-à-dire nous qui sommes tombés dans la maladie du péché qui n'est point dans le ciel.

catores, sed ut conversantur et boni fiant. AUG., *De cons. Evang.* (ut sup.). Unde addidit : In pœnitentiam : quod ad explanandam sententiam valet ; ne quisquam peccatores ob hoc ipsum quod peccatores sunt, diligi arbitretur a Christo ; cum et illa similitudo de ægrotis bene intimet quid velit Deus vocando peccatores tanquam medicus ægrotos, ut ab iniquitate tanquam ab ægritudine salvi fiant. AMBR. Sed quomodo Deus justitias dilexit (*Psal.* 10), neque David justum derelictum vidit (*Psal.* 36) ; si justus relinquitur, peccator asciscitur ? Nisi intelligas quod eos justos dixit, qui ex lege præsumant, et Evangelii gratiam non requirant : nemo autem justificatur ex lege, sed redimitur ex gratia : non vocat ergo eos qui se justos dicunt ; usurpatores enim jus-

titia non vocantur ad gratiam ; nam si gratia est ex pœnitentia, utique qui fastidit pœnitentiam, abdicat gratiam. BÈDE. Peccatores autem vocat eos, qui sua mala attendentes, nec per legem justificari se possunt, Christi gratia se pœnitendo subjiciunt. CHRYS. (hom 31, in *Matth.*). Ironice autem dicit illos justos ; sicut quando dicitur (*Gen.*, 3) : Ecce Adam factus est quasi unus nostrum : quod autem nullus erat justus super terram, ostendit Paulus, dicens (*Rom.*, 3) : Omnes peccaverunt et egent gratia Dei. GRÉG. Nysse. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel dicit non egere sanos et justos medico, scilicet angelos, sed male habentes et peccatores, id est, nos, quia morbum peccati incurrimus qui in cœlis non est.

BÈDE. — L'élection de saint Matthieu représente la foi des gentils, qui auparavant soupiraient après les choses mondaines et qui maintenant nourrissent le corps du Christ avec une tendre dévotion (1). — **THÉOPH.** — Ce publicain est celui qui sert le prince du monde et qui accorde tout à sa chair, les mets s'il est sensuel, le plaisir s'il est adulateur, et le reste s'il est autre chose. Cependant, lorsque le Christ le voit assis au télonium, c'est-à-dire ne cherchant pas une plus grande injustice, il est retiré du mal ; il suit Jésus et il reçoit le Seigneur dans son âme. — **S. AMB.** — Or, celui qui reçoit le Christ dans sa demeure intérieure se nourrit des délices des plus ineffables voluptés ; aussi le Seigneur entre chez lui avec joie et s'assoit dans son amour. Mais alors l'envie des méchants se rallume et figure les tourments de la vie future ; car, pendant le banquet des fidèles au royaume des cieux, l'injustice sera tourmentée dans le jeûne. — **BÈDE.** — Ou encore : ceci exprime l'envie des Juifs qui sont tourmentés à cause du salut des Gentils. — **S. AMB.** — Nous y voyons aussi le sort différent des disciples de la loi et des disciples de la grâce, car ceux qui suivront la loi souffriront la faim éternelle de l'âme, tandis que ceux qui auront reçu le Verbe dans leur âme, fortifiés par cet aliment céleste et par l'abondance de cette source, ne pourront avoir ni faim ni soif ; et c'est pour cela que murmuraient ceux dont l'âme était dans le jeûne.

Alors ils lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean, aussi bien que ceux des pharisiens, font-ils souvent des jeûnes et des prières, et que les vôtres

(1) C'est-à-dire les pauvres, dont Jésus-Christ a dit qu'ils étaient ses propres membres (Matth., 2).

BÈDE. Per Matthæi autem electionem fides gentium exprimitur, qui prius mundanis inhiabant, sed nunc Christi corpus sedula devotione reficiunt. **THÉOPH.** Vel publicanus est qui principi mundi servit, et debitum carni reddit ; cui gulosus reddit escas, adulter voluptatem, et alius aliud. Cum autem viderit eum Dominus sedentem in telonio, id est, non moventem se ad majorem nequitiam, tunc a malo erigetur et sequetur Jesum, et suscipiet in domo animæ Dominum. **AMBR.** Qui autem domicilio Christum recipit interno, maximis delectationibus exuberantium pascitur voluptatum : itaque libenter Dominus ingreditur, et in ejus recumbit affectu ; sed rursus accenditur invidia perfidorum, et futuræ pœnæ

species præfiguratur : epulantibus enim fidelibus in regno cælorum perfidia jejuna torquebitur. **BÈDE.** Vel per hoc designatur Judæorum invidia, quæ de gentium salute torquebitur. **AMBR.** Simul etiam ostenditur, et quantum sit inter æmulos legis et gratiæ quod illi qui legem sequuntur, mentis famem patientur æternam ; qui vero verbum in interioribus animæ receperunt, alimenti cælestis et fontis ubertate recreati, esurire et sitire non possunt : et ideo qui animo jejunabant, murmurabant.

At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejulant frequenter et obsecrationes faciunt, similiter et pharisæorum ; tui autem edunt et bibunt ? Quibus ipse ait : Nun-

mangent et boivent? Il leur répondit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux tandis que l'époux est avec eux? Mais il viendra un temps où l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront. Il leur proposa aussi cette comparaison : Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement; car si on le fait, le neuf déchire le vieux, et cette pièce de drap neuf ne convient point au vieux vêtement. Et l'on ne met point non plus le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, parce que, si on le fait, le vin nouveau rompra les vaisseaux, le vin sera répandu, et les vaisseaux se perdront. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et ainsi tout se conserve. Et il n'y a personne qui, buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau, parce qu'il dit : Le vieux est meilleur.

S. CYR. — Lorsque Jésus-Christ eut répondu à leur première question, ils passèrent à d'autres choses pour montrer que les disciples sacrés et Jésus lui-même négligeaient la loi; d'où il suit : « Ils lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils, etc., et les vôtres mangent, etc. » Comme s'ils disaient : Vous mangez avec les publicains et les pécheurs, quoique la loi défende de communiquer avec ceux qui sont impurs, et vous excusez votre prévarication par la miséricorde; pourquoi donc ne jeûnez-vous pas conformément à la coutume de ceux qui veulent vivre selon la loi? Les saints jeûnent pour affliger leurs corps et apaiser les passions; or, le Christ n'avait pas besoin de jeûne pour la perfection de sa vertu, puisque, comme Dieu, il était exempt de tout entraînement de passion (1). Son humanité n'avait pas non plus besoin de jeûne, elle participait à sa grâce et, fortifiée sans jeûne, elle

(1) A cause de l'union hypostatique, il était exempt de toute passion mauvaise, non-seulement dans sa divinité, mais encore dans son humanité.

quid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare? Venient autem dies, et cum ablati fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabunt in illis diebus. Dicebat autem et similitudinem ad illos : quia nemo commissuram a novo vestimento immittit in vestimentum vetus; alioquin et novum rumpit, et veteri non convenit commissura a novo. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres; alioquin rumpit vinum novum utres; et vinum effunditur, et utres peribunt : sed vinum novum in utres novos mittendum est; et utraque conservantur. Et nemo bibens vetus, statim vult novum : dicit enim : Vetus melius est.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.) Postquam primum verbum acceperunt a Christo, ab aliis ad alia se transferunt, volentes ostendere sacros discipulos et ipsum

cum eis Jesum minime curasse de lege : unde sequitur : At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant, etc., tui autem edunt, etc. Quasi dicant : Comeditis cum publicanis et peccatoribus, cum jubeat lex iminundo non communicare (*Levit.*, 15), sed in excusationem prævaricationis vobis accedit misericordia, cur ergo non jejunatis, ut mos est secundum legem volentibus vivere? Sed sancti quidem idcirco jejunant ut corpus affligentes quietent passiones ipsius : sed Christus non egebat jejunio ad perfectionem virtutis; cum tanquam Deus absolutus esset a quolibet vinculo passionis : sed nec ejus comitativa jejunio egebat, sed participans gratiæ ejus sine jejunio robata virtuose conversabatur. Quod enim Christus tempus quadraginta dierum jejunaverat, non hoc fuit ut in se passionem mortificaret, sed ut normam abstinentiæ

demeurait toujours vertueuse. Lorsque le Christ jeûna pendant quarante jours, il ne le fit point pour mortifier en lui les passions, mais pour montrer aux hommes charnels un modèle de pénitence.—S. AUG.—Evidemment saint Luc a voulu faire entendre que différentes personnes avaient dit ces différentes choses; aussi saint Matthieu dit-il : « Alors les disciples de Jean vinrent lui dire : Pourquoi nous et les pharisiens, nous jeûnons? » Ils étaient donc présents et tous à l'envi, tant qu'ils pouvaient, firent ces objections.

S. AUG.— Il y a deux jeûnes : l'un dans la tribulation, pour obtenir de Dieu le pardon des péchés; l'autre dans la joie, lorsque la chair est d'autant plus affligée que l'abondance des choses spirituelles est plus grande. Or, le Seigneur, interrogé pourquoi ses disciples ne jeûnaient point, répond en parlant de ces deux jeûnes, et d'abord du jeûne de la tribulation; car il suit : « Il leur dit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux tandis que l'époux est avec eux? » — S. CHRYS.— Comme s'il disait : Ce temps est celui de la joie et de l'allégresse, il ne faut donc point y mêler la tristesse.—S. CYR.— La manifestation de notre Sauveur dans ce monde était comme une fête; il épousait moralement notre nature comme une épouse, afin que de stérile elle devînt féconde : c'est pourquoi sont réputés *filis de l'époux* tous ceux qu'il appelle par la loi nouvelle et évangélique, et non les scribes et les pharisiens qui ne considèrent que l'homme de la loi.—S. AUG.— Ce que saint Luc seul a dit : « Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux? » signifie que ceux-là mêmes, qui parlaient feraient pleurer et jeûner les fils de l'époux, parce qu'ils devaient faire mourir l'époux.

ostenderet carnalibus. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 27). Evidenter autem Lucas alios de aliis hoc dixisse narravit : unde ergo Matthæus dicit : Tunc accesserunt ad eum discipuli Joannis dicentes : Quare nos et pharisæi jejunamus, nisi quia et ipsi aderant, et omnes certatim ut quisque poterat hoc objecerunt ?

AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 18). Est autem duplex jejuniium : unum in tribulatione, ad propitiandum Deum in peccatis ; aliud in gaudio, cum tanto minus delectant carnalia, quanto spiritualium major sagina est. Interrogatus ergo Dominus cur discipuli ejus non jejunarent, de utroque jejunio respondit : et primo de jejunio tribulationis : sequitur enim : Quibus ipse ait : Nunquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare ?

CHRYS. (hom. 31, *in Matth.*). Quasi dicat : Præsens tempus lætitiæ est et alacritatis : non igitur iminiscenda sunt tristitia. CYRIL. (ubi sup.). Salvatoris enim nostri in hoc seculo demonstratio nihil aliud fuit quam quædam festività, intelligibiliter quasi quamdam sponsam copulans illi nostram naturam ; ut quondam sterilis fecunda fieret : igitur filii sponsi esse noscuntur quicumque vocati sunt ab eo per novam et evangelicam disciplinam ; non autem scribæ cum pharisæis, qui solam legis umbram considerant. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 27). Hoc autem quod solus Lucas dicit : Non potestis filios sponsi facere jejunare, intelligitur eos ipsos qui loquebantur, fuisse facturos ut lugentes jejunarent filii sponsi, quoniam ipsi essent sponsum occisuri.

S. CYR. — Ayant dit que les fils de l'époux ne devaient point s'affliger (comme étant dans une fête spirituelle), afin que parmi nous le jeûne ne fût point aboli, il ajoute une réserve en disant : « Mais il viendra un temps où l'époux leur sera ôté et alors ils gémiront. »

— S. AUG. — Comme s'il disait : Alors ils se désoleront, ils seront dans la tristesse et les larmes jusqu'à ce que les joies consolatrices leur soient données par l'Esprit-Saint. — S. AMB. — Où encore : le jeûne qui affaiblit la chair et meurtrit la luxure du corps n'est point écarté

(car Dieu nous récompensera de ce jeûne), mais nous ne pouvons jeûner, nous qui avons le Christ et qui nous nourrissons de la chair et du sang du Christ. — S. BAS. — Ou encore : les fils de l'époux ne peuvent jeûner, c'est-à-dire se priver de la nourriture de l'âme; ils doivent vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. — S. AMB. — Mais

quels sont donc ces jours où le Christ nous sera ôté, puisque lui-même a dit : « Je serai avec vous jusqu'à la consommation du monde? » En effet, personne ne peut vous arracher le Christ, à moins que vous-même ne vous arrachiez à lui. — BÉDÉ. — Or, tant que l'époux est avec nous, nous sommes dans la joie, nous ne pouvons ni jeûner ni pleurer;

mais quand il se retire à cause de nos fautes, alors il faut nous condamner au jeûne et nous imposer les pleurs.

S. AMB. — C'est du jeûne de l'âme qu'il s'agit comme la suite le montre; car il suit : « Il disait, etc., personne ne met sur un vieux vêtement un fragment de drap pris à un vêtement neuf. » Il appelle le jeûne un *vêtement vieux*; l'apôtre exhortait à le dépouiller en disant : « Dépouillez-vous du vieil homme et de ses actes. » Ainsi la suite des

CYRIL. (ut jam sup.). Ubi vero concesserat filiis sponsi quod non decebat eos laborare (tanquam qui spiritualem solemnitatem habebant), ne inter nos annullaretur jejunium, dispensative subjungit dicens : Venient autem dies, et cum ablatas fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabunt in illa die. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 18). Quasi diceret : Tunc desolabuntur, et in mœrore et luctu erunt donec eis per Spiritum Sanctum gaudia consolatoria retribuuntur. AMB. Vel aliter : non hoc jejunium relegatur quo conficitur caro, et corporis luxuria castigatur (hoc enim jejunium nos commendat Deo) : sed non possumus jejunare qui Christum habemus, et Christi carnem epulamur et sanguinem. BAS. (in *Cat. græc. Patr.*). Filii etiam sponsi jejunare nequeunt, hoc est animæ nutrimentum non

sumere; sed vivere in omni verbo quod de ore Dei procedit. AMB. Sed qui sunt illi dies quibus nobis Christus auferetur, cum ipse dixerit : Vobiscum ero usque ad consummationem mundi? Sed nemo tibi Christum potest auferre, nisi te illi ipse auferas. BÉDÉ. Quandiu enim sponsus nobiscum est, et in lætitia sumus, nec jejunare possumus, nec lugere : cum autem per peccata ille recesserit, tunc indicendum est jejunium, præcipiendus est luctus.

AMB. Denique de animi dictum est jejunio, ut sequentia declarant : sequitur enim : Dicebat autem, etc. Quia nemo commissuram (fid est, particulam) ablatam a vestimento novo immittit in vestimentum vetus. Appellavit jejunium vestimentum vetus, quod exuendum Apostolus aestimavit, dicens (*Colos.*, 3) : Spoliare vos veterem

préceptes s'accorde à nous dire, dans la même forme, que nous ne devons pas mêler les actes du vieil homme et ceux du nouveau. — S. AUG. — Ou encore : après avoir reçu le don de l'Esprit-Saint, déjà renouvelé dans la vie spirituelle, ils célèbrent avec raison le jeûne qui s'accomplit dans la joie. Avant qu'ils l'aient reçu il les compare à des vêtements vieux sur lesquels il ne faut pas coudre un fragment de drap neuf, c'est-à-dire un fragment de l'enseignement qui appartient à la tempérance de la vie nouvelle; si on le faisait, la doctrine elle-même serait rompue par ce fragment; car elle enseigne un jeûne général qui consiste à s'abstenir non-seulement de la concupiscence des nourritures, mais de toute joie des délectations temporelles. Il dit que ce fragment qui se rapporte aux aliments ne doit pas être donné aux hommes encore assujétis à l'ancienne coutume, parce qu'il la déchirerait, et ne convient point à sa vétusté. Il les compare encore à des outres vieilles; d'où il suit : « Et personne ne met du vin nouveau dans des outres vieilles. » — S. AMB. — Il montre la fragilité de la condition humaine en comparant nos corps aux dépouilles des animaux morts. — S. AUG. — Il compare à de vieilles outres les apôtres qui sont rompus par le vin nouveau des préceptes spirituels plutôt que de le contenir; d'où il suit : « Autrement le vin nouveau rompt les outres et il se répand, etc. » Ils étaient déjà des outres neuves lorsqu'ayant reçu l'Esprit après l'ascension du Seigneur, ils furent renouvelés pendant qu'ils attendaient sa consolation dans la prière et l'espérance; d'où il suit : « Mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves afin que les deux se conservent. » — BÈDE. — Le

hominem cum actibus suis. In eandem igitur formam series convenit præceptorum, ne actus veteris et novi hominis misceamus. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 18). Vel aliter : dono Spiritus Sancti percepto genus etiam jejunii quod fit per lætitiã jam renovatĩ in vitam spiritualem convenientissime celebrant. Quod antequam accipiant, dicit eos esse tanquam vetera vestimenta, quibus inconvenienter pannus novus assuitur ; id est, aliqua particula doctrinæ quæ ad novæ vitæ temperantiam pertinet ; quia si hoc fiat, et ipsa doctrina quodammodo sciuditur ; quæ docet generale jejunium, non a concupiscentia ciborum tantum, sed ab omni lætitiã temporalium delectationum ; cujus particulam quæ ad cibos pertinet dicit non oportere hominibus

adhuc veteri consuetudini deditis impertiri, quia et illic quasi concisio videtur fieri, et ipsi vetustati non convenit. Dicit etiam eos esse similes utribus veteribus : unde sequitur : Et nemo mittit vinum novum in veteres utres. AMB. Fragilitas humanæ conditionis aperitur, cum corpora nostra exuviis defunctorum animalium comparantur. AUG., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Veteribus autem utribus comparantur apostoli, qui vino novo spiritualibus præceptis facilius dirumpuntur, quam contineant illud. Unde sequitur : Alioquin rumpit vinum novum utres, et vinum effundetur, etc. Erant autem jam novi utres cum post ascensionem Domini accepto Spiritu, desiderio consolationis ejus, orando et sperando innovabantur : unde sequitur : Sed novum vinum in utres

vin nous fortifie intérieurement et le vêtement nous couvre au dehors; ainsi les bonnes œuvres que nous faisons au dehors et qui nous font luire devant les hommes sont le *vêtement*; la ferveur de la foi, de l'espérance et de la charité est le *vin*. Ou encore : les scribes et les pharisiens sont les vieilles outres et les préceptes de l'Évangile sont le vin nouveau. — S. GRÆG. de Nyssé. — Le vin nouveau, à cause de sa fermentation naturelle, est plein de vapeur; naturellement agité, il écume sa lie matérielle. Tel est le vin du Nouveau-Testament; les anciennes outres, vieilles par leur incrédulité, ne peuvent le contenir, bien plus, elles sont rompues par l'excellence de sa doctrine et elles laissent se perdre la grâce de l'Esprit, parce que « le Seigneur n'entrera pas dans une âme malveillante. » — BÈDE. — Ainsi, quiconque n'a pas renouvelé son âme et persévère dans la vétusté de sa malice, ne doit pas recevoir les sacrements des mystères nouveaux. Ceux aussi qui veulent mêler les préceptes de la loi comme les Galates (1) mettent le vin nouveau dans des outres vieilles. — SUITE. — « Et personne buvant le vieux n'en veut aussitôt du nouveau, car il dit : Le vieux est meilleur. » En effet, les Juifs, pénétrés de la saveur de la vie ancienne, méprisaient les préceptes de la nouvelle grâce; souillés par les traditions de leurs ancêtres, ils ne pouvaient goûter la douceur des paroles spirituelles.

[1] Ils prétendaient que l'observance de la loi judaïque était nécessaire au salut; après avoir embrassé la foi de l'Évangile, ils se faisaient circoncire et observaient les prescriptions légales [S. Paul, Gal., 3].

novos mittendum est, ut utraque conserventur. BÈDE. Vini siquidem intus reficimus, veste autem foris tegimur : vestis ergo sunt bona opera quæ foris agimus, quibus coram hominibus lucemus; vinum, fervor fidei, spei et charitatis. Aliter, veteres utres sunt scribæ et pharisæi, novus pannus et novum vinum præcepta Evangelii. GRÆC. Nyss. (*Orat. de Abraham, vel in Abraham*). Vinum enim de novo elicatum propter fervorem naturalis humidi fumosum est, despumans naturali agitatione a se materialem sorditiem. Tale vinum novum Testamentum est; quod antiqui utres qui propter incredulitatem inveterati sunt non capiunt; imo sciuntur

duntur excellentia doctrinæ, necnon et gratiam spiritus incassum fluere faciunt, quia in malevolam animam non introibit sapientia (*Sap., 1*). BÈDE Sed cuicumque animæ nondum in novitate, sed in vetustate malitiæ perseveranti, novorum mysteriorum sacramenta non debent immitti. Qui etiam præcepta legis miscere volunt ut Galatæ, vinum novum in utres veteres mittunt. Sequitur : Et nemo bibens vetus, statim vult novum : dicit enim : Vetus melius est : quia Judæis vitæ veteris saliva imbutis novæ gratiæ præcepta sordebant; qui majorum traditionibus commaculati dulcedinem spiritualium verborum percipere non valebant.

CHAPITRE VI.

Un jour de sabbat, appelé le second-premier, comme Jésus passait le long des blés, ses disciples se mirent à rompre des épis, et, les froissant dans leurs mains, ils en mangeaient. Alors quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est point permis de faire aux jours de sabbat ? Jésus, prenant la parole, leur dit : N'avez-vous donc pas lu ce que fit David, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés de la faim ; comment il entra dans la maison de Dieu, et prit les pains qui y étaient exposés, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il n'y ait que les prêtres seuls à qui il soit permis d'en manger ? Et il ajouta : Le Fils de l'homme est maître du sabbat même.

S. AMB. — Le Seigneur commence à délivrer l'homme des observances de l'ancienne loi, non-seulement par ses discours, mais encore par sa conduite et par ses actes ; d'où il est dit : « Comme il passait le long des blés, ses disciples rompaient des épis, etc. » — BÈDE. — Les disciples, ne trouvant pas le temps de manger à cause de l'importunité de la multitude, avaient faim comme des hommes et ils apaisaient leur faim en cueillant des épis ; ceci est un signe de l'austérité de la vie qui ne cherche point des mets apprêtés, mais des aliments simples.

THÉOPH. — Il dit : « Le second-premier sabbat, » parce que les Juifs appelaient sabbat toutes les fêtes, car *sabbat* veut dire repos. Or, il arrivait souvent que la veille du sabbat était une fête, et on l'appelait *sabbat*

CAPUT VI.

Factum est autem sabbato secundo primo, cum transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, et manducabant confricantes eas manibus suis. Quidam autem pharisæorum dicebant illis : Quid facitis quod non licet in sabbatis ? Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legisis quod fecit David, cum esurisset ipse et qui cum illo erant ; quomodo intravit in domum Dei, et panes propositio-nis sumpsit et manducavit, et dedit his qui cum ipso erant ; quos non licet manducare, nisi tantum sacerdotibus. Et dicebat illis quia Dominus est Filius hominis etiam sabbati.

torum incipit hominem Dominus veteris observatione legis exuere : unde dicitur : Factum est autem cum transiret per sata, discipuli ejus vellebant spicas, etc. BÈDE. Non habentes enim discipuli spatium manducandi propter importunitatem turbarum, esuriebant ut homines ; sed vellent spicas in ediam consolabantur ; quod est indicium austerioris vitæ non præparatas escas, sed simplices quærere cibos. THÉOPH. Dicit autem : In sabbato secundo primo, quia Judæi omnem festivitatem sabbatum nuncupabant : requies enim dicitur sabbatum. Multoties ergo contingebat in parasceve festivitas, et vocabant parasceven sabbatum propter festum ; deinde principale sabbatum secundum primum dicebant ; quasi

AMB. Non solum comprehensione verborum, sed etiam ipso usu specieque ges-

à cause de la fête, ensuite le véritable jour du sabbat était appelé *second-premier*, comme étant le second depuis la fête du jour précédent. — S. CHRYS. — Il y avait une double fête : celle du jour même du sabbat et celle de la solennité du lendemain, qui était aussi appelée sabbat. — S. ISID. — Il dit *second-premier*, parce que c'était le second de pâque et le premier des azymes. Car, comme on immolait la pâque le soir, on célébrait le jour suivant la fête des azymes. Il est évident que cela est ainsi par les apôtres qui arrachaient des épis et les mangeaient, car dans cette saison les épis s'inclinent sous le poids de leur fruit. — S. ÉPIP. — Un jour de sabbat ils passaient donc le long des champs de blé et ils mangeaient des épis, pour montrer que la loi du sabbat est détruite depuis que le grand sabbat est venu, c'est-à-dire le Christ qui nous a fait reposer du labeur de nos fautes.

S. CYR. — Les pharisiens et les scribes, ignorant les Saintes-Écritures, conspiraient entre eux pour accuser les disciples du Christ; d'où il suit : « Quelques pharisiens leur disaient : Que faites-vous? etc. » Dites-moi, vous-mêmes, lorsque la table est servie devant vous le jour du sabbat, ne rompez-vous point le pain? Pourquoi donc reprenez-vous les autres? — BÈDE. — D'autres disent que ces reproches furent adressés au Seigneur lui-même, mais ils ont pu être adressés par différentes personnes au Seigneur lui-même et aux disciples, et quoi qu'il en soit, ce reproche s'adresse surtout à lui.

S. AMB. — Le Seigneur accuse les défenseurs de la loi de ne pas la connaître, en citant l'exemple de David; d'où il suit : « Jésus leur répondit : « N'avez-vous pas lu, etc. » — S. CYR. — Comme s'il disait :

secundum existens a præcedentis dici festi-
vitate. CHRYS. (homil. 40, in *Matth.*). Du-
plex enim erat festum; et principalis sab-
bati, et alterius sollemnitis succedentis
quæ sabbati etiam dicebatur. ISID. Dicit
secundo primo, quia secundum erat paschæ;
primum autem azymorum : cum immola-
rent enim pascha, in sero, sequenti die fes-
tum azymorum celebrabant. Quod autem
ita sit, patet ex hoc quod apostoli vellebant
spicas, et manducabant; in illo namque
tempore spicæ flectuntur a fructu. EPIPH.
(contra *Hæres.*, lib. 1, hæ. 30). Die igitur
sabbati, visi sunt transeuntes per segetes,
et spicas edebant : ostendentes quoniam dis-
solutum est vinculum sabbati, ubi magnum
advenit sabbatum : hoc est Christus, qui
fecit nos quiescere ab opere delictorum
nostrorum.

CYRIL. Pharisei autem et scribæ ignari
sacrarum Scripturarum, in unum conspirave-
rant ad reprehendum Christi discipulos;
unde sequitur : Quidam autem pharisæorum
dicebant illis : Quid facitis, etc. Dic mihi
tu cum in sabbato tibi mensa proponitur,
nonne frangis panem? Quid igitur alios
reprehendis? BÈD. Alii vero dicunt ipsi
Domino hæc fuisse objecta; sed a diversis,
et ipsi Domino, et discipulis potuerunt ob-
jici; et cuicumque sit objectum, ad ipsum
maxime respicit.

AMB. Dominus autem defensores legis
arguit nescire quæ legis sunt, exemplum
inducens David : unde sequitur : Et res-
pondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc le-
gistis, etc. CYRIL. Quasi dicat : Cum ex-
presse dicat lex Moysis (*Deut.*, 1, vers. 16).
Judicate justum judicium; nec considera-

Puisque la loi de Moïse dit expressément : « Jugez selon la justice, ne faites point acception de personnes dans vos jugements, » pourquoi reprenez-vous mes disciples, vous qui avez toujours exalté David comme un saint et un prophète, quoiqu'il n'ait pas observé le commandement de Moïse? — S. CHRYS. — Remarquez que, lorsqu'on parle au Seigneur des serviteurs (c'est-à-dire des disciples), il cite des serviteurs comme David et les prêtres; mais, quand on parle de lui, il cite son Père; ainsi il dit : « Mon Père travaille toujours, et moi aussi je travaille. »

THÉOPH. — Il les réfute d'une autre manière en ajoutant : « Le Fils de l'homme est maître du sabbat même; » comme s'il disait : Je suis maître du sabbat et j'en dispose à mon gré, et comme législateur j'ai le pouvoir d'abolir le sabbat. Le Christ était appelé *Fils de l'homme* parce que, étant Fils de Dieu, il daigna devenir miraculeusement fils de l'homme et être ainsi appelé par amour pour les hommes. — S. CHRYS. — Saint Marc a appliqué ce passage même à la nature humaine, car il a dit : « Le sabbat a été fait pour les hommes, et non l'homme pour le sabbat. » Donc le sabbat doit être mis au-dessous de l'homme plutôt que l'homme sous le joug du sabbat.

S. AMB. — Il y a ici un grand mystère : le monde entier est un champ, les moissons de ce champ sont la fécondité nombreuse des saints répandus dans le champ du genre humain; les épis de ce champ sont les fruits de l'Église, que les nations dépouillent par leurs travaux et qu'ils mangent, se nourrissant de nos progrès et, pour ainsi dire, séparant les fruits de l'âme des enveloppes du corps pour les ouvrir à la lumière de la foi par les miracles éclatants de leurs œuvres.

bitis personam in iudicio; qualiter increpatis discipulos, qui usque in hodiernum diem extollitis David ut sanctum et prophetam, cum Moysi præceptum non servaverit. CHRYS. (homil. 40, in Matth.). Et attendes quod quocumque Domino sit sermo pro servis [id est, discipulis] servos ducit in medium, scilicet David et sacerdotes: quando vero pro se, introducit patrem, sicut ibi: Pater meus usque modo operatur, et ego operor.

THEOPH. Aliter autem eos reprimit, cum subditur: Et dicebat illis, quia Dominus est Filius hominis etiam sabbati: quasi diceret: Ego sum Dominus sabbati tanquam dispositor, et sicut legislator potestatem habeo solvere sabbatum: Filius

enim hominis vocatus est Christus, qui Dei existens Filius, miraculose dignatus est Filius hominis propter homines fieri et vocari. CHRYS. (in Cat. græc. Patr.). Marcus autem de communi natura hoc ipsum protulisse fatetur, dicebat enim: Propter homines sabbatum factum est, non homo propter sabbatum: expedit igitur potius sabbatum homini subijci, quam hunc colla subijcere sabbato.

AMB. Non mediocri autem mysterium hic est. Ager enim est omnis hic mundus; agri seges, in satione humani generis fecunditas numerosa sanctorum; spicæ agri, fructus Ecclesiæ, quos operibus decutientes suis, apostoli pascebantur, nostro se alentes profectu, et tanquam folliculis corporum,

— BÈDE. — Ils broient les épis parce que, dans ceux qu'ils veulent unir au corps de Jésus-Christ, ils font mourir le vieil homme avec ses actes en le séparant des pensées terrestres. — S. AMB. — Les Juifs pensaient que le Christ voulait parler du sabbat, mais le Christ, au contraire, annonçant le bienfait de la grâce nouvelle, exprimait le repos de la loi et le travail de la grâce. Il est dit *second-premier* et non *premier-second* sabbat, parce que le sabbat de la loi, qui était le premier, est aboli, et celui qui était le second est devenu le premier. Ainsi il est appelé *second* selon le nombre et *premier* selon l'opération de la grâce; car le sabbat qui absout est meilleur que celui qui prescrit la punition. Ou encore, celui-ci est premier dans l'ordre de l'institution, et second à cause des préceptes. De plus, David fuyant avec ses compagnons figure dans la loi le Christ et ses disciples se cachant du prince du monde. Mais comment cet observateur et ce défenseur de la loi mange-t-il lui-même ces pains et en donne-t-il à ceux qui étaient avec lui (quoique les seuls prêtres en pussent manger)? N'est-ce point afin de montrer dans cette figure que la nourriture sacerdotale passerait à l'usage des peuples, ou bien que nous devons tous imiter la vie sacerdotale, ou encore que tous les enfants de l'Eglise sont prêtres? En effet, nous recevons l'onction d'un saint sacerdoce, en nous offrant nous-mêmes à Dieu comme des hosties spirituelles. Mais si le sabbat a été fait pour les hommes, il fallait que l'homme affamé (à qui les fruits de la terre avaient été longtemps interdits) évitât les jeûnes de l'ancienne faim; ainsi la loi n'est point abolie, mais accomplie.

mentium fructus ad fidei lucem præclaris operum suorum miraculis eruebant. BÈDE. Spicas enim confricant, quia illis quos in corpus Christi volunt trajicere, mortificant veterem hominem cum acibus suis a terrena intentione extrahendo. AMB. Sed hoc putabant Judæi sabbato non dicere: Christus autem novæ gratiæ munere designabat otium legis, opus gratiæ: mire tamen secundo primum, non primo secundum sabbatum dixit, quia sabbatum illud ex lege solutum est, quod erat primum; et hoc primum factum est, quod secundo constitutum est. Sabbatum igitur dicitur secundum juxta numerum; primum, juxta operationis gratiam: melius est enim sabbatum quo impunitas datur, quam quo pœna præscribitur. Aut hoc forte primum

est in prædestinatione consilii, et secundum in sanctione decreti. Deinde quod David cum sociis fugit, hic præfiguratus in lege Christus est; qui cum apostolis principem mundi lateret. Quomodo autem ille observator legis atque defensor panes et ipse manducavit et dedit his qui secum erant (quos non licebat manducare nisi sacerdotibus), nisi ut per illam demonstraret figuram, sacerdotalem cibum ad usum transire populorum, sive quod omnes vitam sacerdotalem debemus imitari; sive quod omnes filii Ecclesiæ sacerdotes sunt? Ungimur enim in sacerdotium sanctum offerentes nosmetipsos Deo hostias spirituales (1 Petr., 2). Si autem sabbatum propter homines factum est, utilitas autem hominum postulabat esurientem hominem (qui diu fuerit

Une autre fois, étant encore entré dans la synagogue un jour de sabbat, il enseignait ; et il y avait là un homme dont la main droite s'était desséchée, et les docteurs de la loi et les pharisiens l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat, afin d'avoir sujet de l'accuser. Mais comme il connaissait leurs pensées, il dit à cet homme qui avait la main desséchée : Levez-vous, tenez-vous là au milieu de ce monde. Et se levant, il se tint debout. Puis Jésus leur dit : J'ai une question à vous faire : Est-il permis aux jours de sabbat de faire du bien ou du mal, de sauver la vie, ou de l'ôter ? Et les ayant tous regardés, il dit à cet homme : Étendez votre main. Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre. Ce qui les remplit de fureur ; et ils s'entretenaient ensemble de ce qu'ils pourraient faire contre Jésus.

S. AMB. — Ici le Seigneur passe à d'autres choses ; car celui qui voulait sauver l'homme tout entier le guérissait un membre après l'autre ; d'où il est dit : « Etant entré dans la synagogue un autre jour de sabbat, il enseignait. » — BÈDE. — Il enseigne et il guérit principalement le jour de sabbat, non-seulement pour inculquer le sabbat spirituel, mais encore à cause de l'assemblée plus nombreuse du peuple. — S. CYR. — Il enseignait des choses qui surpassent l'intelligence, et qui ouvraient par lui la voie du salut à ceux qui l'entendaient ; ensuite, après avoir exposé sa doctrine, il montrait tout-à-coup sa divine puissance ; d'où il suit : « Il y avait un homme dont la main droite était desséchée. »

BÈDE. — Parce que le maître venait d'excuser par un exemple loua-

terræ fructibus abdicatus) veteris famis vitare jejunia ; non utique lex solvitur, sed impletur.

Factum est autem et in alio sabbato, ut intraret in synagogam et doceret. Et erat ibi homo, et manus ejus dextera erat arida. Observabant autem scribæ et pharisæi, si in sabbato curaret, ut invenirent unde accusarent eum. Ipse vero sciebat cogitationes eorum ; et ait homini qui habebat manum aridam : Surge et sta in medium. Et surgens stetit. Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos si licet sabbatis bene facere, an male ; animam salvam facere, an perdere ; et circumspectis omnibus dixit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus ejus : ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur ad invicem, quidnam facerent de Jesu.

AMB. Hic ad alia progreditur Dominus :

nam qui totum hominem salvum facere disposuerat, per singula membra curabat : unde dicitur : Factum est autem in alio sabbato ut intraret synagogam et doceret. BED. Sabbatis maxime curat et docet, non solum propter insinuandum spirituale sabbatum, sed etiam propter celebriorem populi conventum. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Docebat autem revera transcendentia intellectum, et quæ salutis futuræ per eum reserabant audientibus semitam ; deinde præcedente doctrina subito divinam ostendebat virtutem : unde sequitur : Et erat ibi homo, et manus ejus dextera erat arida.

BED. Quia vero destructionem sabbati (quam in discipulis arguebant) probabili magister excusaverat exemplo, nunc ipsum observando magistrum calumniari volunt : unde sequitur . Observabant autem scribæ et pharisæi si in sabbato curaret ; ut scilicet si non curet, crudelitatis vel imbecil-

ble la violation du sabbat (qu'ils reprochaient à ses disciples), maintenant ils l'observent lui-même pour le calomnier; d'où il suit : « Les scribes et les pharisiens l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat; » ils voulaient l'accuser de cruauté et d'impuissance s'il ne le guérissait point, ou de violer le sabbat s'il le guérissait; d'où il suit: « Afin d'avoir un sujet de l'accuser. »

S. CYR. — Tel est toujours l'adversaire; il nourrit en lui-même le mal de sa douleur avec les hommages d'autrui; mais le Seigneur connaît toutes choses et pénètre les cœurs; d'où il suit : « Il connaissait leurs pensées, et il dit à l'homme qui avait la main desséchée : Levez-vous, tenez-vous là; et, se levant, il attendit. » Peut-être voulait-il exciter la pitié du cruel pharisien, et que la passion amortît elle-même son feu.

BÈDE. — Cependant le Seigneur, prévenant l'accusation qu'ils lui préparaient, leur reproche de mal interpréter les prescriptions de la loi, en croyant devoir s'abstenir même des bonnes œuvres le jour du sabbat, tandis que la loi n'ordonnait que de s'abstenir des œuvres serviles (c'est-à-dire mauvaises); d'où il suit : « Il leur dit : Je vous le demande, est-il permis de faire du bien le jour du sabbat, etc. » — S. CYR. — Cette question était bien opportune, car s'il est permis de faire du bien le jour du sabbat, rien ne s'oppose à ce que les malheureux soient secourus par la miséricorde de Dieu, et vous devez cesser de réunir des accusations contre le Christ; si, au contraire, il n'est pas permis de faire du bien le jour du sabbat, et si la loi défend de sauver les âmes, vous devenez accusateur de la loi. De plus, si nous voulons discuter l'institution du sabbat, nous trouverons

litatis; si curet in sabbato, transgressionis eum arguant : unde sequitur : Ut invenirent unde accusarent eum. CYRIL. (ubi sup.). Hic enim est mos adversarii, pascit in se doloris morbum aliorum præconiis, sed Dominus novit omnia et corda rimatur. Unde sequitur : Ipse vero sciebat cogitationes eorum; et ait homini qui habebat manum aridam : Surge et sta : et surgens stetit : ut forsan incitaret ad pietatem crudelium pharisæum; et ipsa passio flammam mitigaret.

BED. Præveniens autem Dominus calumniam quam sibi præparabant, arguit eos quæ præcepta legis male interpretando, etiam a bonis operibus sabbato æstimabant feriandum; cum lex a servili opere fid est,

malis) abstinere præcipiat in sabbato : unde sequitur : Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos si licet sabbato bene facere, etc. CYRIL. (ubi sup.). Nimis est idonea quæstio: nam si licet in sabbato bene facere, nec aliquid obstat ut laborantes a Deo misericordiam consequantur, desinas colligere adversus Christum calumniam; si autem non licet in sabbato benefacere, et lex prohibet animarum salutem, factus es legis accusator. Ipsam quoque sabbati sanctionem si velimus discutere, ad opus pietatis introductum fuisse reperiemus; jussit enim in sabbato feriari, ut quiescat, inquit (Exod., 20 et 23), puer tuus et ancilla tua, et quodlibet pecus tuum : qui vero bovis miseretur, et cæterorum pecorum, quomodo

qu'il a été introduit pour les œuvres de miséricorde ; en effet, il fut ordonné de fêter le sabbat, afin que votre serviteur, votre servante et vos animaux pussent se reposer ; or, comment celui qui a eu compassion du bœuf et des autres animaux n'aurait-il pas pitié d'un homme affligé d'une grande maladie?—S. AMB.—La loi figure dans le présent les choses futures où on s'abstiendra du mal et non du bien ; car, quoique les œuvres temporelles cessent alors, cependant on ne sera point oisif, puisqu'on se reposera par des œuvres propres à louer Dieu. — S. AUG.—En guérissant le corps, le Seigneur demande : « Est-il permis de sauver l'âme ou de la perdre ? » Peut-être, parce qu'il faisait ses miracles pour établir la foi qui est le salut de l'âme ; ou encore, parce que la guérison de la main signifiait le salut de l'âme qui, ne faisant plus de bonnes œuvres, avait, pour ainsi dire, sa droite desséchée ; ou bien encore, par l'âme, il entend l'homme, de même qu'on a coutume de dire : « Il y avait là tant d'âmes. »

S. AUG. — On peut se demander comment saint Matthieu a dit qu'ils interrogèrent le Seigneur pour savoir s'il est permis de guérir le jour du sabbat, tandis que saint Luc dit, au contraire, que c'est le Seigneur qui les interrogea. Il faut croire que d'abord ils demandèrent au Seigneur s'il était permis de guérir le jour du sabbat, et qu'ensuite lui-même, sachant leurs pensées, et qu'ils cherchaient une occasion de l'accuser, plaça au milieu d'eux celui qu'il devait guérir et leur adressa la question que saint Marc et saint Luc rapportent.

SUITE. — « Les ayant tous regardés. » — TITE. — Il attire tous leurs yeux et il excite leur attention à regarder ce qu'il va faire ; ensuite il dit à cet homme : « Étendez votre main, » je vous le commande, moi

non miserebitur hominis gravi morbo perplexi? AMB. Lex autem in præsentibus formam præfiguravit futurorum in quibus nique malorum feriæ futuræ sunt non bonorum : nam licet secularia opera conquiescant, non otiosus tamen boni operis actus est in Dei laude requiescere. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 3, quæst. 7). Cum autem Dominus corpus curaverit, sic interrogavit : Animam salvam facere, an perdere? Vel quia ille miracula propter fidem faciebat, ubi salus est animæ ; vel quia ipsa sanatio manus dexteræ salutem animæ significabat ; quæ a bonis operibus cessans, aridam quodammodo dexteram habere videbatur ; vel animam pro homine posuit, sicut dici solet : Tot animæ ibi fuerunt.

AUG., *De cons. Evang.* [lib. 2, cap. 35]. Sed potest moveri quæstio quomodo Matthæus dixerit, quod ipsi interrogaverunt Dominum si licet curare sabbato ; cum Lucas hic illos potius a Domino interrogatos esse perhibeat ; itaque intelligendum est quod illi prius interrogaverunt Dominum si licet sabbato curare ; deinde intelligens cogitationes eorum, aditum accusandi quærentium, constituit in medio eum quem fuerat sanaturus ; et interrogavit quæ Marcus et Lucas eum interrogasse commemorant.

Sequitur : Et circumspectis omnibus. TITUS BOSTRENSIS. Quasi collectis omnium oculis quin etiam incitata mente eorum ad considerationem negotii dixit homini : Ex-

qui a créé l'homme. Alors celui qui avait la main paralysée obéit et il fut guéri; d'où il suit : « Il l'étendit et elle fut guérie, etc. » Cependant, ceux que le miracle eût dû frapper de stupeur redoublent de malice. D'où il suit : « Ils furent remplis de fureur, et ils se demandaient entre eux ce qu'ils feraient de Jésus. »—S. CHRYS.—Comme saint Matthieu le raconte, « ils s'en allèrent et se concertèrent pour le faire mourir. »—S. CYR.—O pharisien, tu vois celui qui opère divinement et qui guérit les malades par sa puissance surnaturelle et, par envie, tu conspires sa mort.

BÈDE. — Cet homme représente le genre humain impuissant pour les bonnes actions, dont la main est desséchée pour s'être étendue vers le fruit que mangea notre premier père, et qui a été guérie par une main innocente étendue sur la croix. Cette main était paralysée, même dans la synagogue, parce que quand le don de la science est plus grand, le transgresseur est plus coupable. — S. AMB. — Vous avez entendu la parole de celui qui a dit : « Étendez votre main; » ce remède est général et universel; vous qui croyez avoir la main saine, craignez que l'avarice ou le sacrilège ne la paralyse, étendez-la plus souvent pour secourir le prochain et protéger la veuve; délivrez de l'injustice celui que vous voyez sous le poids d'une inique accusation; étendez-la vers le pauvre qui vous supplie; étendez-la vers Dieu pour vos péchés; c'est ainsi que la main s'étend, c'est ainsi qu'elle est guérie.

En ce temps-là, Jésus s'en étant allé sur une montagne pour prier, y passa toute la nuit à prier Dieu. Et quand il fut jour, il appela ses disciples, et

tende manum tuam; ego tibi mando, qui creavi hominem; audit autem qui læsam habebat manum, et sanus fit, unde sequitur: Et extendit, et restituta est, etc. Quos autem oportebat in miraculo stupere, augent malitiam. Unde sequitur: Ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur quid facerent de Jesu. CHRYS. [hom. 41, in Matth.]. Et ut narrat Matthæus, exeunt et consiliantur ut occidant eum. CYRIL. [ubi sup.]. Cernis, o pharisæe, operantem divine, ac superna majestate liberantem languentes, et mortem ex livore parturis.

BÈDE. Homo autem iste humanum genus significat infecunditate boni operis arefactum pro manu in primo parente ad pomum extensa, quam sanavit innocens manus in cruce extensa: et bene manus in synagoga erat arida; quia ubi majus donum scientiæ,

ibi transgressor majori subjacet culpæ. AMB. Audisti igitur verba dicentis: Extende manum tuam: communis ista generalisque medicina est; et tu qui putas manum habere te sanam, cave ne avaritia vel sacrilegio contrahatur: extende sæpius eam, ut proximum juves, ut viduæ præsidium feras; eripias injuriæ, quem vides injustæ contumeliæ subjacere; extende ad pauperem qui te obsecrat; extende ad Dominum pro peccatis tuis: sic manus extenditur, sic manus sanatur.

Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei. Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos, et elegit duodecim ex ipsis, quos et apostolos nominavit: Simonem, quem cognominavit Petrum, et Andream fratrem

en choisit douze d'entre eux qu'il nomma apôtres : Simon, auquel il donna le nom de Pierre ; et André son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélemy, Matthieu et Thomas, Jacques d'Alphée, et Simon, appelé le Zélé ; Judas, frère de Jacques, et Judas Iscariote, qui fut celui qui le trahit.

LA GLOSE. — Pendant que les ennemis du Christ s'élèvent contre ses miracles et sa doctrine, il choisit les apôtres comme défenseurs et témoins de la vérité ; il prie avant leur élection ; d'où il suit : « En ce temps-là, etc. » — S. AMB. — N'entendez point ceci avec prévention et ne pensez pas que le Fils de Dieu prie par infirmité, pour obtenir ce qu'il ne peut faire ; car l'auteur de la puissance se fait le modèle de l'obéissance, et il nous enseigne par son exemple les préceptes de la vertu.

S. CYR. — Cherchons dans ce que le Christ a fait comment nous devons persévérer dans les divines prières, à l'écart, en secret, loin des regards de tous ; éloignant les sollicitudes mondaines, afin que notre pensée s'absorbe dans les contemplations divines ; ce qui est représenté par Jésus priant à l'écart, retiré sur une montagne. — S. AMB. — Partout il prie seul, car les vœux de l'homme ne peuvent s'élever jusqu'au conseil de Dieu, et personne ne peut participer aux pensées intimes du Christ. Cependant tous ceux qui prient ne montent point sur la montagne, mais seulement celui qui, dans sa prière, s'élève des choses terrestres aux choses célestes ; jamais celui qui recherche les richesses du siècle ou les honneurs. Les nobles âmes montent sur la montagne, c'est pourquoi vous voyez dans l'Évangile que les disciples seuls montèrent avec le Seigneur sur la montagne. Chrétiens, vous

ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomæum, et Matthæum et Thomam, Jacobum Alphæi et Simonem, qui vocatur Zelotes, et Judam Jacobi, et Judam Scario-tem, qui fuit proditor.

GLOS. Insurgentibus adversariis contra Christi miracula et doctrinam, apostolos elegit quasi defensores veritatis et testes, quorum electioni orationem præmittit : unde dicitur : Factum est autem, etc. AMB. Noli insidiatrices aperire aures, ut putes Filium Dei quasi infirmum orare, ut impetret quod implere non possit : potestatis enim auctor, obedientiæ magister ad præcepta virtutis suo nos informat exemplo.

CYRIL. (in *Ca. græc.*, ubi sup.). Scrutemur igitur in his quæ Christus egit, qualiter nos doceat orationibus divinis insistere,

semotim scilicet et secreto nemine vidente; amota quoque mundana sollicitudine, ut sursum ad divinæ speculationis intuitum erigatur intentio; quod designatur in hoc quod semotim orabat Jesus exiens in montem. AMB. Ubique etiam solus obsecrat, Dei enim consilium humana vota non capiunt; nec quispiam interiorum potest esse particeps Christi. Non autem omnis qui orat ascendit in montem, sed qui orat a terrenis ad superiora progrediens; non autem ille qui de seculi divitiis aut de honore sollicitus est. Omnes sublimes in montem ascendunt : quare in Evangelio invenies solos in montem cum Domino ascendisse discipulos. Species autem tibi, Christiane, datur, forma præscribitur, quam debeas æmulari, cum sequitur : Et orat pernoctans in oratione Dei, etc. Quid enim te pro salute tua facere

avez ici une règle et un exemple qu'il faut suivre, quand il est dit : « Il passait la nuit à prier Dieu, etc. » Que devez-vous faire pour votre salut, puisque le Christ passait les nuits à prier pour vous? — S. CHRYS. — Levez-vous donc la nuit; l'âme est alors plus pure, les ténèbres elles-mêmes et le silence favorisent la componction; d'ailleurs, si vous regardez le ciel semé d'étoiles, ce nombre infini de lumières, si vous pensez que ceux qui durant le jour dansent et font le mal ne diffèrent plus en rien des morts, vous détesterez tous les forfaits de l'homme. Cela suffit à élever l'âme, alors la vaine gloire ne tourmente point; la mollesse et l'agitation n'obsèdent point; le feu ne détache pas mieux la rouille du fer que la prière de nuit n'écarte la rouille des péchés. Celui que l'ardeur du soleil a brûlé durant le jour est rafraîchi par la nuit; les larmes de la nuit sont au-dessus de toute rosée, elles apaisent toute concupiscence et toute crainte; mais si l'homme n'a pas cette rosée féconde, il brûle durant le jour. Aussi, quand même vous prierez peu durant la nuit, éveillez-vous une fois pour prier, cela suffit: montrez que la nuit n'appartient pas seulement au corps, mais à l'âme.

S. AMB.—Que devez-vous faire avant d'entreprendre quelque œuvre de piété, puisque le Christ a prié avant d'envoyer ses apôtres? Car il suit: « Quand il fut jour, il appela ses disciples, etc. » C'est-à-dire ceux qu'il destinait à propager parmi les hommes les moyens de salut et à répandre la foi sur la terre. Remarquez aussi les desseins de Dieu; il ne choisit point pour les envoyer des sages, ni des riches, ni des grands, mais des pêcheurs et des publicains; afin de ne point paraître

oportet, quando pro te Christus in oratione pernoctat? CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Exsurge igitur et tu tempore noctis: purior est enim tunc temporis anima; ipsæ tenebræ ac silentium nimium possunt sufficienter ad compunctionem perducere. Cæterum si ipsum quoque cælum inspicias punctatum stellis, quasi infinitis luminibus, si consideres quod qui per diem saltant injurianturque, hi tunc nihil a mortuis discrepant; detestaberis quemlibet ausum humanum. Hæc omnia sufficiunt ad animam erigendam: tunc non vexat inanis gloria, non acedia, non concitatio occupat: non sic ignis ferri sequestrat rubiginem, velut nocturna oratio æruginem peccatorum. Quem de die solis æstus perussit, nocte refrigeratur: quemlibet rorem superant nocturnæ lacrymæ, et

contra concupiscentiam valent et quemlibet timorem: si vero prædicto rore non foveatur homo arescit sub die. Quapropter licet non multum ores noctu, semel ora vigilando, et sufficit: ostende quod, non solum ad corpus nox pertinet, sed etiam ad animam.

AMB. Quid autem te facere convenit cum vis aliquod officium pietatis adoriri, quando Christus missurus apostolos prius oravit? Sequitur enim: Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos, etc. Quos scilicet ad propagandum auxilium salutis humanæ per terrarum orbem satores fidei destinaret. Simul advertite celeste concilium: non sapientes aliquos, non divites, non nobiles, sed piscatores et publicanos, quos dirigeret, elegit; ne divitiis aut potentiæ nobilitatisque

attirer à sa grâce par l'autorité des richesses, de la puissance ou de la noblesse ; afin de triompher par le droit de la vérité, et non par l'avantage de la dispute.

S. CYR. — Remarquez ce soin de l'évangéliste, non-seulement il raconte l'élection des saints apôtres, mais encore il les nomme tous, afin que personne n'ose en inscrire d'autres au catalogue des apôtres. « Simon, auquel il donna le nom de Pierre, et André son frère. » — BÈDE. — Ce n'est point alors qu'il changea son nom, mais bien auparavant, lorsque André l'amenant, il lui dit : « Vous serez appelé Céphas qui veut dire Pierre. » Saint Luc, voulant énumérer les noms des apôtres et venant à Pierre, a voulu marquer brièvement que d'abord ce n'était pas son nom, et que le Seigneur l'avait ainsi nommé. — EUS.— La seconde énumération est celle de Jacques et de Jean ; d'où il suit : « Jacques et Jean. » Tous deux étaient fils de Zébédée et avaient été pêcheurs ; après eux il nomme « Philippe et Barthélemy. » Saint Jean dit que Philippe était de Bethsaïde, de la même ville qu'André et Pierre. Ce Barthélemy était aussi un homme simple n'ayant aucune science ni aucun souci mondain. Matthieu fut appelé pendant qu'il recevait les impôts ; d'où il ajoute : « Matthieu et Thomas. » — BÈDE. — Matthieu met son nom par humilité après celui de Thomas son compagnon, tandis que les autres évangélistes le mettent avant.

SUITE. — « Jacques, fils d'Alphée, et Simon, » qui est appelé le Zélé. — LA GLOSE. — Parce qu'il était de Cana en Galilée, qui veut dire zèle, ce qui est ajouté pour le distinguer de Simon-Pierre. — SUITE.—

auctoritate traxisse aliquos ad suam gratiam videretur; ut veritatis ratio, non disputationis gratia prævaleret.

CYRIL. (ubi sup.). Attende autem maximam Evangelistæ sedulitatem: non solum dicit electos fuisse sacros apostolos, imo nominatim eos enumerat, ne quisquam audeat alios inscribere apostolorum catalogo. Simonem, quem cognominavit Petrum et Andream, fratrem ejus. BÈD. Non modo primum eum cognominavit, sed longe prius cum ab Andrea adducto dicitur (Joan., 1, vers. 42): Tu vocaberis Cephass, quod interpretatur Petrus. Sed volens Lucas nomina apostolorum enumerare, cum necesse haberet Petrum dicere, breviter voluit innuere, quod non hoc antea cognominaretur, sed ita Dominus cognominaverit. EUSEB. (in Cat. græc. Patr.). Secunda autem combinatio est Jacobi et Joannis: unde sequi-

tur: Jacobum et Joannem; ambos scilicet filios Zebedæi, qui etiam piscatores fuerunt. Post hos autem dicit Philippum et Bartholomæum: Philippum dicit Joannes fuisse de Bethsaida concivem Andree et Petri: ipse quoque Bartholomæus, vir simplex et expertus scientiæ mundanæ et amaritudinis: Matthæus vero ex his qui prius census exigebant, vocatus est; de quo subdit: Matthæum et Thomam. BÈD. Matthæus compari suo Thomæ in ordine, humilitatis causa se supponit, cum a cæteris evangelistis prælatus sit. Sequitur: Jacobum Alphæi et Simonem, qui vocatur Zelotes. GLOS. Quia scilicet fuit de Chana Galilææ, qui interpretatur zelus; quod additur ad differentiam Simonis Petri. Sequitur: Judam Jacobi et Judam Scarioth, qui fuit proditor. AUG., De cons. Evang. (lib. 2, cap. 30). In nomine Judæ Jacobi Lucas videtur dis-

« Judas, fils de Jacques, et Judas Iscariote, qui le trahit. »—S. AUG. — En nommant « Judas fils de Jacques, » saint Luc paraît différer de saint Matthieu, qui l'appelle « Thadée; » mais rien n'empêche que le même homme n'ait deux ou trois noms. Judas le traître est choisi, non par imprévoyance, mais avec prévision. Le Seigneur, ayant pris la fragilité humaine, ne refusa point cette destinée de l'infirmité humaine; il voulut être trahi par son apôtre, afin que vous-même, si votre compagnon vous trahit, vous supportiez avec modération l'erreur de votre jugement et l'inutilité de votre bienfait.

BÈDE. — Mystiquement, la montagne sur laquelle le Christ choisit les apôtres représente la hauteur de la justice qu'ils devaient apprendre et prêcher; ainsi la loi avait été donnée sur une montagne. — S. CYR. — Si vous voulez connaître le sens des noms des apôtres, sachez que Pierre veut dire *qui délie* ou *qui reconnaît*; André, *insigne puissance*, ou *qui répond*; Jacques, *qui supplante la douleur*; Jean, *grâce du Seigneur*; Matthieu, *donné*; Philippe, *bouche grande*, ou *orifice de lampe*; Barthélemy, *fils de celui qui suspend les eaux*; Thomas, *abîme*, ou *jumeau*; Jacques, *fils d'Alphée, qui supplante les pas de la vie*; Jude, *confession*; Simon, *obéissance*.

Il descendit ensuite avec eux, et s'arrêta en un lieu plus uni, étant accompagné de la troupe de ses disciples, et d'une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem et du pays maritime de Tyr et de Sidon, qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. Parmi lesquels il y en avait aussi qui étaient possédés des esprits impurs, et ils étaient guéris. Et tout le peuple tâchait de le toucher, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

S. CYR. — Après avoir ordonné les apôtres et rassemblé un grand

crepare a Matthæo, qui eum Thadæum appellat: sed quis unquam prohibuit duobus vel tribus nominibus unum hominem vocari? Eligitur autem Judas proditor, non per imprudentiam, sed per providentiam: susceperat quidem hominis fragilitatem, et ideo nec has partes recusavit infirmitatis humanæ: voluit ab apostolo suo tradi, ut tu a socio proditus moderate feras tuum errasse judicium, periisse beneficium.

BED. Mystice autem mons in quo apostolos elegit Christus altitudinem designat justitiæ, qua instituendi erant, et eam prædicaturi: sic et lex in monte data fuit. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Quod si libet interpretationem apostolicorum nominum scire, scito quod Petrus dicitur dissolvens

vel agnoscens; Andreas, decora potentia, vel respondens; Jacobus autem, supplantator doloris; Joannes, Domini gratia; Matthæus, donatus; Philippus, os magnum, vel orificium lampadis; Bartholomæus, filius aquas suspendentis; Thomas, abyssus, vel geminus; Jacobus Alphæi, supplantator gressus vitæ; Judas, confessio; Simon, obedientia.

Et descendens cum illis, stetit in loco campotri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa et Jerusalem, et maritima, et Tyri, et Sydonis; qui venerant ut audirent eum, et sanarentur a languoribus suis. Et qui vexabantur a spiritibus immundiis, curabantur; et omnis

nombre de disciples de la Judée et des bords maritimes de Tyr et de Sidon (qui étaient idolâtres), il les établit docteurs de tout l'univers, pour délivrer les Juifs de la servitude de la loi, et pour appeler de leur erreur à la connaissance de la vérité les Gentils qui honoraient les démons; d'où il est dit : « Descendant avec eux, il s'arrêta dans une plaine, suivi d'une grande foule de peuple de toute la Judée et des bords maritimes, etc. » — BÈDE. — Il ne dit point *maritimes* à cause de la mer de Galilée, qui était proche, ce qui ne serait point extraordinaire, mais il veut parler de la grande mer où se trouvaient Tyr et Sidon, dont il est dit ensuite : « De Tyr et de Sidon. » Il est parlé expressément de ces villes, qui se trouvent parmi les Gentils, afin de faire comprendre quelles étaient la renommée et la puissance du Sauveur qui avait attiré ces villes étrangères pour recevoir le salut et sa doctrine; d'où il suit : « Qui étaient venus pour l'entendre. » — THÉOPH. — C'est-à-dire pour la guérison de leurs âmes; « et pour être guéris de leurs infirmités, » c'est-à-dire pour la guérison de leurs corps. — S. CYR. — Après avoir désigné les saints apôtres, il fit plusieurs miracles éclatants, afin que les Juifs et les Gentils, qui s'étaient rassemblés, sussent que le Christ les avait élevés à la dignité de l'apostolat, et que lui-même était plus qu'un homme, qu'il était Dieu et le Verbe incarné; d'où il suit : « Tout le peuple cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui, etc. » Car le Christ ne recevait point d'autrui sa puissance; mais, étant Dieu par nature, il guérissait tous les malades en répandant sur eux sa propre vertu.

turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Celebrata ordinatione apostolorum, pluribus congregatis et de regione Judæorum, nec non a maritima Tyri et Sydonis (qui erant idololatræ), constituit eos totius orbis doctores; ut pote quia revocarent Judæos a legis servitute, cultores autem dæmonum ab errore gentili ad veritatis cognitionem : undedicitur : Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa et maritima, etc. BÈD. Non a proximo mari Galilææ : maritimam dicit, quia hoc non miraculi loco poneretur, sed a mari magno cognominatur (in quo etiam Tyrus et Sydon comprehendi poterant; de quibus sequitur : Et Tyri et Sidonis : quæ quia civitates gentium sunt,

consulte nominatim ponuntur, ut quanta sit fama virtusque Salvatoris, intimetur; quæ externas quoque ad sanitatem doctrinamque capessendam civitates accersierat : unde sequitur : Qui venerant ut audirent eum. THEOPH. Hoc est, ad animarum medelam; et sanarentur a languoribus suis; hoc est, ad medelam eorum corporum. CYRIL. (ubi sup.). Postquam autem sacros publicavit apostolos, plurima et ardua fecit miracula, ut qui convenerant Judæi et Gentiles, scirent eos decoratos esse a Christo dignitate apostolatus; et quod ipse non erat sicut unus aliorum hominum, magis autem Deus, ut Verbum incarnatum : unde sequitur : Et omnis turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, etc. Neque enim alienam virtutem accipiebat Christus; sed cum naturaliter esset Deus, propriam virtutem super infirmos emittens sanabat omnes.

S. AMB. — Remarquez avec soin toutes ces circonstances, comment il monte avec les apôtres et descend vers la foule : car la foule ne pouvait voir le Christ que dans les lieux où il descendait; elle ne le suit point sur les hauteurs, elle ne monte point sur les lieux élevés; mais dès qu'il descend il trouve des infirmes; car les infirmes ne pouvaient être sur les hauteurs.—BÈDE.—Rarement vous trouverez la foule suivant le Seigneur sur les hauteurs ou quelque malade guéri sur une montagne; mais quand la fièvre des plaisirs est guérie et le flambeau de la science allumé, chacun tend à s'élever, pas à pas, jusqu'au sommet des vertus. Or la foule qui peut arriver à toucher le Seigneur est guérie par la vertu de son contact : ainsi le lépreux a été guéri par l'attouchement du Seigneur. L'attouchement du Seigneur est donc le moyen du salut : le toucher, c'est croire fermement en lui; être touché par lui, c'est être guéri par sa grâce.

Alors Jésus, levant les yeux vers ses disciples, leur dit : Vous êtes bienheureux, vous qui êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous. Vous êtes bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. Vous êtes bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez. Vous serez bienheureux lorsque les hommes vous haïront, lorsqu'ils vous sépareront, lorsqu'ils vous traiteront injurieusement, lorsqu'ils rejeteront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là, et soyez ravis de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel; car c'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes.

S. CYR. — Après l'ordination des apôtres, le Seigneur dispose ses disciples à la nouveauté de la vie évangélique. — S. AMB. — Près d'an-

AMB. Adverte autem omnia diligenter, quomodo et cum apostolis ascendat ac descendat ad turbas : quomodo enim turba nisi in humili loco Christum videret ? Non sequitur ad excelsa ; non ascendit ad sublimia : denique ubi descendit, invenit infirmos : in excelsis enim infirmi esse non possunt. BÈDE. Raro hoc quoque uspiam invenies vel turbas Dominum ad altiora sequi, vel quempiam debilem in monte curari ; sed extincta febre libidinum, accensaque scientiæ luce, pedetentim quemque ad culmen subire virtutum. Turba autem quæ Dominum tangere potuit, tactus illius virtute sanatur ; ut supra leprosus Domino tangente mundatur. Tactus ergo Salvatoris, opus est salutis ; quem tangere, est fideliter in eum credere ; a quo tangi, est ejus munere sanari.

Et ipse elevatis oculis in discipulos suos : dicebat : Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei. Beati qui nunc esuritis, quia saturabimini. Beati qui nunc fletis, quia ridebitis. Beati eritis cum vos oderint homines, et cum separaverint vos, et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum propter Filium hominis. Gaudete in illa die et exultate ; ecce enim merces vestra multa est in celo ; secundum hæc enim faciebant prophetis patres eorum.

CYRIL. (ubi sup.). Post apostolorum ordinationem ad evangelicæ vitæ novitatem, Salvator suos discipulos rectificavit. AMB. Divinitatis autem prompturus oracula incipit esse sublimior : etsi in humili stabat ; tamen oculos elevavit : unde dicitur : Et ipse elevatis oculis ; quid est levare oculos, nisi

noncer les oracles de la divinité, il devient sublime sans cesser d'être humble. Il lève les yeux; d'où il est dit: «Élevant les yeux.» Qu'est-ce que lever les yeux, sinon ouvrir son âme à la lumière? — BÈDE. — Quoiqu'il s'adresse à tous en général, cependant il lève les yeux en particulier vers ses disciples; car il suit: «Vers ses disciples,» afin que ceux qui écoutent sa parole avec l'attention du cœur reçoivent plus de grâce intérieure et plus de lumière. — S. AMB. — Saint Luc n'a mis que quatre béatitudes, tandis que saint Matthieu en a huit; mais ces huit renferment les quatre et ces quatre contiennent les huit. L'un a voulu exposer les quatre vertus cardinales; l'autre a choisi ce nombre mystique de huit, car la huitième, qui est la perfection de notre espérance, est aussi la plus grande des vertus. L'un et l'autre évangéliste mettent la pauvreté comme première béatitude. Elle est, en effet, la première, et comme la mère des vertus, parce que celui qui méprise les choses temporelles méritera les éternelles, et nul ne peut mériter le royaume des cieux si, possédé de l'amour du monde, il n'arrive à s'en dégager. D'où il suit: «Il disait: Heureux les pauvres.» — S. CYR. — Dans l'évangile selon saint Matthieu il est dit: «Heureux les pauvres d'esprit,» pour exprimer que *le pauvre d'esprit* est celui qui a la modestie et l'humilité de l'intelligence. C'est ainsi que le Sauveur dit: «Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.» Ici il dit: Heureux les pauvres, sans ajouter *d'esprit*, pour désigner ceux qui méprisent les richesses. Il convenait, en effet, que ceux qui allaient annoncer le dogme de l'Évangile du salut n'eussent point un esprit cupide, mais élevassent plus haut leurs affections.

interius lumen aperire? BÈDE. Et quamvis generaliter omnibus loquatur, specialius tamen oculos in discipulos levat: sequitur enim: In discipulos suos: ut his qui verbum intenta cordis aure percipiunt, latius saporis intimi lumen aperiat. AMB. Quatuor autem tantum beatitudines Lucas posuit, octo vero Matthæus; sed in istis octo, illæ sunt quatuor; et in istis quatuor, illæ octo. Hic enim quatuor velut virtutes amplexus est cardinales; ille in illis octo mysticum ordinem (sive numerum) reseravit: sicut enim spei nostræ octava perfectio est, ita octava summa virtutum est. Primam autem beatitudinem paupertatis uterque evangelista posuit; ordine enim prima est, et parens quædam virtutum; quia qui contempserit secularia, ipse merebitur sempiterna; nec potest quisquam

meritum regni cœlestis adipisci, qui mundi cupiditate pressus emergendi non habet facultatem: unde sequitur: Dicebat: Beati pauperes. CYRIL. (ut sup.). In evangelio quidem quod est secundum Matthæum, beatos fieri dixit pauperes spiritu, ut intelligamus esse pauperem spiritu, habentem intellectum modestum et quodammodo remissum. Unde dicit Salvator (Matth., 11): Discite a me quia mitis sum et humilis corde: hic autem beatos asserit pauperes, non addito, spiritu; pauperes appellans divitias contemnentes: decebat enim ut cum pronuntiaturo essent salutiferi Evangelii dogma, mentem non gererent cupidam, sed promotum affectum haberent erga majora.

BASIL. (in Psal. 33). Non autem omnium quem paupertas premit beatus est, sed qui Christi præceptum mundanis prætulerit

S. BAS. — Cependant il ne suffit point d'être pauvre pour être heureux, il faut encore préférer aux biens du monde les préceptes du Christ; car beaucoup sont pauvres de biens qui, néanmoins, sont avares par leurs désirs. La pauvreté ne les sauve point, et leurs désirs les perdent; car rien d'involontaire ne rend bienheureux, et toute vertu procède du libre arbitre. Heureux donc celui qui est pauvre à la manière d'un disciple du Christ, qui a souffert pour nous la pauvreté! Car le Seigneur a accompli lui-même toutes les œuvres qui conduisent à la béatitude, afin d'être le modèle de ses disciples. — EUS. — Le royaume des cieux a plusieurs degrés de biens; le premier est le degré où montent ceux qui, en vue de Dieu, pratiquent la pauvreté. Il rendit tels ceux qui, les premiers, devinrent ses disciples; aussi il dit pour eux: « Le royaume des cieux est à vous, » s'adressant pour ainsi dire à ceux qui étaient devant lui, et désignant ceux vers lesquels il avait levé les yeux.

S. CYR. — Après avoir commandé de pratiquer la pauvreté, il couronne de gloire les choses qui accompagnent l'indigence. Or, ceux qui pratiquent la pauvreté manquent souvent des choses nécessaires, et ont de la peine à trouver leur nourriture; c'est pourquoi il ne veut point que ce sort trouve ses disciples pusillanimes; et il dit: « Bienheureux vous qui avez faim maintenant. » — BÈDE. — C'est-à-dire bienheureux vous qui châtiez votre corps et le réduisez en servitude; qui, dans la faim et la soif, vous livrez au ministère de la parole, parce que vous jouirez de l'abondance des joies célestes.—S. GRÉG. de Nysse. — Dans un sens plus élevé, de même que, pour la nourriture maté-

opibus : plures enim pauperes sunt in substantiis, avarissimi tamen secundum affectum ; quos non salvat paupertas, sed affectus damnat : nihil enim involuntariorum beatificabile est ; eo quod omnis virtus libero designatur arbitrio. Beatus ergo pauper quasi Christi discipulus, qui pro nobis paupertatem sustinuit : nam ipse Dominus quodlibet opus implevit quod ad beatitudinem ducit se præbens exemplar discentibus. EUS. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed cum cœleste regnum in multis gradibus bonorum consideretur, primus gradus scandentium est eorum qui divino intuitu colunt paupertatem ; tales autem fecit eos qui primo facti sunt ejus discipuli : ob hoc in eorum persona dicit : Quia vestrum est regnum Dei ; quasi demonstrative hoc proferens ad præsentem, ad quos etiam oculos elevavit.

CYRIL. (ubi sup.). Postquam igitur mandavit paupertatem colere, ea quæ consequuntur inopiam coronat honoribus. Contingit autem paupertatem colentes necessariorum incurrere defectum, et vix acquirere victum : idcirco non sinit discipulos pusillanimes super hoc fieri, dicens : Beati qui nunc esuritis. BÈDE. Id est. beati qui castigatis corpus vestrum et servituti subijcitis ; qui in fame et siti verbo operam datis ; quia cœlestium tunc gaudiorum habebitis ubertate perfrui. GRÉG. Nyss. (*De beatitudinibus*, orat. 4). Altius autem, sicut secundum sensibilem escam diversificatur participantium appetitus ad comestibilium species ; sic et in cibo animæ, ab his quidem opinabile, ab his autem appetitur quod naturaliter est bonum : unde hic secundum Matthæum beatificantur, qui justitiam loco

rielle, des goûts divers font préférer diverses espèces d'aliments, de même, pour la nourriture de l'âme, les uns désirent un bien imaginaire et les autres ce qui est naturellement bon. C'est pourquoi saint Matthieu béatifie ceux qui regardent la justice comme une nourriture et un breuvage ; je ne veux point dire la justice qui est une vertu particulière, mais la justice qui est une vertu générale : celui qui en a faim est dit bienheureux. — BÈDE. — Il nous enseigne clairement que nous devons ne nous estimer jamais assez justes, mais vouloir tous les jours un progrès de justice. Nous n'arriverons jamais à sa satiété parfaite dans ce siècle, mais seulement dans le futur, ainsi que le Psalmiste nous le déclare en disant : « Je serai rassasié lorsque votre gloire m'apparaîtra. » D'où il suit : « Parce que vous serez rassasiés. » — S. GRÉG. de Nysse. — Il promet l'abondance de la justice à ceux qui la désirent avidement ; car aucune des voluptés qu'on recherche dans la vie ne rassasie ceux qui la trouvent : seul le désir de la vertu est suivi d'une récompense qui répand dans l'âme une joie sans défaillance.

S. CYR. — Non-seulement la pauvreté nous prive des choses délectables, mais encore elle flétrit de tristesse le visage ; d'où il suit : « Bienheureux vous qui pleurez maintenant. » Il béatifie ceux qui pleurent, non ceux qui versent des larmes seulement (ce qui est commun aux fidèles et aux infidèles quand ils sont malheureux) ; mais il dit surtout : Heureux ceux qui fuient une vie légère, plongée dans les vices et les voluptés de la chair, ceux qui repoussent les délices et qui, pour ainsi dire, pleurent par ennui des choses mondaines. — S. CHRYS. — La tristesse est quelque chose de grand selon Dieu ; elle obtient la pénitence pour le salut. C'est pour cela que Paul, quand il n'avait rien à pleurer

eibi et potus reputant : non, inquam, particularem, sed universalem virtutem ; quam qui esurit, beatificandum dicit. BÈDE. Aper-tissime nos instruens nunquam nos satis justos æstinare debere, sed quotidianum justitiæ semper amare profectum ; ad cujus perfectam saturitatem, non in hoc seculo, sed in futuro nos posse pervenire, Psalmista ostendit, dicens (*Psal.* 16) : Satiabor cum manifestabitur gloria tua : unde sequitur : Quia saturabimini. GRÉG. Nyss. (ubi sup.) Avidis enim justitiæ desideratorum copiam spondet : nihil enim eorum quæ secundum voluptatem in vita quærentur, satiat inquir-entes : solum autem virtutis studium subsequitur præmium quod indeficiens gaudium inserit animæ.

CYRIL. (ubi sup.). Consequitur autem inopiam, non solum defectus rerum ad delectationes facientium, sed etiam depressus vultus propter mœstitiam : unde sequitur : Beati qui nunc fletis. Beatificat fletentes non eos qui simpliciter ab oculis lacrymas emittunt (commune enim hoc est tam fidelibus quam infidelibus, si quid tristitiam accidat), magis autem illos beatos asserit, qui levem vitam et implicitam vitiis et carnalibus voluptatibus deditam vitant, refutantes delicias, et pene lacrymantes propter odium rerum mundanarum. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Magnum quid vero secundum Deum tristitia est, et impetrat pœnitentiam in salutem. Unde Paulus, cum non haberet suos defectus flere, pro alienis lugebat :

en lui-même, pleurait pour les autres, tant les larmes sont une source de joie ; d'où il suit : « Parce que vous rirez. » Si, en effet, nous ne sommes point utiles à ceux pour lesquels nous pleurons, nous profitons pour nous-mêmes ; car celui qui pleure ainsi sur autrui pleurera à plus forte raison sur ses propres fautes, et s'éloignera d'autant plus du mal. Ne soyons point dissolus dans cette courte vie, de peur de gémir dans la vie qui n'a pas de fin. Ne recherchons point les délices, qui engendrent trop de pleurs et trop de douleurs ; mais vivons dans la tristesse, qui engendre le pardon. Souvent on vit le Seigneur pleurer, jamais on ne le vit rire. — S. BAS. — Il promet le rire à ceux qui pleurent, non le rire des lèvres, mais une allégresse entière, sans mélange d'aucune tristesse.

BÈDE. — Celui donc qui, pour les richesses de l'héritage du Christ, pour le pain de vie éternelle, pour l'espérance des jours célestes, désire souffrir les pleurs, la faim et la pauvreté, celui-là est heureux. Celui-là est encore plus heureux qui, dans l'adversité, ne craint point de pratiquer ces vertus avec courage ; d'où il suit : « Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront. » Car la haine des hommes ne peut faire que leur mauvais cœur blesse un cœur aimé du Christ. — SUITE. — « Vous sépareront. » Qu'ils vous séparent et vous chassent de la synagogue, le Christ vous trouvera et vous fortifiera. — SUITE. — « Vous outrageront. » Qu'ils outragent le nom du crucifié ; il ressuscite ceux qui meurent avec lui, et il les fait asseoir avec lui dans les cieus. « Rejetteront votre nom comme mauvais. » Il veut dire le nom des chrétiens, souvent méconnu par les Juifs et les Gentils, et repoussé par les

talis luctus est alacritatis materia : unde sequitur : Quia ridebitis : etenim si nihil prosumus his pro quibus flemus, tamen proficimus nobismetipsis : nam qui sic aliena deflet, multo magis non præteribit inflebiliter sua delicta : magis autem nec facile labetur in scelus. Non dissolvamur in hac brevi vita, ne suspiremus in infinita : non quæramus delicias, ex quibus manat luctus et dolor nimius ; sed tristemur tristitia, quæ germinat veniam. Est etiam Dominum sæpius reperire lugentem ; ridentem, nunquam. BASIL. (in homil. *De gratiarum actione*). Promittit autem flentibus risum ; non quidem emissum per mandibulas sonum, sed meram et impermixtam cuilibet tristitiæ alacritatem.

BÈDE. Qui ergo propter divitias hæreditatis Christi, propter panem vitæ æternæ,

propter spem cœlestium gaudiorum, fletus, esuriam, paupertatemque pati desiderat, beatus est : multo autem beatior qui has virtutes inter adversa servare non tropidat : unde sequitur : Beati eritis cum vos oderint homines. Licet enim homines odiant, corde nefando dilectum cor Christo lædere nequeunt. Sequitur : Et cum separaverit vos. Separant, et a synagoga expellant ; Christus invenit et confirmat. Sequitur : Et exprobraverint : exprobrent nomen crucifixi : ipse commortuos sibi conresuscitat, et con-sedere facit in cœlestibus. Sequitur : Et ejecerint nomen vestrum tanquam malum : ubi nomen Christianorum significat, quod a Gentilibus Judæisque sæpiissime quantum ad ipsos memoriæ abrasum, et ab hominibus est ejectum, nulla existente causa odii, nisi propter Filium hominis : quia scilicet

homines sans aucun motif de haine, à cause du Fils de l'homme, parce que les fidèles ont voulu prendre le nom du Christ. Ainsi, il nous apprend qu'ils seront poursuivis par les hommes, mais qu'ils seront béatifiés surhumainement; d'où il suit: « Réjouissez-vous en ce jour et soyez ravis de joie, parce que votre récompense est grande dans le ciel, etc. » — S. CHRYS. — Le beaucoup et le peu se mesurent par la grandeur de celui qui parle; voyons donc quel est celui qui promet une grande récompense. Un prophète ou un apôtre, qui ne sont que des hommes, eussent estimé beaucoup ce qui est peu; mais ici c'est le Seigneur, possesseur de trésors éternels et de richesses au-dessus de toute conception, qui a promis une grande récompense. — S. BAS. — Quelquefois on dit *grand* dans un sens absolu, comme : *le ciel est grand, la terre est grande*; quelquefois c'est par comparaison, comme : un *grand cheval*, un *grand bœuf*, en les comparant à d'autres de leur espèce. Je pense que la récompense réservée à ceux qui souffrent des opprobres pour le Christ sera grande, non par comparaison à ce que nous connaissons, mais grande en elle-même et telle qu'il convient à Dieu de la donner. — S. JEAN DAMASC. — De plus, ce qui peut être mesuré ou compté est exprimé d'une manière déterminée; mais ce qui, par son excellence, surpasse tout nombre et toute mesure est appelé *grand* et *nombreux* d'une manière indéterminée : c'est ainsi que nous disons que la miséricorde de Dieu est grande.

S. EUS. — Ensuite, préparant les apôtres au combat qu'ils devaient soutenir contre leurs ennemis en prêchant dans tout l'univers, il ajoute : « C'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes. » — S. AMB.

credentes nomen Christi suum cognomen facere voluerunt. Docet ergo eos ab hominibus insectandos, sed ultra homines esse beandos : unde sequitur : Gaudete in illa die et exultate : ecce enim merces vestra multa est in celo etiam, etc. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Multum et paucum mensuratur dignitate proferentis. Quæramus igitur quis multam promisit mercedem : siquidem propheta vel apostolus, velut homo paucum esse multum existimavit ; nunc autem Dominus qui possidet perennes thesauros et opes quæ quemlibet intellectum transcendunt, inultam pollicitus est mercedem, BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Rursus magnum, aliquando absolutam habet intentionem ; sicut magnum est cælum, et magna est terra ; aliquando vero ad ali-

quid habet relationem ; ut magnus equus et bos in comparatione similibus : sic arbitror multam fore mercedem repositam patientibus opprobria propter Christum ; non tanquam comparatam ad ea quæ penes nos sunt ; sed in se multam existentem, et tanquam a Deo donatam. DAMAS. (in lib. *De logica*, cap. 49). Illa etiam quæ mensurari vel numerari possunt, determinate ingeruntur ; quod autem ex quadam excellentia omnem transcendit mensuram et numerum, indeterminate dicitur magnum et multum ; puta quando dicimus multam esse Dei misericordiam.

EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Deinde muniens discipulos ad pugnam adversariorum, quam passuri erant per totum orbem prædicantes, subdit : Secundum hæc enim

— Car les Juifs persécutèrent les prophètes jusqu'à les faire mourir.

— BÈDE. — Parce que ceux qui disent la vérité sont ordinairement persécutés; cependant les anciens prophètes ne cessèrent point d'annoncer la vérité par crainte de la persécution.

S. AMB. — Il dit : « Bienheureux les pauvres ; » voilà la tempérance, qui s'abstient du mal, foule aux pieds le siècle, et ne recherche point les plaisirs. « Bienheureux vous qui avez faim ; » voilà la justice ; car celui qui a faim a compassion du pauvre, la compassion le rend charitable, la charité le fait juste et sa justice demeure éternellement. « Benheureux vous qui pleurez maintenant ; » voilà la prudence qui pleure au milieu des choses passagères et recherche les éternelles. « Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront ; » voilà la force, non celle qui mérite la haine par ses crimes, mais celle qui souffre la persécution pour la foi. C'est ainsi qu'on arrive à la couronne de la souffrance ; si vous ne recherchez point la faveur des hommes, vous obtiendrez celle de Dieu. La *tempérance* produit donc la pureté du cœur, la *justice* produit la miséricorde, la *prudence* produit la paix et la *force* produit la douceur. Ces vertus sont unies et liées entre elles, de sorte que celui qui en a une paraît en avoir plusieurs. Chaque saint a une vertu propre, mais la plus abondante est la plus récompensée. Qu'elle était grande l'hospitalité d'Abraham et son humilité ! mais parce qu'il excella surtout par la foi, il mérita surtout la primauté de la foi. Ainsi chacun aura plusieurs récompenses, parce qu'il y a plusieurs élans de vertu, mais celle dont le mérite domine dans chacun aura la plus abondante récompense.

faciebant prophetis patres eorum. AMB. Quia prophetas Judæi usque ad mortem corporis persecuti sunt. BÈD. Quia vera dicentes solent persecutionem pati : nec tamen ideo prophetae antiqui timore persecutionis a veritatis prædicatione defecerunt.

AMB. In hoc ergo quod dicit, beati pauperes, habes temperantiam : quæ a peccato abstinet, seculum calcit, illecebrosa non querit ; beati qui esuritis, habes justitiam : qui enim esurit, esurienti compatitur, compatiendo largitur, largiendo fit justus, quia justitia ejus manet in æternum ; beati qui nunc fletis ; habes prudentiam ; cujus est flere quotidiana, et ea quæ æterna sunt querere ; beati eritis cum vos oderint homines, habes fortitudinem ; sed eam quæ

non odium mereatur ex crimine ; sed persecutionem patiatur ex fide. Sic enim ad passionis pervenitur coronam, si gratiam hominum negligas, divinam sequaris. Ergo temperantia cordis habet munditiam ; justitia misericordiam ; pacem prudentia ; mansuetudinem fortitudo. Connexæ sibi sunt et concatenatæ virtutes ; ut qui unam habet, plures habere videatur. Et sanctis una competit virtus ; sed ejus quæ fuerit uberius, uberius est præmium. Quanta hospitalitas in Abraham ? quanta humilitas ? sed quia fide præstitit, fidei præ cæteris meruit principatum. Ergo unicuique plura præmia, quia plurima incentiva virtutum ; sed quod in aliquo merito copiosius, hoc etiam in præmio redundantius.

Mais malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation dans ce monde ! Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim ! Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez réduits aux pleurs et aux larmes ! Malheur à vous lorsque les hommes diront du bien de vous ; car c'est ce que leurs pères faisaient à l'égard des faux prophètes.

S. CYR. — Après avoir dit que la pauvreté aimée pour Dieu est la cause de tout bien, et que la faim et les larmes auront la récompense des saints, il parle des choses opposées, et les montre comme une cause de damnation et de supplice ; d'où il est dit : « Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation. » — S. CHRYS. — Ce mot *malheur* s'adresse toujours dans l'Écriture à ceux qui n'échappent point au supplice de la vie future. — S. AMB. — Or, quoique, dans l'abondance des richesses, il y ait beaucoup de séductions coupables, cependant il y a des inspirations vertueuses. Quoique la vertu n'ait pas besoin d'opulence, et que la largesse du pauvre soit plus louable que la libéralité du riche, cependant l'autorité de la sentence céleste ne condamne pas ceux qui ont des richesses, mais ceux qui ne savent point en faire usage. Car, comme le pauvre est d'autant plus louable qu'il donne avec un sentiment plus spontané, ainsi le riche est d'autant plus criminel s'il ne rend pas grâce à Dieu de ce qu'il a reçu, et s'il réserve sans utilité la fortune qui lui est donnée pour l'usage de tous. Ce n'est donc pas la fortune qui est criminelle, mais l'attachement à la fortune ; et quoiqu'il n'y ait pas de plus grand tourment que d'entasser avec inquiétude au profit de ses héritiers, cependant, parce que les désirs d'entasser

Verumtamen vae vobis divitibus qui habetis consolationem vestram ! Vae vobis qui saturati estis, quia esuriatis ! Vae vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis ! Vae cum benedixerint vobis omnes homines ! Secundum haec enim faciebant pseudoprophetae patres eorum.

CYRIL. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Prædicto quod paupertas propter Deum causa si cujuslibet boni ; et quod esurire et flere non vacabit mercede sanctorum ; transfert sermonem ad opposita et innuit ipsa damnationis et supplicii materiam : unde dicitur : Verumtamen vae vobis divitibus qui habetis consolationem vestram. CHRYS. (homil. 17, in *Gen.*). Hæc enim dictio, vae, semper in Scripturis dicitur his qui non possunt evadere a futuro supplicio. AMB. Licet

autem in pecuniariis copiis multa sint lenocinia delictorum, pleraque tamen sunt incentiva virtutum. Quanquam virtus subsidia non requirat et commendatior sit collatio pauperis, quam divitis liberalitas ; tamen non eos qui habent divitias, sed eos qui uti his nesciunt, sententiæ cœlestis auctoritas condemnat. Nam ut ille pauper laudabilior est qui prompto largitur affectu, ita criminosior dives est qui de eo referre gratiam Deo debuit quod accepit ; nec censum ad communem usum datum sine usu abscondere. Non census igitur, sed affectus in crimine est. Et quanquam nulla pœna gravior sit quam successorum profutura compendiis anxio timore servare, tamen quoniam avaritiæ desideria congerendi quadam voluptate pascuntur, qui consolationem vitæ præsentis habuerunt, remunera-

de l'avare ont quelque volupté, ceux qui ont la consolation de la vie présente perdent la vie éternelle. Par *riche* nous pouvons encore entendre le peuple juif ou les hérétiques ou les pharisiens qui, se délectant dans l'abondance des paroles et dans une faconde ambitieuse, méconnurent la simplicité de la vraie foi, et se firent des trésors inutiles.

SUITE. — « Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. » — BÈDE. — Le riche vêtu de pourpre s'était rassasié chaque jour à de splendides festins, mais il souffrait ce cruel *malheur* lorsqu'il demandait une goutte d'eau de la main de Lazare qu'il avait méprisé. — S. BAS. — L'abstinence est donc nécessaire, et l'Apôtre nous le montre clairement en la comptant parmi les fruits de l'Esprit; rien, en effet, ne soumet le corps autant que l'abstinence, par laquelle nous devons modérer (comme avec un frein) l'ardeur de la jeunesse. L'abstinence est donc la mort du mal, l'apaisement des passions et le principe de la vie spirituelle; elle émousse en lui-même l'aiguillon des plaisirs. Néanmoins, pour n'être pas confondus avec les ennemis de Dieu, nous devons, quand il le faut, accepter toute chose, afin de montrer que tout est pur pour ceux qui sont purs, usant ainsi des choses nécessaires à la vie, et nous abstenant de tout ce qui sert à la volupté. De plus, tous ne peuvent se prescrire la même heure, ni la même manière, ni la même mesure; mais tous doivent avoir la même intention de ne pas atteindre la satiété; car remplir son ventre rend le corps lui-même impuissant à ses propres fonctions, l'appesantit et le dispose au mal. — BÈDE. — Ou encore: si ceux-là sont heureux qui ont toujours faim des œuvres de justice, ceux-là, au contraire, doivent être estimés malheureux

tionem perpetuam perdidit. Possumus tamen hic divitem intelligere populum Judæorum, vel hæreticos; vel certe pharisæos, qui ubertate verborum et quodam ambitiosæ facundiæ patrimonio dolectati, simplicitatem veræ fidei supergressi, thesauros inutiles condiderunt.

Sequitur: Væ vobis qui saturati estis, quia esurietis! BÈDE. Dives ille purpuratus saturabatur epulans quotidie splendide; sed dirum væ sustinebat esuriens, quando de Lazari quem despexerat digito guttam aquæ quærebatur. BASIL. (ut sup., in *Cat.*). Quod autem necessaria sit abstinentiæ ratio, palam est ex eo quod Apostolus eam inter fructus spiritus enumeravit (*Galat.*, 5); subjectio enim corporis per nihil aliud sic obtinetur, sicut per abstinentiam; qua (quodam fræno)

debet compescere juventutis fervorem. Est igitur abstinentia interemptio criminis, amotio passionum, vitæ spiritualis initium obtundens in se illecebrarum aculeum. Ne autem coincidentia fiat cum inimicis Dei, debet accipi quodlibet cum exigit tempus, ad ostendendum quod mundis omnia munda (sicut dicitur *ad Tit.*, 1, vers. 15); procedendo quidem ad necessaria vitæ, abstinendo autem omnino ab his quæ faciunt ad voluptatem. Attamen nec eamdem horam sibi cunctos sancire possibile, nec modum, nec mensuram: sit autem communis intentio, non expectare repletionem: replere namque ventrem, ipsum quoque corpus inutile facit erga proprias operationes, et somnolentum et ad nocumenta dispositum. BÈDE. Aliter: si beati sunt illi qui justitiæ

qui, satisfaisant à tous leurs plaisirs, n'éprouvent aucune faim du vrai bien.

SUITE. — « Malheur à vous qui riez, etc. » — S. BAS. — Puisque le Seigneur menace ici ceux qui rient, il est évident que le fidèle ne doit rire en aucun temps et surtout au milieu de la multitude si grande de ceux qui meurent dans le péché, et pour lesquels il faut pleurer. Le rire immodéré est un signe de désordre et un mouvement effréné de l'âme, mais il est permis d'exprimer les émotions de son âme jusqu'à l'épanouissement du visage. — S. CHRYS. — Dites-moi donc pourquoi vous êtes dissipé (ou dissolu), et vous éclatez de rire, vous qui devez paraître au terrible jugement et rendre compte de tout ce que vous faites ici-bas.

BÈDE. — L'adulation nourrit le péché; comme l'huile excite le feu, ainsi elle excite l'ardeur du mal; c'est pourquoi il ajoute : « Malheur à vous quand les hommes diront du bien de vous, etc. » — S. CHRYS. — Ceci n'est point opposé à ce que le Seigneur dit ailleurs : « Que votre lumière luise devant les hommes ; » c'est-à-dire que nous devons nous porter au bien pour la gloire de Dieu et non pour notre propre gloire; car la vaine gloire est funeste, elle engendre l'injustice, la présomption et l'avarice, mère de tous les maux. Si donc vous voulez éviter cette voie, tenez vos regards tournés vers Dieu, et contentez-vous de la gloire qui est en Dieu. En effet, si, en toute chose, il faut choisir les plus savants arbitres, comment pourriez-vous confier à la foule l'appréciation de votre vertu? et pourquoi pas à celui qui la connaît mieux que tous, qui peut la donner et la couronner? Si vous cherchez en lui

semper esuriunt opera, infelices econtra æstimandi, qui sibi in desideriis placentes nullam veri boni famem patiuntur.

Sequitur : Væ vobis qui ridetis, etc. BASIL. (ut sup.). Cum Dominus ridentes nunc arguat, palam est quod nunquam erit fidei tempus risus, et præcipue in tanta multitudinæ eorum qui in peccato moriuntur, pro quibus oportet lugere : superfluum autem risus est immoderantiæ signum, et effrenis animæ motus ; sed usque ad vultus jucunditatem exprimere passionem animæ non dedecet. CHRYS. (homil. 6, in *Matth.*). Dic autem mihi cur concuteris (vel dissolveris) et defluis ; qui debes assistere terribili judicio, et ponere rationem de omnibus hic operatis ?

BÈD. Quia vero ipsa peccati nutrix adulationis, sicut oleum flammis, sic in culpa ar-

dentibus solita est ministrare fomentum, subdit : Væ cum benedixerint vobis omnes homines, etc. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Non autem contrarium est quod hic dicitur ei quod alibi Dominus dicit (in *Matth.*, 5) : Lucet lux vestra coram hominibus, ut scilicet festinemus bene agere ad gloriam Dei, non ad propriam : perniciosum enim quid est inanis gloria ; et inde sumit ortum iniquitas atque desperatio, et mater malorum avaritia : quod si viam quæris divertendi ab hoc, dirigas aspectum semper ad Deum, et esto contentus ea quæ apud eum est gloria : nam si in qualibet facultate doctiores eligere oportet in arbitros, quomodo virtutis experimentum pluribus credis ? non autem illi qui præ omnibus eam novit, et dare, et coronare potest ? a quo si gloriam cupis, vita laudem humanam : de nullo

voire gloire, évitez les louanges des hommes; nous admirons davantage celui qui dédaigne la gloire; mais si nous sommes ainsi, combien plus le Seigneur de toutes choses. Considérez d'ailleurs que la gloire des hommes passe rapidement, parce que le cours du temps la livre à l'oubli.

SUITE. — « Leurs pères faisaient ainsi à l'égard des faux prophètes. » — BÈDE. — Les faux prophètes sont ainsi appelés parce qu'ils cherchaient à prédire l'avenir pour captiver la faveur de la foule. Sur la montagne le Seigneur ne dit que les béatitudes des bons; dans la plaine, au contraire, il dit aussi le malheur des méchants, parce que les auditeurs encore grossiers ont besoin d'être poussés au bien par la terreur, tandis qu'il suffit aux parfaits d'être invités par les récompenses. — S. AMB. — Remarquez encore que saint Matthieu a excité les peuples à la vertu et à la foi par les récompenses, tandis que celui-ci les détourne aussi des crimes et des péchés par la menace des supplices à venir.

Mais pour vous qui m'écoutez, je vous dis : Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent. Bénissez ceux qui font des imprécations contre vous, et priez pour ceux qui vous calomnient. Si un homme vous frappe sur une joue, tendez-lui même l'autre. Et si quelqu'un vous prend votre manteau, ne l'empêchez point de prendre aussi votre robe. Donnez à tous ceux qui vous demanderont, et ne redemandez point votre bien à celui qui vous l'emporte. Traitez les hommes de la même manière que vous voudriez vous-même qu'ils vous traitassent.

BÈDE. — Après leur avoir dit ce qu'ils auraient à souffrir de leurs ennemis, maintenant il leur enseigne comment ils doivent agir avec ces

enim alio magis consuevimus admirari, quam de respuente gloriam : quod si nos, magis Dominus omnium. Deinde illud consideres, quod hominum gloria celeriter deficit, quia per cursum temporis oblivioni traditur.

Sequitur : Secundum hæc enim faciebant pseudoprophetae patres eorum. BÈD. Pseudoprophetae significantur, eo quod ad captandum vulgi favorem futura præloqui conentur : itaque Dominus in monte beatitudines solummodo proborum, in campo vero etiam vœ describit reproborum, quia rudes adhuc auditores necesse est terroribus ad bona compelli, perfectos autem satis est præmiis invitari. AMB. Et attende quod Matthæus præmiis ad virtutem et fidem populos provocavit ; hic autem etiam a cri-

minibus atque peccatis futurorum suppliciorum denuntiatione deterruit.

Sed vobis dico qui auditis : diligite inimicos vestros ; benefacite his qui oderunt vos ; benedicite maledicentibus vobis ; et orate pro calumniantibus vos. Et qui te percutit in maxillam unam, præbe illi et alteram : et ab eo qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere : omni autem petenti te, tribus, et qui aufert quæ tua sunt ne repelas : et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter.

BÈD. Quia dixerat supra quid ab inimicis pati possent, nunc qualiter cum eisdem inimicis agere debeant, ostendit, dicens : Sed vobis dico qui auditis. AMB. Non otiose

mêmes ennemis, en disant : « Je vous dis à vous qui m'écoutez. » — S. AMB. — Ce n'est pas sans raison, qu'après l'énumération d'un grand nombre de faits célestes il vient à ceci, afin d'enseigner aux peuples fortifiés par les miracles divins à s'avancer sur les traces des prodiges au-delà des traditions de la loi. De plus entre les trois plus grandes vertus (l'espérance, la foi et la charité), la plus grande est la charité, qui est recommandée quand il est dit : « Aimez vos ennemis. » — S. BAS. — Le propre des ennemis est de nuire et de dresser des embûches, tous ceux donc qui, de quelque manière, nuisent à quelqu'un sont ses ennemis. — S. CYR. — Il convenait que cette recommandation fût faite aux saints docteurs qui devaient prêcher la parole du salut dans tout l'univers; s'il leur fût arrivé de vouloir tirer vengeance de leurs persécuteurs, ils eussent négligé de les appeler à la connaissance de la vérité. — S. CYR. — Il ne dit pas : *Ne laissez point*, mais *aimez*, et non-seulement il commande d'aimer, mais encore de faire du bien; d'où il suit : « Faites du bien à ceux qui vous haïssent. — S. BAS. — Or, l'homme étant composé d'une âme et d'un corps, nous faisons du bien selon l'âme en reprenant ou avertissant de pareils hommes et en les conduisant par la main à la conversion; nous leur faisons du bien selon le corps en les assistant dans les nécessités de la vie.

SUITE. — « Bénissez ceux qui vous maudissent. » — S. CHRYS. — Ceux qui blessent ainsi leur propre âme doivent faire répandre des larmes et des pleurs et non des malédictions; car rien n'est plus détestable qu'une âme qui maudit, et rien n'est plus immonde que des lèvres qui profèrent des malédictions. O homme, ne vomissez point le venin

plurimorum factorum cœlestium enumeratione progressus ad hunc locum serius venit, ut populos divinis miraculis roboratos ultra legis tramitem virtutum vestigiis progredi edoceret. Denique inter tria maxima (spem, fidem et charitatem) major est charitas, quæ ordinatur cum dicitur : Diligite inimicos vestros. BASIL. (in *Regulis brevioribus ad interrogat.*, 176). Inimici quidem proprium est obesse et insidiari : omnis igitur qui qualiterouque nocet alicui, dicitur inimicus. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Conveniens autem erat hujusmodi conversatio doctoribus sanctis, qui prædicaturi erant ubique terrarum salutarem sermonem ; quos si contingeret velle recipere de persequentibus vindictam, omisissent eos ad cogitationem veritatis vocare. CHRYS.

(homil. 18, in *Muth.*). Non autem dicit : Ne odio habeas, sed, diligas ; neque simpliciter mandavit diligere, sed etiam benefacere : unde sequitur : Benefacite his qui oderunt vos. BASIL. (ut sup.). Verum quia homo ex corpore consistit et anima ; secundum animam quidem benefaciemus hujusmodi, sive talibus hominibus, arguentes et commonentes eos, et omnino ad conversionem manucentes ; secundum corpus autem benefacientes eis in necessariis victui.

Sequitur : Benedicite maledicentibus vobis. CHRYS. (in *Cat. græc.*). Qui enim percipiunt proprias animas, digni sunt lacrymis et fletibus non maledictionibus : nihil enim detestabilius est anima maledica, nec immundius lingua quæ maledictiones

de l'aspic, ne vous changez pas en bête féroce; la bouche ne vous a pas été donnée pour mordre, mais pour guérir les plaies d'autrui. Ainsi il nous a commandé de regarder nos ennemis comme des amis et les meilleurs, ceux pour lesquels nous avons coutume de prier; d'où il suit: « Priez pour ceux qui vous persécutent, etc. » La plupart des hommes, au contraire, prosternés la face contre terre et les mains étendues, au lieu de prier Dieu pour leurs propres crimes, l'invoquent contre leurs ennemis, ce qui n'est autre chose que se transpercer soi-même. Lorsque vous demandez à celui qui a défendu les imprécations contre vos ennemis d'écouter vos malédictions contre eux, comment pourriez-vous être exaucé, vous qui provoquez celui que vous suppliez, en frappant votre ennemi devant son roi, sinon avec la main au moins par vos paroles? O homme, que faites-vous? Vous venez implorer le pardon de vos péchés, et vos lèvres sont remplies d'amertume; c'est le temps de la douceur, de la prière et des gémissements, non celui de la fureur. — BÈDE. — Mais on peut se demander ici pourquoi, dans les prophètes, il se trouve de nombreuses imprécations contre les ennemis? Or, il faut savoir que les prophètes annonçaient dans leurs imprécations ce qui devait arriver; ce n'étaient point des vœux exprimant leurs désirs, mais des prévisions qui leur étaient révélées par l'Esprit.

S. CYR. — L'ancienne loi défendait de blesser le prochain, ou, si on était blessé d'abord par lui, de dépasser dans la vengeance les blessures reçues; mais la perfection de la loi est dans le Christ et dans ses commandements; d'où il suit: « Si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui encore l'autre. » En effet, lorsque les médecins re-

offert. Homo, aspidum venena non evomas, nec vertaris in bellum: est tibi datum os, non ut mordeas, sed ut aliorum vulnera sanes: inimicos autem mandavit nobis annumerare gradui amicorum; non quorumcunque, sed præcipuorum, pro quibus orare solemus: unde sequitur: Orate pro persequentibus vos, etc. Plerique autem econtra procumbentes, et fronte super terram percutientes, et manus expandentes, non pro suis criminibus orant Deum, sed adversus inimicos, quod nihil aliud est quam se ipsum transfodere. Cum eum qui prohibuit contra inimicos orare, precaris ut te maledicentem inimicis exaudiat, quomodo possibile est audiri, quando provocas exauditurum, verberando inimicum coram rege,

etsi non manibus, verbis tamen? Quid facis, homo? Stas ut veniam impetres peccatorum, et imples os amaritudine: mitigationum est tempus, orationis et gemitus, non furoris. BÈDE. Sed merito movetur quæstio, quomodo in prophetis inveniuntur multe imprecationes adversus inimicos? ubi videndum est quia prophetæ per imprecationem quid esset futurum cecinerunt; non optantis voto, sed spiritu prævidentis.

CYRIL. (ubi sup.). Vetus autem lex mandabat non offendere alios; vel, si prius fuerimus læsi, non ultra proportiones lædentium iras protendere, sed perfectio legis in Christo est, et in ejus mandatis: unde sequitur: Et qui te percusserit in maxillam unam præbe illi et alteram: nam et medici

çoivent un coup de pied d'un furieux, ils ont plus de pitié de lui, et ils se préparent à le guérir : vous aussi faites de même à l'égard de ceux qui vous persécutent ; car ceux-là surtout sont malades ; ne vous découragez point qu'ils n'aient vomi toute leur amertume, alors ils vous rendront grâces et Dieu lui-même vous couronnera pour avoir délivré votre frère du mal le plus grave. — S. BAS. — Presque tous violent ce commandement, surtout les puissants et les princes, non-seulement quand on les outrage, mais encore quand on leur manque de respect ; ils regardent comme ennemis tous ceux qui ont pour eux moins d'égards qu'ils ne croient en mériter. Or, c'est un grand opprobre pour un prince que d'être prompt à la vengeance ; comment, en effet, pourra-t-il enseigner aux autres à ne point rendre le mal pour le mal, si lui-même est si prompt à se venger de ceux qui lui nuisent ?

S. CYR. — Le Seigneur veut encore que nous méprisions nos biens ; d'où il suit : « Si quelqu'un vous prend votre manteau, abandonnez-lui aussi votre tunique. » Telle est la vertu d'une âme qui est exempte de la passion du désir des richesses ; en effet, celui qui est miséricordieux doit oublier le mal qu'on lui fait et abandonner à ceux qui le persécutent ce qu'il donnerait à ses meilleurs amis. — S. CHRYS. — Il ne dit pas : « Supportez humblement la violence de celui qui vous outrage ; » mais : Procédez avec mesure, et disposez-vous à souffrir le mal qu'il veut vous faire ; dominez son insolence par votre longanimité ; faites qu'il se retire honteux de votre inaltérable patience. Direz-vous : *Comment cela peut-il se faire ?* Quoi ! en voyant celui qui s'est fait homme et a tant souffert pour vous, vous hésitez encore et vous demandez com-

cum calce feriuntur ab insanis, tunc maxime miserentur eis, et accingunt se ad eorum remedia ; tu quoque similem habeas conjecturam erga persequentes. Ipsi namque sunt qui præcipue infirmantur : nec prius desistamus, quam totam amaritudinem evomerint. tunc uberes gratias agent tibi, et ipse Deus te coronabit, eo quod fratrem tuum a pessima ægritudine liberasti. BASIL. (*in Ksaiam*). Fere autem cuncti contra hoc mandatum procedimus ; et præsertim potentes vel principes, non solum si passi fuerint contumelias ; sed et si præstita eis non sit reverentia ; adversarios reputantes quicumque eos minus reveriti sunt quam se reputaverint dignos. Est autem magna insania principis esse promptum ad vindictam : nam et qualiter alium docebit nulli malum pro malo rependere (*ad Rom.*, 12,

vers. 17], qui nocenti retribuere satagit ?
CYRIL. (*in Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Vult autem Dominus insuper esse contemptorem rerum : unde sequitur : Et ab eo qui aufert vestimentum, tunicam noli prohibere : hæc est enim virtus animæ, quæ omnino aversa est a passione cupiditatis divitiarum : decet enim eum qui pius est, etiam oblivisci malorum ; ut et ea quibus charos amicos juvamus, persequentibus conferamus. CHRYS. (*hom. 18, in Matth.*). Non autem dixit : Fer humiliter injuriantis impetum ; sed, procedas per sapientiam, et ulterius te disponas ad patiendum quæ ille cupiat facere ; superans insolentiam ejus ubertate prudentiæ, ut habito pudore in excellenti patientia tua discedat. Sed dicet aliquis : Quomodo potest hoc fieri ? Cum videris factum hominem, tot passum pro

ment il est possible de pardonner les injures de vos frères? Qui donc a souffert comme votre Seigneur, lié, flagellé, couvert de crachats et mis à mort? D'où il suit: « Donnez à quiconque vous demande. »—S. AUG.— Il ne dit point: *tout ce qu'ils demandent*, mais ce que vous pouvez donner avec justice et honnêteté, c'est-à-dire ce qui ne peut nuire ni à vous ni aux autres, autant que l'homme peut le connaître et le juger; et quand vous lui refuserez justement ce qu'il vous demande, cherchez dans votre justice à lui accorder quelque chose de meilleur après l'avoir repris pour l'injustice de sa demande. — S. CHRYS. — Nous péchons souvent en ceci; non-seulement en ne donnant pas à ceux qui nous demandent, mais en les reprenant; *pourquoi*, disons-nous, *ne travaille-t-il point? pourquoi vit-il dans l'oisiveté?* Dites-moi, vous-même, vos biens viennent-ils de votre travail? et si vous travaillez, est-ce pour blâmer les autres? parce qu'il vous demande du pain et un vêtement, vous l'appellez cupide? Ne lui donnez rien et ne l'outragez point; pourquoi, n'ayant vous-même aucune pitié, détournez-vous les autres de le secourir? Si nous donnons à tous indifféremment, nous obtiendrons toujours miséricorde. C'est parce qu'Abraham recevait tout le monde qu'il reçut les anges. Serait-il homicide ou voleur, ne lui faut-il pas du pain? Ne nous érigeons donc jamais en censeurs sévères d'autrui, de peur d'être jugés nous-mêmes avec rigueur.

SUITE. — « Ne redemandez pas votre bien à celui qui vous le prend. » — S. CHRYS. — Nous recevons tout de Dieu; *mien* ou *tién* sont de vains mots. Si vous dites que votre maison vous appartient, vous dites une parole qui n'a point de sens; car l'air, et la terre, et le ciment, appar-

te, adhuc quæris et dubitas quomodo possibile sit nequitiis ignoscere conservorum: quis tale passus est quale Dominus tuus, dum ligaretur, flagellaretur, sputa perferens, mortem patiens? Unde sequitur: Omni autem petenti tribue. AUG., *De serm. Dom.* (lib. 1, cap. 40). Non dicit, omnia petenti, sed ut id des quod justa et honeste potest, id est, quod nec tibi nec alteri noceat, quantum sciri aut credi ab homine potest; et cui juste negaveris quod petit, judicanda est justitia, et aliquando melius aliquid tribues, cum petentem injusta correxeris. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). In hoc tamen peccamus non modicum; non solum non dando petentibus, sed et os increpando, cur, inquis, non laborat? cur otiosus alitur? Dic mihi, et tu, laborando possides? sed et si laboras, ad hoc laboras

ut vituperes alium? propter unicum panem et tunicam, appellas cupidum? Nihil tribuas, nec convitieris: cur nec tu misereris, et volentibus dissuades? Si cunctis indifferenter erogaverimus, semper miserebimur: quia enim Abraham cunctos recipiebat, recepit et angelos: nam si homicida sit et prædo, nonne tibi dignus videtur panis habendi? Non igitur simus severi aliorum censoras, ne nos quo-quo exquisite judicemur.

Sequitur: Et qui aufert quæ tua sunt ne repetas. CHRYS. (hom. 10, in. ad Cor.). A Deo percipimus omnia: quod autem dicimus meum et tuum, nuda tantum sunt verba: si namque domum tuam asseris, emisisti verbum carens subsistentia rei: nam et aer, et solum, et cementum Creatoris sunt; tu etiam ipse qui domum cons-

tiennent au Créateur, et vous aussi qui avez construit la maison. Il est douteux si même l'usage de ces choses vous appartient, non-seulement à cause de la mort, mais encore à cause des vicissitudes humaines. Votre vie ne vous appartient point, à quel titre vos biens seraient-ils à vous? Cependant, Dieu veut que les biens qu'il vous a confiés deviennent vôtres : ils le seront si vous les employez pour les autres ; si, au contraire, vous les prodiguez pour vous-mêmes, ils ne sont plus à vous. Or, comme les hommes se disputent devant les tribunaux à cause de leur désir déréglé des richesses, le Christ leur dit : « Ne redemandez point votre bien à celui qui vous le prend. » — S. AUG. — Il dit ceci du vêtement, de la maison, de la terre, des animaux, et en général de tous les biens. Un chrétien ne doit pas posséder un esclave comme un cheval ou comme de l'argent ; si cependant vous traitez mieux votre esclave que celui qui veut vous l'enlever, je ne sais si quelqu'un osera dire qu'il ne faut point le revendiquer.

S. CHRYS. — Il y a en nous une loi naturelle qui nous fait discerner le vice et la vertu ; d'où il suit : « Comme vous voulez que les hommes vous traitent, traitez-les vous-mêmes. » Il ne dit pas : « Ne faites point vous-mêmes ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse ; » car il y a deux voies qui mènent à la vertu : s'abstenir du mal et faire le bien. Il établit cette dernière qui contient aussi l'autre. S'il avait dit : « Pour être des hommes aimez les animaux, » ce commandement serait difficile ; mais en nous commandant d'aimer les hommes, selon notre penchant naturel, où est la difficulté de cette loi, observée par les lions et les loups, qu'un instinct naturel pousse à s'aimer? Le Christ n'a

truxisti : sed etsi tuus sit usus, dubius est, non solum propter mortem, sed etiam propter rerum eventus : anima tua non possidetur a te, et quo pacto tuæ reputabuntur opes : vult autem Deus tua fore, quæ tibi pro fratribus credita sunt ; fient autem tua, si pro aliis dispensaveris ; sin vero tibi affluenter expendaris quæ sunt tua, jam facta sunt aliena. Sed propter nefandam opum cupidinem homines in curiis conrixantur, contra quod Christus ait : Et qui auferit quæ tua sunt, ne repetas. AUG., *De serm. Dom.* (lib. 1, cap. 26). Quod de veste, domo, fundo, jumento, et generaliter omni pecunia dicit. Non autem Christianum oportet sic possidere servum quomodo equum aut argentum : servus si honestius a te regitur quam ab illo qui eum tibi cupit au-

ferre, nescio utrum quisquam dicere audeat eum debere contemni.

CHRYS., ut sup. (in *Cat. græc.*). Est autem insita nobis lex naturalis per quam dignoscimus quid sit virtus et vitium : unde sequitur : Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis, non ait : Quæcumque uon vultis ut faciant nec vos faciatis. Cum enim duse sint viæ quæ ducunt ad virtutem : scilicet abstinentia mali et operatio boni ; hanc ponit, per istam et illam significans. Et siquidem dixisset : Ut sitis homines diligite bestias, esset mandatum difficile : si vero homines diligere jussit, ad quod naturalis monitio est, quam difficultatem rez continet, quam leones et lupi servant, in quibus naturalis cognatio ad amicitiam cogit? Ostenditur igitur quod Christus

donc rien commandé qui surpasse notre nature; mais, comme autrefois il l'avait mis dans notre conscience, il veut que votre propre volonté soit votre loi; que si vous voulez qu'on vous fasse du bien, vous en fassiez aux autres; que si vous voulez qu'on ait pitié de vous, vous ayez pitié du prochain.

Que si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie aiment aussi ceux qui les aiment? Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie font la même chose? Et si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir la même grâce, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie s'entre-prêtent de la sorte pour recevoir le même avantage? C'est pourquoi aimez vos ennemis; faites du bien à tous et prêtez sans en rien espérer: et alors votre récompense sera très grande, et vous serez les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon aux ingrats mêmes et aux méchants. Soyez donc pleins de miséricorde, comme notre Père est plein de miséricorde.

S. CHRYS. — Le Seigneur avait dit qu'il fallait aimer ses ennemis; mais afin que vous ne pensiez pas qu'il l'a dit hyperboliquement et seulement par crainte, il en donne la raison en disant: « Si vous aimez ceux qui vous aiment, quel est votre mérite, etc. » Plusieurs causes produisent l'amour; parmi ces causes, les motifs spirituels sont les plus élevés, car alors rien de terrestre ne l'engendre, ni les services, ni les bienfaits, ni la nature, ni le temps, mais il descend du ciel. Ne vous étonnez point qu'il s'établisse sans aucun bienfait, puisqu'il n'est pas ébranlé par les accidents malheureux. Un père outragé brise les liens de l'amour, une épouse quitte son époux pour des querelles, un

nihil statuit nostram transcendens naturam, sed quod dudum inseruit conscientiam nostram, docet ut propria voluntas pro lege sit tibi, ut si vis bene fieri tibi, benefacias aliis; si vis ut alius tui miseretur, proximi miseraris.

Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis est gratia? Nam et peccatores diligentes se diligunt; et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia? Siquidem et peccatores hoc faciunt. Et si mutuum dederitis his a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis? Nam et peccatores peccatoribus facerantur, ut recipiant æqualia. Verumtamen diligite inimicos vestros, benefacite, et mutuum date, nihil inde sperantes, et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi; quia ipse benignus est super ingra-

tos et malos. Estote ergo misericordes, sicut et pater vester misericors est.

CHRYS. (*ut sup.*). Dixerat Dominus diligendos esse inimicos: ne autem putares hyperbolice esse dictum, æstimans solum ad terrorem eis dici, adjicit rationem, dicens: Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis est gratia? etc. Plures quidem causæ sunt quæ dilectiones constituunt: dilectio vero spiritualis universas præcellit: nihil enim terrenum eam parit; non utilitas, non beneficium, non natura, non tempus; sed de cælo descendit. Quid autem miraris si non indiget beneficio ut consistat, quando nec ex casu malorum pervertitur? Pater quidem passus injurias rumpit fœdus amoris; conjux post jurgia virum relinquit; filius si longævum videat patrem, gravatur: at

filis est triste de voir son père prolonger sa vieillesse, tandis que saint Paul allait faire du bien à ceux qui le lapidaient, et Moïse, lapidé par les Juifs, priait pour eux. Estimons donc les amitiés spirituelles qui sont indissolubles. Ensuite, pour blâmer les indifférents, il ajoute : « Les pécheurs aiment aussi ceux qui les aiment; » comme s'il disait : Parce que je veux que vous ayez quelque chose de plus qu'eux, je ne vous dis pas d'aimer seulement vos amis, mais même vos ennemis; car tous font du bien à leurs bienfaiteurs. Il montre ainsi qu'il exige plus que ce que les pécheurs ont coutume de faire en faisant du bien à leurs amis; d'où il suit : « Si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel est votre mérite ? »

BÈDE. — Non-seulement il déclare que l'amour et les bienfaits des pécheurs sont sans mérite, mais encore il blâme l'usure; d'où il suit : « Si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel mérite avez-vous? » Car les pécheurs prêtent aussi aux pécheurs pour en recevoir à leur tour (c'est-à-dire prêtent à usure).

S. AMB. — La philosophie distingue trois sortes de justice : une envers Dieu, qu'on nomme *piété*; une envers ses parents ou le reste du genre humain; une troisième envers les morts, qui consiste à remplir les devoirs des funérailles. Mais le Seigneur Jésus, s'élevant au-dessus des oracles de la loi et de la prophétie, nous propose un devoir de piété à l'égard de ceux qui nous ont blessés, et il ajoute : « Pour vous, aimez vos ennemis, etc. » — S. CHRYS. — En cela, vous faites plus pour vous-même que pour lui; car tandis qu'il est aimé par son semblable, vous devenez semblable à Dieu. Or, nous avons un grand pouvoir lorsque

Paulus ibat ad lapidantes, bene acturus eis (*Act.*, 14); Moyses lapidatur a Judæis, et orat pro eis (*Exod.*, 17). Veneremur itaque spirituales amicitias, quia sunt insolubiles. Unde arguens volentes pigrescere, subdit : Nam et peccatores diligentes se diligunt, quasi diceret : Quia volo vos his amplius aliquid possidere, non moneo solum amicos diligere, sed etiam inimicos : benefacientibus etiam benefacere commune est omnibus. Ostendit autem se parum plus petere, quam sit moris peccatorum qui benefaciunt amicis : unde sequitur : Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia ?

BÈDE. Non solum autem dilectionem vel beneficium peccatorum quasi infructuosam redarguit, sed etiam mutuam : unde sequitur : Et si mutuam dederitis his a qui-

bus speratis recipere, quæ gratia est vobis ? Nam et peccatores peccatoribus funcrantur (id est, mutantur), ut recipiant æqualia.

AMBR. In tres autem partes philosophia sibi videtur divisisse justitiam : unam in Deum, quæ pietas vocatur; alteram in parentes, vel reliquum genus humanum; tertiam in mortuos, ut his exequiarum jura solvantur. At Dominus Jesus legis oraculum ac prophetiæ fastigium supergressus, in eos quoque qui læserunt, pietatis porrexit officium cum subdit : Verumtamen diligite inimicos vestros, etc. CHRYS. (ut sup.). In quo plus tibi quam illi conferes : ille enim diligitur a conservo, tu vero efficeris similis Deo. Est autem maximæ virtutis, quando nocere volentes beneficiis complectimur : unde sequitur : Et benefacite :

nous cherchons à faire du bien à ceux qui veulent nous nuire ; d'où il suit : « Faites du bien ; » car, comme l'eau éteint le feu, tel est l'effet de la raison et de la douceur. L'humilité et la mansuétude sont à la colère ce que l'eau est au feu, et de même que le feu n'éteint pas le feu, de même la colère n'adoucit point la colère.

S. GRÆG. de Nysse. — L'homme doit éviter une damnable cupidité, et ne jamais chercher à tirer de l'indigent un produit de l'or ou de l'argent en exigeant le fruit d'un métal stérile ; d'où il ajoute : « Prêtez sans rien espérer, etc. » On n'est point coupable d'appeler *vol* et *homicide* la funeste invention de l'usure ; car quelle différence y a-t-il entre posséder un larcin pour lequel même on a percé les murs, et posséder illicitement ce que l'usure prend aux nécessiteux ? — S. BAS. — Dans le grec, ce mode d'avarice est justement appelé *τόκος*, enfantement, à cause de sa malheureuse fécondité. En effet, les animaux grandissent avec le temps, et ensuite se reproduisent ; mais à peine l'usure commence qu'elle se met à produire. Les animaux les plus précoces à se reproduire cessent aussi plus tôt d'engendrer ; mais l'argent des avarés se multiplie de plus en plus par le temps. Les animaux, en transmettant à leurs petits la faculté d'engendrer, cessent eux-mêmes d'être féconds ; mais l'argent des avarés produit sans cesse de nouveaux fruits et renouvelle les premiers. Ne vous exposez donc point aux mortelles atteintes de cette hête féroce. Que vous servirait-il d'éviter la gêne d'aujourd'hui si elle doit revenir encore plus grande ? Pensez déjà comment vous pourrez rendre ; comment l'argent pourra-t-il se multiplier assez dans vos mains pour qu'une partie vous tire de votre gêne,

sicut enim fornacem succensam aqua projecta extinguit, sic etiam ratio cum lenitate. Quod enim est aqua igni, hoc est iræ humilitas et mansuetudo ; et sicut non extinguitur ignis per ignem, sic nec ira per iram mitigatur.

GRÆG. Nyss. (orat. 1, *contra usurarios*). Debet autem homo vitare damnosam sollicitudinem, ne quærat ab inope divitiarum augmenta æris et auri ; metallorum sterilium exigens fructum : unde subdit : Et mutuum date nihil inde sperantes, etc. Malignam fœnorum excogitationem si quis appellat furtum et homicidium, non peccabit. Nam quid refert suffosso pariete quamquam erepta possidere, ac fœnorum necessitate possidere illicita ? BASIL. (in *Cat. græcorum*). Talis autem avaritiæ modus tocos merito nuncupatur in græco, *τόκος*, a pariendo,

propter mali fecunditatem. Animalia siquidem tractu temporis adolescunt et pariunt ; sed fœnus statim cum oritur, incipit procreare. Animalia quæ citius pariunt, citius a generatione desistunt ; sed nummus avarorum cum tempore propagatur. Animalia transfœrentia partum ad proprios alumnos, ipsa parere cessant ; æs autem avarorum et supervenientia procreat, et præcedentia renovat. Non attentes igitur mortiferam belluam. Quæ namque utilitas, si cavetur hodierna pauperies, quæ iterato irruet augmentata ? Jam meditare, unde restituas. Unde in tantum multiplicabitur tibi census, ut tuam partim relevet egestatem, partim integrat capitale, et insuper pariat fœnus ? sed ais : Qualiter ergo victum acquiram ? Labora, servi, tandem mendica ; unumquodque tolerabilius est fœnoris mu-

une autre représente le capital, et une autre suffise à l'usure? Mais, dites-vous, comment vivre? Travaillez, servez, mendiez enfin; tout est préférable à un emprunt usuraire. Vous dites encore : Qu'est-ce donc que le prêt qui n'a aucune espérance d'intérêt? Méditez la vertu de la parole, et vous admirerez la miséricorde de son auteur. Lorsque vous donnez au pauvre en vue de la divine charité, vous faites à la fois un *prêt* et un *don* : un *don*, car vous n'espérez point d'intérêt; un *prêt*, à cause de la bonté de Dieu qui vous rendra pour le pauvre; d'où il suit : « Votre récompense sera grande. » Est-ce que vous ne voulez point que celui qui est tout puissant devienne votre débiteur? Vous recevez la caution de tout homme riche, et vous répudieriez la caution de Dieu pour le pauvre? — S. CHRYS. — Remarquez cette admirable nature de prêt ! l'un reçoit et un autre s'oblige pour la dette qui rendra au centuple dans le temps présent, et dans le futur la vie éternelle.

S. AMB. — Telle est la récompense de la miséricorde qu'elle nous donne droit à l'adoption divine; car il suit : « Vous serez les enfants du Très-Haut. » Pratiquez donc la miséricorde, afin de mériter la grâce. La bonté de Dieu est immense : il fait pleuvoir sur les ingrats, et la terre féconde ne refuse point ses fruits aux méchants; d'où il suit : « Parce que sa bonté s'étend sur les ingrats et les méchants. » — BÈDE. — Soit en répandant les biens temporels, soit en inspirant les célestes par l'abondance de sa grâce.

S. CYR. — La récompense de la miséricorde est donc bien grande; en effet, cette vertu nous rend semblables à Dieu, et elle imprime sur nos âmes comme un sceau de la nature céleste; d'où il suit : « Soyez donc miséricordieux comme votre Père céleste, etc. » — S. ATHAN. —

tuo. Dicis autem : Quodnam est illud mutuum cui spes retributionis non hæret? Considera virtutem sermonis, et miraberis pietatem auctoris. Cum daturus es pauperi divinæ charitatis intuitu, idipsum et mutuum est et donum : donum quidem ob insperatam retributionem; mutuum ob beneficentiam Domini, qui vice illius restituit : unde sequitur : Et erit merces vestra multa. Non vis omnipotentem tibi obligari ad restitutionem? An quemquam opulentorum civium si fidejubeat, acceptas; Deum autem pro pauperibus fidejudentem repudias? CHRYS. (hom. 3, in Genesim sub finem). Attende mutui naturam mirabilem! Alius recipit, et alius obligat se pro debitis; cen-

tuplum in præsentem reddens, in futuro vero vitam æternam.

AMBR. Quanta misericordiæ merces, quæ in jus divinæ adoptionis asciscitur : sequitur enim : Et eritis filii Altissimi. Sequere igitur misericordiam, ut merearis gratiam. Late patet benignitas Dei; super ingratos pluit; malis fecunda non negat terra proventus : unde sequitur. Quia ipse benignus est super ingratos et malos. BED. Vel temporalia bona largiendo, vel celestia dona singulari gratia inspirando.

CYRIL. (in Cat. græc. Patr.). Magnum est ergo præconium pietatis; reddit enim hæc virtus nos Deo conformes, et quasi quædam signa sublimis naturæ nostris

C'est-à-dire que, considérant ses bienfaits, nous devons faire le bien que nous faisons, non en vue des hommes, mais en vue de Dieu, pour obtenir de lui notre récompense, et non des hommes.

Ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. Remettez, et on vous remettra. Donnez, et on vous donnera. On vous versera dans le sein une bonne mesure, pressée, entassée, et qui se répandra par dessus; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres.

S. AMB. — Le Seigneur ajoute qu'il ne faut point juger témérairement, afin que vous, qui vous reconnaissez des fautes, ne soyez point porté à juger les autres; d'où il dit : « Ne jugez point. » — S. CHRYS. — Ne jugez point ceux qui sont au-dessus de vous; disciples, ne jugez point vos maîtres; pécheur, ne jugez point celui qui est innocent; pour eux, ils ne doivent point réprimander, mais avertir et corriger charitablement. Il ne faut pas juger non plus dans les choses incertaines et douteuses, qui n'ont que l'apparence du mal ou qui ne sont ni graves, ni défendues. — S. CYR. — Ici il apaise cette mauvaise passion de notre conscience et de notre esprit qui est le principe et l'origine de nos mépris superbes. En effet, ceux qui devraient s'observer eux-mêmes et vivre selon Dieu, au lieu de le faire, examinent la conduite d'autrui, et dès qu'ils voient en quelqu'un des faiblesses, ils oublient leurs propres passions et s'en font un sujet de détraction. — S. CHRYS. — Difficilement vous trouverez quelqu'un (père de famille ou

imprimit animabus : unde sequitur : Estote ergo misericordes sicut et Pater vester cœlestis, etc. ΑΘΑ. (orat. 4, contra Arian.). Ut scilicet aspicientes beneficia ejus, bona quæ facimus, non hominum, sed ejus intuitu faciamus; quatenus a Deo non ab hominibus præmia consequamur.

Nolite judicare, et non judicabimini; nolite condemnare, et non condemnabimini; dimittite, et dimittentur vobis. Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et superfluentem dabunt in sinum vestrum: eadem quippe mensura quæ mensi fueritis, remetietur vobis.

AMB. Addidit Dominus non temere judicandum; ne tui cum sis conscius ipse delicti in alterum cogaris ferre sententiam: unde dicit: Nolite judicare. CHRYS. (in

Catena græcorum Patrum). Non judices præcedentes te, id est, discipulus magistrum; peccator innocentem; quos non oportet increpare, sed monere, et charitative corrigere; nec etiam judicandum est in incertis et qualibuscunque, quæ nec similitudinem habent peccati; aut quæ non sunt gravia, sive prohibita. CYRIL. (in *Cat. græc.*). Sedat ergo hic pessimam passionem nostrarum conscientiarum vel mentium, quæ superbi contemptus principium est et origo; quamvis enim deceat aliquos se circumspicere et secundum Deum conversari, hoc non faciunt, sed examinant alieni: et ut videant aliquos infirmari, tanquam propriarum passionum obliti faciunt hoc detractionis materiam. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ex epist. ejus ad *Demetrium*). Nec facile reperies quemquam (neque patrem-familias neque claustralem) expertem hujus

vivant dans le cloître) qui soit exempt de cet égarement ; cependant, ce sont là les insidieuses tentations du diable, car celui qui discute sévèrement les fautes d'autrui n'obtiendra jamais le pardon de ses propres fautes ; d'où il suit : « Et vous ne serez point jugés. » En effet, de même que celui qui est doux et miséricordieux doit avoir moins de crainte à cause de ses péchés, de même celui qui est dur et sévère ajoute à ses propres crimes. — S. GRÉG. de Nyssc. — Ne vous hâtez donc point de juger rigoureusement vos serviteurs, de peur que vous ne soyez traités de même ; car en *jugant* on provoque une condamnation plus rigoureuse ; d'où il suit : « Ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. » Ainsi, il ne défend pas le jugement qui est suivi du pardon. — BÈDE. — Ensuite il résume dans une courte sentence tout ce qu'il avait commandé par rapport aux ennemis, et il conclut en disant : « Pardonnez, et il vous sera pardonné, etc. » Par là, il nous commande de pardonner nous-mêmes les injures et de faire du bien, afin que nos péchés nous soient pardonnés et que la vie éternelle nous soit donnée.

S. CYR. — Pour montrer que nous recevons une récompense abondante de Dieu qui donne avec largesse à ceux qui l'aiment, il ajoute : « On vous versera dans le sein une bonne mesure pressée, entassée, et qui débordera. » — THÉOPH. — Comme s'il disait : De même que pour mesurer sans parcimonie une mesure de farine, vous la pressez, vous l'agitez, et vous en versez jusqu'à ce qu'elle déborde, de même le Seigneur versera dans votre sein une grande mesure qui débordera. — Il dit : *on versera*, parce que ses disciples recevront la récompense céleste par les mérites de ceux auxquels ils auront donné même un seul verre d'eau en son nom.

erroris ; sunt autem et hæ diabolicæ tentationis insidiæ : nam qui severe discutit aliena, nunquam priorum reatum merebitur veniam : unde sequitur : Et non judicabimini : sicut enim pius et mitis reprimat peccatorum timorem, sic severus et durus adjicit criminibus propriis. GRÉG. Nyss. (in *Cat. græc.*). Non igitur cum acrimonia præcipitatis in servos sententiam, ne similia patiamini : vocat enim judicium asperiores damnationem : unde sequitur : Nolite condemnare, et non condemnabimini. Non enim judicium cum venia prohibet. BÈDE. Brevi autem sententia cuncta quæ de conversando cum inimicis mandaverat, comprehendendo concludit, dicens : Dimitte,

et dimittemini, etc. Ubi dimittere nos injurias, et dare beneficia jubet, ut et nobis peccata dimittantur, et vita detur æterna.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Quod autem ampliori manu recompensationem accipiemus a Deo qui largifluc donat diligentibus eum, ostendit subdens : Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. THÉOPH. Quasi dicat : Sicut si farinam sine parcitate mensurare velles, conferceres eam, coagitares et supereffunderes abunde ; sic Dominus mensuram magnam et supereffluentem dabit in sinum vestrum. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 8). Dicit autem, dabunt ; quis per illorum merita qui-

SUITE. — « On se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servis, etc. » — S. BAS. — La mesure dont chacun de vous se servira dans ses bonnes actions ou dans ses fautes sera la mesure des récompenses ou des châtimens. — THÉOPH. — Mais peut-être quelqu'un fera-t-il cette subtile question : « S'il est rendu avec surabondance, comment est-ce la même mesure ? » A cela nous répondons qu'il n'a pas dit : *Il vous sera donné la même mesure, mais dans la même mesure.* En effet, il sera fait du bien à celui qui aura fait du bien, ce qui est mesurer dans la même mesure; et il dit que la mesure sera *surabondante*, parce qu'il lui rendra mille fois plus de bien. De même pour le jugement : Celui qui juge et qui est ensuite jugé reçoit dans la même mesure, mais parce qu'il sera jugé plus sévèrement qu'il n'a jugé son semblable, la mesure est en cela surabondante. — S. CYR. — L'apôtre résout cette difficulté, en disant : « Celui qui sème peu (d'une main avare) moissonne peu, celui qui sème avec abondance moissonne aussi avec abondance. » Si cependant quelqu'un n'a rien, il ne pêche point en ne semant pas; car il est exigé de celui qui a et non de celui qui n'a point.

Il leur proposait aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans le précipice? Le disciple n'est pas plus que le maître; mais tout disciple est parfait lorsqu'il est semblable à son maître. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, lorsque vous ne vous apercevez pas d'une poutre qui est dans votre œil? Ou comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil, vous qui ne voyez pas la poutre

bus vel calicem aquæ frigidæ in nomine discipuli dederunt, mercedem cœlestem recipere merebuntur.

Sequitur : Eadem quippe mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis, etc. BASIL. (in *Cat. græc.*). Qua enim mensura unusquisque vestrum mensurat in bene operando, aut peccando, eadem vel præmia vel pœnas feret. THÉOPH. Interrogabit autem fortassis aliquis subtilius : Si enim super-effluenter redditur, quomodo eadem est mensura? Ad quod dicimus, quod non dixit : In tanta mensura remetietur vobis, sed, in eadem. Qui enim bene fecit, benefiet ei; quod est remetiri eadem mensura : sed super-effluentem mensuram dicit, quia millies benefiet ei : sic et in iudicando : qui enim iudicat, et deinde iudicatur, accipit eandem mensuram : secundum vero quod ad plus dijudicabatur, quia sibi similem iudi-

cavit, secundum hoc super-effluens est mensura. CYRIL. (ubi supra). Hoc autem solvit Apostolus, dicens (2 *Cor.*, 9) : Qui parce seminat (hoc est, modice et manu tenaci), parce et metet (hoc est, non copiose), et qui seminat in benedictionibus, in benedictionibus et metet, hoc est, copiose. Si quis autem non habet, si non faciat, non delinquit : in eo enim quod habet acceptatur, non in eo quo caret.

Dicebat autem illis et similitudinem : nunquid potest cæcus cæcum ducere? Nonne ambo in foveam cadunt? Non est discipulus super magistrum : perfectus autem omnis erit si sit sicut magister ejus. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem quæ in oculo tuo est, non consideras? Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo; et ipse

qui est dans le vôtre ? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre œil ; et après cela vous verrez comment vous pourrez tirer la paille qui est dans l'œil de votre frère.

S. Cyr. — Le Seigneur ajoute ensuite une parabole bien utile; d'où il est dit : « Il leur proposait aussi cette parabole. » Ses disciples devant être les docteurs du monde, il fallait qu'ils connussent la voie de la bonne vie, et que leur esprit fût comme éclairé d'une lumière divine, afin de n'être point des aveugles conduisant d'autres aveugles; c'est pourquoi il ajoute : « Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? » Cependant s'il arrive à quelques-uns d'atteindre au même degré de vertu que ceux qui les enseignent, ils doivent encore marcher sur leurs traces; d'où il suit : « Le disciple n'est point au-dessus du maître; » d'où saint Paul dit aussi : « Soyez mes imitateurs, comme je suis celui du Christ. » Pourquoi donc jugez-vous, puisque le Christ ne juge point? Car il n'est pas venu juger le monde mais le sauver. — THEOPH. — Ou encore : Si vous jugez les autres, étant vous-même dans leur péché, ne ressemblez-vous point à l'aveugle qui conduit un autre aveugle? Comment le conduirez-vous au bien, lorsque vous-même vous péchez? car le disciple n'est point au-dessus du maître. Si donc vous péchez, vous qui pensez être maître et docteur, que deviendra celui qui est votre disciple et que vous conduisez? car le disciple est parfait s'il est comme son maître. — BÈDE. — Peut-être que le sens de cette maxime ressort de ce qui précède, où il est commandé de donner l'aumône et de pardonner les injures. Si, dit-il, vous êtes aveuglé par la colère contre celui qui est violent, ou par l'avarice contre celui qui vous de-

in oculo tuo trabem non vides? Hypocrita, eijce primum trabem de oculo tuo, et tunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Addidit Dominus prædictis parabolam valde necessariam : unde dicitur : Dicebat autem illis et similitudinem : erant enim ejus discipuli futuri mundi doctores; unde decebat eos scire viam conversationis honestæ, quasi illustratam mentem habentes divino fulgore, ne cæci cæcos ducerent : et ideo subdit : Nunquid potest cæcus cæcum ducere? At si contingat aliquos hoc attingere, ut æqualem virtutem docentium virtuti possideant, sistant in mensura docentium, et illorum sequantur vestigia : unde sequitur : Non est discipulus super magistrum : unde

et Paulus dicit (*ad Philip*, 3) : Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. Christo ergo non judicante cur tu judicas? Neque enim venit judicare mundum, sed misereri. THEOPH. Vel aliter : si tu alium judicas, et ipse in eisdem peccas, nonne assimilaris cæco cæcum ducenti? Quomodo enim ille a te ducetur ad bonum, cum et tu pecces? Non est enim discipulus super magistrum. Si igitur tu peccas qui te magistrum et ductorem putas, ubi erit qui a te disciplinatur et ducitur? Perfectus enim erit discipulus, si sit sicut magister ejus. BÈDE. Vel sensus hujus sententiæ pendet ex superioribus, ubi danda eleemosyna et injuria dimittenda præcipitur. Si te, inquit, ira contra violentum, et contra petentem avaritia cæcaverit, nunquid tua mentis vitiosa, vitium ejus curare poteris? Si etiam ma-

mande, comment vous, dont l'âme est viciée, pourrez-vous guérir ses vices? ou autrement : si le Christ, notre maître, qui, étant Dieu, pouvait venger ses injures, a préféré adoucir ses persécuteurs par la patience, il faut bien que ses disciples, qui ne sont que des hommes, suivent la même règle de perfection. — S. AUG. — Ou encore : il ajoute : « Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? afin qu'on n'attende point des lévites cette mesure dont il dit : « On versera dans votre sein; » car on payait les décimes à ceux qu'il appelle *aveugles*, parce qu'ils ne suivaient point l'Évangile; et afin que le peuple commençât à attendre cette récompense des disciples du Seigneur, qu'il leur dit être ses imitateurs en ajoutant : « Le disciple n'est point au-dessus du maître. »

THÉOPH. — Le Seigneur dit une autre parabole sur le même sujet, en ajoutant : « Pourquoi voyez-vous une paille (c'est-à-dire une légère faute) dans l'œil de votre frère, lorsque vous n'apercevez point une poutre (c'est-à-dire un grand péché) qui est dans le vôtre? » — BÈDE. — Ceci fait suite à ce qui précède, où il nous a avertis qu'un aveugle ne pouvait être conduit par un autre aveugle (c'est-à-dire qu'un pécheur ne pouvait être repris par un autre pécheur). D'où il est dit : « Comment pouvez-vous dire à votre frère : « Mon frère, laissez-moi ôter la paille de votre œil, vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre? » — S. CYR. — Comme s'il disait : Comment celui qui est coupable de grands péchés (ce qui est la poutre) condamne-t-il celui qui n'a commis qu'un mal léger ou même nul? car c'est ce que la paille signifie. — THÉOPH. — Ceci s'adresse à tous et principalement aux docteurs qui punissent les moindres péchés de leurs sujets, et laissent

gister Christus qui quasi Deus potuit suas ulcisci injurias, maluit persecutores patiente reddere mitiores, eandem necesse est de discipulis qui puri homines sunt, regulam perfectionis sequantur. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 9). Vel quod dicit, nunquid potest cæcus cæcum ducere? ideo subjunct, ut non sperarent a levitis se accepturos mensuram illam, de qua dicit : Dabunt in sinum vestrum; quoniam decimas dabant eis quos cæcos dicit, quia Evangelium non tenerent; ut illam remunerationem per discipulos Domini potius plebs inciperet jam sperare; quos imitatores suos ostendere addidit : Non est discipulus super magistrum.

THÉOPH. Inducit autem Dominus et

aliam parabolam de eodem subdens : Quid autem vides festucam (id est, modicum criminis) in oculo fratris tui? Trabem autem quæ in oculo tuo est (id est, peccatum tuum maximum) non consideras? BÈDE. Hoc autem ad superiorem sensum respicit, ubi cæcum a cæco duci (id est, peccatorem a peccatore castigari) non posse præmonuit : unde dicitur : Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo, et ipse in oculo tuo trabem non vides? Quasi diceret : Qui gravibus obnoxius est peccatis (quæ trabem vocat) qualiter damnat eum qui pauca vel quandoque nil mali commisit? Hoc enim festuca significat. THÉOPH. Convenit autem hoc omnibus et maxime doctoribus; qui subdi-

leurs propres péchés impunis. C'est pourquoi le Seigneur les appelle *hypocrites*, parce qu'ils jugent les péchés d'autrui, afin de paraître justes; d'où il suit : « Hypocrites, ôtez d'abord la poutre de votre œil, etc. » — S. CYR. — C'est-à-dire purifiez-vous d'abord de vos grands péchés, ensuite vous vous occuperez des péchés moindres de votre prochain. — S. BAS. — Car la connaissance de soi-même est très difficile, et l'œil qui ne regarde qu'à l'extérieur ne voit point en lui-même; de plus, lorsque notre esprit est prompt à juger le péché d'autrui, il est lent à découvrir ses propres défauts.

L'arbre qui produit de mauvais fruits n'est pas bon; et l'arbre qui produit de bons fruits n'est pas mauvais; car chaque arbre se connaît à son propre fruit. Mais on ne cueille point de figes sur des épines, et on ne coupe point des grappes de raisin sur des ronces. L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et le méchant en tire de mauvaises du mauvais trésor de son cœur; car la bouche parle de la plénitude du cœur.

BÈDE. — Le Seigneur continue à parler contre l'hypocrite, en disant : « L'arbre qui produit de mauvais fruits n'est pas bon, etc. » Comme s'il disait : Si vous voulez avoir une vertu véritable et sincère, pratiquez ce que vous dites; car l'hypocrite qui feint d'être bon ne l'est point s'il fait des actions mauvaises, de même que s'il reprend un innocent qui fait de bonnes actions, celui-ci n'est point pour cela mauvais. — TITE. — Que ces paroles ne favorisent point votre inertie, car tandis qu'un arbre se meut naturellement, vous avez votre libre arbitre; et de même que tout arbre même stérile a une fin, de même vous avez été créé pour faire des actions vertueuses. — S. ISID. — Il n'exclut

torum cum univ. peccata puniant, propria impunita relinquunt; propter hoc eos Dominus hypocritas vocat; quod ex hoc aliorum peccata judicant, ut justi videantur: unde sequitur: Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, etc. CYRIL. (ubi sup.). Videlicet teipsum primum mundum ostendas a magnis peccatis; consequenter consules proximo modica committenti. BASIL. (homil. 9, in Hexameron). Videtur enim revera cognitio sui ipsius gravissimum omnium: neque enim solus oculus exteriora videns, super se visu non utitur; sed et ipse noster intellectus cum alienum velociter conjectat peccatum, lentus est erga propriorum perceptionem defectum.

Non est enim arbor bona quæ facit fructus malos, neque arbor mala faciens fructum bonum: unaqueque enim arbor de fructu suo cognoscitur: neque enim de spinis colligunt fœcus; neque de rubo vindemiant unam. Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum; et malus homo de malo thesauro profert malum: ex abundantia enim cordis os loquitur.

BED. Contra hypocritam quæ ceperat Dominus, exequitur, dicens: Non enim arbor bona, quæ facit fructus malos, etc. Quasi dicat: Si veram et non fictam vis habere justitiam, quæ verbis ostentas, etiam facto compensa; quia si se bonum fingat hypocrita, non est bonus qui facit opera

donc point la pénitence, mais la persévérance dans le mal ; car, si tant que nous sommes mauvais nous ne pouvons produire de bons fruits, quand nous revenons à la vertu nous fructifions. De plus, ce qui dans l'arbre est nature, dans nous est penchant ; ainsi, tandis que l'arbre mauvais ne peut produire de bons fruits, nous le pouvons.

S. CHRYS. — Quoique le fruit naisse de l'arbre, néanmoins il le fait connaître en ce sens que l'espèce de l'arbre se distingue par le fruit ; d'où il suit : « Chaque arbre se connaît par son fruit. » — S. CYR. — Chacun se révèle par sa vie et par ses mœurs, car ce n'est point par des ornements extérieurs ou par une feinte humilité qu'on reconnaît l'éclat de la véritable félicité, mais par les actions. Comme exemple de ceci, il ajoute : « On ne cueille point des figues sur les épines. » — S. AMB. — Entre les épines de ce monde on ne peut trouver ce figuier qui, parce que les seconds fruits en sont meilleurs que les premiers, est une image de la résurrection ; ou encore : parce que, selon ce qui est dit : « Les figuiers ont donné leurs premières figues, » son fruit n'était ni mûr, ni sain, ni utile dans la synagogue ; ou encore : parce notre vie ne mûrit point dans le corps, mais dans la résurrection, et qu'ainsi nous devons rejeter loin de nous les sollicitudes terrestres qui déchirent l'âme et consomment l'esprit, afin d'obtenir des fruits mûrs par nos soins diligents. Ceci se rapporte donc au monde et à la résurrection. Ce qui suit se rapporte à l'âme et au corps : « On ne vendange point le raisin sur les ronces, » c'est-à-dire que le péché ne fait point

mala ; et si reprehendat insontem, non ideo malus est qui facit opera bona. TITUS BOSTRENSIS. Hoc autem audiens, non sumas inde tibi favorem inertiae : naturaliter enim arbor movetur, tu vero libero arbitrio fungeris ; et omnis arbor sterilis ad aliquid ordinata est, tu vero factus es ad opera virtutum. ISID. Abbas. (in *Cat. græc.*). Non ergo poenitentiam, sed pertinenciam mali excludit : cum eniq̃ mala sit, non potest fructus bonos producere ; in virtutem vero conversa, fructificabit. Quod autem est arboris natura, hoc est nobis affectio : et si ergo arbor mala non potest fructum bonum producere, poterit tamen.

CHRYS. (homil. 43, in *Matth.*). Quamvis autem fructus causetur ex arbore, facit tamen notitiam arboris ; eo quod arboris distinctio per fructum apparet : unde sequitur : Unaquæque enim arbor de fructu suo cognoscitur. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*.)

Sed et vita morum uniuscujusque erit significativa : neque enim extrinsecis ornamentis et fictis humilitatibus, veræ felicitatis apprehenditur decor, sed ex his quæ aliquis operatur : cujus rei exemplum ponens, subdit : Neque enim de spinis colligunt ficus. AMB. In spinis istius mundi ficus illa reperiri non potest, quæ quia secundis fructibus melior est, bene species ei resurrectionis aptatur : vel quia, ut legisti (*Cant.*, 2) : Ficus dederunt grossos suos, quod immaturus, et caducus, et inutilis in synagoga fructus ante præcessit : vel quia immatura nostra vita est in corpore, matura in resurrectione ; et ideo procul a nobis debemus seculares sollicitudines abdicare, quæ mordent animum, mentemque adurunt ; ut maturos fructus cultura diligenti possimus adipisci. Hoc ergo ad mundum et resurrectionem, alterum ad animam et corpus refertur, cum subditur : Neque de

fructifier l'âme, laquelle, semblable à un raisin, se corrompt, si elle est trop près de terre, et mûrit dans les hauteurs. Ou encore : que nul ne peut échapper à la damnation de la chair, s'il n'est racheté par le Christ qui, semblable au raisin, a été suspendu au bois. — BÈDE. — Peut-être les *épinés* et les *ronces* sont-elles les soucis du siècle et les piqures des vices, tandis que les *figues* et les *raisins* représentent la douceur de la nouvelle vie et l'ardeur de la charité. Or, on ne cueille point les figues sur les épinés, ni les raisins sur les ronces, parce que l'âme qui est encore courbée par les habitudes du vieil homme peut bien dissimuler, mais ne peut produire les fruits de l'homme nouveau. De plus, comme la branche féconde s'appuie et s'enlace aux buissons, de sorte que l'épine conserve pour l'usage de l'homme un fruit qui n'est pas le sien; ainsi les paroles ou les actions des méchants peuvent quelquefois être utiles aux bons, ce qui n'arrive point par la volonté des méchants, mais à leur occasion, par la permission de Dieu.

S. CYR. — Après avoir montré que l'homme bon et le méchant peuvent se reconnaître à leurs œuvres, comme un arbre à ses fruits, il enseigne la même chose par une autre figure, en disant : « L'homme bon tire le bien du bon trésor de son cœur, et l'homme mauvais tire le mal du mauvais trésor de son cœur. » — BÈDE. — Le trésor du cœur est comme la racine de l'arbre; celui donc qui a dans le cœur un trésor de patience et d'amour parfait produit de bons fruits, aimant ses ennemis et faisant tout ce qui vient d'être enseigné; mais celui qui garde dans son cœur un mauvais trésor fait le contraire.—S. BAS.—De plus les paroles manifestent le cœur d'où elles sortent, et révèlent clairement nos sentiments intimes; d'où il suit : « Labouche parle de l'abon-

rubo vindemiant uvam : vel quia nemo peccatis fructum acquirit animæ suæ, quæ sicut uva proxima terris corrumpitur, in superioribus maturatur : vel quia nemo potest damnationem carnis evadere; nisi quem Christus redemerit, qui sicut uva pependit in ligno. BÈD. Vel spinas et rubum seculi curas et punctiones puto esse vitiorum; ficus vero et uvam dulcedinem novæ conversationis et fervorem dilectionis : non autem de spinis ficus, neque uva de rubo colligitur; quia mens adhuc veteris hominis consuetudine depressa simulare potest, sed fructus novi hominis ferre non potest. Sed sciendum quod sicut ferax palmæ sepi involutus recumbit, portansque fructum spina non suum usibus servat humanis, sic

dicta vel acta malorum si quando prosunt bonis, non hoc ipsi faciunt mali, sed fit de illis Dei consilio.

CYRIL. (ubi sup.). Postquam autem ostendit quod ex operibus potest discerni homo bonus et malus, sicut ex fructibus arbor; nunc idem ostendit per aliud signum, dicens : Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum, et malus homo de malo thesauro profert malum. BÈD. Idem est thesaurus cordis, quod radix est arboris : qui ergo in corde thesaurum patientiæ perfectique habet amoris, optimos fructus effundens diligit inimicum, et cætera facit quæ supra edocuit : at qui thesaurum nequam corde servat, contraria facit. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Verbi etiam conditio

dance du cœur. » — S. CHRYS. — C'est une conséquence naturelle que, lorsque le mal abonde au dedans, les paroles mauvaises affluent sur les lèvres; aussi quand vous entendrez un homme préférer des paroles coupables, ne pensez pas que le mal caché en lui soit seulement aussi grand que celui qu'expriment ses paroles, mais concluez que la source en est plus abondante que le ruisseau. — BÈDE. — Par la bouche le Seigneur a voulu désigner tout ce qui vient de notre cœur : les paroles, les actions ou les pensées; car c'est la coutume des Écritures de dire les paroles pour les actes.

Mais pourquoi m'appellez-vous Seigneur, Seigneur, et que vous ne faites pas ce que je dis? Je veux vous montrer à qui ressemble celui qui vient à moi, qui écoute mes paroles et qui les pratique : il est semblable à un homme qui bâtit une maison, et qui, ayant creusé bien avant, en a posé le fondement sur la pierre : un débordement d'eau étant arrivé, un fleuve est venu fondre sur cette maison, et il n'a pu l'ébranler, parce qu'elle était fondée sur la pierre. Mais celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre sans y faire de fondement : un fleuve est venu ensuite fondre sur cette maison : elle est tombée aussitôt, et la ruine en a été grande.

BÈDE. — Afin que personne ne se fit illusion sur ce qui est dit que « la bouche parle de l'abondance du cœur, » comme si les paroles seules étaient recommandées aux vrais chrétiens et non les œuvres, le Seigneur ajoute ensuite : « Pourquoi m'appellez-vous : Seigneur, Seigneur, tandis que vous ne faites pas ce que je vous dis ? » Comme s'il disait : Pourquoi vous vantez-vous de produire les feuilles d'une

cor a quo processit, manifestat; evidenter ostendens dispositionem præcordiorum nostrorum; unde sequitur: Ex abundantia enim cordis os loquitur. CHRYS. (hom. 43, in Matth.). Naturalis enim consequentia est ut cum intus abundet nequitia, affluent ore tenus verba nequam: unde cum audieris hominem inhonesta proferentem; non tantam in eo putes latere malitiam, quanta verbis exprimitur; sed conjecta fontem rivo esse uberiorem. BÈDE. Per oris etiam locutionem Dominus universa quæ dicto, vel factio, vel cogitatu de corde proferimus, insinuat: moris enim est Scripturarum verba pro rebus ponere.

Quid autem vocatis me: Domine, Domine, et non facitis quæ dico? Omnis qui venit ad me, et audit sermones meus, et facit eos,

ostendam vobis cui similis sit: similis est homini ædificanti domum, qui fodit in altum, et posuit fundamentum super petram: inundatione autem facta, illisum est flumen domui illi, et non potuit eam movere; fundata enim erat super petram. Qui autem audit et non facit, similis est homini ædificanti domum suam super terram sine fundamento, in quam illisus est fluvius, et continuo cecidit, et facta est ruina domus illius magna.

BÈDE. Ne aliquis sibi frustra blandiretur ex eo quod dictum est: Ex abundantia cordis os loquitur, quasi verba solum, et non magis opera veri christiani quærantur, consequenter Dominus adjungit: Quid autem vocatis me: Domine, Domine, et non facitis quæ dico? Quasi diceret: Quid folia

bonne vie, vous qui ne produisez aucun fruit de bonnes œuvres? — S. CYR. — Ce nom et cette chose ne conviennent qu'à celui qui a le souverain domaine de toute la nature. — S. ATHAN. — Ce n'est donc point un homme qui parle ainsi, mais un Dieu qui montre qu'il sort du Père; car celui-là seul est Seigneur qui est né du Seigneur. Cependant, ne craignez point de dualité, car ils sont unis dans la même nature.

S. CYR. — Pour montrer l'utilité de l'observation des commandements et le malheur de ceux qui les violent, il ajoute : « Celui qui vient à moi et qui écoute mes paroles, est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur la pierre. » — BÈDE. — Le Christ est la pierre; celui-là creuse profondément qui, par les préceptes de l'humilité, enlève du cœur des fidèles tout ce qui est terrestre, de peur qu'ils ne servent Dieu en vue d'un avantage temporel. — S. BAS. — Poser le fondement sur la pierre, c'est s'appuyer sur la foi du Christ, afin de persévérer dans l'adversité, qu'elle vienne des hommes ou de Dieu. — BÈDE. — Ou encore : le fondement de la maison est la résolution de bien vivre que l'auditeur parfait met fermement en lui-même pour accomplir les commandements du Christ. — S. AMB. — Ou encore : il enseigne que le fondement de toutes les vertus est l'obéissance aux commandements célestes, laquelle fait que la maison que nous bâtissons ne peut être ébranlée ni par le torrent des passions, ni par le débordement du mal spirituel, ni par la plaie du monde, ni par les disputes nébuleuses des hérétiques. D'où il suit : « Une inondation étant venue, etc. » — BÈDE. — Cette inondation arrive de trois manières : ou par les esprits im-

rectæ confessionis vos germinare jactatis, qui nullos operis boni fructus ostenditis? CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Convenit autem soli supernæ omnium naturæ dominationis et nomen et res. ATHAN. (in eadem *Catena græca* et in orat. *contra Sabellii gregales*). Non est ergo hoc verbum hominis, sed Dei ostendentis proprium ortum a patre : Dominus enim est qui natus est a solo Domino : non timeas autem dualitatem. Non enim secundum naturam separantur.

CYRIL. (ubi sup.). Quæ autem sit utilitas in mandatorum observatione, quodve damnum accidere possit ex inobedientia ostendit; subdens : Omnis qui venit ad me et audit sermones meos, similis est ædificanti domum suam supra petram. BÈDE. Petra Christus : fodit in altum qui præceptis humilitatis terrena omnia de cordibus fidelium

eruit, ne propter commodum temporale serviant Deo. BASIL. (in *principium Proverbiorum*). Ponere autem fundamentum super petram, hoc est inuiti fidei Christi; ut immobilis perseveret in adversis, sive humanitas, sive divinitus accidant. BÈDE. Vel fundamentum domus ipsa intentio bonæ conversationis, quod perfectus auditor in adimplendis Christi mandatis firmiter inserit. AMBR. Vel omnium fundamentum docet esse virtutum obedientiam coelestium præceptorum; per quam domus hæc nostra non profluvio voluptatam, non nequitia spiritualis incursu, non imbre mundano, non hæreticorum possit nebulosis disputationibus commoveri. Unde sequitur : Inundatione autem facta, etc. BÈDE. Inundatio tribus modis fit : vel immundorum spirituum; vel improborum hominum; vel ipsa mentis aut

mondes, ou par les hommes mauvais, ou par l'agitation de l'âme elle-même et de la chair. Or, quand les hommes se confient en leurs propres forces, ils succombent; au contraire, quand ils s'attachent à la pierre invincible, ils ne peuvent être renversés.

S. CHRYS. — Le Seigneur nous montre ensuite que la foi ne sert de rien si la vie est souillée; d'où il suit : « Celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur la terre, sans aucun fondement, etc. » — BÈDE. — Le monde qui est posé sur le mal est la maison du diable, il la bâtit sur la terre, parce qu'il détourne du ciel vers la terre ceux qui lui sont soumis; il bâtit sans fondement, parce que le péché n'a point de fondement et ne subsiste point en lui-même; car le mal est sans subsistance; quel qu'il soit, il sort de la nature du bien. De plus, comme *fondement* vient de fond, nous pouvons encore le prendre dans le sens de ce mot; or, de même que celui qui tombe dans un puits s'arrête au fond, de même l'âme qui tombe s'arrête comme dans un fond si elle ne dépasse point une certaine mesure de péché; mais, comme elle ne peut se contenter du péché où elle tombe (devenant pire chaque jour), elle ne trouve, pour ainsi dire, point de fond qui l'arrête dans le puits où elle est tombée. Ainsi les méchants et ceux qui ne sont bons qu'en apparence deviennent pires à chaque tentation qui les assaille, jusqu'à ce qu'ils tombent dans le châtement éternel; d'où il suit : « Un fleuve se précipite sur elle, etc. » Par ce fleuve impétueux, on peut entendre la séparation du jugement dernier où, l'une et l'autre maison étant détruites, les impies iront dans le supplice éternel et les justes dans la vie éternelle. —

carnis inquietudine; et quantum propriis viribus homines fidunt, inclinantur; quantum vero invictissimæ illi petreæ adhærent, etiam labefactari nequeunt.

CHRYS. (hom. 25, in *Matth.*). Ostendit etiam nobis Dominus quod nullam parit fides utilitatem, si fœda sit conversatio. Unde sequitur : Qui autem audierit, et non facit, similis est ædificanti domum suam super terram sine fundamento, etc. BÈD. Domus diaboli, mundus qui in maligno positus est (1 Joan., 25); quam super terram ædificat, quia obsequentes sibi de cœlis ad terram detrahit; sine fundamento ædificat, quia omne peccatum fundamentum non habet, quia non ex propria natura subsistit; malum quippe sine substantia est; quod tamen quodcumque fit, in boni natura coalescit. Quia vero a fundo dicitur fundamen-

tum, possumus etiam fundamentum pro fundo positum non inconvenienter accipere: sicut ergo qui in puteum mergitur, putei fundo retinetur, sic anima corruens quasi in quodam fundi loco consistit, si se in aliqua peccati mensura continet; sed cum peccato in quod labitur, non potest esse contents (dum quotidie ad deteriora dejicitur), quasi in puteo in quem cecidit, fundum non invenit quo figatur. Ingruente autem qualibet tentatione, et vere mali et ficti boni peiores fiunt, donec ad extremum perpetuam labantur in pœnam. Unde sequitur : In quam illis est fluvius, etc. Potest etiam per impetum fluminis extremi iudicii discrimen intelligi, quando utraque domo consummata, ibunt impii in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam (*Matth.*, 25). CYRIL. (ubi sup.). Vel super

S. CYR. — Ou encore : ceux-là bâtissent sur la terre sans aucun fondement, qui posent le fondement de l'édifice spirituel sur le sable du doute d'après des opinions; il ne faut que quelques gouttes de tentation pour le détruire.

S. AUG.—Saint Luc et saint Matthieu ont commencé de la même manière ce long discours du Sauveur, car l'un et l'autre ont dit : « Bienheureux les pauvres ; » la plupart des choses qui viennent ensuite sont racontées de la même manière ; enfin, la conclusion du discours se trouve tout-à-fait la même, savoir : l'homme qui bâtit sur la pierre ou sur le sable. On serait donc porté à croire que saint Luc a placé ici le même discours que saint Matthieu, en omettant certains enseignements que celui-ci avait rapportés, pour en rapporter lui-même d'autres que saint Matthieu avait omis ; mais on hésite, parce que saint Matthieu dit que le Seigneur, pendant ce discours, était assis sur une montagne, au lieu que saint Luc dit que le Seigneur était debout dans une plaine. Cependant, il est probable que ces deux discours eurent lieu à des époques peu éloignées, par la raison que les deux évangélistes racontent, avant et après, plusieurs choses semblables ou même identiques. Il a pu arriver que le Seigneur se soit d'abord trouvé sur une partie élevée de la montagne, seul avec ses disciples, lorsqu'il choisit les douze parmi eux ; et qu'ensuite il soit descendu avec eux de la montagne (c'est-à-dire du sommet de la montagne) dans les champs, c'est-à-dire dans une plaine qui était au flanc de la montagne et qui pouvait contenir une grande foule ; que là il se soit tenu debout

terram sine fundamento ædificant, qui super arenam dubietatis, quæ secundum opinionem est, ponunt fundamentum spiritualis fabricæ, quod paucæ stillæ tentationum dissiparunt.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 14). Hunc autem sermonem Domini prolixum sic exorsus est Lucas, sicut et Matthæus : uterque enim dixit : Beati pauperes : deinde multa quæ sequuntur in utriusque narratione, similia sunt ; et ad extremum sermonis ipsa conclusio prorsus eadem reperitur ; scilicet de homine qui ædificat super petram, et super arenam. Posset ergo facillime credi eundem Lucas Domini interposuisse sermonem ; aliquas tamen prætermisisse sententias, quas Matthæus posuit ; item alias posuisse, quas Matthæus non dixit, nisi

moveret quod Matthæus in monte dicit habitum sermonem a Domino sedente, Lucas autem in loco campestri a Domino stante : non tamen istos duos sermones longa temporis distantia separari hinc probabiliter creditur, quod et ante et postea quædam similia vel eadem ambo narrarunt : quanquam illud possit occurrere, in aliqua excelsiori parte montis primo cum solis discipulis fuisse Dominum, quando ex eis illos duodecim elegit ; deinde cum eis descendisse de monte (scilicet de ipsa montis celsitudine) in campestrum locum, id est, in aliquam æqualitatem, quæ in latere montis erat, et multas turbas capere poterat ; atque ibi stetisse donec ad eum turbæ congregarentur ; ac postea cum sedisset, accessisse propinquius discipulos suos, atque illis cæterisque turbis præsentibus, unum habuisse sermonem.

jusqu'à ce que la foule fût assemblée autour de lui, qu'ensuite il se soit assis et que, ses disciples s'étant approchés, il ait tenu le même discours devant eux et devant le reste de la foule.

CHAPITRE VII.

Après qu'il eut achevé tout ce discours devant le peuple qui l'écoutait, il entra dans Capharnaüm. Il y avait là un centenier dont le serviteur, qu'il aimait beaucoup, était fort malade, et près de mourir. Et, ayant ouï parler de Jésus, il lui envoya quelques-uns des sénateurs juifs, pour le supplier de venir guérir son serviteur. Etant donc venus trouver Jésus, ils l'en conjuraient avec grande instance, en lui disant : C'est un homme qui mérite que vous lui fassiez cette grâce, car il aime notre nation, et il nous a même bâti une synagogue. Jésus s'en alla donc avec eux. Et comme il n'était guère plus loin de la maison, le centenier envoya ses amis au devant de lui pour lui dire de sa part : Seigneur, ne vous donnez point tant de peine, car je ne mérite pas que vous entriez dans mon logis. C'est pourquoi je ne me suis pas même cru digne de vous venir trouver ; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri ; car, quoique je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant néanmoins des soldats sous mes ordres, je dis à l'un : Allez là, et il y va, et à l'autre : Venez ici, et il y vient, et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait. Jésus, l'ayant entendu parler, en fut dans l'admiration, et se tournant vers le peuple qui le suivait, il leur dit : Je vous dis en vérité que je n'ai point trouvé tant de foi dans Israël même. Et ceux que le centenier avait envoyés, étant retournés chez lui, trouvèrent ce serviteur, qui avait été malade, parfaitement guéri.

TITE. — Après avoir nourri ses disciples de ses enseignements su-

CAPUT VII.

Cum autem implexisset omnia verba sua in aures plebis, intravit Capharnaüm. Centurionis autem cujusdam servus, male habens, erat moriturus, qui illi erat pretiosus. Et cum audisset de Jesu, misit ad eum seniores Judæorum, rogans eum ut veniret, et salvaret servum ejus. At illi cum venissent ad Jesum, rogabant eum sollicito, dicentes ei quia dignus est ut hoc illi præstes : diligit enim gentem nostram, et synagogam ipse ædificavit nobis. Jesus autem ibat cum illis. Et cum jam non longe esset a domo, misit ad

eum centurio amicos, dicens : Domine, noli vezari : non enim sum dignus ut sub lectum meum intres ; propter quod et meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te ; sed dic verbo, et sanabitur puer meus : nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites ; et dico huic : Vade, et vadit ; et alii : Veni, et venit ; et servo meo : Fac hoc, et facit. Quo audito, Jesus miratus est, et conversus, sequentibus se turbis dixit : Amen dico vobis, nec in Israël tantam fidem inveni. Et reversi, qui

blimes, il va à Capharnaüm pour y opérer des prodiges ; d'où il est dit : « Ayant achevé tout ce discours, il entra à Capharnaüm. » — S. AUG. — Il faut entendre qu'il n'y entra qu'après avoir terminé ce discours, mais il n'est point dit combien de temps après il entra à Capharnaüm ; en effet, c'est dans cet intervalle que fut guéri le lépreux dont saint Matthieu parle en cet endroit. — S. AMB. — Après avoir donné ses commandements, il enseigne la manière de les accomplir ; car aussitôt on demande au Seigneur la guérison du serviteur d'un centurion qui était gentil ; d'où il suit : « Le serviteur d'un centurion, etc. » L'évangéliste ne s'est point trompé, en disant qu'il allait mourir ; il serait mort, en effet, si le Christ ne l'eût guéri. — Eus. — Ce centurion était vaillant dans les combats et commandait les soldats romains. Ayant son serviteur particulier malade à la maison et considérant les miracles que le Sauveur faisait pour d'autres en guérissant les malades, il jugea que ces miracles ne venaient point d'une puissance humaine, et il lui envoya comme à un Dieu, sans s'arrêter aux apparences du corps avec lequel il était parmi les hommes ; d'où il suit : « Ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya quelques-uns des anciens, etc. » — S. AUG. — Comment saint Matthieu est-il vrai en disant : « Un centurion s'approche de lui, » puisqu'il ne vint pas lui-même ? Nous devons remarquer que saint Matthieu parle selon la manière usitée ; en effet, si on peut dire parvenir à quelqu'un par d'autres, à plus forte raison on peut dire s'approcher par d'autres ; ainsi, saint Matthieu a pu dire que le centurion s'approcha du Seigneur par d'au-

missi fuerant, domum, invenerunt servum qui languerat, sanum.

TITUS BOSTRENSIS. Cum perfectioribus documentis suos refecisset discipulos, vadit Capharnaum, ibi prodigiosa operaturus : unde dicitur : Cum autem impleisset omnia verba hæc, intravit in Capharnaum. AUG. *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 20). Hic intelligendum est quia non antequam hæc verba terminasset, intravit ; sed non esse expressum post quantum temporis intervallum, cum istos sermones terminasset, intraverit Capharnaum : ipso quippe intervallo leprosus ille mundatus est, quem suo loco Matthæus interponit. AMBR. Pulchre autem ubi præcepta complevit, formam docet suorum præceptorum exequi. Nam statim gentilis centurionis servus Domino curandus offertur : unde sequitur : Centurionis autem cu-

jusdam servus, etc. Quod moriturum dixerit Evangelista non fefellit : moriturus enim erat nisi fuisset sanatus a Christo. EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Stronius siquidem in bellis erat iste centurio, et militibus romanis præfectus. Quia vero specialis serviens ejus domi languens jacebat, considerans quales Salvator erga cæteros virtutes agebat sanando languidos, et judicans quod non secundum vires humanas hæc agebantur miracula, mittit ad eum ut ad Deum, non habito respectu ad apparens organum que cum hominibus conversabatur : unde sequitur : Et cum audisset de Jesu, misit ad eum seniores, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 20). Quomodo ergo verum erit quod Matthæus narrat : Accessit ad eum quidam centurio, cum ipse non accesserit ? Nisi diligenter advertentes intelligamus Matthæum non deseruisse usitatum modum

tres; il a voulu exprimer en peu de mots qu'il s'était plus approché du Christ que ceux qu'il avait envoyés, parce que plus il a cru, plus il s'est approché. — S. CHRYS. — Pourquoi encore saint Matthieu lui fait-il dire : « Je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, » tandis que saint Luc dit qu'il le priaient de venir? Il me semble que saint Luc a voulu nous représenter les flatteries des Juifs; en effet, il est probable que, le centurion voulant s'en aller, les Juifs l'en détournaient en le flattant et en disant : nous l'emmènerons : aussi leurs prières sont pleines d'adulations, car il suit : « Etant venus à Jésus, ils le priaient avec instance en disant : Il est digne. » Il leur convenait de dire que lui-même voulait venir supplier le Seigneur, mais qu'ils l'avaient empêché en voyant son malheur et le cadavre qui gisait dans sa maison, et de vanter ainsi l'étendue de sa foi; mais ils ne voulaient point, par envie, laisser éclater la foi de cet homme, de peur que celui à qui s'adressaient ces prières ne parût grand. Quant à ce que dit saint Matthieu, qu'il n'était point israélite, tandis que saint Luc dit : « Qu'il avait bâti une synagogue, » il n'y a aucune contradiction, car il pouvait n'être pas juif et avoir bâti une synagogue. — BÈDE. — Ceci nous montre que, comme nous faisons pour *église*, les Juifs avaient coutume d'appeler *synagogue*, non-seulement l'assemblée des fidèles, mais encore le lieu où ils s'assemblaient.

Eus. — Les anciens des Juifs demandent pour lui cette grâce, à cause des modiques sommes qu'il avait données pour construire une synagogue; or, le Seigneur ne se rendit point pour cela, mais pour un

loquendi; si enim ipsa perventio usitate dicitur per alios fieri, quanto magis accessus per alios fieri potest? Non ergo absurde Matthæus per alios facto accessu centurionis ad Dominum, compendio dicere voluit ipsum potius accessisse ad Christum, quam illos per quos verba sua misit; quia quo magis credit, eo magis accessit. CHRYS. [hom. 27, in Matth.]. Qualiter etiam Matthæus dicit quod ipse dixit : Non sum dignus ut intres sub tectum meum; Lucas autem hic dicit, quoniam rogat ut veniat? Sed mihi videtur quod Lucas significat nobis judaicas blanditias : credibile enim est ut cum vellet abire centurio, retraheretur a Judæis blandientibus, et dicentibus quia nos euntes adducemus eum : unde et eorum preces adulationibus plenæ sunt : sequitur enim : At illi cum venissent ad Jesum, rogabant sollicite dicentes quia dignus est : decebat si-

quidem ipsos dicere quoniam ipse volebat venire, et supplicare, nos autem detinimus eum, calamitatem videntes, et cadaver quod in domo jacebat; aut promere fidei ejus immensitatem; sed nolebant propter invidiam fidem viri detegere, ne magnus aliquis esse videretur cui preces porriguntur. Quod autem Matthæus significat ipsum Israelitam non esse, Lucas vero dicit : Quoniam ædificavit synagogam, non est contrarium : potuit enim et Judæus non esse, et synagogam construxisse. BÉDA. In hoc autem ostendunt quia sicut nos ecclesiam, sic etiam illi synagogam non conventum solummodo fidelium, sed etiam locum quo conveniebant, sint soliti appellare.

EUSEB. Et seniores quidem Judæorum pro modicis sumptibus ad opus synagogæ datis gratiam poscunt, sed Dominus, non propter hoc, sed pro majori causa, volens

motif plus grand, qui était d'engendrer la foi dans les hommes par sa puissance ; d'où il suit : « Jésus s'en allait donc avec eux. » — S. AMB. — Il agit ainsi, non qu'il ne pût guérir absent, mais pour nous donner un exemple d'humilité. Il ne voulut point aller au fils de Régulus, de peur qu'il ne parût avoir trop d'égard à ses richesses. Ici, il va pour ne point paraître mépriser l'humble condition du serviteur du centurion. Cependant, le centurion dépose la fierté militaire, il devient respectueux, il s'empresse de croire et de rendre hommage, d'où il suit : « Comme déjà il n'était plus loin, le centurion lui envoya dire : Ne prenez point tant de peine, je ne suis pas digne, etc. » Car il jugeait que ce n'était point par une puissance humaine, mais par celle de Dieu, que le Christ guérissait les hommes. Les Juifs avaient affirmé qu'il était digne, lui, au contraire, se dit indigne non-seulement du bienfait qu'il demande, mais encore de recevoir le Seigneur : « Je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. » — S. CHRYS. — Après s'être délivré de l'ennui (de l'importunité) des Juifs, il envoie dire : « Ne pensez point que ce soit par tiédeur (par négligence) que je ne suis pas venu moi-même, mais, je me suis cru indigne de vous recevoir dans ma maison. »

S. AMB. — Saint Luc dit que le centurion envoya ses amis, afin qu'il ne parût point avoir déterminé le Seigneur par sa présence, et avoir provoqué sa bonté par ses avances ; d'où il suit : « C'est pourquoi je ne me suis pas cru digne d'aller moi-même vous trouver ; mais, dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri. » — S. CHRYS. — Faites attention que le centurion a une juste opinion du

scilicet generare credulitatem in cunctis mortalibus per suam virtutem, seipsum exhibuit : unde sequitur : Jesus autem ibat cum illis. AMBROS. Quod utique non ideo faciebat, quia absens curare non poterat, sed ut formam tibi daret humilitatis imitandæ. Ad Reguli filium noluit pergere, ne videretur in reguli filio magis divitiis detulisse : hic ipse perrexit, ne videretur in centurionis famulo conditionem despexisse servilem. Centurio vero militari timore deposito reverentiam sumit, et ad fidem facilis, et ad honorificentiam promptus : unde sequitur : Et cum jam non longe esset, misit ad eum dicens : Noli vexari : non sum dignus, etc. Non enim hominis, sed Dei potestate conjecit dari a Christo hominibus sanitatem. Judæi quidem dignitatem ejus

prætenderunt ; iste vero indignum se asseruit, non solum beneficii, sed etiam susceptionis Domini : non enim dignus sum, ut sub tectum meum intres. CHRYS. (hom. 27, ut sup.). Postquam enim liberatus est a Judæorum tædio (vel molestia), tunc mittit dicens : Ne putes præ tædio (vel præ negligentia) me non venisse, sed indignum me reputavi te domi recipere.

AMBR. Bone autem Lucas in occursum amicos dicit esse a centurione transmissos, ne præsentia sua et gravare Domini reverentiam videretur, et officium officio provocasse : unde sequitur : Propter quod et me ipsum non sum dignus arbitratus ut venirem ad te, sed dic tantum verbo, et sanabitur puer meus. CHRYS. (hom. 27, in *Matth.* ut sup.). Ubi attende centurionem debitam opinionem

seigneur; en effet, il ne dit point *priez*, mais *ordonnez*; et, comme s'il craignait qu'il ne refusât par humilité, il ajoute : « Car je ne suis qu'un homme soumis à d'autres, etc. » — BÈDE. — Il dit qu'il n'est qu'un homme soumis à l'autorité du tribun ou du gouverneur, et que cependant il commande à d'autres qui sont au-dessous de lui, afin qu'on entende qu'à plus forte raison celui qui est Dieu peut faire ce qu'il veut, non-seulement par sa présence corporelle, mais encore par le ministère des anges. Il fallait, en effet, chasser les infirmités du corps ou les puissances ennemies par la parole du Seigneur et le ministère des anges.

S. CHRYS. — Il faut ici remarquer que cette parole, *faites*, exprime un ordre donné à un serviteur; c'est pourquoi, lorsque Dieu voulut créer l'homme, il ne dit point au Fils unique : « Faites l'homme, » mais « faisons l'homme, » pour marquer l'égalité de rang par la forme de ces paroles qui indiquent le concert. Or, parce qu'il considérait dans le Christ la souveraine puissance, il dit : « Dites une parole; car moi je dis à mon serviteur, etc. » Cependant le Christ, au lieu de le reprendre, le confirme dans sa pensée; d'où il suit : « Jésus ayant entendu ces paroles, l'admira. » — BÈDE. — Qui donc avait produit en lui cette foi, sinon celui qui l'admirait? Si un autre l'avait produite, pourquoi celui qui la connaissait d'avance l'eût-il admirée? Si donc le Seigneur admire, c'est pour nous faire admirer; car toutes ces émotions, attribuées à Dieu, ne sont point un signe du trouble de son âme, mais un enseignement de notre maître.

S. CHRYS. — Afin que vous ne doutiez point que le Seigneur parlait

habentem de Domino : non enim dixit, ora, sed tantummodo, jube, dubitans ne se humiliando renueret : subdit : Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, etc. BÈDE. Hominem se ut potestati, vel tribuni, vel præsidis subditum dicit, imperare tamen minoribus : ut subaudiatur eum multo magis qui Deus sit, non per adventum tantum corporis, sed per angelorum ministeria posse implere quod vellet : repellendæ enim erant vel infirmitates corporum, vel fortitudines contrariæ, et verbo Domini, et ministeriis angelorum.

CHRYS. (*De incomprehensibili Dei natura*, orat. 6). Est autem hic notandum quod hoc verbum, fac, imperium designat dictum servo : ob hoc Deus cum hominem vellet creare, non ait unigenito : Fac hominem,

sed, faciamus hominem, ut per formam consensus verborum, declaret honoris æquiparantiam. Quia ergo in Christo considerabat excellentiam dominii, ob hoc ait : Dic verbo : Nam et ego dico servo meo, etc. Christus autem non eum reprehendit, sed ejus intentionem roboravit : unde sequitur : Quo audito, Jesus miratus est. BÈDE. Sed quis in illo fecerat ipsam fidem, nisi ille qui admirabatur? Sed etsi alius eam fecisset, quid miraretur, qui præsciis erat? Quod ergo miratur Dominus, nobis mirandum esse significat : omnes enim tales motus cum de Deo dicuntur, non perturbati animi signa sunt, sed docentis magistri.

CHRYS. (*hom. 27, in Matth. ut sup.*). Ut autem liqueat tibi, quod Dominus hoc ideo dixit ut alios instruat, prudenter Evan-

ainsi pour instruire les autres, l'évangéliste a soin de le rendre évident en ajoutant : « Je vous le dis en vérité, je n'ai pas trouvé une si grande foi, même en Israël. »—S. AMB. — Si vous lisez ainsi : « Je n'ai trouvé chez personne autant de foi, même en Israël, » ce sens est simple et facile ; mais si vous lisez, d'après les Grecs : « Je n'ai pas trouvé une si grande foi, même en Israël, » alors cette foi sera mise au-dessus même des élus et de ceux qui voient Dieu (1). — BÈDE. — Il ne veut point parler de tous les patriarches et des prophètes passés, mais des hommes du temps présent, dont la foi est mise au-dessous de celle du centurion, parce qu'ils avaient reçu les enseignements de la loi et des prophètes, tandis que celui-ci avait cru de lui-même et sans que personne l'eût enseigné. — S. AMB. — Cependant, la foi du maître est confirmée, et la santé est rendue au serviteur ; d'où il suit : « Et ceux qui avaient été envoyés étant retournés à la maison trouvèrent guéri le serviteur qui était malade. » Ainsi, le mérite du maître peut profiter aux serviteurs, non-seulement le mérite de la foi, mais encore le zèle de la discipline. — BÈDE. — Saint Matthieu explique davantage ces circonstances, et comment, lorsque le Seigneur dit au centurion : « Allez, qu'il vous soit fait selon ce que vous avez cru, » à cette même heure le serviteur fut guéri. Telle est la coutume de saint Luc ; ce qu'il trouve suffisamment exposé dans les autres évangélistes, il l'abrège ou même il l'omet entièrement ; et, ce qu'ils ont omis ou touché légèrement, il le développe avec plus de soin.

S. AMB. — Dans un sens mystique, le serviteur du centurion représente le peuple des nations qui, retenu par les liens de la servitude du

(1) Les Grecs et les Latins disent la même chose ; saint Ambroise seul le prend ainsi.

gologista hoc aperiens, subdit : Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni. AMBR. Et quidem si sic legas : In nullo tantam fidem inveni in Israel, simplex intellectus et facilis est ; si vero juxta Græcos : Nec in Israël tantam fidem inveni, fides hujusmodi etiam electioribus et Deum videntibus antefertur. BEDA. Non autem de omnibus retro patriarchis et prophetis, sed de præsentis ævi loquitur hominibus ; quibus ideo centurionis fides antefertur, quia illi legis prophetarumque monitis edocti, hic autem nemine docente sponte credidit. AMBR. Probatur autem fides domini, et servi sanitas roboratur : unde sequitur : Et reversi, qui missi fuerant, domum, invenerunt servum

qui languerat, sanum. Potest ergo meritum domini et famulis suffragari, non solum fidei merito, sed et studio disciplinæ. BED. Plenius autem hæc explicat Matthæus, quod dicente Domino centurioni : Vade, sicut credidisti fiat tibi, sanatus sit puer ex illa hora : sed beato Lucæ moris est quæ plane viderit ab aliis evangelistis exposita, abbreviare ; vel etiam de industria præterire ; quæ vero ab eis omissa, vel breviter cognoverit tacta, dilucidare solertius.

AMBR. Mystice autem servo centurionis populus nationum, qui mundanæ servitutis vinculis tenebatur, æger lethalibus passionibus, beneficio Domini sanandus exprimitur. BEDA. Centurio autem cujus fides

monde, était malade de ses mortelles passions, et devait être guéri par un bienfait du Seigneur. — BÈDE. — Le centurion, dont la foi est préférée à celle d'Israël, représente les élus des Gentils, qui, entourés des vertus spirituelles comme d'une cohorte de cent soldats, sont sublimes de perfection; car le nombre cent, qui s'écrit de gauche à droite, est un signe de la vie céleste. Il faut de tels intercesseurs à ceux qui sont encore courbés dans la crainte par l'esprit de servitude; car nous, qui croyons au milieu des Gentils, nous ne pouvons aller nous-mêmes au Seigneur, que nous ne pouvons voir dans sa chair, mais nous devons nous approcher de lui par la foi; ensuite, nous devons envoyer les anciens des Juifs, c'est-à-dire conjurer d'être nos patrons les grands hommes de l'Église qui nous ont précédés auprès du Seigneur, afin que, nous rendant ce témoignage que nous cherchons à édifier l'Église, ils intercèdent pour nos péchés. Il est dit que Jésus n'était pas loin de la maison, parce que son salut est près de ceux qui le craignent, et que celui qui observe la loi naturelle, plus il fait le bien qu'il connaît, plus il s'approche de celui qui est le bien. — S. AMB. — Le centurion ne veut pas que Jésus se donne aucune peine, parce que le peuple des nations voudrait préserver de tout mal celui que le peuple juif a crucifié. Enfin (dans un sens mystérieux), il voyait que le Christ ne pénétrerait pas encore dans le cœur des Gentils. — BÈDE. — Les soldats et les serviteurs auxquels commande le centurion sont les vertus naturelles dont la plupart de ceux qui viennent au Seigneur portent l'abondance.

THEOPH. — Ou encore : ce centurion représente l'intelligence qui est le principe de beaucoup de mal, à cause qu'elle remplit le rôle prin-

Israëli præfertur, electos ex gentibus ostendit; qui quasi centenariio milite stipati virtutum spiritualium sunt perfectione sublimes. Numerus enim centenarius qui de læva transfertur ad dexteram, in coelestis vitæ significatione poni consuevit. Tales ergo pro his necesse est Domino supplicent, qui adhuc spiritu servitutis in timore premuntur; nos autem qui de gentibus credimus, non ipsi ad Dominum venire possumus, quem in carne videre non valemus; sed ad eum accedere debemus per fidem. Seniores autem Judæorum mittere, hoc est summos Ecclesiæ viros qui nos ad Dominum præcesserunt, suppliciter obsecrando patronos acquirere; qui nobis testimonium reddentes, quod Ecclesiam ædificare curemus, pro nos-

tris peccatis intercedant. Pulchre autem dicitur quod Jesus non longe erat a domo; quia prope timentes eum salutare ipsius; et qui naturali lege recte utitur, quo bona quæ novit operatur, eo illi qui bonus est appropriat. AMBR. Non vult autem Jesum vexari centurio, quia quem Judæorum populus crucifixit, inviolatum ab injuria manere desiderat populus nationum; et (quod ad mysterium spectat) vidit in pectora adhuc Gentilium non esse penetrabilem Christum. BÈD. Milites autem et servi qui centurioni obediunt, virtutes sunt naturales; quarum copiam multi ad dominum venientes deferent secum.

THEOPH. Vel aliter : centurio est intellectus qui multorum in malitia princeps

cipal dans cette vie (ou s'occupe de beaucoup de choses et d'affaires); elle a pour serviteur la partie sensible de l'âme (la sensibilité et la concupiscence); elle envoie à Jésus des intermédiaires de Juda, c'est-à-dire des pensées et des paroles de confession (1), et aussitôt son serviteur est guéri.

Le jour suivant, Jésus allait en une ville appelée Naïm, et ses disciples l'accompagnaient avec une grande foule de peuple. Et lorsqu'il était près de la porte de la ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, qui était fils unique de sa mère, et cette femme était veuve et il y avait une grande quantité de personnes de la ville avec elle. Le Seigneur, l'ayant vue, fut touché de compassion envers elle, et il lui dit : Ne pleurez point. Et, s'approchant, il toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent; alors il dit : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande. En même temps, le mort se leva en son séant, et commença de parler; et Jésus le rendit à sa mère. Tous ceux qui étaient présents furent saisis de frayeur, et ils glorifiaient Dieu, en disant : Un grand prophète a paru au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple. Le bruit de ce miracle qu'il avait fait se répandit dans toute la Judée, et dans tout le pays d'à l'entour.

S. CYR. — Le Seigneur opère prodige sur prodige, et tandis que dans ce qui précède il n'était venu qu'appelé, maintenant il vient sans être demandé; d'où il est dit : « Jésus allait en la ville de Naïm. » — BÈDE. — Naïm est une ville de Galilée, à deux milles du mont Thabor. Or, Dieu voulut qu'une grande foule suivit le Seigneur, afin qu'il y eût de nombreux témoins de ce grand miracle; d'où il suit : « Ses disciples l'accompagnaient avec une grande foule de peuple. » — S. GRÉG. de

[1] Allusion au mot *Juda*, qui veut dire en hébreu *confession*.

existit, dum multas in hac vita res habet (seu multis rebus vel negotiis occupatur). Habet autem servum, irrationabilem animæ partem (irascibilem et concupiscibilem dico). Et mittit ad Jesum mediatores Judæos, id est, confessionis cogitationes et verba, et confestim suscipit servum sanum.

Et factum est, deinceps ibat Jesus in civitatem quæ vocatur Naïm, et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa. Cum autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ: et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa: quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi: Noli flere. Et accessit, et tetigit loculum: hi autem qui portabant, steterunt. Et ait: Adolescens, tibi dico, surge. Et resedit qui erat

mortuus, et cepit loqui, et dedit illum matri suæ. Accepit autem omnes timor, et magnificabant Deum dicentes, quia propheta magnus surrexit in nobis, et quia Deus visitavit plebem suam. Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo, et in omnem circa regionem.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Mira Dominus miris annectit, et supra quidem accersitus occurrit, hic vero non vocatus accedit: unde dicitur: Et factum est deinceps ibat Jesus in civitatem Naïm. BÈDE. Naïm est civitas Galilææ in secundo milliaro montis Thabor: divino autem nutu multa turba Dominum comitatur, ut multi essent tanti miraculi testes: unde sequitur: Et ibant cum illo discipuli ejus et turba copiosa. GRÉG. Nyss. (*Tract. de anima et resurrectione,*

Nysse. — Nous trouvons la preuve de la résurrection moins dans les paroles que dans les œuvres du Seigneur. Il commence par les moindres miracles afin de préparer notre foi aux plus grands; il commence à exercer le pouvoir de la résurrection sur la maladie désespérée du serviteur du centurion; ensuite, par un acte de plus grande puissance, il conduit les hommes à la foi de la résurrection en ressuscitant le fils d'une veuve qu'on portait dans le sépulcre; d'où il est dit : « Lorsqu'il fut près de la ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, fils unique de sa mère. » — TIRE. — On pourrait dire du serviteur du centurion qu'il n'était pas mort, aussi pour réprimer ce langage téméraire, voilà qu'un jeune homme, fils unique d'une veuve, est porté mort devant lui; car il suit : « Cette femme était veuve, et il y avait avec elle une grande foule de la ville. » — S. GRÉG. de Nysse. — Ce peu de mots exprime l'intensité de sa douleur; cette mère était veuve, elle ne pouvait plus espérer d'autres enfants; elle n'en avait aucun autre sur lequel elle pût reporter ses tendres regards à la place de celui qui était mort, elle n'avait nourri que lui de son lait; lui seul était toute la joie de sa maison, lui seul était toute la douceur et tout le trésor de sa mère. — S. CYR. — Cette douleur était digne de compassion et bien capable d'exciter les pleurs et les larmes; d'où il suit : « Le Seigneur, l'ayant vue, fut ému de compassion pour elle et lui dit : Ne pleurez point. » — BÈDE. — Comme s'il disait : « Cessez de pleurer comme mort celui que vous allez voir ressusciter vivant. » — S. CHRYS. — Consolant ainsi la tristesse et faisant cesser les larmes, il nous enseigne à nous consoler de la perte de nos défunts par l'espoir de la résurrection.

post medium). Resurrectionis autem experimentum non ita verbis, sicut operibus a Salvatore didicimus, qui ab inferioribus inchoans opus miraculi, fidem nostram assuefacit ad majora : primo quidem in ægritudine desperata servi centurionis, resurrectionis incipit potestatem : post hæc altiori potestate ducit homines ad fidem resurrectionis, dum suscitavit filium viduæ, qui ferebatur ad monumentum : unde dicitur : Cum autem appropinquaret, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ. TITUS Bost. Dicit enim aliquis de puero centurionis, quod moriturus non erat : ut igitur temerariam linguam compesceret, jam defuncto juveni Christum obviam ire fatetur, unico filio viduæ : nam sequitur : Et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa. GREG. Nyss. (*De homini opificio*).

Ærumnæ molem brevibus verbis explicuit : mater vidua erat, et non sperabat ulterius filios procreare ; non habebat in quem aspectum dirigeret vice defuncti ; hunc solum lactaverat, solus aderat alacritatis causa in domo ; quicquid matri dulce ac pretiosum, hic solus extiterat. CYRIL. (ubi sup.). Miserranda passio et ad fletum et ad lacrymas potens provocare : unde sequitur : Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere. BÈD. Quasi dicat : Desiste quasi mortuum flere, quem mox vivum resurgere videbis. CHRYS. (vel Titus in *Cat. græc. Patr.*). Jubens autem cessare a lacrymis qui consolatur mœstos, monet nos præsentibus defunctis consolationem recipere, resurrectionem sperantes : tenet autem feretrum vita obvians mortis unde sequitur : Et accessit, etc. CYRIL.

Cependant il touche le cercueil, lui qui est la vie, allant à la rencontre de la mort; d'où il suit : « Il s'approcha, etc. » — S. CYR. — Il n'opère point ce miracle par sa seule parole, mais il touche le cercueil, afin que vous reconnaissiez l'efficacité du corps sacré du Christ pour le salut des hommes. Il est, en effet, le corps de vie et la chair du Verbe tout puissant, dont il a la puissance; car, comme le fer mis au feu produit les effets du feu, ainsi la chair, étant unie au Verbe qui vivifie toutes choses, devient elle-même vivifiante et chasse la mort. — TITE. — Le Sauveur ne ressemble point à Élie pleurant le fils de la femme de Sarepta, ni à Élisée appliquant son corps au corps du défunt, ni à Pierre priant pour Tabithe; il est celui qui appelle ce qui est et ce qui n'est pas, qui peut interpeller les morts aussi bien que les vivants; d'où il suit : « Il dit : Jeune homme, etc. » — S. GRÉG. de Nysse. — Ces paroles : *jeune homme*, indiquent la fleur de l'âge, la première adolescence; celui qui peu de temps auparavant était la joie et la douceur des regards de sa mère, laquelle soupirait déjà après la joie de ses noces et le contemplait comme le propagateur de sa race, le rameau de sa postérité, le bâton de sa vieillesse.

TITE. — Celui auquel cet ordre s'adressait se leva tout aussitôt; car rien ne résiste à la puissance divine, elle ne connaît ni retard, ni instances; d'où il suit : « Le mort se leva sur son séant et se mit à parler, et Jésus le rendit à sa mère. » Voilà les signes d'une véritable résurrection, car un corps sans vie ne peut parler, et cette femme n'eût point repris dans sa maison son fils mort et inanimé. — BÈDE. — L'évangéliste nous représente le Seigneur ému d'abord de compassion

[ubi sup.]. Ideo autem, non solum verbo peragit miraculum, sed et feretrum tangit, ut cognoscas efficax esse sacrum Christi corpus ad humanam salutem; est enim corpus vitæ et caro Verbi omnipotentis cujus habet virtutem : sicut enim ferrum adjunctum igni perficit opus ignis, sic postquam caro unita est Verbo quod vivificat omnia, ipsa quoque facta est vivificativa et mortis expulsiva. TITUS (Bostrens.). Non autem Salvator similis est Eliæ deflentis filium Sareptanæ (3 Reg., 17), nec qualis Elisæus, qui proprium corpus applicavit corpori defuncti (4 Reg., 4), nec qualis Petrus, qui pro Thabita oravit (Act., 9), sed ipse est qui non entia velut entia vocat (Rom., 4), qui mortuos ut vivos alloqui potest : unde sequitur : Et ait : Adolescentem, etc. GREG. Nyss. (ut sup.). Qui dixit

adolemcentem, florentis significavit temporis horam primam producentem lanuginem; qui paulo ante suavis et pretiosus erat maternorum oculorum aspectui, jam spirans ad tempus sponsalium, virga generis, successione ramus, baculus senectutis.

TITUS Bostr. Incunetanter autem erectus est, cui sunt mandata directa : divina enim potestas est irrefragabilis; nulla mora, nulla orationum instantia : unde sequitur : Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui; et dedit illum matri suæ : indioia sunt hæc veræ resurrectionis : corpus enim exanime loqui non potest; nec reportasset mulier ad domum defunctum filium et inanimatum. BÈDE. Pulchre autem Evangelista Dominum prius misericordia motum esse super matre, ac sic filium resuscitare testatur; ut in uno nobis exemplum imitandæ pietatis osten-

pour la mère, et ensuite ressuscitant le fils, afin de nous donner d'un côté un modèle de miséricorde, et de l'autre un motif de croire à sa puissance merveilleuse; d'où il suit : « Tous furent saisis de frayeur, et ils glorifiaient Dieu, etc. » — S. CYR. — Ce grand miracle se fit au milieu d'un peuple insensible et ingrat, car peu de temps après ils ne croyaient point que Jésus fût un prophète, ni qu'il fût venu pour le salut du peuple. Cependant ce miracle ne fut ignoré d'aucun des habitants de la Judée; d'où il suit : « La renommée s'en répandit dans toute la Judée, etc. »

S. MAX. — Il est à propos de remarquer que sept résurrections sont racontées avant celle du Seigneur. La première fut celle du fils de la veuve de Sarepta; la seconde, celle du fils de la Sunamite; la troisième, qui se fit par le corps d'Élisée; la quatrième, qui arriva à Naïm, comme il est ici raconté; la cinquième, celle de la fille du chef de la synagogue; la sixième, celle de Lazare; la septième, à la passion du Christ, où les corps d'un grand nombre de saints ressuscitèrent. La huitième est celle du Christ, qui, vainqueur de la mort, reste à jamais pour signifier que la résurrection générale qui viendra au huitième âge ne sera point sujette à la mort, mais restera indissoluble.

BÈNE. — Ce mort qui se leva sous les yeux de la foule, hors des portes de la ville, représente l'homme accablé par le mal de ses grandes fautes, et la mort de l'âme qui n'est pas encore gisante sur le lit du cœur, mais qui s'expose devant la foule par ses paroles et par ses œuvres (comme aux portes d'une ville); car chacun des sens de notre corps est comme la porte d'une ville. Il est dit : *fili unique*

deret, in altero fidem mirandæ potestatis astrueret : unde sequitur : Accepit autem omnes timor, et magnificabant Deum, etc. CYRIL. (ut sup.). Hoc magnum fuit in populo insensibili et ingrato : post modicum enim nec prophetam esse, nec ad utilitatem populi procedere ipsum existimavit. Neminem autem habitantium Judæam hoc miraculum latuit : unde sequitur : Et exiit hic sermo in universam Judæam, etc.

MAXIM. (in *Cat. græc. Patr.*). Idoneum autem est dicere quod septem resurrectiones ante dominicam narrantur : quarum prima est filii Sareptanæ (3 *Reg.*, 17); secunda filii Sunamitis (4 *Reg.*, 4); tertia quæ facta est in reliquiis Elisæi (4 *Reg.*, 3); quarta quæ facta est in Naïm, ut hic dicitur; quinta filie archisynagogi (Marc., 5); sexta Lazari (Joan., 50); septima in Christi pas-

sione, multa namque corpora sanctorum surrexerunt (Matth., 27); octava est Christi, qui expers mortis remansit ulterius in signum quod communis resurrectio quæ futura est in octava ætate, non tolletur morte, sed indissolubilis permanebit.

BÈNE. Defunctus autem, qui extra portam civitatis multis est intuitibus elatus, significat hominem lethali funere criminum soporatum, et animæ mortem, non cordis adhuc cubili tegentem, sed ad multorum notitiam per locutionis operisve indicium (quasi per civitatis ostia) propalantem. Portam enim civitatis puto aliquem de sensibus esse corporalibus; qui bene filius unicus matris suæ dicitur, quia una est ex multis personis collecta mater, Ecclesia : vidnam autem esse Ecclesiam omnis anima quæ se Domini morte redemptam meminit, agnoscit.

de sa mère, parce que l'Église, composée d'un grand nombre de personnes, est cependant unique mère; de plus, toute âme qui se souvient qu'elle a été rachetée par la mort du Seigneur sait que l'Église est veuve. — S. AMB. — Cette veuve est plus entourée de la foule des peuples que la femme qui mérita par ses larmes d'obtenir la résurrection de son fils unique. En effet, par la vue de ses larmes, elle rappelle à la vie le peuple des Gentils, qui était dans les pompes de la mort; et il lui est dit aussi de ne point pleurer celui qui doit ressusciter. — BÈDE. — Ainsi se trouve confondu le dogme des Novatiens, qui, en voulant abolir la purification des pénitents, nient que l'Église notre mère, pleurant sur la mort spirituelle de ses enfants, doive être consolée par l'espérance de leur rendre la vie.

S. AMB. — Ce mort était porté dans son cercueil par les quatre éléments terrestres; mais il avait l'espérance de ressusciter, parce qu'il était porté dans le bois, qui jusque-là ne nous était rien, mais qui, depuis que le Christ l'a touché, nous donne la vie; ainsi il était le signe du salut que le bois de la croix devait procurer au peuple. En effet, nous gissons sans vie dans un cercueil, soit que le feu d'une cupidité immodérée nous consume, soit que l'eau glacée de l'indifférence nous submerge, soit qu'un état paresseux de notre corps terrestre appesantisse la vigueur de notre esprit. — BÈDE. — Ou encore: le cercueil dans lequel ce mort est porté représente la mauvaise conscience du pécheur désespéré; ceux qui le portent au sépulcre sont les désirs immondes ou les flatteries de ses amis qui s'arrêtent aussitôt que le Seigneur touche au cercueil; souvent, en effet, la conscience que touche la crainte du jugement suprême, repoussant les voluptés charnelles et les louanges injustes, re-

AMB. Hanc enim viduam populorum turba circumseptam plus video esse quam feminam, quæ resurrectionem unci adolescentis filii suis lacrymis meruerit impetrare; eo quod Ecclesia populum juniorem a pompa funeris revocat ad vitam, suarum contemplatione lacrymarum: quæ flere prohibetur eum cui resurrectio debebatur. BÈD. Vel Novati dogma confunditur, qui dum pœnitentium mundationem evacuare conatur, matrem Ecclesiam de natorum suorum spiritali extinctione plorantem, spe vitæ redendæ negat consolari debere.

AMB. Hic autem mortuus in loculo materialibus quatuor ad sepulcrum ferebatur in ligno; quod etsi nobis ante non proderat, tamen posteaquam Christus id tetigit, pro-

ficere cepit ad vitam; ut esset indicio salutem populo per crucis patibulum refundendam. In feretro enim jacemus exanimis, cum velignis immodicæ cupiditatis exæstuat, vel frigidus humor exundat, et pigra quadam terreni corporis habitudine vigor hebetatur animorum BÈD. Vel locus in quo mortuus effertur, male secunda desperati peccatoris conscientia est; qui vero sepeliendum portant, vel immunda desideria, vel blandimenta sunt sociorum, qui Domino loculum tangente steterunt; quia superni formidine judicii tacta conscientia, carnales sæpe voluptatos et injuste laudantes coercens ad se revertitur, vocantique ad vitam respondet Salvatore. AMB. Si ergo grave peccatum est, quod pœnitentiæ tuæ

vient à elle-même et répond au Sauveur qui la rappelle à la vie. — S. AMB. — Si donc votre péché est grand, et si vous ne pouvez vous-même le laver dans les larmes de votre pénitence, que l'Église votre mère pleure pour vous, que la foule vous assiste, et vous ressuscitez de la mort, vous direz des paroles de vie, tous seront saisis de crainte (l'exemple d'un seul profite à tous), et ils loueront Dieu qui nous a donné de si grands moyens d'éviter la mort. — BÈDE. — Ainsi Dieu a visité son peuple, non-seulement en incarnant une fois son Verbe, mais en l'envoyant sans cesse dans les cœurs.

THÉOPH. — Par cette veuve vous pouvez entendre l'âme qui perd son époux, c'est-à-dire la parole divine; l'intelligence est son fils qui est emporté hors de la ville des vivants; le cercueil, c'est son corps que plusieurs ont dit être un sépulcre. Or, quand le Seigneur le touche, il le relève, il le rajeunit, de sorte que, sortant du péché, il commence à parler et à instruire les autres, car sans cela on ne le croirait point.

Les disciples de Jean lui ayant rapporté toutes ces choses, il en appela deux, et les envoya à Jésus pour lui dire : Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? Ces hommes étant venus trouver Jésus, ils lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés à vous pour vous demander si vous êtes celui qui doit venir, ou si nous devons en attendre un autre? Jésus, à l'heure même, délivra plusieurs personnes des maladies et des plaies dont elles étaient affligées, et des malins esprits qui les possédaient, et il rendit la vue à plusieurs aveugles. Leur répondant ensuite, il leur dit : Allez rapporter à Jean ce que vous venez d'entendre et de voir : que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les lépreux sont guéris, que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'Évangile est annoncé aux pauvres; et que bienheureux est celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale et de chute.

S. CYR. — Quelques disciples de Jean-Baptiste lui rapportaient ce

lacrymis ipse lavare non possis, flect pro te mater Ecclesia; assistat et turba; jam resurges a funere, et incipies vitalia loqui; timebunt omnes (unius enim exemplo omnes corriguntur). Laudabunt etiam Deum qui tanta nobis remedia vitandæ mortis indulsit. BÈD. Visitavit autem Deus plebem suam, non solum semel Verbum suum incorporando, sed semper in corda mittendo.

THÉOPH. Viduam etiam potes intelligere animam virum amittentem, id est, divinum sermonem: filius ejus est intellectus, qui extra civitatem effertur viventium. Loculus ejus est corpus ejus, quod quidam dixerunt esse sepulcrum: tangens autem eum Dominus elevat ipsum, juvenescere faciens eum

qui surgens a peccato incipit loqui et alios edocere: non enim prius ei crederetur.

Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his. Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit ad Jesum, dicens: Tu es qui venturus es, an alium expectamus? Cum autem venissent ad eum viri, dixerunt: Joannes Baptista misit nos ad te dicens: Tu es qui venturus es, an alium expectamus? In ipsa autem hora multos curavit a languoribus suis, et plagis, et spiritibus malis; et cæcis multis donavit visum: et respondens, dixit illis: Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis: quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi

miracle que tous les habitants de la Judée et de la Galilée avaient appris ; d'où il suit : « Les disciples de Jean lui annoncèrent, etc. » — BÈDE. — Il semble que ce ne fut point avec simplicité de cœur, mais par envie ; car ailleurs ils se plaignent, en disant : « Maître, celui qui était avec vous au-delà du Jourdain, voilà qu'il baptise et que tous vont à lui. » — S. CHRYS. — Plus nous sommes accablés par la nécessité, et plus nous nous élevons à Dieu ; c'est pour cela que Jean, retenu dans la prison, envoie ses disciples au Christ, lorsqu'ils avaient un plus grand besoin de Jésus ; car il suit : « Jean appela deux de ses disciples, et les envoya à Jésus pour lui dire : Etes-vous celui qui doit venir ? etc. » — BÈDE. — Il ne dit point : « Etes-vous celui qui est venu, » mais « celui qui doit venir, » et voici dans quel sens : Je vais être mis à mort par Hérode et descendre aux enfers (1), faites moi dire si je dois vous annoncer aux enfers comme je vous ai annoncé sur la terre, ou si cela ne convient pas au Fils de Dieu, et si vous devez en envoyer un autre pour ce mystère.

S. CYR. — Cette opinion doit être tout-à-fait rejetée ; nulle part, en effet, l'Écriture ne dit que Jean-Baptiste ait annoncé la venue du Sauveur dans les enfers. Du reste, il est vrai de dire que saint Jean-Baptiste connaissait les profondeurs du mystère de l'incarnation du Fils unique de Dieu ; ainsi, il savait, comme tout le reste, qu'il devait porter la lumière à ceux qui habitaient les enfers (2), puisqu'il devait

(1) Enfer est ici dans le sens du Symbole : *Est descendu aux enfers.*

(2) Non à ceux qui étaient dans la damnation de l'enfer, mais aux justes qui étaient détenus dans les limbes et qu'il devait introduire au ciel.

audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur, et beatus est quicumque non fuerit scandalizatus in me.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Miraculum quod omnes inhabitantes Judæam et Galilæam sciverant, referunt sancto Baptistæ quidam ex ejus discipulis : unde sequitur : Et nuntiaverunt Joanni, etc. BÈDE. Non simplici corde, ut opinor, sed invidia stimulante : nam et alibi conqueruntur dicentes (Joan., 3) : Rabbi, qui erat tecum trans Jordanem, ecce hic baptizat, et omnes veniunt ad eum. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Tunc autem magis ad eum erigimur, cum incumbit necessitas : et ideo Joannes detrusus in carcerem, quando magis discipuli ejus indigebant Jesu, tunc mittit eos ad Christum. Sequitur enim : Et convocavit

duos de discipulis suis Joannes, et misit eos ad Jesum dicens : Tu es qui venturus, etc. BÈDE. Non ait : Tu es qui venisti, sed, tu es qui venturus es : et est sensus : Manda mihi, qui interficiendus ab Herode et ad inferna descendurus sum, utrum te et inferis debeam nuntiare qui superis nuntiavi, an hoc non conveniat Filio Dei, et alium ad hæc sacramenta missurus es ? CYRIL. (ubi sup.). Sed omnino reprobanda est talis opinio : nusquam enim reperimus sacram Scripturam disserere, quod infernalibus præ-nuntiaverit Baptista Joannes Salvatoris adventum. Illud etiam verum est dicere quod non ignoravit Baptista virtutem mysterii incarnationis unigeniti : unde et hoc cum aliis noverat, quod illuminaturus erat in inferno manentes, cum pro omnibus gustaverit mortem tam vivis quam mortuis :

mourir pour tous, pour les vivants et pour les morts. La parole de la Sainte-Écriture avait prédit qu'il viendrait comme chef et seigneur, tandis que les autres avaient été envoyés comme des serviteurs devant le Christ ; c'est pour cela que le Sauveur et Seigneur de tous était appelé par les prophètes : *celui qui vient* ou *qui doit venir*, selon cette parole : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur, » et celle-ci d'Habacuc : « Celui qui doit venir viendra bientôt et ne tardera point. » Ainsi Jean-Baptiste, prenant ce nom de la Sainte-Écriture, envoya quelques-uns de ses disciples pour lui demander s'il était celui *qui vient* ou *qui doit venir*.

S. AMB. — Mais comment pourrait-il se faire qu'il ne crût pas encore que celui-là est Dieu, dont il avait dit : « Voici celui qui efface les péchés du monde? » Car ou bien c'est jactance de lui attribuer une divinité qu'il ignore, ou bien c'est perfidie de douter qu'il soit le Fils de Dieu. Quelques-uns ont pensé que Jean, assez grand prophète pour reconnaître le Christ, ne doutait point comme prophète, mais que, par piété, il ne croyait point que celui qui devait venir dût aussi mourir. Il ne douta donc point dans sa foi, mais il douta dans sa piété, comme saint Pierre, quand il disait : « A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point. » — S. CYR. — Ou encore : il l'interroge avec intention ; car comme précurseur il connaissait le mystère de la passion du Christ ; mais, afin que ses disciples soient témoins de l'excellence du Sauveur, il envoie les plus sages d'entre eux, et leur dit de s'informer et d'apprendre de la bouche même du Sauveur, s'il est celui qui était attendu. D'où il est ajouté : « Ces hommes, étant venus, lui dirent : Jean-Bap-

sed quoniam sermo sacræ Scripturæ hunc quidem prædixit venturum tanquam ducem et Dominum, alii vero missi sunt sicut famuli ante Christum, ideo omnium Salvator et Dominus a prophetis nominabatur, qui venit, vel, qui venturus est, secundum illud (*Psal.* 117) : Benedictus qui venit in nomine Domini; et in Abacuc 2 : Post modicum qui venturus est, veniet et non tardabit. Igitur divinus Baptista quasi nomen accipiens a sacra Scriptura, misit quosdam discipulorum suorum quæsituros an ipse sit qui venit, vel qui venturus est.

AMB. Sed quomodo fieri posset, ut de quo dixerat : Ecce qui tollit peccata mundi, adhuc eum Dei Filium esse crederet? aut enim insolentiæ est ei tribuere divina quæ nescit; aut de Dei Filio dubitasse perfidiæ est. Nonnulli autem de ipso Joanne intel-

ligunt, magnum quidem ita prophetam ut Christum agnosceret; sed tamen non tanquam dubium, sed tanquam pium vatem, quem venturum crediderat, non credidisse moriturum. Non igitur fide, sed pietate dubitavit; sicut et Petrus dicens (*Matth.*, 16) : Propitius tibi esto, Domine, non fiet hoc. CYRIL. (*in Thesouro*, lib. 2, cap. 4). Vel ex dispensatione interrogat : noverat enim (ut præcursor) passionis Christi mysterium; sed ut discipulis suis constet quanta sit excellentia Salvatoris, ex propriis discipulis prudentiores misit, quos præcepit sciscitari, et viva Salvatoris voce conjicere, si ipse est qui expectabatur. Unde subditur : Cum autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes Baptista misit nos ad te, dicens : Tu es, etc. Sciens autem ut Deus quo animo misisset eos Joannes et causam ad-

tistenous a envoyés vous demander : Etes-vous, etc. » Cependant le Christ qui, comme Dieu, savait dans quelle intention Jean les avait envoyés, et quelle était la cause de leur venue, fit alors de grands miracles; d'où il suit : « Dans ce moment, il guérit beaucoup de malades, etc. » Il ne leur dit pas formellement : « Je le suis, » mais il les amène à une plus grande certitude, afin que, croyant en lui par la meilleure preuve, ils retournent à celui qui les a envoyés; c'est pourquoi il ne répond pas aux paroles, mais à l'intention de celui qui les a envoyés. D'où il suit : « Il leur répondit : Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu; » comme s'il disait : Racontez à Jean comment ce que vous avez entendu par les prophètes vous l'avez vu accompli par moi. Car il faisait alors les choses que les prophètes avaient annoncées de lui, et dont il est dit : Les aveugles voient, les boiteux marchent, etc.

S. AMB. — Certes, ce témoignage suffisait pour que le prophète reconnût le Seigneur. Il avait été prédit de lui que le Seigneur donne la nourriture à ceux qui ont faim, qu'il redresse ceux qui sont brisés, qu'il délivre les captifs, qu'il illumine les aveugles, et que celui qui fait ces choses régnera éternellement; ces signes n'étaient donc point ceux d'une puissance humaine, mais d'une puissance divine. Ces merveilles étaient inconnues ou rares avant l'Évangile; Tobie seul recouvra la vue, mais ce fut un ange qui le guérit et pas un homme; Élie ressuscita des morts, mais il pria et pleura, tandis que celui-ci commande; Elisée guérit un lépreux, néanmoins ce ne fut point par l'autorité de son commandement, mais par la figure d'un grand mystère (1).

(1) Elisée envoie le lépreux Naaman se laver dans les eaux du Jourdain, où le baptême fut institué lorsque le Christ vint pour y être baptisé.

ventus eorum, tunc temporis egit uberiora miracula : unde sequitur : In ipsa autem hora, curavit multos a languoribus, etc. Non dicit eis expresse : Ego sum, sed ducit eos magis ad rei certitudinem; ut congrua ratione sumentes fidem ipsius revertantur ad eum qui misit eos : unde non ad verba, sed ad propositum mittentis responsum exhibuit. Unde sequitur : Et respondens dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ vidistis et audistis : quasi diceret : Narrate Joanni quæ quidem audistis per prophetas, consummari vero vidistis a me. Ea enim tunc agebat quæ prædixerant prophetæ eum facturum, de quibus subditur : Quia cæci vident, claudi ambulant, etc.

AMB. Plenum sane testimonium quo Dominum Propheta cognosceret. De ipso enim fuerat prophetatum (*Psal.* 145), quia Dominus dat escam esurientibus, erigit elisos, solvit compeditos, illuminat cæcos; et quod qui ista facit, regnabit in æternum : ergo non humanæ ista, sed divinæ virtutis insignia sunt. Hæc ante Evangelium vel rara vel nulla inveniuntur : unus Tobias oculos recepit, et hæc fuit angeli, non hominis medicina (*Tobiæ* 11); Elias mortuos suscitavit (*3 Reg.*, 17), ipse tamen rogavit et fleuit, hic jussit; Elisæus leprosum mundari fecit (*4 Reg.*, 5), non tamen ibi valuit præcepti auctoritas, sed mysterii figura. ΤΗΕΟΡΗ. Sunt etiam hæc verba *Essiæ* di-

—THÉOPH.— C'est à ceci que se rapportent encore ces paroles d'Isaïe : « Le Seigneur viendra lui-même et nous sauvera; alors les yeux des aveugles verront et les oreilles des sourds s'ouvriront; alors celui qui était boiteux sera agile comme le cerf. » — BÈDE. — Ce qui suit n'est pas moindre : « Les pauvres sont évangélisés; » c'est-à-dire que les pauvres d'esprit ou de biens sont illuminés intérieurement, de sorte qu'entre les riches et les indigents il n'y a aucune différence dans la prédication. C'est une preuve de la vérité du maître, quand tous ceux qui peuvent être sauvés par lui sont égaux devant lui. — S. AMB.— Cependant ces signes sont encore les moindres témoignages de la divinité du Seigneur; la plénitude de la foi, c'est la croix du Seigneur, sa mort et sa sépulture; c'est pourquoi il ajoute : « Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé en moi. » En effet, la croix pouvait être un scandale même pour les élus, mais il n'est point de plus grand témoignage de la divinité du Christ, car rien ne paraît plus supérieur à l'humanité que de s'être offert seul pour tout le monde. — S. CYR. — Peut-être encore voulait-il montrer par là que rien de ce qu'ils avaient au fond du cœur ne pouvait échapper à son regard, car c'étaient eux-mêmes qui se scandalisaient de lui.

S. AMB. — Mystiquement, nous avons déjà dit que Jean représentait la loi qui annonçait le Christ. Jean envoya donc ses disciples au Christ, pour acquérir un supplément de science, parce que le Christ est la plénitude de la loi. Peut-être ces disciples sont-ils deux peuples : celui des Juifs qui crut et celui des Gentils qui crut après avoir entendu. Or, ils ont voulu voir, parce que bienheureux sont les yeux qui

centis (c. 35) : Deus ipse veniet et salvabit nos : tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt : tunc saliet sicut cervus, claudus. BÈD. Et quod his non minus est, subditur : Pauperes evangelizantur; pauperes scilicet spiritu vel opibus intus illuminantur, ut inter divites et egenos in prædicatione nulla distantia sit. Hæc magistri comprobant veritatem, quando omnis qui apud eum salvari potest, æqualis est. AMB. Sed tamen parva adhuc ista dominicæ testificationis exempla sunt; plenitudo fidei erux Domini, obitus, sepultura est : unde addit : Et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me. Crux enim etiam electis scandalum posset afferre, sed nullum hoc majus divinæ personæ est testimonium : nihil enim est quod magis esse ultra humana videatur, quam toto se unum obtu-

lisse pro mundo. CYRIL. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Vel per hoc volebat ostendere quod quæcunque versabantur in cordibus eorum, ab oculis ipsius effugero nequiverunt : ipsi enim erant qui scandalizabantur de ipso.

AMB. Mystice autem in Joanne supra diximus typum esse legis, quæ prænuncia fuit Christi. Mittit ergo Joannes discipulos suos ad Christum, ut supplementum scientiæ consequantur; quia plenitudo legis est Christus. Et fortasse isti discipuli sunt duo populi, quorum unus ex Judæis credit, alter ex gentibus, qui ideo credit, quia audivit. Voluerunt ergo et isti videre, quia beati oculi qui vident. Cum autem venerint ad Evangelium, et cognoverint illuminari cæcos, ambulare claudos, etc., tunc dicent : Oculis nostris perspeximus : videmur enim nobis vidisse quæ legimus; aut fortasse in

voient; mais lorsqu'ils seront venus à l'Évangile, et qu'ils auront reconnu que les aveugles sont illuminés, que les boiteux marchent, etc., alors ils diront : « Nous avons vu de nos yeux (1). » Car il nous semble que nous avons vu ce que nous lisons, ou même, il nous semble que nous avons, pour ainsi dire, parcouru la passion du Seigneur par quelque partie de notre corps. Ainsi la loi annonçait le Christ qui devait venir, et l'Écriture de l'Évangile confirme sa venue.

Ceux qui étaient venus de la part de Jean s'en étant retournés, Jésus s'adressa au peuple, et leur parla de Jean en cette sorte : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité du vent? Qu'êtes-vous, dis-je, allés voir? Un homme vêtu avec luxe et avec mollesse? Vous savez que c'est dans les palais des rois que se trouvent ceux qui sont vêtus magnifiquement, et qui vivent dans les délices. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, certes, je vous le dis, et plus qu'un prophète. C'est de lui qu'il a été écrit : J'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera la voie. Car je vous déclare qu'entre tous ceux qui sont nés de femmes, il n'y a point de plus grand prophète que Jean-Baptiste; mais celui qui est le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui.

S. CYR. — Le Seigneur (connaissant les pensées des hommes) comprit que quelques-uns pourraient dire : Si jusqu'à ce jour Jean ne connaissait pas Jésus, pourquoi nous le montrait-il, en disant : « Voilà l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde? » Afin donc de guérir cette impression qui leur était venue, il éloigna le danger du scandale; d'où il est dit : « Les envoyés de Jean s'étant retirés, Jésus se mit à dire de Jean à la foule : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un

[1] Allusion à saint Jean, I, v. 1 : « Nous avons vu de nos propres yeux. »

parte quadam corporis nostri, omnes videmur investigasse dominicæ seriem passionis : fides enim per paucos ad plures pervenit. Lex ergo Christum venturum annuntiat, Evangelii Scriptura venisse confirmat.

Et cum discessissent nuntii Joannis, cepit de Joanne dicere ad turbas : Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam? Sed quid existis videre? Hominem mollibus vestimentis indutum? Ecce qui in veste pretiosa sunt et deliciis, in domibus regnum sunt. Sed quid existis videre? prophetam? utique dico vobis, et plusquam prophetam. Hic est de quo scriptum est : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. Dico enim vobis : major inter natos mulierum pro-

pheta Joanne Baptista nemo est; qui autem minor est in regno Dei, major est illo.

CYRIL. (in *Thesuro*, ut sup.). Conjecit Dominus (tanquam hominum secreta cognoscens) aliquos dicturos, si usque hodie ignorat Joannes Jesum, qualiter eum ostendebat nobis dicens : Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi. Ut igitur sanaret hanc passionem quæ eis acciderat, damnum quod ex scandalo procedebat, exclusit : unde dicitur : Et cum discessissent nuntii Joannis, cepit dicere de Joanne ad turbas : Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam? quasi diceret : Mirati estis de Joanne Baptista, et pluries perrexitis ad eum, percurrentes tam longa deserti itinera : frustra siquidem, si sic levem ipsum exis-

roseau agité du vent? » comme s'il disait : Vous avez admiré Jean-Baptiste, et plusieurs fois vous vous êtes rendus près de lui, parcourant les longs chemins du désert ; or, c'est en vain, si vous le jugez si léger, qu'il puisse être comparé à un roseau qui plie à tous les vents ; car il serait tel s'il disait par légèreté qu'il ignore ce qu'il a connu.—TITE.— Mais vous n'auriez point quitté les villes pour aller dans le désert (où tout manque), si vous n'aviez eu confiance en cet homme. — GREC. — Le Seigneur dit ces choses après que les disciples de Jean se furent retirés ; il n'avait pas voulu faire l'éloge de Jean-Baptiste en leur présence, de peur qu'on ne prît ses paroles pour des flatteries. — S. AMB. — Jean est ici justement loué, lui qui préféra la justice à la vie, et qui n'eut point de crainte de la mort. De plus, ce monde peut être comparé à un désert stérile et inculte. Le Seigneur nous dit de ne point y marcher sur les traces des hommes qui, vides de toute vertu intérieure, sont remplis des pensées de la chair et qui sont fiers de l'éclat fragile de la gloire séculière. Ceux-là sont exposés aux tempêtes de ce monde, la mobilité de la vie les tourmente, et c'est avec raison qu'ils sont comparés à des roseaux.—GREC.—Le vêtement et la prison sont encore un témoignage infallible de la vie de Jean : il ne serait pas captif s'il eût recherché la faveur des princes ; d'où il suit : « Qu'êtes-vous allés voir ? un homme vêtu avec mollesse ? Ceux qui ont des habits précieux et qui sont dans les délices habitent les maisons des rois. » Par ceux qui sont vêtus mollement il désigne ceux qui vivent dans les délices.—S. CHRYS.—La mollesse des vêtements amollit l'austérité de l'âme : par eux, un corps rigide et austère devient facilement délicat et

timatis, ut similis sit arundini declinanti quocumque agitat ventus : talis enim esse videtur, si quæ cognovit, ex levitate se ignorare fatetur. TITUS Bostrensis. Non autem existis in desertum (ubi nulla jucunditas) civitatibus omissis, nisi de hoc viro curam gerentes. GRÆC. (næmpe Simeon, in *Cat. græc.*). Hæc autem post recessum discipulorum Joannis Dominus dixit : non enim præsentibus eis proferre volebat Baptistæ præconia, ne blandientis verba esse putarentur. AMB. Non otiose autem Joannis hic persona laudatur, qui vitæ amore post habito justitiæ formam nec mortis terrore mutavit : deserto enim mundus hic comparari videtur, adhuc sterilis, adhuc incultus, in quem negat nobis Dominus ita prodeundum, ut mente carnis inflatos vacuosque virtutis internæ viros, et fragili se

gloriæ secularis sublimata jactantes, exemplari quodam et imagine nobis putemus imitandos ; quos procellis hujus mundi obnoxios vita mobilis inquietat, jure arundini comparandos. GRÆC. (vel Simeon, ut sup.). Est etiam infallibile testimonium vitæ Joannis vestitus cum carcere ; in quem detrusus non fuisset, si scivisset favere principibus : unde sequitur : Sed quid existis videre ? hominem mollibus vestimentis indutum ? Ecce qui in veste pretiosa sunt, et deliciis, in domibus regum sunt. Mollibus vestimentis indutos, viventes in deliciis significat. CHRYS. (homil. 29, in epist. ad Hebræos). Mollis autem vestis dissolvit regidam animam ; et si rigidum corpus assumat et asperum, facile per hujusmodi mollitiem delicatum reddit et fragile : facto vero corpore molliori, necesse est et animam par-

fragile; or, quand le corps est amolli, l'âme participe nécessairement à cette infirmité, car ses opérations sont ordinairement en harmonie avec les opérations du corps. — S. CYR. — Comment donc ce som religieux de soumettre les passions charnelles pourrait-il arriver à cette ignorance, sinon par la légèreté d'un esprit qui ne recherche point les austérités, mais les délices du monde? Si donc vous imitez Jean parce qu'il fuit les délices, accordez-lui la fermeté qui convient à sa continence; si, au contraire, rien de plus n'est dû à l'honnêteté de sa vie, pourquoi, négligeant le culte de ce qui est délicat, admirez-vous ce sauvage du désert, son vil vêtement et sa toison de chameau? — S. CHRYS. — Par l'une et l'autre de ces paroles il exprime que Jean n'était pas naturellement mobile ou inconstant, et qu'aucune volonté ne pouvait le faire fléchir. — S. AMB. — Quoique la recherche des vêtements efféminés amollisse le plus grand nombre, ils paraissent signifier ici autre chose, savoir : le corps de l'homme dont notre âme est revêtue. Ainsi, les vêtements de mollesse sont les voluptés et la vie de plaisir. Or, ceux qui amollissent leurs membres dans les plaisirs sont bannis du royaume céleste; les princes de ce monde et des ténèbres (1) s'en emparent, car ils sont les rois qui dominent et qui reçoivent les imitateurs de leurs œuvres.

S. CYR. — Peut-être était-il inutile d'excuser Jean à ce sujet, puisque vous avouez qu'il est digne d'imitation; d'où il ajoute : « Qu'êtes-vous allés voir? un prophète? oui, certes, je vous le dis, et plus qu'un prophète. » Car les prophètes annonçaient celui qui devait venir, tandis que,

[1] C'est ainsi que saint Paul appelle les démons. Ephes., 6, v. 12.

icipare læsionem : nam ut plurimum operationes ipsius consonant dispositionibus corporis. CYRIL. (in *Thesaurò*, ut sup.). Qualiter ergo tanta sedulitas religionis ut carnales passiones subiceret, ad tantam ignorantiam deveniret, nisi ex mentis levitate, quam non asperitates, sed illecebæ mundanæ delectant? Igitur si velut non colentem deliciosa Joannem imitamini, date ei robur continentisæ competens; si vero nihil amplius debetur honestæ conversationi, quid ommissa reverentia delicatorem, incolam deserti vileque tegumen et camelorum vellus miramini?

CHRYS. (hom. 38, in *Matth.*). Per utrumque autem diutorum designat, quod Joannes nec naturaliter, nec facile mobilis erat, nec ulla voluntate flectetur. AMB. Et quam-

vis plerosque mollioris cura vestis effeminet, tamen alia videtur hic indumenta significare : humana scilicet corpora, quibus anima nostra vestitur. Sunt autem mollia indumenta deliciosi actus et moris : hi vero quibus fluida deliciis membra solvantur, regni cœlestis extorres sunt; quos rectores mundi hujus atque tenebrarum ceperunt : hi sunt enim reges qui dominantur et suorum operum æmulos receperunt.

CYRIL. (in *Thesaurò*, ut sup.). Sed forte inconveniens est circa hoc excusare Joannem : fatemini enim eum imitabilem esse : unde subdit : Sed quid existis videre? Prophetam? Utique dico vobis, plusquam prophetam : prophetæ namque prædicabant venturum; hic autem, non solum venturum prædicavit, sed et præsentem indicavit di-

non-seulement il annonce celui qui doit venir, mais encore il le montre présent quand il dit : « Voici l'agneau de Dieu. » — S. AMB. — Certes, il est plus grand qu'un prophète (plus qu'un prophète), celui qui atteint la fin que se proposaient tous les prophètes; car beaucoup ont désiré de voir celui qu'il voit et qu'il baptise. — S. CYR. — Après avoir ainsi décrit son caractère par le lieu où il vivait, par ses vêtements et par le concours des hommes qui allaient à lui, il cite le témoignage d'un prophète en disant : « C'est de lui qu'il est écrit (dans Malachie) : Voilà que je vous envoie mon ange. » — TITE. — Il appelle *ange* cet homme, non qu'il fût ange par nature, car il était homme par nature, mais parce qu'il remplissait les fonctions d'un ange en annonçant la venue du Christ. — S. GRÉG. — De plus, en ajoutant : « Devant votre face, » il exprime l'actualité, car il apparut aux hommes au moment de la venue du Christ : c'est pourquoi nous devons l'estimer « plus qu'un prophète; » en effet, ceux qui dans les armées se tiennent à côté des rois sont les plus dignes et leurs amis les plus familiers.

S. AMB. — Il prépara la voie du Seigneur non-seulement par le mode de sa naissance selon la chair et par la prédication de la foi, mais encore en le précédant, pour ainsi dire, dans sa glorieuse passion; d'où il suit : « Pour préparer votre voie devant vous. » — S. AMB. — Cependant, si le Christ est un *prophète*, comment Jean est-il le plus grand? Il a été le plus grand entre ceux qui sont nés d'une femme et non d'une vierge; il a été le plus grand entre ceux auxquels il pouvait être comparé par le sort de la naissance; d'où il suit : « Je vous le dis, entre ceux qui sont nés des femmes, il n'y a point de plus grand prophète

cens : Ecce Agnus Dei. AMB. Major sane propheta (sive plus quam propheta), in quo finis est prophetarum; quia multi cupierunt videre quem iste conspexit, quem iste baptizavit. CYRIL. (in *Thesaur.*, ut sup.). Cum igitur, et a loco, et a vestibus, et ex concursu hominum morem ejus descripsit, introducit Prophetæ testimonium dicens : Hic est de quo scriptum est (scilicet in Malachia) : Ecce mitto angelum meum. TITUS Bostrensis. Angelum appellat hominem; non quia natura esset angelus, homo enim naturaliter erat, sed quia opus angeli exercebat, nuntiando Christi adventum. GRÆC. (vel Simeon, ut sup.). Quod autem subdit : Antefaciam tuam, propinquitatem designat : apparuit enim hominibus prope Christi adventum : quapropter et plusquam prophete-

tam ipsum esse existimandum est : nam et hi qui in militiis collaterales sunt regibus, digniores et familiariores sunt.

AMB. Viam autem Domino, non solum nascendi secundum carnem ordine fideique nuntio, sed etiam præcursu quodam gloriose paravit passionis : unde sequitur : Qui præparabit viam tuam ante te. AMB. Si autem et Christus propheta, quomodo major hic omnibus? Sed inter mulieris non virginis natos : major enim iis fuit, quibus æqualis poterat esse sorte nascendi : unde sequitur : Dico enim vobis, major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista non est. CHRYS. (homil. 38, in *Matth.*, ut sup.). Sufficit quidem Domini vox præbens testimonium præeminentis Joannis inter homines ; reperiet autem qui vult et rei

que Jean-Baptiste. » — S. CHRYS. — Il suffit de la voix du Seigneur rendant témoignage à la prééminence de Jean entre les hommes ; néanmoins, si quelqu'un veut voir cet oracle vérifié, il le trouvera en considérant sa nourriture, sa vie, et l'excellence de son esprit ; en effet, il vivait sur la terre comme un homme descendu du ciel, ne prenant aucun soin de son corps, l'esprit élevé vers le ciel, uni à Dieu seul, ne s'occupant de rien de terrestre ; sa parole était austère et douce ; car il parlait au peuple juif avec vigueur et fermeté, au roi avec courage, et il conférait doucement avec ses disciples ; il n'avait rien de vain ou de léger, mais il faisait tout avec dignité. — S. ISID. — De plus, Jean est le plus grand entre ceux qui sont nés de la femme, parce qu'il prophétisa dans le sein même de sa mère et, qu'étant dans les ténèbres, il reconnut la lumière qui venait.

S. AMB. — Enfin il est si vrai que Jean ne pouvait être comparé en rien au Fils de Dieu qu'il est mis même au-dessous des anges ; d'où il suit : « Celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. » — BÈDE. — Ce passage peut être interprété de deux manières : ou bien il appelle *royaume de Dieu* celui que nous n'avons pas encore reçu (où sont les anges) ; or, le plus petit de ce royaume est plus grand qu'aucun juste uni au corps qui aggrave l'âme (1) ; ou bien, par *royaume de Dieu*, il a voulu faire entendre l'Église de ce temps, et alors le Seigneur a parlé de lui-même qui était plus petit que Jean par la date de la naissance, mais plus grand par la majesté divine et par la souveraine puissance : de sorte qu'il est dit, selon le premier sens :

(1) Allusion au livre de la Sagesse, 9, v. 15 : « Le corps qui se corrompt appesantit l'âme. »

veritatem consonam, si mensam ejus consideraverit, si vitam, si mentis excellentiam : velut enim qui cœlitus descendisset, degebat in terra ; fore nullam gerens curam de corpore, intellectualiter erectus in cœlum, et soli Deo conjunctus, de nullo mundanorum sollicitus ; sermo severus et lenis : nam cum populo Judæorum viriliter et ferventer, cum rege audacter, cum propriis discipulis leniter conferebat : nil frustra vel leviter, sed omnia convenienter agebat. ISIDO. Abbas. Major etiam inter natos mulierum Joannes, eo quod ab ipso matris utero prophetavit, et positus in tenebris lumen quod jam venerat non ignoravit.

AMB. Denique eo usque cum Dei Filio non poterat Joannis esse ulla collatio, ut et in-

fra angelos æstimetur : unde sequitur : Qui autem minor est in regno Dei, major est illo. BÈDE. Hæc sententia duobus modis potest intelligi : aut enim regnum Dei appellavit quod nondum accepimus (in quo sunt angeli), et quilibet in eis minor, major est quolibet justo portante corpus, quod aggravat animam : aut si regnum Dei intelligi voluit hujus temporis Ecclesiam, seipsum Dominus significavit, qui nascendi tempore minor erat Joanne, major autem Divinitatis auctoritate et potestate dominica : proinde secundum primam expositionem ita distinguitur : Qui autem minor est in regno Dei, ad deinde subinfertur : Major est illo ; secundum posteriorem vero ita : Qui autem minor est ; ac deinde subinfertur : In regno

« Celui qui est le plus petit dans le royaume des cieus est plus grand que lui; » et selon le second : « Celui qui est plus petit est plus grand dans le royaume de Dieu. » — S. CHRYS. — Il ajoute ceci afin que la multitude des louanges données à Jean ne fût point pour les Juifs une occasion de le mettre au-dessus du Christ. Ne pensez pas cependant qu'il se soit comparé à Jean en disant qu'il était plus grand. — S. AMB. — En effet, sa nature est différente et elle ne peut être comparée aux générations humaines, car il ne peut y avoir aucune comparaison entre Dieu et l'homme.

S. CYR. — Mystiquement, en même temps qu'il proclame la prééminence de Jean sur ceux qui sont nés des femmes, il lui oppose quelque chose de plus grand, c'est-à-dire celui qui est né fils de Dieu par l'Esprit-Saint, car le royaume du Seigneur c'est l'Esprit de Dieu. C'est pourquoi bien que, par les œuvres et par la sainteté, nous soyons plus petits que ceux qui ont atteint le mystère de la loi (que Jean représentait), néanmoins, nous atteignons plus haut par le Christ qui nous fait participer à la nature divine.

Tout le peuple et les publicains, l'ayant entendu, ont justifié la conduite de Dieu, ayant été baptisés du baptême de Jean. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi méprisèrent le dessein de Dieu sur eux, ne s'étant point fait baptiser par Jean. A qui donc, ajouta le Seigneur, comparerai-je les hommes de ce temps-ci, et à qui sont-ils semblables? Ils sont semblables à ces enfants qui sont assis dans la place, et qui, se parlant les uns aux autres, disent : Nous avons joué de la flûte devant vous, et vous n'avez point dansé; nous avons chanté des airs lugubres, et vous n'avez point pleuré. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin, et vous dites de lui : Il est possédé du démon. Le Fils de l'homme

Dei major est illo. CHRYS. (homil. 38, *Matth.*, ut sup.). Ut enim copia laudum Joannis occasionem Judæis non daret præferendi Joannem Christo, hoc subdit. Ne autem putes quod comparative se dixerit majorem Joanne. AMB. Alia enim est ista natura, nec humanis generationibus comparanda : non potest enim homini cum Deo ulla esse collatio.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Mystice autem cum Joannis prærogativam ostendit inter natos mulierum, ponit ex opposito aliquid majus, eum scilicet qui per Spiritum Sanctum natus est Filius Dei : regnum enim Domini Dei Spiritus est. Quamvis ergo secundum operationem et sanctitatem minores sumus his qui legis mysterium sunt assecuti (quos Joannes si-

gnificat), tamen majora per Christum attingimus, participes facti divinæ naturæ.

Et omnis populus audiens et publicani justificaverunt Deum, baptizati baptismo Joannis. Pharisei autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsis, non baptizati ab eo. Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus, et cui similes sunt? Similes sunt pueris sedentibus in foro, et loquentibus ad invicem, et dicentibus : Cantavimus vobis tibiis, et non saltastis, lamentavimus, et non plorastis. Venit autem Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum, et dicitis : Dæmonium habet. Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicitis : Ecce homo devorator, et bibens vinum, amicus publi-

est venu mangeant et buvant, et vous dites. C'est un homme de bonne chère, et qui aime à boire du vin; c'est l'ami des publicains et des gens de mauvaise vie. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.

S. CHRYS. — Après l'éloge de Jean il parle du grand crime des pharisiens et des docteurs de la loi qui n'ont pas reçu le baptême de Jean, même après les publicains; d'où il est dit : « Tout le peuple et les publicains l'ayant entendu ont glorifié Dieu, etc. » — S. AMB. — Dieu est justifié dans le baptême quand les hommes se justifient eux-mêmes (en confessant leurs péchés). En effet, celui qui après avoir péché confesse à Dieu son péché justifie Dieu en cédant à ce vainqueur et en espérant de lui la grâce. Dieu est donc justifié dans le baptême qui est la confession et le pardon des péchés. — S. EUS. — Ceux qui ont cru ont aussi justifié Dieu, car il leur a paru juste dans tout ce qu'il a fait. Les pharisiens, au contraire, qui repoussaient Jean en se montrant rebelles, n'accomplissaient point ces paroles du prophète : « Afin que vous soyez justifiés dans vos paroles; » d'où il suit : « Les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé le conseil de Dieu, etc. » — BÈDE. — Ces paroles sont de l'évangéliste ou du Sauveur lui-même (comme plusieurs le pensent); ce qui suit : *sur eux* (ou contre eux), signifie que celui qui méprise la grâce de Dieu agit contre lui-même. Ou encore : il leur reproche d'avoir été insensés et ingrats en ne voulant pas recevoir le conseil de Dieu qui leur a été envoyé. Ainsi le conseil de Dieu est le décret de nous sauver par la passion et la mort du Christ, que les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé. — S. AMB. — Gardons-nous donc de condamner (comme les pharisiens) le conseil de

canorum et peccatorum. Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.

CHRYS. (hom. 38, in *Matth.*, ut sup.). Præmissa commendatione Joannis, magnum pharisæorum et legisperitorum prodidit crimen; qui nec post publicanos baptismum Joannis acceperint. Unde dicitur : Et omnis populus audiens et publicani justificaverunt Deum, etc. AMBR. Justificatur Deus per baptismum, dum se homines (peccata propria confitendo), justificoant; qui enim peccat et confitetur Deo peccatum, justificat Deum cedens ei vincenti, ab eoque gratiam sperans. In baptismate justificatur Deus, in quo est confessio et venia peccatorum. EUSEB. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Quia etiam crediderunt, justificaverunt Deum :

apparuit enim eis justus in omnibus quæ fecit. Pharisæi autem repellendo Joannem tanquam inobedientes, non consonabant Prophetæ dicenti (*Psal.* 50) : Ut justificeris in sermonibus tuis : unde sequitur : Pharisæi autem et legisperiti consilium Dei spreverunt, etc. BÈD. Hæc verba sive ex persona Evangelistæ, sive ex persona Salvatoris (ut quibusdam placet) dicta sunt; quod autem dicit : In semetipsis (vel contra semetipsos) significat quod qui gratiam Dei respuit, contra semetipsum facit; vel ad semetipsos missum Dei consilium stulti et ingrati vituperantur noluisse recipere. Consilium ergo est Dei, quod per passionem et mortem Christi salvare decrevit; quod pharisæi et legisperiti spreverunt. AMBR. Non condemnamus ergo (sicut pha-

Dieu qui est dans le baptême de Jean-Baptiste, c'est le conseil que l'ange du grand conseil (1) a trouvé; personne ne méprise le conseil de Jean, qui donc repousserait le conseil de Dieu?

S. CYR. — Voici le jeu qui était usité parmi les enfants des Juifs : Une troupe d'enfants se divisait en deux pour jouer les vicissitudes rapides de la vie présente; les uns chantaient et les autres se lamentaient; ceux qui pleuraient ne participaient point à la joie de ceux qui chantaient, et ceux qui se réjouissaient ne prenaient aucune part aux larmes de ceux qui pleuraient; ensuite, ils se reprochaient mutuellement leur défaut de sympathie. Le Christ déclare qu'il en est ainsi du peuple juif et de ses princes; d'où il ajoute : « A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération, et à qui ressemblent-ils? Ils sont semblables aux enfants assis sur les places, etc. » — BÈDE. — La génération des Juifs est comparée à des enfants, parce qu'autrefois ils avaient pour docteurs les prophètes dont il est dit : « Vous avez formé votre louange la plus parfaite sur la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle. » — S. AMB. — Or, les prophètes ont chanté, proclamant dans leurs mélodies spirituelles les oracles du salut du peuple; ils ont pleuré, pour attendrir par leurs lamentations plaintives les cœurs endurcis des Juifs. Ces chants ne retentissaient ni dans le Forum, ni sur les places publiques, mais dans Jérusalem; car Jérusalem est le Forum du Seigneur où se proclament les droits des commandements célestes. — S. GRÉG. — Le chant et la lamentation ne sont qu'une émotion de joie et de tristesse. Il sort d'un instrument

(1) C'est-à-dire le Christ. Isaïe, 9.

risæ] consilium Dei quod est in Joannis baptismate : hoc est consilium quod magni consilii Angelus reperit. Joannis consilium nemo contemnit, Dei consilium quis refutet?

CYRIL. (ubi supra). Erat autem quidam modus ludendi talis consuetus apud filios Judæorum : bipartiebatur puerorum caterva, qui rerum præsentis vitæ deridentes repentinam transmutationem : hi quidem canebant, hi vero mœrebant ; sed nec gaudentibus congaudebant mœrentes, nec qui gaudebant conformabant se flentibus : deinde arguebant se invicem improperantes incompassionis malitiam. Tale quid passam fuisse Judæorum plebem una cum principibus Christus innuebat : unde ex persona Christi subditur : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus, et cui

similes sunt? Similes sunt pueris sedentibus in foro, etc. BÈDE. Generatio Judæorum comparatur pueris, quia doctores olim prophetas habebant, de quibus dicitur (*Psalm.* 8) : Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem. AMBR. Cantaverunt autem prophetæ, spiritualibus modulis publicæ salutis oracula resultantes ; fleverunt, threnis flebilibus Judæorum dura corda mulcantes. Hoc canticum, non in foro, non in plateis canebatur, sed in Hierusalem : ipsa est enim dominicum forum, in quo præceptorum cælestium jura conduntur. GRÉG. Nyss. (in *Cat. græc.*, ubi sup.). Canticum autem et lamentatio nil aliud est quam excessus, hoc quidem gaudii, illud vero mœroris. Resonat autem quædam consõna melodia ex organo musi-

de musique une mélodie sympathique qui fait que l'homme manifeste ses dispositions intérieures par le mouvement cadencé de son pied ou de son corps ; c'est pourquoi il dit : « Nous avons chanté et vous n'avez pas dansé ; nous nous sommes lamentés et vous n'avez point pleuré. » — S. AUG. — Ceci se rapporte à Jean et au Christ. Ces paroles : « Nous nous sommes lamentés et vous n'avez point pleuré, » se rapportent à Jean, dont l'abstinence de nourriture et de boisson signifiait les pleurs de la pénitence ; d'où il ajoute pour l'expliquer : « Car Jean-Baptiste est venu ne mangeant point de pain, ne buvant point de vin, et vous dites : Il est possédé du démon. » — S. CYR. — Ils osent incriminer un homme digne de toute admiration ; ils disent possédé du démon celui qui mortifie la loi de péché cachée dans nos membres. — S. AUG. — Ce qu'il avait dit d'abord : « Nous avons chanté et vous n'avez pas dansé, » se rapporte au Seigneur lui-même qui, mangeant et buvant avec les autres hommes, figurait la joie du royaume ; d'où il suit : « Le fils de l'homme est revenu mangeant et buvant, etc. » — TITE. — Car le Christ ne voulut point s'abstenir de nourriture, afin de ne pas donner un prétexte aux hérétiques, qui disent que les créatures sont mauvaises et qui condamnent l'usage des viandes et du vin. — S. CYR. — Mais où donc peuvent-ils nous montrer le Seigneur comme « un homme de bonne chère ? » Partout nous voyons le Christ réprimer l'intempérance et conseiller la modération. Il allait avec les publicains et les pécheurs, ce qui faisait dire de lui : « Il est l'ami des publicains et des pécheurs, » mais il ne pouvait tomber dans aucun péché, il devenait au contraire la cause de leur salut. En effet, le so-

<p>co, secundum quam dum homo pede et motu consono corporis commovetur, intrinsecam dispositionem manifestat : et ideo dicit : Cantavimus, et non saltastis ; lamentavimus, et non plorastis. AUG., <i>De quæst. Evang.</i> (lib. 2, quæst. 11). Hæc autem pertinent ad Joannem et Christum : quod enim ait : Lamentavimus, et non plorastis, ad Joannem pertinet ; cujus abstinencia a cibis et potu luctum pœnitentiæ significabat : unde exponendo subdit : Venit enim Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum ; et dicitis : Dæmonium habet. CYRIL. (ubi supra). Præsumunt criminari virum qualibet admiratione dignum ; dæmonium habere dicunt mortificantem legem peccati, quæ latet in membris. AUG., <i>De quæst. Evang.</i> (ubi sup.). Quod autem dixerat : Cantavimus tibiis, et</p>	<p>non saltastis, ad ipsum Dominum pertinet qui utendo cum cæteris cibo et potu lætitiâ regni figurabat : unde sequitur : Venit Filius hominis manducans, etc. TIT. (Bostrensis). Noluit enim Christus abstinere ab hujusmodi cibis, ne occasionem daret hæreticis, qui dicunt creaturas esse malas, et vituperant carnes et vinum. CYRIL. (ubi supra). Ubi autem potuerunt ostendere Dominum voratorem ? Invenitur enim Christus ubique reprimere immoderantiam, et ad modestiam ducere. Conversabatur autem cum publicanis et peccatoribus : unde contra eum dicebant : Amicus publicanorum et peccatorum ; cum tamen nullatenus ipse posset in peccatum incidere, sed contra fiebat eis causa salutis. Non enim coinquinatur sol radians super totam terram, et frequenter superveniens immun-</p>
---	---

leil ne se souille point en rayonnant sur toute la terre et en se répandant sur les corps immondes ; de même le soleil de justice ne se souille pas en se mêlant aux méchants. Cependant, que nul ne tente de se mesurer à la hauteur des privilèges du Christ ; mais que chacun, considérant sa propre misère, évite la fréquentation des méchants ; car les mauvaises conversations corrompent les bonnes mœurs.

SUITE.—« La sagesse a été justifiée par tous ses enfants. »—S. AMB.— Le Fils est la sagesse de Dieu par nature et non par progrès ; elle est justifiée dans le baptême en ce qu'elle n'est pas repoussée avec endurcissement, mais reconnue par la justice comme un don de Dieu. Dieu est donc justifié en ce qu'il paraît avoir transporté ses dons, non aux indignes ni aux coupables, mais aux innocents et à ceux qui sont justes et saints par le baptême. — S. CHRYS. — Il nomme les sages *filis de la sagesse* ; car c'est la coutume de l'Écriture de désigner les méchants par leur péché plutôt que par leur nom, et d'appeler les bons *filis* de la vertu qui les caractérise. — S. AMB. — Il dit bien : « Par tous, » parce que la justice est réservée à tous, afin que les fidèles soient reçus et les infidèles chassés. — S. AUG. — Ou encore : quand il dit : « La sagesse a été justifiée par tous ses enfants, » il fait entendre aux *filis de la sagesse* que la justice ne consiste ni à s'abstenir, ni à manger, mais à supporter la pauvreté avec patience. Car ce n'est point l'usage, mais la concupiscence, qui est répréhensible ; il suffit de vous conformer, pour votre nourriture, à ceux avec lesquels vous devez vivre.

(1) Tiré de saint Paul, 1 Cor., 15, v. 33. Saint Paul a pris lui-même cette maxime de Ménandre.

dis corporibus : nec Sol justitiæ lædetur conversando cum pravis. Nemo autem conetur comparare propriam mensuram dignitatibus Christi ; sed quilibet propriam fragilitatem considerans, vitet consortia talium ; prava namque colloquia, mores corrumpunt bonos.

Sequitur : Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis. AMBR. Sapientia Dei Filius est per naturam, non per profectum ; quæ justificatur per baptismum, in eo quod, non per contumaciam refutatur, sed per justitiam Dei munus agnoscitur. In eo ergo justificatio Dei est, si non ad indignos et obnoxios, sed ad innocentes, per ablutio-nem sanctos et justos, videatur sua munere transtulisse. CHRYS. (in *Cat. grec. Patr.*

ex illius homiliis in psalmos). Filios autem sapientiæ dicit sapientes : consuevit enim Scriptura malos magis ex peccato quam ex nomine indicare, bonos autem filios appellare informantis eos virtutis. AMBR. Bene autem dicit : Ab omnibus ; quia circa omnes justitia reservatur ; ut susceptio fiat fidelium, et ejectio perfidorum. AUG., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Vel quod dicit : Justificata est sapientia ab omnibus filiis suis, ostendit filios sapientiæ intelligere, nec in abstinendo, nec in manducando esse justitiam, sed in æquanimitate tolerandi inopiam : non enim usus, sed concupiscentia reprehendenda est ; dummodo congruas in generibus alimentorum his cum quibus tibi videndum est.

Un pharisien ayant prié Jésus de manger chez lui, il entra en son logis et se mit à table. En même temps, une femme de la ville, qui était de mauvaise vie, ayant su qu'il était à table chez ce pharisien, y vint avec un vase d'albâtre plein d'huile de parfum; et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses cheveux; elle les baisait et y répandait ce parfum. Ce que le pharisien qui l'avait invité considérant, il dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait qui est celle qui le touche, et que c'est une femme de mauvaise vie. Alors Jésus, prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. Il répondit : Maître, dites. Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers et l'autre cinquante. Mais comme ils n'avaient point de quoi les lui rendre, il leur remit à tous deux leur dette; lequel des deux l'aimera donc davantage? Simon répondit : Je crois que ce sera celui auquel il a plus remis. Jésus lui dit : Vous avez fort bien jugé. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme? Je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez point donné d'eau pour me laver les pieds; et elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez point donné de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds. Vous n'avez point répandu d'huile sur ma tête; et elle a répandu ses parfums sur mes pieds. C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui on remet moins, aime moins. Alors il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis. Et ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui remet même les péchés? Et Jésus dit encore à cette femme : Votre foi vous a sauvée; allez en paix.

BÈDE. — Après avoir dit précédemment : « Tout le peuple, l'ayant entendu, a justifié Dieu en recevant le baptême de Jean, » l'évangéliste établit par des faits ce qu'il avait exprimé par des paroles, c'est-à-dire

Rogabat autem illum quidam de pharisæis, ut manducaret cum illo. Et ingressus domum pharisæi discubuit. Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod Jesus accubisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti; et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus; et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat. Videns autem pharisæus qui vocaverat eum, ait intra se, dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum; quia peccatrix est. Et respondens Jesus dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic. Duo debitores erant cuidam scœnatori : unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta; non habentibus illis unde redderent, donavit utrisque : quis ergo eum plus diligit? Respondens Simon dixit : Æstimo quia is cui plus donavit. At ille dixit

ei : Recte judicasti. Et conversus ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem? Intravi in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti; hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, et capillis suis tersit. Osculum mihi non dedisti. hmc autem ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos. Oleo caput meum non unxisti : hæc autem unguento unxit pedes meos : propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit nullum; cui autem minus dimittitur minus diligit. Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata. Et cœperunt qui simul accumbebant dicere intra se : Quis est hic qui etiam peccata dimittit? Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit : vade in pace.

BÈDE. Quia superius dictum fuerat : Et omnis populus audiens, justificaverunt Deum baptizati baptisate Joannis; idem

que la sagesse a été justifiée par les justes et les pénitents. D'où il dit : « Un des pharisiens le pria, etc. » — S. GRÉG. de Nysse. — Ce récit renferme un sens utile ; en effet, la plupart d'entre eux se croient justes, parce qu'ils sont enflés par l'illusion de leurs vains sentiments ; avant la venue du véritable jugement, ils se séparent eux-mêmes comme des agneaux loin des boucs, et refusent de prendre leur nourriture avec la foule, ayant en abomination tous ceux qui ne vont pas aux extrêmes, mais tiennent le milieu du sentier dans leur vie. Or, saint Luc, médecin des âmes plus que des corps, nous montre Dieu lui-même et notre Sauveur visitant avec bonté tous les hommes ; d'où il suit : « Il entra dans la maison du pharisien et se mit à table, » non pour prendre quelque chose de ses vices, mais pour le faire participer à sa propre justice.

S. CYR. — Cependant, une femme de mauvaise vie, dans un élan de fidèle amour, vint au Christ comme pouvant la délivrer de toute faute et lui accorder le pardon de tous ses crimes ; car il suit : « Une femme pécheresse de la ville apporta un vase de parfums, etc. » — BÈDE. — L'albâtre est une espèce de marbre blanc nuancé de diverses couleurs qu'on a coutume de creuser pour contenir des parfums, parce qu'on dit qu'il les conserve sans corruption. — S. GRÉG. — Or, cette femme, considérant les souillures de son infamie, accourut pour se purifier à la source de la miséricorde et ne rougit point à cause des convives ; car elle était si honteuse en elle-même qu'elle ne compta pour rien d'avoir à rougir au dehors. Voyez quelle douleur la consume, puisqu'elle ne rougit point de pleurer au milieu d'un festin. — S. GRÉG.

evangelista quæ verbis proposuerat, etiam factis astruit justificatam, scilicet sapientiam a justis et pœnitentibus, dicens : Rogabat autem illum quidam de pharisæis, etc. GREG. Nyss. (in hom. *De muliere peccatrice*). Hæc conscriptio quemdam utilem intellectum sapit : sunt enim plerique eorum qui se justificant inflati suspitione vani sensus ; priusquam veniat verum iudicium, separantes se ipsos velut agnos ab hædis ; nec escis cum plerisque communicare volentes ; abominantes omnes quicumque non extremum, sed medium tenent callem in vita. Lucas ergo plus medicus animarum quam corporum, ostendit ipsum Deum et Salvatorem nostrum piissime alios visitantem : unde sequitur : Et ingressus domum pharisæi discubuit : non ut aliquid de vitiis

ejus sortiatur, sed ut impertiatur de justitia propria.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Mulier autem inhonestæ vitæ, promens autem fidelem affectum, venit ad Christum, quasi potentem liberare ab omni culpa et veniam criminum commissorum largiri : sequitur enim : Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix attulit alabastrum unguenti, etc. BÈDE. Alabastrum est genus marmoris candidi variis coloribus interincti, quod ad vasa unguentaria cavari solet ; eo quod optime servare ea incorrupta dicatur. GREG., in hom. (32, in *Evang.*). Quia enim hæc mulier turpitudinis suæ maculas aspexit, lavanda ad fontem misericordiæ incurrit, convivantes non erubuit : nam quia semetipsam graviter erubescibat intus, nihil

de Nysse. — Pour montrer son indignité, elle se tenait derrière Jésus, les yeux baissés et les cheveux épars ; elle embrassait ses pieds et les inondait de larmes ; elle manifestait par ses actes la tristesse de son âme, implorant son pardon ; car il suit : « Se tenant derrière lui, elle commença à arroser ses pieds de larmes, etc. » — S. GRÉG. — Ses yeux avaient convoité les choses terrestres, mais maintenant elle les meurtrit par la pénitence et elle pleure ; elle avait fait servir ses cheveux à l'ornement de son visage, mais maintenant elle essuie ses larmes avec ses cheveux ; d'où il suit : « Elle les essuyait avec ses cheveux ; » sa bouche avait dit des paroles superbes, mais maintenant elle baise les pieds du Seigneur et elle applique ses lèvres sur les pieds du Rédempteur ; d'où il suit : « Elle baisait ses pieds. » Elle employait des parfums pour parfumer son corps, et ce qu'elle avait honteusement prodigué pour elle-même, maintenant elle l'offre généreusement à Dieu ; d'où il suit : « Elle répandait des parfums. » Ainsi, tout ce qui avait servi à ses jouissances, elle en fait autant d'holocaustes ; elle fait de ses crimes autant de vertus, afin que tout ce qui, en elle, avait outragé Dieu dans ses fautes fût consacré à Dieu dans sa pénitence. — S. CHRYS. — Ainsi, cette prostituée devient plus vertueuse que les vierges ; car elle s'est enflammée dans la pénitence et son amour pour le Christ est plus ardent. Tout ce qui est ici raconté se passait à l'extérieur, mais ce qui se passait en son cœur, et que Dieu seul voyait, était encore plus fervent.

S. GRÉG.—Cependant, le pharisien, voyant cette femme, la méprise, et il reprend non-seulement la pécheresse qui était venue, mais en-

esse credidit quod verecundaretur foris. Discite quo dolore ardet, quæ flere et inter epulas non erubescit. GREG. Nyss. (ut sup.). Indignitatem autem suam ostendens stabat post tergum dejectis luminibus, et effusa coma pedes amplectens, lacrymisque ees perfundens rebus tristem animum ostendebat, veniam implorans : sequitur enim : Et stans retro, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, etc. GREG., in hom. (33, in Evang.). Oculis enim terrena concupierat, sed hos jam per pœnitentiam conterens flebat ; capillos ad compositionem vultus exhibuerat, sed jam capillis lacrymas tergebatur : unde sequitur : Et capillis capitis sui tergebatur : ore superba dixerat, sed pedes Domini osculans, hoc in Redemptoris sui vestigia figebatur : unde sequitur : Et osculabatur pedes ejus. Unguentum sibi pro odore suæ

carnis exhibuit : quod ergo sibi turpiter exhibuerat, hoc jam Deo laudabiliter offerebat : unde sequitur : Et unguento ungebat. Quot ergo in se habuit oblectamenta, tot de se invenit holocausta : convertit ad virtutum numerum, numerum criminum, ut totum Deo serviret in pœnitentia quidquid ex se Deum contempserat in culpa. CHRYS. (hom. 6, in Matth.). Sic igitur meretrix effecta est honestior virginibus : postquam enim accensa est pœnitentia, exarsit in Christi amoræm : et hæc quidem quæ dicta sunt, agebantur exterius ; quæ vero revolvebat ejus intentio, multo ferventiora his erant quæ solus Deus inspiciebat.

GREG., in homil. (33, in Evang.). Hæc autem pharisæus intuens despicit, et non solum venientem peccatricem mulierem, sed etiam suscipientem Dominum reprehendit.

core le Seigneur qui l'avait reçue. D'où il suit : « Ce que voyant, le pharisien qui l'avait invité dit en lui-même : S'il était prophète il saurait quelle est cette femme qui le touche. » Voilà ce pharisien vraiment superbe en lui-même et faussement juste, qui reprend l'infirmes de son infirmité et le médecin de son secours. Sans doute, si cette femme fût venue aux pieds du pharisien, il l'eût chassée avec mépris, car il se serait cru souillé du péché d'autrui, parce qu'il n'était pas rempli de la véritable justice. C'est ainsi que plusieurs de ceux qui sont chargés du ministère sacerdotal, parce qu'ils font à l'extérieur quelques légers actes de justice, méprisent ceux qui leur sont soumis et dédaignent tous les pécheurs qui sont dans le peuple. Cependant, nous devons, en considérant tous les pécheurs, nous humilier d'abord nous-mêmes de leur malheur, parce que nous sommes peut-être tombés dans des fautes semblables, ou nous pouvons y tomber. Il faut aussi distinguer avec soin entre leurs vices, que nous devons juger, et leur personne à laquelle nous devons compatir; car, si le pécheur doit être puni, le prochain doit être nourri. De plus, quand le prochain châtié déjà lui-même, par la pénitence, ce qu'il a fait, alors il n'est plus pécheur, parce qu'il punit en lui-même ce que la justice divine condamne. Ce médecin était donc entre deux malades; l'un conservait le sens dans la fièvre, l'autre avait perdu le sens de son âme; celle-ci pleurait ses fautes, le pharisien, au contraire, fier de sa fausse justice, exagérait la force de sa santé.

TITE. — Cependant le Seigneur, qui sans entendre ses paroles voyait ses pensées, se montre le Seigneur des prophètes; d'où il suit : « Jésus

dit : unde sequitur : Videns autem Pharisæus qui vocaverat eum, ait intra se dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis mulier est quæ tangit eum : ecce pharisæus veraciter apud se superbus et fallaciter justus ægram reprehendit de ægritudine, medicum de subventionem : quæ profecto mulier si ad Pharisæi pedes venisset, calcibus repulsa discederet : inquinari enim se alieno peccato crederet, quia hunc vera sua justitia non replebat. Sic et quidam sacerdotali officio præditi, si quid fortasse juste exterius vel tenuiter egerint, protinus subjectos despiciunt; et peccatores quosque in plebe positos dedignantur. Necesse est autem ut cum peccatores quosque conspiciamus, nosmetipsos prius in eorum calamitate defleamus; quia fortasse in similibus aut lapsi sumus, aut labi pos-

sumus. Oportet autem ut sollicitè discoernamus, quia distinctionem debemus vitii, compassionem vero naturæ. Si enim ferendus est peccator, nutriendus est proximus: cum vero jam per pœnitentiam percussit ipse quod fecit, jam noster proximus peccator non est; quia hic in se punit quod justitia divina reprehendit. Inter duos ergo ægros medicus aderat; sed unus in febre sensum tenebat, alter sensum perdidit mentis: illa quippe flebat quod fecerat; pharisæus autem de falsa justitia elatus, vim suæ valetudinis exaggerabat.

TIT. Bostrensis. Dominus autem, non verba ejus audiens, sed cogitationes inspiciens, Dominum se prophetarum ostendit: unde sequitur: Et respondens Jesus dixit ad illum: Simon, habeo tibi aliquid dicere. GLOS. Quod quidem dixit, ejus cogita-

lui répondit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. » — GLOSE. — Il parla ainsi, répondant à sa pensée, et le pharisien fut rendu plus attentif par ces paroles du Seigneur ; d'où il est dit : « Il répondit : Maître, dites. » — S. GRÉG. — Alors, il lui oppose la parabole des deux débiteurs, dont l'un doit plus et l'autre moins ; d'où il suit : « Un créancier avait deux débiteurs, etc. » — TITE. — Comme s'il disait : Vous n'êtes point vous-même sans aucune dette ; si donc vous devez quelque chose, ne vous enorgueillez point, puisque vous aussi avez besoin de pardon ; d'où il vient à parler de pardon en disant : « Comme ils n'avaient point de quoi rendre, il leur remit à tous deux. » — GLOSE. — Car nul ne peut par lui-même être délivré de la dette du péché s'il n'obtient le pardon de la grâce divine. — S. GRÉG. — Il demande au pharisien lequel des deux débiteurs à qui on a remis doit plus aimer son bienfaiteur, car il suit : « Lequel donc l'aimera davantage ? » Il répondit aussitôt : « Je crois que ce sera celui auquel il a plus remis. » Il faut remarquer ici que, tandis que le pharisien est convaincu par son propre jugement, comme un insensé, il porte la corde qui va le lier ; d'où il suit : « Jésus lui dit : Vous avez bien jugé. » Ensuite il lui énumère les bonnes actions de la pécheresse et les mauvaises actions du faux juste ; d'où il suit : « Se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez point donné l'eau pour me laver les pieds ; elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes. » — TITE. — Comme s'il disait : Il est facile de donner l'eau, il n'est pas facile de répandre des larmes ; vous ne m'avez point donné ce qui était facile, elle a répandu ce qui était difficile ; en lavant mes pieds de ses larmes, elle a lavé ses

tioni respondens : pharisæus autem ex verbis Domini attentior est factus : unde dicitur : At ille ait : Magister, dic. GRÆG. [hom. 33, in Evang.]. De duobus autem ei debitoribus paradigma opponitur ; quorum unus minus, alius amplius debet : unde sequitur : Duo debitores erant cuidam fœneratori, etc. TIT. Quasi diceret : Neque tu absque debito es : quid igitur ? Si in paucioribus teneris, non superbias ; quia tu quoque venia eges. Unde de venia subdit dicens : Non habentibus autem illis unde redderent, donavit utrisque. GLOS. Nullus enim potest per seipsum a debito peccati liberari, nisi divina gratia veniam consequatur. GRÆG., in hom. (33, in Evang.). Utrorumque autem debito dimisso, quis

amplius largitorem debiti diligit, pharisæus interrogatur : sequitur enim : Quis ergo plus eum diligit ? Quibus verbis protinus ille respondit : Æstimo quia is cui plus donavit. Qua in re notandum est quod dum sua sententia pharisæus convincitur, quasi phreneticus funem portat ex quo ligetur : unde sequitur : At ille dixit : Recte judicasti. Enumerantur autem ei bona peccatricis, enumerantur et mala falsi justi : unde sequitur : Et conversus ad mulierem dixit Simoni : Vides hanc mulierem ? intravi in domum tuam ; aquam pedibus meis non dedisti, hæc autem lacrymis rigavit pedes meos. TIT. Bostren. Quasi diceret : Facilis est usus aquarum, non est facilis lacrymarum effusio : tu promptis non es

propres souillures ; elle les a essuyés avec ses cheveux afin de s'approprier mes divines sueurs ; et ce qui lui servait à séduire la jeunesse lui a servi à obtenir la sainteté.

S. CHRYS. — De même qu'aussitôt que la pluie est tombée avec violence la sérénité revient, de même après les larmes le calme reparait et le nuage des fautes se dissipe ; et, de même que nous sommes régénérés par l'eau et l'Esprit, de même nous sommes purifiés par les larmes et la confession ; d'où il suit : « C'est pourquoi je vous dis que beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé. » Car ceux qui se sont mêlés aux méchants avec entraînement reviennent aussi avec entraînement parmi les bons, ayant la conscience des dettes qu'ils ont contractées. — S. GRÉG. — Donc la souillure du péché est d'autant plus consumée que le cœur du pécheur est enflammé d'un feu plus ardent de charité. — TIT. — Il arrive souvent que celui qui a beaucoup péché se purifie par la confession, tandis que celui qui a moins péché, à cause de son orgueil, n'a point recours au remède de la confession ; d'où il suit : « Celui à qui on remet moins aime moins. » — S. CHRYS. — Il faut donc avoir une âme fervente, car rien n'empêche l'homme de devenir grand. C'est pourquoi qu'aucun pécheur ne désespère et qu'aucun juste ne se relâche ; que l'un ne soit point présomptueux (car souvent une prostituée le précédera), et que l'autre ne se décourage point (car il lui est possible de s'élever même au-dessus des premiers) ; d'où il est ajouté : « Alors il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis. »

S. GRÉG. — Celle qui était venue malade au médecin est guérie,

usus, hæc effudit non prompta : lavans lacrymis pedes meos, lavit n. aculas proprias ; tersit comis, ut per eas sibi assumat sacros sudores ; et quibus venata est ad peccatum juventutem, venata est sanctitatem.

CHRYS. (hom. 6. in Matth.). Sicut autem ubi vehemens imber prorupit, fit serenitas, sic de lacrymis effusis, apparet tranquillitas, et perit caligo reatum ; et sicut per aquam et spiritum, sic per lacrymas et confessionem denuo mundamur : unde sequitur : Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum. Nam qui vehementer se ingesserunt malis, rursus et bonis vehementer insistent ; conscii ad quot debita se obligaverunt. GREG. (hom. 33, in Evang.). Tanto ergo amplius peccati rubigo consumitur, quanto peccatoris cor magno chari-

tatis igne concrematur. TIT. Bostrens. Contingit autem sæpius eum qui multum peccavit, per confessionem purgari ; pauca vero peccantem ex arrogantia non venire ad confessionis remedium : unde sequitur : Cui autem minus dimittitur, minus diligit. CHRYS. (hom. 68, in Matth.). Opus est ergo vobis ferventi anima ; quia nihil impedit hominem fieri magnum. Nullus ergo constitutorum in peccatis desperet, nemo virtuosus dormitet : nec hic confidat (sæpe enim meretrix præcedet) ; nec ille diffidat (possibile namque est eum etiam primos superare) ; unde et hic subditur : Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata tua.

GREG. (hom. 33, in Evang.). Ecce quis ad medicum venerat ægra, sanata est, sed de salute ejus adhuc alii ægrotant : sequitur enim : Et cæperunt qui simul accumbe-

tandis que les autres sont plus malades, à cause de son salut ; car il suit : « Ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui qui remet même les péchés ? » Cependant le céleste médecin n'a point égard à ces malades qu'il voit devenir pires par son remède, tandis qu'il affermit par une sentence de sa miséricorde celle qu'il avait guérie ; d'où il suit : « Il dit à cette femme : Votre foi vous a sauvée ; » parce qu'elle n'a point douté qu'elle pût recevoir ce qu'elle demandait. — THÉOPH. — Or, après lui avoir remis ses péchés, il ne s'en tient pas à la rémission des fautes, mais il ajoute un bienfait ; d'où il suit : « Allez en paix » (c'est-à-dire en justice), car la justice est la paix de l'homme avec Dieu, de même que le péché est l'inimitié entre Dieu et l'homme. Comme s'il disait : Faites tout ce qui peut vous conduire à la paix de Dieu.

S. AMB. — La plupart sont dans l'anxiété sur ce passage et se demandent si les évangélistes ne sont point en contradiction. — GREC. — En effet, lorsque les quatre évangélistes disent qu'une femme répandit des parfums sur le Christ, il semble par la qualité des personnes, par la manière d'agir, par la différence des temps, que ce soit trois femmes différentes. Ainsi saint Jean raconte de Marie, sœur de Lazare, que six jours avant la pâque elle oignit les pieds de Jésus dans sa propre maison. Saint Matthieu, après que le Seigneur a dit : « Vous savez que la pâque se fera dans deux jours, » ajoute, qu'à Béthanie dans la maison de Simon le lépreux, une femme répandit des parfums sur la tête du Seigneur et non sur ses pieds comme Marie. Saint Marc s'accorde avec saint Matthieu. Enfin saint Luc rapporte ce trait au milieu de son évangile et non vers le temps de la pâque. Saint Chrysostôme dit que

bant dicere intra se : Quis est hic qui etiam peccata dimittit ? Sed cœlestis medicus ægros non respicit, quos etiam de medicamento fieri deteriores videt : eam autem quem sanaverat, per pietatis suæ sententiam confirmat : unde sequitur : Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit : quia scilicet hoc quod petit, posse se accipere non ndubitavit. THÉOPH. Postquam autem ei peccata dimisit, non sistit in remissione peccati, sed adjicit operationem boni : unde sequitur : Vade in pace [id est, in justitia], quia justitia est pax hominis ad Deum, sicut peccatum est inimicitia inter Deum et hominem : quasi diceret : Operare omnia quæ ad pacem Dei te ducunt.

AMB. Hoc autem loco plerique pati vi-

dentur scrupulum quæstionis, utrum videantur evangelistæ discordasse de fide. GRÆCUS (nempe Severus Antiochenus in *Cat. græc. Patr.*). Quia enim quatuor evangelistæ dicunt Christum unctum fuisse unguento a muliere, tres puto fuisse mulieres ex personarum qualitate, ex modo agendi, ex differentia temporum. Joannes quidem narrat de Maria sorore Lazari quoniam sex diebus ante Pascha unxit pedes Jesu in propria domo ; at Matthæus, postquam Dominus dixerat : Scitis quia post biduum fiet Pascha, subdit, quod in Bethania in domo Simonis leprosi mulier fudit unguentum super Domini caput, non autem unxit pedes ut Maria : Marcus etiam Matthæo similiter : Lucas autem, non circa

ce sont deux femmes différentes, l'une qui se trouve dans saint Jean, l'autre dont les trois autres évangélistes font mention. — S. AMB. — Saint Matthieu dit que cette femme répandit le parfum sur la tête du Christ, c'est pour cela qu'il n'a pas voulu l'appeler *pécheresse*, car d'après saint Luc la pécheresse répandit le parfum sur les pieds du Christ. Il est donc possible que ce ne fut pas la même, et alors les évangélistes ne sont plus en contradiction. Pour résoudre cette question, on peut encore s'appuyer sur la différence de mérite et de temps et dire que l'une était encore pécheresse, tandis que l'autre était déjà parfaite. — S. AUG. — Je pense qu'il faut entendre que la même Marie a fait deux fois cette action; la première racontée par saint Luc, lorsque, s'approchant d'abord avec humilité et dans les larmes, elle mérita le pardon de ses péchés; c'est d'elle que saint Jean a parlé au commencement de la résurrection de Lazare avant que le Christ vint à Béthanie, en disant: « Marie était celle qui avait répandu des parfums sur le Seigneur et qui lui essuya les pieds avec ses cheveux; et Lazare, le malade, était son frère. » Ainsi Marie avait déjà fait cela. Ce qu'elle fit pour la seconde fois à Béthanie est un fait nouveau qui ne se rapporte point au récit de saint Luc, et qui est également raconté par les trois autres évangélistes.

S. GRÉG. — Dans un sens mystique, le pharisien qui présume de sa fausse justice représente le peuple juif, et la femme pécheresse qui vient pleurer aux pieds du Seigneur représente la conversion des Gentils. — S. AMB. — Ou encore: le lépreux est le prince de ce monde, et la maison de Simon le lépreux est la terre; or, le Seigneur est descendu d'en haut sur la terre parce que cette femme qui figure l'âme ou

tempus Paschæ, sed in medio Evangelii hoc refert. Chrysostomus autem binas asserit has mulieres fuisse: unam quidem quæ continetur in Joanne; alteram vero cujus mentio fit a tribus. AMBR. Hunc ergo mulierem inducit Matthæus supra caput Christi effundentem unguentum; et ideo noluit dicere peccatricem: nam peccatrix secundum Lucam supra pedes Christi effudit unguentum. Potest ergo non eadem esse, ne sibi contrarium evangelistæ dixisse videantur. Potest etiam quæstio, meriti et temporis diversitate dissolvi; ut adhuc illa peccatrix sit, jam ista perfectior. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 39). Eandem enim Mariam bis hoc fecisse arbitror intelligendum: semel scilicet quod Lucas narravit, cum primo accedens cum humilitate et lacrymis meruit remissionem peccato-

rum: unde Joannes, cum de Lazaro resuscitando cœpisset loqui, antequam veniret in Bethaniam, dicit (cap. 11): Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et tersit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur: jam itaque hoc Maria fecerat: quod autem in Bethania rursum fecit, aliud est quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur ab aliis tribus.

GRÉG. (in homil. 33, in *Evang.*). Mystico autem intellectu pharisæus de falsa justitia præsumens, judaicum populum; peccatrix mulier, sed ad vestigia Domini veniens et plorans, conversam gentilitatem designat. AMB. Vel princeps hujus sæculi quidam leprosus est, domus autem Simonis leprosi terra est: ergo Dominus ex illis superioribus locis descendit in terram: ne-

l'Église ne pouvait être guérie si le Christ ne fût venu sur la terre; elle est sous la figure d'une pécheresse, parce que le Christ lui-même a pris la forme d'un pécheur. C'est pourquoi, supposez une âme fidèle qui s'approche de Dieu exempte de péchés honteux et obscènes, observant pieusement la parole de Dieu avec la confiance d'une chasteté immaculée, elle s'élèvera jusqu'à la tête du Christ, et la tête du Christ c'est Dieu. Que celui qui n'est point à la tête du Christ se tienne néanmoins à ses pieds; que le pécheur soit à ses pieds et le juste auprès de sa tête; car toute âme, même celle qui a péché, possède un parfum.

S. GRÉG.—Que figure ce parfum, sinon l'odeur d'une bonne renommée? Si donc nous faisons de bonnes œuvres dont nous répandions la renommée comme un parfum sur l'Église, n'est-ce point répandre un parfum sur le corps du Seigneur? Cette femme se tenait à côté des pieds du Seigneur; car nous étions contre ses pieds lorsque, vivant dans le péché, nous refusions d'entrer dans ses voies. Mais si après nos péchés nous nous convertissons à une sincère pénitence, alors nous sommes derrière lui à côté de ses pieds, et nous suivons ses traces dont nous nous éloignons auparavant.

S. AMB. — Vous donc, après vos péchés, livrez-vous à la pénitence; accourez partout où vous entendrez le nom du Christ; hâtez-vous d'entrer dans toute maison où vous savez que Jésus est entré; lorsque vous trouverez la sagesse ou la justice assise en quelque maison, accourez à ses pieds; c'est-à-dire, cherchez le premier degré de la sagesse et confessez vos péchés avec larmes. Peut-être le Christ ne lava point ses pieds afin que nous les lavions nous-mêmes avec nos

que enim sanari potuisset hæc mulier quæ speciem habet animæ vel Ecclesiæ, nisi Christus venisset in terram. Merito autem speciem accipit peccatricis, quia Christus quoque formam peccatoris accepit. Itaque si constituas animam fideliter appropinquantem Deo, non peccatis turpibus et obscenis, sed pie servientem Dei verbo, habentem immaculatæ fiduciam castitatis, ad ipsum Christi caput ascendit; caput autem Christi Deus est. [1 Cor., 11]. Sed qui caput non tenet Christi, ille pedes tenent; peccator ad pedes, justus ad caput: habet tamen etiam ea quæ peccavit, unguentum,

GRÉG. (homil. 33, in *Evang.*). Quid aliud unguento, nisi bonæ odor opinionis exprimitur? Si igitur recta opera agimus; quibus opinione boni odoris Ecclesiam resperga-

mus, quid nisi in corpore Domini unguentum fundimus; sed secus pedes mulier stetit: contra pedes enim Domini stetimus, cum in peccatis positi ejus itineribus renitebamur; sed si ad veram pœnitentiam post peccata convertimur, jam retro secus pedes stamus; quia ejus vestigia sequimur quæ impugnabamus. AMB. Defix et tu post peccata pœnitentiam: ubicunque audieris Christi nomen, accurre; in cujuscunque interiori domum Jesum intrasse cognoveris, et ipse festina; cum repereris sapientiam, cum repereris justitiam in aliquibus penetralibus recumbentem, accurre ad pedes, id est, vel extremam partem quære sapientiæ, lacrymis confitere peccata. Et fortasse ideo non lavit Christus suos pedes, ut eos lacrymis nos lavemus. Bonæ lacrymæ, quæ non solum nostrum possunt

larmes. Heureuses larmes qui peuvent non-seulement laver nos fautes, mais encore inonder la trace du Verbe divin, afin que ses pieds soient féconds pour nous! Heureuses larmes qui non-seulement rachètent les pécheurs, mais encore consolent les justes!—S. GRÉG. — Car nous arrosons de nos larmes les pieds du Seigneur lorsque nous nous inclinons avec une affectueuse compassion vers quelques-uns des membres du Seigneur; nous essuyons les pieds du Seigneur avec nos cheveux lorsqu'avec notre superflu nous exerçons la miséricorde envers ses saints (les secourant avec charité).—S. AMB. — Déroulez vos cheveux, offrez-lui tout ce qui sert à orner votre corps; les cheveux sont précieux puisqu'ils peuvent essuyer les pieds du Christ. — S. GRÉG. — Cette femme lui baise les pieds après les avoir essuyés, nous faisons la même chose si nous aimons bien ceux que nous avons secourus de nos largesses. Par les pieds du Sauveur on peut encore entendre le mystère de l'incarnation; ainsi nous baisons les pieds du Rédempteur lorsque nous nous attachons de tout notre cœur au mystère de son incarnation. Nous répandons nos parfums sur ses pieds lorsque nous annonçons la puissance de son humanité par la bonne renommée de la parole sainte. Cependant le pharisien voit cela avec envie, parce que lorsque le peuple juif voit la gentilité annoncer Dieu, sa malice s'irrite en lui-même; le pharisien est ainsi repris pour nous faire voir en lui ce peuple perfide; en effet, ce peuple infidèle ne donna jamais pour le Seigneur même ses biens extérieurs, tandis que la gentilité convertie non-seulement donna pour lui ses biens, mais encore répandit son sang; d'où il dit au pharisien : « Vous ne m'avez point donné l'eau

lavare delictum, sed etiam verbi cœlestis rigare vestigium, ut gressus ejus in nobis exuberent! Bonæ lacrymæ, in quibus, non solum redemptio peccatorum, sed etiam justorum refectio est! GRÉG. (homil. 33, in Evang.). Lacrymis enim Domini pedes rigamus, si quibuslibet ultimis membris Domini compassionis affectu iuclinemur; capillis pedes Domini tergimus, quando sanctis ejus (quibus ex charitate compatimur) ex his quæ nobis superfluunt miseremur. AMB. Expande etiam capillos, sterne ante eum omnes corporis tui dignitates: non mediocres capilli sunt, qui possunt pedes tergere Christi. GRÉG. [ut sup.]. Osculatur mulier pedes quos tersit; quod nos quoque plane agimus, si studiose diligimus quos ex largitate continemus. Potest quoque per pedes ipsum mysterium incarnationis ejus

intelligi: osculamur igitur Redemptoris pedes, cum mysterium incarnationis ejus ex toto corde diligimus. Unguento pedes unguimus, cum ipsam humanitatis ejus potentiam sacri eloquii bona opinione prædicamus: sed hoc etiam pharisæus videt et invidet; quia cum Judaicus populus Gentilitatem Deum prædicare conspicit, sua apud se malitia tabescit: sic autem pharisæus retunditur, ut per eum perfidus ille populus ostendatur; quia videlicet infidelis ille populus nec ea quæ extra se erant, unquam pro Domino tribuit; conversa autem Gentilitas pro eo, non solum rerum substantiam, sed etiam sanguinem fudit: unde pharisæo dicit: Aquam pedibus meis non dedisti, hæc autem lacrymis rigavit pedes meos: aqua quippe extra nos est, lacrymarum humor intra nos est. Infidelis etiam ille populus

pour mes pieds, elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes. » Car l'eau est hors de nous, tandis que les larmes sont au dedans de nous. Ce peuple infidèle ne donna pas non plus de baiser à Dieu, parce qu'il ne voulut point l'aimer d'amour, mais le servit par crainte (car le baiser est le signe de l'amour). Au contraire, la gentilité, ayant été appelée, baise sans cesse les pieds de son Rédempteur, parce que sans cesse elle soupire d'amour pour lui. — S. AMB. — Il est grand le mérite de celle dont il est dit : « Depuis qu'elle est entrée elle n'a point cessé de baiser mes pieds ; » de sorte qu'elle ne parle que de la sagesse, elle n'aime que la justice, elle ne baise que la chasteté, elle n'embrasse que la pureté. — S. GRÉG. — Cependant il est dit au pharisien : « Vous n'avez point répandu l'huile sur ma tête, » c'est-à-dire que le peuple juif a négligé de célébrer par de dignes louanges même la puissance divine à laquelle il se vante de croire, « Mais elle a répandu des parfums sur mes pieds, » c'est-à-dire que la gentilité, en croyant au mystère de son incarnation, célébra par de solennelles louanges même ses humiliations.

S. AMB. — Heureux celui qui peut verser l'huile sur les pieds du Christ, plus heureux celui qui les oint de parfums ; car l'ensemble de la grâce répand les odeurs suaves de beaucoup de fleurs diverses ; et peut-être l'Église seule peut-elle offrir ce parfum, elle qui a des fleurs innombrables exhalant des parfums divers ; ainsi nul ne peut aimer comme elle qui aime par plusieurs. Dans la maison du pharisien, c'est-à-dire dans la maison de la loi et des prophètes, ce n'est pas le pharisien, mais l'Église, qui est justifié, car le pharisien ne crut point, tandis qu'elle croyait ; la loi n'a point de mystère pour purifier les choses cachées, c'est pourquoi ce qui manque à la loi est accompli

Deo osculum non dedit, quia ex charitate cum amare noluit, cui ex timore servivit (osculum quippe dilectionis est signum). Vocata autem Gentilitas Redemptoris sui vestigia osculari non cessat, quia in ejus continuo amore suspirat. AMB. Non mediocris autem hæc meriti est, de qua dicitur ; Ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos ; ut aliud nisi sapientem loqui nosciat, nisi justitiam diligere, nisi castitatem libare, nisi pudicitiam osculari. GREG. (homil. 33, in *Evang.*). Pharisæo autem dicitur : Oleo caput meum non unxisti ; quia ipsam quoque Divinitatis potentiam, in quam se judaicus populus credere spondit, digna laude prædicare neglexit : hæc

autem unguento unxit pedes meos ; quia dum incarnationis ejus mysterium Gentilitas credidit, summa laude ejus etiam ima prædicavit.

AMB. Beatus qui potest et oleo ungere pedes Christi, sed beatior qui ungit unguento : multorum enim florum in unum collecta gratia spargit varias odorum suavitates : et fortasse istud unguentum non posset alius nisi Ecclesia sola deferre, quæ diversis spiraminis innumerabiles habet flores ; et ideo nemo potest tantum diligere, quantum illa quæ in pluribus diligit. In domo autem pharisæi, id est, in domo legis et prophetæ, non pharisæus, sed Ecclesia justificatur : pharisæus enim non credidit ;

dans l'Église. Les deux débiteurs sont deux peuples obligés envers le créancier du céleste trésor : or, nous ne devons point à ce créancier un argent matériel, mais l'or de nos mérites et l'argent de nos vertus dont le prix résulte de la gravité de leur poids, de l'empreinte de la justice et du son de la confession. Il est d'un grand prix ce denier sur lequel est empreinte l'image de notre roi. malheur à moi si je ne l'ai point comme je l'ai reçu ! Ou bien, parce qu'il est très difficile que quelqu'un puisse payer toute sa dette à ce créancier, malheur à moi si je ne le supplie de me remettre ma dette ! Mais quel est ce peuple qui doit plus, sinon nous-mêmes à qui il a été donné davantage ? Aux autres furent donnés les oracles de Dieu, à nous ont été donnés Emmanuel, né d'une vierge (Dieu avec nous), la croix du Seigneur, sa mort et sa résurrection. Il est donc hors de doute que celui-là doit plus qui a plus reçu. Selon les hommes, celui qui doit plus est plus importun, mais ce sort est changé par la miséricorde de Dieu, de sorte que celui qui devait plus aime plus, si néanmoins il obtient la grâce. C'est pourquoi, n'ayant rien qui soit digne d'être offert à Dieu, malheur à moi si je n'aime ! Prodiguons donc l'amour pour notre dette ; car celui-là aime plus à qui il est plus donné.

ista credebat : lex mysterium non habet quo occulta mundantur ; et ideo quod in lege minus est, consummatur in Evangelio. Duo autem debitores, duo populi sunt ; fœneratori illi thesauri celestis obnoxii. Non materialem autem fœneratori huic debemus pecuniam, sed meritorum examinata, æra virtutum, quarum merita gravitatis pondere, justitiæ specie, sono confessionis expenduntur. Non mediocris autem est iste denarius, in quo regis imago formatur : vœ mihi si non habuero quod accepi ! aut quia difficile quisquam est, qui fœneratori huic debitum integrum possit exsolvere ! vœ mihi si non petiero concedi mihi debitum.

Sed quis est populus iste qui amplius debet, nisi nos quibus amplius creditum est ? Illis credita sunt eloquia Dei, nobis creditur Virginis partus Emmanuel (id est, nobiscum Deus), Domini crux, mors, resurrectio. Itaque non est dubium quod plus debet qui plus accipit : secundum homines plus fortasse offendit, qui plus debuerit. Sed per misericordiam Domini causa mutatur, ut amplius diligat qui amplius debuit, si tamen gratiam consequatur. Et ideo quoniam nihil est quod digne Deo referre possimus, vœ mihi et si non dilexero ! Reddamus ergo amorem pro debito : amplius enim diligit, cui donatur amplius.

CHAPITRE VIII.

Quelque temps après, Jésus allait de ville en ville, et de village en village, prêchant l'Évangile et annonçant le royaume de Dieu ; et les douze apôtres étaient avec lui. Il y avait aussi quelques femmes, qui avaient été délivrées des malins esprits et guéries de leurs maladies, entre lesquelles était Marie, surnommée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis ; Jeanne, femme de Chuzza, intendant de la maison d'Hérode ; Susanne, et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens.

THÉOPH. — Celui qui est descendu des cieux pour nous servir d'exemple et de modèle nous enseigne à instruire sans négligence ; d'où il est dit : « Quelque temps après, Jésus allait, etc. » — S. GRÉG. de Nazianze. — Il va de pays en pays, non-seulement pour en gagner un plus grand nombre, mais encore pour consacrer plus de lieux. Il dort et il travaille, afin de sanctifier le sommeil et le travail ; il pleure pour donner du prix aux larmes ; il annonce les choses du ciel afin d'exalter ceux qui l'écoutent. — TITE. — Celui qui est descendu du ciel sur la terre annonce le royaume céleste aux habitants de la terre, afin de changer la terre en ciel ; mais qui doit annoncer ce royaume, sinon le Fils de Dieu à qui il appartient ? Des prophètes nombreux sont venus ; cependant ils n'ont pas annoncé le royaume des cieux, car comment auraient-ils parlé des choses qu'ils n'avaient point vues ? — S. ISID. — Quelques-uns pensent que ce royaume de Dieu est quelque chose

CAPUT VIII.

Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat per civitates et castella prædicans et evangelizans regnum Dei ; et duodecim cum illo, et mulieres aliquæ, quæ erant curatæ a spiritibus malignis et infirmitatibus : Maria quæ vocatur Magdalene, de qua septem demonia exierant ; et Joanna, uxor Chuzæ, procuratoris Herodis, et Susanna, et aliz multæ, quæ ministrabant ei de facultatibus suis.

THEOPH. Qui cœlitus descendit, ut exemplum fieret nobis et forma, intruit nos non pigritare in docendo : unde dicitur : Et factum est deinceps, et ipse iter facie-

bant, etc. GREG. Nazian. (in *Cat. græc. Patr.*). Vadit quippe de loco in locum, non solum ut plures lucretur, sed etiam ut multa dediceret loca. Dormit et laborat, ut somnum et laborem sanctificet : plorat, ut det pretium lacrymis ; prædicat cœlestia, ut audientes exaltet. TITUS Bostrensis. Qui enim de cœlo ad terram descendit, annuntiat habitantibus terram regnum cœleste, ut terram in cœlum convertat. Quis autem prædicare debeat regnum, nisi Filius Dei cuius est regnum ? Venerunt plures prophetæ ; non tamen prædicaverunt regnum cœlorum : nam qualiter eorum quæ non viderunt sermonem prætenderent ? ISID. Abbas (in

de meilleur et de plus élevé que le royaume céleste ; d'autres, au contraire, que c'est le même par essence, mais qu'on lui donne des noms différents ; ainsi, il est dit quelquefois *royaume de Dieu*, à cause de son roi ; et quelquefois *royaume des cieux*, à cause de ses sujets, les anges et les saints qui sont appelés *cieux*.

BÈDE. — Comme l'aigle qui excite ses petits à voler, le Seigneur élève insensiblement ses disciples vers les choses sublimes. Ainsi, il enseigne d'abord dans les synagogues, il fait des miracles, il choisit les douze qu'il nomme apôtres, ensuite il les prend seuls avec lui, en prêchant dans les villes et dans les bourgades ; d'où il est dit : « Les douze étaient avec lui. » — THÉOPH. — Ils n'enseignaient ni ne prêchaient, mais ils s'instruisaient auprès de lui. Cependant, afin que les femmes ne fussent point exclues de la suite du Christ, il est ajouté : « Il y avait aussi quelques femmes qui avaient été délivrées d'esprits mauvais ou de maladies ; Marie, nommée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis. » — BÈDE. — Marie-Madeleine est celle dont il raconte la pénitence sans la nommer, dans le chapitre précédent. L'évangéliste la désigne sous ce nom célèbre dès qu'il rapporte qu'elle suivait le Sauveur, tandis que quand il en parle comme d'une pécheresse (pénitente), il l'appelle simplement une *femme*, de peur que l'infamie de ses premiers égarements ne flétrit un nom de tant de renommée. Il est dit que sept démons étaient sortis d'elle, pour montrer qu'elle avait été remplie de tous les vices. — S. GRÉG. — Que faut-il entendre, en effet, par sept démons, sinon tous les vices ? Car, comme tout temps se compose de sept jours, le nombre sept exprime l'uni-

cadem *Cat. græc.*). Hoc autem regnum Dei aliquibus videtur altius et inelius regno cœlesti; quibusdam vero unum et idem secundum essentiam, sed diversimode nominari; aliquando quidem regnum Dei a regnante; aliquando autem regnum cœlorum a subditis angelis et sanctis, qui cœli dicuntur.

BED. More autem aquilæ provocantis ad volandum pullos suos [*Deuteron.*, 32], Dominus pedetentim discipulos suos ad sublimitia erigit. Si quidem primo docet in synagogis et miracula facit: ex hinc duodecim quos apostolos nominat, eligit: postmodum eos solos per civitates et castella prædicans secum ducit: unde sequitur: Et duodecim cum illo. THEOPH. Non docentes aut prædicantes, sed instruendi ab eo. Ne autem

femineus sexus prohiberi videretur sequi Christum, subditur: Et mulieres aliquæ, quæ erant curatæ a spiritibus malis et infirmitatibus: Maria quæ vocatur Magdalene, de qua septem dæmonia exierant. BED. Maria Magdalene ipsa est cujus tacito nomine proxima lectio pœnitentiam narrat. Nam pulchre Evangelista, ubi eam cum Domino iter facere commemorat, noto hanc vocabulo manifestat; ubi vero peccatricem (sed pœnitentem) describit, mulierem generaliter dicit; ne nomen tantæ famæ prisoi erroris nota fuscaret, de qua dæmonia septem exiisse referuntur, ut universis vitiis plena fuisse monstretur. GRÉG. (in hom. 32, ut sup.). Quid enim per septem dæmonia, nisi universa vitia intelliguntur? Quia enim septem diebus omne tempus comprehen-

versalité. Marie eut donc sept démons, parce qu'elle fut remplie de tous les vices.

SUITE. — « Et Jeanne, femme de Chuza, procureur d'Hérode, et Suzanne, et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens. » — S. JÉR. — Chez les Juifs c'était une coutume, et nullement condamnée, parce qu'elle était conforme aux usages anciens de cette nation, que les femmes donnassent de leurs biens pour nourrir et vêtir ceux qui les enseignaient. Saint Paul raconte qu'il abolit cet usage parce qu'il pouvait scandaliser les nations. Elles assistaient le Seigneur de leurs biens, afin qu'il reçût d'elles les choses temporelles pendant qu'elles recevaient de lui les spirituelles; non pas que le Seigneur eût besoin d'être nourri par les créatures, mais il voulait être le modèle de ceux qui enseignent, qui doivent se contenter de la nourriture et du vêtement de leurs disciples. — BÈDE. — Marie veut dire *mer amère*, à cause des mugissements de sa pénitence; Madeleine veut dire *tour*, à cause de cette tour dont il est dit: « Vous êtes devenu mon espérance, la tour de ma force contre mon ennemi; » Jeanne veut dire *grâce du Seigneur* ou miséricorde *du Seigneur*; c'est-à-dire que tout ce qui nous fait vivre est à lui. Si Marie, purifiée de la souillure de ses vices, représente l'Église des nations, pourquoi Jeanne ne désignerait-elle pas la même Église, autrefois soumise au culte des idoles? Car tout esprit mauvais qui travaille pour le royaume du diable est pour ainsi dire procureur d'Hérode. Suzanne veut dire *lis* ou *grâce*, à cause de la blancheur embaumée de la céleste vie et du feu d'or de la charité intérieure.

ditur, recte septenario numero universitas figuratur. Septem ergo dæmonia Maria habuit, quæ universis vitiis plena fuit.

Sequitur: Et Joanna, uxor Chusæ, procuratoris Herodis, et Susanna, et aliæ multæ quæ ministrabant ei de facultatibus suis. HIER. (in *Matth.*, 27). Consuetudinis judaicæ fuit, nec ducebatur in culpam more gentis antiquo, ut mulieres de substantia sua victum atque vestitum præceptoribus darent: hoc quia scandalum facere poterat in nationibus, Paulus se abjecisse commemorat (1 *Cor.*, 9). Ministrabant autem Domino de substantia sua ut meteret earum carnalia, cujus ipsæ metebant spiritualia: non quod indigeret cibis Dominus creaturarum, sed ut typum ostenderet magistrorum, quod victu atque vestitu de discipulis de-

berent esse contenti. BÈD. Interpretatur autem Maria amarum mare propter pœnitentiæ rugitum; Magdalena turris, vel melius turrensis, a turre de qua dicitur (*Psal.* 66): Factus es spes mea, turris fortitudinis a facie inimici; Joanna Dominus gratia ejus, vel, Dominus misericors interpretatur; videlicet quia ejus est omne quod vivimus. Si autem Maria mundata a sorde vitiorum Ecclesiam de gentibus insinuat, cur non Joanna eandem designat Ecclesiam, quondam idolorum cultui subditam? nam quilibet malignus spiritus dum pro regno diaboli facit, quasi Herodis procurator existit. Interpretatur Susanna liliolum, aut gratia ejus, propter odoriferum cœlestis vitæ candorem, aureumque internæ dilectionis ardorem.

Or, le peuple s'assemblant en foule, et se pressant de sortir des villes pour venir vers lui, il leur dit en parabole : Celui qui sème est allé semer son grain, et une partie de la semence qu'il semait est tombée le long du chemin, où elle a été foulée aux pieds, et les oiseaux du ciel l'ont mangée. Une autre partie est tombée sur des pierres, et ayant levé, elle s'est séchée, parce qu'elle n'avait point d'humidité. Une autre est tombée au milieu des épines, et les épines croissant avec la semence l'ont étouffée. Une autre partie est tombée dans de bonne terre, et ayant levé, elle a porté du fruit, et a rendu cent pour un. En disant ceci, il criait : Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que voulait dire cette parabole. Et il leur dit : Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, il ne leur est proposé qu'en paraboles; afin qu'en voyant ils ne voient pas, et qu'en écoutant ils ne comprennent point. Voici ce que veut dire cette parabole : la semence, c'est la parole de Dieu. Ceux qui sont marqués par ce qui tombe le long du chemin sont ceux qui écoutent la parole; mais le diable vient ensuite, qui enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient et ne soient sauvés. Ceux qui sont marqués par ce qui tombe sur des pierres sont ceux qui, écoutant la parole, la reçoivent avec joie; mais ils n'ont point de racine, parce qu'ils croient seulement pour un temps, et qu'au temps de la tentation ils se retirent. Ce qui tombe dans les épines marque ceux qui ont écouté la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les inquiétudes, par les richesses, et par les plaisirs de cette vie, de sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui tombe dans la bonne terre marque ceux qui, ayant écouté la parole avec un cœur bon et excellent, la retiennent et la conservent, et portent du fruit par la patience.

THEOPH. — Le Seigneur accomplit ici cette parole de David : « J'ouvrirai ma bouche en paraboles; » d'où il est dit : « Comme le peuple s'assemblait en foule et se pressait de sortir des villes pour venir à lui, il leur dit cette parabole. » Le Seigneur parle ainsi en paraboles : premièrement, pour rendre ses auditeurs plus attentifs; car les hommes

Cum autem turba plurima conveniret, et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem : Exiit qui seminat seminare semen suum. Et dum seminat, aliud cecidit secus viam, et conculcatum est, et volucres cæli comederunt illud. Et aliud cecidit supra petram, et natum aruit, quia non habebat humorem. Et aliud cecidit inter spinas, et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud. Et aliud cecidit in terram bonam; et ortum fecit fructum centuplum. Hæc dicens clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat. Interrogabant autem eum discipuli ejus quæ esset hæc parabola. Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei; cæteris autem in parabolis; ut videntes non videant, et audientes non intelligant. Est autem hæc parabola, semen est verbum Dei. Quod autem secus viam, hi

sunt qui audiunt; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant. Nam quod supra petram, hi sunt qui cum audierint, cum gaudio suscipiunt verbum; et hi radices non habent, quia ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt. Quod autem in spinas cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ euntes suffocantur, et non referunt fructum. Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia.

THEOPH. Quod David in persona Christi prædixerat (Psal. 77) : Aperiam in parabolis os meum, hic dominus implet : vnde dicitur : Cum autem turba plurima conveniret, et de civitatibus properarent ad eum,

s'appliquent davantage aux choses obscures et dédaignent celles qui sont trop claires; secondement, afin que les indignes ne comprissent point ce qui était dit d'une manière mystérieuse. — ORIG. — C'est pour cela qu'il est dit expressément : « Comme le peuple s'assemblait en foule, etc. » Car ce n'est point la foule, mais un petit nombre qui marche dans la voie étroite et qui trouve le chemin qui mène à la vie; d'où saint Matthieu dit qu'il enseignait en paraboles hors de la maison, mais que dans la maison il expliquait la parabole aux disciples (1).

S. EUS. — Le Christ propose sa première parabole à la multitude non-seulement de ceux qui sont présents, mais encore de ceux qui viendront après eux; et pour les exhorter à écouter ses paroles, il dit : « Le semeur sortit semer son grain. »

BÈDE. — Ce semeur ne peut être que le Fils de Dieu qui, sortant du sein de son Père (où les créatures n'ont aucun accès), est venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. — S. CHRYS. — Celui qui est partout n'est point sorti d'une manière locale, mais il s'est approché de nous en revêtant la chair. Le Christ appelle avec raison sa propre venue une *sortie*, car nous étions exclus loin de Dieu et rejetés comme des rebelles condamnés par leur roi; celui donc qui veut les réconcilier sort vers eux au dehors et leur parle jusqu'à ce que, devenus dignes de paraître en présence du roi, il les introduise : ainsi a fait le Christ. — THÉOPH. — Il sort maintenant non pour perdre les la-

(1) Saint Matthieu ne dit ceci que de la parabole de l'ivraie.

dixit per similitudinem. Loquitur autem Dominus per similitudinem : primo quidem, ut attentiores faceret auditores : consueverunt enim homines in obscuris se exercitare, et spernere manifesta : deinde ut non carperent indigni, quæ mystice dicebantur. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Et ideo signanter dicitur : Cum turba plurima convenirent, et de civitatibus, etc. Non enim sunt multi, sed pauci qui per arctam viam incedunt, et qui inveniunt viam quæ ducit ad vitam : unde Matthæus dicit (c. 13) quod extra domum docebat per parabolas, sed intra domum parabolam discipulis exposuit.

EUSEB. (in eadem *Cat. græc.*). Satis autem congrue Christus primam proponit parabolam multitudini, non solum tunc assistantium, sed etiam futurorum post illos; inducens ad audientiam verborum suorum,

cum dicit : Exiit qui seminat seminare semen suum.

BÈD. Satorum istum nullum melius quam Filium Dei intelligere possumus, qui de sinu Patris (quo creaturæ non erat accessus) egrediens, ad hoc venit in mundum, ut testimonium perhiberet veritati (Joan., 19). CHRYS. (hom. 45). Exiit autem qui ubique est, non localiter, sed per amiotum carnis nobis appropinquavit. Decenter autem adventum proprium Christus exitum nominat : eramus enim exclusi a Deo; et sicuti condemnati et rebelles regis ejecti sunt; qui vero reconciliare vult eos, exiit ad ipsos extra cum eis loquitur, donec dignos jam factos aspectu regio, eos introducat; sic etiam Christus fecit. THÉOPH. Exiit autem nunc, non ut agricolas perderet aut combureret terram, sed exiit seminare : sæpe

boueurs ou pour brûler la terre, mais pour semer; car souvent le laboureur qui sème sort pour autre chose que pour semer. — Eus. — Plusieurs sortirent de la patrie céleste et descendirent parmi les hommes : ce n'était point pour semer, car ils n'étaient point semeurs, mais envoyés comme ministres de l'Esprit pour remplir une mission. Moïse lui-même, et les prophètes après lui, ne semèrent point parmi les hommes les mystères du royaume des cieux; mais, retirant les insensés de l'erreur du mal et du culte des idoles, ils cultivaient pour ainsi dire les âmes des hommes et les défrichaient. Le Verbe de Dieu, seul semeur de tous, est sorti pour jeter les nouvelles semences de l'Évangile, c'est-à-dire les mystères du royaume des cieux. — **THÉOPH.** — Le Fils de Dieu ne cesse point de semer dans nos cœurs; car, non-seulement quand il enseigne, mais encore quand il crée, il jette la bonne semence dans nos âmes. — **TITE.** — Il sortit pour semer sa semence, car il n'a point reçu la parole comme d'emprunt, étant lui-même par nature le Verbe du Dieu vivant. La semence de Paul ou de Jean n'est point leur propre semence, ils l'ont parce qu'ils l'ont reçue; le Christ, au contraire, a sa propre semence, il tire de sa nature son enseignement; d'où les Juifs eux-mêmes disaient : « Comment connaît-il les Écritures, ne les ayant point apprises? »

S. Eus. — Il enseigne qu'il y a deux degrés parmi ceux qui reçoivent la semence : le premier se compose de ceux qui sont devenus dignes de la vocation céleste, mais qui perdent la grâce par négligence et tiédeur; le second se compose de ceux qui multiplient la semence par de bons fruits. De plus, selon saint Matthieu, il établit trois diffé-

enim agricola qui seminat, ob aliam causam exit, non solum ut seminet. EUSEB. (ut sup.). Exiverunt autem nonnulli a patria cœlesti, et ad homines descenderunt, non tamen ut sererent; neque enim satores erant, sed administratorii Spiritus in ministerium missi (*ad Hebr.*, 1, vers. 14). Moyses etiam et prophetæ post eum non inseruerunt hominibus mysteria regni cœlorum, sed retrahendo insipientes ab errore nequitiae et idolorum cultu, quasi colebant animas hominum, et in novalia redigebant. Solus autem omnium sator Verbum Dei exivit evangelizaturus nova semina, scilicet mysteria regni cœlorum. **THÉOPH.** Non cessat autem Dei Filius semper in nostris animabus seminare : nam non solum cum docet, sed etiam cum creat, in nostris ani-

mabus seminat semina bona. **TIT.** Bostrens. Exiit autem ut seminaret semen suum; non autem accepit verbum quasi mutuum, cum ipse naturaliter sit Verbum Dei vivi. Non est igitur suum proprium semen Pauli, vel Joannis, sed habent eum acceperint : Christus autem habet proprium semen, proferens doctrinam ex sua natura : unde et Judæi dicebant (*Joan.*, 7, vers. 15) : Qualiter hic literas novit quas non didicit?

EUSEB. (ut sup.). Docet igitur duos esse gradus eorum qui recipiunt semina : primum quidem eorum qui digni facti sunt vocatione cœlesti, sed labuntur a gratia propter negligentiam et teporem; secundum vero multiplicantium semen in bonis fructibus. Ponit autem secundum Matthæum tres differentias in quolibet gradu. Nam qui

rences dans chaque degré; car tous ceux qui étouffent la semence n'ont pas la même manière de la rendre inutile, et ceux qui fructifient par elle ne la reçoivent pas avec la même abondance. Il montre dans quelles circonstances on perd la semence. Les uns, sans avoir péché, ont perdu la semence salutaire qui avait été jetée dans leurs âmes : elle est soustraite à leur attention et à leur mémoire par les esprits mauvais et par les démons qui volent dans l'air, ou par les hommes fourbes et astucieux qu'il appelle *des oiseaux*; d'où il suit : « Une partie de la semence qu'il semait tomba le long du chemin. » — THÉOPH. — Il ne dit pas que le semeur la jeta le long du chemin, mais que la semence y tomba. Car celui qui sème enseigne la bonne parole; mais cette parole tombe de diverses manières sur ceux qui l'entendent; de sorte que quelques-uns sont représentés par ce chemin, « où elle fut foulée aux pieds et où les oiseaux du ciel la mangèrent. » — S. CYN. — Tout chemin est aride et inculte, parce qu'il est foulé aux pieds, et que nulle semence ne germe en lui. Ainsi, les enseignements divins ne pénètrent point ceux qui ont un cœur indocile, et la louange des vertus ne peut y germer : ceux-là sont un chemin fréquenté par les esprits impurs. Il en est d'autres qui portent la foi en eux-mêmes avec légèreté, comme de simples paroles; leur foi manque de racines; c'est d'eux qu'il est dit : « Une autre partie tomba sur des pierres et, ayant levé, elle sécha parce qu'elle n'avait point de sève. » — BÈDE. — Il appelle *Pierre* un cœur dur et rebelle; au contraire, cette sève à la racine de la semence, qui dans une autre parabole est figurée par l'huile destinée à alimenter les lampes des vierges, représente l'amour et la persévérance dans la vertu. — S. EUS. — Enfin il en est d'autres encore

corrumpunt semen, non similem habent perditionis modum; et qui ab eo fructificant, non æquam recipiunt copiam. Sane occasiones perditionum semen ostendit. Quidam enim cum non peccaverint, suis animabus insita sibi semina salubria perdidērunt; subtracta ab intentione et memoria eorum per spiritus malignos et dæmones, qui volant per aerem; vel viros fallaces et callidos, quæ volatilia nuncupavit: unde subdit: Et dum seminatur, aliud cecidit secus viam. THEOPH. Non dixit quod seminans projecit aliud secus viam, sed quod semen cecidit; qui enim seminatur, docet rectum sermonem: sed sermo diversimode cadit in audientes, ut quidam eorum via dicantur: Et conculcatum est, et volucres

cœli comederunt illud. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Arida enim est et inculta quodammodo omnis via; eo quod a cunctis conculcatur, ac nihil ex seminibus humatur in ea. Sic igitur habentes cor indocile non penetrat divina monitio, ut possit laudem germinare virtutum; sed tales sunt via frequentata immundis spiritibus. Sunt iterum aliqui leviter gerentes fidem in se, quasi in verborum simplicitate: horum fides caret radice de quibus subditur: Et aliud cecidit supra petram, et natum aruit, quia non habebat humorem. BÈD. Petram dicit durum et indomitum cor: hoc est autem humor ad radicem seminis, quod juxta aliam parabolam oleum ad lampades virginum nutriendas (Matth., 25), id est, amor et per-

qui, par l'avarice, par le désir des voluptés et par les sollicitudes mondaines, que le Christ nomme *des épines*, étouffent la semence qui est jetée en eux; il est dit de ceux-là : « Une autre tomba au milieu des épines, etc. » — S. CHRYS. — Car comme les épines ne laissent point croître la semence, mais l'étouffent par leur épaisseur, ainsi les sollicitudes de la vie présente ne laissent point fructifier la semence spirituelle. Or le laboureur qui sèmerait sur les épines matérielles, sur la pierre et sur le chemin, serait répréhensible; car il est impossible que la pierre devienne terre, ou que le chemin ne soit pas chemin, ou que les épines ne soient pas épines. Mais il en est autrement des choses spirituelles; car il est possible que la pierre se change en bonne terre, que le chemin ne soit plus foulé aux pieds et que les épines soient arrachées.

S. CYR. — La terre bonne et fertile représente les âmes honnêtes et vertueuses qui reçoivent dans leur profondeur la semence de la parole, qui la retiennent et la font germer; c'est d'elles qu'il est dit : « Une autre partie tomba dans une bonne terre et, ayant levé, elle produisit du fruit au centuple. » En effet, lorsque la parole divine est jetée dans une âme exempte de tous les troubles, elle prend des racines profondes, elle germe comme des épis, et elle arrive à une parfaite maturité. — BÈDE. — *Le fruit au centuple* signifie le fruit parfait : en effet, le nombre dix exprime toujours la perfection, parce que l'accomplissement de la loi est dans les dix commandements; mais le nombre dix multiplié par lui-même produit le nombre cent, de sorte que le nombre cent exprime la plus grande perfection.

S. CYR. — Apprenons le sens de cette parabole de celui qui l'a com-

severantia virtutis. EUSEB. (ut sup.). Sunt etiam aliqui qui per avaritiam et appetitum voluptatum et mundanas sollicitudines, quas quidem spinas nuncupat immissum sibi semen suffocari fecerunt : de quibus subditur : Et aliud cecidit inter spinas, etc. CHRYS. (hom. 45, in Matth.). Sicut enim spinæ non permittunt oriri semen, sed ex condensatione suffocant immissum : sic sollicitudines vitæ præsentis, semen spirituale fructificare non sinunt. Increpandus autem esset agricola, qui super sensibiles spinas, et petram, et viam seminaret : non enim possibile est petram terram fieri; nec viam non esse viam, nec spinas non esse spinas. In rationalibus autem secus est : possibile est enim petram converti in terram pinguem, et viam non conculcari, et spinas dissipari.

pinguis et ferax animæ honestæ et bonæ, quæ in profundo suscipiunt verbi semina, et retinent, et fovent : et quantum ad hoc subditur : Et aliud cecidit in terram bonam; et ortum, fecit fructum centuplum; cum enim in mentem mundam ab omnibus perturbationibus verbum divinum infunditur, tunc immittit radices in profundum, et germinat tanquam spinas, et convenienter perficitur. BÈDE. Fructum enim centuplum fructum perfectum dicit : nam denarius numerus pro perfectione semper accipitur, quia in decem præceptis custodia legis (id est, ejus observatio) continetur : denarius autem numerus per semetipsum multiplicatus, in centenarium surgit; unde per centenarium magna perfectio significatur.

CYRIL. (ubi sup.). Quæ autem sit sententia parabolæ accipiamus per eum qui eam

posée; d'où il suit : « En disant ceci, il criait : Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre. » — S. BAS. — C'est l'intelligence qui entend; aussi le Seigneur excite par là leur attention à écouter ce qu'il dit. — BÈDE. — Chaque fois que cet avertissement est répété soit dans l'Évangile, soit dans l'Apocalypse de saint Jean, il annonce que ce qui se dit est mystérieux et que nous devons le méditer avec plus d'attention. C'est pour cela que les disciples ignorants interrogent le Sauveur; car il suit : « Ses disciples lui demandèrent, etc. » Cependant ne pensez pas que les disciples lui aient fait cette question aussitôt que la parabole fut finie, mais, comme dit saint Marc, « ils l'interrogèrent lorsqu'il fut seul. » — ORIG. — La *parabole* est le récit d'un fait imaginaire, qui n'est point arrivé comme il est raconté, mais qui est possible et qui signifie autre chose par l'application de ce qui est rapporté dans la parabole. L'*énigme* est la conséquence d'un récit imaginaire qui n'est ni arrivé ni possible, mais qui a un sens caché, comme ce qui est dit au livre des Juges, que « les arbres s'assemblèrent pour s'élire un roi. » Ainsi, ce qui est dit : « Le semeur sortit, » n'est point arrivé à la lettre comme le raconte l'évangéliste, quoique cela soit possible.

Eus. — Le Seigneur leur dit le motif pour lequel il parlait au peuple en paraboles; d'où il est ajouté : « Il leur dit : Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu. » — S. GRÉG. de Nazianze. — Que ces paroles ne vous induisent point à imaginer des natures différentes, comme quelques hérétiques qui pensent que la nature des uns est de se perdre, que celle des autres est de se sauver, et que quelques-uns seulement deviennent pires ou meilleurs par leur

composuit : unde sequitur : *Ilæc dicens clamavit : Qui habet aures audiendi, audiat.* BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Audire pertinet ad intellectum : unde per hoc Dominus excitat ad exaudiendum attente intentionem eorum quæ dicuntur. BÈDE. Quoties enim hæc admonitio vel in evangelio vel in Apocalypsi Joannis interponitur, mysticum esse quod dicitur quærendumque a nobis intentius ostenditur. Unde discipuli ignorantes, Salvatorem interrogant : sequitur enim : Interrogabant autem eum discipuli, etc. Nemo tamen putet finita mox parabola discipulos hoc interrogasse, sed ut Marcus ait (cap. 4, vers. 10) : Cum esset singularis, interrogaverunt eum. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Est autem parabola sermo quasi facti, non autem facti juxta quod dicitur, possibilis autem fieri, rerum signi-

ficativus per transumptionem eorum quæ in parabola traduntur. *Ænigma* vero est processus sermonis in his quæ dicuntur quasi facta; quæ tamen non sunt facta, nec possibilia fieri; significat vero aliquid in occulto, sicut quod in libro dicitur *Judicium* (cap. 9) quod ligna iverunt ut ungerent sibi regem. Non autem ad litteram factum quod dicitur : *Exiit qui seminat*, sicut ea quæ narrat historia; possibile tamen fuit fieri.

EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Dominus vero docuit eos causam quare turbis per parabolas loquebatur : unde subditur : *Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei.* GREG. Nazian. (in eadem *Cat. græc.*). Cum hoc audis, non introduces diversas naturas secundum quosdam hæreticos, qui putant hos quidem esse pereuntis

volonté ; mais à ce qui est dit : « Il vous a été donné, » ajoutez : à vous qui voulez et qui êtes dignes. — THÉOPH. — Pour ceux qui sont indignes de si grands mystères, ils leur sont dits d'une manière obscure ; d'où il suit : « Mais, pour les autres, il leur est proposé en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point et qu'en entendant ils ne comprennent point. » Car ils croient voir, mais ils ne voient point ; ils entendent, mais ils ne comprennent point. Or le Christ leur cache ces choses de peur qu'ils ne deviennent plus coupables si, après avoir connu les mystères du Christ, ils les méprisaient ; car celui qui comprend et qui méprise sera plus sévèrement puni. Ainsi, ceux-là entendent en paraboles qui ferment le sens de leur cœur et ne cherchent point à connaître la vérité, oubliant ce que le Seigneur a dit : « Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre. »

S. GRÉG. — Cependant le Seigneur daigna expliquer ce qu'il disait, afin que nous sachions trouver le sens même des choses qu'il ne nous a point expliquées lui-même ; car il suit : « Voici donc cette parabole : La semence est la parole de Dieu. » — S. EUS. — Il dit que la semence jetée dans les âmes est détruite par trois causes. Les uns détruisent la semence jetée en eux en écoutant par légèreté ceux qui veulent les tromper ; pour ceux-là, il ajoute : « Ce qui tombe le long du chemin figure ceux qui écoutent ; ensuite le diable vient et enlève la parole de leur cœur. » — BÈDE. — Ce sont ceux qui écoutent la parole et qui ne s'appliquent à la recevoir ni par la foi, ni par l'intelligence, ou qui du moins ne font aucune tentative pour l'appliquer dans leurs actions. — S. EUS. — D'autres, n'ayant pas reçu la parole

naturæ, hos vero salubris ; quosdam vero sic se habere ut eorum voluntas eos ducat ad pejus vel melius : sed addas ei quod dicitur, vobis datum est, id est, volentibus, et simpliciter dignis. THÉOPH. His autem qui sunt indigni tantis mysteriis, obscure dicuntur : unde sequitur : Cæteris autem in parabolis ; ut videntes non videant, et audientes non intelligant. Videre enim se putant, non vident autem ; et audiunt quidem, sed non intelligunt. Hujus ergo gratia hoc eis Christus abscondit ne majus eis præjudicium generetur, si postquam noverint Christi mysteria, contempserint : qui enim intelligit et postea spernit, gravior punietur. BÈD. Recte igitur in parabolis audiunt, quando clausis sensibus cordis, non curant cognoscere veritatem ; obli-

ejus quod Dominus dixerat : Qui habet aures audiendi, audiat.

GRÉG. (in hom. 15, in Evang.). Dominus autem dignatus est exponere quod dicebat, ut sciamus rerum significationes querere etiam in his quæ per semetipsum noluit explanare : sequitur enim : Est autem hæc parabola : semen est Verbum Dei. EUSÈB. (ubi sup.). Destruentium autem immissa semina suis animabus tres dicit esse causas. Quidam enim destruunt in se semen reconditum, dantes leviter auditum volentibus fallere : de quibus subdit : Quod autem secus viam, hi sunt qui audiunt ; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum. BÈD. Qui scilicet verbum quod audiunt, nulla fide, nullo intellectu, nulla saltem tentandæ utilitatis actione percipere

de Dieu dans le fond de leur âme, la laissent périr quand vient l'adversité; pour ceux-là, il est dit : « Ce qui tombe sur des pierres représente ceux qui, écoutant la parole, la reçoivent avec joie; mais ils n'ont point de racine, ils croient pour un temps, et, au moment de la tentation, ils se retirent. — S. CYR. — Lorsqu'ils entrent dans l'Église, ils envisagent les divins mystères avec joie, mais avec une volonté légère; à peine sortis de l'Église, ils oublient les enseignements sacrés. Si la foi chrétienne est en paix, ils persévèrent; mais si la persécution la trouble, leur âme prend la fuite, parce que leur foi manque de racine. — S. GRÉG. — Beaucoup entreprennent de bien vivre; mais bientôt après avoir commencé, comme fatigués par l'adversité ou la tentation, ils abandonnent leur entreprise. Leur terre remplie de pierres n'avait donc point de sève, puisqu'elle n'a pu soutenir jusqu'à la persévérance des fruits ce qu'elle avait fait germer. — S. EUS. — D'autres, enfin, étouffent la semence jetée en eux dans les richesses et les plaisirs comme dans des épines épaisses; pour eux, il est ajouté : « Ce qui tombe dans les épines représente ceux qui ont écouté la parole, mais en qui elle est étouffée par les sollicitudes, par les richesses et par les plaisirs de la vie, etc. » — S. GRÉG. — Pourquoi donc le Seigneur compare-t-il les richesses à des épines? Les unes piquent, les autres réjouissent, et cependant ce sont des épines, parce qu'elles déchirent l'âme par leurs poignantes préoccupations, et, quand elles entraînent au péché, elles blessent, pour ainsi dire, et elles tourmentent. De plus, il joint encore deux choses aux richesses : les sollicitudes et les plaisirs, qui accablent de soucis, et dont l'excès fait mourir. Elles

dignantur. EUSEB. (ut sup.). Quidam vero cum in mentis profundo non susceperint verbum Dei, facile extinguuntur adveniente adversitate; de quibus subditur : Nam qui supra petram, hi sunt qui cum audierint cum gaudio suscipiunt verbum; et hi radices non habent quia ad tempus credunt et in tempore tentationis reoedunt. CYRIL. (ubi sup.). Cum enim intrant Ecclesiam, lætanter attendunt divina mysteria, sed ex levi voluntate : ut autem egressi sunt Ecclesiam, obliviscuntur sacramentum disciplinaram : et si fides christiana non fluctuet, permanent; turbante vero persecutione, profugam habent mentem, quia fides eorum caret radice. GRÆG. (in hom. 15, ut sup.). Multi boni operis initia proponunt, sed mox ut fatigari adversitatibus vel tentationibus cœperint, inchoata derelinquunt. Petrosa ergo terra humorem non habuit, quæ hoc quod germinaverat, ad fructus perseverantiam non perduxit. EUSEB. (ut sup.). Quidam vero suffocant reconditum in eis semen divitiis et illecebris, quasi quibusdam suffocantibus spinis, de quibus subditur : Quod autem in spinis cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ suffocantur, etc. GRÆG. (in hom. 15, ut sup.). Mirum quomodo Dominus divitias spinas interpretatus sit; cum illæ pungant, istæ delectent : et tamen spinæ sunt quia cogitationum suarum punctioibus mentem lacerant; et cum usque ad peccatum pertrahunt, quasi inflicto vulnere cruentant. Duo autem sunt quæ divitiis jungit : sollicitudines et voluptates; quia per curam mentem opprimunt, et per affluentiam resolvunt.

étouffent la semence, parce qu'elles étranglent l'âme par leurs pensées importunes et ne laissent entrer aucun bon désir dans le cœur; elles tuent, pour ainsi dire, la respiration de la vie.

S. Eus. — Le Seigneur a annoncé ces choses par prévision, et elles sont vérifiées par les faits; car nul ne néglige le Verbe divin que selon l'une des manières qu'il a prédites. — S. CHRYS. — En résumé, les uns se désistent du bien par négligence à écouter la parole; d'autres par lâcheté ou par faiblesse; d'autres enfin parce qu'ils sont devenus esclaves de la volupté et des biens du monde. Tel est l'ordre naturel : un chemin, des pierres et des épines. En effet, il faut d'abord de la mémoire et de l'attention, puis du courage, et enfin du mépris pour les choses présentes. Il parle ensuite de la bonne terre qui fait à l'inverse du chemin, des pierres et des épines, quand il ajoute : « Ce qui tombe dans la bonne terre représente ceux qui, ayant écouté la parole avec un cœur bon et excellent, la retiennent, etc. » En effet, ceux qui sont le long du chemin ne retiennent pas la parole, mais le démon enlève leur semence; ceux qui sont dans les pierres ne soutiennent pas avec patience les assauts de la tentation à cause de leur faiblesse; enfin, ceux qui sont dans les épines ne portent point de fruit, mais étouffent la parole.—S. GRÉG. — Or la bonne terre produit du fruit par la patience, parce que nous ne faisons aucun bien si nous ne supportons avec patience même le mal que nous font nos proches. Ainsi, ils produisent du fruit par la patience, parce que, recevant humblement les épreuves, ils sont admis après les épreuves dans la joie du repos céleste.

Suffocant autem semen, quia importunis cogitationibus guttur mentis strangulant, et dum bonum desiderium intrare ad cor non sinunt, quasi aditum vitalis flatus necant.

EUSEB. (ut sup.). Hæc autem ex provisione a Salvatore prædicta sunt : sic autem se habere patefacit effectus : non enim aliter aliqui a verbo divini cultus deficiunt, nisi secundum aliquem modorum predictorum ab eo. CHRYS. (hom. 45, in Matth.). Et ut plura brevibus comprehendam, hi quidem tanquam negligentes audire; hi tanquam delicati et debiles; hi vero tanquam servi facti voluptatis et rerum mundi, a bono desistunt. Bonus etiam ordo viæ, petræ et spinarum : opus enim est primo memoria et cautela ; deinde fortitudinis ;

consequenter contemptus præsentium. Consequenter ponit bonam terram contrario modo se habentem ad viam, et petram, et spinas ; cum subdit : Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo verbum retinent, etc. Nam qui secus viam positi sunt, non retinent verbum, sed rapit eis semen diabolus ; qui vero sunt in petra, non sustinent in patientia tentationis insultum propter imbecillitatem ; qui vero sunt in spinis, non fructificant, sed suffocantur. GRÉG., in hom. 15 (ut sup.). Terra ergo bona fructum per patientiam reddit ; quia nulla sunt bona quæ agimus, si non æquanimitè etiam proximorum mala toleramus. Fructum ergo per patientiam reddunt, quia cum humiliter flagella suscipiunt, post flagella ad requiem sublimiter cum gaudio suscipiuntur.

Il n'y a personne qui, après avoir allumé une lampe, la couvre d'un vase, ou la mette sous le lit; mais on la met sur le chandelier afin qu'elle éclaire ceux qui entrent; car il n'y a rien de secret qui ne doive être découvert, ni rien de caché qui ne doive être connu, et paraître publiquement. Prenez donc bien garde de quelle manière vous écoutez; car on donnera encore à celui qui a déjà, et pour celui qui n'a rien, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir.

BÈDE. — Après avoir dit aux apôtres : « Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais, pour les autres, il leur est proposé en paraboles, » il leur montre maintenant que le même mystère doit un jour être révélé par eux aux autres, en disant : « Il n'est personne qui, allumant une lampe, la couvre d'un vase ou la mette sous le lit, etc. »

S. EUS. — Comme s'il disait : De même qu'une lampe est allumée pour éclairer, et non pour être mise sous le boisseau ou sous le lit, de même les mystères du royaume des cieux, quoique racontés en paraboles et cachés à ceux qui sont étrangers à la foi, n'auront pas pour tous un sens inconnu; d'où il ajoute : « Car il n'y a rien de secret qui ne doive être découvert, ni rien de caché qui ne doive être connu et venir au jour. » Comme s'il disait : Quoique beaucoup de choses aient été dites en paraboles, afin que, voyant, ils ne voient point, et qu'entendant, ils ne comprennent point, à cause de leur incrédulité, cependant toute parole sera expliquée.

— S. CHRYS. — Ou encore : par cette comparaison, il enseigne la confiance de la prédication, afin que personne, redoutant les inconvénients charnels, ne cache la lumière de la science. En effet, par le vase et par le lit, il désigne la chair; et par la lampe, il

Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase, aut subtus lectum ponit, sed supra candelabrum ponit, ut intrantes videant lumen. Non est enim occultum quod non manifestetur, nec absconditum quod non cognoscatur, et in palam veniat. Videte ergo quid audiat : qui enim habet, dabitur illi; et quicumque non habet, etiam quod putat se habere, auferetur ab illo.

BÈDE. Quia supra dixerat apostolis : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, cæteris autem in parabolis; nunc ostendit per eos aliquando etiam cæteris idem mysterium esse revelandum, dicens : Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase aut subtus lectum ponit, etc.

EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Quasi diceret : Sicut lucerna accenditur ut luceat, non ut operiatur sub modio vel lecto; sic etiam secreta regni cælorum in parabolis edita, quamvis lateant alienos a fide, non tamen penes omnes inmanifestum habebunt sensum : unde subdit : Non enim est occultum quod non manifestetur; nec absconditum quod non cognoscatur, et in palam veniat : quasi diceret : Quamvis plurima in parabolis dicta sint, ut videntes non videant, et audientes non intelligant propter sui incredulitatem; totus tamen sermo patebit. AUG., *De quæst. Evang.* (ut sup.). Vel aliter : his verbis typice docet fiduciam prædicandi, ne quis timore carnalium incommodorum lucem scientiæ abscon-

désigne le Verbe. Or, celui qui le cache par crainte d'inconvénients charnels met la chair au-dessus de la manifestation de la vérité, et celui qui craint de prêcher couvre, pour ainsi dire, le Verbe avec sa chair. Celui-là, au contraire, pose la lampe sur le chandelier qui dévoue son corps au service de Dieu, de sorte que la prédication de la vérité soit au-dessus, et que le corps soit esclave au-dessous. — ORIG. — Celui qui veut poser sa lampe comme les meilleurs disciples du Christ nous persuadera par ce qui a été dit de Jean-Baptiste, qu'il était une lampe ardente et lumineuse. Celui donc qui allume dans son âme la lampe spirituelle ne doit point la cacher sous le lit où quelqu'un repose, ni sous aucun meuble, parce que celui qui fait ainsi ne pourvoit point à ceux qui entrent dans sa maison, et pour lesquels il prépare la lampe; mais il doit la placer sur un candélabre, c'est-à-dire sur toute l'Église.

S. CHRYS. — Il les engage par ces paroles à l'activité de la vie; il leur enseigne à être courageux, comme étant sous les regards de tous et combattant dans le monde, qui est semblable à un théâtre; comme s'il disait : Ne faites pas attention au petit espace du monde que nous habitons, car vous serez connus de tous; il est impossible qu'une si grande puissance reste cachée. — S. MAX. — Peut-être se désigne-t-il lui-même par cette lampe qui éclaire tous ceux qui habitent la maison, c'est-à-dire le monde. Étant Dieu par nature, et s'étant fait chair par miséricorde, il est semblable à la lumière d'une lampe, et il est retenu dans la terre de sa chair par le moyen de son âme, de même que le feu est retenu par la mèche dans le vase de terre d'une lampe.

dat : vasis enim et lecti nomine carnem, lucernæ autem vocabulo verbum designat, quod qui ob metum carnalium incommodorum occultat, ipsam carnem præponit manifestationi veritatis; et ea quasi operit verbum, qui prædicare trepidat : supra candelabrum autem ponit lucernam, qui corpus suum ministerio Dei subicit, ut superior sit prædicatio veritatis, et inferior servitus corporis.

ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed et qui vult adaptare lucernam perfectioribus Christi discipulis, persuadebit nobis per ea que dicta sunt de Joanne, quoniam ipse erat lucerna ardens et lucens (Joan., 5) : non decet ergo eum qui lucernam rationalem accendit in animo, abscondere eam sub lecto, ubi quis requiescit, nec sub aliquo alio vase; quia qui facit hoc, non providet

intranctibus domum, quibus lucerna paratur; sed oportet superponere candelabro, id est, omni Ecclesiæ.

CHRYS. (hom. 15, in *Matth.*). Hoc autem dicens inducit eos ad vitæ diligentiam; docens eos strenuos esse, quasi expositos aspectibus omnium, ac pugnantes in mundo quasi in teatro : quasi dicat : Ne consideretis quod manemus in modica parte mundi; eritis enim omnibus noti, quia tantam virtutem impossibile est latere. MAXIM. (in *Cat. græc. Patr.*). Vel forsan seipsum appellat Dominus lucernam radiantem cunctis habitantibus domum, id est, mundum; cum sit naturaliter Deus, et factus dispensative caro; et sic quasi lux ad instar lucernæ retinetur in testa carnis per mediam animam, sicut per lychnum ignis in testa lucernæ. Vocat autem candelabrum Ecclesiam, su-

De plus, il appelle *candélabre* l'Église, au-dessus de laquelle brille le Verbe divin, qui l'éclaire des rayons de la vérité comme une lampe éclaire une maison. Enfin, il compare le culte matériel de la loi à un *vas* ou à un *lit* sous lequel il ne veut point être caché.

BÈDE. — Le Seigneur nous exhorte avec instance à être attentifs à la parole, afin que nous la méditions sans cesse en notre cœur, et que nous puissions la faire entendre aux autres; d'où il suit : « Voyez donc de quelle manière vous écoutez; car on donnera à celui qui a déjà, etc. » Comme s'il disait : Appliquez toute votre attention à la parole que vous entendrez, car celui qui aime la parole, il lui sera donné de comprendre le sens de ce qu'il aime; mais pour celui qui n'aime point à entendre la parole, eût-il du génie naturel, se fût-il exercé dans la connaissance des lettres, il ne goûtera aucune douceur de la sagesse. Car souvent le paresseux reçoit du génie pour être plus justement puni de sa négligence, parce qu'il néglige de connaître ce qu'il eût pu apprendre sans fatigue. Quelquefois aussi celui qui est studieux souffre de la lenteur de son intelligence, afin que sa récompense soit d'autant plus grande qu'il a travaillé avec plus de zèle pour apprendre.

Cependant sa mère et ses frères étant venus vers lui, et ne le pouvant aborder à cause de la foule du peuple, il en fut averti et on lui dit : Votre mère et vos frères sont là qui désirent vous voir. Mais il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent.

TITE. — Le Seigneur, ayant quitté ses parents selon la chair, s'oc-

pra quam verbum divinum effulgens, quasi quamdam domum illuminat radiis veritatis. Dixit autem similitudinaria vas aut lectum corporalem cultum legis, sub quo contineri non vult.

BED. Instanter autem nos Dominus docet verbo auscultare; ut etiam et nostro illud pectore continere ruminare, et alieno eructare sufficiamus auditui; unde sequitur: Videte ergo quid audiat: qui enim habet, dabitur illi, etc. Quasi dicat: Tota intentione verbo quod auditis, operam date; quia qui amorem habet verbi, dabitur illi et sensus intelligendi quod amat; at qui verbi audiendi amorem non habet, etsi vel naturali ingenio vel litterario se callere putaverit exercitio, nulla sapientiæ dulcedine gau-

debit; sæpe enim desidiosus ingenium accipit, ut de negligentia justius puniatur; quia quod sine labore assequi potuit, scire contemnit; et nonnunquam studiosus tarditate intelligentiæ premitur, ut eo majora præmia retributionis inveniat, quo magis studio inventionis elaborat.

Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, et non poterant adire eum præ turba: Et nuntiatum est illi: Mater tua et fratres tui stant foris, volentes te videre. Qui respondens, dixit ad illos: Mater mea et fratres mei, hi sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt.

TITUS BOSTRENS. (in *Cat. græc. Patr.*). De-

cupait des enseignements de son Père; cependant, comme ils regrettaient son absence, ils vinrent à lui; d'où il est dit : « Cependant sa mère et ses frères vinrent vers lui, etc. » En entendant parler des frères du Seigneur, souvenez-vous de sa miséricorde et comprenez sa bonté; car nul n'est frère du Sauveur selon la divinité (il est fils unique), mais, par sa miséricordieuse bonté, il a pris notre chair et notre sang, et étant Dieu par nature, il est devenu notre frère. — BÈDE. — Il ne faut pas croire que ceux qui sont appelés frères du Seigneur selon la chair fussent fils de la bienheureuse Marie mère de Dieu, comme le veut Helvidius; ni, comme d'autres pensent, qu'ils fussent fils de Joseph par une autre épouse; il faut plutôt entendre qu'ils étaient ses parents.

TITE. — Ses frères pensaient qu'en apprenant leur présence, il serait vaincu par l'amour maternel et qu'il laisserait le peuple par respect pour le nom de sa mère; d'où il suit : « On lui dit : Votre mère et vos frères sont dehors, etc. » — S. CHRYS. — Remarquez que le faire sortir, c'était l'enlever à tout le peuple qui était devant lui et qui, suspendu à ses lèvres, écoutait la suite de sa doctrine; aussi le Seigneur semble les reprendre; car il suit : « Il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, etc. » — S. AMB. — Ce bon maître donne lui-même l'exemple aux autres avant d'enseigner que celui qui ne quitte point son père ou sa mère n'est pas digne du Fils de Dieu. Il se soumet lui-même le premier à ce précepte, non qu'il viole les devoirs de la piété filiale (car il a fait ce commandement : « Quiconque n'honorera point son père ou sa mère sera puni de mort »),

relictis cognatis carnalibus, Dominus insistebat doctrinæ paternæ : quia vero desiderabatur propter absentiam, accedunt ad eum : unde dicitur : Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, etc. Si auditoris de fratribus Domini, adjice pietatem, et intelligo gratiam : nullus enim secundum Divinitatem Salvatoris frater est (nigentus enim est), sed pietatis gratia communicavit nobis in carne et sanguine, et factus est frater noster, cum esset naturaliter Deus. BÈDE. Fratres autem Domini qui secundum carnem dicuntur, non filii beatæ Mariæ genitricis Dei, secundum Helvidium, nec filii Joseph de alia uxore, secundum quosdam, putandi sunt, sed eorum potius intelligendi sunt esse cognati.

TITUS BOSTRENS. (ubi supra). Putabant autem fratres ejus quod cum eorum audi-

ret præsentiam, dimitteret populum reverentus maternum nomen, et flexus amore materno : unde sequitur : Et nuntiatum est illi : Mater tua et fratres tui stant foris, etc. CHRYS. (hom. 45, in Matth.). Considera quale erat astante ei toto populo, et ab ore ejus pendente jam inchoata doctrina, eum foras extrahere : ob hoc Dominus quasi increpando respondit. Sequitur enim : Qui respondens, dixit ad eos : Mater mea et fratres mei hi sunt qui verbum Dei audiunt, etc. AMBR. Moralis magister, qui de se cæteris præbet exemplum, præscripturus cæteris quoniam qui non reliquerit patrem aut matrem suam, non est Filio Dei dignus. Sententiæ huic ipse primus se subjicit, non quod maternæ refutet pietatis obsequia (ipsius enim præceptum est, qui non honorificaverit patrem et matrem, morte

mais il sait qu'il doit plus aux mystères de son Père qu'à son affection pour sa mère. Ainsi, il ne repousse pas ses parents avec injure, mais il enseigne que le lien des âmes est plus sacré que celui des corps; il ne renie pas sa mère (comme quelques hérétiques l'ont subtilement prétendu), lui qui la reconnut du haut de la croix; mais il met l'accomplissement des devoirs célestes au-dessus des nécessités temporelles. — BÈDE. — Ceux donc qui écoutent et pratiquent la parole de Dieu sont appelés *mère de Dieu*, parce que chaque jour par leurs exemples ou leurs paroles ils l'engendrent dans les cœurs du prochain; ils sont encore ses frères, puisqu'ils font aussi eux-mêmes la volonté de son Père qui est dans les cieux.

S. CHRYS. — Il ne parle point ainsi à sa mère pour la réprimander, mais pour lui être utile; car s'il avait de la sollicitude pour tous afin de leur donner de lui une juste opinion, combien plus pour sa mère! Or, il ne l'aurait point élevée à ce degré de grandeur si elle eût pensé qu'il lui obéirait toujours comme un fils, et si elle ne l'eût regardé comme un Dieu. — THÉOPH. — Quelques-uns entendent ce passage dans ce sens que, pendant que le Christ enseignait, des envieux lui dirent pour le railler sur sa doctrine: « Votre mère et vos frères veulent vous voir, » comme pour lui rappeler l'obscurité de sa naissance; c'est pourquoi, connaissant leur pensée, il leur répondit qu'une humble famille n'avilit point, mais que si quelqu'un, étant d'humble condition, écoute la parole de Dieu, il le regarde comme son frère. Cependant, comme écouter ne suffit point pour sauver, mais plutôt condamne, il ajoute: « Ceux qui la pratiquent, » car il faut écouter et pratiquer.

moriatur], sed quia paternis se mysteriis amplius quam maternis affectibus debere cognoscit: neque tamen injuriose refutantur parentes, sed religiosiores copulæ mentium docentur esse quam corporum: ergo hic non [ut quidam hæretici tendentias aucupantur] mater negatur, quæ etiam de cruce agnoscitur; sed necessitudini corporali præscriptorum cælestium forma præfertur. BÈDE. Hi igitur qui verbum Dei audiunt et faciunt, mater Domini vocantur; eo quod illum quotidie suo exemplo vel dicto, quasi parturiunt in cordibus proximorum: fratres quoque sunt ejus, cum et ipsi faciunt voluntatem Patris ejus qui in cælis est.

CHRYS. (hom. 43, in Matth.). Non autem hoc dicit increpando matrem, sed eam plurimum adjuvando: nam si erga cæteros

sollicitus erat, ut generaret eis de se debitam opinionem, multo magis erga matrem: non autem elevasset eam ad illa fastigia, si semper expectaret honorari ab eo tanquam a filio, non autem eum Dominum reputaret. THÉOPH. Quidam vero hoc sic intelligunt, quod Christo docente quidam invidentes, et subsannantes eum super doctrina ejus, dixerunt: Mater tua et fratres tui stant foris volentes te videre; tanquam propter hoc ignobilem eum demonstrarent. Et ideo qui mentem eorum cognovit, sic eis respondit quoniam non nocet vilis consanguinitas, sed si ignobilis quis existat, audiat autem verbum Dei, ipsum consanguineum reputat: quia tamen audire solum neminem salvat, sed magis condemnat, subjungit: Et faciunt: decet enim audire et

Il appelle sa doctrine « la parole de Dieu, » parce que tout ce qu'il disait venait de son Père.

S. AMB. — Dans le sens mystique, celui qui cherche le Christ ne doit pas se tenir dehors; c'est pour cela qu'il est dit : « Approchez-vous de lui et vous serez illuminés. » Car ses parents eux-mêmes ne sont pas reconnus quand ils sont dehors, et peut-être est-ce pour nous servir d'exemple qu'ils ne sont pas reconnus : comment serions-nous reconnus par lui si nous restons dehors? On peut encore entendre que, sous la figure de ses parents, le Christ nous montre les Juifs dont il était issu selon la chair et qu'il déclare que l'Église doit être préférée à la synagogue. — BÈDE. — Car lui enseignant au dedans, ceux qui négligent d'entendre le sens spirituel de ses paroles ne peuvent entrer; cependant la foule les précède dans la maison, parce que, tandis que la Judée différait, la Gentilité accourut en foule vers le Christ. Or, ceux qui sont dehors veulent voir le Christ et, ne cherchant point le sens spirituel de la loi, mais s'arrêtant au dehors à observer la lettre, ils veulent pour ainsi dire contraindre le Christ à sortir pour leur enseigner les choses charnelles, plutôt que de consentir à entrer eux-mêmes pour apprendre les spirituelles.

Un jour étant monté sur une barque avec ses disciples, il leur dit : Passons à l'autre bord du lac. Ils partirent donc. Et comme ils passaient, il s'endormit, et un si grand tourbillon de vent vint tout-à-coup fondre sur le lac, que, leur barque s'emplit d'eau, ils étaient en péril. Ils s'approchèrent donc de lui, et l'éveillèrent, en lui disant : Maître, nous périssons. Jésus, s'étant levé, parla avec menace aux vents et aux flots agités,

facere. Verbum autem Dei dicit suam doctrinam : quæcunque enim ipse dicebat, Patris erant.

AMB. Mystice autem non debuit foris stare, qui Christum quærebat : unde et ille ait : Accedite ad eum, et illuminamini. Si enim foris stant, nec ipsi agnoscuntur parentes ; et propter nostrum fortasse non agnoscuntur exemplum ; quemadmodum nos ab illo agnoscimur si foris stemus ? Illud quoque intelligere non abhorret, quia per figuram parentum demonstrat Judæos ex quibus est Christus secundum carnem (ad Rom.), Ecclesiamque synagogæ credidit præferendam. BÈD. Intus enim eo docente venientes intrare nequeunt, cujus spiritualiter intelligere dicta negligunt. Præoccupans autem turba intravit in domum, quia differente Judæa Gentilitas confluit ad Chris-

tum : foris autem stantes volunt Christum videre, qui spiritualement in lege sensum non quærentes, sese ad custodiam litteræ foris fixerunt, et quasi Christum potius ad docendum carnalia cogunt exire, quam se ad discenda spiritualia consentiant intrare.

Factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus, et ait ad illos : Transfretemus trans stagnum ; et ascenderunt. Et navigantibus illis, obdormiit, et descendit procella venti in stagnum, et compellebantur, et periclitabantur. Accedentes autem suscitaverunt eum dicentes : Præceptor, perimus. At ille surgens, increpavit ventum, et tempestatem aquæ ; et cessavit, et facta est tranquillitas. Dixit autem illis : Ubi est fides vestra ? Qui timentes

et ils s'apaisèrent ; et il se fit un grand calme. Alors il leur dit : Où est votre foi ? Mais eux, remplis de crainte et d'admiration, se disaient l'un à l'autre : Quel est donc cet homme qui commande de la sorte aux vents et aux flots, et à qui ils obéissent ?

S. CYR. — Les disciples voyant le Christ répandre des bienfaits sur tous, il convenait qu'eux-mêmes fussent aussi réjouis par les bienfaits du Christ ; car nul ne considère également ce qui est fait pour autrui et ce qui est fait en lui-même. C'est pourquoi le Seigneur exposa ses disciples à la mer et aux vents ; d'où il suit : « Un jour, étant monté sur une barque avec ses disciples, il leur dit : Traversons le lac ; et ils partirent. »

S. CHRYS. — Saint Luc, évitant la question qui pourrait lui être faite sur l'époque de ce miracle, dit que le Seigneur entra un jour dans une barque. Si le Seigneur eût veillé au moment de la tempête, les disciples n'auraient eu aucune crainte, ou bien ils n'auraient pas cru qu'il pût faire un si grand miracle ; c'est pourquoi il dort laissant le temps de craindre ; car il suit : « Comme ils naviguaient, il s'endormit et un vent de tempête vint fondre sur le lac. » — S. AMB. — Il est dit plus haut qu'il passait les nuits à prier : pourquoi dort-il ici pendant la tempête ? C'est pour exprimer la sécurité de la puissance qu'il dormait sans crainte pendant l'effroi de tous. Cependant, s'il dormait par le corps, il veillait par le mystère de sa divinité ; car rien ne se fait sans le Verbe.

S. CYR. — Il arriva par sa providence que ses disciples ne lui demandèrent point de secours aussitôt que la tempête assaillit la barque, mais seulement lorsque le danger fut plus grand, afin que la puissance de

mirati sunt ad invicem, dicentes : Quis putas hic est, quia et ventis et mari imperat, et obediunt ei ?

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Quia discipuli omnes beneficiatos a Christo videbant, decebat etiam ipsos sensim in beneficiis Christi delectare : non enim similiter quis considerat quæ fiunt in alienis corporibus et in suo : et ideo Dominus discipulos et mari et ventis exposuit : unde sequitur : Et factum est autem in una dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus ; et ait ad illos : Transfrememus trans stagnum ; et ascenderunt. CHRYS. (hom. 29, in *Matth.*). Vitans quidem Lucas quæstionem quæ sibi fieri posset de temporum ordine, dicit eum in una dierum intrasse naviculam. Si autem

vigilante Domino accidisset tempestas, vel non timuissent discipuli, vel non credidissent eum posse tale aliquid facere : quapropter dormit, præstans tempus timori : sequitur enim : Navigantibus autem illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum. AMBR. Supra habes quia pernoctabat in oratione : quomodo hic in tempestate dormit ? Sed exprimitur securitas potestatis, quomodo omnibus timentibus solus intrepidus quiescebat ; sed quiescebat corporis somno, cum intenderet Divinitatis mysterio : nihil enim sine verbo fit.

CYRIL. (ut supra). Cum magna autem dispensatione videtur esse peractum, ne mox postquam tempestas invadere coepit naviculam, quærerent ab eo suffragium ; sed postquam malum invaluit, ut manifes-

sa majesté divine fût plus éclatante. D'où il est dit : « Ils étaient en péril. » Le Seigneur permit ceci pour leur bien, afin qu'après avoir confessé le péril, ils reconnussent la grandeur du miracle. Ainsi, lorsque la grandeur du péril les eut plongés dans une crainte intolérable, n'ayant plus d'autre espoir de salut que le seul Seigneur des vertus, ils l'éveillèrent.

SUITE. — « S'approchant de lui, ils l'éveillèrent en disant : Maître, nous périssons. » — S. AUG. — Saint Matthieu dit : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » Et saint Marc : « Maître, ne voyez-vous point que nous périssons? » C'est la même pensée d'éveiller le Seigneur et de vouloir être sauvés. Il n'est donc pas besoin de rechercher laquelle de ces choses le Seigneur a pu dire, ni s'il a dit une de ces trois choses, ou s'il en a dit d'autres qu'aucun évangéliste n'a rapportées; puisqu'elles sont équivalentes, quel intérêt y aurait-il? D'ailleurs il a pu arriver que plusieurs, voulant l'éveiller, aient dit tout cela de diverses manières.

S. CYR.—Cependant ils ne pouvaient périr ayant avec eux le Tout-Puissant. C'est pourquoi le Christ, qui a puissance sur toutes choses, se lève aussitôt et apaise subitement la tempête et l'impétuosité des vents : « Et la tempête cessa et il se fit un grand calme. » Il montre par là qu'il est le Dieu dont il est dit dans les Psaumes : « Vous dominez la puissance de la mer et vous apaisez les mouvements de ses flots. » — BÈDE. — Ainsi, dans cette navigation, le Seigneur fait voir les deux natures en une seule et même personne, puisque celui qui, comme homme, dort

tior fiat divinæ majestatis potestas. Unde dicitur : Et compellebantur, et periclitabantur. Quod quidem Dominus permisit exercitationis gratia, ut cum confessi fuerint periculum, cognoscant miraculi magnitudinem. Unde postquam magnitudo periculi in intolerabilem metum eos urgebat, tanquam aliam spem non habentes salutis, nisi solum ipsum Dominum virtutum, eum excitaverunt.

Sequitur : Accedentes autem suscitaverunt eum, dicentes : Præceptor, perimus. AUG., *De cons. Evang.* [lib. 2, cap. 24]. Matthæus quidem dicit : Domine, salva nos, perimus; Marcus autem : Magister, non ad te attinet, quia perimus? Eadem autem est sententia excitantium Dominum, volentiumque salvari. Nec opus est querere quid horum potius Christo dictum sit : sive enim aliquid horum trium dixerint, sive

alia verba quæ nullus evangelistarum commemoravit, tantumdem autem valentia, quid ad rem interest? Quanquam etiam hoc fieri potuerit, ut pluribus eum excitantibus omnia hæc, aliud autem ab alio diceretur.

CYRIL. (ubi sup.). Non autem erat possibile eos perire, existente cum eis Omnipotente; unde illico surgit Christus, qui habet omnium potestatem, et sedat confestim procellam et ventorum impetum; et cessavit tempestas; et facta est tranquillitas : in quo ostendit se Deum esse, qui in Psalmo dicitur (88, vers. 10) : Tu dominaris potestati maris, motum autem fluctuum ejus tu mitigas. BÈDE. Sic igitur in navigatione Dominus utramque unius ejusdemque personæ naturam ostendit, dum is qui ut homo dormit in navi, furorem maris ut Deus verbo coercet.

dans la barque, apaise, comme Dieu, la fureur de la mer par sa parole.

S. CYR. — Or, il apaise en même temps la tempête des eaux et la tempête des âmes; d'où il suit : « Il leur dit : Où est donc votre foi? » Il montre par cette parole que ce n'est point la tentation, mais la faiblesse de l'âme, qui produit la crainte; car comme le feu éprouve l'or, ainsi la foi est éprouvée par les tentations. — S. AUG. — Ceci est rapporté en termes différents dans les autres évangélistes. En effet, saint Matthieu fait dire par le Seigneur : « Que craignez-vous, hommes de peu de foi? » — Saint Marc dit : « Pourquoi craignez-vous, n'avez-vous pas encore la foi? » c'est-à-dire la foi parfaite qui ressemble au grain de sénévé. Celui-ci dit donc aussi : « Hommes de peu de foi, » tandis que saint Luc dit : « Où est votre foi? » Mais il a pu dire tout à la fois : « Pourquoi craignez-vous? où est votre foi? hommes de peu de foi! » et chacun aura rapporté une de ces choses.

S. CYR. — La tempête s'étant apaisée au commandement du Christ, les disciples, stupéfaits de ce miracle, chuchotaient entre eux; d'où il suit : « Ils furent saisis de crainte et d'admiration, etc. » Cependant les disciples ne parlaient pas ainsi entre eux par ignorance, car ils savaient que Jésus était Dieu et Fils de Dieu; mais ils admiraient l'étendue de sa puissance éternelle et la gloire de sa divinité, quoique devenue semblable à nous et visible selon la chair. D'où ils disent : « Quel est celui-ci? » c'est-à-dire quel est-il? qu'il est grand! quelles sont sa puissance et sa majesté? Car cette œuvre est faite avec empire, ce commandement est dominateur et ne ressemble pas à la supplication d'un

CYRIL. (ubi sup.). Simul autem cum tempestate aquarum solvit tempestatem animarum : unde sequitur : Dixit autem illis : Ubi est fides vestra? In quo verbo ostendit quod timorem non facit tentationum inductio, sed imbecillitas mentis. Sicut enim aurum probatur in igne, sic in tentationibus fides. AUG., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Hoc autem ab aliis evangelistis aliis verbis dictum est. Matthæus enim dicit (cap. 8) eum dixisse : Quid timidi estis, modicæ fidei? Marcus autem ita dicit (cap. 4) : Quid timidi estis? necdum habetis fidem? id est, illam perfectam velut granum sinapis. Hoc ergo et ille ait : Modicæ fidei; Lucas autem : Ubi est fides vestra? Et totum quidem dici potuit : Quid timidi estis? ubi est fides vestra? Modicæ fidei : unde aliud hic, aliud ille commemorat.

CYRIL. (ubi sup.). Pacata igitur tempestate ad imperium Christi, discipuli stupefacti miraculo susurrabant adinvicem. Unde sequitur : Qui timentes, mirati sunt, etc. Non autem discipuli ut ignorantibus eum, hoc dixerunt adinvicem : noverant enim eum Deum esse et Filium Dei Jesum. Admirantur autem innatæ potestatis abundantiam, et Divinitatis gloriam, quamvis similis nobis esset, et visibilis secundum carnem : unde dicunt : Quis est hic? il est, qualis et quantus et in quanta virtute et majestate! imperiosum enim est opus. dominativum præceptum, non servilis petitio. BED. Vel non discipuli, sed naturæ, et alii mirantur qui in navi erant.

Allegorice autem marc, vel stagnum, tenebrosus est et amarus mundi æstus. Navicula arbor crucis, cujus beneficio fideles

serviteur. — BÈDE. — Ou encore, ce ne sont pas les disciples, mais les autres, qui étaient dans la barque, qui admirent sa puissance.

Dans un sens allégorique, cette *mer* ou ce *lac* représente l'agitation ténébreuse et amère du monde ; *la barque* représente l'arbre de la croix, par le secours de laquelle les fidèles traversent les flots du monde et parviennent au rivage de la patrie céleste. — S. AMB. — Or, le Seigneur, qui était venu dans le monde pour un divin ministère, quitte ses proches et monte dans la barque. — BÈDE. — Il appelle les disciples à y monter avec lui ; d'où il dit ailleurs : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, porte sa croix et me suive. » Pendant que les disciples naviguent, c'est-à-dire pendant que les fidèles foulent aux pieds le monde et méditent dans leur âme le repos du siècle futur ; pendant que, poussés par le souffle du Saint-Esprit, ou même par les efforts de leurs âmes, ils traversent à l'envi les vanités inconstantes du monde, le Seigneur s'endort ; c'est-à-dire que le temps de la passion du Seigneur arrive et que la tempête s'avance, parce que, durant le sommeil de la mort que le Seigneur subit sur la croix, les flots des persécutions se soulèvent excités par le souffle du démon. Cependant la patience du Seigneur n'est point troublée par ces flots ; mais la faiblesse des disciples en est ébranlée et troublée : ils éveillent le Seigneur de peur de périr durant son sommeil, c'est-à-dire qu'ayant vu sa mort ils attendent sa résurrection, et, si elle était différée, ils périraient à jamais. Aussi il se lève et menace le vent, c'est-à-dire que, par sa prompte résurrection de la mort, il détruit l'orgueil du démon, qui avait l'empire de la mort ; il fait cesser l'agitation des eaux, c'est-à-dire qu'en ressuscitant il fait tomber la rage des Juifs qui insultaient à sa mort. — S. AMB. — Il veut nous montrer que nul

adjuti emensis mundi fluctibus obtinent littus patriæ cœlestis. AMB. Itaque Dominus, qui se intelligit propter divinum in terras mysterium venisse, relictis navem ascendit parentibus. BÈD. Ascendunt autem et discipuli admoniti cum eo. Unde ipse ait (Matth., 16) : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Discipulis navigantibus, id est, fidelibus seculum calcantibus, et futuri seculi quietem animo meditantibus, et per Sancti Spiritus flatum, vel etiam proprii remigii constatum infidos mundi fastus certatim post terga jactantibus, subito obdormivit Dominus : id est, advenit tempus dominicæ passionis, et descendit pro-

cella ; quia Domino somnum mortis in cruce subeunte, fluctus persecutionum dæmoniacis flatibus excitati exsurgunt : fluctibus autem non Domini patientia turbatur, sed discipulorum imbecillitas concutitur et trepidat : qui suscitaverunt Dominum, ne eo dormiente pereant, quia cujus mortem viderant, resurrectionem optant ; quæ si differretur, ipsi in perpetuum perirent. Unde surgens increpat ventum, quia celeri resurrectione per mortem destruit superbiam diaboli, qui habebat imperium mortis (ad Hebr., 2). Tempestatem autem aquæ facit cessare, quia rabiem Judæorum morti ejus insultantium resurgens labefacit. AMB. Ut advertas sine tentatione neminem posse hoc

ne peut traverser sans tentation le cours de cette vie, et que la tentation est l'épreuve de la foi. Nos âmes sont donc exposées aux tempêtes du mal; mais ayons soin d'éveiller le pilote de la barque qui ne cède pas aux vents et qui leur commande. S'il ne dort plus du sommeil de son corps, prenons garde que, pour nous, il ne dorme et ne se repose à cause du sommeil de notre corps. C'est avec raison que ceux qui craignaient ayant le Christ avec eux sont réprimandés; car celui qui s'attache à lui ne peut périr. — BÈDE. — Ceci se reproduit après sa mort, lorsque, apparaissant aux disciples, il leur reproche leur incrédulité, et qu'ayant apaisé l'agitation des abîmes, il manifeste à tous la puissance de sa divinité.

Ils abordèrent ensuite au pays des Geraséniens, qui est sur le bord opposé à la Galilée. Et lorsque Jésus fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme qui depuis longtemps était possédé du démon, et qui ne portait point d'habit, ni ne demeurait point dans les maisons, mais dans les sépulcres. Aussitôt qu'il eut aperçu Jésus, il jeta un grand cri, et se vint prosterner à ses pieds, en lui disant à haute voix : Jésus, Fils du Dieu très haut, qu'y a-t-il entre vous et moi? Je vous conjure de ne me point tourmenter. Car il commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme qu'il agitait avec violence depuis longtemps. Et quoiqu'on le gardât lié de chaînes, et les fers aux pieds, il rompait tous ses liens, et était poussé par le démon dans les déserts. Jésus lui demanda : Quel est ton nom? Il lui dit : Je m'appelle Légion, parce que plusieurs démons étaient entrés dans cet homme. Et ces démons le suppliaient qu'il ne leur commandât point de s'en aller dans l'abîme. Mais comme il y avait là un grand troupeau de pourceaux, qui paissaient sur une montagne, ils le suppliaient de leur permettre d'y entrer; ce qu'il leur permit. Les démons, étant donc sortis de cet homme, entrèrent dans les pourceaux, et aussitôt le troupeau courut avec violence se précipiter dans le lac où ils se noyèrent. Ceux qui les gardaient, ayant

vite curriculo demigrare; quia exercitium fidei tentatio est. Subjecti igitur sumus nequitie spiritualis procellis; sed quasi pervigiles nautæ gubernatorem excitemus, qui non serviat, sed imperet ventis; qui etsi jam non dormit sui corporis somno, caveamus tamen ne nostri corporis somno nobis dormiat et quiescat. Bene autem arguuntur qui præsentè Christo timebant, cum utique qui ei adhæret, perire non possit. BÈD. Qui simile est, quod post mortem discipulis apparens, exprobravit incredulitatem eorum (Marc., 16); et sic tumidis gurgitibus sedatis, patefacit cunctis potentiam suæ Divinitatis.

Et navigaverunt ad regionem Gerazenorum, quæ est contra Galilæam. Et cum de navis egressus esset ad terram, occurrit illi vir

quidam qui habebat dæmonium jam temporibus multis, et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis. Is ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamans voce magna, dixit : Quid mihi et tibi est, Jesu. Fili Dei altissimi? Obsecro te ne me torqueas : præcipiebat enim spiritui immundo ut exiret ab homine : nullis enim temporibus arripiebat illum, et vinciebatur calenis, et compedibus custoditus, et ruptis vinculis agebatur a dæmonio in deserto. Interrogavit autem illum Jesus dicens : Quod tibi nomen est? At ille dixit : Legio : quia intraverant dæmonia multa in eum. Et rogaverunt illum ne imperaret illis, ut in abyssum irent. Erat autem ibi grex porcorum multorum pascentium in monte : et rogabant eum ut permitteret eis in illos ingredi. Et permisit illis. Exierunt ergo

nu ce qui était arrivé, s'enfuirent et s'en allèrent le dire à la ville et dans les villages, d'où plusieurs sortirent pour voir ce qui était arrivé, et étant venus à Jésus, ils trouvèrent cet homme, dont les démons étaient sortis, assis à ses pieds, habillé et en son bon sens, ce qui les remplit de crainte. Et ceux qui avaient vu ce qui s'était passé leur racontèrent comment le possédé avait été délivré de la légion de démons. Alors tous les peuples du pays des Geraséniens le prièrent de s'éloigner d'eux, parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur. Il monta donc dans la barque pour s'en retourner. Et cet homme duquel les démons étaient sortis le suppliait qu'il lui permit d'aller avec lui, mais Jésus le renvoya, en lui disant : Retournez en votre maison, et publiez les grandes choses que Dieu a faites en votre faveur. Et il s'en alla par toute la ville, publiant les grâces que Jésus lui avait faites.

S. CYN. — Le Sauveur naviguant avec ses disciples vint au port; d'où il est dit : « Ils abordèrent au pays des Geraséniens, qui est vis-à-vis de la Galilée. » — TITE. — Les exemplaires les plus véridiques ne disent ni *Geraséniens* ni *Gadariens*, mais *Gergéséniens*; en effet, *Gadara* est une ville de Judée où l'on ne voit ni lac ni mer; *Gérasa* est une ville d'Arabie qui n'est voisine d'aucun lac ni d'aucune mer; mais *Gergésa*, d'où vient *Gergéséniens*, est une ville ancienne située sur les bords du lac de Tibériade, dans les environs de laquelle se trouve un rocher près du lac, où l'on montre l'endroit par lequel les démons précipitèrent les pourceaux. Néanmoins, comme *Gérasa* et *Gadara* touchent aux confins du pays des *Gergéséniens*, il est vraisemblable que les pourceaux avaient été amenés de là dans le pays de ceux-ci. — BÈDE. — *Gérasa* est une ville célèbre d'Arabie qui échut à la tribu de Manassès; elle est au-

daemonia ab homine, et intraverunt in porcos, et impetu abiit grex per præceps in stagnum; et suffocatus est. Quod ut viderunt factum qui pascebant, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in villas. Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum; et invenerunt hominem sedentem a quo demonia exierant, vestitum, ac sanamente ad pedes ejus, et timuerunt. Nuntiaverunt autem illis et qui viderant quomodo sanus factus esset a legione. Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerazenorum, ut discederet ab ipsis, quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim, reversus est. Et rogavit illum vir a quo demonia exierant, ut cum eo esset. Dimisit autem eum Jesus, dicens: Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Et abiit per universam civitatem, prædicans quanta illi facisset Deus.

CYRIL. [in Cat. græc. Patr.]. Salvator

navigando una cum discipulis ad portum pervenit: unde dicitur: Et navigaverunt ad regionem Gerazenorum quæ est contra Galilæam. TITUS BOSTRENSIS. [in Matth.]. Veraciora exemplaria, nec Gerazenorum habent, nec Gadarorum, sed Gergezenorum: est enim Gadara civitas in Judæa; stagnum autem vel mare nullatenus invenitur in ea; sed Geraza civitas Arabiæ est, nec stagnum nec mare juxta habens. Est autem Gergeza, a qua Gergezeni, urbs antiqua juxta Tiberiacum stagnum, circa quam est rupes stagno vicina, in quod ostenditur dejectos fuisse porcos a dæmonibus: quia tamen Geraza et Gadara confinium habent cum terra Gergezenorum, verisimile est inde ad horum terram porcos fuisse adductos. FED. Geraza enim urbs est insignis Arabiæ trans Jordanem, juncta monti Galaad, quam tenuit tribus Manasse; non longe a stagno Tiberiadis, in quo porci præcipitati sunt.

delà du Jourdain, près de la montagne de Galaad, non loin du lac de Tibériade, dans lequel les pourceaux se précipitèrent.

S. CHRYS. — Lorsque le Seigneur fut descendu à terre, il se présenta à lui un miracle plus étonnant ; car un possédé du démon, comme un serviteur en présence de son maître, confessa devant lui sa sujétion ; d'où il suit : « Lorsqu'il fut descendu à terre, il vint au devant de lui un homme, etc. » — S. AUG. — Saint Matthieu disant qu'il y avait deux possédés, tandis que saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un seul, il faut entendre que l'un d'eux était une personne plus considérable et plus connue, dont le pays plaignait le sort et dont il voulait principalement la guérison. C'est ce qu'ont voulu signifier les deux évangélistes en ne parlant que de celui par lequel le bruit de ce miracle se répandit avec plus d'éclat. — S. CHRYS. — Peut-être encore saint Luc a-t-il choisi le plus furieux des deux ; c'est pourquoi il raconte plus tristement son infortune, en ajoutant : « Il n'avait point de vêtement et n'habitait point de maison, mais vivait dans les sépulcres. » Les démons fréquentent les sépulcres des morts pour inspirer aux hommes des doctrines dangereuses ; savoir, que les âmes des morts deviennent des *démons*. — S. CYR. — Il s'en allait nu dans les sépulcres des morts, ce qui est un signe de la furie du démon. La providence de Dieu permet que quelques-uns soient soumis aux démons, afin que nous voyions ce que les démons sont à notre égard et que nous refusions de nous soumettre à eux, et qu'ainsi le tourment d'un seul en édifie plusieurs.

S. CHRYS. — Comme les peuples le prenaient pour un homme, les démons vinrent publier sa divinité, que la mer, en s'apaisant, avait

CHRYS. (homil. 29, in *Matth.*). Cum autem Dominus descendisset a mari, occurrit ei aliud terribilius miraculum ; nam dæmoniacus tanquam servus videns dominum, servitatem confitetur. Unde sequitur : Et cum de navi egressus esset ad terram, occurrit ei vir quidam, etc. AUG., *De cons. Evang.* (ut sup.) Quod Mathæus duos dicit fuisse dæmoniacos, Marcus et Lucas unum commemorant, intelligas unum eorum fuisse personæ alicujus clarioris et famosioris ; quem regio illa maxime dolebat, et pro cujus salute plurimum satagebat. Hoc volentes significare duo evangelistæ solum commemorandum judicaverunt, de quo facti hujus fama latius præelariusque fragaverat. CHRYS. (homil. 29, ut sup.) Vel

Lucas elegit ex illis duobus eum qui sævior erat : unde flebilius narrat ejus infortunium, cum subdit : Et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis. Visitant autem dæmones mortuorum sepulcra, volentes imbnere homines periculosa doctrina, quod scilicet mortuorum animæ dæmones fiunt. CYRIL. (ubi sup.). Quod autem nudus petebat defunctorum sepulcra, dæmoniacæ ferocitatis erat indicium. Permittit autem quosdam dispensative Deus subesse dæmonibus, ut nos perpendamus per eos quales sunt dæmones erga nos, ut renuamus eis subjici velle, et sic uno patiente ædificentur complures.

CHRYS. (homil. 29, ut sup.) Quia vero

aussi proclamée ; d'où il suit : « Aussitôt qu'il vit Jésus, il se prosterna devant lui et il s'écria, etc. » — S. CYR. — Remarquez ici la crainte jointe à l'audace et à un grand désespoir ; car le signe du désespoir du démon est de dire audacieusement : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, Fils du Très-Haut ? » Au contraire, le signe de sa crainte est quand il supplie : « Je vous conjure de ne point me tourmenter. » Mais si tu reconnais qu'il est le Fils du Dieu très haut, tu confesses qu'il est le Dieu du ciel et de la terre et de tout ce qui y est contenu ; comment donc oses-tu parler de ce qui n'est pas à toi mais à lui ? pourquoi dis-tu : « Qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Or, quel prince de la terre laisserait tourmenter par des barbares les sujets de son empire ? D'où il suit : « Il commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme. » Il indique la nécessité de ce commandement en ajoutant : « Parce que depuis longtemps il le tourmentait, etc. » — S. CHRYS. — Ainsi, lorsque personne n'osait conduire ce possédé, le Christ lui-même vient à lui et lui parle.

SUITE. — « Jésus lui demanda : Quel est ton nom ? » — BÈDE. — S'il demande son nom, ce n'est pas qu'il l'ignore, mais afin qu'ayant déclaré le mal dont il souffre, la puissance de celui qui va le guérir éclate davantage. Ainsi les prêtres de notre temps, quand ils veulent chasser les démons par la grâce des exorcismes, ont coutume de dire que les possédés ne peuvent être guéris qu'après avoir confessé clairement tout ce qu'ils ont souffert des esprits immondes soit dans la veille, soit dans le sommeil, surtout lorsque, dans les illusions des sens, ils ont accompli avec eux l'œuvre de chair. C'est pourquoi il y a ici une confession :

hominem cum populi latebantur, accesserunt dæmones Divinitatem prædicantes ipsius, quam etiam mare sua tranquillitate clamaverat. Unde sequitur : Is ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamavit voco magna, etc. CYRIL. (ubi sup.). Attendas hic timorem annexum audaciæ, et desperationi multæ : signum enim diabolicæ desperationis est in audendo dicere : Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei altissimi ? Timoris vero, cum precatur : Obsecro te ne me torqueas. Sed si nosti eum esse Filium Dei altissimi, fateris eum Deum cœli et terræ et eorum quæ continentur in eis. Qualiter igitur non tua imo sua usurpas, et dicis : Quid mihi et tibi ? Quis autem principum terrenorum omnino sustinebit a Barbaris lacessiri suo subjectos imperio ? Unde sequitur : Præcipiebat enim

spiritui immundo ut exiret ab homine : et necessitatem præcepti ostendit subdens : Multis enim temporibus arripiebat illum, etc. CHRYS. (homil. 29, ut sup.). Unde quia nemo audebat dæmoniacum tenere, ipse Christus ad eum vadit alloquens ipsum.

Sequitur : Interrogavit autem illum Jesus, dicens : Quod tibi nomen est ? BÈDE. Non veluti inscius nomen inquit, sed ut confessa peste quam tolerabat, virtus curantis sacerdotis, qui per exorcismi gratiam dæmones ejicere norunt, solent dicere patientes non aliter valere curari, nisi omne quod ab immundis spiritibus vigilantes dormientesve pertulerint, confitendo patenter exponant : et maxime quando corporis humani concubitum petere se ac patrare confingunt. Unde et hic confessio subditur : At ille

« Il lui dit : Je m'appelle *Légion* ; » parce que plusieurs démons étaient entrés dans cet homme.

S. GRÆG. de Nyssé. — A l'exemple des milices célestes et des légions des anges, quelquefois les démons s'appellent *légion*, de même que leur prince disait qu'il établirait son trône au-dessus des astres pour être semblable au Très-Haut.

S. CHRYS. — Le Seigneur étant venu triompher des démons qui troublaient les créatures de Dieu, ils pensaient, à cause des grandes choses qui s'accomplissaient, qu'il n'attendrait pas le temps de son supplice ; et, ne pouvant nier leur faute, ils supplient, afin que leur châtiment soit retardé ; d'où il suit : « Ils le supplièrent de ne point leur commander de s'en aller dans l'abîme. » — THEOPH. — Les démons font cette demande pour rester encore avec les hommes. — S. CYR. — Ceci nous fait voir que les phalanges ennemies de la majesté divine étaient poussées aux enfers par la puissance ineffable du Sauveur. — S. MAX. — Or, le Seigneur a établi un châtiment correspondant à chaque espèce de péché : le *feu de la géhenne* pour l'ardeur de la chair ; le *grincement des dents* pour les rires lascifs ; une soif intolérable pour la volupté et la débauche ; le *ver qui ne meurt pas* pour le cœur fourbe et méchant ; les *ténèbres éternelles* pour l'ignorance et la fausseté ; la *profondeur de l'abîme* pour l'orgueil. C'est pourquoi l'abîme est destiné aux démons superbes.

SUITE. — « Il y avait là un troupeau de pourceaux, etc. » — S. AUG. — Il n'y a point de contradiction entre saint Marc, qui dit que ce troupeau de pourceaux était « autour de la montagne, » et saint Luc, qui

dixit : Legio, quia introierant dæmonia multa in eum.

GRÆG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr.*). Imitantes quidam dæmones supernas militias et legiones angelicas dicunt se legiones ; sicut et eorum princeps dicit se positurum thronum super astra, ut fiat Altissimo similis (Esai., 14).

CHRYS. (homil. 29, ut sup.). Postquam autem Dominus supervenerat, dæmonibus creaturam Dei perturbantibus, putabant eum propter excessum eorum quæ fiebant non expectare tempus supplicii ; et quia culpam diffiteri non poterant, instant ne cito sustineant pœnam. Unde sequitur : Et rogaverunt illum ne imperaret ut in abyssum irent. THEOPH. Quod quidem postulant dæmones volentes adhuc cum hominibus conversari. CYRIL. (ubi sup.). Hinc

autem palam est, quod æmulæ catervæ majestatis divinæ, ineffabili potentia Salvatoris detrudebantur ad inferna. MAX. (in *Cat. græc. Patr.*). Statuit autem Deus unicuique materiei peccatorum consonam pœnam, gehennam ignis, propter carnis incendium ; stridorem dentium, propter risum lascivum ; intolerabilem sitim, propter voluptatem et crapulam ; pervigilem vermem, propter obliquum et malignum cor ; caliginem perpetuam, propter ignorantiam et fallaciam ; lymbum abyssi, propter superbiam ; unde dæmonibus tanquam superbis abyssus delegatur.

Sequitur : Erat autem ibi grex porcorum, etc. AUG. (*De cons. Evang*, lib. 2, cap. 24). Quod Marcus dixit circa montem fuisse gregem porcorum, Lucas autem in monte, non repugnat. Grex enim porco-

dit « sur la montagne. » Le troupeau de pourceaux était si nombreux qu'une partie pouvait être sur la montagne et l'autre autour de la montagne; car il y avait deux mille pourceaux, ainsi que saint Marc le raconte. — S. AMB. — Cependant les démons ne pouvaient soutenir l'éclat de la lumière céleste, comme ceux qui ont les yeux malades ne peuvent supporter les rayons du soleil. — S. CYR. — C'est pourquoi la légion des esprits immondes demande à être envoyée dans un troupeau de pourceaux immondes, qui lui ressemblent. Car il suit : « Ils le supplièrent de leur permettre d'y entrer. » — S. ATHAN. — Si les démons n'ont aucun pouvoir sur ces pourceaux, à plus forte raison ne peuvent-ils rien contre les hommes faits à l'image de Dieu; ainsi, nous devons ne craindre que Dieu et mépriser les démons. — S. CYR. — Or, le Seigneur leur donna ce pouvoir, afin que cet événement devînt entre les autres une cause de salut et un motif d'espérance (ou de confiance). — SUITE. — « Il leur permit. » Considérez combien les démons sont mauvais, et le mal qu'ils font à ceux qui leur sont soumis; ce qui fut manifesté lorsqu'ils précipitèrent les pourceaux dans les eaux et les noyèrent. D'où il suit : « Les démons, étant donc sortis de cet homme, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita dans le lac, etc. » Le Christ leur accorde cette demande, afin que l'événement fit voir combien ils sont cruels. De plus, il fallait montrer que le Fils de Dieu avait la disposition de toutes choses aussi bien que le Père, afin qu'une égalité de gloire parût dans chacun.

TITE. — Cependant les pasteurs prirent la fuite, de peur de périr avec leurs pourceaux. D'où il suit : « Voyant ce qui était arrivé, ceux qui

rum tam magnus fuit ut aliquid ejus esset in monte, aliquid circa montem : erant enim duo millia porcorum, sicut Marcus expressit (cap. 5). AMB. Dæmones autem cœlestis luminis claritatem sustinere non poterant : ut qui oculos dolent radios solis ferre non possunt. CYRIL. (ubi sup.). Et ideo turba immundorum spirituum petit mitti in conformem sibi gregem immundorum porcorum. Sequitur enim : Et rogaverunt eum ut permitteret eos in illos ingredi. ATHAN. (in Vita Ant.). Quod si super porcos potestatem non habent, multo magis nullam habent dæmones contra homines factos ad imaginem Dei : oportet ergo Deum solum timere, contemnere autem illos. CYRIL. (ubi sup.). Dominus autem concessit eis potestatem ut hoc inter cætera fiat nobis causa salutis et roboris spes (vel fi-

ducia securitatis, ἀσφαλείης). Sequitur : Et permisit illis. Considerare ergo oportet quod dæmones pravi sunt, et hostiles his qui eis sunt subditi; et potest pater ex eo quod præcipitaverunt et suffocaverunt porcos in aquis. Unde sequitur : Exierunt ergo dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos, et impetu abiit grex per præceptum in stagnum, etc. Et hoc concessit eis Christus petentibus, ut eventu appareat quam sint crudeles. Erat etiam necessarium ostendere Filium Dei providentiam rerum habere, non minus quam Pater, ut æqualitatis decor in utroque appareat.

TITUS Bostrens. (in Matth.). Fugam autem pastores arripiunt, ne cum porcis perirent. Unde sequitur : Quod ut viderunt factum, qui pascabant fugerunt, et nuntiaverunt in civitates et in villas, et hujus-

les gardaient s'enfuirent, et ils le publièrent dans les villes et dans les villages, et ils semèrent partout la crainte de cet événement; » or, le dommage qu'ils avaient subi les fit venir au Sauveur; car il suit : « Ils sortirent pour voir ce qui était arrivé, et ils vinrent à Jésus. » Remarquez ici qu'en punissant les hommes dans leurs biens, Dieu devient le bienfaiteur de leurs âmes; lorsqu'ils furent venus ils trouvèrent guéri celui qui était si cruellement tourmenté; car il suit : « Ils trouvèrent cet homme duquel les démons étaient sortis, assis à ses pieds, vêtu (jusque-là il était nu) et en son bon sens. » Il ne voulait pas quitter les pieds de celui qui l'avait guéri, de sorte qu'à la vue de ce signe, ils admirèrent la guérison de son mal, et furent remplis d'étonnement à cause de ce fait. Car il suit : « Ils furent remplis de crainte. » Ils virent une partie de cet événement, et l'autre leur fut racontée. — SUITE. — « Ceux qui avaient vu leur racontèrent comment il avait été délivré de la légion. » Cependant ils auraient dû supplier le Seigneur de ne point s'éloigner et de garder leur pays, afin que les démons n'eussent aucun accès près d'eux; mais, par crainte, ils perdirent leur propre salut, et ils prièrent le Sauveur de s'éloigner.

SUITE. — « Tous les peuples du pays des Géraséniens le prièrent de s'éloigner d'eux, parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur. » — THÉOPH. — Ils craignaient de souffrir encore quelque dommage comme celui qu'ils avaient souffert par la submersion des pourceaux. — S. CHRYS. — Admirez la mansuétude du Christ; lorsque, après de si grands bienfaits, ils le renvoient, il ne résiste point, mais il se retire, quittant ceux qui s'étaient eux-mêmes déclarés (montrés) indignes de sa doctrine.

modi terrorem civibus intulerunt. Duxit autem eos ad Salvatorem damni necessitas. Sequitur enim : Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum. Ubi considera quod dum Deus homines punit in rebus, confert beneficium animabus. Cum autem profecti essent, viderunt sanum eum qui jugiter vexabatur. Sequitur : Et invenerunt hominem sedentem a quo dæmonia exierant, vestitum (qui antea continuo nudus erat) ac sana mente ad pedes ejus : non enim discedit a pedibus a quibus est nactus salutem, et sic agnoscentes signum, mirati sunt passionis remedium, et obstupuerunt in facto. Sequitur enim : Et timuerunt. Hoc autem partim visu comperunt, partim verbis audiverant. Sequitur : Nuntiaverunt

autem illis qui viderant quomodo sanus factus est a legione. Oportebat autem eos supplicare Domino ne inde recederet, sed custos esset regionis, ne dæmones haberent accessum ad eos; sed præ timore propriam salutem amiserunt rogantes Salvatorem recedere.

Sequitur : Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerazenorum, ut discederet ab ipsis, quia timore magno tenebantur. THÉOPH. Timebant enim ne iterum damnum aliquod paterentur, sicut passi fuerant in submersione porcorum. CHRYS. (hom. 29, in *Matth.*). Attendas autem Christi humilitatem : postquam enim collatis a se talibus beneficiis emittebant eum, non obstat, sed discedit : eos qui seipos

SUITE. — « Il monta dans la barque pour s'en retourner. » — TITE. — Comme il se retirait, le possédé ne voulut point quitter le Sauveur; car il suit : « Cet homme duquel les démons étaient sortis le suppliait pour être avec lui. » — THEOPH. — Il craignait, comme il l'avait éprouvé, de retomber au pouvoir des démons, s'il s'éloignait de Jésus. Mais le Seigneur lui montra que, sans être présent à lui, il pouvait le protéger par sa puissance; car il suit : « Jésus le renvoya, en lui disant : Retournez dans votre maison, et racontez ce que Dieu a fait pour vous. » Il ne dit point : *que j'ai fait pour vous*, nous donnant un exemple d'humilité, afin que nous-même nous rapportions à Dieu nos bonnes actions.

TITE. — Cependant il ne viole point la loi de la vérité, car tout ce que fait le Fils, le Père le fait avec lui. Mais pourquoi lui, qui toujours disait à ceux qu'il délivrait de n'en parler à personne, après avoir délivré cet homme de la légion, lui dit-il : « Racontez ce que Dieu a fait pour vous? » C'est parce que tout ce pays plongé dans le culte des démons ne connaissait pas Dieu; ou mieux encore : quand il rapporte un miracle à son Père, il dit : « Racontez-le; » au contraire, lorsqu'il s'agit de lui-même, il dit de n'en parler à personne. Cependant celui qui avait été délivré des démons avait reconnu que Jésus était Dieu; c'est pourquoi il publia ce que Jésus avait fait pour lui. Car il suit : « Il s'en alla par toute la ville, etc. » — S. CHRYS. — C'est ainsi que, quittant ceux qui s'étaient montrés indignes de son enseignement, il établit docteur parmi eux celui qui avait été délivré des démons.

BÈDE. — Mystiquement, Gérasa représente les nations des Gentils

indignos sua doctrina promulgaverant (sive ostenderant) relinquens.

Sequitur : Ipse autem ascendens navim, reversus est. TITUS BOSTRENS. (*in Matth.*). Sed eo discedente, ille qui passus fuerat, a Salvatore non discedit. Sequitur enim : Et rogabat illum a quo dæmonia exierant, ut cum eo esset. THEOPH. Nam sicut expertus timebat ne forte elongatus a Jesu rursus dæmonibus esset paratus. Dominus autem ostendit ei quod quamvis non sit cum eo præsentialiter, tamen potest eum gratia sua protegere. Sequitur enim : Dimisit autem eum Jesus, dicens : Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Non autem dixit : Quanta tibi feci ego; formam præbens humilitatis, ut rectitudines nostras referamus in Deum. TITUS BOSTRENS. (*in Matth.*). Nec tamen prævaricatur in legem

veritatis : quicquid enim Filius operatur, Pater operatur. Cur autem qui ubique omnes liberatos monebat nulli dicere, huic liberato a legione dicit : Narra quanta tibi fecit Deus? Quia scilicet tota regio illa Deum ignorabat irretita cultibus dæmonum. Vel verius, quando quidem ad Patrem retorquet miraculum, dicit, narra; cum vero loquitur de seipso, monet nulli dicere. Ille autem qui liberatus est a dæmonibus, novit Deum esse Jesum; et ideo prædicavit quanta fecit illi Jesus. Sequitur enim : Et abiit per universam civitatem, etc. CHRYS. (*hom. 29, in Matth.*). Et sic illos qui se indignos sua doctrina promulgaverant, derelinquens, statuit eis eum in magistrum qui fuerat a dæmonibus liberatus.

BÈDE. Mystice autem Gerasa significat nationes gentium, quas post passionem et

que le Seigneur a visitées par ses prédicateurs après sa mort et sa résurrection. C'est pourquoi Gêrasa ou Gergésâ (comme lisent plusieurs) signifie *chasser l'habitant*, c'est-à-dire le diable qui auparavant l'habitait, ou encore *retour de l'étranger* qui auparavant était éloigné.

S. AMB. — Quoique le nombre de ceux qui furent guéris par le Christ soit différent dans saint Luc et dans saint Matthieu, néanmoins le mystère est le même (1). Car de même que dans celui-ci le possédé est la figure du peuple des Gentils, de même dans l'autre les deux possédés figurent aussi ce peuple; parce que, quoique Noé ait engendré trois fils, Sem, Cham et Japhet, la postérité de Sem fut seule appelée à la possession de Dieu, et des deux autres sortirent divers peuples et diverses nations. Or, il est dit que depuis longtemps il était possédé du démon, parce que, depuis le déluge jusqu'à la venue du Sauveur, ce peuple était sous sa domination. Il était nu, c'est-à-dire qu'il avait perdu l'ornement et les vertus naturelles. — S. AUG. — Il n'habitait point de maison, c'est-à-dire qu'il ne se reposait pas dans sa conscience; il demeurait dans les sépulcres, parce qu'il préférait les œuvres mortes (c'est-à-dire les péchés). — S. AMB. — Ou encore: que sont les corps des méchants sinon des espèces de sépulcres où n'habitent point les paroles de Dieu.

S. AUG. — Les entraves et les chaînes de fer qui liaient ses membres représentent les lois dures et pesantes des Gentils qui répriment aussi les crimes dans leurs républiques; les démons ayant rompu ces liens le poussaient dans le désert pour signifier que, lorsque ces lois sont transgressées, la passion conduit à des crimes qui surpassent les crimes

(1) Saint Matthieu dit qu'il y avait deux possédés, et saint Luc ne parle que d'un seul.

resurrectionem suam Dominus per prædicatorum visitavit. Unde Gerasa, vel Gergesa (ut quidam legunt) interpretatur colonum ejiciens, id est, diabolus, a quo prius incolebatur; vel advena propinquans, qui prius longe erat.

AMB. Licet autem discordet numerus curatorum a Christo secundum Lucam et Matthæum, tamen concordat mysterium. Ut enim iste qui habebat dæmonium, populi gentilis est figura, duo quoque illi similiter figuram populi gentilis accipiant; quoniam cum tres filios Noe generaverit, Sem, Cham et Japhet; Sem tantummodo familia in possessionem accita est Dei, et ex duobus illis diversarum nationum populi pullularunt; qui multis, inquit, temporibus habebat dæmonium; utpote, qui a diluvio

usque ad adventum Domini vexabatur. Nudus autem erat, quia tegumentum naturæ suæ et virtutis amisit. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 1, quæst. 14). In domo non habitabat: hoc est, in conscientia sua non requiescebat; in monumentis manebat, quia in mortuis operibus (hoc est, peccatis) delectabatur. AMB. Vel quid sunt corpora perfidorum, nisi quædam sepulcra in quibus Dei verba non habitant?

AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 13). Quod autem compedibus ferreis et catenis ligabatur, significat graves et duras leges gentium, quibus etiam in eorum republica peccata cohibentur; quod autem vinculis talibus disruptis agebatur a dæmonibus in desertum, significat quod etiam ipsis transgressis legibus ad ea scelera cupiditate du-

ordinaires. La légion des démons qui était en lui figurait les nations qui servaient une multitude de démons ; or, il est permis à ces démons d'entrer dans les pourceaux qui paissaient sur les montagnes, pour figurer les hommes immondes et superbes qui sont soumis au démon par le culte des idoles. — S. AMB. — Car ceux-là sont des pourceaux qui, semblables à des animaux immondes, privés de raison et de la parole, souillent la beauté des vertus naturelles par les actes impurs de leur vie. — S. AUG. — Ils sont précipités dans la mer, pour signifier que l'Église est déjà purifiée, et que le peuple des Gentils étant délivré de la domination des démons, ceux qui n'ont pas voulu croire au Christ, submergés par une aveugle et profonde cupidité, s'en vont célébrer dans les abîmes leurs rites sacrilèges.

S. AMB. — Ils se précipitent avec impétuosité, parce qu'ils ne sont retenus par la considération d'aucun mérite ; mais, comme entraînés de haut en bas sur le penchant de la corruption, ils vont périr étouffés dans les flots de ce monde. En effet, ils ne peuvent recevoir aucun souffle vital de l'Esprit ceux qui sont battus dans les flots agités de la volupté. Nous voyons par là que l'homme est lui-même l'auteur de son malheur ; car s'il ne vivait point à la manière des pourceaux, jamais le démon n'eût reçu pouvoir sur lui, ou, s'il l'eût reçu, c'eût été pour l'éprouver et non pour le perdre. Peut-être aussi, depuis la venue du Seigneur, le démon, ne pouvant séduire les bons, ne cherche plus la ruine de tous les hommes, mais seulement des plus légers ; de même qu'un voleur n'attaque pas ceux qui sont armés, mais ceux qui n'ont point d'armes. Ceux qui gardaient les pourceaux, ayant vu ce qui était

cobatur, quæ jam vulgarem consuetudinem excederent. Quod vero in eo legio dæmonum erat, significatæ sunt gentes, quæ multis dæmonibus serviebant; quod in porcos pascentes in montibus dæmonia ire concessa sunt, significat etiam immundos et superbos homines, quibus dæmonia dominantur propter idolorum cultus. AMB. Porci enim hi sunt qui immundorum usu animalium vocis et rationis expertes, lutulentis vitæ suæ actibus naturalium coinquinaverunt ornamenta virtutum. AUG., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Quid autem in stagnum præcipitati sunt, significat quod jam clarificata est Ecclesia, et liberato populo gentium a dominatione dæmoniorum, in abditis agunt sacrilegos ritus suos qui Christo credere noluerunt, cæca et profunda curiositate submersi.

AMB. Impetu autem feruntur in præceps quoniam nullius meriti contemplatione revocantur; sed tanquam de superioribus ad inferiora per improbitatis proclive detrusi, inter fluentia mundi hujus intercluso pereunt spiritus commeatu. Neque enim in his qui fluido æstu voluptatis huc atque illuc feruntur, ullius spiritus potest esse vitale commercium. Videmus igitur quia homo ipse suus est auctor ærumnæ: nam nisi quis porci more vixisset, nunquam accepisset in eum diabolus potestatem; aut accepisset, non ut perderet, sed ut probaret: et fortasse diabolus, quia post Domini adventum bonos jam deprædari non poterat, non omnium hominum, sed levium quærit interitum; ut latro non armatis insidiatur, sed inermibus. Viderunt hoc magistri gregum et fugerunt. Neque enim, vel philosophiæ

arrivé, s'enfuirent. En effet, ni les philosophes, ni les chefs de la synagogue, ne peuvent porter remède aux peuples qui périssent, le Christ seul peut enlever les péchés des peuples. — S. AUG. — Ou encore : les pasteurs des porceaux qui s'enfuirent, et racontèrent ce qui était arrivé, représentent les rois impies qui n'observent point la loi chrétienne, mais qui néanmoins l'admirent et annoncent parmi les nations son étonnante puissance. Les Geraséniens, qui, apprenant ce qui s'était passé, sont saisis de crainte et prient Jésus de s'éloigner d'eux, représentent la multitude attachée à ses plaisirs qui honore la loi chrétienne, mais ne veut point l'embrasser, et qui dit ne pouvoir l'accomplir, tout en admirant le peuple fidèle guéri de l'état perdu où il était autrefois. — S. AMB. — Ou encore : la ville des Geraséniens peut représenter la synagogue; ils le priaient de s'éloigner, parce qu'ils étaient saisis de crainte; car l'esprit infirme ne peut entendre la parole de Dieu, ni soutenir le poids de la sagesse. C'est pourquoi le Sauveur ne leur est pas à charge plus longtemps, mais il monte sur les hauteurs, c'est-à-dire de la synagogue à l'Église. Il revient par le lac, car nul ne passe sans danger de salut de l'Église à la synagogue; pour celui qui veut passer de la synagogue à l'Église, qu'il porte sa croix, et il ne se perdra point. — S. AUG. — Par cet homme guéri qui voulait rester avec le Christ, et à qui il est dit : « Retournez en votre maison, et racontez ce que Dieu a fait pour vous, » il faut entendre que chacun, après la rémission de ses péchés, doit ainsi rentrer dans sa bonne conscience comme dans une maison, et suivre l'Évangile en s'occupant du salut des autres, afin de se reposer un jour avec le Christ, de peur

professores, vel principes synagogæ, pereuntibus populis possunt afferre medicinam : solus est Christus qui aufert peccata populorum. AUG., *De quest. Evang.* (lib. 2, q. 14). Vel quod porcorum pastores fugientes ista nuntiaverunt, significat quosdam primates impiorum, quanquam christianam legem fugientes, potentiam tamen ejus pergentes stupendo et mirando prædicare; quod autem Geraseni cognoscentes quod factum est, rogant Jesum, ut ab eis discederet, magno timore percussi, significat multitudinem vetusta suavitate delectatam, honorare quidem, sed nolle pati christianam legem, dum dicunt quod eam implere non possint; admirantes tamen fidelem populum a pristina perditâ conversatione sanatum. AMB. Vel in Gerazenorûm civitate species synagogæ videtur existere, qui ro-

gabant ut discederet, quia timore magno tenebantur : infirma enim mens non capit Dei verbum : nec potest pondus sustinere sapientiæ. Et ideo diutius molestus non fuit, sed ascendit ab inferioribus ad superiora; synagoga scilicet ad Ecclesiam; et regressus est per stagnum : nemo enim de Ecclesia ad synagogam sine periculo transit salutis : sed ille qui de synagoga ad Ecclesiam transire desiderat, crucem suam tollat, ut discrimen evadat. AUG., *De quest. Evang.* (ut sup.). Quod autem ille sanatus cupit jam esse cum Christo, et dicitur ei : Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus, sic intelligitur, ut sic quisque intelligat post remissionem peccatorum redeundum sibi in conscientiam bonam sicut in domum, et serviendum Evangelio, propter aliorum salutem; ut deinde cum Christo

qu'en voulant être avec le Christ avant le temps, il ne néglige le ministère de la prédication, institué pour la rédemption de nos frères.

Jésus étant revenu, le peuple le reçut avec joie, parce qu'il était attendu de tous. Alors il vint à lui un homme appelé Jaire, qui était un chef de synagogue; et se prosternant aux pieds de Jésus, il le suppliait de venir en sa maison, parce qu'il avait une fille unique âgée d'environ douze ans qui se mourait. Et comme Jésus s'en allait avec lui, et qu'il était pressé par la foule du peuple, une femme, qui était malade d'une perte de sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux l'eût pu guérir, s'approcha de lui par derrière, et toucha le bord de son vêtement : au même instant son sang s'arrêta. Et Jésus dit : Qui est-ce qui m'a touché? Mais tous assurant que ce n'étaient pas eux, Pierre et ceux qui étaient avec lui lui dirent : Maître, la foule du peuple vous presse et vous accable, et vous demandez qui vous a touché? Mais Jésus dit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi. Cette femme, se voyant ainsi découverte, s'en vint toute tremblante, se jeta à ses pieds, et déclara devant tout le peuple ce qui l'avait portée à le toucher, et comment elle avait été guérie à l'instant. Et Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a guérie : allez en paix.

S. AUG. — Après avoir raconté le miracle opéré chez les Geraséniens, il passe à celui de la fille du chef de la synagogue, en disant : « Jésus étant revenu, le peuple le reçut avec joie, parce qu'il était attendu de tous. » — THEOPH. — Ils l'attendaient pour sa doctrine et pour ses miracles. — S. AUG. — Cependant ce qui suit : « Un homme, appelé Jaire, » n'arriva point aussitôt; mais il faut placer auparavant ce qui regarde le repas des publicains, comme le raconte saint Matthieu, qui réunit ces deux faits, afin qu'on ne puisse en mettre aucun autre après

requiescat, ne cum præpropere vult esse cum Christo, negligat ministerium prædicationis, fraternæ redemptioni accommodatum.

Factum est autem cum rediisset Jesus, excepit illum turba. Erant autem omnes expectantes eum. Et ecce venit vir cui nomen Jairus, et ipse princeps synagogæ erat, et accedit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus, quia unica filia erat et sere annorum duodecim, et hæc moriebatur. Et contigit dum iret a turbis comprimebatur. Et mulier quædam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari. Accessit retro, et tetigit simbriam vestimenti ejus; et confestim stetit fluxus sanguinis ejus. Et ait Jesus: Quis est qui me tetigit? Negantibus autem omnibus, dixit

Petrus, et qui cum illo erant: Præceptor, turbæ te comprimunt et affligunt, et dicis: Quis me tetigit? Et dixit Jesus: Tetigit me aliquis: nam et ego novi virtutem de me exisse. Vilens autem mulier quia non latuit, tremens venit et procidit ante pedes ejus; et ob quam causam tetigerit eum, indicavit coram omni populo, et quemadmodum confestim sanata sit. At ipse dixit ei: Filia, fides tua te salvam fecit: vade in pace.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 28). Post narratum apud Gerasenos miraculum, transit ad narrandum de archisynagogi filia dicens: Factum est autem cum rediisset, excepit illum turba: nam omnes eum expectabant. THEOPH. Simul quidem propter doctrinam et propter miracula. AUG., *De cons. Evang.* [ubi sup.]. Quod vero adjungit: Et ecce vir cui nomen Jairus, non continuo

celui-ci. — TITE. — Jaïre est nommé à cause des Juifs qui commencent alors ce qui se passa, afin que son nom soit une preuve du miracle. Ce ne fut point un malade quelconque qui s'approcha, mais un chef de la synagogue, afin de mieux fermer la bouche aux Juifs; d'où il suit : « Il était chef de la synagogue. » Il vint au Christ par nécessité, car c'est quelquefois la douleur qui nous pousse à bien faire, selon cette parole du psaume : « Serrez avec le mors et le frein la bouche de ceux qui ne veulent point s'approcher de vous. » — THÉOPH. — Ainsi, pressé par la nécessité, il se prosterna à ses pieds; car il suit : « Il se prosterna aux pieds de Jésus. » Il aurait dû, sans y être contraint par la nécessité, se prosterner à ses pieds et reconnaître qu'il était Dieu. — S. CHRYS. — Mais considérez son ignorance : il demande au Christ de venir dans sa maison; car il suit : « Il le suppliait de venir dans sa maison. » C'est-à-dire qu'il ignorait qu'il pût guérir sans être présent. En effet, s'il l'avait su, il eût dit comme le centurion : « Dites une parole, et ma fille sera guérie. » — GRÆC. — La cause pour laquelle il est venu est indiquée quand il est dit : « Parce qu'il avait une fille unique, » l'espoir de sa maison, la perpétuité de sa race; « âgée d'environ douze ans, » c'est-à-dire à la fleur de l'âge; « qui se mourait, » au lieu du lit nuptial, elle allait être portée au tombeau. — S. CHRYS. — Or, le Seigneur n'était pas venu pour juger le monde, mais pour le sauver; c'est pourquoi il n'a point égard à la dignité de celui qui l'implore, et il poursuit tranquillement son œuvre, sachant qu'il arriverait quelque chose de plus grand que ce qui lui était demandé. En effet, on l'ap-

factum accipiendum est, sed prius illud de convivio publicanorum, sicut narrat Matthæus; cui rei sic conjungit hoc, ut non possit aliud factum consequenter intelligi. TITUS BOSTRENS. (*in Matth.*). Est autem positum nomen, Judæorum causa, qui tunc noverant quod accidit, ut nomen demonstratio miraculi fiat. Accessit autem non aliquis infimorum, sed princeps synagogæ, ut magis obturarentur Judæorum ora : unde sequitur : Et ipse princeps synagogæ erat; accessit autem ad Christum causa necessitatis. Urget enim aliquando dolor ad agendum ea quæ decent; secundum illum psalm. 31 : In chamo et freno maxillas eorum constringe, qui non approximant ad te. THEOPH. Unde necessitate instante, cecidit ad pedes ejus. Sequitur enim : Et cecidit ad pedes Jesu; decebat autem ut absque necessitate cogente caderet ad pedes ejus, et cognosceret ipsum Deum esse. CHRYS. (*hom. 32, in Matth.*) et TITUS (*in Cat. græc.*). Sed considera ejus incertiam : quærit enim a Christo ut in domum veniat : sequitur enim : Rogans eum ut intraret in domum ejus : ignorans scilicet quod absens poterat liberare : nam si scivisset, dixisset sicut centurio (*Matth., 8*) : Dic verbo, et curabitur filia mea. GRÆC. (*vel Asterius, in Cat. græc.*). Causa autem adventus ejus ponitur, cum subditur : Quia unica filia erat illi; domus fundamentum, successio generis; fere annorum 12, in ipso scilicet flore ætatis; et hæc moriebatur, pro thalamis efferenda ad tumulum. CHRYS. (*cum Tito, in Cat. græc. Patr.*). Advenerat autem Dominus, non ut judicaret mundum, sed ut salvaret, quapropter non examinat dignitatem petentis, sed æquanimiter arripit opus, sciens quod majus erat futurum eo

pelait pour guérir une malade, mais il connut qu'il allait ressusciter une morte, et semer sur la terre l'espérance ferme de la résurrection.

S. AMB.—Avant de ressusciter cette morte, il guérit l'hémorroïsse pour exciter la foi du chef de la synagogue. C'est ainsi que nous célébrons la résurrection temporelle dans la passion du Seigneur pour faire croire à la résurrection éternelle. « Comme il y allait, il était pressé par la foule. » — S. CYR. — Ceci était une grande preuve qu'il avait revêtu une chair véritable et qu'il foulait aux pieds tout orgueil, car on ne le suivait pas de loin, mais on l'entourait.

GRÆC. — Cependant une femme, atteinte d'une grave maladie, dont l'infirmité avait épuisé le corps, et dont les médecins avaient épuisé la fortune, ne trouve pour espoir dans un si grand découragement que de se précipiter vers le Seigneur ; d'où il suit : « Une femme qui depuis douze ans avait un flux de sang, etc. » Combien elle est digne de louanges cette femme qui, dans l'épuisement des forces de son corps par ce flux continu de son sang, au milieu de tout le peuple qui entoure le Seigneur, soutenue par son désir et par sa foi, traverse la foule, et, se cachant par derrière, touche la frange de son vêtement.

SUITE. — « Elle toucha la frange de son vêtement. » — S. CYR. — Car il n'était point permis aux impurs de toucher ceux qui étaient purs, ni de s'approcher d'un homme saint. — S. CHRYS. — Selon la loi, cette maladie était regardée comme une grande souillure. Du reste, elle n'avait pas encore une juste idée du Sauveur, car elle n'eût pas pensé se pouvoir cacher ; cependant, elle s'approcha, espérant être guérie.

quod quærebatur : vocabatur enim ad remedium ægrotantis : novit autem se suscitaturum jam mortuam, et inserturum terrenis firman spem resurrectionis.

AMB. Suscitaturus autem mortuam, ad faciendam fidem archisynagogo, hæmorrhœissam ante curavit : sic et resurrectio temporalis in passione Domini celebratur, ut perpetua illa credatur. Et contigit dum iret, a turba comprimebatur. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Quod maximum erat indicium, quod veram carnem induerat, et omnem conculcasset superbiam : neque enim a longe sequebantur, sed eum circumdabant.

GRÆC. (vel Asterius ut jam supra). Quædam autem mulier gravi morbo detenta, cujus infirmitas corpus, medici vero omnes divitius consumpserant, solam spem in tanta diffidentia reperit, ut procideret Domino :

de qua sequitur : Et mulier quæ erat in fluxu sanguinis ab annis 12, etc. TIT. Bostr. (in *Matth.*). Qualiter autem non est digna præconio hæc mulier, quæ viribus extinctis corporeis ob continuum sanguinis fluxum, et tanto populo concurrente circa ipsum, affectu roborato et fide petierat populum, et retro latens tetigerat fimbriam vestimenti.

Sequitur : Tetigit fimbriam ejus. CYRILLUS (ubi supra). Neque enim licebat immundis vel tangere quemquam sanctorum, vel appropinquare viro sancto. CHRYS. (hom. 32, in *Matth.*). Ritu enim legis hujusmodi passio reputabatur immunditia magna : aliter etiam : nondum enim nec ipsa habebat dignam opinionem de eo ; non enim putavisset latere, sed tamen confisa de sanitate, accedit.

THEOPH. Sicut autem cum aliquis ocu-

THÉOPH. — Comme l'œil est aussitôt frappé par une vive lumière, ou comme les épines s'embrasent au feu, ainsi quiconque vient avec foi à celui qui peut le guérir obtient aussitôt sa guérison ; d'où il est dit : « Aussitôt son flux de sang s'arrêta. » Cette femme ne fut pas sauvée par les vêtements seuls (car les soldats aussi les tirèrent au sort entre eux), mais elle fut guérie par le sentiment de sa foi (1). — **THÉOPH.** — Elle crut, et elle fut sauvée ; comme il devait être, elle toucha d'abord le Christ spirituellement, et ensuite corporellement.

GRÆC. — Cependant le Seigneur entendit les pensées muettes de cette femme, il délivra sans proférer aucune parole celle qui le priaient en silence, se laissant dérober sa guérison. Mais ensuite il publie ce miracle ; car il suit : « Jésus dit : Qui m'a touché ? » — **S. CYR.** — Le Seigneur n'ignorait point le miracle qu'il venait d'opérer ; mais, connaissant toutes choses, il interrogea comme s'il ne savait rien. — **S. GRÉG.** — Or, les disciples, ne sachant pas ce qu'il demandait et pensant qu'il voulait parler d'un simple contact, répondent à la question du Seigneur ; d'où il suit : « Tous niaient l'avoir touché ; alors Pierre dit : La foule vous presse de toutes parts, et vous dites : Qui m'a touché ? etc. » C'est pourquoi, dans sa réponse, le Seigneur s'expliqua sur cet attouchement ; car il suit : « Jésus leur dit : Quelqu'un m'a touché. » Il disait dans le même sens : « Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre, » quoique tous aient les oreilles du corps, parce que ce n'est pas entendre véritablement que d'entendre sans intelligence ; et de même, toucher sans foi n'est pas toucher. — **S. CYR.** — Il pro-

(1) Il ne sert de rien pour le salut de toucher les vêtements du Christ, si on ne le fait avec une foi véritable.

lum lucernæ lucenti adhibet, aut igni spinas, statim operantur ; sic quidem qui fidem affert potenti curare, statim curationem consequitur : unde dicitur : Et confestim statim fluxus sanguinis ejus. **CHRYS.** (in *Cat. græc. Patr.*). Non autem sola vestimenta ipsius mulierem salvaverunt [nam et milites sortiti sunt ea inter se], sed fidei ejus intentio. **THÉOPH.** Credidit enim, et salvata est, et ut congruum fuit, primo tetigit Christum intellectualiter, deinde corporaliter.

GRÆC. [vel Asterius ubi supra]. Audivit autem Dominus tacitas mulieris considerationes, et tacens liberavit tacentem, passus sua sponte sanitatis rapinam ; sed postea miraculum publicat : nude sequitur : Et

ait Jesus : Quis est qui me tetigit ? **CYRIL.** (ubi sup.). Non enim latuit Dominum perpetratum miraculum, sed qui cuncta cognoscit, quasi nesciret, interrogat. **GRÆC.** (id est, Victor Antiochenus in *Cat. græc. Patr.*). Nascientibus autem discipulis quod quærebatur, sed putantibus eum de simplici quodam tactu dicere, Domini quæstioni respondent. Sequitur enim : Negantibus autem omnibus dixit Petrus : Turbæ te comprimunt, et dicis ? Quis me tetigit, etc. Et ideo Dominus tactum sua responsione distinguit. Sequitur enim : Et dixit illis Jesus : Tetigit me aliquis : sicut etiam dicebat : Qui habet aures audire, audiat ; quamvis omnes habeant hujusmodi corporalem auditum ; sed non

clame ensuite ce qui est arrivé en disant : « Car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi. » Il répond dans un sens matériel pour se conformer à la pensée de ceux qui l'écoutent; néanmoins, il nous manifeste ici qu'il est véritablement Dieu, soit par le prodige qu'il vient d'opérer, soit par ses paroles; car il est au-dessus de notre nature (et peut-être au-dessus de la nature angélique) de produire une vertu par sa propre essence : cela ne convient qu'à la nature suprême, parce qu'aucune créature ne porte en elle-même la puissance de guérir ou de faire tout autre miracle de ce genre, mais elle la reçoit de Dieu. Or, ce n'est pas par ambition de gloire qu'il ne voulut point que cette manifestation de la puissance divine demeurât cachée, lui qui souvent avait dit de taire ses miracles; mais il pensait à ceux qui sont appelés à la grâce par la foi. — S. CHRYS. — Premièrement, il apaise la crainte de cette femme, afin que sa conscience ne lui reprochât point d'avoir, pour ainsi dire, dérobé la grâce; secondement, il la reprend d'avoir cru se pouvoir cacher; troisièmement, proclame sa foi devant tous, afin que d'autres l'imitent. Ainsi, en montrant que toutes choses lui sont connues, il fait éclater un miracle non moins grand que celui de l'étanchement du sang. — S. CYR. — De plus, il amenait le chef de la synagogue à croire indubitablement qu'il arracherait sa fille des liens de la mort.

S. CHRYS. — Le Seigneur n'avait pas dévoilé tout de suite cette femme, afin qu'après avoir montré que tout lui était possible il fit publier par elle ce qui était arrivé, et qu'ainsi le miracle ne pût être mis en doute; d'où il suit : « Cette femme, se voyant découverte, vint en

est vere audire, si audiatur incante; nec vere tangere, si infideliter tangatur. CYRIL. (ubi sup.). Propalat autem consequenter quod factum est, cum subditur : Nam et ego novi virtutem de me exisse. Materius respondet secundum opinionem audientium : hic tamen nobis manifestatur quod ipse verus est Deus, et ex eo quod prodigialiter factum est, et etiam ex sermonibus : transcendit enim naturam nostram (et forsitan angelicam) posse quemquam virtutem emittere quasi a propria natura : convenit autem hoc soli supremæ naturæ : nulla namque creaturarum aliquam gerit sanandi potestatem, vel etiam aliqua alia similia miracula faciendi, sed divinitus præstitam : non autem ambitione gloriæ non permisit latere divinæ virtutis ostensionem, qui multoties præceperat taceri sua miracula ; sed

quia spectabat ad utilitatem eorum qui vocantur per fidem ad gratiam. CHRYS. (hom. 32, in Matth.). Primo enim solvit feminineum metum, ne remorsum conscientiæ pateretur quasi surripiens gratiam ; secundo corrigit eam, quia latere putaverat ; tertio fidem ejus exprimit cunctis, ut alii imitentur ; proditque non minus miraculum restrictione sanguinis, dum ostendit sibi cuncta patere. CYRIL. (ubi supra). Insuper principem synagogæ persuadebat indubitabiliter credere, quod a laqueis mortis eripiet filiam ejus.

CHRYS. (nt sup.). Ob hoc autem Dominus non statim eam manifestaverat, ut ostenso quod omnia sibi liquent, faciat mulierem prædicare quod factum est, ut suspicione miraculum careat. Unde sequitur : Videns autem mulier quia non latret eum,

tremblant, etc. » — ORIG. — Cependant le Sauveur confirme par sa parole la guérison que cette femme avait obtenue par son attouchement; d'où il suit : « Il lui dit : Votre foi vous a sauvée, allez en paix, » c'est-à-dire *soyez guérie de votre infirmité*. Ainsi, il guérit d'abord l'âme par la foi, et ensuite le corps. De plus, il l'appelle sa *filie* après qu'elle a été guérie à cause de sa foi, parce que la foi nous obtient la grâce de l'adoption.

EUS. — On dit que cette femme, retirée à Panéade (Césarée de Philippe, d'où elle était originaire), y éleva un monument insigne du bienfait qu'elle avait reçu du Sauveur. Il y avait au seuil de sa porte, sur une haute base, une statue d'airain représentant une femme à genoux, les mains jointes, dans l'attitude de la prière; de l'autre côté se dressait une autre statue de même matière, représentant un homme vêtu d'un manteau et les mains étendues vers la femme; à ses pieds, sur la base elle-même, naquit une plante exotique qui montait jusqu'au bord du manteau d'airain, et qu'on prétendait être un remède pour toutes les douleurs. On disait que cette statue, que Maxime détruisit, représentait le Christ.

S. AMB. — Mystiquement, le Christ avait quitté la synagogue chez les Geraséniens, et celui que les siens n'avaient pas reçu, nous qui sommes étrangers nous le recevons. — BÈDE. — Ou encore : le Seigneur reviendra à la fin des temps au milieu des Juifs, et ils le recevront par la confession de la foi. — S. AMB. — Mais qui pensons-nous que puisse être ce chef de la synagogue, sinon la loi, en considération de laquelle le Seigneur n'abandonne pas entièrement la synagogue?

tremens venit, etc. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Eandem autem sanitatem quam nacta est mulier ex contactu, verbo confirmavit Salvator. Unde sequitur : At ipse dixit illi : Fides tua te salvam fecit. Vade in pace, id est, esto sana a tuo flagello. Et sanat quidem primo per fidem animam, deinde vero corpus. TIT. Bostr. (in *Matth.*). Vocat autem filiam jam fidei causa sanatam : fides enim gratiam adoptionis impetrat.

EUSEB., in *Eccl. hist.* (lib. 7, cap. 14). Dicunt autem hanc mulierem in Panéade (que est Cæsarea Philippi, unde fuit oriunda) statuisset triumphos insignes collati sibi beneficii a Salvatore : stabat namque super altam basim ad limina domus ejus æneum simulacrum mulieris flexis genibus, manibusque junctis, quasi precaretur ; ex cujus

opposito aliud erectum simulacrum ad instar viri, ejusdemque materiæ, amictum diploide et inanum versus mulierem extendens, ante cujus pedes super ipsam basim aliena species plantæ orta, quæ usque ad æneæ diploidis oras pertingens medicina omnium passionum esse forebatur. Hanc autem statuam dicebant representare Christum, quam Maximinus destruxit.

AMBR. Mystice autem reliquerat in Gerasenis synagogam Christus, et quem sui non receperant, nos recipimus alieni. BÈD. Vel in fine seculi Dominus est ad Judæos rediturus, atque ab eis per fidei confessionem liber excipiendus. AMBR. Quem autem putamus synagogæ principem esse nisi legem ? cujus contemplatione Dominus synagogam non penitus dereliquerit. BÈD. Vel princeps synagogæ Moyses intelligitur. Unde

— BÈDE. — Ou encore : par ce chef de la synagogue il faut entendre Moïse. C'est pourquoi il se nomme *Jaire* (c'est-à-dire *qui illumine* ou *illuminé*); car celui qui est chargé de nous donner les paroles de vie illumine les autres et, à cause de cela, est illuminé lui-même par l'Esprit-Saint. Le chef de la synagogue se prosterna aux pieds de Jésus, parce que le législateur et toute la famille des patriarches connurent que le Christ qui devait venir dans la chair leur serait de beaucoup supérieur. Car si Dieu est la tête du Christ, les pieds doivent représenter son incarnation, par laquelle il a touché à la terre de notre mortalité. Il l'a prié d'entrer dans sa maison, parce qu'il désirait voir sa venue. De plus, sa fille unique représente la synagogue, qui seule est établie par une institution légale; elle mourait à douze ans (c'est-à-dire lorsque le temps de sa puberté approchait), parce que, après avoir été noblement élevée par les prophètes, lorsqu'elle était parvenue à l'âge de la raison, et devait engendrer à Dieu des fruits spirituels, elle fut abattue par le mal des erreurs, elle négligea d'entrer dans la voie de la vie spirituelle et, si le Christ ne fût venu à son secours, elle aurait succombé dans la mort. Le Seigneur allant guérir cette jeune fille est pressé par la foule, parce que, tandis qu'il présente aux Juifs les enseignements du salut, il est entravé par les mœurs des peuples charnels.—S. AMB.—Or, pendant que le Verbe de Dieu s'avancait vers cette fille du chef de la synagogue pour sauver les enfants d'Israël, la sainte Église, formée des Gentils et languissante par le mal de ses crimes honteux, obtint par sa foi la guérison qui était préparée pour d'autres.

— BÈDE. — Ce flux de sang peut s'entendre de la prostitution de l'i-

bene Jairus (id est, illuminans, vel, illuminatus) vocatur; quia qui accipit verba vitæ dare nobis, et per hoc cæteros illuminat, et ipse a Spiritu Sancto illuminatur. Cecidit autem archisynagogus ad pedes Jesu, quia legislator cum tota Patrum progenie Christum in carne apparentem longe sibi præferendum esse cognovit. Si enim caput Christi Deus (1 ad Cor., 11), convenienter pedes accipiendi sunt incarnatio, qua terram nostræ mortalitatis tetigit. Rogavit autem intrare in domum ejus, quia ejus videre desiderabat adventum. Filia autem unica ejus est synagoga, quæ sola legali est institutione composita; quæ duodacimo ætatis anno (hoc est, tempore pubertatis appropinquante) moriebatur, quia nobiliter a prophetis educata, postquam ad intelligibiles

annos pervenerat, in quibus spirituales Deo fructus gignere debebat, subito errorum languore consternata, spiritualis vitæ viam ingredi omisit: et, si Christus non succurreret, corruisset in mortem. Ad puellam autem sanandam pergens Dominus a turba comprimitur, quia genti Judææ salutaria monita præbens carnalium populorum est consuetudine gravatus. AMBR. Ad hanc autem principis filiam dum properat Dei Verbum, ut salvos faceret filios Israel, sancta Ecclesia ex gentibus congregata, quæ inferiorum lapsu criminum deperibat, paratam aliis fide præripuit sanitatem. BÈD. Duplîciter autem sanguinis fluxus potest intelligi, hoc est, et super idololatriæ prostitutione, et super his quæ carnis et sanguinis oblectatione patrantur. AMBR. Quid autem sibi

dolâtrie ou de ceux qui se livrent aux jouissances de la chair et du sang. — S. AMB. — Mais pourquoi cette fille du chef de la synagogue mourant à douze ans, et cette femme affligée d'un flux de sang depuis douze ans, sinon pour faire entendre que, tant que la synagogue fut dans sa vigueur, l'Eglise languit? — BÈDE. — Car à peine la synagogue était née depuis un siècle chez les patriarches que l'idolâtrie des Gentils souilla leur nation.

S. AMB. — De même que cette femme avait épuisé tous ses biens pour les médecins, de même le peuple des Gentils avait perdu tous les dons de la nature. — BÈDE. — Par ces *médecins* il faut entendre, soit les faux théologiens, soit les philosophes et les docteurs des lois temporelles qui, dissertant beaucoup sur les vertus et les vices, promettaient de donner aux hommes des enseignements utiles à leur vie; ou encore : il faut entendre les démons qui, comme s'ils étaient la providence des hommes, se faisaient adorer à la place de Dieu; or, plus la gentilité avait mis de volonté et de facultés naturelles à les entendre, moins elle avait pu être guérie de la souillure de son iniquité. — S. AMB. — Mais, apprenant que le peuple juif était malade, elle commença à espérer sa guérison, elle reconnut que le temps était arrivé où un médecin viendrait du ciel; elle se leva pour aller à sa rencontre, confiante par foi, timide par pudeur. Car c'est le propre de la pudeur et de la foi que de reconnaître son infirmité et de ne pas désespérer du pardon. Elle vint donc craintive toucher le bord de son vêtement; fidèle, elle s'approcha; religieuse, elle crut; sage, elle reconnut qu'elle était guérie. Ainsi le peuple saint des Gentils qui crut à Dieu rougit de son péché pour en sortir, embrassa la foi pour croire, montra sa piété pour prier,

vult quod hæc principis filia annorum duodecim moriebatur, et mulier isto fluxu sanguinis ab annis duodecim laboravit, nisi ut intelligatur, quia quoadu synagoga vigit, laboravit Ecclesia? BÈD. Una enim pene seculi ætate synagoga in patriarchis nasci cœpit, et Gentilium nationem idololatria fœlavit.

AMB. Sicut autem illa in medicos erogaverat omnem substantiam suam, ita congregatio gentium amiserat omnia dona naturæ. BÈD. Medicos autem intellige sive falsos theologos, sive philosophos, legumque doctores secularium, qui multa de virtutibus vitiisque disserentes, utilia se vivendi instituta mortalibus dare promittebant, seu ipsos immundos spiritus, qui velut ho-

minibus consulendo, se pro Deo colendos ingerebant; quibus audiendis, Gentilitas, quanto magis naturalis industriæ vires expenderat, tanto minus potuit ab iniquitatis suæ sorde curari. AMB. Audiens autem ægrotare populum Judæorum, sperare cœpit salutis suæ remedium; tempus venisse cognovit, quo medicus adesset de cœlo; surrexit ut occurreret, fide promptior, pudore cunctantior. Hoc enim est pudoris et fidei, agnoscere infirmitatem, non desperare veniam. Verecunda ergo fimbriam tetigit, fidelis accessit, religiosa credidit, sapiens sanata se esse cognovit; sic sancta plebs gentium quæ Deo credidit, peccatum erubuit ut desereret, fidem detulit ut crederet, devotionem exhibuit ut rogaret, sapientiam in-

revêtit la sagesse pour ressentir en lui-même sa guérison, et prit confiance pour avouer qu'il avait soustrait ce qui était destiné à d'autres. Le Christ est touché par derrière, parce qu'il est écrit : « Vous suivrez le Seigneur votre Dieu. » — BÈDE. — Et lui-même a dit « Si quelqu'un me sert, qu'il me suive. » — Ou encore : parce que celui qui ne voit pas Dieu présent dans sa chair, s'il pratique les sacrements de sa miséricorde temporelle, commence à suivre ses traces par la foi.

S. GRÉG. — Tandis que la foule presse notre Rédempteur, une seule femme le touche, parce que dans l'Église tous ceux qui sont charnels, quoiqu'ils le pressent, en sont éloignés, et ceux-là seuls le touchent qui lui sont véritablement unis par l'humilité. Ainsi la foule le presse sans le toucher, parce qu'elle est importune par sa présence et absente par sa vie. — BÈDE. — Ou encore : une femme fidèle touche seule le Seigneur, parce que, tandis qu'il est affligé par le désordre de diverses hérésies, il n'est cherché que par le cœur fidèle de l'Église catholique. — S. AMB. — Car ceux-là ne croient point qui le pressent; ceux-là seuls croient qui le touchent; c'est par la foi qu'on touche le Christ, c'est par la foi qu'on le voit. Enfin, pour exprimer la foi de celle qui le touche, il dit : « J'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi. » Ceci est une preuve évidente que la divinité n'est pas bornée par les organes de la nature humaine ni par la prison du corps, mais que sa puissance éternelle déborde au-delà des limites de notre médiocrité; car le peuple des Gentils n'est pas délivré par une opération humaine, mais la grâce de Dieu réunit les nations qui, par une foi encore imparfaite, inclinent la miséricorde éternelle. En effet, si nous considérons quelle est notre

duit ut sanitatem suam ipsa sentiret, fiduciam sumpsit ut fateretur quod præripisset alienum. Retro autem tangitur Christus, quia scriptum est [Deuter., 13] : Post Dominum Deum tuum ambulabis. BÈDE. Et ipse ait [Joan., 13, vers. 26] : Si quis mihi ministrat, me sequatur : sive quia præsentem in carne Dominum non videns, per actis dispensationis temporariæ sacramentis per fidem cepit ejus vestigia subsequi.

GRÉG., 3 Moral. (cap. 11). Premente autem turba una Redemptorem nostrum mulier tetigit; quia carnales quique in Ecclesia eum comprimunt a quo longe sunt, et soli tangunt qui huic veraciter humiles adjunguntur. Turba igitur premit, et non tangit; quia et importuna est per præsentiam, et absens per vitam. BÈDE. Vel una credula mulier Dominum tangit; quia qui de

diversis hæresibus inordinate affligitur, solo catholicæ Ecclesiæ corde fideliter quæritur. AMBR. Non enim credunt qui comprimunt; credunt qui tangunt : fide tangitur Christus, fide videtur. Denique ut fidem tangentis exprimeret, dicit : Ego cognovi virtutem de me exisse, quod est evidentius indicium, quia non intra possibilitatem conditionis humanæ, atque intra corporis claustrum Divinitas coarcta est, sed ultra fines nostræ mediocritatis virtus exundat æterna. Non enim humana ope plebs gentium liberatur, sed Dei munus est congregatio nationum, quæ etiam brevi fide misericordiam inclinat æternam. Nam si consideremus quanta sit fides nostra, et intelligamus quantus sit Dei Filius, videmus quia comparatione ejus fimbriam tantummodo tangimus superiora vero vestimenti ejus nequimus

foi, et combien le Fils de Dieu est grand, nous verrons par cette comparaison que nous ne touchons que le bord de son vêtement, et que nous ne pouvons en atteindre le haut. Si donc nous aussi voulons être guéris, touchons par la foi le bord du manteau du Christ. Nul ne le touche qu'il ne le sache. Heureux celui qui touchera la moindre partie du Verbe; car qui peut le comprendre tout entier?

Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de synagogue : Votre fille est morte, ne donnez point davantage de peine au Maître. Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au père de la jeune fille : Ne craignez point, croyez seulement et elle vivra. Etant arrivé au logis, il ne laissa entrer personne que Pierre, Jacques et Jean, avec le père et la mère de la fille. Et comme tous ceux de la maison la pleuraient, en se frappant la poitrine, il leur dit : Ne pleurez point, cette fille n'est pas morte, mais seulement endormie. Et ils se moquaient de lui, sachant bien qu'elle était morte. Jésus, la prenant donc par la main, lui cria : Ma fille, levez-vous. Et son âme étant retournée dans son corps, elle se leva à l'instant : et il commanda qu'on lui donnât à manger. Alors son père et sa mère furent remplis d'étonnement. Et il leur commanda de ne dire à personne ce qui était arrivé.

S. CIRRYS. — Le Seigneur voulait attendre la mort de la jeune fille, afin de rendre plus éclatant le miracle de sa résurrection; c'est pourquoi il marche lentement, et parle longtemps avec cette femme, afin que la fille du chef de la synagogue expirât, et que la nouvelle en fût apportée. D'où il est dit : « Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de la synagogue : Votre fille est morte, etc. » — S. AUG. — Lorsque saint Matthieu raconte que le chef de la synagogue dit au Seigneur, non que sa fille allait mourir, mais qu'elle était morte, tandis que

attingere. Si igitur et nos curari volumus, fide tangamus fimbriam Christi. Non autem latet eum quicumque tetigerit. Beatus qui extremam partem verbi tetigerit; nam totum quis potest comprehendere?

Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ, dicens ei, quia mortua est filia tua, noli vexare illum : Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ : Noli timere, crede tantum, et salva erit. Et cum venisset domum, non permisit secum intrare quemquam, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, et patrem, et matrem puellæ. Flebant autem omnes et plangebant illam. At ille dixit : Nolite flere, non est mortua puella, sed dormit; et deridebant eum, scientes quod mortua esset. Ipse autem tenens

manum ejus, clamavit dicens : Puella, surge. Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo : et jussit illi dare manducare. Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcipit ne alicui dicerent quod factum erat.

CIRRYS. (hom. 32, in Matth.). Opportuno Dominus expectabat puellæ mortem, ut propalaretur resurrectionis miraculum : propter quod et tardius incedit, et loquitur cum muliere diutius, ut archisynagogi filia expiraret, et hujus nuntii advenirent. Unde dicitur : Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ dicens ei, quia mortua est filia tua, etc. AUG. (*De cons. Evang.*, lib. 2, cap. 28). Sed cum Matthæus archisynagogum non mortuam filiam suam

saint Luc et saint Matthieu disent qu'elle n'était pas encore morte, si bien qu'ils ajoutent qu'on vint ensuite annoncer sa mort, il ne faut point y voir une contradiction; mais il faut croire que, pour abréger, saint Matthieu a voulu dire tout d'abord que le Seigneur fut prié de faire ce qu'il a manifestement fait, c'est-à-dire de ressusciter la jeune fille morte. Car saint Matthieu ne s'occupe point des paroles du père, mais (ce qui est plus important) de son intention. Sans doute, si les deux autres évangélistes ou l'un d'eux avait fait dire au père ce que dirent ceux qui vinrent de la maison, de ne plus tourmenter Jésus, parce que la jeune fille était morte, le récit de saint Matthieu contredirait sa pensée, mais on ne lit pas que lui-même se soit joint aux envoyés pour empêcher le maître de venir. Aussi le Seigneur ne lui reproche point de défiance, mais affermit sa foi; d'où il suit : « Jésus ayant entendu cette parole dit au père de la jeune fille : Croyez seulement, etc. » — S. ATHAN. — Le Seigneur exige la foi de ceux qui l'invoquent, non qu'il ait besoin du secours d'autrui (car lui-même est le Seigneur et le donateur de la foi), mais pour ne point paraître faire acception de personnes en distribuant ses dons; il montre qu'il favorise ceux qui croient, afin qu'ils reçoivent ses bienfaits avec foi, et qu'ils ne les perdent point par infidélité. Car il veut que la grâce de ses bienfaits soit durable, et que, quand il guérit, la guérison persévère tout entière.

THEOPH. — Avant de ressusciter cette morte il éloigna tout le monde pour nous apprendre qu'il est sans vaine gloire, et qu'il ne fait rien par ostentation; et que, lorsque quelqu'un veut faire des miracles, il ne doit point être dans la foule, mais solitaire et séparé de

narrat Domino nuntiasset, sed omnino defunctam, Lucas autem et Marcus nondum mortuam, usque adeo ut dicant venisse postea qui mortuam nuntiarent, considerandum est ne repugnare videatur. Et intelligendum est brevitatis hoc causa Matthæum potius dicere voluisse rogatum esse Dominum ut faceret quod eum fecisse manifestum est, ut scilicet mortuam suscitaret. Attendit enim, non verba patris de filia sua, sed (quod est potissimum) voluntatem. Sane si alii duo vel quisquam eorum patrem commemorasset dixisse, quod venientes de domo dixerunt, ut jam non vexaretur Jesus, quia puella mortua fuisset, repugnarent ejus cogitationi verba quæ posuit Matthæus : nunc vero illud nuntiantibus et prohibentibus ne magister veniret, non legitur quod ipse consenserit. Unde

Dominus non diffidentem reprehendit, sed credentem robustius confirmavit. Unde sequitur : Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ : Crede tantum, etc. ATHAN. (in *Cat. græcor. Patr.*). Fidem Dominus exigit ab invocantibus eum, non quia indiget adminiculo aliorum (ipse namque et Dominus et largitor est fidei), sed ne videretur ex acceptione personarum sua dona conferre, ostendit quod credentibus favet, ne sine fide accipiant beneficia, et ea per infidelitatem aboleant. Vult enim beneficentis durare gratiam, et sanans, inconcussum permanere remedium.

THEOPH. Mortuam autem suscitaturus ejecit omnes quasi nos docens absque inani gloria esse, et nihil ad demonstrationem facere; quod cum quis debet miracula perpetrare, non decet ipsum esse in medio plu-

tous. D'où il suit : « Étant arrivé à la maison, il ne laissa entrer personne que Pierre, Jacques et Jean. » Il admit ces seuls disciples comme étant les premiers et capables de tenir secret le miracle ; car il ne voulait point qu'il fût révélé à la foule avant le temps, peut-être à cause de l'envie des Juifs. C'est ainsi que, lorsque quelqu'un nous porte envie, nous ne devons pas lui révéler nos actes de justice, de peur de lui donner une occasion de plus grande envie. — S. CHRYS. — Il ne prit point les autres disciples, afin de les exciter à un plus grand zèle, et aussi parce que leurs dispositions n'étaient pas encore parfaites. Il prit avec lui Pierre et les fils de Zébédée, pour exciter les autres à imiter ceux-ci. Il prit aussi pour témoins les parents, afin que personne ne pût nier la preuve de la résurrection. Remarquez encore, à ce sujet, qu'il exclut de la maison ceux qui pleurent, et qu'il les montre indignes d'un tel spectacle ; car il suit : « Tous pleuraient et se lamentaient sur elle. » Mais s'il les exclut alors, combien plus maintenant ; car alors il n'était pas encore aussi évident que la mort eût été changée en sommeil. Que nul donc ne se méprise, faisant injure à la victoire, par laquelle le Christ a vaincu la mort et l'a changée en sommeil. Pour l'évidence de cette vérité, il est ajouté : « Il dit : Ne pleurez point, cette fille n'est pas morte, mais elle dort, etc. » Il montrait que tout lui est facile, et qu'il lui rendrait la vie comme il la réveillerait du sommeil. Cependant ils se moquaient de lui. Car il suit : « Et ils se moquaient de lui. » Il ne les reprit point, ni ne réprima point leur dérision, afin que cette dérision même fût une preuve de la mort ; car comme le plus souvent les hommes persévèrent dans l'incrédulité après les mi-

rimorum, sed solitarium, et ab aliis separatum. Unde sequitur : Et cum venisset domum, non permisit intrare quemquam, nisi Petrum, Jacobum et Joannem. Solos autem hos intromisit tanquam discipulorum vertices, et potentes miraculum occultare ; non enim volebat ipsum ante tempus pluribus revelari, forte propter invidiam Judæorum. Sic et cum quis nobis invidet, non debemus justitias nostras ei revelare, ne ei majoris invidiæ occasio tribuatur. CHRYS. (hom. 32, in Matth.). Cæteros autem discipulos non assumpsit, provocans eos ad appetitum majorem ; ob id quoque, quod nondum erant plene dispositi. Assumpsit autem Petrum et cum illo filios Zebedæi, ut et alii istos imitentur. Assumpsit etiam parentes in testes, ne quis dicere posset fallax esse resurrectionis indicium. Ad hoc

etiam illud nota quod fientes exclusit a domo, et indignos ostendit hujusmodi visione. Sequitur enim : Flebant autem omnes, et plangebant illam. Quod si tunc exclusit, multo magis nunc : tunc enim nondum patuerat mortem in somnum fuisse conversam. Nullus ergo de cætero se contemnat, injuriam inferens Christi victoriæ, qua superavit mortem, et eam in somnum convertit. Ad cujus ostensionem subditur : At ille dixit : Nolite flere non est mortua, sed dormit, etc. Ostendens singula sibi fore in promptu, et quod eam vivificaret, quasi suscitaret a somno : nihilominus tamen deridebant eum. Sequitur enim : Et deridebant eum, etc. Quos non objurgavit, nec derisionem repressit, ut etiani derisio fiat mortis indicium : nam quia ut plurimum post acta miracula homines perseverant in-

racles, il les dispose par leurs propres paroles. Or, afin de préparer leurs yeux à la foi de la résurrection, il prit la main de la jeune fille. D'où il suit : « La prenant par la main, il lui cria : Ma fille, levez-vous. » Et dès qu'il l'eut prise, il la ressuscita. D'où il suit : « Et son âme revint, et elle se leva à l'instant ; » car il ne mit point en elle une autre âme, mais il lui rendit la même qui était expirée. Non-seulement il ressuscita cette jeune fille, mais il commande qu'on lui donne à manger. — SUITE. — « Et il commanda de lui donner à manger ; » afin que ce qui était arrivé ne parût point fantastique. Ce n'est pas lui qui lui présente à manger, mais il le commande aux autres ; de même à la résurrection de Lazare il dit : « Déliez-le, » et ensuite il le fit mettre à table.

GREC. — Ensuite il contient les parents stupéfaits de ce miracle et prêts à pousser des exclamations, afin qu'ils ne publient point ce qui était arrivé. Car il suit : « Les parents furent dans la stupeur, et il leur recommanda de ne dire à personne ce qui était arrivé. » Il montrait ainsi qu'il répand les bienfaits sans être envieux de gloire, et qu'il donne tout sans rien recevoir. Celui, au contraire, qui recherche la gloire donne d'un côté et reçoit de l'autre.

BÈDE. — Mystiquement, à peine la femme est-elle guérie du flux de sang, qu'on annonce la mort de la fille du chef de la synagogue, parce que, lorsque l'Église fut purifiée de ses vices, aussitôt la synagogue expira de perfidie et d'envie ; de perfidie, parce qu'elle ne voulut point croire au Christ, et d'envie, parce qu'elle s'affligea de la foi de l'Église.

S. AMB. — Cependant les serviteurs du chef de la synagogue étaient encore incrédules au sujet de la résurrection que Jésus a annoncée dans

creduli, verbis propriis eos prævenit : ut autem quasi per visum disponeret ad resurrectionis fidem, tenet manum puellæ. Unde sequitur : Ipse autem tenens manum ejus, clamavit dicens : Puella, surge. Cumque tenuisset, suscitavit eam. Unde sequitur : Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo. Non enim infudit aliam animam, sed illam eandem, quæ expiraverat, restituit. Nec solummodo suscitavit puellam, imo jubet illam cibari : sequitur : Et jussit illi dare manducare : ne scilicet phantasticum esse videatur quod factum est : nec ipse propinat, sed aliis mandat ; sicut et in Lazaro dixit (Joan. 11) : Solvite eum ; ac deinde participem mensæ fecit.

GREC. (vel Severus Antiochenus, in *Cat. græc. Patr.*). Deinde stupefactos miraculo,

et pene clamantes parentes cohibet ne factum prædicent. Sequitur enim : Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcepit ne alicui dicerent quod factum erat. Ostendens quod largitor honorum est ; non autem cupidus gloriæ ; datque totum, nihil recipiens. Qui vero venatur operum gloriam, aliquid quidem exhibuit, aliquid vero recipit.

BED. Mystice autem salvata a fluxu sanguinis muliere, mox filia principis mortua nuntiatur ; quia dum Ecclesia a vitiorum labe mundata est, continuo synagoga perfidia atque invidia soluta est : perfidia quidem, quia in Christum credere noluit ; invidia vero, quia Ecclesiam credidisse doluit.

AMB. Adhuc autem et servuli principis increduli erant ad resurrectionem, quam Jesus in lege prædixit (*psalm. 15*), in Evangelio complevit : unde dicunt : Noli vexare

la loi et qu'il a accomplie dans l'Évangile, d'où ils disent : « Ne l'importunez point, » comme s'il lui était impossible de ressusciter celle qui était morte. — BÈDE. — Peut-être encore aujourd'hui parlent-ils ainsi, ceux qui voient l'état de la synagogue tellement déchu qu'ils ne croient pas qu'elle puisse être restaurée et qui à cause de cela n'estiment point qu'on doive prier pour sa résurrection; mais ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. D'où le Seigneur lui dit : « Ne craignez point, croyez seulement et elle vivra. » Le père de la jeune fille représente l'assemblée des docteurs de la loi, si elle veut croire, la synagogue qui lui est soumise sera aussi sauvée.—S. AMB.— Étant venu dans la maison, il ne prit que quelques témoins de la résurrection qu'il allait opérer; car la résurrection n'a pas été crue d'abord par un grand nombre. Mais quelle est la cause d'une manière d'agir si différente? Précédemment il a ressuscité publiquement le fils d'une veuve; maintenant il éloigne la foule des témoins. Je pense que le Seigneur manifeste ainsi sa bonté, parce que cette veuve mère d'un fils unique ne pouvait souffrir aucun retard; de plus, sa sagesse figurait dans le fils de la veuve la foi prompte de l'Église, tandis que dans la fille du chef de la synagogue il figurait le petit nombre de ceux qui devaient croire dans la foule des Juifs. Enfin le Seigneur disant : « Cette fille n'est pas morte, elle dort, » on se moquait de lui : car quiconque ne croit pas se moque. Que ceux-là donc pleurent leurs morts qui les croient morts sans retour : avec la foi de la résurrection il n'y a plus de mort, mais un sommeil. Ainsi la synagogue qui a perdu la joie de l'époux par lequel elle pouvait vivre est couchée pour ainsi dire au milieu de ceux qui la pleurent sans même comprendre

illum, quasi sit ei impossibile suscitare mortuam. BÈD. Vel per eos etiam hoc hodie dicitur qui adeo destitutum synagogæ statum vident ut restaurari posse non credant, ideoque pro suscitatione illius supplicandum esse non æstiment : sed quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum [Luc., 18, vers. 27]. Unde Dominus ei dixit : Noli timere, crede tantum, et salva erit. Pater puellæ cœtus doctorum legis accipitur : qui si credere voluerit, etiam subjecta ei synagoga salva erit. AMB. Itaque cum venisset in domum, paucos futuræ resurrectionis arbitros ascendit : non enim a multis continuo est credita resurrectio. Quæ tamen tantæ divinitatis est causa? Supra publice filius

viduæ suscitatur; hic remouentur plures arbitri : sed puto quod pietas ibi Domini declaratur; quia vidua mater unici filii non patiebatur moras : est etiam forma sapientiæ, in filio viduæ cito Ecclesiam credituram : in archisynagogi filia credituros quidem Judæos, sed ex pluribus pauciores : denique dicente Domino : Non est mortua puella, sed dormit, deridebant eum : quicumque enim non credit, irridet. Fleant igitur mortuos suos, qui putant mortuos : ubi resurrectionis fides est, non mortis species, sed quietis est. Synagoga etiam quia sponsi lætitiâ qua vivere possit, amisit, quasi inter plangentes mortua jacens, nec hoc ipsum quare plangatur intelligit. AMB. Tenens autem Dominus manum puellæ,

pourquoi ils pleurent. — S. AMB. — Cependant le Seigneur prenant la main de la jeune fille la ressuscita : heureux celui dont la sagesse prend la main pour l'introduire dans sa maison et commander qu'on lui donne à manger ! Car le Verbe de Dieu est un pain céleste ; c'est pourquoi cette sagesse, qui a rempli les autels des aliments du corps et du sang de Dieu, a dit : « Venez, mangez mes pains et buvez le vin que j'ai préparé pour vous. » — BÈDE. — Aussitôt la jeune fille ressuscita, parce que dès que le Christ soutient sa main, l'homme revient de la mort de l'âme. Or, il en est qui se donnent la mort par la seule pensée secrète du mal ; et c'est pour signifier qu'il les vivifie que le Seigneur ressuscite la fille du chef de la synagogue. D'autres, faisant le mal dans lequel ils se complaisent, portent leur mort pour ainsi dire hors des portes ; et c'est pour montrer qu'il les ressuscite qu'il a ressuscité le fils de la veuve hors des portes de la ville. D'autres, enfin, par l'habitude du péché, se corrompent pour ainsi dire et s'ensevelissent ; et la grâce du Sauveur peut encore les relever. C'est pour le déclarer qu'il ressuscita Lazare qui était déjà depuis quatre jours dans le tombeau. Or, plus est grave la mort de l'âme et plus doit être vive la ferveur de la pénitence ; c'est pourquoi il parle doucement pour ressusciter la jeune fille couchée dans sa maison, il parle plus fort pour ranimer le jeune homme qu'on portait dans la ville ; et pour ressusciter celui qui était mort depuis quatre jours, il frémit en esprit, il versa des larmes et il poussa un grand cri. Il faut aussi remarquer que les fautes publiques ont besoin d'un remède public, tandis que les péchés secrets, qui sont plus légers, sont effacés par la pénitence ; ainsi la jeune fille couchée dans sa maison est ressuscitée devant un petit nombre de témoins, le jeune

sanavit eam : beatus enim cujus manus sapientia tenet, ut inducat in penetralia sua, jubeat dari manducare : panis enim cœlestis est Dei verbum : inde et illa sapientia quæ Dei corporis et sanguinis altaria replevit alimentis : Venite, inquit (*Prov.*, 9), edite panes meos, et bibite vinum quod miscui vobis.

BEDA. Surrexit autem puella continuo ; quia Christo manum confortante, homo a morte animæ respicit. Sunt enim nonnulli qui latente tantum cogitatione peccati sibi mortem consciscunt ; sed tales se vivificare significans Dominus, suscitavit filium archisynagogi. Alii vero ipsum malum quo delectantur agendo, mortuum suum

quasi extra portas efferunt ; et hos se suscitare demonstrans, suscitavit filium viduæ extra portas civitatis : quidam vero etiam peccati consuetudine se quasi sepeliendo corrumpunt ; et ad hos etiam erigendos adest gratia Salvatoris, ad quod intimandum resuscitavit Lazarum quatuor dies habentem in monumento. Quanto autem gravior est mors animæ, tanto acrior pœnitentis fervor insistat. Unde jacentem in conclavi mortuam levi voce resuscitat, delatum foras juvenem pluribus dictis corroborat ; ad quadriduanum vero suscitandum infremuit spiritu, lacrymas fudit, et voce magna clamavit. Sed et hic notandum quod publica noxa publico eget remedio ; levia peccata secreta quærunt pœnitentia deleri. Puella

homme est ressuscité hors de la maison au milieu de la foule, et Lazare est rappelé du tombeau en présence d'une multitude de peuples.

CHAPITRE IX.

Jésus, ayant appelé ses douze apôtres, leur donne puissance et autorité sur tous les démons, et le pouvoir de guérir les maladies. Puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu, et rendre la santé aux malades. Et il leur dit : Ne portez rien dans le chemin, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez point deux habits. En quelque maison que vous soyez entrés, demeurez-y, et n'en sortez point. Lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir, sortant de leur ville, secouez même la poussière de vos pieds, afin que ce soit un témoignage contre eux. Etant donc partis, ils allaient de village en village, annonçant l'Évangile, et guérissant partout les malades.

S. CYR. — Il convenait que les ministres institués pour répandre la sainte doctrine pussent faire des miracles et qu'on reconnût à leurs œuvres qu'ils étaient les ministres de Dieu, d'où il est dit : « Jésus, ayant appelé ses douze apôtres, leur donna puissance et autorité sur

in domo jacens paucis arbitrīs resurgit, juvenis extra domum turba multa comitante | suscitatur; Lazarus de monumento vocatus multis populis innotuit.

CAPUT IX.

Convocatis autem Jesus duodecim apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia dæmonia, et ut languores curarent. Et misit illos prædicare regnum Dei et sanare infirmos. Et ait ad illos : Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque peram, neque palem, neque pecuniam; neque duas tunicas habeatis : et in quamcunque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis. Et quicumque non receperint vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos.

Egressi autem circuibant per castella evangelizantes et curantes ubique.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Decēbat institutos ministros sacrarum doctrinarum posse mira peragere, et per ipsos effectus credi quod essent Dei ministri : unde dicitur : Convocatis autem Jesus duodecim apostolis, dedit illis virtutem super omnia dæmonia, etc. In quo elatum supercilium diaboli flectit, qui dicebat aliquando (Esaias, 10) : Non est qui contradicere

tous les démons, etc. » Ainsi il abaisse la hauteur superbe du diable qui autrefois avait dit : « Nul ne peut me contredire. » — S. EUS. — Afin de conquérir par eux le genre humain, il leur donne la puissance non-seulement de chasser les esprits mauvais, mais encore de guérir en son nom toute infirmité; d'où il suit : « Et de guérir les maladies. » — S. CYR. — Remarquez ici la puissance divine du Fils qui est bien supérieure à la nature corporelle; en effet, les saints ne faisaient pas de miracle par nature, mais par la participation de l'Esprit-Saint; de plus, il n'était nullement en leur pouvoir de donner à d'autres cette puissance, car comment une nature créée pourrait-elle disposer en souveraine des dons de l'Esprit? Au contraire, notre Seigneur Jésus-Christ étant Dieu par nature donne cette grâce à qui il veut, et il n'invoque point sur eux une vertu étrangère; il la verse de ses propres trésors. — S. CHRYS. — Lorsqu'il se furent assez fortifiés dans sa compagnie et eurent acquis une assez grande preuve de sa vertu, il les envoya. D'où il suit : « Il les envoya prêcher le royaume de Dieu. » Remarquez qu'ils ne sont pas chargés d'annoncer quelque chose de temporel comme Moïse et les prophètes; car ceux-ci promettaient la terre et les biens terrestres; eux, au contraire, promettent le royaume et tout ce qu'il renferme.

S. GRÉG. de Nazianze. — Le Seigneur, envoyant ses disciples pour la prédication, leur enjoignit beaucoup de choses dont l'abrégé est d'être si vertueux, si constants et modestes, (en un mot) si célestes, que la doctrine évangélique ne fût pas moins propagée par leur manière de vivre que par leur parole. C'est pour cela qu'ils étaient envoyés sans

valeat. EUSEB. (in eadem *Cat. græc.*). Et ut per eos venetur genus humanum, non solum dat eis ut pravos spiritus pellant, sed etiam quamlibet infirmitatem sanent ex ejus imperio : unde sequitur : Et ut languores curarent. CYRIL. (ubi sup. et in *Thesaur.*, lib. 14, cap. 14). Attendas hic divinam Filii potestatem naturæ corporali non convenientem : agere namque miracula aderat sanctis, non natura, sed participatione Spiritus Sancti. Super hoc autem aliis concedere potestatem prorsus alienum erat ab eorum virtute : qualiter enim posset natura creata super spiritus dona possidere dominium? At Dominus noster Jesus Christus tanquam naturaliter Deus existens, impartitur hujusmodi gratiam quibus vult; non invocans in eos alienam virtutem, sed infundens ex promptuariis propriis. CHRYS.

(hom. 23, in *Matth.*). Postquam autem satis confortati fuerant ex ejus comitiva, et competens nacti sunt argumentum virtutis ejus, mittit eos. Unde sequitur : Et misit illos prædicare regnum Dei : ubi considera quod non committitur eis aliquod sensibile dicere; sicut Moyses et prophetæ : nam illi quidem terram et bona terrena promittabant; hi vero regnum, et quæcunque continentur in eo.

GREG. Nazian. (in *Cat. græc. Patr.*). Mittens autem discipulos ad prædicandum, Dominus multa eis injunxit, quorum summa est, sic eos virtuosos esse, sic constantes atque modestos, et (ut breviter loquar) celestes, ut non minus propter eorum modum vivendi, quam propter verbum evangelica doctrina propagaretur. Et ideo cum æris et baculi carentia et amictus sin-

argent ni bâton et avec un seul vêtement; d'où il ajoute : « Il leur dit : Ne prenez rien pour le chemin, ni bâton ni sac, etc. » — S. CHRYS. — Il pourvoyait ainsi à plusieurs choses; premièrement, il mettait ses disciples à l'abri de tout soupçon; secondement, il les délivrait de toute sollicitude, afin qu'ils donnassent tout leur zèle à la prédication de la parole; troisièmement, il leur enseignait sa propre vertu. Cependant quelqu'un dira peut-être : Tout le reste est conforme à la raison, mais pourquoi prescrit-il de n'avoir en chemin ni sac, ni deux tuniques, ni bâton? Il voulait les exciter à toute fidélité et, pour ainsi dire, les changer d'hommes en anges, les séparant de tous les soucis de la vie, afin qu'ils n'eussent de sollicitude que pour répandre la doctrine. — S. EUS. — C'est donc pour les soustraire à tout attachement terrestre et à toutes les préoccupations de la vie qu'il leur fait cette recommandation. Il voulait cette preuve de leur foi et de leur zèle, qu'ayant reçu le commandement de vivre dans l'extrême pauvreté, ils ne reculassent point devant cette obligation; car il convenait qu'ils fissent un échange et que, recevant des vertus salutaires, ils donnassent comme compensation leur obéissance aux commandements. Ainsi, pour les instituer soldats du royaume de Dieu, il les ceint pour le combat contre ses ennemis, en leur recommandant de pratiquer la pauvreté, car nul de ceux qui combattent pour Dieu ne doit s'impliquer dans les affaires du siècle.

S. AMB. — C'est ainsi que les préceptes évangéliques nous disent comment doit être celui qui évangélise le royaume de Dieu; savoir, qu'il ne doit point rechercher l'appui des secours humains, et que, confiant dans sa foi, il doit croire que moins il les recherchera plus il les

gularitate mittebantur. Et ideo subdit : Et nit ad illos : Nihil tuleritis in via, neque virgam, neque, etc. CHRYS. (ubi sup.). Plurima quidem per hoc constituebat : primo quidem insuspectos reddens discipulos; secundo sequestrans eos a qualibet cura, ut totum studium adhiberent verbo; tertio docens eos propriam virtutem. Sed forsau dicet aliquis, cætera quidem habere rationem; sed non habere peram in via, nec duas tunicas, nec baculum, cujus rei causa præcipit? Volens scilicet excitare eos in qualibet diligentia : et (ut ita loquar) ex hominibus angelos faciebat; eos dirimens a qualibet cura vitæ ut una sola cura detinerentur doctrinæ. EUSEB. (ubi supra). Volens igitur eos carere cupidine rerum in sollicitudinibus vitæ pro-

testatus est hæc : sumebat enim experimentum fidei et animositatis eorum, qui habito in mandatis extremæ vitam ducere paupertatis, non effugiunt quæ jubentur : decebat enim eos quoddam commercium facere, et recipientes salubres virtutes recompensare obedientia mandatorum? Et cum milites eos faceret regni Dei, accingit eos ad pugnam in hostes, monens colere paupertatem ! Nullus enim militans Deo, implicat se vitæ secularis negotiis (2 ad Tim., 8).

AMB. Qualis ergo esse debeat, qui evangelizat regnum Dei, præceptis evangelicis designatur; hoc est, ut subsidii secularis adminicula non requirat : fideique totus inhærens, putet quo minus ista requirat magis posse suppetero. THEOPH. Sic enim

trouvera sous sa main. — THÉOPH. — Il les envoie donc comme des *mendiants* et ne veut point qu'ils portent avec eux ni pains ni rien de ce dont les hommes ont besoin. — S. AUG. — Ou encore : le Seigneur ne veut pas qu'ils possèdent ou portent aucune de ces choses, non qu'elles ne soient pas nécessaires au soutien de la vie, mais il les envoie ainsi pour montrer qu'elles leur sont dues par ceux qui croiront à la prédication de l'Évangile, de sorte que, tranquilles à cet égard, ils ne possèdent ni ne portent les choses nécessaires à la vie, ni les grandes, ni les petites. D'après saint Matthieu il leur dit : « Si ce n'est un bâton, » pour montrer que les fidèles devront tout à ses ministres qui ne demanderont rien de superflu. Ce bâton est aussi l'emblème de leur puissance lorsqu'il dit : « Ne prenez rien en chemin, si ce n'est un bâton. »

S. AMB.—On peut encore entendre ceci dans le sens de ceux qui veulent qu'on ne voie dans ce passage qu'une manière de former leur cœur spirituel qui doit se dépouiller pour ainsi dire du vêtement du corps, non-seulement en rejetant la puissance et en méprisant les richesses, mais même en renonçant aux sensualités de la chair. D'autres encore, par cette recommandation qui est faite aux apôtres de ne porter ni sac, ni bâton, ni deux tuniques, entendent qu'ils doivent ne pas thésauriser (ce que signifie le sac où on entasse), être sans colère ni violence (ce que signifie le bâton), sans feinte ni duplicité (ce que signifient les deux tuniques). — S. CYR. — Mais, dira-t-on, où trouveront-ils les choses nécessaires ? Et c'est pourquoi il ajoute : « En quelque maison que vous soyez entrés, demeurez-y et n'en sortez point. » Comme s'il disait : Contentez-vous des choses que vos disciples vous donneront en

ipsum *mendicos* mittit, quod neque panes ipsos portare vult, nec aliquid aliud quibus indigent multi. AUG. (*De cons. Evang.*, lib. 2, cap. 30). Vel Dominus hæc possidere discipulos ac ferre noluit; non quod necessaria non sint sustentationi hujus vitæ; sed quia sic eos mittebat, ut eis hæc deberi monstraret ab illis quibus Evangelium credentibus annuntiarent; ut sic securi non possiderent neque portarent huic vitæ necessaria, nec magna, nec minima. Ideo posuit secundum Marcum *nisi virgam*; ostendens a fidelibus suis omnia deberi ministris suis, nulla superflua requirentibus. Hanc autem potestatem virgæ nomine significavit, eum diceret: Ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum.

AMB. Possunt etiam qui volunt hoc ad

eum deducere tractatum, ut spiritualem tantummodo locus iste formare videatur affectum; qui velut indumentum quoddam videatur corporis exuisse, non solum potestate rejecta contemptisque divitiis, sed etiam carnis ipsius illecebris abdicatis. THÉOPH. Quidam etiam apostolos non portare peram, neque baculum, aut duas tunicas sic intelligunt, quod non thesaurizent (hoc enim pera innuit congregans multa), neque sint iracundi et turbulenti spiritus (quod significat baculus), neque sint ficti et duplici corde (quod significat tunica duplex). CYRIL. (ubi sup.). Sed diceret aliquis: Unde eis necessaria in promptu erunt? Et ideo subdit: Et in quacunque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis: quasi diceret: Sufficiat vobis discipulorum fructus,

recevant les spirituelles. De plus, il leur commande de demeurer dans la même maison, afin de ne pas contrister celui qui les aura reçus (en le quittant), et pour ne pas encourir le soupçon de sensualité ou de légèreté. — S. AMB. — Car il dit qu'un prédicateur du royaume céleste ne doit point aller de maison en maison et violer les droits sacrés de l'hospitalité. Cependant, afin qu'on sache que l'hospitalité leur est due, il leur dit de secouer la poussière de leurs pieds quand ils ne seront point reçus, et de sortir de la ville. D'où il suit : « Pour ceux qui ne vous recevront pas, sortez de leur ville et secouez même la poussière de vos pieds, etc. » — BÈDE. — Les apôtres secouent la poussière de leurs pieds, afin qu'elle soit un témoignage de leur labeur et prouve qu'ils sont entrés dans la ville, et que la prédication évangélique y est parvenue. Ou encore : ils secouent leur poussière lorsqu'ils ne reçoivent rien (pour leur nourriture) de ceux qui méprisent l'Évangile. — S. CYR. — Car il est peu probable que ceux qui méprisent la parole de salut et le père de famille se montrent bienveillants pour ses serviteurs, ou qu'ils demandent leurs bénédictions. — S. AMB. — Ou encore : il nous enseigne à bien reconnaître la bonne hospitalité, non-seulement en donnant la paix à ceux qui nous reçoivent, mais encore en les délivrant des fautes de la légèreté terrestre qui pourraient les ternir, parce qu'ils ont abrité le passage de la prédication apostolique. — BÈDE. — Pour ceux qui, par une négligence perfide ou avec intention, méprisent la parole de Dieu, il faut éviter leur société ; il faut secouer la poussière de ses pieds, de peur que, par de vaines actions comparables à la poussière, ils ne souillent les pas de quelque âme chaste.

qui recipientes a vobis spiritualia vos procurabunt. Jussit autem eos in una domo manere, ut nec hospitem gravent (eum scilicet dimittendo), nec ipsi gulositatis et levitatis suspicionem incurrant. AMB. Alienum namque a prædicatore regni cœlestis asserit cursitare per domos et inviolabilis hospitii jura mutare. Sed ut hospitii gratia deferenda censeatur, ita etiam si non recipiantur, excutiendum pulverem, egredendumque de civitate mandatur; cum sequitur: Et quicumque non receperit vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem excutite, etc. BÈD. Pulvis excutitur de pedibus apostolorum in testimonium laboris sui: quod ingressi sint in civitatem, et prædicatio apostolica ad illos usque pervenerit: sive

excutitur pulvis, cum nihil ab eis accipiunt (nec ad victum quidem necessarium) qui Evangelium spreverunt, CYRIL. (ubi sup.). Nam improbable valde est, contemnentem sermonem salutarem et patrum familias, se famulis benignos ostendere, vel benedictiones eorum exigere. AMB. Vel non mediocriter etiam boni remuneratio docetur hospitii, ut non solum pacem tribuamus hospitibus, verumetiam si qua eos terrenæ obumbrant delicta levitatis, receptis apostolicæ prædicationis vestigiis auferantur. BÈD. Qui vero perfida negligentia, vel etiam studio, verbum Dei contemnant, horum vitanda communio est, excutiendus pulvis pedum: ne gestis inanibus pulveri comparandis mentis castæ vestigium polluat.

EUS. — Après avoir ceint ses disciples de la puissance divine et des enseignements de la sagesse, comme des soldats de Dieu, le Seigneur les envoya aux Juifs comme docteurs et médecins, et ils allaient ainsi. D'où il suit : « Etant donc partis, ils allaient de village en village prêchant et guérissant partout; » comme *docteurs*, ils évangélisaient; comme *médecins*, ils guérissaient confirmant leurs paroles par leurs miracles.

Cependant Hérode le tétrarque entendit parler de tout ce que faisait Jésus, et son esprit était en suspens, parce que les uns disaient que Jean était ressuscité d'entre les morts; les autres qu'Elie était apparu; et d'autres qu'un des anciens prophètes était ressuscité. Alors Hérode dit : J'ai fait couper la tête à Jean, mais qui est celui-ci dont j'entends dire de si grandes choses? Et il avait envie de le voir.

S. CHRYS. — Hérode apprit les miracles de Jésus après beaucoup de temps et non dès le commencement, pour montrer l'orgueil superbe du tyran (qui ne les connut point dès le commencement). D'où il est dit : « Cependant Hérode entendit parler, etc. » — THEOPH. — Cet Hérode était fils d'Hérode-le-Grand qui fit mourir ses enfants; l'un était roi et l'autre tétrarque. Or, il s'informait du Christ qui il était; d'où il suit : « Et il hésitait. » — S. CHRYS. — Car les pécheurs redoutent ce qu'ils connaissent et ce qu'ils ignorent, ils ont peur des ombres, ils craignent tout et tremblent à chaque bruit. Tel est, en effet, le péché; il livre l'homme sans que personne le reprenne ou le poursuive; sans que personne l'accuse il le condamne, et il rend timide et lâche le coupable. Vient

EUSEB. (ubi sup.). Cum autem præcinxisset Dominus discipulos suos tanquam milites Dei divinis virtutibus et sapientiæ monitis, mittens eos Judæis, ut doctores et medicos, ipsi secundum hoc procedebant. Unde sequitur : Egressi autem circuibant per castella prædicantes et curantes ubique : quasi doctores quidem evangelizantes; sed quasi medici præstantes remedia, et verba miraculis comprobantes.

Audivit autem Herodes tetrarcha omnia quæ fiebant ab eo, et hæsitabat; eo quod diceretur a quibusdam quia Joannes surrexit a mortuis; a quibusdam vero quia Elias apparuit; ab aliis autem quia propheta unus de antiquis surrexit. Et ait Herodes : Joannem ego decollavi : quis est autem iste de

quo ego talia audio? Et quærebatur ridere eum.

CHRYS. (hom. 49, in Matth.). Multo transacto tempore, non a principio, percepit Herodes facta Jesu, ut patent tibi tyranni superbia (qui non a principio en scivit). Unde dicitur : Audivit autem Herodes, etc. THEOPH. Herodes erat filius magni Herodis, qui pueros interemit; sed ille quidem rex erat, iste autem tetrarcha. Inquirebat autem de Christo quis esset. Unde sequitur : Et hæsitabat. CHRYS. (in Cat. græc.). Peccatores enim metunt scientes et nescientes, umbras pavent, omnia suspicantur, et quemlibet strepitum pertimescunt. Tale siquidem peccatum est : nemine reprehendente vel arguente hominenu

ensuite la cause de cette crainte, lorsqu'il est dit : « Parce que quelques-uns disaient. » — THÉOPH. — Car les Juifs attendaient la résurrection des morts dans la vie temporelle, au milieu des repas et des festins, tandis que les ressuscités ne participeront plus aux actions de la chair. — S. CHRYS. — Lors donc qu'Hérode eut entendu parler des miracles que Jésus faisait, il dit : « J'ai fait couper là tête à Jean ; » il ne disait point cela par jactance, mais pour apaiser sa crainte et rassurer le trouble de son esprit, en se rappelant que lui-même l'avait mis à mort. Et, comme il avait fait couper la tête à Jean, il ajoute : « Qui est donc celui-ci, etc. » — THÉOPH. — Si c'est Jean et s'il est ressuscité des morts, en le voyant je le reconnaitrai. D'où il suit : « Et il cherchait à le voir. »

S. AUG. — Saint Luc, racontant ceci de la même manière que saint Marc, ne nous force point à admettre le même ordre dans les faits. De plus, saint Marc fait dire à d'autres (et non à Hérode) que Jean est ressuscité des morts ; mais, comme il a dit qu'Hérode hésitait, il faut entendre qu'après cette hésitation son esprit s'est arrêté à ce que les autres disaient et que (selon le récit de saint Matthieu) il a dit à ses serviteurs : « C'est Jean-Baptiste ressuscité des morts ; » ou bien, il faut prononcer ces paroles de saint Matthieu sur un ton qui indique qu'il hésitait encore.

Les apôtres, étant revenus, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait. Et Jésus les prenant avec lui, il se retira à l'écart dans un lieu désert, près de la ville de Bethsaïde. Lorsque le peuple l'eut appris il le suivit ; et Jésus les ayant bien recus, il leur parlait du royaume de Dieu, et guérissait

prodit, nemine accusante condemnat, et timidum et pigrum reddit delinquentem. Causa autem timoris ponitur consequenter, cum dicitur : Eo quod diceretur a quibusdam. THEOPH. Judæi enim resurrectionem mortuorum expectabant in vita carnali, et in commensationibus et potibus, sed resurgentes non erunt in carnalibus actibus. CHRYS. Cum ergo audisset Herodes quibus Jesus uteretur miraculis, ait : Joannem ego decollavi ; quod non erat ostentationis verbum, sed consolantis suum timorem, et persuadentis animæ perturbatæ recolere quod ipse eum occidit. Et quia Joannem decollaverat, subdit : Quis autem est iste, etc. THEOPH. Si Joannes est, et a mortuis resurrexit, videns eum cognoscam. Unde sequitur : Et quærebat videre eum.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 45).

Lucas autem hic eundem narrandi ordinem quem Marcus tenens, non cogit credi rerum gestarum eundem ordinem fuisse. In his etiam verbis Marco attestatur ad hoc duntaxat quod alii dixerint (non Herodes). Joannem a mortuis surrexisse ; sed quia hæsitantem commemoravit Herodem, intelligendum est, aut post istam hæsitationem confirmasse in animo suo quod ab aliis dicebatur, cum ait pueris suis (sicut Matthæus narrat) : Hic est Joannes Baptista, ipse resurrexit a mortuis ; aut ita pronuntianda sunt hæc verba Matthæi, ut eum hæsitare adhuc indicent.

Et reversi apostoli, narraverunt illi quæcunque fecerunt : et assumptis illis, secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaïde. Quod cum cognovissent turba, secutæ sunt

ceux qui avaient besoin d'être guéris. Comme le jour commençait à baisser, les douze apôtres lui vinrent dire : Renvoyez le peuple, afin qu'ils s'en aillent dans les villages et dans les lieux d'à l'entour pour se loger et trouver de quoi vivre, parce que nous sommes ici en un lieu désert. Mais Jésus leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui repartirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons; si ce n'est peut-être qu'il faille que nous allions acheter des vivres pour tout ce peuple; car ils étaient environ cinq mille hommes. Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir par troupes, cinquante à cinquante. Ce qu'ils exécutèrent en les faisant tous asseoir. Or, Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit, les rompit, et les donna à ses disciples afin qu'ils les présentassent au peuple. Ils en mangèrent tous, et furent rassasiés. Et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui en étaient restés.

S. AUG. — Saint Matthieu et saint Marc, à l'occasion de ce qui précède, racontent comment Jean fut mis à mort par Hérode. Saint Luc, qui avait déjà rapporté la passion de Jean, après avoir parlé de cette hésitation d'Hérode au sujet de la personne du Seigneur, ajoute aussitôt : « Les apôtres, étant revenus, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait. » — BÈDE. — Non-seulement ils racontent ce qu'eux-mêmes avaient fait et enseigné, mais encore ce que Jean avait souffert pendant qu'ils enseignaient, et ce sont ses propres disciples ou ceux de Jean qui le lui rapportent, comme l'insinue saint Matthieu.

S. ISID. — Comme le Seigneur a en abomination les hommes de sang et ceux qui demeurent avec eux quand ils ne quittent point leurs crimes, après le meurtre de Jean-Baptiste il s'éloigna des meurtriers et se retira. D'où il suit : « Jésus, les prenant avec lui, se retira à l'écart, dans un lieu désert, près de Bethsaïde. » — BÈDE. — Bethsaïde

illum; et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei, et eos qui cura indigebant, sanabat. Dies autem cœperat declinare. Et accedentes duodecim, dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt divertant, et inveniant escas, quia hic in loco deserto sumus : ait autem ad illos : Vos date illis manducare. At illi dixerunt : Non sunt nobis plusquam quinque panes et duo pisces, nisi forte nos eamus et emamus in omnem hanc turbam escas. Erant autem fere viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquagenos : et ita fecerunt. Et discubuerunt omnes. Acceptis autem quinque panibus, et duobus piscibus, suspexit in calum; et benedixit illis, et fregit, et distribuit discipulis suis ut ponerent ante turbas. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt.

Et sublatum est quod superfuit illis, fragmentorum copulini duodecim.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 45). Matthæus et Marcus, ex præcedentium occasione, narrant quemadmodum sit Joannes ab Herode occisus : Lucas autem, qui jam longe supra de passione Joannis narraverat, postquam commemoravit illam Herodis hæsitacionem de Domino quisnam esset, continuo subjungit : Et reversi apostoli narraverunt illi quæcunque fecerunt. BÈDE. Non solum autem narrant quæ ipsi fecerunt et docuerunt ; sed etiam quæ Joannes eis in docendo occupatis sit passus, vel sui vel ejusdem Joannis discipuli ei renuntiavit, sicut Matthæus insinuat.

ISID. Quia vero Dominus viros sanguinum abominatur, et commorantes cum

est une ville de Galilée, près du lac de Génésareth; c'est le pays des apôtres André, Pierre et Philippe. Il ne se retira point par crainte de la mort (comme le pensent quelques-uns), mais par miséricorde pour ses ennemis, afin qu'ils ne commissent point homicide sur homicide, et aussi afin d'attendre le temps marqué pour sa passion. — S. CHRYS. — Il ne s'était pas retiré plus tôt, et il avait attendu le récit de ce qui était arrivé, afin de manifester encore une fois la vérité de sa chair. — THÉOPH. — Or, le Seigneur s'en alla dans un lieu désert pour opérer le miracle des pains, afin que personne ne pût dire que les pains avaient été apportés d'une ville voisine. — S. CHRYS. — Ou encore: il va dans un lieu désert afin que personne ne le suive; mais le peuple, au lieu de le quitter, marche à sa suite; d'où il est dit: « Lorsque le peuple l'eut appris, il le suivit, etc. » — S. CYR. — Les uns demandaient à être délivrés des démons, les autres le suivaient pour être guéris de leurs maladies, sans compter ceux qui se tenaient assidûment auprès de lui par amour pour sa doctrine.

BÈDE. — Cependant le Sauveur puissant et bon reçoit ceux qui sont fatigués, instruit les ignorants, guérit les malades et nourrit ceux qui ont faim, montrant ainsi combien l'empressement des fidèles lui est agréable. D'où il suit: « Jésus, les ayant bien reçus, leur parlait du royaume de Dieu, etc. » — THÉOPH. — Afin que vous sachiez que la sagesse consiste dans les paroles et dans les œuvres, et que les paroles doivent s'accorder avec les œuvres, et les œuvres avec les paroles. Comme le jour baissait, les disciples, commençant à s'inquié-

eis, si a propriis criminibus non discedant, post occisionem Baptistæ deserens occisores, discessit. Unde sequitur: Et assumptis illis recessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidæ. BEDÆ. Est autem Bethsaida in Galilæa civitas Andreæ, et Petri, et Philippi, apostolorum, prope stagnum Genezareth. Non autem timore mortis hoc egit (ut quidam arbitrantur), sed parcens inimicis suis, ne homicidio homicidium jungerent; simul et opportunum suæ passionis tempus expectans. CHRYS. (hom. 50, in Matth.). Non autem prius, sed relato sibi quod acciderat discessit; manifestans per singula carnis veritatem. THÉOPH. In desertum autem locum abiit Dominus, quia operaturus erat miraculum panum; ne quis diceret quod de civitate, prope existente allati sunt panes. CHRYS. (hom. 50, in Matth.). Vel vadit in desertum locum, ut

nemo sequeretur; sed nec sic plebs recessit, sed comitatur ipsum: unde sequitur: Quod cum cognovissent turbæ, secutæ sunt illum, etc. CYRIL. (in Cat. græc. Patr.). Hi quidem postulantes a dæmonibus liberari; hi vero languorum remotionem exoptantes ab illo secuti sunt; necnon quos ejus oblectabat doctrina, illum attentissime visitabant.

BED. Ipse autem ut potens piusque Salvator excipiendo fatigatos, docendo inscios, sanando ægrotos, reficiendo jejunos, quantum devotione credentium delectetur, insinuat. Unde sequitur: Et excepit illos, et loquebatur eis de regno Dei, etc. THÉOPH. Ut addiscas quod quæ secundum nos est sapientia, dividitur verbo et opere; et quod decet dicere operata, et operari dicta. Declinante autem die, discipuli jam incipientes aliorum curam habere, turbæ miserentur;

ter de la foule, en eurent compassion; d'où il suit : « Comme le jour commençait à baisser, etc. » — S. CYR. — Car, selon ce qui vient d'être dit, ils demandaient la guérison de leurs diverses souffrances; or, les disciples, sachant qu'il pouvait accomplir par sa seule volonté ce que voulaient les infirmes, dirent : « Renvoyez-les, » qu'ils ne soient plus tourmentés. Admirez la mansuétude immense de celui qu'on prie ainsi; non-seulement il accorde ce que les disciples lui demandent, mais encore il y joint les dons de sa main généreuse, en commandant de leur servir à manger. D'où il suit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » — Il ne parla point ainsi ignorant leur réponse, mais pour les amener à dire combien ils avaient de pains, afin que la quantité de pains, étant déclarée par avance, servît à montrer la grandeur du miracle.

S. CYR. — Les disciples ne pouvaient faire ce qui leur était commandé n'ayant avec eux que cinq pains et deux poissons; d'où il suit : « Ils lui dirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons, à moins que nous n'allions acheter des vivres pour tout ce peuple. » — S. AUG. — Dans ce passage, saint Luc a résumé en une même phrase la réponse de Philippe disant : « Deux cents deniers ne suffiraient pas pour en donner à chacun, » et la réponse d'André disant, selon saint Jean : « Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons. » En effet, ce que dit saint Luc : « Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons, » se rapporte à la réponse d'André; et ce qu'il ajoute : « A moins que nous n'allions acheter des vivres pour tout ce peuple, » paraît être la réponse de Philippe, si ce n'est qu'il ne parle

unde sequitur : Dies autem cœperat declinare, etc. CYRIL. (ubi sup.). Sicut enim dictum est, diversarum passionum postulabant remedia; et quia videbant discipuli solo nutu posse perfici quod infirmi petebant, dicunt : Dimitte eos, ne amplius anxientur. Aspice autem exuberantem mansuetudinem ejus qui rogatur : non enim illa tantum largitur quæ postulant discipuli, sed sequentibus ipsum adjicit bona munificæ dextræ, mandans eis escas exhiberi. Unde sequitur : Ait autem ad illos : Vos date illis manducare. THEOPH. Non autem hoc dixit eorum responsionem ignorans; sed volens ipsos inducere ut dicerent quot panes haberent, et sic magnum ostenderetur ex eorum confessione miraculum, panum quantitate audita.

CYRIL. (ubi sup.). Sed quod mandabatur

intolerabile discipulis erat, qui non habebant penes se nisi quinque panes et duos pisces. Unde sequitur : At illi dixerunt : Non sunt nobis plusquam quinque panes et duo pisces, nisi forte nos eamus et emamus in omnem hanc turbam escas. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 4, cap. 46). In quibus quidem verbis Lucas in unam sententiam constrinxit responsionem Philippi dicentis : Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat; et responsionem Andreæ dicentis : Est puer unus hic qui habet quinque panes hordeaceos et duos pisces, ut narrat Joannes (cap. 6). Quod enim ait Lucas : Non sunt nobis plusquam quinque panes et duo pisces, ad Andreæ retulit responsionem : quod vero adjunxit : Nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas,

point des deux cents deniers, quoiqu'on puisse dire qu'il y est fait allusion dans la réponse d'André ; car, après avoir dit : « Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons, » il ajoute : « Mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ? » Ce qui revient à dire : « A moins que nous n'allions acheter des vivres pour tout ce peuple. » Cette différence dans les paroles et cette concordance dans les faits renferment pour nous le salutaire enseignement qu'il ne faut chercher dans les paroles que la volonté de ceux qui parlent, et que les historiens véridiques doivent s'appliquer surtout à la mettre en évidence dans leurs récits, qu'il y soit question de l'homme, ou de Dieu ou des anges. — S. CYR. — Afin d'élever encore la difficulté du miracle, il est parlé d'une grande multitude d'hommes, car il suit : « Ils étaient environ cinq mille hommes ; » sans compter les femmes et les enfants, comme il est rapporté par un autre évangéliste.

THEOPH. — Le Seigneur nous apprend que lorsque nous donnons à quelqu'un l'hospitalité, nous devons le faire s'asseoir et lui prodiguer tous nos soins. D'où il suit : « Il dit à ses disciples, etc. » — S. AUG. — Il ne faut pas s'inquiéter de ce que saint Luc dit, de les faire asseoir par *cinquante*, et saint Marc par *cinquante* et par *cent* ; car l'un ne dit qu'une partie, et l'autre dit tout. Si l'un ne parlait que de *cinquante* et l'autre que de *cent*, cela semblerait contradictoire ; il ne serait pas facile de reconnaître que les deux ayant été dits, chacun a rapporté un seul de ces nombres ; et cependant, qui ne conviendra qu'en y pensant bien cela devait se trouver ? J'ai dit ceci parce qu'il se présente souvent des choses de ce genre qui, pour ceux qui réfléchissent peu et

videtur ad responsionem Philippi pertinere ; nisi quod de ducentis denariis tacuit ; quamquam et in ipsius Andree sententia hoc posset intelligi. Cum enim dixisset : Est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos et duos pisces, adjunxit : Sed hæc quid inter tantos ? Hoc est dicere : Nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas. Ex qua varietate verborum, rerum autem sententiarumque concordia satis apparet salubriter nos doceri, nihil quærendum in verbis, nisi loquentium voluntatem ; cui demonstrandæ invigilare debent omnes veridici narratores, cum de homine, vel de angelo, vel de Deo aliquid narrant. CYRIL. (ubi sup.). Ut autem adhuc ad magis ardua feratur miraculum, ostenditur non parva fuisse multitudo virorum, cum sequitur : Erant autem viri fere quin-

que millia ; exceptis scilicet mulieribus et pueris, ut alius evangelistarefert (Matth., 14).

THEOPH. Docet autem Dominus quod decet, cum hospitatur aliquem, reclinare ipsum et omnis consolationis participem facere. Unde sequitur : Ait autem ad discipulos, etc. AUG., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Quod Lucas hic dicit quinquagenos jussos esse discumbere, Marcus vero quinquagenos et centenos, ideo non movet, quia unus partem dixit, alter totum. Verum si alius de quinquagenis tantum commemoraret, alius de centenis tantum, valde videretur esse contrarium ; nec satis dignosceretur utrumque dictum esse : unum autem ab altero, alterum ab altero esse commemoratum, et tamen attentius consideratum inveniri debuisset, quis non fateatur ? Hoc ideo dixi, quia existunt sæpe aliqua ejusmodi.

jugent témérairement, paraissent contradictoires et pourtant ne le sont point. — S. CHRYS. — Comme il fallait croire que le Christ était venu du Père, avant de faire ce miracle, il leva les yeux au ciel; d'où il suit : « Ayant pris les cinq pains, etc. » — S. CYR. — Il fit cela pour notre instruction, afin que nous sachions qu'au commencement du repas, avant de rompre le pain, nous devons l'offrir à Dieu et attirer sur lui la bénédiction céleste. D'où il suit : « Il le bénit et le rompit. » — S. CHRYS. — Il le distribue par les mains de ses disciples pour les honorer et pour qu'ils n'oublient point le miracle qu'il opère. Or, il ne tire point du néant de quoi nourrir la foule, afin de fermer la bouche aux manichéens, qui affirment que les créatures lui sont étrangères, et pour montrer que c'est lui qui donne la nourriture et qui a dit : « Que la terre germe. » Il multiplie ensuite les poissons pour signifier qu'il est le Seigneur de la mer comme de la terre. Il fait pour les malades un miracle particulier; ensuite il accorde un bienfait général en nourrissant même ceux qui ne sont pas malades. D'où il suit : « Et tous mangèrent et ils furent rassasiés. » — S. GRÉG. de Nysse. — Ce n'était pas le ciel distillant la manne, ni la terre produisant le froment, selon sa nature, pour apaiser leur faim, mais l'effusion d'un bienfait qui venait des trésors ineffables de la divine puissance. Car ce pain se prépare et se fait dans la main de ceux qui le distribuent, et il se multiplie en apaisant la faim de ceux qui le mangent. Ce n'est pas non plus la mer qui leur donne ses poissons pour les nourrir, mais celui-là même qui a mis les poissons dans la mer.

S. AMB. — Le peuple fut donc rassasié par un pain abondant et

quæ parum intendentibus, temere judicantibus, contraria videantur, et non sint. CHRYS. (homil. 50, in Matth.). Et quia credendum erat Christum venisse a Patre, facturus miraculum aspexit in cœlum. Unde sequitur : Acceptis autem quinque panibus, etc. CYRIL. (ubi sup.). Hoc etiam dispensative pro nobis fecit, ut discamus quod in principio mensæ cum frangere debemus panem, debemus Deo offerre, et elicere super ipsum benedictionem supernam. Unde sequitur : Et benedixit, et fregit. CHRYS. (ut sup.). Dat quidem eis per manus discipulorum honorando eos, et ne dent oblivioni jam peracto miraculo. Non autem ex non entibus facit escas ad pascendum turbas, ut obturet os Manichæi asserentis alienam esse ab eo creaturam; ostendens se esse victualium largitorem, et

qui dixit (Gen., 1) : Germinet terra. Multiplicat quoque pisces, ad significandum quod tam mari quam aridæ dominabatur. Bene autem in languentibus speciale peregit miraculum : agit et beneficium generale, aliens omnes, etiam non languentes. Unde sequitur : Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. GRÉG. Nyss. (orat. Catechetica magna, cap. 23). Quibus nec cœlum fluebat manna. nec tellus juxta sui naturam producens frumentum, eorum satisfacere egestati : sed ex ineffabilibus horreis divinæ potentiæ beneficium affluebat. Panis paratur factus in manibus ministrantium, necnon per saturitatem edentium augmentatur. Esum etiam piscium eorum necessitati non administrabat mare, sed ille qui in mare piscium genus inseruit.

AMB. Non exiguo, sed multiplicato cibo

multiplié ; on eût pu voir les parcelles multipliées sans être rompues sortir comme d'une source incompréhensible des mains de ceux qui les distribuèrent, et les fragments intacts glisser d'eux-mêmes sous les doigts de ceux qui les rompaient.

S. CYR. — Là ne s'arrêta point le miracle ; mais il suit : « On emporta douze paniers de fragments qui étaient restés, » afin de prouver manifestement que Dieu récompense surabondamment les œuvres de charité envers le prochain. — THEOPH. — Et encore pour nous apprendre ce que peut l'hospitalité, et combien nous augmentons nos biens en secourant les pauvres. — S. CHRYS. — Il fit surabonder non des pains, mais des fragments, pour montrer que c'étaient les restes des pains ; et il en resta douze paniers, afin qu'il y en eût autant que de disciples.

S. AMB. — Mystiquement, après que celle qui représentait l'Église a été guérie du flux de sang et que les apôtres ont été choisis pour annoncer le royaume de Dieu, il donne l'aliment de la grâce céleste. Or, remarquez à qui il le donne : non à ceux qui étaient oisifs, ni à ceux de la ville qui siégeaient dans la synagogue ou dans les dignités séculières, mais à ceux qui cherchaient le Christ dans le désert. — BEDE. — Après avoir quitté la Judée, qui s'était coupé la tête en ne croyant pas aux prophéties, il donne l'aliment de la parole dans le désert de l'Église, qui auparavant n'avait point d'homme ; et une grande multitude de fidèles laissent l'édifice de leur vie ancienne et de leurs diverses croyances pour suivre le Christ, qui se retire dans les déserts des nations.

populum liquet esse satiatum. Videres incomprehensibili quodam rigatu inter dividendium manus, quas non fregerant, fructificare particulas, et intacta frangentium digitis sponte sua fragmenta subreperc.

CYRIL. (ubi sup.). Nec ubique ad hoc tantum pervenit miraculum, sed sequitur : Et sublatum est quod superavit fragmentorum cophini duodecim. Ut hinc esset manifesta certificatio quod opus charitatis in proximos uberem vendicat retributionem a Deo. THEOPH. Et ut addisceremus quantum hospitalitas potest, et quantum augentur nostra, cum indigentibus subvenimus. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Fecit autem superabundare, non panes, sed fragmenta, ut ostendat illorum panum esse reliquias ; quæ tot factæ sunt, ut totidem essent cophini quot et discipuli.

AMB. Mystice autem postquam illa quæ Ecclesiæ typum accepit, a fluxu curata est sanguinis, postea quam apostoli ad evangelizandum regnum Dei sunt destinati, gratiæ cœlestis impertitur alimentum. Sed quibus impertiatur advertite : non otiosis ; non in civitate quasi in synagoga vel seculari dignitate residentibus ; sed inter deserta quærentibus Christum. BED. Qui derelicta Judæa, quæ prophetiæ sibi non credendo caput abstulerat, in deserto Ecclesiæ quæ virum non habebat, verbi pabula largitur. Petentem vero deserta gentium Christum multæ fidelium catervæ relictis mœnibus priscæ conversationis et variorum dogmatum sequuntur.

AMB. Qui autem non fastidiunt, ipsi excipiuntur a Christo, et cum ipsis loquitur Dei Verbum, non de secularibus, sed de

S. AMB. — Cependant le Christ reçoit ceux qui ne se découragent point, le Verbe de Dieu parle avec eux, oubliant les choses temporelles pour le royaume de Dieu; et si quelques-uns souffrent quelque douleur corporelle, il leur donne avec bonté sa guérison. Toujours il garde un ordre mystérieux, les guérissant d'abord de leurs maladies par la rémission des péchés, et ensuite leur prodiguant la nourriture de la table céleste. — BÈDE. — Or, il nourrit la foule quand le jour baisse, c'est-à-dire à la fin des temps ou lorsque le soleil de justice s'est incliné pour nous. — S. AMB. — Cependant, cette foule n'est pas encore nourrie des aliments les plus substantiels; car les cinq pains sont le premier, qui est comme un lait; les sept pains sont le second, et le corps du Christ, qui est le troisième, est une nourriture plus substantielle. Si donc quelqu'un craint de demander sa nourriture, qu'il laisse tous ses biens et qu'il accoure à la parole de Dieu; car celui qui commence à entendre la parole de Dieu commence à avoir faim, les apôtres commencent à voir celui qui a faim, et si ceux qui ont faim ne savent encore de quoi ils ont faim, le Christ le comprend, il sait qu'ils n'ont pas faim d'une nourriture temporelle, mais de l'aliment du Christ. En effet, les apôtres n'avaient pas encore compris que la nourriture du peuple fidèle n'était point vénale, mais le Christ savait que nous-mêmes devons être rachetés, et que sa nourriture nous serait donnée gratuitement.

BÈDE. — Les apôtres n'avaient que les cinq pains de la loi mosaïque et les deux poissons des deux Testaments qui étaient cachés dans la profondeur de mystères obscurs comme dans les eaux de la mer. Or, parce que l'homme a cinq sens extérieurs, les cinq mille hommes qui

regno Dei; et si qui corporalis gerunt ulcera passionis, his medicinam suam libenter indulget. Ubique autem mysterii ordo servatur, ut prius per remissionem peccatorum vulneribus medicina tribuatur, postea vero alimonia mensæ cœlestis exuberet. BÈDE. Die autem declinante, turbam reficit; id est, in fine seculorum appropinquante: vel cum Sol justitiæ pro nobis occubuit. AMB. Quamquam nondum validioribus hæc turba reficiatur alimentis. Primum enim in modum lactis quinque sunt panes; secundum, septem; tertium corpus Christi est esca solidior. Si quis autem petere cibum veretur, ipse relictis suis omnibus festinet ad Dei verbum. Dum autem aliquis audire incipit Dei verbum, incipit esurire. Incipiunt apostoli

esurientem videre: et, si illi qui esuriunt, adhuc non intelligant quid esuriant, intelligit Christus: scit quod non secularem cibum esuriant, sed cibum Christi: nondum enim intellexerant apostoli cibum populi credentis non esse venalem. Noverat Christus nos potius esse redimendos, suas vero epulas esse gratuitas.

BÈDE. Nondum erant apostolis nisi quinque panes mosaicæ legis, et duo pisces utriusque Testamenti, quæ in abdito mysteriorum latentium quasi aquis abyssi tangebantur. Quin vero quinque sunt exteriores hominis sensus, quinque millia viri Dominum secuti designant eos qui in seculari adhuc habitu pœsiti, exterioribus quæ possident, bene uti noverunt: qui quinque

suivirent le Seigneur figurent ceux qui, placés encore dans la vie du siècle, savent bien user des choses extérieures qu'ils possèdent, et se nourrissent des cinq pains, parce qu'ils ont besoin d'être encore gouvernés par les préceptes de la loi; car ceux qui renoncent entièrement au monde deviennent plus grands par la nourriture évangélique. De plus, les divers groupes de convives figurent les diverses assemblées de l'Église de toute la terre qui ne font qu'une Église catholique.

S. AMB. — Mystiquement, ce pain que rompt le Christ est la parole de Dieu et la prédication du Christ qui se multiplie en se distribuant; car, avec peu de discours, il a donné à tous les peuples une abondante nourriture. Il nous a donné ses enseignements comme des pains, qui se multiplient en sortant de notre bouche. — BÈDE. — Or, le Sauveur ne créa pas de nouveaux aliments pour apaiser la faim de la multitude, mais prenant ceux qu'avaient les apôtres, il les bénit, parce que, venant dans sa chair, il ne prêche point autre chose que ce qui a été annoncé, mais il nous fait voir les mystères de la grâce contenus dans les paroles prophétiques. Il lève les yeux au ciel pour nous apprendre à diriger vers le ciel l'élan de notre esprit, et à y chercher la lumière de la science; il rompt le pain et le distribue à ses disciples pour le servir à la multitude, parce qu'il leur a ouvert les mystères de la loi et des prophéties pour qu'ils les prêchent dans tout le monde.

S. AMB. — Ce n'est pas sans raison que ce qui est de trop pour la multitude est recueilli par les apôtres, parce que les choses divines se trouvent plutôt auprès des élus que parmi le peuple. Heureux celui qui peut recueillir même ce que laissent les docteurs! Mais pourquoi le Christ remplit-il ces douze paniers, sinon pour délivrer le peuple juif?

panibus aluntur, quia tales necesse est legalibus adhuc præceptis instrui. Nam qui mundo ad integrum renuntiant, evangelica refectione sublimes sunt. Diversi autem convivantium discubitus, designant diversos per orbem terrarum ecclesiarum conventus, qui unam catholicam faciunt.

AMB. Hic vero panis, quem frangit Jesus, mystice quidem Dei verbum est et sermo de Christo; qui cum dividitur, augetur: de paucis enim sermonibus omnibus populis redundantem alimoniam ministravit. Dedit sermones nobis velut panes, qui dum nostro libantur ore, geminantur. BED. Turbis autem esurientibus Salvator non nova creat cibaria, sed acceptis his quæ habuerunt discipuli, benedicit; quia veniens

in carne non alia quam prædicta sunt, prædicat, sed prophetiæ dicta mysteriis gratia grava demonstrat. Respicit in cælum, ut illuc dirigendam mentis aciem, ibi lucem scientiæ doceat esse quærendam. Frangit, et ante turbas ponenda distribuit discipulis, quia legis et prophetiæ sacramenta ois ut per mundum prædicent patefecit.

AMB. Non otiose autem quæ turbæ supersunt a discipulis colliguntur, quia ea quæ divina sunt, apud electos facilius possis quam apud populos reperire. Beatus ille qui potest colligere quæ etiam doctis supersint. Qua ratione autem cophinos Christus duodecim implevit, nisi ut illud populi judaici solveret; quia manus ejus in cophino servierant (*Psalm. 80*)? Hoc est,

car ses mains ont servi avec des paniers, c'est-à-dire que ce peuple, qui auparavant portait de la terre dans des paniers (1), travaille maintenant pour obtenir le pain de la vie céleste par la croix du Christ. Et ce don n'est pas pour un petit nombre, mais pour tous; car les douze paniers figurent l'établissement de la foi dans chaque tribu. — BÈDE. — Ou encore : les douze paniers figurent les douze apôtres et tous les docteurs qui les ont suivis; au dehors, ils étaient méprisés par les hommes, mais au dedans ils étaient remplis des reliques d'une nourriture salutaire.

Un jour, comme il priait en particulier, ayant ses disciples avec lui, il leur demanda : Que dit le peuple de moi? Qui dit-il que je suis? Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean - Baptiste, les autres Elie, les autres que c'est quelqu'un des anciens prophètes qui est ressuscité. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre répondit : Vous êtes le Christ de Dieu. Alors il leur défendit très expressément de parler de cela à personne. Et il ajouta : Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres, et par les docteurs de la loi, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour.

Le Seigneur, séparé de la foule et retiré à l'écart, se livrait à la prière; d'où il est dit : « Un jour, comme il était seul à prier, etc. » Il se faisait ainsi le modèle de ses disciples, leur enseignant la douce pratique des dogmes de sa doctrine; car les pasteurs des peuples doivent être au-dessus de leurs sujets par leurs mérites, s'occupant avec mesure des choses nécessaires à la vie et se livrant à ce qui plaît à Dieu.

(1) Allusion à ce qui est rapporté dans l'Exode sur les travaux des Hébreux en Egypte.

populus qui ante lutum cophinis colligebat, hic jam per crucem Christi vitæ cœlestis operatur alimoniam. Nec paucorum hoc munus, sed omnium est. Nam per duodecim cophinos tanquam tribuum singularum fidei firmamentum redundat. BÈDE. Vel per cophinos duodecim apostoli figurantur, et omnes sequentes doctores; foris quidem hominibus despecti, sed intus salutaris cibi reliquiis cumulati.

Et factum est cum solus esset orans, orant cum illo et discipuli; et interrogavit illos, dicens : Quem me dicunt esse turbæ? At illi responderunt et dixerunt : Alii Joannem Baptistam; alii autem Eliam; alii vero quia unus propheta de prioribus sur-

rexit. Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis? Respondens Simon Petrus, dixit : Christum Dei. At ille increpans illos præcepit ne cui dicerent hoc; dicens quia oportet Filium hominis multa pati, et reprobari a senioribus, et a principibus sacerdotum et scribis, et occidi, et tertia die resurgere.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Sequestratus a populis Dominus, et seorsum positus vacabat orationibus : unde dicitur : Et factum est, cum solus esset orans, etc. Formam enim in hoc seipsum constituebat, docens discipulos artem facilem doctrinalem dogmatum. Reor enim oportere populorum antistites etiam meritis præesse

— BÈDE. — Les disciples étaient avec le Seigneur, mais lui seul pria son Père, parce que les saints peuvent s'unir au Seigneur par la foi et par la charité, mais le Fils seul peut pénétrer les mystères incompréhensibles de la miséricorde du Père. Il prie donc toujours seul, parce que les prières de l'homme ne peuvent comprendre les desseins de Dieu, et que nul ne peut participer aux sentiments intérieurs du Christ.

S. CYR. — Cependant ce soin de la prière pouvait troubler les disciples; car ils voyaient prier comme un homme celui qu'ils avaient vu auparavant faire des miracles avec une autorité divine. Afin donc de dissiper ce trouble, il les interroge, non qu'il ignorât les acclamations du peuple, mais pour les soustraire à l'opinion de la foule et pour leur inspirer une foi véritable; d'où il suit : « Il leur demande : Qui le peuple dit-il que je suis? » — BÈDE. — Avant d'éprouver la foi des disciples, le Seigneur a soin de demander l'opinion du peuple, de peur que leur confession ne semble formée par l'opinion de la foule plutôt qu'établie par la connaissance de la vérité, ou qu'ils ne paraissent hésiter, comme Hérode, sur ce qu'ils ont entendu dire, plutôt que croire par ce qu'ils ont vu. — S. AUG. — On peut se demander comment saint Luc a pu dire que le Seigneur interrogea ses disciples sur l'opinion que les hommes avaient de lui lorsqu'il était seul à prier et que les disciples étaient présents, tandis que saint Marc dit qu'il les interrogea en chemin; mais ceci ne peut inquiéter que celui qui pense que jamais il n'a prié en chemin.

S. AMB. — Ce n'est pas en vain que les disciples rapportent l'opinion

subditis suis, in rebus necessariis jugiter conversantes, et illa tractantes quibus Deus placatur. BÈDE. Aderant autem discipuli Domino, sed ipse Patrem solus oravit; quia possunt sancti Domino fidei amorisque societate conjungi, sed incomprehensibilia paternæ dispositionis arcana solus novit Filius penetrare: ubique ergo solus obsecrat, quia Dei consilium humana vota non capiunt, neque quisquam potest interiorum particeps esse cum Christo.

CYRIL. (ubi supra). Poterat autem orationis negotium turbare discipulos: videbant enim humanitus orare, quem olim viderant auctoritate divina peragentem miracula. Ut igitur hujusmodi propelleret turbationem, eos interrogat; non quia nesciret ab exterioribus sibi collata præconia, sed ut eos a plurium opinione auferret, et rec-

tam fidem eis insereret. Unde sequitur: Et interrogavit illos dicens: Quem me dicunt esse turbæ? BÈDE. Pulchre Dominus fidem discipulorum exploraturus, prius turbarum sententiam interrogat; ne illorum confessio, non veritatis agnitione probata, sed vulgi videatur opinione formata; nec compta credere, sed instar Herodis de auditis hæsitare putentur. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 53). Potest autem illud movere quod Lucas Dominum interrogasse discipulos suos, quem illum dicerent homines, tunc dixit, cum esset solus orans, et adessent etiam ipsi; porro autem Marcus in via dicit illos hoc ab eodem interrogatos; sed hoc eum movet qui putat quia nunquam oravit in via.

AMB. Non est autem otiosa turbæ opinio, quam discipuli respondent, cum subditur:

de la foule, lorsqu'il est ajouté : « Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste (qu'ils savaient être décapité); d'autres, Élie (qu'ils croyaient devoir venir); d'autres, que quelqu'un des anciens prophètes est ressuscité. » Mais qu'une autre sagesse approfondisse ces paroles, car si l'apôtre saint Paul ne voulait savoir que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié, que puis-je désirer savoir de plus que le Christ? — S. CYR. — Admirez la prudence de cette question; il commence par les amener à dire les louanges du peuple, afin de les réfuter et de produire en eux une opinion véritable. C'est pourquoi les disciples ayant dit l'opinion du peuple, il leur demande leur pensée quand il ajoute : « Mais vous, qui dites-vous que je suis? » Ah! que de grandeur dans ce *vous*! Il les distingue de la foule, afin qu'ils en évitent les opinions; comme s'il disait : Vous qui, par mon choix, avez été appelés à l'apostolat, vous, les témoins de mes miracles, qui dites-vous que je suis? Cependant, Pierre prévient les autres, et devenu l'organe de tout le collège apostolique, il s'échappe en paroles de divin amour et proclame la confession de sa foi, lorsqu'il est dit : « Pierre répondit : Vous êtes le Christ de Dieu. » Il ne dit pas simplement qu'il est *Christ de Dieu*, mais avec l'article, *le Christ* par excellence. C'est pourquoi nous lisons dans le grec τὸν Χριστόν; car plusieurs, ayant reçu l'onction de Dieu, ont été appelés *christs* dans divers sens. En effet, les uns ont reçu l'onction des rois, les autres celle des prophètes, et nous-mêmes, qui recevons l'onction du Saint-Esprit par le Christ, nous sommes appelés *christs*. Or, un seul est le Christ de Dieu et du Père, comme ayant seul pour propre père celui qui est dans les cieux.

At illi responderunt et dixerunt : Alii Joannem Baptistam (quem decollatum sciebant), alii autem Eliam, quem venturum putabant; alii autem quia propheta unus de prioribus surrexit. Sed hoc querere alterius prudentiæ est : nam si Paulo Apostolo satis est nihil scire, nisi Christum Jesum, et hunc crucifixum (1 Cor., 2), quid amplius mihi desiderandum est scire quam Christum? CYRIL. (ubi sup.). Vide autem interrogationis elegantiam. Dirigit enim prius eos ad extrinsecas laudes, ut eis evulsis veram opinionem generet : unde cum dixissent discipuli plebis opinionem eorum sententiam interrogat, cum subditur : Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis? O! quam præcipuum illud vos! Excipit eos ab aliis, ut eorum vitent opiniones :

quasi diceret : Vos qui censura mea vocati estis ad apostolatam, testes miraculorum meorum, quem me esse dicitis? Prævenit autem Petrus cæteros, fitque os totius collegii, eructatque divini amoris eloquia; profertque fidei confessionem, cum dicitur : Respondens autem Petrus dixit : Christum Dei : non simpliciter eum esse Christum Dei, sed magis cum articulo : unde in græco habetur, τὸν Χριστόν, nam plures divinitus uncti diversimode vocati sunt christi : quidam enim uncti fuerunt in reges, quidam in prophetas. Nos autem per Christum Sancto peruncti Spiritu nomen obtinuimus Christi, sed unus solus est, qui est Christus Dei et Patris, quasi ipso solo proprium habente Patrem qui in cælis est : et sic Lucas concordat quidem in sententiis cum

C'est ainsi que saint Luc s'accorde avec ce passage de saint Matthieu qui fait dire à Pierre : *Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant* ; seulement, il abrège et lui fait dire : *Le Christ de Dieu*. — S. AMB. — Car dans ce seul nom se trouvent exprimées la divinité et l'incarnation, et aussi la foi de la passion. Ainsi, il comprend tout en exprimant la nature et le nom qui est l'abrégé de ses attributs.

S. CYR.—Il faut remarquer la prudence de Pierre qui confesse un seul Christ, contre ceux qui osent prétendre qu'Emmanuel se divise en deux christes ; de plus, lui-même ne les a pas interrogés en disant : « Qui les hommes disent-ils qu'est le Verbe divin ? » Mais, *le Fils de l'homme ?* c'est celui-là que Pierre confesse être le Fils de Dieu, il est donc admirable et digne des suprêmes honneurs, pour avoir cru que celui qu'il contemplait dans la forme humaine était *le Christ du Père* ; c'est-à-dire que le Verbe qui procède de la substance du Père s'était fait homme.

S. AMB.—Cependant notre Seigneur Jésus-Christ ne voulut point d'abord être prêché, afin de ne susciter aucun trouble ; d'où il suit : « Il leur recommanda vivement de n'en parler à personne. » Il impose le silence à ses disciples pour plusieurs motifs ; pour tromper le prince du monde, pour éloigner toute jactance, et pour nous apprendre l'humilité. Le Christ n'a donc pas voulu être glorifié ; vous, qui êtes né dans l'ignominie, vous glorifierez-vous ? De plus, il ne voulait pas que ses disciples, encore grossiers et imparfaits, fussent opprimés par la grandeur d'une trop haute prédication. Ainsi, il leur est défendu de l'évangéliser *Fils de Dieu*, afin que plus tard ils l'évangélisent *crucifié*. — S. CHRYS.— Et c'est avec raison que le Christ défendit alors de dire à personne qu'il fût le Fils de Dieu, jusqu'à ce qu'ayant ôté les sujets

Matthæo, qui narravit Petrum dixisse : Tu es Christus Filius Dei vivi ; sed utens breviloquio, ait eum dixisse : Christum Dei. AMBR. In uno enim hoc nomine, et Divinitatis, et incarnationis expressio, et fides est passionis. Complexus est itaque omnia, qui et naturam et nomen expressit, in quo summa virtutum est.

CYRIL. (ubi supra). Sed notandum quod unum confessus est esse Christum prudentissimus Petrus ; contra præsumentes Emmanuelem in duos christos dividere : neque enim sciscitatus est eos dicens : Quem dicunt homines esse divinum Verbum ? sed, Filium hominis ? Quem Petrus confessus est esse Filium Dei. In hoc ergo admirandus est, et dignus factus tam præcipuis hono-

ribus ; quia quem admiratus est in forma nostra, hunc credidit esse Christum Patris ; scilicet hominem factum Verbum quod processit de Patris substantia.

AMB. Dominus autem Jesus Christus prædicari se primo noluit, ne ullus strepitus nasceretur : unde sequitur : At ille increpans eos præcepit ne cui dicerent hoc : multis ex causis jubet tacere discipulos ; ut fallat principem mundi, declinet jactantiam, et doceat humilitatem : ergo Christus noluit gloriari, et tu qui ignobilis natus es, gloriaris ? Simul ne rudes et imperfecti adhuc discipuli maxime prædicationis molibus opprimantur. Prohibentur ergo evangelizare eum Dei Filium, ut evangelizarent postea crucifixum. CHRYS. (hom. 55, in Matth.). Oppor-

de scandale et consommé le supplice de la croix, il eût imprimé à son sujet une opinion juste et inébranlable dans l'âme de ceux qui l'écoutaient; car ce qui a été une fois enraciné et ensuite arraché a bien de la peine à tenir s'il est planté de nouveau, tandis que ce qui une fois planté demeure immobile s'accroît facilement. Et puisqu'une parole suffit à scandaliser Pierre, qu'arriverait-il à la plupart si, après avoir entendu dire qu'il est le Fils de Dieu, ils le voyaient crucifié et conspué? — S. CYR. — Les disciples devaient donc l'annoncer dans toute la terre; car c'était l'œuvre de ceux qu'il avait choisis pour l'apostolat; mais, comme selon l'Écriture, *il est un temps pour chaque chose*, il convenait que la croix et la résurrection fussent accomplies, et que la prédication des apôtres vînt ensuite; d'où il suit: « Disant: Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, etc. » — S. AMB. — Peut-être le Seigneur, sachant que ses disciples eux-mêmes auraient de la peine à croire le mystère de sa passion et de sa résurrection, voulut-il leur annoncer lui-même sa passion et sa résurrection.

Il disait aussi à tout le monde: Si quelqu'un veut venir avec moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi la sauvera. Et que servirait à un homme de gagner tout le monde aux dépens de lui-même, et en se perdant lui-même? Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira aussi de lui lorsqu'il viendra dans sa gloire, et dans celle de son Père, et des saints anges. Je vous dis, en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu.

S. CYR. — Les chefs des armées excitent au courage les guerriers,

tunc etiam Dominus tunc vetuit nulli dicere quod ipse esset Christus, quatenus sublatis de medio scandalis, et crucis consummato patibulo, habitualiter imprimeretur audientium menti conveniens de eo opinio: nam radicatum semel et postmodum evulsum, vix unquam denuo insitum rotinebitur: quod autem semel insitum perseverat immobile, de facili concrescit: nam si Petrus ex solo auditu scandalizatus est, quid quamplures paterentur, cum audissent Filium Dei esse, viderent autem crucifixum et consputum? CYRIL. (ubi supra). Oportebat ergo discipulos eum ubique terrarum prædicare: hoc enim erat opus electorum ab eo ad apostolatus officium: sed ut sacra Scriptura testatur (Eccl., 6): Tempus est unicuique

rei: decebat enim ut crux et resurrectio impleretur, et sic sequeretur apostolorum prædicatio. Unde sequitur: Dicens quia oportet Filium hominis multa pati, etc. AMB. Fortasse quia sciebat Dominus difficile passionis et resurrectionis mysterium etiam discipulos credituros, ipse voluit esse suæ passionis et resurrectionis assertor.

Dicebat autem ad omnes: Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me: qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam: nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam. Quid enim proficit homo, si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum

non-seulement en leur promettant les honneurs de la victoire, mais même en leur disant qu'il est glorieux de *souffrir*. Nous voyons notre Seigneur Jésus-Christ agir de même, car il avait prédit aux apôtres qu'il aurait à souffrir les calomnies des Juifs, qu'il serait mis à mort et qu'il ressusciterait le troisième jour. Afin donc qu'ils ne pensent pas que le Christ doit être persécuté pour le salut du monde, et qu'eux-mêmes pourront mener une vie sensuelle, il montre que ceux qui veulent obtenir sa gloire devront nécessairement marcher à travers les mêmes combats; d'où il est dit : « Il disait à tous. » — BÈDE. — Il dit *à tous*, parce que ce qui précède, au sujet de la foi à la naissance ou à la passion du Seigneur, s'était passé à l'écart entre lui et ses seuls disciples.

S. CHRYS. — Cependant, comme le Seigneur est miséricordieux et bon, il ne veut avoir aucun serviteur contraint ou forcé, mais il veut qu'on le serve spontanément, et en lui rendant grâces d'être à son service; c'est pourquoi il ne force ni ne violente personne, mais il attire par la persuasion et par les bienfaits tous ceux qui veulent le suivre, en disant : « Si quelqu'un veut, etc. » — S. BAS. — Il propose sa propre vie comme modèle d'une vie parfaite à ceux qui veulent lui obéir, quand il dit : « Venir après moi; » il ne veut pas parler de le suivre corporellement (ce qui serait impossible, le Seigneur étant déjà dans les cieux), mais d'une imitation fidèle de sa vie selon la mesure de nos forces. — BÈDE. — Or, si quelqu'un ne renonce à soi-même, il ne peut s'approcher de celui qui est au-dessus de lui; d'où il suit : « Qu'il

sui faciat? Nam qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cum venerit in majestate sua et Patris, et sanctorum angelorum. Dico autem vobis : Vere : sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Ducum magnanimi strenuos in armis ad audaciam provocant; non solum eis honores pollicendo victoriæ, sed etiam ipsum pati gloriosum esse dicentes. Tale quid videmus docere Dominum Jesum Christum : prædixerat enim apostolis quod oporteret eum perpeti Judæorum calumnias, occidi, et tertia die resurgere. Ne igitur putarent Christum quidem passurum persecutiones pro vita mundi, eis vero liceret mollem vitam ducere, ostendit quod per æqua certamina necessario gradi decet cupientes ejus gloriam

obtinere Unde dicitur : Dico autem ad omnes. BÈDE. Pulchre posuit, ad omnes; qui superiora, quæ ad fidem dominicæ natiuitatis vel passionis pertinent, cum solis discipulis seorsum egit.

CHRYS. (homil. 56, in *Matth.*). Cum autem Salvator sit pius et benignus, nullum invitum aut coactum habere vult famulum, sed spontaneos et gratias agentes ei pro famulatu : et ideo neminem cogendo aut necessitatem imponendo, sed persuadendo et benefaciendo, universos volentes attrahit, dicens : Si quis vult. BASIL. (in *Cons. mon.*, cap. 4). Vitam autem propriam in formam optimæ conversationis tradidit volentibus ei obedire, cum dicit : Post me venire; non obsecutionem corporalem insinuans (esset enim in omnibus impossibilis Domino jam in cælis existente), sed debitam conversationis pro posse imitationem. BÈDE. Nisi au-

renonce à soi-même. » — S. BAS. — Le renoncement à soi-même est l'oubli entier des choses passées et l'abandon de ses propres volontés. — ORIG. — Celui-là renonce aussi à lui-même qui, par une réforme convenable et par une sincère conversion, change les habitudes mauvaises de sa vie; qui, après avoir vécu dans les plaisirs, renonce à sa vie licencieuse et devient chaste; pareillement, la réforme de tout vice est un renoncement à soi-même. — S. BAS. — De plus, désirer souffrir la mort pour le Christ, mortifier ses membres terrestres, se disposer courageusement à courir tous les périls pour le Christ, et ne s'affliger de rien dans la vie présente, c'est porter sa croix; d'où il est ajouté: « Qu'il porte sa croix chaque jour. » — THÉOPH. — Il appelle *croix* une mort ignominieuse, insinuant que celui qui veut suivre le Christ ne doit pas redouter de souffrir pour lui, même une mort ignominieuse. — S. GRÉG. — On peut encore porter sa croix de deux manières; en affligeant son corps par la pénitence, ou en désolant son âme par la compassion.

S. GRÉG. — Il réunit avec raison ces deux choses: « Qu'il renonce à soi-même et porte sa croix. » Car, de même que celui qui est prêt à monter sur la croix se résigne à la mort dans son âme, et marche comme ne pensant plus à vivre, de même celui qui veut suivre le Seigneur doit d'abord renoncer à soi-même et ensuite porter sa croix, de sorte que sa volonté soit prête à souffrir toute espèce de douleur. — S. BAS. — La perfection consiste donc à tenir son cœur dans l'indifférence même de la *vie* et à être toujours prêt à mourir, sans ce-

tem quis a semetipso deficiat, ad eum qui supra ipsum est non appropinquat. Unde dicitur: Abneget semetipsum. BASIL. (in *Regulis fusius disputatis*, ad interrog. 6). Abnegatio quidem sui ipsius est totalis præretorum oblivio, et recessus a propriis voluntatibus. ORIG. (tract. 2, in *Matth.*). Abnegat etiam aliquis seipsum, dum vitam prius in malitia consuetam alteratione debita sive bona conversione commutat; qui dudum in lascivia vixerat, abnegat semetipsum lascivum, cum fit castus; et similiter ab continentia cujuslibet criminis sui ipsius abnegatio est. BASIL. (in *Regulis*, ut sup.). Appetitus autem mortis tolerandæ pro Christo, et mortificatio membrorum quæ sunt super terram (ad *Colos.*, 3), et viriliter disponi ad omne periculum sustinendum pro Christo, et non affici quemquam ad vitam præsentem, hoc est tollere crucem

suam: unde subditur: Et tollat crucem suam quotidie. THEOPH. Crucem hic dicit mortem exprobrabilem; innuens quod si quis vult Christum sequi, non debet effugere propter ipsum etiam exprobrabilem mortem. GREG., in homil. (32, in *Evang.*). Duobus etiam modis crux tollitur, dum aut per ab continentiam affligitur corpus, aut per compassionem afficitur animus.

GREG. (vel Isaac Monachus in *Cat. grec. Patr.*). Recte autem conjungit hæc duo: Abneget semetipsum, et tollat crucem suam; sicut enim qui paratus est ascendere crucem sumit, in mente sua mortis intentionem, sicque vadit non æstimans amplius hanc vitam participare, ita qui sequi vult Dominum, primo debet abnegare seipsum, et sic tollere crucem; ut ejus voluntas sit prompta ad omnem miseriam sustinendam. BASIL. (in *Regulis fusius disputatis*, ad in-

pendant se confier en soi-même. Cette perfection commence par la séparation des choses extérieures; par exemple, des richesses et de la vaine gloire, ou par le détachement des choses inutiles.

BÈDE. — Il nous est donc commandé de porter chaque jour cette croix, et, après l'avoir prise, de suivre le Seigneur qui lui-même a porté sa croix; d'où il suit : « Et qu'il me suive. » — ORIG. — Il donne la raison de ceci, en ajoutant : « Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra. » C'est-à-dire que celui qui voudra vivre selon la vie présente et conserver son âme au milieu des choses sensibles la perdra et n'arrivera point au terme de la béatitude. Il ajoute, au contraire : « Celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi la sauvera. » C'est-à-dire que celui qui, pour la vérité, néglige les choses sensibles et s'expose à la mort, celui-là, qui, pour ainsi dire, perd sa vie pour le Christ, la sauvera. Si donc il est heureux de sauver sa vie (par rapport au salut qui est en Dieu), il doit y avoir une heureuse perte de la vie, celle qui se fait en vue du Christ. Ceci me paraît encore se rapporter à ce qui précède : de renoncer à soi-même, ce qui veut dire que chacun doit perdre son âme pécheresse pour prendre celle qui est sauvée par la vertu.

S. CYR. — Cependant il insinue que souffrir pour le Christ est incomparablement supérieur aux délices et aux biens du monde; d'où il suit : « Que sert à l'homme de gagner le monde entier aux dépens de lui-même et en se perdant lui-même ? » Comme s'il disait : Lorsque quelqu'un, considérant les plaisirs et les biens présents, refuse de souffrir et choisit une vie splendide s'il est riche, quel avantage lui en

terrog. 8). In hoc igitur consistit perfectio, ut impassibiliter se habeat secundum affectum etiam ad ipsum vivere; et habeat in promptu mortis responsum, nequaquam in seipso confidat. Sumit autem exordium perfectio ab exteriorum alienatione; puta possessionum vel inanis gloriæ, vel præcisæ affectionis inutilium rerum.

BÈDE. Prædictam crucem igitur quotidie tollere, et ea sumpta Dominum sequi jubemur, qui crucem propriam bajulavit. Unde sequitur : Et sequatur me. ORIG. (ut sup.). Hujus autem causam assignat, subdens : Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam : id est, qui vult secundum vitam præsentem vivere, et propriam animam in sensibilibus conservare, hic eam perdet, non deducens eam ad terminos beatitudinis. Econtrario autem subdit : Nam qui perdi-

derit animam suam propter me, salvam faciet illam : id est, qui negligit sensibilia intuitu veritatis exponens se morti, hic tanquam animam perdens pro Christo, eam potius salvabit. Itaque si animam salvari beatum est (relatum ad eam quæ est in Deo salutem) debet esse et quædam bona perditio animæ, quæ fit intuitu Christi. Videtur etiam mihi persimile ei, quod est abnegare seipsum secundum prædicta, decere perdere quemlibet propriam animam peccatricem, ut sumat eam quæ per virtutem salvatur.

CYRIL. (ubi sup.). Quod autem incomparabiliter exercitium passionis Christi superet delicias et pretiosa mundi, insinuat subdens : Quid proficit homini si lucretur universum mundum, seipsum autem perdat, et detrimentum sui faciat ? Quasi dicat :

reviendra-t-il quand il aura perdu son âme? En effet, la figure de ce monde passe et les plaisirs disparaissent comme l'ombre; car les trésors de l'impie ne lui serviront de rien, tandis que la justice sauve de la mort.

S. GRÉG. — Comme la sainte Eglise a des temps de persécution et des temps de paix, le Seigneur a désigné ces deux temps dans ses enseignements. En effet, dans les temps de persécution, il faut savoir donner son âme, c'est-à-dire sa vie; ce qu'il a signifié en disant: « Celui qui aura perdu son âme; » mais dans les temps de paix, il faut dompter les désirs terrestres les plus dominateurs; ce qu'il a signifié en disant: « Que sert à l'homme, etc. » Nous méprisons pour la plupart toutes les choses passagères, cependant nous sommes encore retenus par la honte humaine qui nous empêche d'exprimer par la voix la justice que nous avons dans l'âme; c'est pourquoi le Seigneur ajoute le remède convenable à cette blessure, en disant: « Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui. » — THÉOPH. — Celui-là rougit du Christ qui dit: « Je ne crois pas au crucifié. » Et celui-là rougit aussi de ses paroles qui méprise la simplicité de l'Évangile, car le Seigneur rougira de lui dans son royaume, comme un père de famille qui, ayant un mauvais serviteur, rougirait de le nommer.

S. CYR. — Il leur inspire la crainte, en leur disant qu'il descendra du ciel, non dans son état d'humiliation et sous une forme semblable à la nôtre, mais dans la gloire du Père, avec les anges pour ministres.

Cum aliquis aspiciens præsentem dulcedinem aut utilitatem, renuit quidem pati, eligit autem splendide vivere, si sit opulentus, quod inde sibi commodum erit cum perdidit animam? Transit enim hujus mundi figura (1 ad Cor., 7), et amœna velut umbra discedunt (Sap., 5); non enim proderunt thesauri impietatis: eripit autem a morte justitia (Prov., 10).

GRÉG. (in homil. 32, ut sup.). Quia ergo sancta Ecclesia habet aliud tempus persecutionis, atque aliud pacis, Dominus utraque tempora designavit in præceptis. Nam persecutionis tempore ponenda est anima, id est, vita, quod significavit dicens: Qui perdidit animam; pacis autem tempore ea quæ amplius dominari possunt, frangenda sunt desideria terrena; quod significavit dicens: Quid proficit homini? Plerumque autem labentia cuncta despici-

mus, sed tamen adhuc humanæ verecundiæ usu præpedimur, ut rectitudinem quam servamus in mente, noudum exprimere valeamus in voce. Sed huic quidem vulneri congruum Dominus subjungit medicamentum, dicens: Nam qui me erubuerit, et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet. THÉOPH. Erubescit Christum qui dicit: Nunquid credam crucifixo? Sed et sermones ejus erubescit, qui Evangelii ruditer contemnit: quod autem hunc Dominus erubescet in regno suo, tale est sicut si aliquis paterfamilias habens servum pravam erubescat eum nominare.

CYRIL. (ubi sup.). Incutit autem eis timorem, dicens se coelitus descensurum, non in pristina humilitate et mensura proportionabili nobis, sed in gloria Patris ministrantibus angelis. Sequitur enim: Cum venerit in majestate sua, et Patris, et

Car il suit : « Lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père, et des saints anges. » Il sera donc très malheureux et très funeste de paraître avec le signe de l'inimitié et du néant des œuvres lorsque ce grand juge descendra au milieu de l'armée des anges. Reconnaissez à ces paroles que, pour avoir pris notre chair et notre sang, le Fils n'est pas moins Dieu ; il s'annonce comme devant venir dans la majesté de Dieu le Père, et les anges serviront comme souverain juge celui qui s'est fait homme semblable à nous.

S. AMB. — Chaque fois que le Seigneur nous propose les récompenses futures de la vertu et nous enseigne l'avantage du mépris des choses terrestres, il soutient en même temps l'infirmité de l'âme humaine par quelque récompense présente. Car il est dur de porter la croix, d'exposer son âme aux périls et son corps à la mort, de laisser le connu pour l'inconnu ; et rarement la vertu, même la plus haute, abandonne les choses présentes pour les futures. Afin donc que personne ne se laisse abattre par le découragement ou le désespoir, ce bon maître promet à ses fidèles qu'ils le verront, en leur disant : « Je vous le dis en vérité, quelques-uns de ceux qui sont ici ne mourront point qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu. »

THÉOPH. — C'est-à-dire la gloire des justes ; il voulait parler de la transfiguration qui était le type de la gloire future. Comme s'il disait : Quelques-uns de ceux qui sont ici (Pierre, Jacques et Jean) ne mourront point qu'ils n'aient vu, dans la transfiguration, quelle sera la gloire de ceux qui me confessent. — S. GRÉG. — Ou encore : c'est l'Église présente qui est ici appelée *royaume de Dieu* ; or, quelques-uns

sanctorum angelorum : pessimum igitur et damnosum notari inimicitia, et operis inertia, quando tantus Judex descenderit agminibus circumstantibus angelorum. Hinc autem percipias, quod carne sumpta et sanguine Filius non minus est Deus, quod se pollicetur in majestate Dei Patris venturum ; et quod ei tanquam judici omnium ministrabant angeli ; qui factus est homo similis nobis.

AMB. Semper autem Dominus sicut erigit ad præmia futura virtutum, atque utilem secularium rerum docet esse contemptum ; ita etiam infirmitatem mentis humanæ, præsentium remuneratione sustentat. Arduum quippe est crucem tollere, et animam periculis, morti corpus offerre ; negare quod sis, cum velis esse quod non

sis ; raroque quamvis excelsa virtus futuris commutat præsentia. Ergo bonus magister ne quis desperatione frangatur aut tredio, continuo se videndum fidelibus pollicetur, dicens : Dico autem vobis : Vere : sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei.

THÉOPH. Id est, gloriam in qua justi erant : hoc autem dixit de transfiguratione, quæ forma erat futuræ gloriæ ; ac si diceret : Sunt aliqui hic stantes (scilicet Petrus, Jacobus et Joannes) qui non attingent mortem donec in tempore transfigurationis videant in qua gloria erunt qui me confitentur. GRÉG. (in homil. 32, ut sup.). Vel regnum Dei hoc loco præsens Ecclesia vocatur, et quidam ex discipulis usque adeo in corpore victuri erant, ut Ecclesiam Dei

des disciples devaient vivre sur la terre jusqu'à ce qu'ils eussent vu l'Église de Dieu établie et luttant contre la gloire de ce monde. — S. AMB. — Si donc nous ne voulons pas avoir à craindre la mort, tenons-nous auprès du Christ; car ceux-là seuls ne peuvent goûter la mort qui se tiennent auprès du Christ. On peut conclure du sens propre de ces paroles que ceux qui ont mérité d'être associés au Christ ne ressentiront aucune atteinte, même légère, de la mort. Sans doute ils goûteront la mort passagère du corps, mais ils posséderont la vie permanente de l'âme; car ce n'est pas le corps, mais l'âme qui est ici exemptée de la mort.

Environ huit jours après qu'il leur eut dit ces paroles, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et s'en alla sur une montagne pour prier. Et pendant qu'il faisait sa prière, son visage parut tout autre; ses habits devinrent blancs et éclatants. Et l'on vit tout d'un coup deux hommes qui s'entretenaient avec lui, savoir : Moïse et Elie. Ils étaient pleins de majesté et de gloire, et ils lui parlaient de sa sortie du monde, qui devait arriver dans Jérusalem.

S. EUS. — Après que le Seigneur eut annoncé à ses disciples le grand mystère de sa seconde apparition, afin que la foi ne parût pas reposer uniquement sur des paroles, il en vint aux œuvres en leur montrant une image visible de son royaume; d'où il suit : « Environ huit jours après ces paroles, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean et monta sur une montagne pour prier. » — S. JEAN DAMASC. — Saint Matthieu et saint Marc disent que la transfiguration arriva six jours après la promesse faite aux disciples, tandis que saint Luc dit que ce fut huit jours

constructam conspicerent, et contra mundi hujus gloriam, erectam. AMB. Itaque si et nos volumus mortem non timere, stemus ubi Christus est. Soli enim non queunt gustare mortem, qui stare possunt cum Christo : in quo licet ex verbis ipsius qualitate perpendere, nec tenuem quidem sensum mortis habituros, qui Christi videntur meruisse consortia. Certe mors corporis libando gustetur, vita animæ possidendo teneatur : non enim hic mors corporis, sed animæ denegatur.

Factum est autem post hæc verba fere dies octo, et assumpsit Petrum, Jacobum et Joannem, et ascendit in montem ut oraret. Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera : et restitus ejus albus et refulgens.

Et ecce duo viri loquebantur cum illo : erant autem Moyses et Elias visi in majestate ; et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Hierusalem.

EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Cum Dominus discipulis suis secundæ apparitionis suæ promulgaverit ingens mysterium, ne solis verbis credere videretur, procedit ad opera; ostendens eis oculata fide imaginem regni sui : unde sequitur : Factum est autem post hæc verba fere dies octo, et assumpsit Petrum, Jacobum et Joannem, et ascendit in montem, ut oraret. DAMAS. (orat. de *Transfig.*). Matthæus quidem et Marcus sexto die post factam promissionem discipulis, Lucas autem post octavum dicit celebratam fuisse transfigurationem : nec

après. Il n'y a aucune contradiction dans leur récit, car ceux qui disent six jours ont compté les jours intermédiaires en omettant les extrêmes (le premier et le dernier, celui de la promesse et celui de l'accomplissement), tandis que celui qui dit huit jours a compté aussi ces deux. Mais pourquoi tous ne sont-ils pas appelés à cette vision et pourquoi quelques-uns seulement? A la vérité un seul (Judas) était indigne de voir sa divinité, selon cette parole : « Qu'on éloigne l'impie, afin qu'il ne voie point la gloire de Dieu; » mais s'il eût été seul écarté, comme il était envieux, sa malice en eût été plus grande; de sorte qu'en laissant les autres disciples au bas de la montagne, il enlève au traître un prétexte de le trahir. Il en prit trois afin que toute parole soit confirmée par deux ou trois témoins. Il prit Pierre pour lui faire voir le témoignage qu'il en avait reçu, confirmé par le témoignage de son Père, et aussi parce qu'il devait être le chef de toute l'Église. Il prit Jacques parce qu'il devait mourir pour le Christ avant tous les apôtres. Il prit Jean comme l'organe le plus pur de la théologie, afin qu'ayant vu la gloire du Fils, il fit entendre ces paroles : « Au commencement était le Verbe. »

S. AMB. — Ou encore : Pierre monta parce qu'il devait recevoir les clefs du royaume des cieux; Jean, parce que le Seigneur devait lui confier sa mère, et Jacques, parce qu'il devait souffrir le premier le martyre. — **THEOPH.** — Ou encore : il prit ceux-là parce qu'ils pouvaient tenir caché ce miracle et ne le révéler à personne. Or, il monta sur une montagne pour prier, afin de nous apprendre à nous élever au-dessus des choses terrestres et à chercher la solitude pour prier.

S. JEAN DAMASC. — Cependant autre est la prière des serviteurs,

est dissonantia in dictis, sed qui sex numeraverunt demptis extremis (primo dico et ultimo, quo pollicitus est, et quo fecit) medios computaverunt; at qui octo connumeravit, utrumque prædictorum computavit Sed cur non omnes, sed aliqui vocati sunt ad hanc visionem? Unus quidem erat qui solus indignus erat Divinitatis visione (scilicet Judas), secundum illud (Esai., 16): Tollatur impius, ne videat gloriam Dei: si solus ergo esset dimissus, tanquam invidus ad majorem esset malitiam provocatus: proinde proditori tollit proditionis occasionem, cum dimisit inferius reliquam apostolorum congeriem. Assumpsit autem tres, ut in duobus vel tribus stet omne verbum. trum quidem assumpsit, volens testi-

monium quod testatus fuerat, ei ostendere per Patris testimonium confirmari, et quasi præsidem futurum totius Ecclesiæ: sed Jacobum assumpsit tanquam moriturum pro Christo ante omnes discipulos: Joannem vero tanquam theologiæ purissimum organum; ut visa gloria Filii, quæ non subjacet temporari, resonet illud (Joan., 1): In principio erat Verbum. AMB. Vel Potrus ascendit, qui claves regni cælorum accepit: Joannes, cui committitur Domini Mater: Jacobus, qui primus martyrium sustinuit (Act., 12). THEOPH. Vel assumit hos tanquam hanc rem celare potentes, et nulli alii revelare. Ascendit autem in montem ut oraret; docens nos solitarios et ascendentes orare, ad nihil terrenorum declina-

autre était la prière du Seigneur. Car la prière du serviteur est une ascension de l'esprit vers Dieu ; or, l'esprit sacré du Christ (uni hypostatiquement à Dieu) nous conduit à cette ascension par laquelle nous montons à Dieu dans la prière, et nous enseigne qu'il n'est pas l'adversaire de Dieu, mais qu'il honore son Père comme le principe de toutes choses. De plus, afin de tromper le démon qui cherchait à savoir s'il était Dieu (ce que publiait la vertu de ses miracles), il cachait pour ainsi dire son hameçon sous une nourriture, afin que celui qui avait séduit (pris à l'hameçon) l'homme par l'espoir de la déification fût trompé (ou pris à l'hameçon) par le vêtement du corps. La prière est une révélation de la gloire divine; d'où il suit : « Pendant qu'il priait, son visage parut tout autre. » — S. Cyr. — Non que son corps eût changé sa forme humaine, mais parce qu'il lui survint une gloire éclatante. — S. JEAN DAMASC. — Le démon, en voyant sa gloire dans la prière, se ressouvint de Moïse dont le visage fut aussi glorifié; mais Moïse était glorifié par une gloire qui lui venait du dehors, tandis que le Seigneur brillait de l'éclat inné de sa gloire divine; car le Verbe et la chair ayant une seule et même gloire à cause de l'union hypostatique, il se transfigure, non en recevant ce qu'il n'avait pas, mais en manifestant à ses disciples ce qu'il était. D'où il est dit, selon saint Matthieu, « qu'il se transfigura devant eux, » et que « son visage brilla comme le soleil. » Car Dieu est dans les choses spirituelles ce qu'est le soleil dans les choses sensibles; et de même que le soleil (qui est la source de la lumière) ne peut pas être regardé facilement, tandis que sa lumière répandue sur la terre peut se contempler, de

DAMAS. (orat. jam notata). Aliter tamen orant servi, aliter orabat Dominus. Nam servi orantis oratio est per intellectus ascensum ad Deum, sed sacer intellectus Christi (qui secundum hypostasim Deo unitus erat) manuducens nos ad ascensum quo per orationem ad Deum ascenditur, et docens quod adversarius Dei non est, sed tanquam principium veneratur genitorem; quin etiam alliciens tyrannum explorantem si Deus esset (quod miraculorum virtus prædicabat) quasi sub quadam esca hamum contegeret, ut qui spe deificationis hamaret (sive inescaverat) hominem, corporis amictu decenter hamaretur (sive ut hamo caperetur). Oratio est divinæ revelatio gloriæ: unde sequitur: Et facta est, dum oraret, species vultus ejus altera. CYRIL. (ubi sup.). Non tanquam corpore humanam

formam mutante, sed quadam splendida gloria superveniente. DAMAS. (ut sup.). Videns autem diabolus orationibus refulgentem, recordatus est Moysi, cujus glorificata est facies (Exod., 34); sed Moyses quidem glorificatur extrinsecus adveniente gloria; Dominus ex innato gloriæ divinæ fulgore; cum enim secundum hypostasis unionem una et eadem sit gloria verbi et carnis, transfiguratur, non quasi accipiens quod non erat, sed quod erat manifestans discipulis. Unde secundum Matthæum (cap. 17) dicitur quod transfiguratus est coram eis, et quod facies ejus refulsit ut sol: quod enim est in sensibilibus sol, hoc in intelligibilibus Deus; et sicut sol (qui est lucis fons) de facili videri non potest, lux autem ejus ex eo quod ad terram pervenit, aspicitur, sic facies Christi intensius

même le visage du Christ est éblouissant comme le soleil, tandis que ses vêtements sont blancs comme la neige. D'où il suit : « Ses vêtements devinrent blancs et éclatants; » c'est-à-dire qu'ils furent éclairés par les reflets de sa divine lumière.

Pendant que ces choses se passaient, afin de montrer que le Seigneur du Nouveau-Testament est le même que celui de l'Ancien, pour fermer la bouche aux hérétiques et établir la foi de la résurrection (afin qu'on crût que celui qui se transfigurait était le Dieu des vivants et des morts), Moïse et Élie, comme des serviteurs, se tiennent à côté du Seigneur dans sa gloire. D'où il suit : « Deux hommes s'entretenaient avec lui, etc. » Car il fallait qu'en voyant la gloire et la sérénité de ceux qui étaient à ses côtés, ils admirassent la miséricordieuse condescendance du Seigneur; il fallait aussi qu'en voyant le bonheur des biens futurs, ils fussent animés à imiter les travaux de ceux qui les avaient précédés, et qu'ils devinssent plus forts pour combattre; car celui qui connaît la récompense de ses labeurs les supporte avec plus de courage. — S. CHRYS. — De plus, comme le peuple disait qu'il était Élie ou Jérémie, il fallait qu'on pût distinguer le maître des serviteurs; et encore, afin de montrer qu'il n'était point ennemi de Dieu et violateur de la loi, il fait voir à ses côtés Moïse et Élie (car le législateur Moïse et Élie, si plein de zèle pour la gloire de Dieu, ne l'eussent point assisté); et encore : il voulait manifester les vertus de ces deux hommes, car l'un et l'autre s'exposèrent plusieurs fois à la mort pour les commandements divins. Il voulait aussi que ses disciples les imitassent dans le gouvernement du peuple, c'est-à-dire qu'ils fussent doux comme Moïse et zélés comme Élie. Enfin, il voulait mon-

refulget ut sol, vestimenta autem ejus dealbantur ut nix. Unde sequitur : Et vestitus ejus albus refulgens : illustratus scilicet per divinæ lucis participationem.

Et inferius : His autem ita se habentibus, ut unus ostenderetur Dominus novi et veteris Testamenti, et hæreticorum ora obturentur, et fides fiat resurrectionis (necon qui transfigurabatur, vivorum et mortuorum Dominus crederetur), Moyses et Elias tanquam famuli assistunt Domino in gloria. Unde sequitur : Ecce duo viri loquebantur cum illo, etc. Oportebat enim ut videntes conservorum gloriam et fiduciam, mirarentur quidem pium Domini condescensum; zelarent vero eos qui prius laboraverant, visuri amœnitatem futurorum bono-

rum; et magis fortificarentur in agonibus: nam qui laborum novorit emolumenta, labores facilius tolerabit. CHRYS. (hom. 57, in Matth.). Aliter quoque quoniam vulgus asserbat eum esse Eliam vel Hieremiam, ut discerneret inter dominum et famulos; et ut pateat eum non esse adversarium Dei et legis transgressorem, eos sibi assistentes monstravit (non enim legislator Moyses, et qui pro gloria divina zelatus est Elias, assistissent ei), sed et propter virtutes virorum demonstrandas. Nam uterque pro mandatis divinis quam pluries se morti exposuerat. Volebat etiam ut discipuli eos imitarentur in regimine populi; ut scilicet fierent mites sicut Moyses, et zelantes sicut Elias. Inducit etiam eos ut ostendat crucis gloriam

trer la gloire de la croix pour consoler Pierre et les autres qui redoutaient de souffrir. D'où il suit : « Ils parlaient de sa fin qu'il devait accomplir à Jérusalem. » — S. CYR. — C'est-à-dire du mystère de son incarnation et de sa passion salutaire qui devait s'accomplir sur la croix adorable.

S. AMB. — Mystiquement, ils voient la transfiguration du Christ après avoir entendu ses paroles, parce que celui qui entend et croit les paroles du Christ verra la gloire de la résurrection; car la résurrection arriva aussi le huitième jour. C'est pour cela aussi que la plupart des psaumes sont écrits *pour l'octave* (1). Peut-être encore, après avoir dit que celui qui perdra sa vie pour le Verbe de Dieu la sauvera, veut-il nous montrer qu'il tiendra sa promesse à la résurrection. — BÈDE. — Car comme lui-même est ressuscité des morts après le septième jour du sabbat, où il avait été mis dans le sépulcre, ainsi nous-mêmes, après les six âges de ce monde, et le septième, qui est celui du repos des âmes dans l'attente de l'autre vie, nous ressusciterons, pour ainsi dire, au huitième âge du monde. — S. AMB. — Saint Matthieu et saint Marc ayant dit qu'il les avait pris sur la montagne six jours après, nous pourrions dire sur ce nombre que nous ressusciterons après six mille ans, car mille ans sont comme un jour devant Dieu; mais on compte plus de six mille ans, et nous préférons entendre ces six jours comme la figure des six jours de la création des œuvres du monde, de sorte que le temps signifie les œuvres, et les œuvres signifient le monde. Il nous montre la résurrection future après que les temps du

(1) Nous ne trouvons cette indication qu'au sixième et au onzième. Elle indiquait qu'ils devaient être accompagnés par la huitième corde de la harpe et chantés à pleine voix.

ad consolandum Petrum, et alios passionem timentes. Unde sequitur : Et dicebatur excessum ejus quem completurus erat in Hierusalem. CYRIL. (ubi sup.). Videlicet mysterium dispensationis in carne, necnon salutaris passionem completam in venerabili cruce.

AMB. Mystice autem post verba prædicta transfiguratio Christi ostenditur; quoniam is qui verba Christi audit et credit, resurrectionis gloriam videbit. Octava enim die, facta est resurrectio : unde et plerique psalmi pro octava scribuntur : aut forte ut ostenderet nobis quod dixerat, quod is qui propter Dei verbum perdidit animam suam, salvam faciet eam; quoniam promissa sua

in resurrectione restituet. BÈDE. Nam sicut ipse post septimam sabbati, qua in sepulcro quieverat, a mortuis resurrexit, et nos post sex seculi hujus ætates, et septimam quietis animarum, quæ interim in alia vita geritur, quasi octava ætate resurgemus. AMB. Sed Matthæus et Marcus post dies sex, assumptos hos esse commemorarunt, de quo possemus dicere quod post sex millia annorum, mille enim anni in conspectu Dei tanquam dies una; sed plures quam sex millia computantur anni; et maluimus sex dies per symbolum intelligere, quod sex diebus mundi opera sunt creata, ut per tempus opera, et per opera mundum intelligamus. Et ideo mundi tem-

monde seront accomplis, parce que celui qui se sera élevé au-dessus du monde, après avoir traversé la vie de ce siècle, sera placé en un lieu sublime pour attendre le fruit éternel de la résurrection future.

— BÈDE. — Ainsi, il monte sur la montagne pour prier et pour être transfiguré, afin de montrer que ceux qui attendent le fruit de la résurrection, et qui désirent voir le roi dans sa gloire, doivent habiter les cieux en esprit et se livrer à de continuelles prières.

S. AMB. — Si je ne les voyais choisis, je croirais que les trois disciples conduits sur la montagne sont une figure mystique de l'humanité, car tout le genre humain est descendu des trois enfants de Noé. Trois sont donc choisis pour monter sur la montagne, parce que nul ne peut voir la gloire de la résurrection s'il n'a cru au mystère de la Trinité avec une foi sincère et incorruptible.

BÈDE. — Le Seigneur transfiguré nous montre la gloire, soit de sa future résurrection, soit de la nôtre ; tel il apparut aux apôtres, tel il apparaîtra à tous après le jugement. De plus, le vêtement du Seigneur figure le chœur de ses saints. Lorsqu'il était encore dans la plaine, il paraissait humble, tandis que quand il monte sur la montagne il prend un éclat nouveau ; ainsi, maintenant nous sommes les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore ; nous savons que lorsque le Christ se montrera nous serons semblables à lui.

S. AMB. — Ou encore : le Verbe de Dieu se rapetisse ou grandit selon la mesure de vos forces, et, si vous ne montez au sommet de la plus haute sagesse, vous ne pouvez voir toute la gloire de Dieu dans le Verbe. Les paroles de l'Écriture sont comme les vêtements du Verbe

poribus impletis, resurrectio futura monstratur; aut quia is qui supra mundum ascenderit, et hujus seculi momenta transcendit, velut in sublimi locatus futuræ resurrectionis fructum expectabit æternum.

BED. Unde in montem oraturus et transfigurandus ascendit, ut ostendat eos qui fructum resurrectionis expectant, et regem in decore suo videre desiderant, mente in excelsis habitare et continuis precibus debere incumbere.

AMB. Putarem in tribus qui ducuntur ad montem, mystice genus humanum comprehensum, quia ex tribus filiis Noe genus omne defluxit humanum, nisi electos cernerem. Tres igitur eliguntur qui ascendunt in montem; quia nemo potest resurrectionis videre gloriam, nisi qui mysterium Trinitatis incorrupta fidei sinceritate servaverit.

BED. Transfiguratus autem Salvator gloriam futuræ, vel suæ, vel nostræ, resurrectionis ostendit; qui qualis tunc apostolis apparuit, talis post judicium cunctis apparebit electis. Vestitus autem Domini sanctorum illius chorus accipitur; qui videlicet Domino in terris consistente despectus videbatur, sed illo montem petente, novo candore refulget; quia nunc filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus. Scimus autem quoniam cum apparuerit, similes ei erimus [1 Joan., 3].

AMB. Vel aliter: pro tua possibilitate tibi verbum aut minuitur aut crescit; ac nisi altioris prudentiæ cacumen ascendas, non tibi apparet quanta sit gloria in Dei verbo. Vestimenta autem verbi sunt sermones Scripturarum; et quædam intellectus indumenta divini. Et sicut vestitus ejus

et comme l'enveloppe de l'intelligence divine. Or, de même que son vêtement devint éclatant de blancheur, de même le sens des divins enseignements devient éclatant de clarté pour les yeux de votre esprit. C'est là que Moïse et Élie apparaissent, c'est-à-dire la loi et les prophètes dans la parole; car il ne peut y avoir de loi sans la parole, ni de prophète que celui qui a annoncé le Fils de Dieu.

Cependant Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient accablés de sommeil, et se recueillant, ils le virent dans sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui. Et comme ils se séparaient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, nous sommes bien ici, faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Élie; car il ne savait ce qu'il disait. Il parlait encore, lorsqu'il parut une nuée qui les couvrit; et ils furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans cette nuée. Et il en sortit une voix qui disait : Celui-ci est mon Fils bien aimé, écoutez-le. Pendant qu'on entendait cette voix, Jésus se trouva tout seul, et les disciples tinrent ceci secret, et ne dirent pour lors à personne rien de ce qu'ils avaient vu.

THÉOPH. — Pendant que le Christ priait, Pierre fut appesanti par le sommeil, car il était faible, et il céda à l'infirmité humaine; d'où il est dit : « Cependant, Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient appesantis par le sommeil. » Mais, s'étant éveillés, ils virent sa gloire et deux hommes avec lui; d'où il suit : « Et, se réveillant, ils le virent dans sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui. » — S. CHRYS. — Peut-être appelle-t-il *sommeil* la grande stupeur que produisit sur eux cette vision; car ce n'était pas durant la nuit, mais une lumière incomparable éblouissait la faiblesse de leurs yeux. — S. AMB. — La splendeur incompréhensible de la divinité accable les sens de notre

albus refulsit, ita in oculis tuæ mentis divinarum lectionum sensus albescit. Inde apparet Moyses et Elias, hoc est lex et propheta in verbo. Neque enim lex potest esse sine verbo, nec propheta, nisi qui de Dei Filio prophetavit.

Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno. Et evigilantes, viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo. Et factum est, cum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, bonum est nos hic esse : et faciamus tria tabernacula, unum tibi, et unum Moysi, et unum Eliæ, nesciens quid diceret. Hæc autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos, et timuerunt intransibibus illis in nubem. Et vox facta est de nube, dicens : Hic est Filius

meus dilectus, ipsum audite. Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. Et ipsi tacuerunt, et nemini dixerunt in illis diebus quicquam ex his quæ viderant.

THEOPH. Christo vacante orationi, Petrus somno deprimitur : infirmus enim erat, et quod humanum erat implevit : unde dicitur : Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno : excitati autem gloriam ejus cernunt, et duos viros cum eo : unde sequitur : Et evigilantes viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo. CHRYS. (hom. 57, in Matth.). Vel somnum vocat ingestum eis nimium stuporem ex illa visione : neque enim nocturnum tempus erat, sed lucis excellentia gravabat oculorum debilitatem. AMB. Premit

corps; car si les yeux de notre corps ne peuvent ici-bas soutenir l'éclat des rayons du soleil, comment les membres corruptibles de l'homme pourraient-ils contempler la gloire de Dieu? Peut-être encore étaient-ils appesantis par le sommeil, afin de voir une image de la résurrection qui suit le sommeil. Ils virent donc sa majesté en se réveillant, car nul ne voit la gloire du Christ s'il ne veille. Pierre fut transporté de joie, et celui que n'auraient point séduit les délices du siècle fut séduit par la gloire de la résurrection; d'où il suit : « Comme ils se séparaient, etc. » — S. CYR. — Peut-être saint Pierre pensait-il que le temps du royaume de Dieu approchait, et c'est pourquoi il veut demeurer sur la montagne. — S. JEAN DAMASC. — O Pierre, il n'est pas bon pour vous que le Christ reste ici; car, s'il fût resté, la promesse qu'il vous avait faite n'aurait point eu son accomplissement, vous n'auriez pas reçu les clefs du royaume, et l'empire de la mort n'eût pas été aboli. Ne cherchez point la félicité avant le temps, comme Adam cherchant à devenir semblable à Dieu. Un jour viendra où vous contemplez sans cesse ce visage, et où vous habiterez avec celui qui est la lumière et la vie.

S. AMB. — Cependant Pierre, toujours prompt non-seulement dans son amour, mais aussi dans son dévouement, promet, pour tous un même empressement, et, laborieux ouvrier, il veut construire trois tentes; car il suit : « Faisons trois tentes, une pour vous, etc. » — S. JEAN DAMASC. — Le Seigneur ne vous a point fait constructeur de tentes, mais de l'Église universelle; vos paroles, vos disciples, vos brebis, ont réalisé votre désir en construisant un tabernacle pour le

enim incomprehensibilis splendor Divinitatis nostri corporis sensus : nam si solis radium e regione oculorum contuentium corpora nequit acies continere, quomodo Dei gloriam humanorum ferret corruptela membrorum? Et fortasse ideo gravati somno erant, ut resurrectionis viderent speciem post quietem. Itaque vigilantes viderunt majestatem ejus : nemo enim nisi vigilans gloriam videt Christi. Delectatus est Petrus, et quem seculi hujus illecebrosa non caperent, gloria resurrectionis illexit : unde sequitur : Et factum est cum discederent, etc. CYRIL. (ubi sup.). Æstimabat enim forsans divinus Petrus imminere tempus regni Dei, et ideo approbat montis incolatum. DAMAS. (orat. de Transfig., ut sup.). Non est autem bonum, Petre, tibi quod Christus ibi moreretur ; quoniam si ibi mansisset, nequa-

quam tibi facta promissio consequeretur effectum ; neque enim claves obtinuisses regni, nec mortis tyrannis abolita esset. Non quæras ante tempus felicia, ut Adam deificationem. Erit quando hunc aspectum indesinenter percipies, et cohabitabis illi qui lux est et vita.

AMB. Petrus autem, non solum affectu, sed etiam factorum devotione præstantior, ad ædificanda tabernacula tria impiger operarius communis obsequii ministerium pollicetur : sequitur enim : Et faciamus tria tabernacula, unum tibi, etc. DAMAS. (ut sup.). Non autem te Dominus tabernaculorum, sed universalis Ecclesiæ constructorem constituit : verba tua, tui discipuli, oves tuæ, mandaverunt effectui, Christo tabernaculum construentes, necnon et servis ejus. Hoc autem, non ex intentione Petrus

Christ et pour ceux qui le servent. Pierre ne parlait pas ainsi de lui-même, mais par l'inspiration de l'Esprit, qui lui révélait les choses futures; d'où il suit : « Il ne savait ce qu'il disait. » — S. CYR. — Il ne savait ce qu'il disait, car ce n'était pas encore la fin du monde, ni le temps où les saints devaient participer à l'espérance promise. Et lorsque la rédemption commençait à peine, comment le Christ se serait-il désisté de sa charité pour le monde, puisqu'il voulait souffrir pour lui? — S. JEAN DAMASC. — De plus, il fallait que le fruit de l'incarnation ne fût point restreint à ceux qui étaient sur la montagne, mais qu'il se répandît sur tous les fidèles : ce qui devait s'accomplir par la croix et la passion.—TITE.—Et encore : Pierre ignorait ce qu'il disait; en effet, il ne fallait pas faire trois tabernacles pour eux trois, car les serviteurs ne doivent point être confondus avec le Seigneur, ni les créatures égales au Créateur.— S. AMB.— D'ailleurs, la condition humaine avec sa nature corruptible ne peut faire un tabernacle à Dieu, ni dans son âme, ni dans son corps, ni dans tout autre lieu. Cependant, quoiqu'il ne sût ce qu'il disait, il proposait son zèle, et il ne lui était pas inspiré par une présomption irréfléchie, mais par un dévouement prématuré qui était le fruit de sa piété; son ignorance venait de sa condition, et sa proposition de son dévouement. — S. CHRYS. — Ou encore : il entendait dire qu'il devait mourir et ressusciter le troisième jour; alors, contemplant l'étendue de l'espace et la solitude, il jugea que ce lieu était plus sûr, et il dit : « Il nous est bon d'être ici. » De plus, il y avait là Moïse qui entra dans le nuage de Sinai, et Élie qui fit descendre le

proferebat, sed inspiratione Spiritus revelantis futura. Unde sequitur : Nesciens quid diceret. CYRIL. (ubi sup.). Nesciebat etiam quid diceret : neque enim aderat tempus finis seculi, nec participandæ a sanctis promissæ spei. Et cum jam sumerat exordium dispensatio, quo pacto Christum oportebat desistere a mundi dilectione, volentem pati pro eo? DAMAS. [ut sup.]. Decebat etiam, non solum restringere fructum incarnationis ad opus existentium in monte, sed diffundi ad omnes credentes; quod per crucem et passionem erat consummandum. TRUS Bostrens. Ignorabat etiam Petrus quid diceret; quia non oportebat tribus tria tabernacula facere : non enim connumerantur Domino famuli, nec comparantur creaturæ Creatori. AMB. Neque capit humana conditio in hoc corruptibili corpore facere tabernaculum Deo; sive in anima, sive in cor-

pore, sive in quolibet alio loco : et quamvis nesciret quid diceret, tamen pollicebatur officium, cui non inconsulta petulantia, sed præmatura devotio fructus pietatis accumulabat. Nam quod ignorabat, conditionis fuit; quod promittebat, devotionis. CHRYS. (hom. 57, in Matth.). Vel aliter : audiebat quod oportebat ipsum mori, et tertia die resurgere : videbat autem multam distantiam et solitudinem : unde consideravit quod plurimam haberet locus tutelam : ob hoc dixit : Bonum est nos hic esse. Aderat quoque Moyses qui in nubem intravit (Exod., 24). Et Elias qui in monte ignem e cælo deduxit (4 Reg., 1). Evangelista ergo confusionem mentis ejus, ex qua hoc proferebat, ostendens, dixit : Nesciens quid diceret. AUG., De cons. Evang. (lib. 2, cap. 56). Quod autem hic Lucas dicit de Moyse et Elia : Et factum est dum discederent ab

feu du ciel sur la montagne (1). C'est pourquoi l'évangéliste, pour exprimer la confusion de son esprit qui le faisait parler ainsi, ajoute : « Il ne savait ce qu'il disait. » — S. AUG. — Ce que saint Luc dit de Moïse et d'Élie : « Comme ils se séparaient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, il nous est bon d'être ici, » ne doit pas être jugé contradictoire avec saint Matthieu et saint Marc, qui font intervenir Pierre pour dire ces paroles comme si Moïse et Élie s'entretenaient encore avec le Seigneur. En effet, ils n'ont pas dit que ce fut alors, mais plutôt ils ont passé sous silence ce que dit saint Luc, que Pierre parla ainsi au Seigneur lorsque Moïse et Élie se retiraient.

THEOPH. — Pendant que Pierre disait : « Faisons trois tentes, » le Seigneur fait un tabernacle qui n'est point fait de main d'homme et y entre avec les prophètes. D'où il est ajouté : « Comme il parlait ainsi, parut une nuée qui les enveloppa, » afin de montrer qu'il n'est pas moindre que le Père ; car de même que dans l'Ancien-Testament il était dit que le Seigneur habitait dans la nuée, de même maintenant le Seigneur est enveloppé d'une nuée qui n'est pas ténébreuse, mais éclatante. — S. BAS. — Car l'obscurité de la loi avait fini, et de même que la fumée vient du feu, de même cette nuée vint de la lumière. De plus, comme la nuée est un signe de calme, le repos de la demeure future est figuré par le voile de la nuée. — S. AMB. — Cette ombre est celle de l'Esprit divin, qui n'obscurcit point les désirs des hommes, mais révèle les choses cachées. — ORIG. — Cependant les disciples, ne pouvant soutenir cette gloire, furent saisis d'une grande crainte et se prosternèrent en s'humiliant sous la main puissante de Dieu ; car ils savaient ce qui avait été dit à Moïse : « L'homme qui verra ma face ne

(1) Lorsqu'on venait pour le prendre.

illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, bonum est nos hic esse ; non debet putari contrarium ei quod Matthæus et Marcus ita conjunxerunt Petrum hæc suggestisse, quasi adhuc Moyses et Elias cum Domino loquerentur : non enim expresserunt quod tunc, sed tacerunt potius quod iste addidit, illis discedentibus hoc Petrum Domino suggestisse.

THEOPH. Petro autem dicente : Faciamus tria tabernacula, Dominus tabernaculum non manu factum fabricat, et in illud ingreditur cum prophetis. Unde subditur : Hæc autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos, ut ostenderetur quod

non minor est Pater ; sicut enim in veteri Testamento in nube habitare Dominus dicebatur, sic et nunc nubes suscepit Dominum, non caliginosa, sed lucida. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Nam obscuritas legis transierat : sicut enim fumus ab igne, sic nubes a luce causata est : verum quia nebula signum tranquillitatis est, quies futuræ mansionis ostenditur per nubis operimentum. AMB. Divini enim Spiritus est obumbratio ista, quæ non caligat affectibus hominum, sed revelat occulta. ORIG. (trac. 3, in *Matth.*). Hanc autem gloriam discipuli sufferre nequentes, procubuerunt humiliati sub potenti dextera Dei nimium

vivra point ; » d'où il suit : « Ils furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans la nuée. »

S. AMB. — Remarquez que cette nuée n'est pas formée par les noires vapeurs de l'air et ne couvre point le ciel de l'horreur des ténèbres ; mais, nuée lumineuse, au lieu de nous inonder de la pluie des eaux, elle répand la rosée de la foi et arrose les âmes des hommes à la voix du Dieu tout puissant. Car il suit : « Une voix se fit entendre de la nuée : Celui-ci est mon Fils bien aimé ; » ce n'est point Élie qui est ce *fils*, ce n'est point Moïse qui est ce *fils*, mais celui-là est mon *Fils* que vous voyez seul. — S. CYR. — Comment donc pourrait-on croire que celui qui est véritablement le fils soit fait ou créé lorsque Dieu le Père tonna du haut du ciel : « Celui-ci est mon Fils ? » Comme s'il disait : Non un des fils, mais celui qui est mon Fils véritablement et par nature, à la ressemblance duquel les autres sont adoptés. Aussi il commande de lui obéir, quand il ajoute : « Écoutez-le ; » et plus qu'à Moïse et à Élie, parce que le Christ est la fin de la loi et des prophètes ; d'où l'évangéliste ajoute d'une manière significative : « Pendant qu'on entendait cette voix, Jésus se trouva seul. » — THÉOPH. — Afin que personne ne pensât que cette parole : « Celui-ci est mon Fils bien aimé, » avait été dite de Moïse ou d'Élie. — S. AMB. — Ils se retirèrent donc aussitôt que le Seigneur commença à être désigné. On en voit trois au commencement, un seul à la fin, car ils sont un à cause de la perfection de la foi. Aussi, ils sont reçus pour ainsi dire dans le corps de Jésus, parce que nous aussi nous serons un dans le Christ Jésus ; ou encore : parce que la loi et les prophètes viennent du Verbe. — THÉOPH. — Ainsi

timentes ; cum scirent quod dictum fuit Moysi (Exod., 33) : Non videbit homo faciem meam, et vivet ; unde sequitur : Et timuerunt intransibus illis in nubem.

AMB. Cognosce autem nubem istam non coacti aeris caligine piceam, et quæ coelum tenebrarum horrore subtexit, sed lucidam nubem quæ nos non pluvialibus aquis immadidet, sed de qua mentes hominum in voce Dei omnipotentis emissâ fidei ros rigavit ; sequitur enim : Et vox facta est de nube dicens : Hic est Filius meus dilectus : non Elias filius, non Moyses filius, sed hic est filius quem solum videtis. CYRIL. (ubi sup., et in *Thesouro*, lib. 12, cap. 14). Qualiter ergo oporteret eum qui revera filius est, factum vel creatum existimare, Deo Patre desuper intonante : Hic est Filius meus ? quasi diceret : Non unus ex filiis,

sed qui vere et naturaliter est Filius ; ad cujus exemplar alii sunt adoptivi. Illi ergo jussit obedire cum subdit : Ipsum audite : et magis quam ad Moysen et Eliam ; quia Christus est finis legis et prophetarum : unde signanter Evangelista subdit : Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. THÉOPH. Ne scilicet putaret aliquis hoc quod dictum est : Hic est Filius meus dilectus, de Moysen vel Elia fuisse prolatum. AMB. Recesserunt ergo illi ubi cœperat Dominus designari : tres etiam in principio videntur, unus in fine : perfecta enim fide unum sunt. Ergo et illi quasi recipiuntur in Christi corpus ; quia et nos unum erimus in Christo Jesu ; aut fortasse, quia lex et prophetæ ex verbo. THÉOPH. Quæ autem ex verbo cœperunt in verbo desinant ; per hoc enim innuit quod usque ad tempus aliquod lex et pro-

ce qui a commencé par le Verbe se termine dans le Verbe. Ceci nous insinue que la foi et les prophètes n'étaient que pour un temps, comme Moïse et Élie, et qu'ensuite ils disparaîtront pour laisser Jésus seul; car maintenant les choses de la loi sont passées et l'Évangile reste. — BÈDE. — Remarquez que le mystère de la trinité se révèle tout entier sur la montagne où le Seigneur est glorifié, comme il s'était révélé à son baptême dans le Jourdain, parce que nous verrons sa gloire dans la résurrection après l'avoir confessée dans le baptême. Et ce n'est pas en vain que l'Esprit-Saint apparaît ici dans une nuée brillante, tandis qu'au baptême il apparut sous la forme d'une colombe; car celui qui maintenant garde, dans la simplicité du cœur, la foi qu'il a reçue, contempera alors, dans la lumière d'une claire vision, les choses qu'il aura crues.

ORIG. — Cependant le Seigneur ne veut point qu'on parle de ses glorieuses manifestations avant sa passion; d'où il suit: « Ils gardèrent le silence, etc. » Car on eût été scandalisé (surtout le vulgaire) de voir crucifier celui qui avait été ainsi glorifié. — S. JEAN DAMASC. — De plus, le Seigneur leur fit cette recommandation parce qu'il savait les disciples imparfaits; comme ils n'avaient pas encore reçu la plénitude de l'Esprit, il craignait de jeter le trouble et la tristesse dans le cœur de ceux qui n'avaient pas vu sa gloire et d'exciter la fureur envieuse du traître.

Le lendemain, lorsqu'ils descendaient de la montagne, une grande troupe de peuple vint au devant d'eux. Et un homme s'écria parmi la foule, et dit : Maître, regardez mon fils en pitié, je vous en supplie, car je n'ai que ce

phetæ apparerent, sicut hic Moyses et Elias; postmodum autem solus Jesus illis recedentibus: nam nunc Evangelium manet transactis legalibus. BÈD. Et nota, sicut Domino in Jordane baptizato, sic etiam in monte glorificato, totius Trinitatis mysterium declarari; quia gloriam illius quam in baptizate confitemur, in resurrectione videbimus. Nec frustra Spiritus Sanctus hio in lucida nube; illic apparet in columba; quia qui nunc simplici corde fidem quam percipit, servat, tunc luce apertæ visionis ea quæ crediderat, contemplabitur.

ORIG. [in *Cat. græc. Patr.*, et tract. 3, ut jam sup.]. Non vult autem Jesus dici quæ ipsius spectant ad gloriam ante suam passionem: unde sequitur: Et ipsi tacuerunt, etc., offensi enim fuissent (et præci-

pue vulgus), si vidissent crucifigi eum, qui sic fuerat glorificatus. DAMAS. (orat. *de Transfigur.*, ut sup.). Hoc etiam præcipit Dominus, sciens discipulos imperfectos, qui nondum sortiti erant plenam Spiritus participationem; ne corda aliorum qui non viderant, subverterentur tristitia, et ne proditor incitaretur ad invidiæ rabiem.

Factum est autem in sequenti die descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa. Et ecce vir de turba exclamavit dicens: Magister, obsecro te, respice in filium meum; quia unicus est mihi: et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, et vix discedit dilanians eum. Et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illum; et non potuerunt.

seul enfant. L'esprit malin se saisit de lui, et lui fait tout d'un coup jeter de grands cris, il le renverse par terre, il l'agite par de violentes convulsions en le faisant écumer, et à peine le quitte-t-il après l'avoir tout déchiré. J'avais prié vos disciples de le chasser, mais ils n'ont pu. Alors Jésus, prenant la parole, dit : O race incrédule et dépravée, jusqu'à quand serai-je avec vous, et vous souffrirai-je ? Amenez ici votre fils. Et comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta par terre, et l'agita par de grandes convulsions. Mais Jésus, ayant parlé avec menaces à l'esprit impur, guérit l'enfant et le rendit à son père. Tous furent étonnés de la grande puissance de Dieu.

BÈDE. — Chaque chose a son lieu : sur la montagne le Seigneur prie, se transfigure et découvre à ses disciples les profondeurs de sa majesté. Lorsqu'il descend dans la plaine, les foules accourent à lui ; d'où il suit : « Le lendemain, lorsqu'ils descendaient de la montagne, la foule accourut à eux, etc. » Sur la montagne il fait entendre la voix du Père ; dans la plaine il chasse les mauvais esprits ; d'où il suit : « Un homme de la foule s'écrie et dit : Maître, je vous supplie, regardez mon fils, etc. » — **TIRE.** — J'admire la sagesse de cet homme ; il ne dit pas au Sauveur : « Faites ceci ou cela, » mais « regardez ; » car cela suffit pour guérir. C'est dans ce sens que le prophète disait : « Regardez-moi et prenez pitié de moi. » Il dit *mon fils* pour motiver la hardiesse qu'il avait de crier seul au milieu de la multitude. Il ajoute : « C'est mon unique ; » comme s'il disait : Je n'ai que lui pour soutien de ma vieillesse. Ensuite pour émouvoir sa compassion, il explique son mal en disant : « L'esprit se saisit de lui, etc. » Enfin il semble accuser les disciples, mais c'est plutôt pour mieux excuser sa hardiesse qu'il dit : « J'ai prié vos disciples de le chasser, mais ils n'ont pu ; » comme s'il disait : Ne

Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis et perversa, usquequo ero apud vos, et patiar vos ? Adduc huc filium tuum. Et cum accederet, elisit illum dæmonium, et dissipavit. Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei.

BED. Loca rebus congruunt : in monte orat Dominus, transformatur, discipulis arcana suæ majestatis aperit. In inferiora descendens, turbæ occursum excipitur : unde dicitur : Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte occurrit illis turba, etc. Sursum patris vocem pandit, deorsum spiritus malos expedit. Unde sequitur : Et ecce vir de turba exclamavit,

dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum, etc. **TIRUS** Bostrens. Videtur mihi sapiens quidem hic esse : non enim dixit Salvatori : Fac hoc, vel illud, sed, respice : hoc enim sufficit ad salutem ; sicut Propheta dicebat : Respice in me, et miserere mei : et dixit, in filium meum, ut rationabilem demonstret inverecundiam quod solus in multitudine clamat. Addit : Quia unicus est mihi : quasi dicat : Nullus alius expectatur futurus remedium senectutis. Consequenter explicat passionem, ut audientem moveat ad pietatem, dicens : Et ecce spiritus apprehendit eum, etc. Deinde videtur criminari discipulos ; sed magis respondet quod juste verecundiam deposuerit dicens : Et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illud, et non potuerunt : quasi diceret : Non putes

pensez pas que je sois venu à vous légèrement ; votre dignité est imposante et je ne vous ai pas importuné d'abord ; j'ai commencé par aller à vos disciples, maintenant qu'ils ne l'ont pas guéri, je suis forcé de venir à vous. Aussi le Seigneur, au lieu de réprimander cet homme, s'adresse à cette génération incrédule ; car il suit : « Jésus, prenant la parole, dit : O race infidèle, etc. »

S. CHRYS. — Cependant l'Écriture des Évangiles nous montre en plusieurs manières que cet homme avait une foi faible ; ainsi il dit : « Aidez mon incrédulité ; » et encore : « Si vous pouvez ; » et le Christ lui-même lui dit : « Tout est possible à celui qui croit. » — S. CYR. — C'est pourquoi j'incline à croire que c'est le père du possédé qui est jugé incrédule, pour avoir attaqué les saints apôtres en disant qu'ils ne pouvaient commander aux démons ; il aurait dû plutôt honorer Dieu et demander sa grâce, car il exauce ceux qui l'honorent. Or, celui qui dit que l'autorité sur les esprits mauvais est impuissante dans ceux qui l'ont reçue du Christ, celui-là attaque la grâce elle-même plutôt que ceux qui en ont reçu l'éclat et par lesquels le Christ opère. Aussi le Christ est-il offensé quand on accuse ceux auxquels il a confié la prédication de la sainte parole ; et c'est pour cela que le Seigneur réprimande cet homme et ceux qui lui ressemblent en disant : « Génération infidèle et pervertie. » Comme s'il disait : C'est à cause de votre infidélité que la grâce n'a pas produit son effet.

S. CHRYS. — Cependant il ne s'adresse pas à lui seulement, mais à tous les Juifs, de peur de le faire hésiter, car un grand nombre devaient se scandaliser. — S. THÉOPH. — En disant *perversie*, montre

quod leviter ad te pervenerim : stupenda est dignitas tua, nec statim te molestavi ; ad discipulos tuos accessi primo : nunc qui non curaverunt, cogor proficisci ad te. Unde et Dominus, non ipsum, sed genus incredulum increpat. Sequitur enim : Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis, etc.

CHRYS. (hom. 58, in Matth.). Sed hunc hominem multum infirmari in fide evangeliorum Scriptura ostendit ex pluribus : ex eo scilicet quod dixit (Marc, 9, vers. 23) : Adjuva incredulitatem meam ; et (vers. 21) : Si quid potes ; et ex eo quod Christus dixit (vers. 22) : Credenti omnia possible sunt. CYRIL. (ubi supra). Unde melius puto incredulum reputatum dæmoniaci patrem, quod et sacros apostolos objurgavit, dicens eos non posse imperare dæmonibus ; potius au-

tem erat honorando Deum ab eo petere gratiam ; annuit enim venerantibus. Qui autem dicit debilitari erga virtutem quæ est in spiritus malignos, eos qui a Christo adepti sunt potestatem ejiciendi eos, gratiam magis calumniatur quam fulgentes ea (gratia) in quibus Christus operatur. Unde offenditur Christus accusatis sanctis, quibus est commissum verbum prædicationum sacrarum : propter quod Dominus increpat eum et concredes ei, dicens : O generatio infidelis et perversa ! Quasi diceret : Causa tuæ infidelitatis, gratia effectum sortita non est.

CHRYS. (hom. 58, in Matth.). Non autem dirigit sermonem ad eum tantum, sed ad omnes Judæos, ne faciat cum hæsitare ; oportebat enim scandalizari quam plures. THÉOPH. Quod autem dixit perversa, demonstrat quod, non a principio neque na-

qu'ils n'étaient pas mauvais dès le principe et par nature ; car, étant fils d'Abraham, ils étaient droits par nature, mais ils s'étaient pervertis par malice. — S. CYR. — Ils ne suivaient donc point la voie droite. Or, le Christ dédaigne d'habiter avec ceux qui sont ainsi disposés ; d'où il suit : « Jusqu'à quand serai-je avec vous, et vous souffrirai-je ? » Comme supportant avec peine leur conversation à cause de leur dépravation. — S. CHRYS. — De plus, il montre, par ces paroles, qu'il désirait sa fin, et qu'il redoutait plus leur conversation que le gibet de la croix. — BÈDE. — Ce n'est point que celui qui était miséricordieux et doux fût dominé par l'aigreur ; il était comme un médecin qui, voyant un malade agir contre ses prescriptions, dirait : *Jusqu'à quand viendrai-je dans votre maison, et ferez-vous le contraire de ce que j'ordonne ?* Il est si vrai qu'il n'est pas irrité contre cet homme, mais contre son vice, qu'il ajoute aussitôt : « Amenez ici votre fils. »

TITE. — Il aurait pu le guérir par sa seule parole, mais il constate son infirmité en l'exposant aux regards de ceux qui étaient présents. Aussitôt que le démon sentit le Seigneur, il agita l'enfant ; d'où il suit : « Comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta par terre et l'agita ! » afin que son infirmité fût constatée avant sa guérison. — S. CHRYS. — Cependant le Seigneur n'agit point ainsi par ostentation, mais à cause du père, afin qu'après avoir vu le démon troublé par sa seule parole, il fût ainsi amené à la foi du miracle qui allait être opéré ; d'où il suit : « Jésus menaça l'esprit impur, guérit l'enfant, et le rendit à son père. » — S. CYR. — Jusque-là il n'appartenait point à son père, mais au dé-

turaliter inerat eis malitia ; quia natura quidem erant recti, semen Abrahæ existentes, sed per malitiam erant perversi. CYRIL. (ubi supra). Quasi nescientes procedere rectis incessibus. Cum eis autem qui sic sunt dispositi Christus commorari dedignatur. Unde dicit : Usquequo ero apud vos et patiar vos ? Ferens quasi moleste eorum conversationem propter pravitatem ipsorum. CHRYS. (ut sup.). Per hoc etiam ostendit desideratum sibi esse suum recessum ; et quod non erat grave crucis patibulum, sed magis ipsorum conversatio. BÈD. Non quod tædio superatus sit mansuetus et mitis ; sed in similitudinem medici si ægrotum videat contra sua præcepta se gerere dicat : Usquequo accedam ad domum tuam, me aliud jubente, te aliud faciente ? In tantum autem non est

iratus homini, sed vitio, ut statim intulerit : Adduc huc filium tuum.

TITUS Bostrens. Poterat quidem solo jussu eum liberare, sed pro palat ipsius passionem, subjiciens infirmum præsentium visioni. Deinde dæmonium postquam Dominum sensit, concutit puerum. Unde sequitur : Et cum accederet, elisit illum dæmonium et dissipavit ; ut sic prius exprimeretur passio, deinde adhibeatur remedium. CHRYS. (ut sup.). Non tamen Dominus ad ostentationem facit, sed causa patris, ut cum viderit dæmonium conturbari propter solam vocationem, sic saltem inducatur ad fidem futuri miraculi de quo sequitur : Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus. CYRIL. (ubi supra). Antea

mon qui le possédait. L'évangéliste ajoute que le peuple était dans la stupeur à la vue de la puissance de Dieu, en disant : « Tous étaient dans la stupeur en voyant la puissance de Dieu. » Il parle ainsi à cause du don du Christ qui a conféré aux saints apôtres la puissance d'opérer des miracles divins et de commander aux démons.

BÈDE. — Mystiquement, le Seigneur monte chaque jour avec les uns en les élevant plus haut selon le degré de leurs mérites, et en glorifiant les parfaits dont la conversation est dans les cieux ; il les instruit des choses éternelles, et leur enseigne des choses qui ne peuvent être entendues de la foule ; il descend avec les autres, qui sont terrestres et ignorants, pour les fortifier, les instruire et les châtier. Saint Matthieu dit que ce possédé était *lunatique*, et saint Marc, qu'il était *sourd et muet*. Il figure ainsi ceux qui changent comme la lune, tantôt croissant, tantôt décroissant à cause de leurs vices ; ceux qui ne confessant pas la foi sont muets, et ceux qui n'écoutant pas la parole de la foi sont sourds. L'enfant est agité lorsqu'il s'approche du Seigneur, parce que souvent ceux qui se convertissent au Seigneur sont plus tourmentés par le démon qui cherche à leur inspirer la haine de la vertu, ou à venger l'injure de son expulsion ; c'est ainsi qu'au commencement de l'Eglise, il lui suscita autant de combats qu'il eut à souffrir de coups portés à son royaume. Le Seigneur ne menace point l'enfant qui souffrait cette violence, mais le démon qui la produisait, parce que celui qui veut corriger un pécheur doit poursuivre le vice de ses imprécations et de sa haine, mais encourager avec amour l'homme pécheur, jusqu'à ce qu'après l'avoir guéri il puisse le rendre aux pères spirituels de l'Eglise.

autem non erat patris, sed dæmonis occupantis. Subdit autem Evangelista stupere plebem in magnaliis Dei, dicens : Stupebant autem omnes in magnitudine Dei : quod dicit propter donum Christi, qui sacris quoque apostolis contulit potestatem agendi divina miracula et imperandi dæmonibus.

BEDA. Mystice autem pro qualitate meritum quotidie aliis ascendit Dominus, dum perfectos, quorum conversatio in cœlis est sublimius extollendo glorificat, et de æternis instruit, et docet quæ a turbis audiri non valent : aliis autem descendit, dum terrenos et insipientes confortat, docet et castigat. Hunc autem dæmoniacum Matthæus lunaticum (cap. 17), Marcus surdum et mutum (cap. 9) describit. Significat enim

illos qui ut luna mutantur (*Ecccl.*, 27, v. 12) per diversa vitia crescentes et decrescentes ; qui muti sunt, non confitendo fidem ; et surdi nec ipsum fidei audiendo sermonem. Dum puer autem ad Dominum accedit, eliditur ; quia conversi ad Dominum plerumque a dæmonio gravius pulsantur ut vel odium virtutis incutiat vel expulsionis suæ vindicet injuriam, sicut Ecclesiæ primordiis tot gravissima intulit certamina, quot suo regno doluit subito illata dispensanda. Non puerum autem qui vim patiebatur, sed dæmonium qui inferebat, increpat ; quia qui peccantem emendare desiderat, vitium arguendo et odiendo depellere ; sed hominem debet amando refovere, donec sanatum spiritualibus Ecclesiæ possit reddere Patribus.

Et lorsqu'ils étaient dans l'admiration de tout ce que faisait Jésus, il dit à ses disciples : Mettez bien dans votre cœur ce que je m'en vais vous dire : le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes. Mais ils n'entendaient point ce langage ; il leur était tellement caché qu'ils n'y comprenaient rien, et ils appréhendaient même de l'interroger sur ce sujet.

S. CYR. — Tout ce que faisait Jésus était admirable pour tous ; car, dans chacune de ses œuvres, il y avait comme un rayon surnaturel et divin, selon cette parole : « Vous mettrez sur lui la gloire et la splendeur. » Cependant, quoique tous admirassent ses œuvres, il ne dit point à tous les choses qui suivent, mais seulement à ses disciples ; d'où il est dit : « Comme tout le monde était dans l'admiration, etc. » Il avait montré sa gloire aux disciples sur la montagne, ensuite il avait délivré un possédé ; mais il lui fallait souffrir la passion pour notre salut ; or, les disciples auraient pu être troublés, et se dire : « Nous étions-nous trompés en croyant qu'il était Dieu ? » Afin donc qu'ils connussent ce qui devait lui arriver, il leur commande de garder comme un dépôt le mystère de la passion dans leur âme, en disant : « Et vous placez bien dans vos cœurs. » Il dit *vous*, pour les distinguer des autres, car le vulgaire ne devait pas savoir qu'il souffrirait ; mais, pour n'être point scandalisé, il devait plutôt être assuré qu'il ressusciterait triomphant de la mort. — TITE. — Ainsi, pendant que tous admiraient ses miracles, lui-même prédit sa passion ; parce que ce ne sont point les miracles qui sauvent, mais c'est la croix qui est la source des bienfaits ;

Omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos : Ponite vos in cordibus vestris sermones istos : Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum. At illi ignorabant verbum istud, et erat velutum ante eos, ut non sentirent illud ; et timebant eum interrogare de hoc verbo.

CYRIL. (ubi supra). Omnia quæcunque operabatur Jesus, admiratione digna penes omnes erant : irradiabat enim quiddam præcipuum et divinum in qualibet operatione ipsius ; secundum illud [Psal. 20] . Gloriam et decorem superpones ei. Etsi omnes quidem mirarentur in his quæ faciebat, ipse tamen hæc quæ sequuntur, non omnibus, sed discipulis retulit. Unde dicitur : Omnibusque mirantibus, etc. Ostende-

rat in monte discipulis gloriam suam, et post hoc liberaverat quemdam a spiritu nequam ; sed oportebat eum sustinere passionem pro nobis salutarem. Poterant autem discipuli conturbari dicentes : Nunquid decepti sumus dum Deum esse arbitraremur ? Ut ergo scirent quid circa ipsum futurum erat, velut quoddam depositum jubet eos in mente habere passionis mysterium dicens : Ponite vos in cordibus vestris. Quod dicit, vos, distinguit eos ab aliis : neque enim oportebat vulgares scire quoniam passurus esset, sed erant potius certificandi quoniam mortuus resurgeret destruens mortem, ne scandalizarentur. TIT. Bostrens. Cunctis igitur admirantibus signa ipse prænuntiat passionem : non enim signa salvant, sed crux beneficia præstat. Unde subdit : Filius enim hominis futurum

d'où il ajoute : « Le Fils de l'homme sera livré aux mains des hommes. » — S. ORIG. — Il ne dit point manifestement qui doit le trahir; les uns disent qu'il sera livré par Judas; d'autres, par le diable; saint Paul, au contraire, dit que Dieu le Père l'a livré pour nous tous; en effet, Judas le trahit malicieusement et le livra pour de l'argent, mais c'est le Père qui fut cause du bienfait de la rédemption.

THÉOPH. — Cependant le Seigneur condescendant à leur infirmité, et, les gouvernant providentiellement, ne permit point qu'ils comprissent ce qu'il avait dit de sa croix; d'où il suit : « Mais ils ignoraient, etc. » — BÈDE. — Cette ignorance des disciples vient moins de leur lenteur d'esprit que de leur amour; étant encore charnels et ignorant les mystères de la croix, ils ne purent penser que celui qu'ils avaient cru Dieu mourrait. Et comme ils l'avaient souvent entendu parler par figures, ils croyaient qu'en parlant de sa propre trahison il voulait exprimer figurativement quelque autre chose. — S. CYR. — Quelqu'un dira peut-être : Comment les disciples ignorèrent-ils le mystère de la croix, puisque l'ombre de la loi y faisait allusion en plusieurs endroits? Mais, comme saint Paul le rapporte, quand on lisait Moïse, ils avaient jusqu'à ce jour un voile sur le cœur. Ceux donc qui s'approchent du Christ doivent dire : « Éclairez mes yeux, afin que je contemple les merveilles de votre loi. » — THÉOPH. — Voyez enfin le respect des apôtres dans ce qui suit : « Ils craignaient de l'interroger sur cette parole; » car la crainte est le premier degré du respect.

est ut tradatur in manus hominum. ORIG. (tract. 4, in *Matth.*). Non autem exprimit manifesto a quo tradendus sit : aliquis enim dicit eum tradendum a Juda, aliquis a diabolo ; Paulus autem dicit (*ad Rom.*, 8) quod Deus Pater pro nobis omnibus tradidit eum : sed Judas tanquam pro pecunia tradens eum hostiliter prodidit ; sed Pater beneficii causa.

THEOPHYLACT. Eorum autem infirmitati Dominus condescendens, et eos disciplina quadam gubernans, quod de cruce dictum est, intelligere non permisit. Unde sequitur : At illi ignorabant, etc. BÈDE. Hæc ignorantia discipulorum, non tam de tarditate quam de amore nascitur ; qui carnales adhuc et mysterii crucis ignari, quem Deum

verum crediderunt, moriturum credere nequiverunt. Et quia per figuras eum sæpe loquentem audire solebant, etiam quæ de sua traditione loquebatur, figurative eum aliud significare putabant. CYRIL. (ut supra). Dicit autem aliquis forsitan : Qualiter ignoraverunt discipuli crucis Christi mysterium, cum per umbram legis in pluribus locis tangeretur? Sed ut Paulus commemorat (*2 Corinth.*, 3), usque ad hodiernum diem, quando legitur Moyses, velamen adjacet cordium. Expediit ergo accedentes ad Christum dicere : Detege oculos meos, et contemplantor mirabilia de lege tua. THEOPH. Vide etiam discipulorum reverentiam in hoc quod sequitur : Et timebant interrogare eum de hoc verbo : nam timor gradus est reverentiæ.

Il leur vint aussi une pensée dans l'esprit, lequel d'entre eux était le plus grand. Mais Jésus, voyant les pensées de leur cœur, prit un enfant, et le mettant près de lui, il leur dit : Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit, et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé; car celui qui est le plus petit parmi vous tous est le plus grand. Alors Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom, mais nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous. Et Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point, car celui qui n'est pas contre vous est pour vous.

S. CYR. — Le démon dresse des embûches de plusieurs manières à ceux qui s'attachent à bien vivre ; lorsqu'il peut séduire une âme par les plaisirs charnels, il excite l'amour des voluptés ; si on échappe à ce piège, il soulève la passion du désir de la gloire et cette passion de la vaine gloire envahit quelques-uns des apôtres ; d'où il est dit : « Il leur vint en pensée lequel d'entre eux était le plus grand. » Or, avoir cette pensée, c'est désirer être plus grand que les autres. Cependant il n'est pas probable que tous les disciples aient éprouvé cette envie ; c'est pourquoi l'évangéliste, afin de ne paraître point accuser quelqu'un des apôtres, dit d'une manière indéterminée que : « Cette pensée leur vint. » — THÉOPH. — Il paraît que cette pensée leur vint de ce qu'ils n'avaient pu guérir le possédé, et que s'entretenant à ce sujet l'un aurait dit : Ce n'est pas à cause de mon impuissance qu'il n'a pas été guéri, mais à cause de celle d'un autre ; et de là vint cette dispute sur celui d'entre eux qui était le plus grand. — BÈDE. — Peut-être encore, ayant vu Pierre, Jacques et Jean pris à part sur la montagne et les clefs du royaume des cieux promises à Pierre, pensèrent-ils que ces

Introvit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset. At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et stavit illum secus se, et ait illis : Quicumque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit ; et quicumque me receperit, recipit eum qui me misit. Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est. Respondens autem Joannes, dixit : Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum. Et ait ad illos Jesus : Nolite prohibere : qui enim non est adversum vos, pro vobis est.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Insidiatur diabolus multimode diligentibus optimam vitam ; et siquidem per carnales illecebras

obsidere valeat alicujus mentem, affectus voluptatum exacuit ; si quis autem hos effugerit laqueos, cupidinis gloriæ suscitât passionem, quæ quidem passio vanæ gloriæ invasit quemdam apostolorum ejus : unde dicitur : Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum esset major : hoc enim cogitare est cupientis cæteris superiorem esse. Improbabile autem puto omnes discipulos hanc ægritudinem incurrisse ; et ideo ne crimen aliquod contra aliquem discipulorum Evangelista machinari videretur, exprimit indeterminatè dicens quod intravit in eos cogitatio. THEOPH. Videtur autem hanc passionem ex hoc ortam fuisse, quod dæmoniacum curare non valuerunt : eis de hoc altercantibus, uno dicente quod non propter meam impotentiam, sed alterius

trois étaient préférés aux autres ou que Pierre était préféré à tous. Ou encore, parce que Pierre avait été égalé au Seigneur lui-même dans l'acquit du tribut, ils pensaient qu'il serait préféré aux autres. Cependant le lecteur attentif trouvera cette question agitée entre eux même avant le paiement du didrachme. D'ailleurs saint Matthieu rapporte ce fait comme s'étant passé à Capharnaüm; saint Marc dit aussi : « Ils vinrent à Capharnaüm. Lorsqu'ils furent dans la maison, il leur demanda : Que traitiez-vous en chemin? mais ils se taisaient, car ils s'étaient disputés dans le chemin pour savoir qui d'entre eux était le plus grand. » Or, le Seigneur qui veut notre salut, voyant cette pensée agiter l'esprit des disciples comme un germe d'amertume, l'arracha dans sa racine avant qu'elle se fût accrue; car, lorsque les passions commencent en nous, il est facile de les vaincre; mais lorsqu'elles sont devenues grandes, il est très difficile de les détruire; d'où il suit : « Jésus voyant leurs pensées, etc. » Que celui qui croit que Jésus n'est qu'un homme reconnaisse ici son erreur. En effet, quoique le Verbe se soit fait chair, néanmoins il est Dieu, car Dieu seul peut sonder les cœurs et les reins. Cependant il prit un enfant et le plaça devant lui pour l'instruction des apôtres et pour la nôtre. Car le mal de la vaine gloire ronge principalement ceux qui sont plus grands que les autres hommes. Mais un enfant a l'âme sincère, le cœur immaculé et vit dans la simplicité de ses pensées; il n'ambitionne point les honneurs, il ne connaît aucune espèce de prééminence, il ne craint point d'être pris pour peu, et il n'a aucune exigence dans l'esprit ni dans le cœur. Or, le Seigneur aime et embrasse ceux qui sont ainsi; il

curari non valuit; ut ex hoc accensa contentio fuerit, quis eorum major esset. BEP. Vel quia viderunt Petrum, Jacobum et Joannem, seorsum ductos in montem, et Petro claves regni cœlorum promissas fuisse: rati sunt vel ipsos tres cœteris, vel Petrum omnibus esse prælatum; vel quia in tributû solutione Petrum ipsi Domino parificatum viderant, ipsum cœteris arbitrabantur præferendum. Sed diligens lector hanc inter eos quæstionem etiam ante didrachma redditum inveniet fuisse versatam. Denique Matthæus hoc in Capharnaum memorat esse gestum (cap. 18). Dicit autem Marcus (cap. 9) : Et venerunt Capharnaum, qui cum in domo essent, interrogabat eos : Quid in via tractabatis? At illi tacebant : siquidem inter se in via disputaverant quis illorum esset major. CYRIL. (ubi sup.). Do-

minus autem qui novit salvos facere, videns in mente discipulorum super hoc cogitationem exortam, velut quamdam amaritudinis radicem, priusquam augmentum susciperet, radicitus eam evellit : cum enim inchoant passionces in nobis, facile devincuntur, sed auctæ, difficile sunt mobiles. Unde sequitur : At Jesus videns cogitationes illorum, etc. Discat qui nudum hominem putat esse Jesum, se errasse : quamvis enim Verbum caro factum sit, mansit tamen Deus : nam solius Dei est posse rimari corda et renes. Quod autem puerum assumpsit, et ponebat penes se, agebatur causa utilitatis apostolorum et nostræ. Depascitur enim inanis gloriæ morbus ut plurimum eos qui præminent in hominibus aliis. Puer autem sinceram gerit mentem, immaculatum cor, et manet in simplicitate

les place à côté de lui parce qu'ils se sont attachés aux choses qu'il aime. Car il dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; d'où il suit : « Quiconque reçoit cet enfant en mon nom me reçoit. » Comme s'il disait : Puisqu'il n'y a qu'une seule et même récompense pour ceux qui reçoivent les saints, qu'ils soient petits ou illustres d'honneur et de gloire, parce que c'est le Christ qui est reçu en eux, comment ne serait-il pas vain de se disputer la prééminence ? — BÈDE. — Dans ce passage, il enseigne simplement que ceux qui veulent être plus grands doivent recevoir les pauvres du Christ en son nom, ou bien il les exhorte à être enfants par la malice. C'est pourquoi après avoir dit : « Quiconque reçoit cet enfant, » il ajoute : « En mon nom ; » afin que nous imitions par raison et pour le nom du Christ ce modèle de la vertu qu'un enfant pratique naturellement. Mais ayant dit que recevoir un enfant c'est le recevoir, et lui-même étant né enfant pour nous, afin qu'on ne pense point qu'il voulait parler seulement de ces choses visibles, il ajoute : « Quiconque me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé ; » il veut ainsi qu'on le croie semblable et égal à son Père. — S. AMB. — En effet, en recevant celui qui est l'image du Christ, on reçoit le Christ ; et en recevant l'image de Dieu on reçoit Dieu lui-même. Or, comme nous ne pouvions voir l'image de Dieu, elle nous est devenue présente par l'incarnation du Verbe, afin de nous réconcilier avec la divinité qui est au-dessus de nous.

S. CYR. — Il explique encore le sens des paroles précédentes, en disant : « Car celui qui est le plus petit parmi vous tous est le plus grand. » Il veut parler de celui qui est humble et qui par modestie

cogitationum ; non ambit honores, nec novit cujusvis prærogativæ modum, nec refugit videri in minus se habere, non multam gerit severitatem in mente et corde. Tales autem Dominus amplectatur et diligit, et prope se dignatur habere, quasi qui elegerunt quæ sua sunt sapere. Ait enim (Matth., 11) : Discite a me quia mitis sum et humilis corde. Unde sequitur : Et ait illis : Quicumque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit. Quasi diceret : Quando una et eadem est merces honorantibus sanctos, sive forsitan minimus sit, sive præclarus honore et gloria, quia in eo Christus suscipitur, quomodo non vanum est petere invicem fungî prærogativa ? BÈDE. In hoc autem vel simpliciter pauperes Christi ab his qui velint esse majores pro ejus docet honore suscipiendos, vel malitia parvu-

los istos esse suadet. Unde cum diceret : Quicumque susceperit puerum istum, addit, in nomine meo ; ut scilicet formam virtutis quam natura duce puer observat, ipsi pro nomine Christi rationis industria sequantur. Sed quia et se in puero suscipi docet, et ipse puer natus est nobis, ne putaretur hoc esse solum quod videbatur, subjunxit : Et quicumque me receperit, recipit illum qui me misit : talem se utique ac tantum credi volens, qualis et quantus est Pater. AMB. Qui enim imitatore Christi recipit, Christum recipit ; et qui imaginem Dei recipit, Deum recipit. Sed quia imaginem Dei non poteramus videre, facta est nobis per incarnationem Verbi præsens, ut reconciliaretur nobis quæ supra nos est Divinitas.

CYRIL. (ubi sup.). Adhuc autem magis

n'a aucune orgueilleuse pensée de lui-même. — THEOPH. — Cependant le Seigneur ayant dit : « Le plus petit parmi vous est le plus grand, » Jean craignit que les disciples n'eussent mal fait en empêchant par leur propre pouvoir un homme qui chassait les démons ; car empêcher n'est pas un signe d'infériorité mais de supériorité. D'où il suit : « Alors Jean prenant la parole dit : Maître, nous avons vu un homme qui chassait les démons en votre nom et nous l'avons empêché ; » ils ne l'avaient pas fait par envie, mais comme discernant l'opération des miracles ; car cet homme n'avait pas reçu avec eux la puissance des miracles ; le Seigneur ne l'avait pas envoyé comme eux, et il ne suivait pas Jésus ; d'où il ajoute : « Parce qu'il ne vous suit pas avec nous. » — S. AMB. — Jean, le plus aimant, et à cause de cela le plus aimé, croit que celui qui ne suit pas le Christ doit être exclu de ses dons. — S. CHRYS. — Or, il fallait plutôt croire que cet homme n'était pas lui-même l'auteur des miracles et que la grâce qui était en lui opérait les miracles par la vertu du Christ. Pourquoi donc ceux que la grâce du Christ couronne ne sont-ils pas comptés parmi les apôtres ? Les dons du Christ sont très divers ; mais le Sauveur ayant donné aux apôtres la puissance de chasser les esprits immondes, ils pensèrent qu'eux seuls avaient le droit d'exercer ce pouvoir ; et c'est pour cela qu'ils viennent demander s'il est permis à d'autres de l'exercer.

S. AMB. — Jean n'est pas repris parce qu'il agissait par amour ; mais il est instruit à reconnaître la différence qui existe entre les faibles et les forts. Or, le Seigneur qui récompense les plus fermes n'exclut pas

insinuat præmissi verbi intentionem, dicens : Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est : quod de modesto dicit, qui nihil de se sublime putat propter honestatem. THEOPH. Quia ergo Dominus dixerat : Qui minor est inter vos omnes, hic major est, timuit Joannes ne forte malum aliquod fecerint, propria potestate quemdam hominem prohibentes : nam prohibitio non minorem ostendit prohibentem, sed majus aliquid sapientem. Unde subditur : Respondens autem Joannes dixit : Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum ; non quidem invidentes, sed operationem miraculorum adjudicantes : non enim cum eis miraculorum potestatem acceperat ; neque eum Dominus miserat sicut illos ; neque Jesum in omnibus sequebatur : unde subdit : Qui non sequitur te nobiscum. AMB.

Joannes enim plurimum diligens, et ideo redamatus plurimum, excludendum putat beneficio eum qui non utatur obsequio. CYRIL. (ubi sup.). Sed oportebat magis pensare non hunc ipsum esse miraculorum auctorem, sed gratiam quæ est in eo qui in virtute Christi miracula perficit. Quid autem si non connumerantur apostolis, qui Christi gratia coronantur ? Multæ sunt differentię Christi donorum ; sed quia tradiderat Salvator potestatem apostolis ut spiritus immundos ejicerent (Matth., 10), putaverunt nulli aliorum quam sibi solis licere concessam gerere dignitatem ; et ideo accedunt sciscitantes si liceat et aliis hoc agere.

AMB. Non reprehenditur autem Joannes, quia amore faciebat ; sed docetur ut noverit infirmorum esse firmorumque distantiam. Et ideo Dominus etsi fortiores remunerat,

cependant les faibles. D'où il suit : « Jésus lui dit : Ne l'empêchez point, celui qui n'est pas contre vous est pour vous. » Oui, Seigneur; car Joseph et Nicodème, disciples cachés par crainte, ne vous refusèrent point leur office en son temps. Cependant comme vous avez dit ailleurs : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui ne recueille pas avec moi disperse, » expliquez-nous ces paroles afin qu'elles ne nous semblent pas se contredire. Je pense donc que celui qui considérera qu'il scrute les âmes ne doutera point qu'il ne discerne l'intention des actes de chacun. — S. CHRYS. — Car lorsqu'il a dit : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, » il a déclaré que le démon et les Juifs étaient contre lui; et ici il déclare que celui qui chassait les démons au nom du Christ était du côté des apôtres. — S. CYR. — Comme s'il disait : Pour vous qui aimez le Christ, tous ceux qui cherchent sa gloire ont reçu le don de sa grâce.

THEOPH. — Admirez la puissance du Christ, et comme sa grâce opère par les indignes ou par ceux qui ne sont pas ses disciples; de même que les hommes sont sanctifiés par les prêtres alors même que les prêtres ne sont pas saints.

S. AMB. — Mais pourquoi dit-il ici de ne pas empêcher ceux qui, par l'imposition des mains, peuvent commander aux esprits impurs au nom de Jésus, tandis que selon saint Matthieu il leur dit : « Je ne vous connais point? » Nous ne devons trouver en cela aucune contradiction, mais penser que non-seulement il demande aux clercs les œuvres de leur ministère, mais encore des œuvres de vertu et que le nom du Christ est si grand qu'il sert pour le bien des autres, même à ceux qui

tamen non excludit infirmos. Unde sequitur : Et ait ad illum Jesus : Noli prohibere : qui enim non est adversus vos, pro vobis est. Bene, Domine : nam et Joseph et Nicodemus occulti discipuli propter metum, in tempore tamen suum tibi officium non negaverunt : sed tamen quia alibi dixisti (Luc., 11, vers. 23) : Qui non est mecum, adversum me est; et qui mecum non colligit, dispergit, aperi nobis, ne videatur esse contrarium : et puto quia si quis mentium consideret scrutatorem, non debeat dubitare uniuscujusque factum mente discerni. CHRYS. (homil. 42, in Matth.). Illic enim cum dixit : Qui non est mecum adversum me est, ostendit diabolum et Judæos sibi esse contrarios : hic autem ostendit eum qui in nomine Christi dæmones ejiciebat, in parte cum eis existere. CYRIL. (ubi

sup.). Quasi diceret : Pro vobis qui Christum diligitis, sunt qui prosequi volunt quæ ad ipsius gloriam spectant, ejusdem gratia coronati.

THEOPH. Mirare autem Christi virtutem, qualiter per indignos, et non discipulos, ejus gratia operatur : sicut et per sacerdotes sanctificantur homines, quamvis sacerdotes sancti non fuerint.

AMB. Cur autem hic eos qui possunt per manus impositionem immundis imperare spiritibus in nomine Jesu, negat esse prohibendos, cum secundum Matthæum dicat his : Non novi vos? Sed advertere debemus non esse sententiarum discordiam, sed illud censi, quod non solum officii in Clerico, sed etiam virtutis opera requirantur, tantumque esse Christi nomen, ut etiam parum sanctis opituletur ad præsidium, etsi

ne sont pas saints, quoiqu'il ne serve pas à leur propre salut. Ne vous attribuez donc point la grâce de la guérison d'un homme dans lequel la vertu du nom de Dieu a opéré ; car le démon n'est pas vaincu par votre mérite, mais par la haine de Dieu contre lui. C'est pourquoi, à l'égard des hérétiques ou des mauvais chrétiens, nous ne devons point détester ni empêcher les pratiques qui leur sont communes avec nous et qui ne sont pas contre nous, mais la division contraire à la paix et à la vérité, par où ils sont contre nous.

Lorsque le temps auquel il devait être enlevé du monde fut arrivé, il se résolut d'aller à Jérusalem. Et il envoya devant lui des personnes pour annoncer sa venue, qui, étant parties, entrèrent dans la ville des Samaritains pour lui préparer un logement. Mais ceux de ce lieu ne le voulurent point recevoir, parce qu'il paraissait qu'il allait à Jérusalem. Ce que Jacques et Jean ses disciples ayant vu, ils lui dirent : Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu descende du ciel et qu'il les dévore ? Mais se retournant, il leur fit réprimande, et leur dit : Vous ne savez pas à quel esprit vous êtes appelés ; le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver. Ils s'en allèrent donc en un autre bourg.

S. Cyr. — Comme le temps approchait où le Seigneur, après avoir accompli sa passion, devait monter au ciel, il résolut de monter à Jérusalem ; d'où il est dit : « Lorsque le temps, etc. » — TITE. — Car le véritable agneau devait être offert où l'agneau figuratif était immolé. Or, il est dit : « Il affermit sa face, » c'est-à-dire qu'il n'allait point à droite ou à gauche, ni par les bourgs et les villages, mais qu'il marchait droit à Jérusalem. — BÈDE. — Que les païens cessent donc d'in-

non ad gratiam ; unde nemo purgati hominis sibi gratiam vendicet in quo æterni nominis virtus operata sit : non enim merito tuo diabolus, sed odio suo vincitur. BED. Itaque in hæreticis et malis catholicis non sacramenta communia in quibus nobiscum sunt, et adversus nos non sunt, sed divisionem paci veritatisque contrariam, qua adversum nos sunt, et Dominum non sequuntur, nobis convenit detestari et prohibere.

Factum est autem dum completerentur dies assumptionis ejus, et ipse faciem suam firmavit, ut iret in Hierusalem. Et misit nuntios ante conspectum suum, et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum ut pararent illi. Et non receperunt eum, quia facies ejus erat euntis in Hierusalem. Cum vidis-

sent autem discipuli ejus Jacobus et Joannes, dixerunt : Domine, vis dicamus ut ignis descendat de celo et consumat illos ? Et conversus increpavit illos dicens : Nescitis cujus spiritus estis : Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.

CYRIL. (in Cat. græc. Patr.). Cum immineret tempus quo decebat Dominum peracta passione salubri cœlum ascendere, decrevit ascendere Hierosolimam : unde dicitur : Factum est autem, etc. TITUS BOSTRENSIS. Quia ibi oportebat verum Agnum offerri, ubi figuralis agnus immolabatur. Dicit autem : Firmavit faciem suam, id est, non huc e tilluc ibat, nec perambulabat vicos et municipia, sed iter tenebat versus

sulter, comme un homme crucifié, celui qui a prévu certainement le temps de son cruciflement, et qui est venu lui-même (comme pour être crucifié volontairement) au lieu où il devait être crucifié, avec un visage ferme (c'est-à-dire avec un esprit calme et tranquille). Il envoya des disciples préparer l'hospitalité pour lui et pour ceux qui le suivaient; mais, étant venus dans le pays de Samarie, ils ne furent pas reçus. D'où il suit : « Il envoya devant lui des disciples pour annoncer sa venue; ceux-ci, étant partis, entrèrent dans un bourg des Samaritains pour lui préparer l'hospitalité, mais on ne le reçut point. » — S. AMB. — Remarquez qu'il ne voulut point être reçu par ceux qu'il savait n'être ni simples d'esprit, ni convertis, car, s'il l'eût voulu, de rebelles il les eût faits dévoués; mais Dieu appelle ceux qu'il juge dignes et inspire la religion à qui il veut. Or, l'évangéliste rapporte pourquoi ils ne le reçurent point, en disant : « Parce qu'il allait à Jérusalem. » — THÉOPH. — Mais si nous entendons qu'ils ne le reçurent point parce qu'il avait résolu d'aller à Jérusalem, ils se trouveront excusés; il faut donc entendre que ces paroles de l'évangéliste : *ils ne le reçurent point*, veulent dire qu'il ne vint pas à Samarie, et qu'ensuite, comme si on lui demandait pourquoi ils ne le reçurent point et pourquoi il ne vint pas chez eux, il explique qu'il n'en fut pas empêché, mais qu'il ne voulut point y venir, préférant aller à Jérusalem. — BÈDE. — Ou encore : les Samaritains, le voyant aller à Jérusalem, ne le reçurent point parce que les Juifs ne vivent point avec les Samaritains, comme nous le voyons dans saint Jean (1).

(1) Chap. 4.

Hierusalem. BÈD. Cessent ergo pagani quasi hominem ridere crucifixum quem et tempus suæ crucifixionis constat (quasi Deum) prævidisse, et (quasi sponte crucifigendum) locum quo crucifigendus erat firmata facie (id est, obstinata atque imperterrita mente) petisse.

CYRIL. (ubi sup.). Misit autem nuntios paraturos ei et comitibus ejus hospitium; qui eum ivissent ad terram Samaritanorum, non fuerunt admissi : unde sequitur : Et misit nuntios ante conspectum suum, et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum ut pararent illi, et non receperunt illum. AMB. Disce, quia recipi noluit ab his quos sciebat non simplici mente conversos : nam si voluisset, ex indevotis devotos fecisset; sed Deus quos dignatur

vocat, et quem vult religiosum facit. Cur autem non receperunt, Evangelista memorat dicens : Quia facies erat euntis in Hierusalem. THÉOPH. Sed si intelligamus quod propter hoc illum non receperunt, quia ire in Hierusalem determinaverat, inveniuntur hi excusati qui non receperunt eum. Sed dicendum est quod in hoc quod dicit Evangelista : Et non receperunt illum, intelligitur illud quod neque in Samariam venit; deinde quasi aliquo interrogante, quare non receperunt ipsum, neque eos adivit, solvens hoc, dicit non quia impotens esset, sed quod illuc ire nolebat, sed magis Hierosolymam. BÈD. Vel in Hierusalem ire conspiciunt, et Samaritani Dominum non recipiunt : non enim contumtuntur Judæi Samaritanis, ut Joannes ostendit (cap. 4).

S. CYR. — Le Seigneur, qui connaissait toutes choses avant leur accomplissement, sachant que ses envoyés ne seraient pas reçus par les Samaritains, leur commanda néanmoins de le précéder, parce qu'il avait coutume de faire tout servir à l'instruction de ses disciples; montant donc à Jérusalem aux approches du temps de sa passion, il permit le refus des Samaritains comme une espèce de prélude, afin que, quand ils le verraient souffrir, ils ne fussent point scandalisés, mais se souvinssent d'être patients eux-mêmes lorsqu'on les outragerait. Ceci leur servit encore d'une autre manière; car, destinés à être les docteurs de tout l'univers et à parcourir les villes et les bourgades pour prêcher la doctrine évangélique, il devait leur arriver que quelques-uns ne reçussent point la sainte prédication, ne voulant pas, pour ainsi dire, que Jésus demeurât avec eux. Il leur enseigne donc qu'en annonçant la divine doctrine, ils doivent être remplis de patience et de mansuétude, et jamais malveillants ou colères, ni s'irriter contre ceux qui les outrageraient. Or, ils n'étaient pas encore ainsi; au contraire, animés d'un zèle ardent, ils voulaient faire descendre le feu du ciel. D'où il suit : « Ce que les disciples ayant vu, lui dirent : Voulez-vous que nous disions au feu du ciel de descendre sur eux, etc. » —

S. AMB. — Ils savaient la justice de Phinées pour avoir anéanti des sacrilèges, et aussi que le feu du ciel était descendu à la prière d'Élie pour venger les outrages faits à ce prophète. — BÈDÈ. — Car les saints, quoique ne redoutant pas la mort qui délivre l'âme du corps, punirent quelquefois certains péchés par la mort, à cause de l'opinion de ceux qui la redoutent; ainsi, ils inspiraient aux vivants une crainte salu-

CYRIL. (ubi sup.). Sed cum Dominus qui antequam fierent omnia noverat, sciret quod ejus nuntii non essent a Samaritanis recipiendi, ideo tamen præcepit eis quod præcederent; quia mos erat ei omnia satagere erga profectum discipulorum. Ascendebat quidem Hierosolymam propinquantem tempore passionis: ut igitur quando patrum viderent non scandalizarentur, considerantes quod et eos oportet patientes esse cum contumelias inferunt aliqui, præmisit quasi quoddam præludium Samaritanorum repulsam. Profuit autem eis et aliter: futuri enim erant doctores orbis terrarum, civitates et villas percurrentes ad prædicandum evangelicam doctrinam; quibus aliquando occurrerent aliqui minime recipientes sacram prædicationem; quasi non concedentes socum commorari Jesum. Docuit igitur eos quod divinam annuntiantes doctrinam pleni esse debebant patientia et mansuetudine, non autem hostiles et iracundi, et in peccantes in eos atrociter insurgentes: sed adhuc non erant tales; imo zelo fervido concitati, volebant ignem de cælo super eos deducere: sequitur: Cum vidissent autem discipuli ejus, dixerunt: Vis dicamus ut ignis descendat, etc. AMB. Sciebant enim et Phinæes reputatum ad justitiam (*Psalm.* 105, vers. 31), quia sacrilegos interemerat (*Num.*, 25), et ad preces Eliæ ignem descendisse de cælo, ut Prophetæ vindicaretur injuria (*4 Reg.*, 1). BÈDÈ. Sancti enim viri qui optime scirent mortem istam quæ animam dissolvit a corpore, non esse formidandam, secundum eorum tamen animum qui illam timerent, nonnulla peccata morte punierunt; quo et

taire, et pour ceux qui étaient punis de mort, la mort leur était moins funeste que le péché, qui aurait pu s'accroître s'ils eussent vécu.

S. AMB. — Mais que celui qui craint se venge; celui qui ne craint rien ne demande point à se venger. De plus, il nous montre que les apôtres avaient les mérites des prophètes, puisqu'ils pensent que leur prière aura droit à la puissance que mérita le prophète, et ils ont raison de croire que le feu du ciel descendrait à leur parole, car ils sont les fils du tonnerre (1).

TITE. — Ils estiment que les Samaritains seraient plus justement frappés pour n'avoir pas reçu le Seigneur, que les cinquante hommes pour avoir voulu chasser Élie, son serviteur. — **S. AMB.** — Cependant, le Seigneur ne s'émeut pas contre eux, afin de montrer que la vertu parfaite n'a aucun désir de vengeance, et qu'il n'y a point de colère où est la plénitude de la charité. Car on ne doit pas repousser l'infirmité, mais la secourir; la piété exclut l'indignation, et les âmes magnanimes ne connaissent pas le désir de la vengeance. D'où il suit : « Se retournant, il les réprimanda, en disant : Vous ne savez point de quel esprit vous êtes. »

BÈDE. — Le Seigneur ne leur reproche point l'exemple du saint prophète, mais l'erreur grossière de la vengeance, les reprenant de ce qu'ils cherchaient plutôt à se venger par haine qu'à corriger par amour. C'est pourquoi, après qu'il leur eut enseigné à aimer le prochain comme soi-même, et après l'infusion de l'Esprit-Saint, il y eut encore de ces vengeances, quoique plus rares que dans l'Ancien-Testament,

[1] Saint Marc, 3, 17. *Boanerges*, fils du tonnerre.

viventibus utilis metus incuteretur, et illis qui morte puniebantur, non ipsa mors noceret, sed peccatum quod augeri posset, si viverent.

AMB. Sed vindicetur qui timet, vindictam non querit qui non timet : similiter ostenditur nobis, in apostolis fuisse merita prophetarum, quando eandem sibi potestatem quam Propheta meruit, impetrandi jure præsumunt; et bene præsumunt, quod ad sermonem suum ignis de cælo descenderet, quoniam filii sunt tonitru.

TITUS BOSTRENSIS. Censetur autem ab eis multo justius esse Samaritanos perire, Dominum non admittentes, quam quinquaginta servum excludere tentantes Eliam. **AMB.** Dominus autem in eos non commovetur; ut ostenderet quia non habet ultionis

studium perfecta virtus : nec ulla sit iracundia, ubi plenitudo est charitatis : nam nec excludenda est infirmitas, sed juvanda : procul sit a religiosis indignatio; procul a magnanimis cupiditas ultionis. Unde sequitur : Et conversus increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis. **BÈDE.** Reprehendit in eis Dominus non exemplum prophetæ sancti, sed ignorantiam vindicandi, quæ adhuc erat in rudibus; animadvertens eos, non amore correctionem, sed odio desiderare vindictam. Itaque postquam eos docuit quid esset diligere proximum tanquam seipsum, infuso etiam Spiritu Sancto non defuerunt tales vindictæ, quamvis multo rarius quam in veteri Testamento; quia sicut sequitur : Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare : quasi

D'où il suit : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre, mais pour sauver. » Comme s'il disait : Vous donc qui avez été marqués de son esprit, imitez ses œuvres; secourez maintenant avec miséricorde, vous jugerez avec justice dans le siècle futur. — S. AMB. — Ainsi, il ne faut pas toujours punir ceux qui ont péché; la clémence est souvent plus utile : elle vous fait pratiquer la patience et elle ramène le pécheur. En effet, les Samaritains, de qui le feu du ciel fut ici écarté, embrassèrent la foi avec plus d'empressement.

Lorsqu'ils étaient en chemin, un homme lui dit : Seigneur, je vous suivrai partout où vous irez. Jésus lui répondit : Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. Il dit à un autre : Suivez-moi. Et il lui répondit : Seigneur, permettez que je m'en aille auparavant ensevelir mon père. Jésus lui répartit : Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts; mais pour vous, allez annoncer le royaume de Dieu. Un autre lui dit : Seigneur, je vous suivrai; mais permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison. Jésus lui répondit : Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu.

S. CYR. — Quoique le Seigneur soit prodigue de ses dons, il ne donne point indistinctement ou imprudemment les choses célestes et divines, mais seulement à ceux qui sont dignes de les recevoir, c'est-à-dire qui écartent de leur âme les souillures du mal; c'est ce que nous apprend la parole évangélique, lorsqu'il est dit : « Comme ils étaient en chemin, un homme lui dit : Je vous suivrai, etc. » Premièrement, il s'approche avec beaucoup de tiédeur; secondement, nous voyons qu'il est plein d'une grande prétention, car il ne demandait pas simplement à suivre

diceret : Et vos ergo, qui ejus spiritu signati estis, etiam acta ejus imitamini; nunc pie consulentes, sed in futuro juste judicantes. AMB. Non enim semper in eos qui peccaverunt, est vindicandum; quia nonnunquam amplius prodest clementia : tibi ad patientia, lapso ad correctionem. Denique Samaritani citius crediderunt, a quibus hoc loco ignis arceatur.

Factum est autem, ambulantis illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te quocunque ieris. Dixit illi Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput suum reclinet. Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille autem dixit : Domine, permille mihi primum ire et sepelire patrem meum. Dixit-

que ei Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos tuos; tu autem vade et annuntia regnum Dei. Et ait alter : Sequar te, Domine, sed permille mihi primum renuntiare his quæ domi sunt. Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum et aspiciens retro, aptus est regno Dei.

CYRIL. (in Cat. græc. Patr.). Etsi munificus sit omnium Dominus, non simpliciter et improvide singulis dat superna et divina, sed illis qui digni sunt recipere qui scilicet animam suam alienant a maculis pravitarum : et hoc nos docet angelicorum verborum virtus, cum dicitur : Factum est autem ambulantis illis in via, dixit quidam ad illum : Sequar te, etc. Primo quidem plurima continetur in accessu inertia;

le Christ, comme le reste de la foule, mais il aspirait à la dignité des apôtres, dont saint Paul a dit : « Que nul ne s'attribue à soi-même cet honneur, mais celui qui est appelé de Dieu. » — S. ATHAN. — Il osa s'égalier à la puissance incompréhensible du Sauveur, en disant : « Je vous suivrai partout où vous irez. » Or, il est possible à la condition de la nature humaine de suivre simplement le Sauveur pour entendre sa doctrine qu'il enseigne aux hommes, mais il n'est pas possible de le suivre partout où il est, car il est incompréhensible, et il n'est circonscrit par aucun lieu. — S. Cyr. — Il se trouve légitimement écarté d'une autre manière; car il devait porter sa croix pour suivre le Seigneur et renoncer aux affections de la vie présente. C'est pourquoi le Seigneur le reprend, non pour le réprimander, mais pour le corriger.

SUITE. — « Jésus lui dit : Les renards ont des tanières, etc. » — THÉOPH. — Ayant vu le Seigneur suivi de beaucoup de peuple, il pensa qu'il en recevait un tribut; et que si lui-même suivait le Seigneur, il pourrait s'enrichir. — BÈDE. — D'où il lui est dit : « Pourquoi voulez-vous me suivre pour les richesses et les avantages de ce monde, lorsque je suis si pauvre que je n'ai point de demeure et que j'habite une maison qui n'est pas mienne? » — S. AUG. — Voyez comme le Seigneur pratique la pauvreté qu'il avait enseignée : il n'avait point de table, ni de chandelier, ni de maison, ni rien de semblable.

S. CYR. — Dans un sens mystique, il appelle *renards et oiseaux du ciel* la puissance maligne et astucieuse des démons; comme s'il disait : Tandis que les renards et les oiseaux habitent en vous, comment le

consequenter ostenditur, quod plenus sit impudentia nimia : neque enim simpliciter Christum sequi petebat, sicut alii plures de populo, sed magis insilliebat ad apostolicas dignitates, cum Paulus dicat (*ad Hebr.*, 5) : Non assumat quisquam sibi honorem, sed a Deo vocatus. ATHAN. (in eadem *Cat. græc.*). Ausus etiam fuit æquiparare se incomprehensibili Salvatoris potestati, dicens : Sequar te quocunque ieris, eo quod sequi Salvatorem simpliciter ad ejus audiendam doctrinam possibile est humanæ naturæ proprietate, qua fungitur erga homines; non est autem possibile secum concurrere ubilibet existenti : ipse namque incomprehensibilis est, et non circumscibitur loco. CYRIL. (ubi sup.). Alio quoque modo non immerito recusabilem facit eum : docebat enim ipsum crucem suam accipere ad sequendum Dominum, et abrenunciare præ-

sentis vitæ affectibus : et hoc Dominus in eo reprehendit, non vituperans, sed corrigens.

Sequitur : Et ait illi Jesus : Vulpes foveas habent, etc. THEOPH. Quia enim viderat Dominum multum populum adducentem, putavit quod ab eis haberet pretium; et quod si ipse Dominum sequeretur, posset pecuniam congregare. BÈD. Unde dicitur ei : Quid me propter divitias et lucra hujus seculi cupis sequi, cum tantæ simi paupertatis, ut nec hospitium quidem habeam, et non meo utar tecto? CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Aspice qualiter paupertatem, quam Dominus docuerat, per opera demonstrat : non erat ei mensa, non candelabrum, non domus, nec quicquam aliud talium.

CYRIL. (ubi supra). Mystica autem significatione vulpes et volatilia cœli, mali-

Christ pourrait-il s'y reposer? Qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres?

S. ATHAN. — Ou encore : le Seigneur montre ainsi sa grandeur; comme s'il disait : Toutes les créatures peuvent être circonscrites par un espace, mais le Verbe de Dieu a une puissance incompréhensible. Ne dites donc point : « Je vous suivrai partout où vous irez. » Au reste, si vous voulez devenir disciple, abdiquez tout ce qui est sensible, car il est impossible que celui qui vit dans les choses sensibles devienne disciple du Verbe. — S. AMB. — Ou encore : il compare les hérétiques aux *renards*, parce que cet animal, trompeur et toujours occupé d'embûches, vit de fraudes et de rapines; qu'il ne laisse rien en repos, rien en paix, rien en sûreté, cherchant sa proie jusque dans la demeure des hommes. De plus, le renard (fourbe) se creuse une tanière et s'y tient caché; tels sont les hérétiques, qui ne savent point se faire une maison, mais s'efforcent de séduire les autres par leurs sophismes. Enfin, cet animal ne s'apprivoise jamais et ne peut devenir domestique; d'où l'Apôtre a dit : « Après une ou deux corrections, évitez l'hérétique. » Les oiseaux du ciel, qui figurent souvent la malice spirituelle, se font, pour ainsi dire, des nids dans le cœur des méchants, et alors, le mal dominant les affections de chacun, il ne peut y avoir aucune possession de Dieu. Mais dès qu'il trouve une âme innocente, il repose en elle, pour ainsi dire, la plénitude de sa majesté, car il verse la grâce avec profusion dans le cœur des bons. Il ne paraît donc pas raisonnable de juger simple et fidèle cet homme que le Seigneur jugea digne de répulsion pendant qu'il promettait de le suivre avec un zèle infatigable.

gnas et astutas potestates dæmonum vocat: quasi diceret: Quando vulpes et volatilia in te mansionem habent, qualiter Christus in te requiescet? Quid commune est luci et tenebris?

ATHAN. Vel in hoc Dominus magnitudinem sui muneris docet: quasi diceret: Omnia generabilia loco circumscribi possunt; Verbum vero Dei incomprehensibilis potestatis est: ideo ne dicas: Sequar te quocunque ieris. Cæterum si velis discipulus fieri, abdicet irrationabilia; eo quod impossibile est eum qui moratur in irrationabilitate, Verbi discipulus fieri. AMB. Vel vulpes hæreticis comparat, fallax quippe animal, et insidiis semper intentum, rapinam fraudis exercet: nihil tutum, nihil otiosum, nihil patitur esse securum; eo quod intra ipsa hospitia hominum prædam requirit. Vulpes etiam

(plenum fraudis animal) foveam sibi parat, et in fovea semper latere desiderat: ita sunt hæretici, qui domum sibi parare non norunt, sed circumscriptionibus suis alios decipere conantur. Hoc animal nec mansuescit unquam, nec est usui. Unde Apostolus (ad Tit., 3): Hæreticum post unam et secundam correctionem devotus: volucres vero cæli quæ frequenter ad nequitiam spiritualis similitudinem derivantur, veluti nidos quosdam struunt in pectoribus improborum; et ideo dominante versutia in affectibus singulorum, nulla potest Divinitatis esse possessio. Ubi autem mentem probaverit innoxiam, supra ipsum quodammodo vim suæ majestatis reclinat; quia profusiore quadam gratia bonorum pectoribus inseratur. Sic igitur non videtur convenire rationi, ut simplicem fidelemque ipsum arbitremur, qui

C'est que le Seigneur ne cherche point l'empressement, mais la pureté d'intention, il n'agrée point les services de celui dont il n'approuve point le zèle. En effet, l'empressement de notre foi doit être prudent, de peur qu'en ouvrant aux infidèles l'intérieur de notre maison nous ne tombions, par une confiance imprévoyante, dans l'infidélité des autres. C'est pourquoi Dieu, repoussant le fourbe et choisissant l'innocent, nous apprend qu'il rejette point le culte, mais la fraude.

Car il suit : « Il dit à un autre : Suivez-moi. » Il disait ceci à un homme dont il savait que le père était mort; d'où il suit : « Mais il répondit : Seigneur, permettez que j'aie d'abord ensevelir mon père. » — BÈDE. — Il ne refuse point d'être disciple, mais il veut remplir auparavant les devoirs de la piété filiale pour le suivre ensuite plus librement.

S. AMB. — Cependant, le Seigneur appelle efficacement ceux que sa miséricorde a choisis; d'où il suit : « Jésus lui dit : Laissez les morts ensevelir leurs morts. » Pourquoi donc, le soin d'ensevelir le corps de l'homme étant un devoir pieux, empêche-t-il les funérailles d'un père, sinon pour vous faire entendre que les choses divines doivent être préférées aux choses humaines? Sans doute, le désir de cet homme est louable, mais l'empêchement est plus grand, car celui qui partage son zèle amoindrit son amour, et celui qui divise ses soins diffère ses progrès. Il faut donc remplir d'abord les devoirs les plus importants; car nous voyons que les apôtres eux-mêmes ordonnèrent des ministres, afin de n'être pas absorbés par le soin des pauvres.—S. CHRYS.— Mais y avait-il rien de plus nécessaire que la sépulture de son père, ou de plus facile, car il ne fallait pas beaucoup de temps? Ceci nous fait

Domini dignatione respicitur, cum indofessi famulatus obsequium spondisset. Sed Dominus non obsequiorum speciem, sed puritatem quærit affectus, nec obsequium ejus admittitur, cujus non probatur officium: circumspexit etenim fidei debet esse hospitium, nedum infidelibus nostræ domus interna reseramus, in alienam perfidiam improvida credulitate labamur. Itaque ut advertas Deum, non cultus aspernantem esse, sed fraudis, qui repudiavit fraudulentum, elegit innocentem.

Sequitur enim: Ait autem ad alterum: Sequere me. Sed hoc dicit ei cujus patrem jam sciebat mortuum: unde sequitur: Ille autem dixit: Domine, permittite mihi primum ire et sepelire patrem meum. BÈDE

Non discipulatum respicit, sed expleta primum paterni funeris pietate, liberior assequi desiderat.

AMB. Sed Dominus quos miseratur advocat. Unde sequitur: Dixitque Jesus: Sine ut mortui sepeliant mortuos suos. Cum religiosum humani corporis sepeliendi acceperimus officium, quomodo paterni quoque funeris sepultura prohibetur, nisi ut intelligas humana posthabenda divinis? Bonum studium, sed majus impedimentum: nam qui partitur studium, derivat affectum; qui dividit curam, differt profectum: ergo prius sunt obeunda quæ maxima: nam et apostoli, ne occuparentur studio dispensandi, ministros pauperibus ordinarunt. CHRYS. [hor. 29, in Matth.]. Quid autem magis

voir que nous devons réserver tous nos moments (même lorsque mille soins nous entraînent), et que nous devons préférer les choses spirituelles même aux plus nécessaires; car le démon veille auprès de nous, cherchant à entrer, et s'il surprend une légère négligence, il produit en nous une grande lâcheté. — S. AMB. — Le soin de la sépulture paternelle n'est donc pas condamné; seulement, le devoir de la piété divine est mis au-dessus de la piété filiale: l'un est pour ceux qui ne suivent point le Christ, l'autre est pour ses disciples. Mais comment les morts peuvent-ils enterrer les morts, à moins que vous n'entendiez qu'il y a deux morts différentes, celle de la *nature* et celle du *péché*? Il y a encore une troisième mort par laquelle nous mourons au péché pour vivre en Dieu.

S. CHRYS. — En disant : *leurs morts*, il montre que ce mort n'était pas sien, sans doute parce qu'il était mort dans l'infidélité. — S. AMB. — Ou encore : comme la bouche des impies est un sépulcre ouvert, il commande d'oublier ceux dont le mérite meurt avec le corps, de sorte que ce n'est pas le fils qui est détourné des soins de la piété filiale, mais le fidèle qui est séparé de la communion des infidèles; ce n'est pas la sépulture qui est interdite, mais le mystère religieux qui l'accompagne, c'est-à-dire que nous ne devons pas communiquer avec les nations qui sont dans la mort. — S. CYR. — Ou encore : ce père était accablé de vieillesse, et son fils croyait faire un acte louable en se proposant de pratiquer envers lui les devoirs de la piété filiale, selon cette parole : « Honorez votre père et votre mère. » C'est pourquoi, ayant été appelé au ministère évangélique par cette parole : *Suivez-moi*, il cherchait

necessarium paternis exequiis? Quid facilius? Cum non esset multum temporis dandum : per hoc ergo docemur, quod minimum temporis frustra ducere non decet (etsi mille cogentia sint), imo præferre spiritualia cunctis admodum necessariis. Diabolus enim insistit attentus, volens aliquem aditum invenire, et si modicam sumat negligentiam, magnam operatur pusillanimitatem. AMB. Non ergo paterni funeris sepultura prohibetur, sed necessitudini generis divinæ religionis pietas antefertur. Illud consortibus relinquitur, hoc mandatur relictis : quomodo autem mortui sepelire mortuos possunt? nisi geminam hic intelligas mortem : unam naturæ, alteram culpæ. Est etiam mors tertia, in qua peccato morimur, Deo vivimus.

CHRYS. (hom. 28, in *Matth.*). Cum ergo

dixisset : Mortuos suos, ostendit hunc non esse mortuum ejus : puto enim de numero infidelium fuisse defunctum. AMB. Aut quia sepulcrum patens est guttur impiorum (*Psal.* 5), memoria eorum abolenda præscribitur, quorum simul cum corpore meritum occidit : nec revocatur ab officio patris filius, sed fidelis a perfidi communione secernitur. Non interdictum est muneris, sed religionis mysterium ; hoc est communionem nobis cum gentibus mortuis non futuram. CYRIL. (ubi supra). Vel aliter : erat enim pater senectute gravatus ; putabat autem honestum aliquid agere, dum proponeret observare ei debitam pietatem, secundum illud [*Erod.*, 20] : Honora patrem tuum et matrem tuam : unde ubi vocatus est ad evangelicum ministerium, dicente Domino : Sequere me, quærobat inducias, quæ sufficere

à temporiser, afin de pouvoir s'occuper de son vieux père, et disait : « Laissez-moi d'abord ensevelir mon père. » Il ne demandait pas la permission d'ensevelir son père, car le Seigneur ne l'eût pas empêché ; mais, par *ensevelir*, il voulait dire soutenir sa vieillesse jusqu'à la mort. Alors le Seigneur lui dit : « Laissez les morts ensevelir leurs morts ; » car son père avait d'autres parents qui devaient prendre soin de lui et qui étaient morts, parce que sans doute ils n'avaient pas encore embrassé la foi. Apprenez de là que la piété envers Dieu doit être préférée à l'amour par lequel nous honorons nos parents qui nous ont engendrés. En effet, Dieu nous a donné à tous l'existence lorsque nous n'étions pas encore, tandis que nos parents n'ont été que les instruments de notre entrée dans la vie.

S. AUG. — Comme le Seigneur parlait ainsi à celui auquel il avait dit : *Suivez-moi*, un autre disciple s'avança au milieu de tous sans être appelé ; d'où il suit : « Un autre lui dit : Seigneur, je vous suivrai, mais permettez-moi de renoncer auparavant, etc. » — S. CYR. — Cette résolution est admirable et bien digne d'éloges ; néanmoins, en demandant à consulter ceux qui sont dans sa maison pour renoncer à eux, il nous montre qu'on est divisé dans le service de Dieu jusqu'à ce qu'on soit fermement résolu à ce renoncement. Car vouloir consulter ses proches, qui ne consentiront point à cette volonté, c'est se montrer chancelant. C'est pourquoi le Seigneur blâme cette manière ; car il suit : « Qui-conque ayant mis la main à la charrue regarde derrière soi n'est point propre au royaume de Dieu, etc. » Celui qui veut suivre met la main à la charrue ; cependant, il regarde en arrière s'il diffère pour retour-

possent ad decrepiti patris sustentationem, dicens : Permite mihi primum ire, et sepelire patrem meum, non quod defunctum patrem sepelire rogaret ; neque enim Christus hoc agere volentem impedisset, sed dixit, sepelire, id est, sustentare in senectute usque ad mortem. Sed Dominus ad eum dixit : Sine mortuos sepelire mortuos suos : erant enim et alii curatores linea parentelæ astricti ; sed ut æstimo mortui, eo quod nondum Christo crediderant. Hinc percipe, quod præferenda sit pietas qua Deo tenemur, amori parentum, quibus reverentiam exhibemus, quia per eos geniti sumus. Sed omnium Deus, cum non essemus ; ad esse nos conduxit : parentes autem facti sunt ministris introitus ad esse.

Hæc ergo dicebat Dominus illi, cui dixerat : Sequere me. Alius vero discipulus misit se in medio, cui nemo aliquid dixerat : unde sequitur : Et alter ait : Sequar te, Domine ; sed permittite mihi renuntiare primum eis qui domi sunt. CYRIL. (ubi supra). Miranda autem hujusmodi promissio et omni laude plena, sed quærere renuntiare his qui domi sunt, licentiando se ab eis, ostendit quod utcumque divisus sit a Domino, qui nondum hoc perfecte adire proposuerit mente. Nam velle consulere proximos non consensuros huic proposito, indicat se utcumque labantem. Propter quod Dominus hoc improbat. Sequitur : Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei, etc. Apponit manum aratro, qui affectuosus est ad sequendum : tamen respi-

ner dans sa maison et s'entendre avec ses proches. — S. AUG. — Comme s'il disait : « L'orient vous appelle, et vous regardez à l'occident. » — BÈDE. — De plus, mettre la main à la charrue (qui représente un instrument de pénitence), c'est briser la dureté de son cœur avec le bois et le fer de la passion du Seigneur et l'ouvrir pour produire les fruits des bonnes œuvres. Celui qui entreprend de le cultiver, et qui, semblable à la femme de Loth, regarde avec plaisir du côté de ce qu'il a laissé, celui-là est privé de la récompense du royaume futur. — GRÆC. — Car les fréquents regards sur ce que nous avons quitté, à cause de l'habitude, nous rejettent vers le passé. En effet, chacun de nos actes étant une force qui nous enchaîne, l'habitude ne naît-elle pas de nos actes et la nature ne vient-elle pas elle-même de l'habitude? Or, il est bien difficile de vaincre ou de changer sa nature, parce que, si elle cède quelque peu par violence, elle retourne vite à elle-même. — BÈDE. — Si donc ce disciple qui veut suivre le Seigneur est repris parce qu'il demande à renoncer à sa maison, quel sera le sort de ceux qui, sans aucun motif, visitent fréquemment les maisons de ceux qu'ils ont laissés dans le monde?

cit retro, qui dilationem petit occasione redeundi ad domum, et cum propinquis conferendi. AUG., *De Verb. Dom.* (serm. 7). Quasi diceret ei : Vocat te oriens, et tu attendis occidentem. BÈD. Manum etiam cuilibet in aratrum mittere, est (quasi quodam compunctionis instrumento) ligno et ferro dominicæ passionis duritiem sui cordis atterere, atque ad proferendos bonorum operum fructus aperire, quam si quis excolere incipiens, cum uxore Loth, ad ea quæ reliquerat respicere delectatur, futuri jam regni munere privatur. GRÆC. (id est, Nilus

Monachus in *Cat. græc. Patr.*). Crebri namque intuitus eorum quæ deseruimus, propter consuetudinem trahunt ad retroacta. Violentum enim quid usus est ad retinendum sibi. Nonne habitus ex usu, ex habitu vero natura innascitur? Naturam vero amovere vel alterare difficile : nam etsi paulisper declinet coacta, redit ad seipsam velociter. BÈD. Si autem secuturus Dominum discipulus, quia vel domi renuntiare velit, arguitur; quid fiet illis, qui nulla utilitatis gratia sæpe visitant domos illorum quos in mundo reliquerunt?

CHAPITRE X.

Ensuite le Seigneur choisit encore soixante-douze autres disciples, qu'il envoya devant lui deux à deux dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller. Et il leur disait : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson.

S. CYR. — Dieu avait annoncé par les prophètes que l'Evangile serait prêché non-seulement en Israël, mais encore dans toutes les nations ; c'est pourquoi le Christ, après avoir institué les douze apôtres, institua soixante-douze disciples ; d'où il est dit : « Le Seigneur choisit encore soixante-douze disciples, etc. » — BÈDE. — Il envoie soixante-douze disciples, parce que l'Evangile devait être prêché dans le monde à autant de nations. Ainsi, de même que douze avaient été choisis pour les douze tribus d'Israël, de même ceux-ci sont destinés à enseigner les nations étrangères (1). — S. AUG. — Comme la lumière parcourt et éclaire l'univers en vingt-quatre heures, ainsi la fonction d'éclairer l'univers par l'Evangile de la Trinité est confiée à soixante-douze disciples, car trois fois vingt-quatre font soixante-douze. — BÈDE. — Or, les douze apôtres représentaient les évêques, comme personne n'en doute, de même que les soixante-douze disciples représentaient les prêtres (c'est-à-dire le sacerdoce du second ordre). Néan-

(1) Ceci ne veut pas dire que les douze apôtres n'ont été envoyés qu'aux douze tribus, car il leur fut dit : « Allez dans tout l'univers ; » mais les douze apôtres représentent les douze tribus, et les soixante-douze disciples représentent le nombre des nations.

CAPUT X.

Post hæc autem designavit Dominus et alios septuaginta duos, et misit illos binos ante faciem suam in omnem civitatem et locum, quo erat ipse venturus. Et dicebat illis : Messis quidem multa, operarii autem pauci : rogare ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Certificaverat Deus per prophetas quod Evangelii prædicatio salutaris comprehensura erat, non solum Israel, sed etiam gentium gre-

tolos, et alii septuaginta duo sunt instituti. Unde dicitur : Post hæc autem designavit Dominus et alios septuaginta duos, etc. BÈDE. Bene septuaginta duo mittuntur, quia totidem mundi gentibus evangelium prædicandum erat ; ut quomodo duodecim primo propter duodecim tribus Israel, ita et hi propter exterarum gentes destinarentur imbuendas. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 14). Sicut etiam viginti quatuor horis totus orbis peragitur atque illustratur, ita mysterium illustrandi orbis per evangelium Trinitatis in septuaginta duobus disci-

moins, dans les premiers temps de l'Eglise (les écrits apostoliques l'attestent), les uns et les autres étaient appelés *prêtres* et *évêques*. Un de ces noms signifiait la maturité de la sagesse, et l'autre les soins de la charge pastorale. — S. CYR. — Ceci avait été figuré par Moïse, qui par l'ordre de Dieu choisit soixante-dix lévites sur lesquels Dieu répandait son esprit. De plus il est écrit dans les Nombres que le peuple vint à Elim (qui veut dire ascension), et qu'il y avait en cet endroit douze sources d'eau et soixante-dix palmiers; ainsi, lorsque nous tendons à l'ascension spirituelle, nous trouvons douze fontaines (les saints apôtres où nous puisons la science du salut comme aux sources du Sauveur) (1) et soixante-dix palmiers, c'est-à-dire ceux qui sont ici envoyés par le Christ; car le palmier est un arbre de beaucoup de sève, avec de profondes racines, fertile, toujours au milieu des eaux, élevé, et dont les branches s'étendent dans les airs.

SUITE. — « Il les envoya deux à deux. » — S. GRÉG. — Il envoie les disciples deux à deux pour prêcher l'Évangile, parce qu'il y a deux préceptes de charité, l'amour de Dieu et l'amour du prochain; or, il faut être au moins deux pour pratiquer la charité. Ceci nous fait entendre que celui qui n'a pas la charité pour le prochain ne doit point être chargé du ministère de la prédication. — ORIG. — Saint Matthieu qui, dans le catalogue des apôtres, compte les douze apôtres par deux, nous montre aussi la même chose. La parole de Dieu nous fait voir comme très ancienne cette association de deux pour le ser-

(1) Allusion à Isaïe, 12, v. 3 : « Vous puiserez avec joie aux sources du Sauveur. »

pulis intimatur : ter enim repetita viginti quatuor septuaginta duo faciunt. BED. Sicut autem duodecim apostolos formam episcoporum præmonstrare, nemo est qui dubitet; sic et hos septuaginta duos figuram presbyterorum (id est, secundi ordinis sacerdotum) gessisse sciendum est; tametsi primis Ecclesiæ temporibus (ut apostolica Scriptura testis est utriusque presbyteri, utriusque vocabantur et episcopi; quorum unum sapientiæ maturitatem, aliud industriam curæ pastoralis significat. CYRIL. (ut sup.). Hujus etiam forma in verbi Moysi figurabatur, qui jubente Deo septuaginta elegit (Num., 11) quibus Deus Spiritum infundebat. In Numeris etiam (cap. 33) scriptum est de filiis Israel, quod venerunt in Elim (quod interpretatur ascensus), et erant ibi duodecim fontes aquarum, et septuaginta palmæ. Convolantes enim ad aug-

mentum spirituale, reperiemus duodecim fontes (scilicet sacros apostolos, a quibus haurimus salutis scientiam, sicut a fontibus Salvatoris), et septuaginta palmas, hos scilicet qui nunc destinati sunt a Christo. Est enim palma arbor bonæ medullæ, bene radicata, et fertilis, et semper nascens in aquis; alta simul, et frondes porrigens sursum.

Sequitur : Et misit illos binos. GRÆC. (in hom. 17, in Evang.). Binos in prædicationem discipulos mittit, quia duo sunt præcepta charitatis : Dei scilicet amor et proximi; et minus quam inter duos charitas haberi non potest; quatenus hoc nobis tacitus innuat quia qui charitatem erga alterum non habet, prædicationis officium suscipere nullatenus debet. ORIG. (in Cat. græc. Patr.). Sicut etiam ex duodecim bini et bini numerati fuerunt, ut in eorum catalogo Mat-

vice du Seigneur; ainsi, Dieu délivra Israël de l'Égypte par les mains de Moïse et d'Aaron; Josué et Caleb se réunirent aussi pour apaiser le peuple soulevé par les douze espions; d'où il est dit: « Un frère soutenu par son frère est comme une ville fortifiée. » — S. BAS. — Par là, il nous montre encore que lorsque plusieurs ont les mêmes dons spirituels, ils ne doivent pas faire prévaloir leur sentiment personnel. — S. GRÉG. — Suite: « Devant lui, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller. » Car le Seigneur suit ceux qui l'annoncent; la prédication le précède, et lui-même vient habiter dans notre âme lorsque la parole l'a précédé, et qu'ainsi la vérité a été reçue dans l'âme. C'est pour cela qu'Isaïe dit aux prédicateurs: « Préparez la voie du Seigneur, rendez droits les sentiers de notre Dieu. »

THÉOPH. — Le Seigneur avait désigné des disciples à cause de la multitude qui avait besoin de prédicateurs; car, de même que nos champs couverts d'épis ont besoin de beaucoup de moissonneurs, de même ceux qui devaient croire, étant innombrables, avaient besoin de beaucoup de docteurs; d'où il suit: « La moisson est grande. » — S. CHRYS. — Pourquoi donc appelle-t-il *moisson* ce qui commence? Il parle de moisson avant d'avoir labouré et tracé les sillons, parce que les disciples auraient pu hésiter, et se dire en eux-mêmes: Comment pourrions-nous convertir tout le monde? Nous, si peu nombreux, ignorants devant les sages, nus devant les riches, sujets devant les puissants? Afin donc qu'ils ne fussent point troublés par ces considérations, il appelle l'Évangile une *moisson*; comme s'il disait: « Tout

thæus ostendit, quod enim bini famularentur, Dei verbo antiquum esse videtur: eduxit enim Deus Israel de Ægypto per manus Moysi et Aaron (*Exod.*, 12), Josue quoque et Caleb concordantes, pacaverunt provocatum a duodecim exploratoribus populum (*Num.*, 13 et 14). Unde dicitur (*Prov.*, 18): Frater a fratre adjutus, ut civitas vallata. BASIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Simul etiam per hoc indicavit quod si aliqui pares sunt in spiritualibus donis, hoc non sinet in eis prævalere propriæ opinionis passionem. GRÉG. (in *hom.* 17, ut sup.). Bene autem subditur: Ante faciem suam in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus. Prædicatores enim suos Dominus sequitur; quia prædicatio prævenit, et tunc ad mentis nostræ habitaculum Dominus venit; quando verba exhortationis præcurrunt, at-

que per hoc veritas in mente suscipitur. Hinc prædicatoribus Esaias dicit (*cap.* 40): Parate viam Domini, rectas facite semitas Dei nostri.

THÉOPH. Designaverat autem Dominus discipulos propter multitudinem doctoribus indigentem: sicut enim nostri agri spicati multos messorum desiderant, sic qui credituri erant, innumerabiles existentes, multis doctoribus indigebant. Unde sequitur: Messis quidem multa. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed qualiter messem vocat, cum res ad præsens exordium sumatur? Nondum jacto aratro, aut sulcis productis, de messibus tractat: poterant enim discipuli vacillare, et secum meditari, et dicere: Qualiter nos numero brevi emendare poterimus totum mundum? idiotæ sophistas; munitos nudi; dominantes subditi. Ne igitur consi-

est prêt, je vous envoie cueillir des fruits mûrs; le même jour vous pourrez semer et moissonner; comme le cultivateur se réjouit en allant à la moisson, vous aussi, allez dans le monde avec joie, car cette œuvre est une moisson qui vous présente ses champs mûrs. »

S. GRÉG. — Nous ne pouvons dire sans une grande tristesse ce qui suit : « Les ouvriers sont peu nombreux, etc. » Parce que si ceux qui écoutent sont nombreux, il en est peu qui annoncent la parole. En effet, le monde est rempli de prêtres; néanmoins, on trouve de rares ouvriers dans la maison de Dieu, parce que nous recevons la charge pastorale, mais nous ne remplissons point les devoirs de cette charge. — BÈDE. — Or, de même que la foule de ceux qui croient est la *grande moisson*, de même les *ouvriers peu nombreux* sont les apôtres, et ceux qui à leur suite sont envoyés à la moisson.

S. CYR. — Comme de vastes champs exigent beaucoup de moissonneurs, ainsi en est-il de la multitude de ceux qui croiront au Christ; d'où il ajoute : « Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson. » Remarquez qu'après avoir dit : « Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson, » ensuite il les envoie lui-même. Il est donc le maître de la moisson, et c'est par lui et avec lui que Dieu le père est maître de tout. — S. CHRYS. — Il les multiplia dans la suite, non par le nombre, mais en leur donnant sa puissance. Cependant il insinue que c'est un grand don d'envoyer des ouvriers à la moisson divine, en disant de prier le maître de la moisson.

S. GRÉG. — Ceci doit exciter les sujets à prier pour leurs pasteurs ,

deratione talium turbarentur, vocat Evangelium messem : quasi dicat : Parata sunt omnia : mitto vos ad paratam collectionem fructuum : eodem die, et serere potestis, et metere. Sicut ergo colonus exiens ad messes, lætatur, sic etiam vos multo amplius et alacrius necessarium est exire in mundum : nam hoc negotium messis est, agros vobis exhibens præparatos.

GRÉG. (in hom. 17, ut sup.). Sed non sine gravi mœrore loqui possumus, quod subditur : Operarii autem pauci, etc. Quia etsi sunt qui bona audiant, desunt qui dicant. Ecce mundus est sacerdotibus plenus ; sed tamen in messe Dei rarus valde reperitur operator ; quia officium quidem sacerdotale suscepimus, sed opus officii non implemus. BÈD. Sicut autem messis multa est omnis turba credentium, ita operarii pauci sunt

apostoli, et imitatores eorum qui mittuntur ad messem.

CYRIL. (ubi supra). Sicut autem agri spatiosi messorum multos exigunt, sic et multitudo creditorum in Christum. Unde subdit : Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam. Illud autem attende, quod cum dixisset : Rogate Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam, ipse postmodum hoc peregit. Ipse igitur est Dominus messis ; ac per eum et cum Deus Pater omnibus dominatur. CHRYS. (hom. 33, in Matth.). Multiplicavit autem postmodum eos ; non addens ad numerum, sed concedens virtutem. Insinuat autem quod magnum donum est operarios mitti in messem divinam, per hoc quod dicit dominum messis super hoc esse rogandum. GRÉG. (hom. 17, ut sup.). Per hoc

afin qu'ils travaillent dignement, et que leur langue ne cesse point d'exhorter. Car la langue des prédicateurs est souvent affaiblie par leur indignité, et souvent aussi il arrive par la faute des sujets que la parole de la prédication est retirée à ceux qui les gouvernent.

Allez, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers, et ne saluez personne dans le chemin.

S. CYR. — Saint Luc raconte ensuite que les soixante-dix disciples apprirent du Christ la science apostolique, la modestie, l'innocence, la justice; à ne préférer aucune chose du monde aux saintes prédications, et à s'exciter au courage de l'âme jusqu'à ne craindre aucune terreur, pas même la mort; d'où il dit : « Allez. » — S. CHRY. — La puissance de celui qui les avait envoyés était leur consolation dans tous les périls, c'est pourquoi il dit : « Je vous envoie, » comme s'il disait : Cela suffit pour votre consolation, pour votre espérance, pour votre courage contre les maux qui vous surviendront. Il exprime cela en ajoutant : « Comme des agneaux au milieu des loups. » — S. ISID. — Ceci indique la simplicité et l'innocence des apôtres, car Dieu n'appelle point des *agneaux*, mais des *boucs*, ceux qui s'emportent et outragent la nature par leurs excès.

S. AMB. — Ces animaux sont ennemis, et s'entre-dévorent, c'est-à-dire que les agneaux sont dévorés par les loups, mais le bon pasteur ne veut point que son troupeau craigne les loups. Ainsi les disciples ne sont pas envoyés pour ravager, mais pour répandre la grâce, car la

etiam inducendi sunt subditi ut pro suis pastoribus rogent, ut digna eis operari valeant, nec ab exhortatione torpeat lingua. Sæpe enim pro sua nequitia prædicantium restringitur lingua : sæpe vero ex subjectorum culpa agitur, ut eis qui præsent prædicationis sermo subtrahatur.

Ite, ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos : nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Narrat Lucas consequenter septuaginta discipulos vindicasse sibi a Christo apostolicam eruditionem, modestiam, innocentiam, æquitatem; nihilque mundanorum sacris prædicationibus præferre; aspirare autem adeo ad fortitudi-

nem mentis, ut nullum terribilium formidant, neque ipsam mortem. Unde dicit : Ite. CHRY. (hom. 34, in *Matth.*). Erat enim inter omnia pericula eorum solatium virtus mittentis eos : et ideo dicit . Ecce ego mitto vos. Quasi diceret : Hoc sufficit ad consolationem vestram, hoc sufficit ad sperandum, et non timendum supervenientia mala; quæ significat subditi : Sicut agnos inter lupos. ISID. (Abbas, in *Cat. græc. Patr.*). Denotans in discipulis simplicitatem et innocentiam : nam debacchantes, et sua enormitate injuriantes naturæ, non agnos appellat, sed hædos.

AMB. Contraria autem sunt sibi ista animalia ut alia ab aliis devorentur, id est, agni a lupis, sed bonus pastor lupos gregi suo timere non novit. Ideoque isti discipuli, non in prædam, sed ad gratiam diriguntur :

sollicitude du pasteur fait que les loups ne peuvent rien entreprendre contre les agneaux. Or, il envoie les agneaux au milieu des loups pour accomplir cette parole : « Alors les loups et les agneaux paîtront ensemble. » — S. CHRYS. — Ce fut un signe éclatant de son glorieux triomphe lorsque les disciples du Christ entourés d'ennemis, comme des agneaux au milieu des loups, les convertirent. — BÈDE. — Ou encore, il appelle *lousps* les scribes et les pharisiens qui étaient les ministres des Juifs. — S. AMB. — Ou encore : on peut comparer les hérétiques à des loups. En effet, les loups sont des animaux féroces qui guettent les bergeries et rôdent autour de la maison des pasteurs. Ils n'osent entrer dans l'intérieur des demeures; ils épient le sommeil des chiens, l'absence ou la négligence des pasteurs; ils se jettent à la gorge des brebis pour les étrangler; ils sont féroces et ravisseurs; leur corps est naturellement raide, de sorte qu'ils ne peuvent se tourner facilement; ils sont comme emportés par leur fureur, et c'est pour cela que souvent on les évite; s'ils voient un homme les premiers, leur instinct naturel les porte à étouffer sa voix; si, au contraire, l'homme les voit le premier, on dit qu'ils sont agités. De même les hérétiques dressent des embûches au bercail du Christ; ils hurlent durant la nuit autour de nos maisons, car il est toujours nuit pour les perfides qui obscurcissent la lumière du Christ par les nuages de leurs fausses interprétations; cependant ils n'osent entrer dans la bergerie du Christ, et c'est pour cela qu'ils ne sont pas guéris, comme cet homme qui après être tombé entre les mains des voleurs fut guéri dans une étable (1). Ils épient l'absence du pasteur, parce que tant que les

(1) Allusion à l'histoire du bon Samaritain.

sollicitudo enim pastoris boni efficit ut lupi in agnos audere nihil possint. Mittit ergo agnos inter lupos, ut completeretur illud [Esai., 65] : Tunc lupi et agni simul pascentur. CHRYS. (hom. 14. ut sup.). Hoc enim fuit manifestum indicium præclaræ triumphi, ut cum circumdati essent discipuli ab hostibus, quasi agni inter lupos, eos tamen converterent. BÈD. Vel specialiter lupos vocat scribas et pharisæos, qui sunt clerici Judæorum. AMB. Vel lupis sunt hæretici comparandi : lupi enim bestię sunt quę insidiantur ovilibus, et circa pastorales versantur casas. Habitacula domorum intrare non audent; somnum canum, absentiam aut desidiam pastorum explorant; in ovium guttur invadunt, ut cito strangulent; feri, rapaces, natura corporis rigidiores, ut se facile non possint inflectere; impetu quodam suo feruntur, et ideo sæpe deluduntur. Si quem priores hominem viderint, vocem ejus quadam naturæ vi feruntur cripere : si autem homo prius eos viderit, exagitari memorantur. Sic hæretici insidiantur ovilibus Christi, fremunt circa casas nocturno tempore : semper enim perfidis nox est, qui lucem Christi nebulis prævæ interpretationis obducunt : stabula tamen Christi intrare non audent, et ideo non sanantur sicut curatus est ille in stabulo, qui incidit in latrones : explorant pastoris absentiam; quia præsentibus pastoribus oves Christi incursare non possunt : quædam etiam mentis intentione duri et rigidi,

pasteurs sont présents, ils ne peuvent se jeter sur les brebis du Christ; ils sont durs ou raides à cause de l'opiniâtreté de leur esprit, et jamais ils ne reviennent de leur erreur. Le Christ, véritable interprète de l'Écriture, les déjoue, de sorte que leur impétuosité se répand en vain et ils ne peuvent nuire. S'ils préviennent quelqu'un par les artifices de leur dispute, ils le rendent muet. En effet, celui-là est muet qui ne confesse point la parole de Dieu avec l'éclat qui lui appartient. Prenez donc garde que quelque hérétique ne vous ôte la voix si vous-même ne le surprenez le premier. Car sa perfidie avance tant qu'elle est cachée, mais si vous découvrez ses actes impies, vous n'aurez plus à craindre de perdre votre voix pieuse. Ils prennent à la gorge, ils font leurs blessures aux organes importants de la vie pour atteindre l'âme. Si donc vous entendez appeler *prêtre* quelqu'un dont vous connaissez les rapines: *brebis* au dehors, c'est un *loup* au dedans, qui cherche à satisfaire sa rage en tuant les hommes avec une cruauté insatiable.

— S. GRÉG. — Or, plusieurs, en se faisant pasteurs, sont pleins de rage pour déchirer leurs sujets et inspirent la terreur de leur pouvoir; n'ayant pas les entrailles de la charité, ils veulent se montrer maîtres et ne se sentent jamais pères; à la place de l'humilité ils mettent l'orgueil de la domination. Afin de nous préserver de ces excès, il faut considérer que nous sommes envoyés comme des agneaux au milieu des loups pour conserver la douceur de l'innocence et éviter les morsures de la malice; car celui qui a reçu le ministère de la prédication ne doit pas faire le mal, mais le souffrir; et si le zèle de la justice exige que quelquefois il sévisse contre ses sujets, il doit aimer intérieurement ceux qu'il châtie et semble poursuivre extérieurement. Or, le

nequaquam solent a suo errore deflectere, quos Scripturæ verus interpres Christus illudit, ut in vanum suos effundant impetus, et nocere non possint, qui si quem versuta disputationis suæ circumscriptione præveniunt, faciunt obmutescere; mutus est enim qui verbum Dei non eadem qua est gloria confitetur. Cave igitur ne tibi vocem tollat hæreticus ne priorum non ipso deprehenderis: serpit enim dum latet ejus perfidia; si autem commenta impietatis ejus agnoveris, jacturam piæ vocis timere non poteris. Guttur invadunt, vitalibus vulnus affigunt, dum animam petunt. Si otiam audies aliquem sacerdotem dici, et rapinas ejus cognoscis foris ovis, intus lupo est, qui humanæ necis insaturabili crudelitate

rabiem suam desiderat explere. GREG. (in hom. 17, in *Evang.*). Multi enim cum regiminis jura suscipiunt, ad lacerandos subditos inardescunt, terrorem potestatis exhibent; et quia charitatis viscera non habent, domini videri appetunt, patres se esse minime recognoscunt, humilitatis locum in elationem dominationis inmutant: contra quæ omnia considerandum nobis est, quia sicut agni inter lupos mittimur, ut sensum servantes innocentia, morsum malitia non habeamus: qui enim locum prædicationis suscipit, mala inferre non debet, sed tolerare: quem etiam quandoque zelus rectitudinis exigit, ut erga subjectos sæviat, intus paterna pietate diligat quos foris quasi insequendo castigat. Quod tunc rector bene

pasteur fait voir qu'il en est ainsi lorsqu'il ne met point son âme sous le joug pesant de la cupidité terrestre. D'où il est ajouté : « Ne portez ni bourse, ni sac. » — S. GRÉG. de Nazianze. — Le résumé de ceci est qu'ils doivent être si vertueux que l'Évangile soit propagé autant par leur genre de vie que par leur parole. — S. GRÉG. — Le prédicateur doit avoir en Dieu une telle confiance que, sans pourvoir aux choses nécessaires de la vie, il soit sûr qu'elles ne lui manqueront jamais; de peur que, tandis que son esprit est occupé des choses temporelles, il ne néglige de procurer aux autres les éternelles.

S. CYR. — Ainsi donc, après avoir recommandé de ne point s'occuper du corps, en disant : « Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups, » il ne veut pas non plus qu'ils s'occupent des choses extrinsecques au corps, et il dit : « Ne portez ni bourse ni sac. » Il ne veut pas même qu'ils portent ce qui n'est pas encore attaché au corps; d'où il suit : « Ni chaussures. » Non-seulement il défend de porter un sac ou une bourse, mais encore il ne veut pas qu'ils se laissent distraire même pour saluer ceux qu'ils rencontreront; d'où il ajoute : « Ne saluez personne en chemin. » Élie avait dit la même chose (1). Comme s'il disait : « Allez droit à votre œuvre sans échanger des salutations. » Car le temps de la prédication ne doit pas être employé vainement, mais seulement pour les choses nécessaires. — S. AMB. — Si le Seigneur fit cette défense, ce n'est pas que les devoirs de bienveillance lui déplussent, mais parce que le désir de poursuivre son œuvre lui plaisait davantage. — S. GRÉG. de Nazianze. — De plus, le Seigneur

(1) Liv. 4 des Rois, 4, v. 29. Il envoya Giséi son disciple pour ressusciter le fils de la Sunamite, et lui dit : « Si vous rencontrez quelqu'un, ne le saluez point. »

exhibet, cum terrenæ cupiditatis oneribus nequaquam mentis colla supponit. Unde subditur : Nolite portare sacculum, neque peram. GRÉG. Naz. (orat. 1). Quorum summa est, ut adeo virtuosus existant, quod non minus propter vitæ modum quam propter eorum verbum Evangelium proficiat. GRÉG. (in hom. 17, ut sup.). Tanta enim prædicatori debet esse in Deo fiducia, ut præsentis vitæ sumptibus quamvis non provideat, tamen sibi hos non deesse certissime sciat; ne dum mens ejus occupatur ad temporalia, minus aliis provideat æterna.

CYRIL. (ut sup.). Sic igitur præceperat nec de ipso subjecto curam habere, cum dixerat : Mitto vos sicut agnos inter lupos.

Nec etiam concessit sollicitos esse erga extrinseca corpori, cum dixit : Nolite portare sacculum, neque peram. Nec etiam concessit portare aliquid eorum quæ nondum unita sint corpori. Unde subdit : Neque calceamenta : non solum autem sacculum et peram portare prohibuit, sed nec aliquam studii distractionem permisit assumere, qui nec ob obviantum salutationem distrahi voluit; unde subdit : Et neminem per viam salutaveritis. Quod et dudum ab Elisæo dictum fuit; quasi diceret : Recto tramite ad opus procedite, non alternantes benedictionibus benedictiones : damnum enim est expendere frustra tempus prædicationibus competens præterquam in rebus necessariis.

leur fit ce commandement pour l'honneur de la parole ; afin qu'ils ne parussent plus sensibles aux flatteries, il voulut qu'ils ne fussent pas même occupés des paroles d'autrui.

S. GRÉG. — On peut encore entendre ces paroles dans un sens allégorique : *L'argent serré dans la bourse* est la sagesse cachée. Celui donc qui a la parole de la sagesse et qui néglige de la répandre tient pour ainsi dire son trésor lié dans une bourse. Le *sac* représente les soucis du siècle, et les *chaussures* figurent les œuvres mortes. Celui donc qui entreprend le ministère de la prédication ne doit plus porter le poids des affaires séculières de peur que sa tête courbée par ce joug ne puisse se redresser pour annoncer les choses célestes ; il ne doit pas non plus regarder les exemples des œuvres insensées, de peur qu'il ne s'imagine devoir protéger ses œuvres, pour ainsi dire, avec des peaux mortes, et qu'en voyant les autres faire ainsi, il ne pense pouvoir le faire lui-même. — S. AMB. — De plus, le Seigneur veut qu'il n'y ait en nous rien de mortel ; c'est ainsi qu'il fut ordonné à Moïse de délier sa chaussure terrestre et mortelle lorsqu'il fut envoyé pour délivrer le peuple. Que si quelqu'un se demande pourquoi en Égypte il fut ordonné aux Hébreux d'être chaussés pour manger l'agneau, tandis que les apôtres sont envoyés sans chaussure pour prêcher l'Évangile, il doit considérer que celui qui est en Égypte doit craindre encore le serpent, car le venin abonde en Égypte, et que celui qui célèbre la pâque figurative peut être blessé, tandis que le ministre de la vérité ne craint point les venins.

GRÉG. — Quiconque salue en chemin salue à cause de la rencontre

AMB Non ergo hæc Dominus prohibuit, quod benevolentia displiceret officium, sed quod porsequendæ devotionis intentio plus placeret. GRÉG. Nazianz. (in *Cat. græc. Patr.*). Mandavit etiam hoc eis Dominus ad verbi gloriam ; ne videretur in eis magis vigere posse blanditias : voluit etiam eos non esse sollicitos in verbis alienis.

GRÉG. (in hom. 17, in *Evang.*). Hæc autem verba si quis etiam per allegoriam velit intelligi ; pecunia clausa in sacculo est sapientia occulta. Qui igitur sapientia verbum habet, et hoc erogare proximo negligit, quasi pecuniam in sacculo ligatam tenet. Per peram vero onera seculi, per calceamenta mortuorum operum exempla significantur. Qui ergo officium prædicationis suscipit, dignum non est ut opus secularium negotiorum portet ; ne dum hoc ejus colla

deprimit, ad prædicanda cœlestia non assurgat ; nec debet stultorum operum exempla conspiciere, ne sua opera quasi ex mortuis pellibus credat munire, ne scilicet quia alios talia fecisse considerat, se etiam facere licenter putet. AMB. Nihil etiam Dominus in nobis mortale vult esse : mortale enim atque terrenum calceamentum Moyses jubetur solvere, cum mitteretur ad populum liberandum (*Exod.*, 3). Quod si quem movet, qua ratione in Ægypto calceati jubentur edere agnum (*Exod.*, 12), apostoli autem sine calceamento ad prædicandum Evangelium diriguntur : is considerare debet quia in Ægypto positus debet adhuc morsus cavere serpentis ; multa enim venena in Ægypto ; et qui typo Pascha celebrat, patere potest vulnere ; qui autem minister est veritatis, venena non trepidat.

du voyage, non par zèle de souhaiter le salut; celui donc qui annonce le salut moins par amour de la vie éternelle que pour obtenir quelque avantage temporel ressemble à celui qui salue en chemin; parce que souhaiter le salut à ceux qui l'écoutent n'est pas pour lui un but, mais un moyen.

En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit dans cette maison; et s'il s'y trouve quelque enfant de paix, votre paix reposera sur lui; sinon, elle retournera sur vous. Demeurez en la même maison, mangeant et buvant de ce qu'il y aura chez eux; car celui qui travaille mérite sa récompense. Ne passez point de maison en maison. Et en quelque ville que vous entriez et où l'on vous aura reçus, mangez ce qu'on vous présentera; guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le royaume de Dieu s'est approché de vous. Mais si, étant entrés en quelque ville, on ne vous y reçoit point, sortez dans les rues, et dites : Nous secourons contre vous la poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nos pieds. Sachez néanmoins que le royaume de Dieu est proche. Je vous assure qu'au dernier jour Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là.

S. CHRYS.—La paix est la mère de tous les biens, tout le reste n'est rien sans elle; c'est pourquoi le Seigneur commanda à ses disciples, lorsqu'ils entreraient dans les maisons, de donner aussitôt la paix comme signe de tous les biens, en leur disant : « En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison. » — S. AMB. — C'est-à-dire que nous devons annoncer la paix et que notre première approche doit elle-même être accompagnée de la bénédiction de la paix. — S. CHRYS. — C'est pour cela que le pontife de l'Eglise la donne en disant : « La paix soit avec vous ! » Les saints souhaitent aussi la

GREG. (in hom. 17, ut sup.). Omnis autem qui salutem in via, ex occasione salutem itineris, non ex studio optandæ salutis. Qui igitur non amore æternæ patriæ, sed præmiorum ambitu salutem audientibus prædicat, quasi in itinere salutem; quia ex occasione non ex intentione salutem audientibus exoptat.

In quamcunque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui ! et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra ; sin autem, ad vos revertetur. In eadem autem domo manete, edentes et bibentes que apud illos sunt : dignus est enim operarius mercede sua. Nolite transire de domo in domum. Et in quamcunque civitatem intraveritis et susceperint vos, manducate que

opponuntur vobis, et curate infirmos qui in illa sunt, et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei. In quamcunque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos exentes in plateas ejus, dicite : Etiam pulverem qui adhæsit nobis de civitate vestra, extergimus in vos : tamen hoc scitote quia appropinquavit regnum Dei : dico vobis quod Sodomis in die illa remissius erit quam illi civitati.

CHRYS. (in epist. ad Coloss. 3, et in Cat. græc.). Bonorum omnium mater pax est, sine qua cætera inania sunt; propter quod Dominus discipulis intrantibus domos, illico pacem jussit proferre, tanquam bonorum indicium, dicens : In quamcunque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui !

paix, non-seulement celle des hommes entre eux, mais encore celle qui est au dedans de nous; car trop souvent nous portons la guerre dans notre cœur sans que personne nous tourmente, et nos mauvais désirs s'insurgent contre nous. — TITE. — Il est dit : « Paix à cette maison ! » C'est-à-dire à ceux qui habitent cette maison. Comme s'il disait : Adressez-vous à tous, aux grands et aux petits, néanmoins votre salutation n'ira point aux indignes. D'où il suit : « S'il s'y trouve quelque enfant de la paix, votre paix reposera sur lui. » Comme s'il disait : « C'est vous qui prononcerez cette parole, mais la paix sera donnée selon mon jugement à ceux qui en seront dignes, et si quelqu'un n'est pas digne, vous ne serez pas trompés et la grâce de vos paroles ne sera point perdue; au contraire, elle vous reviendra. » Et c'est pourquoi il est ajouté : « Sinon elle retournera sur vous. » — S. GRÉG. — En effet, la paix que souhaite la bouche du prédicateur, se repose sur la maison quand il s'y trouve quelqu'un de prédestiné à la vie et de docile à la parole céleste qu'il entend; ou bien, si personne ne veut l'entendre, le prédicateur n'est pas sans fruit, parce que la paix retourne vers lui comme une récompense que le Seigneur lui donne pour le travail de son œuvre. Or, quand notre paix est reçue, il est juste que nous obtenions les subsides temporels de ceux à qui nous apportons les récompenses de la patrie céleste. D'où il suit : « Demeurez dans cette maison mangeant et buvant, etc. » Voilà que celui qui a défendu de porter ni sac ni bourse permet de tirer de la prédication elle-même des subsides et des ali-

AMB. Ut scilicet pacis perferamus nuntium, ut et ipse primus ingressus pacis benedictione celebretur. CHRYS. (ut sup., in *Cat. græc.*, et in ps. 124). Unde pontifex Ecclesiæ tradit eam, dicens : Pax vobis ! Implorant autem pacem sancti, non solum enim quæ versatur inter homines ad invicem, sed eam quæ pertinet ad nos ipsos. Nam sæpius in pectore bellum gerimus, et nullo molestanto turbamur, necnon prava desideria contra nos crebro insurgunt. TITUS BOSTRENS. Dicitur autem : Pax huic domui ! scilicet habitantibus domum. Quasi dicat : Omnes alloquimini, majores pariter et minores ; neque tamen indignis vestra salutatio dirigetur. Unde subditur : Et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra. Quasi dicat : Vos quidem proferetis verbum, ros autem pacis applicabitur meo iudicio ubicunque dignum esse vi-

debitur : si quis autem non sit dignus, non estis delusi, nec verborum vestrorum gratia perit ; imo recipitur ad vos : et hoc est quod subditur : Sin autem, ad vos revertetur. GREG. Pax enim quæ ab ore prædicationis offertur, aut requiescet in domo, si in ea fuerit quisquam prædestinatus ad vitam, et celeste verbum sequitur, quod audit ; aut si nullus quidem audire voluerit, ipse prædicator sine fructu non erit, quia ad eum pax revertitur, dum ei a Domino pro labore sui operis merces recompensatur. Si autem pax nostra recipitur, dignum est ut ab eis terrena stipendia consequamur, quibus patriæ celestis præmia offerimus. Unde sequitur : In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt. Ecce qui peram et sacculum portare prohibuit, sumptus et alimenta ex eadem prædicatione concedit. CHRYS. (ut sup.).

ments. — S. CHRYS. — Cependant, de peur que quelqu'un ne dise : « Je perds tous mes biens à dresser la table pour des étrangers, » il veut qu'en entrant on commence par offrir le don de la paix que rien n'égale, afin que vous sachiez que vous recevez plus que vous ne donnez. — TITE. — Ou encore : « Vous n'êtes pas établis pour juger ceux qui sont dignes ou indignes; mangez et buvez ce qu'ils vous présentent, et laissez-moi le jugement de ceux qui vous reçoivent, à moins que vous ne sachiez vous-mêmes qu'il ne s'y trouve aucun enfant de la paix; car vous devriez alors vous retirer. »

THÉOPH. — Voyez comment il a voulu que ses apôtres mendient et qu'ils aient leur nourriture pour salaire; car il ajoute : « L'ouvrier a droit à son salaire. » — S. GRÉG. — En effet, les aliments qui sustentent l'ouvrier sont une partie de son salaire, de sorte que la récompense du travail de la prédication commence ici-bas et se complétera dans le ciel par la vision de la vérité. Ceci nous apprend que deux salaires sont dus à chacune de nos œuvres, l'un durant la vie pour nous soutenir dans le travail, l'autre dans la patrie, pour nous récompenser à la résurrection. C'est pourquoi la récompense que nous recevons dans le présent doit nous faire tendre avec plus d'énergie vers la récompense future. Ainsi, le vrai prédicateur ne doit pas prêcher pour recevoir une récompense ici-bas, mais recevoir une récompense afin de pouvoir prêcher. Car quiconque prêche pour obtenir des louanges ou une récompense ici-bas se prive de la récompense éternelle.

S. AMB. — Ensuite il recommande une autre vertu, de ne point

Sed ne aliquis diceret : Consumo res proprias parando advenis mensam; illum primo intrantem facit tibi pacis donum offerre, cui nihil est æquale; ut scias te majora, quam des, suscipere. TITUS BOSTRENS. Vel aliter continua : Quia non estis constituti iudices eorum qui sunt digni vel indigni, edatis et bibatis quæ vobis offeruntur ab eis : dimittite autem mihi eorum, qui vos recipiunt, examen; nisi vobis quoque sit notum, non esse ibi filium pacis : tunc enim fortassis retrocedere debetis.

THÉOPH. Vide igitur qualiter discipulos mendicare instituit, et pro pretio eos nutrimentum habere voluit : nam subditur : Dignus enim est operarius mercede sua. GRÉG. (homil. 17, ut sup.). Sunt enim jam de mercede operarii ipsa alimenta

sustentationis; ut hic merces de labore prædicationis inchoetur, quæ illic de veritatis visione perficitur. Qua in re considerandum est quod uni nostro operi duæ mercedes debentur : una in via, quæ nos in labore sustentat; alia in patria, quæ nos in resurrectione remunerat. Merces itaque quæ in præsentî recipitur, hoc in nobis debet agere, ut ad sequentem mercedem robustius tendatur. Verus ergo quisque prædicator non ideo prædicare debet, ut in hoc tempore mercedem accipiat; sed ideo mercedem recipere ut prædicare sufficiat. Quisquis namque ideo prædicat, ut hic laudis vel muneris mercedem recipiat, æterna mercede se privat.

AMB. Subditur virtus alia; ne de domo in domum quis vaga facilitate demigret.

aller de maison en maison ; car il suit : « Ne passez point de maison à maison ; » c'est-à-dire, que nous devons aimer nos hôtes avec constance et ne pas rompre facilement les liens de l'amitié.

BÈDE. — Après avoir parlé de l'hospitalité des diverses maisons, il leur enseigne ce qu'ils doivent faire dans les villes ; il leur dit de s'arrêter dans toutes celles où ils trouveront la piété, et de s'éloigner entièrement de la société des impies ; d'où il suit : « En quelque ville que vous entriez et où on vous aura reçus, mangez ce qui vous sera présenté. » — THÉOPHYLACTE. — Quoique cela soit pauvre et vil, ne demandez rien de plus. Ensuite il leur dit d'opérer des miracles pour attirer les hommes à leurs prédications ; d'où il ajoute : « Guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : Le royaume des cieux est proche. » Si vous guérissez avant d'enseigner, votre parole prospérera et les hommes croiront que le royaume de Dieu approche. Car ils ne seraient pas guéris si une vertu divine ne l'opérait. De plus, quand leurs âmes sont guéries, le royaume de Dieu s'approche d'eux, tandis qu'il est loin de celui que domine le péché. — S. CHRYS. — Or, voyez la dignité des apôtres : il ne leur est pas dit de porter quelque chose de matériel, comme Moïse et les prophètes (c'est-à-dire des biens terrestres), mais des choses nouvelles et admirables, c'est-à-dire le royaume de Dieu. — S. MAX. — Il dit : Le royaume de Dieu *s'est approché*, non pour exprimer la brièveté de sa durée, car le royaume de Dieu ne vient pas avec parcimonie, mais pour montrer la préparation des hommes au royaume de Dieu, qui est en puissance dans tous ceux qui croient et en acte dans ceux qui rejettent la vie

Sequitur enim : Nolite transire de domo in domum, ut scilicet amore hospitali servemus constantiam, neque aliquam amicitie necessitudinem facile resolvamus.

BED. Descripto autem diversæ domus hospitio quid jam in civitatibus agere debeant, docet : piis scilicet in omnibus communicare ; ab impiorum vero per omnia societate secerni : unde sequitur : Et in quacunque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis, THEOPH. Quamvis modica existant et vilia, nihil amplius inquirentes : denuntiat etiam eis, ut operantes miracula, homines ad suas prædicationes attraherent. Unde subdit : Et curate infirmos qui in illa sunt. Et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei. Si enim prius curaveritis, deinde doceritis, prosperabitur sermo, et

homines credent regnum Dei appropinquare ; non enim curarentur, nisi hoc aliqua virtus divina perficeret. Sed etiam cum secundum animam curantur, appropinquat in eos regnum Dei, quod longe est ab eo cui dominatur peccatum, CHRYS. (hom. 33, in Matth.). Vnde autem dignitatem apostolorum : nihil sensibile monentur proferre ; qualia qui circa Moysen et prophetas (scilicet bona terrena), sed quædam nova et mirabilia ; scilicet regnum Dei. MAX. (in Cat. græc. Patr.). Dicitur autem, appropinquavit, non ut ostendat temporis brevitatem, neque enim regnum Dei venit cum observatione, sed ostendit dispositionem hominum ad regnum Dei, quod quidem potentia est in omnibus credentibus ; actu vero in his qui respuunt corporalem vitam, et solam eligunt spiritualem ; qui dicere

corporelle pour ne s'attacher qu'à la spirituelle, et qui peuvent dire : « Ce n'est pas moi qui vis, mais le Christ vit en moi. »

S. AMB. — Il leur dit ensuite de secouer la poussière de leurs pieds contre les villes où ils n'auront pas été reçus; d'où il suit : « Si, étant entrés dans une ville, on ne vous y reçoit pas, secouez la poussière, etc. » — BÈDE. — C'est pour constater la fatigue physique qu'ils auront vainement supportée, ou pour montrer qu'ils sont si éloignés de rechercher les biens terrestres, qu'ils ne veulent pas même qu'il leur reste quelque poussière de leur terre. Ou encore : les pieds figurent le travail et la marche de la prédication, et la poussière dont ils sont couverts représente la légèreté des pensées terrestres dont les plus grands docteurs ne sont pas exempts. Ceux donc qui méprisent la doctrine, les travaux et les périls de ceux qui les enseignent, s'exposent au témoignage de leur condamnation. — ORIG. — En secouant contre eux la poussière de leurs pieds, ils semblent dire : « Vous méritez que la poussière de vos péchés retombe sur vous. » Remarquez que toutes les villes qui ne reçoivent point les apôtres et la bonne doctrine ont des places publiques, selon cette parole : « La voie qui mène à la perdition est large. »

THÉOPH. — Et de même qu'il est dit que le royaume de Dieu approche pour le bien de ceux qui reçoivent les apôtres, de même il approche pour le malheur de ceux qui ne les reçoivent point; d'où il est ajouté : « Sachez néanmoins que le royaume de Dieu approche, » comme l'avènement d'un roi qui vient châtier les uns et honorer les autres. D'où il est dit sur leur châtement : « Je vous assure que Sodome sera traitée avec moins de rigueur, etc. » — S. EUS. — En effet,

possunt : Vivo autem non ego, sed vivit in me Christus.

AMB. Deinde docet excutiendum de pedibus pulverem ; si quis recipiendos civitatis hospitio non putaverit, dicens : In quacunque civitatem intraveritis, et non susceperint vos, excutite pulverem, etc. BÈDE. Vel ad contestationem terreni laboris, quem pro illis inaniter susceperunt; vel ut ostendatur, usque adeo se ab ipsis nihil terrenum querere, ut etiam pulverem de terra eorum non sibi patiantur adhærere; vel per pedes ipsum opus et incessus prædicationis significatur : pulvis vero, quo asperguntur, terrenæ levitas est cogitationis; a qua et summi doctores immunes esse nequeunt. Qui ergo spreverint doctrinam, labores et

pericula docentium, ad testimonium suæ damnationis inflectunt. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Extergendo ergo pulverem pedum in eos, quodammodo dicunt : Pulvis peccatorum vestrorum merito veniet super vos. Et attende quod quæcunque civitates non suscipiunt apostolos, sanamque doctrinam, habent plateas : juxta illud (Matt., 7) : Lata est via quæ ducit ad perditionem.

THÉOPH. Et sicut recipientibus apostolos appropinquare regnum Dei dicitur in beneficium, sic non recipientibus in præjudicium. Unde subdit : Tamen hoc scitote quia appropinquavit regnum Dei; sicut adventus regis est quibusdam ad pœnam, quibusdam vero ad honorem. Unde de eorum pœna subditur : Dico autem vobis quod Sodomis

les anges trouvèrent l'hospitalité dans la ville de Sodome et Loth fut jugé digne de les recevoir; si donc, à l'approche des disciples, il n'y a personne dans une ville qui les reçoive, comment le sort de cette ville ne sera-t-il pas pire que celui de Sodome? Ces paroles leur enseignaient à embrasser avec confiance la loi de la pauvreté; car une ville ni un village, ni un hameau, ne peuvent exister sans qu'il s'y trouve quelque ami de Dieu; Sodome elle-même n'eût pas existé si Loth ne s'y fût trouvé, et elle périt aussitôt qu'il en sortit. — BÈDE. — Les Sodomites eux-mêmes étaient hospitaliers au milieu des désordres de la chair et de l'âme; cependant, ils ne reçurent jamais des hôtes comme les apôtres: en effet, Loth était juste dans sa vie et dans ses paroles; néanmoins, il n'est pas dit qu'il ait rien enseigné ni fait aucun prodige.

Malheur à toi, Corozaim! malheur à toi, Bethsaïde! parce que si les miracles qui ont été faits en vous avaient été faits dans Tyr et Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre. C'est pourquoi au jour du jugement Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous. Et toi, Capharnaüm, qui t'es élevée jusqu'au ciel, tu seras précipitée jusque dans le fond des enfers. Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise me méprise; et celui qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé.

S. AMB. — Le Seigneur menace ceux qui n'auront pas reçu l'Évangile d'un plus grand châtement que ceux qui auront violé la loi, en disant: «Malheur à toi, Corozaim! malheur à toi, Bethsaïde!» — BÈDE.

remissius erit, etc. EUSEB. (in *Cat. græc. Patr.*). Nam in civitate Sodomorum non caruerunt angeli hospitio, sed Loth inventus est dignus eos hospitari (*Gen.*, 19). Si ergo ad accessum discipulorum nec unus invenietur in civitate, qui eos recipiat, quomodo non pejor erit civitate Sodomorum? Hic sermo docobat eos audacter aggredi regulam paupertatis: non enim posset consistere civitas et villa, nec vicus sine aliquo incola noto Deo. Nam nec Sodoma subsisteret non reperto Loth, quo recedente tota repente periit. BÈDE. Sodomitæ quoque ipsi etsi hospitales fuerint inter cætera carnis animæque flagitia, nulli tamen apud eos tales hospites quales apostoli, reperti sunt; et Loth quidem aspectu et auditu justus erat (2 *Petr.*, 2, vers. 3), non tamen aliquid docuisse aut signa fecisse perhibetur.

Væ tibi, Corozaim! væ Bethsaïda! quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent. Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit in judicio quam vobis. Et tu, Capharnaüm, usque ad cælum exaltata, usque ad infernum demergeris. Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit: qui autem me spernit, spernit eum qui me misit.

AMB. Docet Dominus graviore pœnæ obnoxios fore, qui Evangelium non sequendum, quam qui legem judicaverunt esse solvendam, dicens: Væ tibi, Corozaim! væ tibi, Bethsaïda! BÈDE. Corozaim, Bethsaïda et Capharnaüm, Tiberias quoque quam Joannes nominat, civitates sunt Galilææ sitæ in littore laci Genezareth, qui ab evangelistis mare Galilææ vel Tiberiadis

— Corozaim, Bethsaïde et Capharnaüm, et aussi Tibériade nommée par saint Jean, sont des villes situées au bord du lac de Génésareth, que les évangélistes appellent *mer de Galilée* ou *de Tibériade*. Or, le Seigneur se lamente sur ces villes qui ne se sont pas repenties, après tant de miracles et de prodiges, et qui sont pires que les Gentils qui ne violent que le droit naturel, parce que, après avoir méprisé la loi écrite, elles n'ont pas craint de mépriser aussi le Fils de Dieu et sa gloire. D'où il suit : « Si les miracles qui ont été faits chez vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence assises dans le cilice et la cendre, etc. » Le *cilice*, qui est tissé de poils de chèvre, figure la pointe aiguë du remords du péché; la *cendre* figure la méditation de la mort (qui nous réduit en cendre); *assises* signifie l'humilité de la conscience. Nous voyons aujourd'hui accomplie cette parole du Sauveur, parce que Corozaim et Bethsaïde refusèrent de croire pendant que le Seigneur était présent, tandis que Tyr et Sidon, autrefois amies de David et de Salomon, ont cru, dans la suite, aux disciples du Christ annonçant l'Évangile.

S. CHRYS. — Le Seigneur déplore le sort de ces villes, afin qu'elles nous servent d'exemple; car les gémissements et les larmes répandues sur ceux qui ne sentent pas leur malheur sont un grand bien pour la conversion de ceux qui souffrent, et pour le soulagement ou la consolation de ceux qui pleurent sur eux. Or, il cherche à les amener au bien non-seulement par les larmes, mais encore par la crainte; d'où il suit : « C'est pourquoi Tyr et Sidon seront traitées avec moins de rigueur, etc. » Nous devons écouter ceci nous-mêmes; car le jugement

appellatur. Plangit ergo Dominus has civitates, quæ post tanta miracula atque virtutes non pœnituerunt, peioresque sunt gentibus naturale tantum jus dissipantibus; quia post descriptæ legis contemptum, Filium quoque Dei et gloriam ejus spernere non timuerunt. Unde sequitur : Quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et in cinere pœniterent, etc. In cilicio, quod de pilis caprarum contextitur, asperam peccati pungentis memoriam significat; in cinere autem, mortis considerationem (per quam in pulverem redigimur) demonstrat : porro in sessione humilitatem propriæ conscientiæ significat. Impletum autem vidimus hodie dictum Salvatoris, quia Corozaim et Bethsaïda præsentè Domino credere noluerunt. Tyrus autem et Sidon, et quondam David

ac Salomoni amicæ fuere (3 Reg., 5), et post evangelizantibus Christi credidere discipulis.

CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*, ex homilia quod *regulares feminae viris cohabitare non debeant*). Deplorat autem Dominus has civitates ad nostrum exemplum; eo quod effusio lacrymarum, et gemitus amarus super patientes insensibilitatem doloris, non modicum antidotum est, et ad correctionem patientium, et ad remedium vel consolationem ingemiscentium super oos. (Et hom. 38, in *Matth.*). Non solum autem per deplorationem inducit eos ad bonum, sed etiam per terrorem. Unde sequitur : Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit, etc. Hoc et nos audire debemus : non enim solis illis sed etiam nobis pejus judicium statuit, nisi réceperimus intrantes ad nos hospites,

plus rigoureux ne sera pas seulement pour ces villes, mais aussi pour nous si nous ne recevons point les hôtes auxquels il a dit de secouer la poussière de leurs pieds. Ceci s'applique encore à une autre ville : Capharnaüm, où le Seigneur avait fait plusieurs miracles et que lui-même avait habitée, semblait élevée au-dessus des autres villes; mais, à cause de son incrédulité, elle est tombée en ruines; d'où il suit : « Et toi, Capharnaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras précipitée jusqu'aux enfers. » C'est-à-dire que le jugement sera proportionné à la gloire. — BÈDE. — Ce passage a deux sens : ou bien, *tu seras précipitée* jusqu'aux enfers, parce que tu as résisté superbement à ma prédication, en t'élevant ainsi par orgueil jusqu'au ciel; ou bien, ayant été élevée jusqu'au ciel par mon séjour et par mes miracles, tu subiras de plus grands supplices pour n'avoir pas cru même à ces signes. Or, afin que nul ne pense que cette menace ne s'adresse qu'aux villes ou aux personnes qui méprisaient le Seigneur visible dans sa chair, et non à tous ceux qui méprisent maintenant encore les paroles de l'Évangile, il continue en ajoutant : « Qui vous écoute m'écoute. » — S. CYR. — Par là, il enseigne que tout ce que disent les saints apôtres doit être accepté, parce que celui qui les écoute écoute le Christ. Un châtiment inévitable attend donc les hérétiques qui repoussent les paroles des apôtres; car il suit : « Qui vous méprise me méprise. » — BÈDE. — C'est-à-dire qu'il nous déclare que quiconque écoute la prédication de l'Évangile ou la méprise écoute ou méprise, non de simples hommes, mais le Sauveur, bien plus, le Père lui-même; car il suit : « Qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé, etc. » —

quando etiam pulverem præcepit excutere. Ac ex alio loco : cum autem plurima signa fecisset Dominus in Capharnaum, et cum ipsa incolam habuisset, videbatur super alias civitates exaltata; sed propter incredulitatem cecidit in ruina : unde sequitur : Et tu, Capharnaum, usque in cælum exaltata, usque ad infernum demergeris, ut scilicet iudicium sit proportionabile honori. BÈD. Duplex autem in hac sententiâ sensus est. Vel ideo, ad infernum demergeris, quia contra prædicationem meam superbissime restitisti; ut scilicet intelligatur in cælum exaltata per superbiam : vel ideo quia os exaltata usque ad cælum meo hospitio et meis signis, majoribus plecteris suppliciis quia his quoque credere noluisti. Et ne quis putaret hanc increpationem, vel tan-

tummodo civitatibus, vel personis convenire, quæ Dominum in carne videntes spernebant, et non omnibus qui hodie quoque Evangelii verba despiciunt, consequenter adiunxit dicens : Qui vos audit, me audit. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Per quod docet quicquid per sanctos apostolos dicitur, acceptandum esse, quia qui illos audit, Christum audit. Inevitabilis ergo pœna hæreticis imminet, qui apostolorum negligunt verba : sequitur enim : Et qui vos spernit, me spernit. BÈD. Ut scilicet in audiendo quisque vel spernendo Evangelii prædicationem, non viles quasque personas, sed Dominum Salvatorem, imo ipsum Patrem, spernere se vel audire disceret : nam sequitur : Qui autem me spernit, spernit eam qui me misit, etc. Quia in

En effet, on écoute le maître dans le disciple, et le père est honoré dans le fils.

S. AUG. — Si donc la parole de Dieu est parvenue jusqu'à vous, et si elle vous a faits ce que vous êtes, prenez garde de nous mépriser, de peur que ce que vous ferez contre nous n'arrive à lui. — BÈDE. — On peut encore entendre : « Qui vous méprise me méprise, » c'est-à-dire celui qui ne fait point miséricorde à un de mes frères les plus petits ne me la fait pas à moi-même ; « et celui qui me méprise (en refusant de croire au Fils de Dieu) méprise aussi celui qui m'a envoyé ; car mon Père et moi nous sommes un. » — TIRE. — Il console ainsi ses apôtres, comme s'il disait : « Ne dites point : Pourquoi nous exposer aux outrages ? Préparez votre langue, c'est moi qui donne la grâce, et les outrages qu'on vous fera retomberont sur moi. »

Or les soixante-douze disciples s'en revinrent avec joie, lui disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont assujétis par la vertu de votre nom. Il leur répondit : Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair. Vous voyez que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne vous pourra nuire. Néanmoins ne mettez point votre joie en ce que les esprits impurs vous sont soumis, mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.

S. CYR. — Il est dit plus haut que le Seigneur envoya les disciples revêtus de la grâce de l'Esprit-Saint et que, devenus ministres de la prédication, ils reçurent puissance sur les esprits immondes : maintenant ils reviennent et confessent la puissance de celui qui les honore ;

discipulo magister auditur, et in filio pater honoratur.

AUG., *De verb. Dom.* (serm. 24). Si autem sermo Dei ad vos quoque pervenit, et in eo loco vos constituit, videte ne spernatis nos, ne ad illum perveniat, quod nobis feceritis. BÈDE. Potest et ita intelligi : Qui vos spernit, me spernit, id est, qui non facit misericordiam uni de fratribus meis minimis, nec mihi facit (Matth., 25) ; qui autem me spernit (nolens credere Filium Dei), spernit eum qui me misit ; quia ego et Pater unum sumus (Joan., 10). TIRUS BOSTRENSIS. Simul autem in hoc discipulos consolatur : quasi dicat : Non dicitis : Cur imus passuri contumelias ? Ac commodate linguam, ego præbeo gratiam ; in me vestra redundat contumelia.

Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis in nomine tuo. Et ait illis : Videbam Sathanam sicut fulgur de celo cadentem. Ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes, et scorpiones, et super omnem virtutem inimici, et nihil vobis nocebil. verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur ; gaudete autem quod nomina vestra scripta sunt in caelis.

CYRIL. (in *Cat. grec. Patr.*). Supra dictum est quod Dominus misit discipulos gratia Spiritus Sancti insignitos ; et facti prædicationis ministri, potestatem super immundos spiritus acceperunt : nunc autem reversi constituentur honorantis eos poten-

d'où il est dit : « Les soixante-douze revinrent avec joie , lui disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont assujétis, etc. » Ils semblaient se réjouir plus d'avoir fait des miracles que d'être devenus ministres de la prédication ! Ils auraient dû bien plutôt se réjouir à cause de ceux qu'ils avaient convertis, comme saint Paul disant à ceux qu'il a appelés : « Vous êtes ma joie et ma couronne. »

S. GRÉG. — Cependant le Seigneur, pour réprimer l'orgueil dans le cœur des disciples, raconte le jugement et la ruine du maître de l'orgueil, afin qu'ils apprennent par l'auteur de l'orgueil ce qu'ils doivent craindre de ce vice. D'où il suit : « Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair, etc. » — S. BAS. — Il est appelé *Satan* parce qu'il est l'ennemi du bien (c'est le sens du mot hébreu); il est aussi appelé *diable* parce qu'il nous entraîne au mal et qu'il est notre accusateur. Sa nature est immatérielle et il habite l'air.

BÈDE. — Il ne dit pas : *je vois*, mais, *je voyais*, quand il tomba. En disant : *comme un éclair*, il exprime sa chute du ciel aux abîmes; ou bien, il veut dire que depuis sa chute il se transforme encore en ange de lumière. — TITE. — Il dit qu'il l'a vu, parce qu'il est juge et connaît les mouvements des êtres immatériels. Il dit : *comme un éclair*, parce que Satan était, par nature, brillant comme l'éclair, mais il est devenu ténébreux à cause de son péché, parce qu'il a altéré en lui ce que Dieu avait fait bon et l'a rendu mauvais. — S. BAS. — Car les vertus des cieux ne sont pas saintes par nature, mais participent à une certaine mesure de sainteté, selon le degré de l'amour divin; et de même que le fer mis dans le feu, sans cesser d'être fer, prend néan-

tiam : unde dicitur : Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis, etc. Videbantur quidem gaudere magis quod facti sunt miraculorum auctores, quam quod facti erant prædicationis ministri ! Erat autem melius eos gaudere in illis quos coporant, sicut vocatis per ipsum dicit Paulus (*ad Philip.*, 4) : Gaudium meum et corona mea.

GRÉG. (23 *Moral.*, cap. 4). Mirum autem Dominus ut in discipulorum cordibus elationem premeret, judicium ruinæ retulit, quod ipse magister elationis accepit; ut in auctore superbix discerent, quid de elationis vitio formidarent. Unde sequitur : Videbam Sathanam sicut fulgur, de cælo cadentem, etc. BASIL. (in homil. *quod Deus non sit auctor mali*). Dicitur Sathanas, eo quod

adversatur bono (hoc enim significat nomen hebraicum); sed diabolus dicitur, eo quod cooperatur nobis in malo, et accusator sit. Natura ejus est incorporea, locus aereus.

BÈDE. Non autem dicit : Modo video, sed prius, videbam, quando corruit : quod autem ait : Sicut fulgur, vel præcipitem de supernis ad ima lapsum significat; vel quia dejectus adhuc transfiguratur se in angelum lucis (2 *ad Cor.*, vers. 14). TIT. Bostrens. Se autem dicit vidisse tanquam judicem, qui novit incorporeorum passiones. Vel dicit : Sicut fulgur, quia natura fulgidus erat ut fulgur, sed factus est tenebrosus propter affectum; quia quod Deus fecit bonum, hoc ipse in se alteravit in malum. BASIL. (*adversus Eunomium*, lib. 3). Supernæ enim virtutes non sunt naturaliter sanctæ, sed secundum analogiam divini

moins l'aspect du feu et en produit les effets à cause de son union avec la flamme ardente, de même les vertus célestes ont une sainteté qui les pénètre en participant à celui qui est saint par nature. En effet, Satan ne serait pas tombé s'il eût été impeccable par nature.—S. CYN.— Ou encore : « Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair, » c'est-à-dire de la plus haute vertu à la plus extrême misère. En effet, avant la venue du Sauveur, il s'était soumis l'univers, et tous l'honoraient ; mais quand le Verbe unique de Dieu descendit du ciel, il tomba comme un éclair, et maintenant il est foulé aux pieds par ceux qui adorent le Christ. D'où il suit : « Je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents. »

TITRE. — Autrefois des serpents figuratifs mordaient les Juifs dans le désert et les faisaient mourir, parce qu'ils étaient infidèles ; mais voici le serpent d'airain crucifié qui tue ces serpents, afin que ceux qui le regardent avec foi soient délivrés de leurs morsures et se sauvent.—S. CHRYS.— Ensuite, afin que nous ne pensions pas qu'il veut ici parler d'animaux, il ajoute : « Et toute la puissance de l'ennemi. » — BÈDE. — C'est-à-dire, de chasser du corps des possédés toute espèce d'esprits immondes. Et pour eux, il ajoute : « Rien ne pourra vous nuire. » Ceci pourrait se prendre à la lettre, car saint Paul, mordu par une vipère, n'en souffrit aucun mal, et saint Jean but du poison sans en être blessé (1). De plus, il y a cette différence entre les serpents, qui bles-

(1) Saint Isidore raconte ce trait de la vie de saint Jean ; de là vient l'usage de le représenter avec une coupe d'où sort un serpent qui figure le poison.

amoris mensuram sanctificationis sortiuntur. Et sicut ferrum positum in igne non desinit esse ferrum, vehementi tamen flammæ unione tam effectu quam aspectu in ignem pertransit ; sic et almæ virtutes ex participatione ejus quod est naturaliter sanctum, insitam habent sanctificationem : neque enim cecidisset Sathanas, si natura fuisset insusceptibilis mali. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*, ubi sup.). Vel aliter : Videbam Sathanam sicut fulgur de oculo cadentem, id est, ab ultima virtute in extremam fragilitatem. Nam ante Salvatoris adventum, subegerat sibi orbem, et ab omnibus colebatur ; sed cum unigenitum Verbum Dei de oculo descendit, corruit tanquam fulgur, quia conculcatur ab adorantibus Christum. Unde sequitur : Et ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes, etc.

TITUS BOSTRENS. Serpentes quidem aliquando figuratiter in deserto mordebant Judæos, et necabant eos, eo quod infideles erant (*Numer.*, 21). Venit autem qui serpentes illos perimeret æneus serpens crucifixus ; ut si quis credens in eum prospexerit, liberetur a morsibus et salvetur. CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Deinde ne putaremus hoc dici de bestiis, subjunxit : Et supra omnem virtutem inimici. BÈDE. Hoc est, omne genus immundorum spirituum de obsessis corporibus ejiciendi. Et quantum ad ipsos subdit : Et nihil vobis nocebit. Quamvis et ad litteram possit accipi : Paulus enim a vipera in vasus, nihil mali patitur (*Act.*, 28), et Joannes hausto veneno non læditur (in ejus vita). Hoc autem inter serpentes qui dente, et scorpiones qui cauda nocent, distare arbitror, quod serpentes aperte sævientos, scorpiones clanculo insidiantes, vel ho-

sent avec la houe, et les scorpions, qui blessent avec la queue, que les *serpents* attaquent ouvertement, tandis que les *scorpions* atteignent sans qu'on les voie, ce qui représente les hommes et les démons. Ou encore : les *serpents* représentent ceux qui, par le venin de leur persuasion, s'opposent aux vertus naissantes; et les *scorpions*, ceux qui cherchent à flétrir les vertus déjà consommées. — THÉOPH. — Ou encore : les *serpents* sont ceux qui nuisent visiblement, comme le démon de la fornication et de l'homicide, tandis qu'on appelle *scorpions* ceux qui nuisent d'une manière invisible, comme les vices qui sont dans l'âme. — S. GRÉG. de Nysse. — La volupté est appelée serpent dans l'Écriture, parce que telle est la nature du serpent, que si sa tête rencontre une fente de mur, elle attire à sa suite tout le corps; de même la nature a donné à l'homme sa demeure nécessaire, mais la volupté atteint l'âme par cette nécessité et l'entraîne à un luxe immodéré; ensuite vient l'avarice, que suit l'impureté, c'est-à-dire le dernier membre et comme la queue de la bestialité. Or, de même qu'on ne peut prendre le serpent par la queue, de même il ne faut point commencer par les extrémités pour détruire les voluptés, mais arrêter d'abord les premiers élans du mal. — S. ATHAN. — Maintenant les enfants, par la vertu du Christ, triomphent de la volupté, qui, autrefois, séduisait les vieillards; et ils demeurent vierges, foulant aux pieds les artifices du serpent voluptueux. Plusieurs même, foulant aux pieds l'aiguillon, c'est-à-dire la mort, du scorpion, c'est-à-dire du diable, n'ont pas craint de mourir; devenus martyrs du Christ, la plupart ont méprisé les choses de la terre et habitent le ciel, où ils sont délivrés de la crainte du prince de l'air. — TITE. — La joie qu'il leur voyait ressemblait à

mines vel dæmones, significant. Vel serpentes, qui inchoandis virtutibus venena pravæ persuasionis objiciunt; scorpiones, qui consummatas virtutes ad finem vitare intendunt. THEOPH. Vel serpentes sunt qui visibiliter nocent, veluti fornicationis et homicidii dæmon; qui vero invisibiliter nocent, scorpiones vocantur, sicut in vitiis spiritualibus. GRÆG. Nyss. (in *Cat. græc. Patr. ex homiliis in Cant.*). Voluptas enim serpens dicitur in Scriptura, cujus natura est, quod si caput ejus inuri stricturam attigerit, totum sequens corpus ad se trahit; sic natura necessarium concessit homini domicilium; sed per hanc necessitatem aggrediens voluptas animum, ad immoderatum quemdam ornatum pervertit, ad hoc subsequen-

tem avaritiam trahit, quam impudicitia sequitur, id est, ultimum membrum et cauda bestialitatis. Sed quemadmodum non est per caudam serpentem retrahi, sic non est incipiendum ab ultimis ad evellendum voluptates, nisi quis priorem aditum obturet malitiæ. ATH. (orat. in *passionem et crucem Domini*). Deludunt autem nunc per Christi virtutem pueri voluptatem, quæ quondam seducebat grandævos; et virgines perseverant, conculcantes serpentium voluptatis fallacias. Sed et quidam ipsum aculeum scorpionis, id est, diaboli, conculcantes, scilicet mortem, non timuerunt interitum; Verbi martyres facti: plerique vero postpositis terrenis libero gressu conversantur in cælis, principem acris non timentes.

de la vaine gloire, car ils se réjouissaient d'avoir été élevés jusqu'à devenir redoutables aux hommes et aux démons. C'est pourquoi le Seigneur ajoute : « Néanmoins, ne mettez point votre joie en ce que les esprits vous sont soumis, etc. » — BÈDE. — Il leur est défendu de se réjouir de ce que, étant chair, les esprits leur sont soumis, parce que chasser les esprits ou faire d'autres prodiges ne tient pas toujours au mérite de celui qui opère, mais à l'invocation du nom du Christ, qui fait cela pour la condamnation de ceux qui demandent ces signes ou pour l'utilité de ceux qui les voient et les entendent. — S. CYR. — Mais pourquoi, Seigneur, ne voulez-vous point qu'on se réjouisse des honneurs que vous donnez, lorsqu'il est écrit : « Ils se réjouiront en votre nom durant tout le jour? » Le Seigneur les élève à une plus grande joie; d'où il ajoute : « Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. » — BÈDE. — Comme s'il disait : « Vous ne devez point vous réjouir de l'abaissement des démons, mais de votre grandeur. » Or, il faut entendre que les œuvres de chacun, célestes ou terrestres, sont écrites, pour ainsi dire, et éternellement gravées dans le souvenir de Dieu. — THÉOPH. — Car les noms des saints sont écrits au livre de vie, non avec de l'encre, mais par la grâce et le souvenir de Dieu. Or, le démon tombe de sa gloire, tandis que les hommes, relevés de leur bassesse, sont inscrits dans le ciel. — S. BAS. — Cependant, quelques-uns ne sont pas écrits *dans la vie*, mais *dans la terre*, selon Jérémie; ce qui doit nous faire entendre qu'il y a une double inscription, pour les uns *dans la vie*, pour les autres *dans la perdition*. Quant à ces paroles : « Qu'ils soient effacés du livre des vivants, » il faut les

TITUS Bostrens. Sed quin lætitia, qua eos lætos videbat, inanem gloriam sapiebat, gaudebant enim quod quasi sublimes effecti, terribiles hominibus et dæmonibus erant. Ideo Dominus subjungit : Verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur, etc. BÈDE. De subjectione spirituum cum caro sint, gaudere prohibentur; quia spiritus ejicere, sicut et virtutes alias facere, interdum non est ejus meriti qui operatur, sed invocatio nominis Christi, hoc agit ad condemnationem eorum qui invocant, vel ad utilitatem eorum qui vident et audiunt. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed cur, Domine, non sinis lætari in honoribus a te collatis, cum scriptum sit (*Psal.* 88) : In nomine tuo exultabunt tota die? Sed Dominus eos ad majus gaudium erigit : unde subdit : Gaudeat autem quia nomina

vestra scripta sunt in cœlis. BÈDE. Quasi dicat : Non oportet vos de dæmonum humiliatione, sed de vestra sublimatione gaudere. Salubriter autem intelligendum est, quod sive cœlestia, sive terrestria quis opera gesserit, per hoc quasi litteris annotatus, apud Dei memoriam sit æternaliter affixus. THÉOPH. Scripta sunt enim nomina sanctorum in libro vitæ; non encausto, sed memoria Dei et gratia : et diabolus quidem desuper cadit : homines vero inferius existentes, superius ascribuntur in cœlis. BASIL. (in *Esai*, 4 caput). Quidam autem sunt qui scribuntur quidem, non in vita, sed secundum Hieremiam in terra (caput 17, vers. 13), ut secundum hoc intelligatur duplex quædam descriptio, horum quidem ad vitam, illorum ad perditionem. Quod autem dicitur (*Psal.* 63, vers. 29) : Delentur d-

entendre de ceux qui avaient été jugés dignes d'être écrits au livre de Dieu, et dont l'Écriture dit qu'ils sont effacés lorsqu'ils vont de la vertu au péché, ou, au contraire, du péché à la vertu.

En cette même heure Jésus tressaillit de joie dans un mouvement du Saint-Esprit, et dit ces paroles : Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. Oui, mon Père, cela est juste, parce que vous l'avez ainsi voulu. Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains; et nul ne connaît qui est le Fils que le Père, ni qui est le Père que le Fils, et celui à qui le Fils l'aura voulu révéler.

THÉOPH. — Comme un bon père se réjouit de voir ses enfants bien faire, ainsi le Christ tressaille de joie de ce que les apôtres sont dignes de tant de biens; d'où il suit : « En cette même heure, etc. » — **S. CYR.** — Il vit la conquête d'un grand nombre (c'est-à-dire leur soumission à la foi) par l'opération de l'Esprit, qu'il avait donné aux saints apôtres; d'où il est dit qu'il se réjouit dans l'Esprit-Saint, c'est-à-dire des effets qui viennent de l'Esprit-Saint. En effet, à cause de son amour pour les hommes, il regardait comme un sujet de joie la conversion de ceux qui étaient égarés; d'où il suit : « Je confesse devant vous, ô mon Père, etc. » — **BÈDE.** — Confession ne veut pas dire toujours pénitence, mais action de grâces, comme nous le voyons fréquemment dans les Psaumes.

S. CYR. — Mais, disent ceux qui ont le cœur pervers (l'esprit pervers), voilà que le Fils rend grâces au Père comme étant son inférieur. Pourquoi donc le Fils consubstantiel ne louerait-il pas son Père qui sauve

libro viventium, intelligitur de his qui digni putabantur in libro Dei conscribi : et secundum hoc fieri dicitur Scriptura, vel deleri, quando a virtute delabimur in peccatum, vel e contra.

In ipsa hora, exultavit in Spiritu Sancto, et dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis : etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo scit quis sit Filius, nisi Pater ; et quis sit Pater, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.

THÉOPH. Sicut benignus pater videns filios suos dirigi, gaudet, sic et Christus

exultat, quod apostoli tantis bonis facti sunt digni. Unde sequitur : In ipsa autem hora, etc. **CYRIL.** (in *Cat. græc. Patr.*). Inspexit quidem per spiritus operationem quam sanctis apostolis tradidit, plurium acquisitionem (sive plures ad fidem adducendos), unde in Spiritu Sancto lætatus dicitur; id est, in effectibus qui per Spiritum Sanctum proveniunt : quasi enim amator hominum, gaudii reputat materiam conversionem errantium; de quo gratias agit. Unde sequitur : Confiteor tibi, Pater. **BÈDE.** Confessio non semper pœnitentiam, sed et gratiarum actionem significat, ut in Psalmis sæpissime legimus.

CYRIL. (ubi supra). Ecce autem, inveniunt illi quorum corda perversa sunt (vel qui mentem perversam habent) gratias re-

le monde par lui? Si vous pensez qu'il lui soit inférieur parce qu'il le loue, remarquez qu'il l'appelle *son Père*, et *Seigneur du ciel et de la terre*. — TITE. — Or, tout le reste a été produit du néant par le Christ, mais lui-même est seul engendré incompréhensiblement par le Père, qui n'est père que du Fils unique, seul fils véritable et par nature. C'est pourquoi lui seul dit au Père : « Je confesse devant vous, Seigneur, mon Père, etc. » c'est-à-dire *je vous glorifie*. Et ne vous étonnez point si le Fils glorifie le Père, car toute l'incarnation du Fils est la gloire du Père. En effet, tout ce qui a été créé, même les anges, sont la gloire du Créateur ; mais parce que toutes ces créatures sont trop au-dessous de sa grandeur, le Fils seul (étant Dieu parfaitement égal à son Père) glorifie dignement le Père. — S. ATHAN. — De plus, nous voyons le Seigneur s'exprimer souvent comme un homme, parce que sa divinité s'est unie l'humanité ; gardez-vous cependant de méconnaître Dieu à cause des actions du corps. Mais que répondront ceux qui veulent que le mal ait une subsistance, et qui se représentent un autre Dieu distinct du Père véritable du Christ? Ils le disent incréé, auteur du mal, principe de l'injustice, et créateur de la machine du monde. Or, le Seigneur, confirmant les paroles de Moïse, dit : « Je confesse devant vous, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre. » — S. ÉPIPH. — L'Évangile de Marcion dit : « Je vous rends grâces, Seigneur du ciel ; » il omet : *et de la terre*, et aussi : *mon Père*, afin qu'on n'entende point que le Christ appelle son Père *le créateur du ciel et de la terre*.

S. AMB. — Enfin, il explique le mystère céleste par lequel il a plu à Dieu de révéler sa grâce aux petits plutôt qu'aux prudents de ce monde ;

fert filius Patri tanquam minor. Sed quid impedit consubstantialem Filium laudare proprium genitorem, mundum salvantem per eum? Quod si censes confessionis causa hunc esse minorem, aspice quod vocat eum Patrem suum, et Dominum cœli et terræ. TRR. Bostrensis (*in Matth.*). Alia enim per Christum ex non entibus producta sunt, sed solus ipso incomprehensibiliter a Patre est genitus : solius enim unigeniti tanquam veri filii pater est : unde solus Patri dicit : Confiteor tibi, Domine Pater ; hoc est, glorifico te. Nec mireris si Patrem Filius glorificat : tota enim hypostasis unigeniti, genitoris est gloria ; nam et quæ facta sunt, et angeli, gloria sunt Creatoris : verum quia hæc nimis infime sita sunt respectu dignitatis ipsius, solus Filius (cum Deus perfecte sit similis Genitori) perfecte glorificat

Patrem. ATHAN. (*Cat. græc. Patr.*). Novimus etiam sæpius Salvatorem humana proferre : habet enim adjunctam humanitatem Divinitas, nec tamen propter corporis regimen Deum ignores. Sed quid respondent ad hoc qui volunt subsistentiam esse mali, formant vero sibi Deum alium a vero Patre Christi? Et hunc dicunt esse ingenum, mali creatorem, et nequitiae principem, necnon mundialis machinæ conditorem. Ait autem Dominus approbans verba Moysi : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ. ÉPIPH. (*in eadem Cat. græc.*). Editum autem a Marcione Evangelium habet : Re-gratior tibi, Domine cœli ; tacens quod dicitur, et terræ ; et quod dicitur, Pater ne intelligatur quod vocat Christus Patrem Creatorem cœli et terræ.

AMB. Postremo aperit cœleste mys-

d'où il suit : « De ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents. » — **THÉOPH.** — On peut distinguer ainsi : *aux sages*, c'est-à-dire aux pharisiens et aux scribes qui interprétaient la loi; *aux prudents*, c'est-à-dire à ceux qui sont enseignés par les scribes : car le sage est celui qui enseigne, et le prudent celui qui est enseigné. Quant aux *petits*, le Seigneur appelle ainsi ses disciples, qui n'étaient pas des docteurs de la loi, mais qu'il choisit dans la foule et parmi des pêcheurs; ils sont appelés *petits*, c'est-à-dire *sans malice*. — **S. AMB.** — Ou encore, par *petit*, il faut entendre ici celui qui ne cherche point à s'élever et à faire paraître l'habileté de sa prudence dans des discours recherchés, comme font la plupart des pharisiens. — **BÈDE.** — Il rend donc grâces de ce qu'il a révélé les mystères de son avènement aux apôtres, qui sont petits, tandis que les scribes et les pharisiens, qui se croient sages et se regardent comme prudents, les ont ignorés. — **THÉOPH.** — Les mystères sont donc cachés à ceux qui croient être sages et qui ne le sont point; car, s'ils l'étaient, ils leur seraient révélés. — **BÈDE.** — Il oppose aux sages et aux prudents, non les insensés et les stupides, mais *les petits* (c'est-à-dire les humbles), pour prouver qu'il ne condamne point la pénétration de l'esprit, mais l'orgueil. — **ORIG.** — En effet, le sentiment de ce qui manque est une disposition à acquérir la perfection, car celui qui ne sent pas qu'il manque du vrai bien, à cause du bien qu'il croit avoir, est privé du véritable bien.

S. CHRYS. — Cependant il ne se réjouit ni ne rend grâces de ce que les mystères de Dieu sont cachés aux scribes et aux pharisiens (ce n'était pas là un sujet de joie, mais de gémissement); il rend grâces de ce que

terium, quo placuit Deo, ut parvulis magis quam prudentibus hujus mundi suam gratiam revelaret. Unde sequitur : Quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus. **THÉOPH.** Potest sic distingui, ut dicatur a sapientibus, id est, a pharisæis et scribis legem interpretantibus; et prudentibus, id est, ab his qui a scribis fuerant docti : sapiens enim est, qui docet, prudens vero qui docetur; parvulos vero vocat Dominus suos discipulos, quos non legis doctores, sed de turba et piscatores elegit; qui sunt vocati parvuli quasi non malevoli. **AMB.** Vel parvulum hic accipiamus qui se exaltare non noverit, et phalaris sermonibus artem suæ jactare prudentiæ, quod pharisæi plerique faciunt. **BÈDE.** Gratias igitur agit quod apostolis quasi parvulis adventus sui aperuit sacramenta, quæ

ignoraverunt scribæ et pharisæi, qui sibi sapientes videntur, et in conspectu suo prudentes.

THÉOPH. Abscondita igitur sunt mysteria ab his qui putant se esse sapientes, et non sunt : nam si essent, eis revelata fuissent. **BÈDE.** Unde sapientibus et prudentibus non insipientes et hebetes, sed parvulos (id est, humiles) opposuit; ut probaret se tumorem damnassee, non acumen. **ORIG.** (in *Cat. græc. Patr.*). Sensus enim defectus, præparatio fit supervenientis perfectionis. Quisquis enim non sentit quod careat vero bono propter apparens bonum, vero bono privatur.

CHRYS. (homil. 39, in *Matth.*). Non autem lætatur et gratias agit, quod Dei mysteria latebant scribas et pharisæos (hæc enim non erat materia alacritatis, sed ge-

ceux-ci ont connu ce que les sages avaient ignoré. C'est pour cela qu'il rend grâces à son Père, avec qui il l'a fait, montrant le grand amour qu'il a pour nous. Il montre ensuite que la cause en est d'abord dans sa volonté et dans celle de son Père, qui agissait de la sorte par sa propre volonté; d'où il suit : « Cela est, ô mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi. » Nous trouvons dans ces paroles une leçon d'humilité; elles nous apprennent à ne pas discuter témérairement sur la vocation des uns et la réprobation des autres, car ce qui a plu à la justice même ne peut être injuste. Ainsi, dans tout ce qui arrive extérieurement, la justice de sa mystérieuse volonté est le motif de sa conduite visible.

S. CHRYS. — Après avoir dit : « Je vous rends grâces de ce que vous avez révélé ces choses aux petits, » afin que vous ne pensiez pas que sans ce secours le Christ n'aurait pu faire ainsi, il ajoute : « Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains. » — S. ATHAN. — Faute de bien entendre ce passage, les Ariens délirent sur le Seigneur en disant : Si toutes choses lui ont été données (c'est-à-dire le domaine souverain des créatures), il fut un temps où il ne les avait point; et dès lors, il n'est pas consubstantiel au Père, car s'il l'était, il n'aurait besoin de rien recevoir. Mais ceci fait ressortir davantage leur démence; car, si avant de les recevoir le Verbe n'avait point les créatures, comment maintenir cette parole : « Toutes choses subsistent en lui? » De plus, si toutes les créatures lui avaient été données en même temps qu'elles furent créées, il n'avait pas besoin de les recevoir, car toutes choses ont été faites par lui. Il n'est donc pas question ici du domaine des

mitus); sed de hoc gratias agit quia quod sapientibus non noverant, hi noverunt. Gratias autem super hoc agit Patri, cum quo ipse simul hoc facit, ostendens nimiam dilectionem quia diligit nos. Ostendit autem consequenter quod hujus rei causa primum voluntas sua sit et Patris, qui propria voluntate hoc agebat. Unde sequitur : Etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te. GREG. (25 Moral., cap. 13). His verbis exempla humilitatis accipimus, ne temere discutere superna consilia de aliorum vocatione, aliorumve repulsione, præsumamus : injustum enim esse non potest, quod placuit justo. In cunctis ergo quæ exterius disponuntur, apertæ causa rationis est occultæ justitiæ voluntatis.

CHRYS. (hom. 39. in Matth.). Cum vero

dixisset : Confiteor tibi, quia revelasti ea parvulis, ne putares quod ipse Christus hac virtute privatus non posset hoc facere, subjungit : Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. ATHAN. Hoc non recte intelligentes Arii sequaces, delirant in Dominum dicentes : Si data sunt ei omnia (id est, dominium creaturæ), fuit tempus quo ea non habuit, et sic non de substantia Patris; nam si esset, non esset ei opus recipere : sed ex hoc magis dementia eorum carpitur. Si enim priusquam recepisset, vacabat creatura a Verbo, qualiter salvabitur illud (ad Col., 1, vers. 17) : Omnia in eo consistunt? Cæterum si simul postquam facta est creatura, tota fuit tradita ei, non erat opus tradere; per ipsum namque facta sunt omnia (Joan., 1). Non ergo, ut ipsi putant, significatur

créatures, comme ils le pensent, mais plutôt de l'œuvre de l'incarnation. En effet, quand l'homme eut péché, toutes choses furent troublées : c'est pourquoi *le Verbe s'est fait chair* pour restaurer toutes choses. Ainsi toutes choses lui ont été données, non qu'il manquât de puissance, mais afin que, Sauveur, il rétablît toutes choses ; afin que, comme tout fut créé au commencement par le Verbe, ainsi *le Verbe fait chair* restaurât en lui toutes choses. — BÈDE. — Ou encore : il dit que *toutes choses lui ont été données*, non les éléments du monde, mais ces petits auxquels le Père a révélé par l'Esprit les mystères du Fils et du salut, dont il parlait en tressaillant de joie. — S. AMB.—Ou encore : en lisant : « Toutes choses, » vous le reconnaissez *tout puissant et égal au Père* ; en lisant : « M'ont été données, » vous confessez qu'il est le *Fils*, auquel toutes choses appartiennent par le droit de sa nature consubstantielle et non par l'effet d'un don ou d'une grâce.—S. CYR.—Après avoir dit que le Père lui a tout donné, il s'élève à sa propre gloire et excellence, montrant que le Père ne le surpasse en rien ; d'où il ajoute : « Nul ne connaît qui est le Fils que le Père, etc. » En effet, la pensée des créatures ne peut comprendre le mode de la substance divine qui surpasse toute intelligence, ni sa beauté qui est au-dessus de toute conception ; mais la nature divine connaît en elle-même ce qu'elle est. C'est pourquoi le Père connaît le Fils en lui-même et le Fils connaît le Père en lui-même, et il n'y a aucune différence quant à la nature de la divinité. — S. CYR. — Ainsi, nous croyons qu'il est Dieu, mais ce qui est dans sa nature est incompréhensible. Si cependant le Fils était créé, comment, con-

hic creaturæ dominium ; imo significativum est hoc verbum factæ dispensationis in carne : postquam enim homo peccavit, perturbata sunt omnia ; unde Verbum caro factum est, ut omnia restauraret. Data sunt ergo ei omnia, non quia potestate careret, sed ut Salvator emendet universa : ut sicut per Verbum omnia in principio introducta sunt in esse, ita cum Verbum caro factum est, in ipso omnia restauraret. BÈD. Vel dicit omnia sibi tradita, non mundi elementa, sed hos quibus parvulis spiritu sacramenta Filii Pater revelavit, et de quorum salute cum hic loqueretur, exultavit. AMB. Vel cum omnia legis, omnipotentem agnoscis, non degenerem Patris : cum tradita legis, Filium confiteris ; cui per naturam omnia unius substantiæ jure sunt propria, non dono collata per gratiam. CYRIL. (in *Cat.*)

græc. Patr. ex Thesaurio). Cum autem dixisset omnia sibi fore a Patre tradita, ascendit ad propriam gloriam et excellentiam, ostendens in nullo se superari a Patre : unde subdit : Et nemo novit quis sit Filius nisi Pater, etc. Non valet enim creaturæ intentio comprehendere modum divini substantiæ, quæ omnem superat intellectum ; et decor ejus quamlibet considerationem transcendit ; sed a seipsa quid sit natura divina cognoscitur. Itaque Pater per id quod est, novit Filium ; et Filius per id quod est, novit Patrem ; non interveniente aliqua differentia quantum ad Divinitatis naturam et alibi : quod enim sit Deus credimus ; quid autem naturaliter sit, incompréhensibile est. Si vero creatus est Filius, quomodo solus sciret Patrem ? aut quomodo solum a Patre sciretur ? Scire namque na-

naîtrait-il seule le Père ? Ou comment le Père serait-il seul à le connaître ? Car, connaître la nature divine est impossible à toute créature, mais connaître les choses créées, quelles qu'elles soient, ne surpasse pas toute intelligence, quoique cela surpasse la nôtre.

S. ATHAN. — Le Seigneur parlant ainsi, il est certain que les ariens lui sont opposés, quand ils disent que le Fils ne voit pas le Père. Mais leur démente est démontrée ; en effet, comment le Verbe ne se connaîtrait-il pas lui-même, puisqu'il donne à tous la connaissance de lui-même et de son Père ; car il suit : « Et celui à qui le Fils aura voulu le révéler. » — TITE. — La *révélation* est le don d'une connaissance proportionnée à la nature et aux facultés de chacun ; là où les natures sont égales il y a connaissance sans enseignement ; ici-bas, au contraire, la connaissance vient de la révélation. — ORIG. — Il veut révéler comme *Verbe* (1), c'est-à-dire par la raison ; et comme la *justice* qui sait les temps propices et la mesure de la révélation. Or, il révèle en écartant le voile qui faisait obstacle sur le cœur et les ténèbres qui le cachent. Cependant, comme ceux qui sont d'une autre opinion peuvent établir sur cela leur dogme impie, savoir que le père de Jésus était inconnu aux saints anciens, il faut leur dire que cette parole : « Celui à qui le Fils a voulu révéler, » ne se rapporte pas seulement au temps qui doit suivre la parole du Christ, mais au temps passé ; et s'ils ne veulent pas admettre pour le passé cette parole *révéler*, il faut leur dire que connaître et croire ne sont pas la même chose ; car l'es-

(1) Allusion au mot grec λόγος, qui signifie *verbe* et *raison*, de sorte qu'il est dit que le *verbe* ou λόγος révèle *non sans raison*, οὐκ ἀλόγως, c'est-à-dire non sans quelque mesure de raison.

turam divinam, impossibile est cuilibet creaturæ ; scire autem quodcumque eorum quæ creata sunt, quid sit, non transcendit quemlibet intellectum : quamvis superet nostrum sensum.

ATHAN. (in *Cat. græc. Patr.*). Hoc autem Domino dicente, constat Arianos ei obsistere, dum dicunt non videri Patrem a Filio. Sed eorum ostenditur insania, si seipsum non novit Verbum, quod omnibus Patris et sui præstat notitiam. Sequitur enim : Et cui voluerit Filius revelare. TRT. Bostrens. Est autem revelatio traditio notionis juxta proportionem naturæ et virtutum uniuscujusque ; et ubi quidem est natura consimilis, ibi est, cognitio sine doctrina : hic autem est per revelationem disciplina. ORIG.

(in *Cat. græc. Patr.*) Vult autem revelare ut Verbum, non irrationabiliter ; et tanquam justitia, qui novit digne et tempora revelandi et mensuras revelationis. Revelat autem removens oppositum cordi velamen (2 *ad Cor.*, 3), necnon tenebras quas posuit sui latibulum (*Psal.* 17). Sed quoniam ex hoc putant qui alterius sunt opinionis, construere nefarium suum dogma, quod scilicet ignotus erat Pater Jesu sanctis antiquis, dicendum est eis quoniam quod dicitur : Cuicumque vult Filius revelare, non solum retorquetur ad tempus futurum, ex quo Salvator hoc protulit, sed etiam ad tempus præteritum : quod si nolunt hoc verbum revelare, pro præterito sumere, dicendum est eis quod non est idem cognoscere et credere :

prit donne aux uns la parole, et aux autres il donne la foi. Ainsi, il y eut d'abord la foi sans la connaissance. — S. AMB. — De plus, afin que vous sachiez que comme le Fils révèle le Père à qui il veut, le Père révèle aussi le Fils à qui il veut, entendez le Seigneur disant : « Vous êtes heureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui vous l'ont révélé, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. »

Et, se retournant vers ses disciples, il leur dit : Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.

THEOPH. — Comme il avait dit précédemment : « Nul ne connaît qui est le Père que le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler, » il déclare bienheureux les disciples auxquels le Père est révélé par lui; d'où il est dit : « Se retournant vers les disciples, il leur dit : Bienheureux les yeux, etc. » — S. CYR. — Il se retourne vers eux, repoussant les Juifs sourds, dont l'esprit est aveuglé et qui ne veulent pas voir, pour se donner tout entier à ceux qui l'aiment, et il déclare *bienheureux* les yeux qui voient les premiers ce qu'ils voyaient avant tous. Cependant il faut remarquer que *voir* n'exprime point un acte des yeux, mais un épanouissement de l'esprit en recevant des bienfaits; comme quand on dit : « Il a vu des jours heureux, c'est-à-dire il a joui de jours heureux, » selon cette parole : « Vous verrez les biens

alii datur per Spiritum sermo scientiæ? alii fides in eodem Spiritu (1 Cor., 12). Erant ergo primo quidem credentes, non autem cognoscentes. AMB. Ut scias autem quia sicut Filius Patrem quibus vult revelat, etiam Pater revelat quibus vult Filium, audi Dominum dicentem : Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in oculis est.

Et conversus ad discipulos suos, dixit : Beati oculi qui vident quæ vos videtis! Dico enim vobis quod multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt, et audire quæ vos auditis, et non audierunt.

THEOPH. Quia superius dixerat : Non novit quid sit Pater nisi Filius, et cui vo-

luerit Filius revelare, beatificat discipulos, quibus Pater per eum revelabatur. Unde dicitur : Et conversus ad discipulos suos dixit : Beati oculi, etc. CYRIL. (in *Cal. græc. Patr.*). Convertitur quidem ad eos, quia repellens Judæos, surdos, cæcam mentem gerentes, nec videre volentes, totum se præbebat diligentibus eum; et beatos asserit oculos videntes quæ prius aliis ipsi videbant. Illud tamen scire convenit quia videre non significat actum oculorum, sed mentis recreationem in præstitis beneficiis: puta, si quis dicat : Iste vidit bona tempora, id est, gavisus est in bonis temporibus; secundum illud (Psal. 127) : Videns bona Hierusalem. Multi enim Judæorum viderunt Christum divina operantem (corporali scilicet intuitu), nec tamen omnibus beatificatio convenit, non enim crediderunt,

de Jérusalem. » En effet, un grand nombre de Juifs virent le Christ (des yeux du corps) faisant des miracles ; cependant cette béatitude ne s'adresse pas à tous, car ils ne crurent point et ne virent point sa gloire avec les yeux de l'âme. Nos yeux ont donc été dits bienheureux, en ce que nous voyons par la foi le Verbe qui s'est fait homme pour nous, nous communiquant l'éclat de sa divinité, afin de nous rendre semblables à lui par la sainteté et la justice.

THÉOPH. — Il dit bienheureux les disciples et tous ceux qui voient avec les yeux de la foi, parce que les anciens prophètes et les rois ont désiré de voir et d'entendre Dieu dans sa chair ; d'où il suit : « Car je vous le déclare, beaucoup de prophètes et de rois ont désiré, etc. » Saint Matthieu appelle plus clairement les prophètes des rois et des justes. Ils sont en effet de grands rois, parce qu'ils n'ont point cédé aux mouvements de leurs tentations, mais ont régné sur elles.

S. CHRYS. — Plusieurs, à cause de ce passage, pensent que les prophètes n'ont eu aucune connaissance du Christ ; mais puisqu'ils ont désiré de voir ce que les apôtres virent, ils ont dû savoir qu'il viendrait parmi les hommes, et qu'il accomplirait ce qu'il a accompli. Car nul ne désire ce qu'il ne connaît point. Ils avaient donc connu le Fils de Dieu ; aussi, il ne dit pas seulement : « Ils ont voulu me voir, » mais « voir ce que vous voyez, » « ni m'entendre, » mais « entendre ce que vous entendez. » Ils l'avaient vu en effet, quoiqu'ils ne l'eussent vu ni déjà incarné, ni conversant ainsi avec les hommes, ni leur parlant avec une si grande majesté. — BÈDE. — Ils le virent de loin, comme dans un miroir et dans des énigmes, tandis que les apôtres,

sed neque viderunt gloriam ejus oculis mentis. Beatificati sunt ergo oculi nostri in hoc quod fide videmus Verbum pro nobis hominem factum, imprimens nobis decorem sui numinis, ut nos sibi conformes faciat per sanctificationem atque justitiam.

THEOPH. Beatificat autem eos et omnes simpliciter qui cum fide respiciunt, ex hoc quod antiqui prophetæ et reges Deum in carne videre et audire optaverunt : unde sequitur : Dico enim vobis quod multi prophetæ et reges voluerunt, etc. BÈD. Matthæus apertius prophetas reges et justos appellat (cap. 13) : ipsi enim sunt reges magni, quia tentationum suarum motibus, non consentiendo succumbere, sed regendo

præesse noverunt. CHRYS. (in *Cui. græc. Patr. ex homiliis in Joannem*). Ex hoc autem dioto plures existimant prophetas caruisse Christi notitia ; sed si optaverunt videre quæ viderunt apostoli, noverunt illum venturum ad homines, et dispensaturum quæ dispensavit : nullus enim habet horum appetitum quæ mente non concepit : noverant ergo Filium Dei. Unde non simpliciter dicit : Voluerunt videre me, sed, quæ vos videtis ; nec, audire me, sed, quæ vos auditis. Viderant enim ipsum, non tamen jam incarnatum, nec sic cum hominibus conversantem, nec tanta majestate eis loquentem. BÈD. Illi enim a longe aspicientes, per speculum et in ænigmate viderunt :

jouissant de la présence du Seigneur, et l'interrogeant pour savoir tout ce qu'ils voulaient connaître, n'avaient aucun besoin d'être enseignés par les anges ou par d'autres visions.

ORIG. — Mais pourquoi dit-il que beaucoup de prophètes, et non pas tous, ont désiré? Parce qu'il est dit d'Abraham qu'il a vu les jours du Christ, et qu'il s'en est réjoui. Un très petit nombre parvint à cette vision; les autres prophètes et justes ne furent pas assez grands pour obtenir la vision d'Abraham et la science des apôtres; et il dit d'eux qu'ils n'ont pas vu mais qu'ils ont désiré.

Alors un docteur de la loi, se levant, lui dit pour le tenter : Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? Jésus lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? Qu'y lisez-vous? Il lui dit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit : Vous avez bien répondu : faites cela et vous vivrez.

BÈDE. — Le Seigneur avait dit que leurs noms étaient écrits dans le ciel, un docteur de la loi prit de là occasion de le tenter; d'où il est dit : « Alors un docteur de la loi se leva pour le tenter, etc. » Il y avait des discoureurs qui parcouraient ainsi toute la Judée, accusant le Christ, affirmant qu'il disait la loi de Moïse inutile, et que lui-même répandait des doctrines nouvelles. Ce docteur de la loi, voulant donc surprendre le Christ et le faire parler contre Moïse, se présente pour le tenter en l'appelant *maître*, lui qui ne recevait aucun enseignement. Or, comme le Seigneur avait coutume de parler de la vie

apostoli autem in præsentiarum habentes Dominum, quæcunque voluissent interrogando discentes, nequaquam per angelos aut alias visionum species opus habebant doceri.

ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Sed quare dicit plerosque prophetas optasse, non autem omnes? Quia de Abraham dicitur (Joan., 8), quod vidit diem Christi, et lætatus est : quam visionem non plures, imo pauci contigerunt : fuerunt autem alii prophetæ et justii non tanti, ut visionem Abraham et peritiam apostolorum attingerent : et hos dicit non vidisse, sed optasse.

Et ecce quidam legisperitus surrexit, tentans illum et dicens : Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo? At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est? Quomodo

legis? Ille respondens dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua, et proximum tuum sicut teipsum. Dixitque illi : Recte respondisti : hoc fac, et vives.

BÈDE. Dixerat supra Dominus quod nomina eorum scripta sunt in cœlis : unde, ut puto, occasionem tentandi Dominum legisperitus assumpsit. Unde dicitur : Ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, etc. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Erant enim quidam verbosi circumeuntes totam regionem Judæorum, incusantes Christum, et dicentes quod præceptum Moysi inutile diceret, ipse autem quasdam novas doctrinas promeret. Volens ergo legisperitus seducere Christum, ut aliquid

éternelle à ceux qui venaient à lui, le docteur de la loi se sert de ses propres paroles; et parce qu'il le tentait astucieusement, il n'entend que ce qui a été dit par Moïse; car il suit : « Il lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? qu'y lisez-vous? » — S. AMB. — C'était un de ceux qui croient connaître la loi, qui en savent les paroles et en ignorent le sens. Aussi le Christ fait voir, par ce texte même de la loi, que ceux-là ignorent la loi et prouve que, dès le commencement, la loi a annoncé le Père et le Fils et le mystère de l'incarnation du Seigneur. Car il suit : « Il lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit. » — S. BAS. — Ce qui est dit : « De tout votre esprit, » ne souffre point de partage avec les créatures. En effet, quelque affection que vous ayez pour elles, nécessairement elle empêchera votre amour d'être entier, car de même que tout ce qui se répand d'un vase plein de liqueur est retranché à sa plénitude, de même tout ce qui se répandra de votre âme en amour de choses défendues diminuera d'autant votre amour pour Dieu.

S. GRÉG. — On distingue dans l'âme trois facultés : l'une qui ne fait que la faire croître et la nourrir et qui se trouve même dans les plantes; une autre qui est sensible et qui se trouve dans la nature des animaux sans raison; une autre qui est la perfection de l'âme raisonnable et qui se trouve dans la nature humaine. Ainsi en disant *le cœur* il désigne la substance corporelle ou nutritive. En disant *l'âme* il désigne celle qui tient le milieu ou la sensibilité, et en disant *l'esprit* il désigne la plus haute nature, c'est-à-dire la faculté intelligente et contemplative.

contra Moysen loqueretur, adest tentans ipsum, magistrum vocans, doceri non patiens. Et quia Dominus solitus erat his qui veniebant ad eum loqui de vita æterna, utitur legisperitus ejus eloquiis. Et quia tentabat astute, nihil aliud audit, nisi quæ per Moysen edita sunt. Sequitur enim : At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est? Quomodo legis? AMB. Erat enim ex his qui sibi legisperiti videntur, qui verba legis tenent, vim legis ignorant; et ex ipso legis capitulo docet esse legis ignaros; probans quod in principio statim lex Patrem et Filium prædicaverit, et incarnationis dominicæ annuntiaverit sacramentum. Sequitur enim : Ille respondens, dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus

tuis, et ex tota mente tua. BASIL. (in *Cat. græc. Patr. ex asceticis*). Quod dicitur : Tota mente tua, in cætera non recipit sectionem. Nam quamcunque dilectionem in infimis expenderis, hoc tibi necessario a toto deficiet : sicut enim in vase aliquo pleno liquo quantum emanat foras, tantum necesse est plenitudini derogari; sic et in anima quantum emanaverit ab ipsius dilectione ad illicita, tantum minui necessarium est amorem ad Deum.

GREG. Nyss. (lib. *De hominis creat.*, cap. 8). In tria autem quædam animæ vis discernitur : hæc enim est augmentativa solum et nutritiva, quæ etiam in plantis reperitur; alia est quæ sensualiter disponitur, quæ salvatur in natura irrationalium animalium : perfecta autem vis animæ est

— THÉOPH. — Il faut donc entendre que nous devons soumettre à l'amour divin toutes les puissances de notre âme, et cela ardemment, sans tiédeur; d'où il est ajouté: « De toutes vos forces. » — S. MAX. — C'est dans cette pensée que la loi nous parle d'une triple direction vers Dieu, afin de nous détourner de la triple tendance du monde vers les passions, la gloire et la volupté, par lesquelles le Christ fut tenté.

S. BAS. — Si quelqu'un nous demande par quel moyen on peut obtenir l'amour de Dieu, nous lui dirons que l'amour divin ne s'apprend pas; nous n'apprenons pas d'autrui à nous réjouir de la présence de la lumière, ni à aimer la vie, ni à aimer nos parents ou nos disciples, à plus forte raison ne peut-on apprendre l'amour de Dieu. Mais il y a en nous un sentiment intime qui a ses causes intrinsèques et qui nous porte à aimer Dieu; celui qui obéit à ce sentiment pratique avec soin les enseignements des divers préceptes, s'y attache étroitement et arrive à la perfection de la grâce divine. En effet, nous aimons naturellement ce qui est bon, de plus, nous aimons nos proches et nos parents, et encore, nous donnons spontanément toute notre affection à ceux qui nous font du bien. Si donc Dieu est bon et si tous aiment ce qui est bon, nous avons naturellement en nous ce qui se perfectionne par notre volonté; si nous ne le connaissons pas par sa bonté, néanmoins parce que nous sommes sortis de lui, nous sommes tenus de l'aimer au-dessus de tout comme étant notre père. Enfin il est notre bienfaiteur plus que tous ceux que nous aimons naturellement.

Le commandement de l'amour divin est donc le premier et le plus

rationalis, quæ in natura humana conspicitur. Dicendo ergo cor, substantiam corporalem significavit, scilicet nutritivam, dicendo vero animam, mediocrem, id est, sensitivam. Dicendo vero mentem, altiore naturam, id est, intellectivam et considerativam potentiam. THEOPH. Hoc igitur intelligendum est, quod oportet nos omnem virtutem animæ amori divino subicere; et hoc viriliter et non remisse: unde additur: Et ex omnibus viribus tuis. MAX. (in *Cat. græc. Patr.*). Cum hæc igitur intentione trinam ad Deum directionem lex pertractat, ut avellat nos a trina mundi habitudine, qua respicitur ad passiones, ad gloriam et ad voluptates; in quibus etiam tentatus est Christus.

BASIL. (in eadem *Cat. græc.*). Si quis autem quærat quo pacto divina dilectio poterit obtineri, dicemus quoniam indoci-

bilis est divina dilectio: nam nec lucis gaudere præsentia nec vitam amplecti ab alio didicimus, vel amare parentes aut alumnos, et multo magis divinæ dilectionis doctrinam; sed seminalis quædam ratio nobis insita est, intrinsecus habens causas, ut homo Deo adhæreat quam rationem accipiens doctrina divinorum præceptorum colere diligenter, cauteque fovere, et ad perfectionem divinæ gratiæ perducere consuevit. Naturaliter enim bonum amamus; amamus etiam proprium et cognatum; necnon et benefactoribus sponte affectionem totam profundimus. Si igitur bonus est Deus, omnia vero bonum desiderant, quod voluntarie perficitur, naturaliter nobis inest: quem etsi per bonitatem minime novimus, ex hoc ipso tamen quod ab ipso processimus tenemur ipsum ultra modum amare, tanquam scilicet nobis cognatum. Major

grand. Le second, qui complète le premier et qui est complété par lui, nous avertit d'aimer le prochain; d'où il suit: « Et votre prochain comme vous-même. » Nous avons reçu de Dieu la faculté d'accomplir ce commandement: car qui ne sait que l'homme est un être doux et sociable, et non solitaire et sauvage? En effet, car rien n'est plus inhérent à notre nature que de communiquer entre nous, d'avoir recours les uns aux autres et d'aimer ses parents. Ainsi le Seigneur nous demande les fruits de ce dont il a d'abord mis en nous les semences.

S. CHRYS. — Remarquez qu'il nous demande d'accomplir l'un et l'autre commandement presque avec la même ardeur, car il dit de Dieu: « De tout votre cœur, » et du prochain « comme vous-même. » Si cela était bien observé, il n'y aurait ni esclave, ni homme libre; ni vainqueur, ni vaincu (et même ni prince, ni sujet); ni riche, ni pauvre, et le démon serait toujours inconnu; car la paille résisterait à la violence du feu plutôt que le démon à l'ardeur de la charité, tant la constance de l'amour est supérieure à toutes choses. — S. GRÉG. — Mais s'il est dit: « Vous aimerez votre prochain comme vous-même, » comment seriez-vous compatissant pour les autres, vous qui, persévérant dans l'injustice, devenez impitoyable pour vous-même?

S. CYR. — Quand le docteur de la loi eut répondu ce qui était contenu dans la loi, le Christ, qui connaît tout, déchira la trame de ses artifices; car il suit: « Il lui dit: Vous avez bien répondu; faites cela et vous vivrez. » — ORIG. — Nous voyons ici indubitablement que la vie qui est annoncée selon Dieu, créateur du monde, et selon les anciennes écri-

etiam est et benefactor omnibus qui naturaliter diliguntur. Et inferius: est igitur primum et præcipuum mandatum divinæ dilectionis: secundum autem primi completivum, et ab eo completum, quo mone-mur diligere proximum. Unde sequitur: Et proximum tuum sicut teipsum. Sortimur autem a Deo potentiam ad hujus executionem mandati. Quis autem non novit quoniam mansuetum et communicativum animal est homo, non autem solitarium et silvestre? Nihil enim tam proprium est nostræ naturæ, sicut ad invicem communicare, et mutuo indigere, et cognatum diligere. Quorum ergo præveniens Dominus nobis tradidit semina, horum consequenter fructus requirit.

CHRYS. (homil. 32, in 1 ad Corinth.). Tu tamen attende qualiter fere cum eodem excessu postulat utrumque præceptum: de

Deo enim ait: Toto corde tuo; de proximo: Sicut te ipsum. Quod si diligenter observaretur, nec servus esset, nec liber, nec victor, nec victus (vel potius non princeps, non subditus), nec dives, nec pauper; nec notus unquam esset diabolus. Potius enim paleæ sustinerent immissionem ignis, quam fervorem charitatis diabolus; adeo cuncta superat dilectionis constantia. GRÉG. (19 Moral., cap. 14). Cum autem dicatur: Diliges proximum tuum sicut teipsum, quomodo alteri miserando pius est, qui adhuc injuste vivendo fit impius sibimetipsi?

CYRIL. (in Cat. græc. Patr.). Cum autem legisperitus respondisset quæ continebantur in lego, Christus cui nota sunt omnia, scindit fallaciæ ejus retia. Sequitur enim: Dixitque illi: Recte respondisti: hoc fac, et vives. ORIG. (in Cat. græc. Patr.). Ex his indubitanter colligitur quod vita quæ præ-

tures données par lui, est la vie éternelle; car le Seigneur l'atteste en citant ce passage du Deutéronome : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu ; » et celui-ci du Lévitique : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Ceci est dit contre les sectateurs de Valentin, de Basilide et de Marcion. En effet, qu'a-t-il voulu que nous fassions pour obtenir la vie éternelle, sinon ce que contiennent la loi et les prophètes ?

Mais cet homme, voulant faire paraître qu'il était juste, dit à Jésus : Et qui est mon prochain ? Et Jésus, prenant la parole, lui dit : Un homme, qui descendait de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et s'en allèrent, le laissant à demi mort. Il arriva ensuite qu'un prêtre descendait par le même chemin, lequel, l'ayant aperçu, passa outre. Un lévite qui vint aussi au même lieu, l'ayant considéré, passa outre encore. Mais un Samaritain, passant son chemin, vint à l'endroit où était cet homme ; et l'ayant vu, il en fut touché de compassion. Il s'approcha donc de lui, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies, et les banda ; et, l'ayant mis sur son cheval, il l'amena dans l'hôtellerie, et eut soin de lui. Le lendemain il tira deux deniers, qu'il donna à l'hôte, et lui dit : Ayez bien soin de cet homme ; et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel de ces trois vous semble-t-il avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs ? Le docteur lui répondit : Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même.

S. CYR. — Le docteur de la loi, loué par le Seigneur pour avoir bien répondu, tombe dans l'orgueil et s' imagine que nul n'est son prochain ; comme si personne ne lui pouvait être comparé en justice. D'où il est dit : « Voulant faire paraître sa justice ; il dit : Qui est mon

dicatur secundum mundi Creatorem Deum, et antiquas scripturas ab eo traditas, vita perpetua est : attestatur enim Dominus sumens ex Deuteronomio quidem illud : Diliges Dominum Deum tuum (cap. 6), ex Levitico vero illud : Diliges proximum tuum sicut teipsum (cap. 19) ; hæc autem dicta sunt contra sequaces Valentini, Basilidis et Marcionis : quid enim aliud voluit nos facere ad quærendum vitam æternam, nisi quæ continent lex et prophetæ ?

Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus ? Suspicans autem Jesus dixit : Homo quidam descendebat ab Hierusalem in Hiericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis, abierunt, semivivo relicto. Accidit autem ut sacerdos quidam

descenderet eadem via, et viso illo, præterivit. Similiter et levita cum esset secus locum et videret eum, pertransiit. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum ; et videns eum, misericordia motus est, et appropians, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum ; et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit. Et altera die, protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait : Curam ejus habe ; et quodcumque supererogaveris, ego, cum rediero, reddam tibi. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi qui incidit in latrones ? At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Laudatus legisperitus a Salvatore quod recte respon-

prochain ? » Les vices l'assiègent pour ainsi dire alternativement ; après la fausseté astucieuse de sa première question, il tombe dans l'arrogance. De plus, en demandant qui est son prochain, il fait voir qu'il n'a aucun amour pour le prochain, puisqu'il n'estime point que quelqu'un soit son prochain. Et par suite il se montre vide de l'amour divin, car s'il n'aime pas son frère qu'il voit il ne peut aimer Dieu qu'il ne voit point. Il dit qu'il ignore qui est son prochain, parce qu'il ne croyait point au Christ ; or, celui qui ne connaît point le Christ ignore la loi ; car s'il méconnaît la vérité, comment pourrait-il connaître la loi qui annonce la vérité.

ΤΙΘΕΟΦ. — Cependant le Sauveur détermine qui est le prochain, non par les actions ou par les dignités, mais par la nature ; comme s'il disait : « Ne pensez pas à cause de votre justice que vous n'avez point de prochain, car tous ceux qui ont la même nature que vous sont votre prochain ; soyez donc leur prochain vous-même (non par le pays, mais par l'affection) et prenez soin d'eux. » C'est à cette occasion qu'il cite l'exemple du Samaritain ; d'où il suit : « Un homme descendait de Jérusalem, etc. » — GRÉG. — Il emploie un mot général ; il ne dit pas : « Quelqu'un descendait, » mais « un homme, » car il veut parler de toute l'humanité. — S. AUG. — En effet, cet homme représente Adam lui-même et le genre humain ; Jérusalem, cité de la paix, représente la céleste Jérusalem de la félicité de laquelle il est déchu ; Jérico veut dire *lune* et représente notre mortalité qui naît, croît, vieillit et disparaît.

derit, in superbiam prorupit, nullum sibi proximum putans esse ; quasi nullus ei esset in justitia comparandus. Unde dicitur : Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus ? Circumveniunt enim eum quodammodo alternatim vitia ; a fallacia qua tentando quæsierat, ad arrogantiam lapsum. In hoc autem quod quærit : Quis est meus proximus ? Vacuus a dilectione proximi ostenditur ; cum non æstimet aliquem sibi proximum esse ; et per consequens a dilectione divina, qui cum fratrem non diligit quem videt, non potest Deum diligere quem non videt (1 Joan., 4, vers. 20). ΑΜΒ. Respondit etiam quod non sciret proximum suum, quia non credebat in Christum ; et qui Christum nescit, nescit legem : cum enim veritatem ignoret, quomodo potest scire legem quæ annuntiat veritatem ?

ΤΙΘΕΟΦ. Salvator autem, non actibus aut dignitatibus, sed natura determinat proximum. Quasi dicat : Non putes quod quamvis justus sis, nullus tibi sit proximus : omnes namque qui eandem naturam communicant, proximi tui sunt, fias igitur et tu eorum proximus (non loco, sed affectu), et circa eos cura : et ad hoc Samaritanum in exemplum adducit. Unde sequitur : Suspiciens autem Jesus dixit : Homo quidam descendebat, etc. GRÆC. (vel Severus Antiochenus in *Cat. græc. Patr.*). Bene est generis appellatione usus : non enim ait : Descendit quidam, sed, homo quidam : nam sermo fuit de tota humanitate. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 19). Homo enim iste, ipse Adam intelligitur in genere humano : Hierusalem civitas pacis, illa cœlestis, a cujus beatitudine lapsus est ; Hiericho interpretatur luna, et significat mortalita-

S. AUG. — Ou encore : Jérusalem, qui veut dire *vision de la paix*, représente le paradis; car, avant son péché, l'homme était dans la vision de la paix, c'est-à-dire dans le paradis où tout ce qu'il voyait était paix et joie; de là il est descendu (humilié par le péché) à Jéricho, c'est-à-dire dans le monde où tout ce qui naît disparaît comme la lune.

— THÉOPH. — Il ne dit pas *descendit*, mais *descendait*, car la nature humaine tendait sans cesse à descendre, et non partiellement, mais par toutes ses facultés sensibles. — S. BAS. — Pour comprendre ce passage, il faut faire attention aux divers lieux qui sont mentionnés : Jéricho est dans les vallées de la Palestine, tandis que Jérusalem est située sur une hauteur, au sommet d'une montagne; cet homme descendit donc des hauteurs dans les vallées, où il fut saisi par les voleurs qui habitaient le désert; d'où il suit : « Il tomba entre les mains des voleurs. »

S. CHRYS. — Il faut déplorer le malheur de cet homme qui, sans armes ni défense, tombe entre les mains des voleurs, et qui a choisi témérairement ce dangereux chemin où il ne pouvait échapper aux mains des voleurs; car il ne pouvait lutter, désarmé, contre ceux qui étaient armés, imprévoyant contre des scélérats, imprudent contre des meurtriers. En effet, la malice est toujours armée de ruses, entourée de cruautés, munie d'artifices et préparée aux funestes violences. —

S. AMB. — Mais quels sont ces voleurs, sinon les anges de la nuit et des ténèbres, aux mains desquels il ne serait pas tombé si, en déviant des commandements célestes, il ne se fût exposé à les rencontrer. —

S. CHRYS. — Ainsi, à l'origine du monde, le diable a dressé contre

tem nostram, propter hoc quod nascitur, crescit, senescit et occidit.

AUG., *contra Pelag.* Vel Hierusalem, quæ interpretatur visio pacis, Paradisum dicimus : ante enim quam peccaret homo, in visione pacis erat, hoc est in paradiso : quicquid videbat, pax erat et lætitia; inde descendit (quasi humiliatus et miser factus per peccatum) in Hiericho, id est, in mundum, in quo omnia orta occidunt, sicut luna. THEOPH. Non autem dicit : Descendit, sed, descendebat : semper enim humana natura ad inferiora tondebat; et non in parte, sed toto vitæ attendebat passibili. BASIL. (in *Cat. græc. Patr. ex illius Ethicis*). Convenit enim hoc si quis loca perspexerit : Hiericho enim tenet loca convallia Palæstinae; Hierusalem vero in cacumine sita est,

occupans apicem montis. Venit igitur homo ab altis ad infima, ut a latronibus caperetur, qui incolebant desertum. Unde sequitur : Et incidit in latrones.

CHRYS. (in eadem *Cat. græc.*). Primum istius hominis miserandus est casus, qui inermis ac destitutus in latrones incidit, quique improvidus incautusque eam viam elegerit, qua evadere prædonum manus nequiverit : non enim posset inermis armatos, improvidus pessimos, incautus nocivos effugere. Quippe cum malitia semper armata sit dolis, crudelitate septa, munita fallacia, et ad nocendi sævitiam præparata. AMB. Qui sunt autem isti latrones, nisi angeli noctis atque tenebrarum? In quos non incidisset, nisi eis mandati cælestis devius se fecisset obnoxium? CHRYS. (ut sup.). In

l'homme ses funestes embûches, il a jeté contre lui son venin trompeur, et a inauguré sa malice meurtrière. — S. AUG. — Il rencontra donc des voleurs, c'est-à-dire le diable et ses anges qui, par la désobéissance du premier homme, dépouillèrent le genre humain des vêtements de l'innocence et le blessèrent en lui faisant perdre l'intégrité de son libre arbitre. D'où il suit : « Ils le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et s'en allèrent. » Ils lui firent une plaie en l'induisant au péché, et ils nous couvrent de plaies nous-mêmes, parce que nous surajoutons de nombreux péchés à celui que nous avons contracté. — S. AUG. — Ou encore : ils dépouillèrent l'homme de l'immortalité, et l'ayant couvert de plaies (en le poussant au mal), ils le laissèrent à demi mort. En effet, l'homme est *vivant* par le côté de lui-même qui peut comprendre et connaître Dieu, mais il est *mort* par le côté qui succombe aux péchés et qui en est meurtri. C'est pourquoi il est ajouté : « Le laissant à demi mort. » — S. AUG. — Il était à demi mort, ayant l'activité vitale (le libre arbitre) blessée, laquelle ne lui suffisait plus pour retrouver la vie éternelle qu'il avait perdue ; c'est pourquoi il était gisant, incapable de se relever par ses propres forces ; aussi appelait-il le médecin (c'est-à-dire Dieu) pour être guéri. — THEOPH. — On peut dire encore qu'après le péché l'homme était à demi mort, parce que, son âme étant immortelle et son corps mortel, la moitié de lui-même était assujétie à la mort. Ou encore : parce que la nature humaine espérait arriver au salut par le Christ et ainsi ne pas mourir entièrement. Ou encore : parce que la mort, qui était entrée dans le monde par le péché d'Adam, devait être vaincue par la

exordio igitur mundi nocendi fallaciam diabolus est operatus in hominem, in quem fallendi virus exercuit, et malitiæ nocentiam dedicavit. AUG., *contra Pelag.* Incidit ergo in latrones, id est, in diabolum et angelos ejus, qui per inobedientiam primi hominis humanum genus despoliaverunt, morum scilicet ornamentis ; et vulneraverunt, bono scilicet possibilitatis liberi arbitrii perduto. Unde sequitur : Qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis, abierunt. In illo enim peccante plagam fecit ; in nos vero plagas, cum super unum peccatum quod contrahimus, superaddimus multa peccata. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 19). Vel spoliaverunt hominem immortalitate ; et plagis impositis (peccata suadendo) reliquerunt semivivum, quia ex parte

qua potest intelligere et cognoscere Deum, vivus est homo ; ex parte autem qua peccatis contabescit et premitur, mortuus est ; et hoc est quod subditur : Semivivo relicto. AUG., *contra Pelag.* Semivivus enim habet vitalem motum (id est, liberum arbitrium) vulneratum ; quod ad æternam vitam quam perdidit, redire non sufficiebat : et ideo jacebat, quia vires ei propriæ ad surgendum non sufficiebant, unde ad se sanandum medicum (id est, Deum) requireret. THEOPH. Aut semivivus dicitur homo post peccatum ; quia ejus anima immortalis est, corpus vero mortale ; ita ut medietas hominis morti succumbat : aut quia humana natura in Christo sperabat consequi salutem, ita ut non omnino morti succumberet ; sed inquantum Adam peccaverat, mors in mu-

rédemption du Christ. — S. AMB. — Ou encore : ils nous dépouillent d'abord des vêtements de la grâce spirituelle et ensuite ils nous blessent, car si nous gardons l'intégrité des vêtements que nous avons reçus, nous ne pourrions être atteints par les blessures des voleurs. — S. BAS. — On peut aussi entendre qu'ils le dépouillèrent après l'avoir blessé, car les blessures précèdent la nudité, pour nous faire comprendre que le péché précède le dépouillement de la grâce. — BÈDE. — De plus, les péchés sont appelés des *blessures* parce qu'ils détruisent l'intégrité de la nature humaine. Enfin ils s'en allèrent, non qu'ils cessassent leurs embûches, mais pour cacher leurs insidieuses fraudes.

S. CHRYS. — Cet homme, c'est-à-dire Adam, était donc gisant, sans secours salutaire et couvert des blessures de ses fautes. Le prêtre Aaron passa sans pouvoir le secourir par son sacrifice ; car il suit : « Il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin, lequel, l'ayant aperçu, passa, etc. » Son frère Moïse, de la tribu de Lévi, ne put pas non plus le secourir par la loi ; d'où il suit : « Un lévite, qui vint au même lieu, l'ayant vu, passa, etc. » — S. AUG. — Ce prêtre et ce lévite signifient deux époques : celle de la loi et celle des prophètes. Le prêtre figure la loi qui a institué le sacerdoce et le sacrifice ; le lévite représente les oracles des prophètes. Or, le genre humain ne put être guéri à ces deux époques, parce que la loi fait connaître le péché, mais ne l'abolit point. — ΤΗΕΟΡΗ. — De plus, il dit : *passa*, parce que la loi vint et dura jusqu'au temps marqué ; ensuite, ne pouvant guérir, elle passa. Remarquez aussi que la loi n'avait pas été donnée dans cette prévision de guérir l'homme, parce qu'au commencement l'homme ne pouvait

dum intravit : in Christi vero justificatione mors erat destruenda. AMB. Vel spoliati quæ accepimus indumenta gratiæ spiritualis, et sic vulnera inferre consueverunt. Nam si intemerata quæ sumpsimus indumenta servemus, plagas latronum sentire non possumus. BASIL. (ut sup.). Vel potest intelligi quod expoliaverunt eum, plagis prius impositis : præcedunt enim vulnera nuditatem, ut intelligas quod peccatum præcedit gratiæ carentiam. BÈD. Dicuntur autem plagæ peccata, quia his naturæ humanæ integritas violatur. Abierunt autem, non ab insidiis cessando, sed insidiarum fraudes occultando.

CHRYS. (ut sup.). Hic itaque homo, id est, Adam, jacebat destitutus salutis auxilio, confossus vulneribus delictorum ; cui nec

sacerdos Aaron transiens sacrificio potuit profuisse. Sequitur enim : Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via, et viso illo, præteriit, etc. Nec etiam ejus frater Moyses levita per legem potuit subvenire : unde sequitur : Similiter et levita cum esset secus locum et videret eum, prætransiit, etc. AUG., *contra Pelag.* Vel in sacerdote et levita duo tempora intelliguntur : legis scilicet et prophetarum : in sacerdote lex, per quam sacerdotium et sacrificia instituta sunt ; in levita vaticinium prophetarum, quorum temporibus humanum genus sanari non potuit, quia per legem cognitio peccati non abolitio. ΤΗΕΟΡΗ. Dicit autem : Præteriit ; quia lex venit et stetit usque ad tempus præfixum ; deinde non valens curare, abiit. Vide etiam quod lex non ad

recevoir le mystère du Christ; c'est pourquoi il est dit : « Il arriva qu'un prêtre, » comme nous disons de ce qui arrive sans être prévu. — S. AUG. — Peut-être cet homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho était-il israélite, et alors on peut entendre que le prêtre qui passa auprès de lui était son prochain par la race, et que le lévite qui le méprisa était aussi de sa race. — ΤΗΕΟΡΗ. — Peut-être encore leur première pensée fut-elle une pensée de compassion; mais ensuite, vaincus par leur dureté, ils s'en allèrent; c'est ce que signifie cette parole, *passa*.

S. AUG. — Cependant un Samaritain, étranger par la race, prochain par la compassion, vint à passer, et fit ce qui suit : « Mais un Samaritain, qui voyageait, vint auprès de lui, etc. » Notre Seigneur Jésus-Christ a voulu être représenté par ce Samaritain. En effet, Samaritain veut dire gardien; or, il est dit de lui : « Celui qui garde Israël ne sommeillera ni ne dormira point, » parce que, étant ressuscité d'entre les morts, il ne meurt plus. Et encore : « Lorsqu'on lui dit : Vous êtes un Samaritain et un possédé du démon, » il nia qu'il fût possédé du démon, lui qui chassait les démons, mais il ne nia point qu'il ne fût le gardien des infirmes. — S. GRÆG. — Le Christ se dit ici Samaritain, parce que, s'adressant à un docteur de la loi qui s'enorgueillissait de la loi, il voulut exprimer que le prêtre, le lévite, et ceux qui vivaient sous la loi, n'accomplissaient pas les commandements de la loi, mais qu'il était venu lui-même pour accomplir les prescriptions de la loi. — S. AMB. — Ce Samaritain descendait; mais quel est celui qui est

hoc data est præcogitative, ut hominem curaret : non enim poterat homo a principio suscipere Christi mysterium : et ideo dicitur : Accidit ut sacerdos quidam ; quod consuevimus dicere in his quæ non præmeditative fiunt. AUG., *De verb. Dom.* (serm. 37). Vel quia homo descendens a Hierusalem in Hiericho, Israelita fuisse intelligitur ; quod intelligi potest, quia transiens sacerdos utique genere proximus præteriit jacentem ; transiit levita, et hic genere proximus jacentem et ipse contempsit. ΤΗΕΟΡΗ. Miserti (inquam) illius fuere cum cogitaverunt ; postmodum vero tenacitate devicti, abierunt retrorsum : hoc enim designat quod dixit : Præteriit.

AUG., *De verb. Dom.* (ubi sup.). Transiit Samaritanus, genere longinquus, misericordia proximus ; fecit quod sequitur : Samaritanus autem quidam iter faciens venit

secus cum, etc. In quo Samaritano se voluit intelligi Dominus noster Jesus Christus : Samaritanus enim custos interpretatur, et de ipso dicitur (*Psal.* 20) : Non dormitabit neque dormiet qui custodit Israël, quia resurgens a mortuis, jam non moritur (*Rom.*, 6). Donique cum dictum esset illi (*Joan.*, 8) : Quia Samaritanus es, et dæmonium habes, negavit se habere dæmonium, quia se noverat dæmonum expulsorem ; non se negavit infirmi custodem. GRÆC. vel Severus Antiochenus (in *Cal. græc. Patr.*). Vocat autem hic Christus se Samaritanum opportune ; cum enim alloqueretur legisperitum superbientem in lege, voluit exprimere quoniam nec sacerdos, nec levita, et qui conversabantur in lege, legis propositum implebant ; sed ipse venit consummaturus legis propositum. AMB. Hic autem Samaritanus etiam erat descendens : quis

descendu du ciel, sinon celui qui est monté au ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel? — THÉOPH. — Il dit qu'il *voyageait*, comme pour spécifier qu'il était venu pour nous guérir. — S. AUG. — Il vint dans la ressemblance de la chair du péché, par conséquent *auprès du péché*, pour ainsi dire, par cette ressemblance. — GREC. — Ou encore : il vint le long du chemin, car il fut véritablement voyageur, ne déviant pas, et descendant pour nous sur la terre. — S. AMB. — Étant donc venu, il se fit notre prochain en prenant notre nature, et notre voisin par le don de sa miséricorde; d'où il suit : « Le voyant, il fut ému de compassion, etc. » — S. AUG. — Il le vit gisant, sans force et sans mouvement : c'est pourquoi il fut ému de compassion; il ne trouva en lui aucun mérite qui le fit digne d'être guéri, mais lui-même condamna le péché dans la chair de péché. D'où il suit : « S'étant approché, il versa de l'huile dans ses plaies, etc. » Qu'y a-t-il, en effet, de plus éloigné, de plus séparé, que Dieu et les hommes, que l'immortel et les mortels, que le juste et les pécheurs, non qu'ils soient séparés par l'espace, mais par la différence? Or, ayant en lui-même deux biens (la justice et l'immortalité), et nous deux maux (l'injustice et la mortalité), s'il eût pris nos deux maux, il serait devenu notre égal et il aurait eu besoin d'être délivré avec nous. C'est pourquoi, afin d'être près de nous, mais non ce que nous sommes, il ne se fit point pécheur comme vous, mais il devint mortel comme vous, et, prenant le châtement sans prendre la faute, il abolit la faute et le châtement.

S. AUG. — *Le bandage des blessures* est la répression des péchés;

enim est qui descendit de cœlo, nisi qui ascendit in cœlum, Filius hominis qui est in cœlo (Joan., 3)? THÉOPH. Dicit autem, iter faciens, quasi ex proposito hoc statuens, ut nos curaret. AUG., *cont. Pelag.* (ut sup.). Venit autem in similitudine carnis peccati (ad Rom., 8), ideo secus eum, quasi in similitudine. GRÆC. (id est, Severus Antiochenus, ut jam sup.). Vel secus viam venit; fuit enim vere viator, non deviator, gratia nostri descendens ad terram.

AMB. Veniens autem factus est compassionis nostræ susceptione finitimus, misericordiæ collatione vicinus : unde sequitur : Et videns eum, misericordia motus est, etc. AUG., *cont. Pelag.* (ut sup.). Videns quidem eum jacentem, non valentem, non currentem : et ideo misericordia motus est; quia in eo nullum meritum invenit, quo curari dignus esset, sed ipse de peccato dam-

navit peccatum in carne (ad Rom., 8) : unde sequitur : Et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum, etc. AUG., *De verb. Dom.* (serm. 37, ut sup.). Quid enim tam longinquum, quid tam remotum, quam Deus ab hominibus, immortalis a mortalibus, justus a peccatoribus, non loco longe, sed dissimilitudine? Cum ergo haberet in se duo bona (scilicet justitiam et immortalitatem), et nos duo mala (scilicet iniquitatem et mortalitatem), si utrumque malum nostrum suscepisset, par noster fuisset, et liberatore nobiscum opus haberet : ut ergo esset non hoc quod nos, sed prope nos, non est factus ille peccator ut tu, sed factus est mortalis quod tu : suscipiendo pœnam, et non suscipiendo culpam, et culpam delevit et pœnam.

AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, q. 19). Alligatio vulnerum est cohibitio peccato-

l'huile est la consolation de l'espérance donnée par la miséricorde pour la réconciliation de la paix; le *vin* est l'exhortation à agir avec ferveur par l'esprit. — S. AMB. — Ou encore : il lie nos blessures par une loi plus austère; par *l'huile*, il nous ranime en remettant le péché; par le *vin*, il produit en nous la componction en annonçant le jugement. — S. GRÉG. — Ou encore : le *vin* est le remords de sa justice, et *l'huile* est la douceur de sa miséricorde; le vin baigne les plaies corrompues, et l'huile ranime celles qui doivent être guéries. Il faut donc mêler la douceur à la sévérité, et tempérer l'une par l'autre, afin que ceux qui nous sont soumis ne soient pas ulcérés par une trop grande dureté, ni relâchés par une trop grande condescendance. — THÉOPH. — Ou encore : l'huile représente sa nature humaine, et le vin sa nature divine, sa divinité, dont personne ne pourrait soutenir l'éclat si l'huile, c'est-à-dire la nature humaine, ne lui était unie. C'est pourquoi il a agi tantôt humainement et tantôt divinement, il a versé *l'huile et le vin* en nous sauvant par son humanité et par sa divinité. — S. CHRYS. — Ou encore : il a versé le *vin* (c'est-à-dire le sang de sa passion), et *l'huile* (c'est-à-dire l'onction sainte), afin que le pardon nous fût donné par son sang et que la sanctification nous fût conférée par l'onction sainte. Nos plaies sont fermées par ce médecin céleste; elles retiennent le remède en elles-mêmes, et, par ses effets salutaires, elles reviennent à la santé première. Le Samaritain ayant donc versé le vin et l'huile mit le blessé sur son cheval; d'où il suit : « Le mettant sur son cheval, etc. »

S. AUG. — Ce cheval représente sa chair dans laquelle il a daigné venir à nous. Être mis sur ce cheval, c'est croire à l'incarnation du

rum; oleum consolatio spei bonæ per indulgentiam datam ad reconciliationem pacis; vinum exhortatio ad operandum ferventissime in Spiritu. AMB. Vel constringit vulnera nostra austeriore præcepto; sicut oleo fovet remissione peccati; sicut vino compungit denuntiatione judicii. GREG., 20 *Moral.* (cap. 8). Vel in vino morsum distractionis adhibet; in oleo mollitiem pietatis: per vinum ungantur putrida; per oleum sananda foveantur. Miscenda est ergo lenitas cum severitate, et faciendum est quoddam ex utroque temperamentum, ut neque multa asperitate ulcerentur subditi, neque nimia benignitate solvantur. THEOPH. Vel aliter: quæ secundum hominem est conversatio, oleum est; quæ vero secundum Deum est, vinum est, quod Divinitatem significat; quam nemo meram

potuisset sustinere nisi oleum adderetur, id est, conversatio humana: unde quædam operatus est humane, quædam divinitus. Infudit ergo oleum et vinum, quia nos humanitate et Divinitate salvavit. CHRYS. (ut sup.). Vel vinum infudit [id est, sanguinem passionis], et oleum [id est, unctionem chrismatis], ut indulgentia daretur per sanguinem, sanctificatio conferretur per chrismatis unctionem. A cœlesti medico consissa loca ligantur, et intra semetipsa retinentia medicinam, operante medicamine, pristinae sanitati redduntur. Infuso ergo vino et oleo, imposuit eum super jumentum. Unde sequitur: Et imponens illum in jumentum suum, etc.

AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 19). Jumentum ejus est caro, in qua ad nos venire dignatus est. Imponi jumento est in

Christ. — S. AMB. — Ou encore : il nous met sur son cheval en portant nos péchés et souffrant pour nous; car l'homme était devenu semblable aux animaux. Il nous met sur son cheval, afin que nous ne soyons plus comme le cheval et le mulet, et ainsi il détruit l'infirmité de notre chair en prenant notre corps. — ΤΗΚΟΡΗ. — Ou encore : il nous met sur son cheval, c'est-à-dire sur son corps, car il nous a fait devenir ses membres et participer à son corps. En effet, la loi ne recevait pas tous les hommes, et il est dit que les Moabites et les Ammonites n'entreront point dans l'Église de Dieu; maintenant, au contraire, quiconque craint Dieu dans toute nation est reçu par lui s'il veut croire et faire partie de l'Église. C'est pourquoi il dit qu'*il le conduisit dans une hôtellerie*. — S. CHRYS. — Car l'Église est une *hôtellerie* où sont reçus ceux qui viennent, lassés du monde et fatigués du poids de leurs fautes; où le voyageur lassé, après avoir déposé le fardeau de ses péchés, se repose et se ranime à un festin salutaire. C'est le sens de ces paroles : *Il prit soin de lui*; car tout ce qui était contraire, nuisible ou mauvais, est dehors, tandis que dans cette *hôtellerie* se trouve le repos complet et tout ce qui est salutaire. — BÈDE. — C'est avec raison qu'il est dit encore qu'il le mit sur son cheval pour le conduire à l'hôtellerie, car nul n'entre dans l'Église s'il n'est uni au corps du Christ par le baptême.

S. AMB. — Ce Samaritain ne pouvait rester longtemps sur la terre, il fallait qu'il retournât au lieu d'où il était descendu; d'où il suit : « Le jour suivant, il tira deux deniers, etc. » Quel est ce jour suivant, sinon le jour de la résurrection du Seigneur, dont il est dit : « Voici le jour que le Seigneur a fait ? » De plus, ces deux deniers sont les deux

ipsam incarnationem Christi credere. AMB. Vel jumento imponit, dum peccata nostra portat, et pro nobis dolet (Esai., 53); homo enim jumento similis factus est (Psal. 48): ideo supra jumentum suum nos imposuit, ne nos essemus sicut equus et mulus (Psal. 31), ut per nostri corporis assumptionem, infirmitatem nostræ carnis aboleret. THEOPH. Vel imposuit in suum jumentum, id est, in corpus suum: membra namque sua nos fecit, et participes corporis ejus. Et lex quidem non omnes suscipiebat: Moabitæ, inquit (Deut., 23), et Ammonitæ non intrabunt in Ecclesiam Dei: nunc vero in omni gente qui timet Dominum, ab eo suscipitur, volens credere et pars Ecclesiæ fieri. Propter hoc dicit quod duxit

eum in stabulum. CHRYS. (ut sup.). Est enim stabulum Ecclesia, quæ in itinere mundi lassatos et sarcinis delictorum defessos suscipit venientes, ubi deposito onere peccatorum, viator lassus reficitur, et refectus salubri pascuo reparatur. Et hoc est quod dicitur: Et curam illius egit: totum enim quicquid contrarium nocens et malum est, foris est; quia intra stabulum requies omnis salubritasque inclusa est. BÈD. Et bene jumento impositum duxit in stabulum; quia nemo nisi per baptismum corpori Christi adunatus Ecclesiam intrabit.

AMB. Sed quia non vacabat Samaritano huic diu in terris degere, redeundum erat unde descenderat. Unde sequitur: Et altera die, protulit duos denarios, etc. Quis est

Testaments qui retracent l'image du roi éternel, et dont le prix guérit nos blessures. — S. AMB. — Ou encore : ces deux deniers sont les deux commandements de la charité que les apôtres reçurent par l'Esprit Saint, pour évangéliser les hommes ; ou encore, la promesse de la vie présente et de la vie future. — ORIG. — Ou encore : ces deux deniers me semblent être la connaissance du mystère par lequel le Père est dans le Fils et le Fils dans le Père, connaissance que l'ange de l'Eglise reçoit comme une récompense pour les soins attentifs qu'elle donne à l'homme qui lui a été confié, et que le Sauveur lui-même a soigné quelque temps. Enfin il promet de rendre aussitôt tout ce qui aura été dépensé pour la guérison du blessé ; d'où il suit : « Tout ce que vous donnerez de plus, je vous le rendrai à mon retour. »

S. AUG. — Cet hôtelier figurait l'apôtre surajoutant ce conseil, dont il est dit : « Quant aux vierges, je n'ai pas reçu de commandement du Seigneur, mais je leur donne ce conseil ; » ou encore : surajoutant le travail de ses mains afin de n'être à charge à aucun des faibles au commencement de l'Evangile, quoiqu'il lui fût permis de vivre de l'Evangile. Les apôtres aussi surajoutèrent beaucoup, ainsi que les docteurs, qui, dans la suite des temps, ont exposé l'Ancien et le Nouveau-Testament ; ils recevront pour cela une récompense. — S. AMB. — Heureux donc l'hôtelier qui peut soigner les blessures d'autrui ; heureux celui à qui Jésus dit : « Tout ce que vous surajouterez, je vous le rendrai à mon retour. » Mais, Seigneur, quand reviendrez-vous,

iste alter dies, nisi forte ille dominice resurrectionis, de quo dictum est (Psal. 117) : Hæc dies quam fecit Dominus? Duo autem denarii sunt duo Testamenta, quæ imaginem in se habent æterni Regis expressam; quorum pretio vulnera nostra curantur. AUG., *De quæst. Evang.* (lib. 2, quæst. 19). Vel duo denarii sunt duo præcepta charitatis, quam per Spiritum Sanctum acceperunt apostoli ad evangelizandum cæteris; vel promissio vitæ præsentis et futuræ. ORIG. (*in Lucam*, homil. 34). Vel duo denarii videntur mihi esse scientia sacramenti, quomodo Pater in Filio, et Filius in Patre, sit, qua velut mercede donatur Ecclesiæ angelus, ut diligenter curet hominem sibi commendatum, quem pro angustia temporis etiam ipse curaverat. Et promittitur ei quicquid de suo in medelam seminecis expeuderet, illico esse reddendum. Unde se-

quitur : Et quodcumque supererogaveris, ego cum rediero, reddam tibi.

AUG., *De quæst. Evang.* (ubi sup.). Stabularius fuit apostolus, qui supererogavit, aut illud consilium quod ait (1 Cor., 7) : De virginibus autem præceptum Domini non habeo, consilium autem do; aut quod etiam manibus suis operatus est, ne infirmorum aliquem in novitate Evangelii gravaret (*ad Thessal.*, 2), cum ei liceret ex Evangelio pasci (1 ad Cor., 9). Multum etiam supererogaverunt apostoli : sed et pro tempore doctores, qui vetus et novum Testamentum exposuere, supererogaverunt; pro quibus retributionem accipient. AMB. Beatus ergo ille stabularius, qui alterius vulnera curare potest. Beatus ille cui dicit Jesus : Quodcumque supererogaveris, revertens reddam tibi. Sed quando reverteris, Domine, nisi iudicii die? Nam licet ubique

sinon le jour du jugement ? Car, quoique vous soyez toujours partout, et que vous vous teniez invisible au milieu de nous, cependant il y aura un temps où toute chair vous verra revenir. Alors vous rendrez ce que vous devez aux bienheureux dont vous êtes le débiteur. Puisse nous être bons débiteurs, et payer ce que nous avons reçu !

S. CYR. — Après ce récit, le Seigneur interroge le docteur de la loi en disant : « Lequel de ces trois vous semble-t-il avoir été le prochain de celui qui tombe entre les mains des voleurs ? » Et il répondit : « Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. » En effet, ni le prêtre ni le lévite ne furent le prochain de ce malheureux, mais bien celui qui eut pitié de lui. Ainsi, la dignité du sacerdoce et la science de la loi ne sont rien, si les bonnes œuvres ne les confirment ; d'où il suit : « Jésus lui dit : Allez, et faites de même, etc. » — S. CHRYS. — Comme s'il disait : Quand vous verrez un malheureux, ne dites point : « Il est mauvais, » mais, qu'il soit juif ou gentil, ne le raillez point s'il a besoin d'assistance ; quel que soit son malheur, il a droit à être secouru. — S. AUG. — Nous voyons par là que le prochain est celui à qui nous devons prêter assistance et miséricorde s'il en a besoin, ou à qui nous le devrions s'il en avait besoin. De là suit encore que celui qui doit nous prêter assistance à son tour est aussi notre prochain ; car ce mot de prochain est quelque chose de relatif, et nul n'est prochain sans réciprocité. Mais qui ne voit que personne ne doit être excepté de ces devoirs de miséricorde, le Seigneur ayant dit : « Faites du bien à ceux qui vous haïssent. » De plus, il est manifeste que ce commandement d'aimer le prochain s'étend même aux saints anges

sis semper, et stans in medio nostrum non cernaris a nobis, erit tamen tempus quo universa caro te respiciet revertentem. Reddes ergo quod debes beatis, quibus es debitor. Utinam nos simus idonei debitores; ut quod accepimus, possimus exsolvere.

CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). His ergo præmissis, opportune jam Dominus legisperitum interrogat, subdens : Quis horum trium tibi videtur proximus fuisse illi qui incidit in latrones ? At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Neque enim sacerdos neque levita factus fuit proximus patientis, sed ille qui est ejus misertus. Inutilis est enim sacerdotii dignitas, et legis scientia, nisi per bona opera confirmetur. Unde sequitur : Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter, etc. CHRYS. (in eadem *Cat. græc. ex homiliis ad Hebræos*, homil. 10).

Quasi dicat : Si quem vides oppressum, non dicas : Utique, nequam est, sed sive gentilis sit, sive Judæus, et ope indigeat, non cavilleris ; jus habet ad auxilium, quæcunque mala fuerit passus. AUG. (*De doct. christ.*, lib. 1, cap. 30). Ex hoc intelligimus eum esse proximum, cui vel exhibendum est officium misericordiæ si indiget, vel exhibendum esset si indigeret. Ex quo jam consequens est, ut etiam ille a quo nobis vicissim exhibendum est, proximus noster sit : proximi enim nomen ad aliquid est, nec quisquam esse proximus nisi proximo potest. Nullum autem exceptum esse cui misericordiæ denegetur officium, quis non videat ? Dicente Domino (*Math.*, 5) : Benefacite his qui vos oderunt : unde manifestum est hoc præcepto quo jubemur diligere proximum, etiam sanctos angelos

qui nous rendent de si grands offices de miséricorde, puisque le Seigneur lui-même a voulu être appelé notre prochain, en venant au secours de ce mourant qui était couché dans le chemin. — S. AMB. — Ce n'est donc pas la parenté qui fait que quelqu'un est notre prochain, mais la miséricorde, parce que la miséricorde est selon la nature; car rien n'est plus conforme à la nature que de secourir ses semblables.

Jésus, étant en chemin avec ses disciples, entra dans un bourg, et une femme nommée Marthe le reçut en sa maison. Elle avait une sœur nommée Marie, qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Mais Marthe était fort occupée à préparer tout ce qu'il fallait; et, s'arrêtant devant Jésus, elle lui dit : Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? Dites-lui donc qu'elle m'aide. Mais le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, vous vous empressez et vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses; cependant une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.

BÈDE. — L'amour de Dieu et du prochain, déjà exprimé par des discours et des paraboles, est maintenant représenté par des actions et par la réalité; car il dit : « Comme ils étaient en chemin, il entra dans un village. » — ORIG. — Saint Luc ne nomme point ce village, mais saint Jean dit son nom, et l'appelle *Bethanie*. — S. AUG. — Or, le Seigneur qui vint chez lui, et que les siens ne reçurent point, fut reçu comme hôte; car il suit : « Une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison, etc., » comme on a coutume de recevoir les voyageurs; cependant cette femme reçut le Seigneur comme servante, le Sauveur comme malade, le Créateur comme créature. Et ne dites point : « Bien-

contineri, a quibus tanta nobis misericordiæ impenduntur officia : ex quo et ipse Dominus proximum nostrum se dici voluit, significans se opitulatum esse semivivo jacenti in via. AMB. Non enim cognatio facit proximum, sed misericordia; quia misericordia est secundum naturam : nihil enim tam secundum naturam quam juvare consortem naturæ.

Factum est autem dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum, et mulier quædam Martha nomine, excepit illum in domum suam : et huic erat soror nomine Maria : quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius. Martha autem satagebat circa frequens ministerium. Quæ stetit, et ait : Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare? Dio

ergo illi ut me adjuvet. Et respondens dixit illi Dominus : Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima. Porro unum est necessarium : Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

BÈDE. Dilectio Dei et proximi, quæ superius verbis et parabolis continebatur, hic ipsis rebus et veritate designatur : dicitur enim : Factum est autem dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum. ORIG. (in *Cat. græc. Patr.*). Cujus quidem nomen Lucas hic tacet, sed Joannes exprimit (cap. 11), vocans ipsum Bethaniam. AUG., *De verb. Dom.*, serm. 20. Sed Dominus, qui in sua propria venit, et sui eum non susceperunt (Joan., 1), susceptus est tanquam hospes : sequitur enim : Et mulier quædam, Martha nomine, suscepit illum

heureux ceux qui reçurent le Seigneur dans leur maison ; » ne vous affligez point, puisqu'il a dit : « Tout ce que vous faites pour un de ces petits, vous le faites pour moi. » Ayant donc pris la forme d'un esclave, il voulut que ses serviteurs le nourrissent dans cette forme, non par besoin, mais par condescendance. Il avait une chair dans laquelle il éprouvait la faim et la soif, mais au désert les anges le servaient dans sa faim. Si donc il a voulu être nourri, il l'a fait pour celui qui le nourrirait. Or, Marthe, se préparant à nourrir le Seigneur, s'empres- sait à son œuvre ; cependant Marie sa sœur préféra être nourrie par le Seigneur ; car il suit : « Elle avait une sœur nommée Marie, qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. »

§. CHRYS. — Il n'est pas dit simplement de Marie qu'elle était assise auprès de Jésus, mais *à ses pieds*, pour marquer son empressement, sa persévérance, son attention à l'écouter et le respect qu'elle avait pour le Seigneur. — S. AUG. — Or, plus elle était humblement assise à ses pieds, plus elle en était nourrie, car l'eau afflue dans la profondeur des vallées, tandis qu'elle s'écoule du sommet des collines.

S. BAS. — Toutes les actions et toutes les paroles du Sauveur sont une règle de piété et de vertu, car il s'est revêtu de notre corps afin que nous imitions sa vie selon la mesure de nos forces. — S. CYR. — Ainsi, il enseigne aux apôtres, par son exemple, comment ils doivent se conduire dans les maisons de ceux qui les reçoivent ; c'est-à-dire qu'en entrant dans une maison, ils ne doivent pas s'asseoir dans le repos, mais donner les saints et divins enseignements à ceux qui les

in domum suam, etc. Sicut solent suscipi peregrini; sed tamen suscepit famula Dominum, ægra Salvatorem, creatura Creatorem. Ne quis autem dicat: O beati qui Christum suscipere in domum propriam meruerunt, noli dolere, cum inquit (Matth., 25): Quod enim uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. Accepta autem forma servi, in illa pasci a servis voluit; dignatione, non conditione. Habebat carnem, in qua quidem esuriret et sitiret; sed in eremo esurienti angeli ministrabant (Matth., 4). Ergo quod pasci voluit, pascenti præstitit. Martha igitur Dominum pascere disponens et præparans, circa ministerium occupabatur: Maria vero, soror ejus, pasci magis elegit a Domino. Sequitur enim: Et huic erat soror nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.

CHRYS. (in *Cat. græc. Patr.*). Non simpliciter dicitur de Maria quod sederet prope Jesum, sed, secus pedes illius, ut ostendat diligentiam, assiduitatem, et solertiam erga auditionem; et multam reverentiam quam habebat ad Dominum. AUG., *De verb. Dom.* (serm. 27). Quanto autem humilius ad pedes sedebat, tanto amplius capiebat: confluit enim aqua ad humilitatem con- vallis, denatat de tumoribus collis.

BASIL. (*Const. monas.*, cap. 1). Omnis autem operatio et verbum Salvatoris regula est pietatis et virtutis. Ob hoc enim induit corpus nostrum, ut nos conversationem illius imitemur pro posse. CYRIL. (in *Cat. græc. Patr.*). Exemplo igitur suo docet discipulos qualiter se gerere debeant in domibus eorum qui eos suscipiunt; ut scilicet applicantes ad domum, non resupini quiescant, sed potius repleant suscipientes sacris

reçoivent. Quant à ceux qui leur ouvrent leurs maisons, ils doivent aller à leur rencontre avec joie et empressement pour deux motifs : premièrement pour être édifiés par les enseignements de ceux qu'ils reçoivent, et ensuite pour être récompensés de leur charité. D'où il suit : « Marthe s'empressait, etc. » — S. AUG. — Marthe s'occupait des nécessités corporelles et de la volonté du Seigneur comme homme; mais celui qui était dans une chair mortelle, « au commencement était Verbe, » voilà celui que Marie écoutait; « ce Verbe s'est fait chair, » voilà celui que Marthe servait. L'une travaille, l'autre contemple. Cependant Marthe, accablée du travail et du soin de servir, interpella le Seigneur et se plaignit de sa sœur; car il suit : « Elle dit : Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? » Car Marie était absorbée par la douceur des paroles du Seigneur, et Marthe préparait le repas de celui au festin duquel Marie était déjà réjouie. Or, écoutant ainsi suavement les plus douces paroles et se nourrissant dans le recueillement de son cœur, lorsque sa sœur interpella le Seigneur, elle dut craindre que le Seigneur ne lui dit : « Levez-vous, aidez à votre sœur. » Car elle était absorbée par une admirable suavité bien plus grande dans l'âme que dans le corps. Cependant elle est tranquille; préférant laisser le soin de sa cause à son juge, elle ne veut pas travailler même pour répondre; car si elle s'occupait de répondre, elle affaiblirait son attention à écouter. Alors le Seigneur qui parle sans travail, étant lui-même le Verbe, répond : « Car il suit : Le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, etc. » Il répète son nom pour marquer son affection, ou peut-être pour exciter son attention,

et divinis doctrinis : hi vero qui domum parant, exeant obviam hilariter et ferventer duabus de causis : primo quidem ædificabuntur in doctrinis eorum, quos suscipiunt; deinde et recipient charitatis mercedem : unde et hic sequitur : Martha autem satagebat, etc. AUG., *De Verbi Dom.* (serm. 27). Bene Martha circa corporalem Domini necessitatem vel voluntatem ministrabat quasi mortali : sed qui erat in carne mortali, in principio erat Verbum. Ecce quod Maria audiebat : Verbum caro factum est ; ecce cui Martha ministrabat : laborabat ista, vacabat illa : verumtamen Martha laborans multum in illa occupatione et negotio ministrandi interpellavit Dominum, et de sorore conquesta est : sequitur enim : Et ait : Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare? etc. Erat enim Maria intenta dulcedini verbi Domini : a Martha convivium Domino parabatur, cuius in convivio Maria jam jucundabatur. Cum ergo suaviter audiret verbum dulcissimum, et corde intentissimo pascere, interpellato Domino a sorore sua, quomodo putamus eam timuisse, ne diceret ei Dominus : Surge, et adjuva sororem tuam? Mira enim suavitate tenebatur, quæ profecto major est mentis quam ventris : sed causam suam tanquam otiosa iudici maluit committere, nec in respondendo voluit laborare; si enim pararet respondendi sermonem, remitteret audiendi intentionem. Respondit ergo Dominus, qui in verbo non laborat, quia Verbum erat : sequitur enim : Et respondens, dixit illi Dominus : Martha,

afin qu'elle écoute avec soin. Après avoir été appelée deux fois, elle entend : « Vous vous troublez pour beaucoup de choses, » c'est-à-dire « vous êtes occupée de beaucoup de choses. » Car l'homme veut courir quand il sert, et quelquefois il ne peut rien faire; il cherche ce qui lui manque, il prépare ce qu'il a, et son esprit est distrait. Si, en effet, Marthe se fût suffi à elle-même, elle n'aurait pas demandé le secours de sa sœur; les inquiétudes sont nombreuses, elles sont diverses parce qu'elles sont charnelles, parce qu'elles sont temporelles. Or, une seule chose est préférable à beaucoup, car un ne vient pas de beaucoup, mais beaucoup commence par un. D'où il suit : « Une seule chose est nécessaire. » Elle a voulu s'occuper d'une chose selon cette parole : « Il m'est bon de m'attacher au Seigneur. » Ainsi le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont une seule chose, et nous ne parvenons à cette seule chose qu'autant que nous avons tous un même cœur.

— S. Cyr. — Ou encore : lorsque quelques-uns de nos frères ont reçu Dieu, qu'ils ne s'inquiètent point de beaucoup d'affaires, qu'ils ne demandent point ce qu'ils peuvent atteindre mais n'est pas nécessaire; car en toutes choses, ce qui est de trop incommode; c'est un ennui pour ceux qui veulent le servir, et les convives eux-mêmes s'aperçoivent qu'ils sont une cause de fatigue pour les autres.

S. Bas. — De plus, il est absurde de prendre des aliments pour soutenir son corps et en même temps de l'appesantir par ces aliments, de sorte qu'il soit empêché d'accomplir les commandements divins. Si donc il survient un pauvre, qu'il reçoive un exemple et un modèle de la modestie des aliments, et ne servons pas notre table pour ceux

Martha, etc. Repetitio nominis indicium est dilectionis; aut forte movendæ intentionis, ut audiat attentius. Bis vocata audit: Turbaris erga plurima, id est, circa multa es occupata; vult enim homo occurrere quando ministrat, et aliquando non potest; quæritur quod deest, paratur quod adest, distenditur animus. Nam si Martha sufficeret, adjutorium sororis non posceret: multa sunt, diversa sunt, quia carnalia sunt, quia temporalia sunt. Præponitur autem unum multis: non enim a multis unum, sed multa ab uno. Unde sequitur: Porro unum est necessarium. Circa unum se voluit occupari, secundum illud (*Psal.* 72, v. 28): Mihi adhærere Deo bonum est. Unum sunt Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus: ad hoc unum non nos perducit, nisi multi habeamus cor unum (*Act.*, 4). CYRIL. (ubi

supra). Vel aliter: cum susceperint aliqui fratres Deum, non sollicitentur erga multum officium, nec poscant quæ præ manibus sunt, et opus exuperant; gravat enim passim in qualibet re quod superfluit: generat enim tædium volentibus conferre; convivis autem videtur, quod sunt aliis causa laboris.

BASIL. (in *Regulis fusius disputatis ad interrogat.*, 59). Absurdum etiam est cibos ad sustentationem corporis sumere, ac per eos iterum officere corpori, et impedire ipsum erga mandatorum divinatorum officium. (Et ad interrogat., 20). Si ergo adveniat aliquis pauperum, sumat formam et exemplar modestiæ ciborum; nec causa vivere volentium in deliciis mensam propriam præparemus: uniformis enim est Christiani vita ad unam tendens intentionem, scilicet

qui veulent vivre dans les délices. En effet, la vie des chrétiens doit être uniforme, puisqu'ils tendent à la même fin, c'est-à-dire à la gloire de Dieu, tandis que ceux qui sont dehors ont une vie diverse et multiple selon la variété de leurs goûts. Pour vous qui préparez à votre frère les plaisirs d'une table remplie d'aliments, comment l'accusez-vous de volupté? Vous le jetez dans l'opprobre de la gourmandise et vous l'accusez des délices que vous préparez pour lui? Souvenez-vous que le Seigneur n'a pas loué Marthe occupée à préparer beaucoup de choses.

S. AUG. — Quoi donc! pouvons-nous penser que l'empressement de Marthe ait été blâmé, elle qui était si occupée des soins de l'hospitalité et si heureuse de recevoir un tel hôte? S'il en est ainsi, que les hommes cessent de servir les pauvres, qu'ils se livrent à la parole, qu'ils s'occupent de la science du salut, qu'ils ne s'inquiètent point s'il y a quelque étranger dans leur ville et si quelqu'un manque de pain; que les œuvres de miséricorde soient abandonnées pour s'appliquer à la science. — THEOPH. — Le Seigneur ne nous défend donc point l'hospitalité, mais le trouble de beaucoup de choses, c'est-à-dire la dissipation et le tumulte; et remarquez la prudence du Seigneur: d'abord il n'avait rien dit à Marthe; mais, lorsque celle-ci eut essayé de distraire l'attention de sa sœur, le Seigneur en prit occasion de la reprendre. Ainsi l'hospitalité est honorée tant qu'elle ne nous entraîne qu'à ce qui est nécessaire; mais quand elle commence à nous soustraire à ce qui est plus utile, il est manifeste que l'attention aux choses divines est plus excellente.

S. AUG.—Le Seigneur ne blâme donc pas le travail, mais il distingue

ad gloriam Dei: multiformis vero et varia vita eorum qui deforis sunt, pro libitu variata. Tu vero cur dum copia ciborum et causa delectationis fratri præparas mensam, criminariis enim voluptatis, et diffundis in eum gulositatis opprobria, arguens delicias ejus in eo puod præparas? Non commendavit Dominus Martham occupatam circa frequens ministerium.

AUG., *De Verb. Dom.* (serm. 27). Quid ergo? Putamus reprehensum esse ministerium Marthæ, quam cura hospitalitatis occupaverat, quæ tanto hospite lætabatur? Hoc si verum est, dimittant homines quod ministrant egentibus; vacent verbo, occupentur circa scientiam salutarem; nihil sit eis

curæ, qui peregrinus in vico sit, quis eget pane; vacent opera misericordiæ, uni instetur scientiæ. THEOPH. Non ergo Dominus hospitalitatem prohibet, sed plurimum turbationem, scilicet abstractionem et tumultum: et vide consilium Domini, quod prius Dominus nihil dixerat Marthæ; sed postquam illa sororem ab auditu studebat avellere, tunc Dominus occasione habita increpavit eam: usque enim adeo honoratur hospitalitas donec ad necessaria nos attrahit: cum vero incipit ab utilioribus impedire, manifestum est quod honorabilior est divinorum auditus.

AUG., *De Verb. Dom.* (serm. 26 et 27). Non ergo Dominus eam reprehendit, sed

les fonctions, car il suit : « Marie a choisi la meilleure part, etc. » La vôtre n'est pas mauvaise, mais la sienne est meilleure. Et pourquoi est-elle meilleure? parce qu'elle ne lui sera point ôtée. Un jour le soin des choses nécessaires vous sera ôté (car dans la patrie vous ne trouverez point d'étranger qui ait besoin d'hospitalité); alors il sera ôté de votre bien, afin que ce qui est meilleur vous soit donné; on vous ôtera le travail pour vous donner le repos. Vous naviguez et Marie est dans le port; car la douceur de la vérité est éternelle, elle s'accroît dans cette vie, elle s'accomplira dans l'autre et ne sera jamais ôtée.

S. AMB. — Abandonnez-vous donc à l'amour de la sagesse, comme Marie, c'est l'œuvre la plus grande et la plus parfaite; que les soins extérieurs ne vous détournent point de la connaissance du Verbe céleste et n'accusez jamais, n'estimez pas oisifs ceux que vous voyez étudier la sagesse.

S. AUG. — Mystiquement, Marthe, recevant le Seigneur dans sa maison, représente l'Église qui maintenant le reçoit dans son cœur; Marie, sa sœur, assise aux pieds du Seigneur et écoutant sa parole, représente aussi l'Église, mais dans le siècle futur où, cessant son travail et son service d'indigence, elle ne fera que jouir de la sagesse. La plainte que sa sœur ne lui aide point est pour le Seigneur l'occasion de dire cette maxime et de nous montrer l'Église inquiète et troublée de beaucoup de choses, tandis qu'une seule est nécessaire, à laquelle on arrive par les mérites de cette sollicitude. Il dit que Marie a choisi *la meilleure part*, parce que l'une mène à l'autre qui ne sera jamais ôtée. — S. GRÉG. — Ou encore, Marie assise pour écouter les paroles

in nus distinxit. Sequitur enim : Maria optimam partem elegit, etc. Non tu malam, sed illa meliorem. Unde meliorem? Quia ab ea non auferetur : a te auferetur aliquando onus necessitatis (non enim cum veneris ad illum patriam, invenies peregrinum quem suscipias hospitio), sed bono tuo auferetur, ut quod melius est detur : auferetur a te labor, ut requies detur. Tu navigas, illa in portu est : æterna enim est dulcedo veritatis : in hac tamen vita augetur, in illa perficietur, nunquam auferetur.

AMB. Agat ergo te sicut Mariam desiderium sapientiæ : hoc enim majus, hoc perfectius opus? Nec ministerii cura te a cognitione verbi cœlestis avertat, nec arguas eos et otiosos judices, quos videas sa-

AUG., *De quest. Evang.* (lib. 2, q. 30). Mystice autem quod Martha excepit illum in domum suam, significat Ecclesiam, quæ nunc excepit Dominum in cor suum. Maria, soror ejus, quæ sedebat ad pedes Domini, et audiebat verbum ejus, significat eandem Ecclesiam, sed in futuro seculo, ubi cessans ab opere ministerioque indigentiae, sola sapientia perfruitur. Quod autem conqueritur, quod soror ejus eam non adjuvet, occasio datur sententiæ Domini, qua ostendit istam Ecclesiam sollicitam esse, et turbamam erga plurima, cum sit unum necessarium ad quod per ministerii hujus merita pervenitur Mariam vero dicit optimam partem elegisse, quia per hanc ad illam tenditur, et non auferetur. GRÉG. (6 *Moral.*, c. 18). Vel per Mariam, quæ verba Domini resi-

du Seigneur représente la vie *contemplative*; Marthe, occupée d'œuvres extérieures représente la vie *active*. Or, les soins de Marthe ne sont point blâmés et ceux de Marie sont loués, parce que les mérites de la vie active sont grands, mais ceux de la vie contemplative sont plus excellents. De plus, il est dit que la part de Marie ne lui sera point ôtée, parce que les œuvres de la vie active passent avec le corps, tandis que les joies de la vie contemplative sont multipliées par la mort.

dens audiebat, contemplativa vita exprimitur; per Martham exterioribus obsequiis occupatam, activa vita significatur, sed Marthæ cura non reprehenditur, Mariæ vero laudatur; quia magna sunt activæ merita, sed contemplativæ potiora. Unde nec auferri unquam Mariæ pars dicitur; quia activæ vitæ opera cum corpore transeunt, contemplativæ autem gaudia melius ex fine convalescunt.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.